PHILIPPE BURRIN

LA FRANCE À L'HEURE ALLEMANDE

1940-1944



SEUIL

PHILIPPE BURRIN

LA FRANCE À L'HEURE ALLEMANDE

1940 - 1944



SEUIL

Du même auteur

AUX MÊMES ÉDITIONS

La Dérive fasciste
Doriot, Déat, Bergery (1933-1945)
« L'Univers historique », 1986
et « Points Histoire » n° 325, 2003

Hitler et les Juifs
Genèse d'un génocide
« L'Univers historique », 1989
et « Points Histoire » n° 190, 1995

Fascisme, nazisme, autoritarisme
« Points Histoire » n° 280, 2000

Ressentiment et apocalypse
Essai sur l'antisémitisme nazi
« XXe siècle », 2004
et « Points Histoire » n° 373, 2007

CHEZ D'AUTRES ÉDITEURS

Les Lieux de mémoire
III. La France
1. Conflits et partages
(sous la direction de Pierre Nora)

Gallimard, « Bibliothèque illustrée des histoires », 1993

Stalinisme et nazisme
(sous la direction de Henry Rousso)
Complexe, 2002

L'Europe et les Juifs
(sous la direction d'Esther Benbassa et Pierre Gisel)
Labor et Fides, « Religions en perspective », 2002

Les Sociétés en guerre
(en collaboration avec Omer Bartov,
Jean-Jacques Becker et al.)
Armand Colin, « U », 2003

La France de Vichy
Autour de Robert O. Paxton
(sous la direction de Sarah Fishman, Laura Lee Downs,
Ioannis Sinanoglou et al.)
Complexe, 2004

6 juin 44
(codirection avec Jean-Pierre Azéma
et Robert O. Paxton)
Le Mémorial de Caen/Perrin, 2004
et « Tempus », 2008

Auschwitz
La solution finale
(sous la direction d'Annette Wieviorka)
Tallandier/L'Histoire, 2005

La première édition de cet ouvrage
a été publiée dans la collection
« L'Univers historique »

ISBN 978-2-02-129067-7

(ISBN 2-02-018 322-6, 1re publication)

© Éditions du Seuil, janvier 1995

Cet ouvrage a été numérisé en partenariat avec le Centre National du Livre.



Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

L’occupation étrangère est une intrusion, brutale, massive, dans les cadres familiers d’une société. Elle impose une autorité et exige une obéissance que ne fondent plus la tradition ou le consentement. Elle dérange les réseaux et les routines de la vie collective, elle place groupes et individus devant des choix auxquels les circonstances donnent de la gravité. En juin 1940, une défaite stupéfiante fait passer sous domination étrangère les deux tiers de la France, le dernier tiers rejoignant leur sort en novembre 1942. Les Français vivent à présent sous la botte de l’Allemagne nazie. Les troupes ennemies campent sur leur sol, circulent dans leurs rues, entrent et sortent de leurs maisons. Elles régentent leur vie quotidienne, dérangent même l’ordre du temps : aussitôt arrivé, l’envahisseur a imposé son heure d’été. Cette présence, amenée par la force des armes, maintenue par la menace des armes, replaçait dans une de ces situations que les peuples connaissent de loin en loin, que la France avait subie, sur une moindre échelle, plusieurs fois dans le passé, que d’autres peuples vivaient au même moment dans l’Europe nazie.

Cet ouvrage s’efforce de reconstruire les manières dont les Français ont réagi à cette situation extraordinaire, de reconstituer comment ils se sont comportés sous l’occupation et vis-à-vis de l’occupant. Le refus intégral ne pouvait être que marginal : quelques-uns sont partis en Angleterre rejoindre de Gaulle ; d’autres sont passés clandestinement en zone libre, où un nouveau régime, lui-même produit de la défaite et de l’occupation, faisait la loi. Pour l’immense majorité, que faire, sinon subir, plier devant la force triomphante,

ajuster son comportement en conséquence ? Malgré leur refus intime, les résistants eux-mêmes devaient se conformer aux apparences, dans l'intérêt de leur action souterraine, en attendant qu'une force supérieure vienne apporter la libération et remettre les pendules à l'heure. Accommodation de nécessité, de moindre mal, qui se paie souvent de compromis, dont il n'est pas toujours aisé de déterminer quand ils deviennent compromission.

Mais l'accommodation ne s'arrêta pas à des formes limitées au minimum, aussi élastique soit-il. Le souvenir de la période serait moins cuisant s'il en avait été ainsi. A la différence de la guerre qui a laissé derrière elle des morts, des ruines, des souffrances, l'occupation a infligé des blessures moins physiques que morales et politiques, qui n'ont pas fini, elles, de cicatriser. Une situation comme celle-là, à dire vrai, met à l'épreuve une société. A plus forte raison quand des tensions et des divisions la travaillent, que pèse une incertitude sur ce qui est bon ou juste, ou simplement quand prévaut sur l'intérêt général le souci de protéger et de promouvoir des intérêts personnels ou corporatifs. A plus forte raison encore si l'occupant intervient pour tirer profit de cet état de choses, qu'il mène une politique différenciée, qu'il aguiche et sollicite en même temps qu'il exploite, réprime et persécute : ce qui fut, en France, la politique de l'Allemagne nazie.

Aux yeux d'une minorité substantielle, il n'y avait pas lieu de viser le minimum et de s'y tenir. Cette autre accommodation, choisie, volontaire, se marqua par de la complaisance pour les puissants du jour, de la sympathie pour certains aspects de leur idéologie ou de leur politique, par la recherche d'un accord ou d'une entente, par des offres de service, voire une entrée à leur service. Les uns pensaient qu'une telle adaptation était opportune dans un moment où la victoire ennemie paraissait trop étendue pour être renversée ; à leur avis, il fallait se résigner à vivre à l'heure allemande. Les autres estimaient indispensable un accord durable avec l'ennemi de la veille ; pour ceux-là, il était bon que la France adopte l'heure allemande.

Tenter une reconnaissance générale de ces attitudes et de ces comportements, en croisant sources allemandes et françaises, en tirant parti des Journaux intimes de l'époque, autrement révélateurs que les Mémoires, en

faisant fond sur des travaux abondants, souvent de qualité[1], voilà l'objet et les appuis d'un travail dont l'orientation ne doit pas prêter à malentendu. Il ne s'agit pas de noyer dans la catégorie générale de l'accommodation la notion de collaboration, qui en fut la manifestation la plus marquée — c'est en quelque sorte l'accommodation élevée en politique —, mais d'embrasser toutes les formes de l'adaptation pour distinguer leur gradation et cerner les spécificités, pour ressaisir la diversité des comportements et la complexité des motifs, pour restituer la vaste zone grise qui est, en fait, la tache de couleur dominante sur le tableau des années noires.

Dans son parcours, l'ouvrage conduit tour à tour vers trois secteurs de la société française, où se retrouvent les éléments de base de l'accommodation : le sentiment de la contrainte, l'intérêt matériel, la complaisance personnelle, la conviction ou la connivence idéologique. Le premier secteur est le gouvernement français, qui dispose d'atouts de puissance — une zone libre, une flotte, l'Empire — et qui bâtit là-dessus, à l'enseigne de la raison d'État, dans le fil d'une réflexion diplomatico-stratégique et d'un souci de survie du régime, la politique dite de collaboration. Le deuxième est la société civile directement soumise à l'occupation, dans la diversité de ses groupes et de ses comportements, de l'Église aux universitaires, en passant par les milieux d'affaires, les consommateurs de la culture allemande et les créateurs de la culture française. S'il est avec le Ciel des accommodements, il en est tout aussi facilement avec l'occupant : souci de passer au travers, en sauvegardant ou en améliorant des positions, en garantissant le présent ou en ménageant l'avenir. Le troisième est constitué, au sein de la société civile, par le cercle restreint mais non négligeable des hommes politiques, des journalistes, des simples Français qui ont jugé bon de s'engager, de faire de la politique en présence de l'occupant, de manifester des opinions collaborationnistes, de plaider l'entente avec le vainqueur, de militer en sa faveur, parfois de revêtir son uniforme.

Ces trois secteurs font partie d'une même réalité globale, tout en montrant de notables variations dans l'ajustement à ce fait massif qu'est la présence de l'occupant. Dans chacun d'eux, tend à prédominer une logique, qui se marque dans un rythme d'évolution propre de l'accommodation : la haute saison y vient

à des moments différents. Phénomène qui fait souligner, à côté de la diversité et de la complexité des attitudes et des comportements, une autre dimension essentielle de cette période, le déplacement des perspectives. Rien ne l'illustre mieux que l'évolution du mot collaboration lui-même. Jusqu'en 1940, il signifiait travail en commun, participation à une œuvre commune. En peu de temps, il s'adjoint la signification de trahison au profit d'un envahisseur, au minimum de compromission avec une puissance occupante. Étonnant enrichissement par la dérision et la péjoration ! Cet ajout de sens a pour date fondatrice le discours prononcé par Pétain le 30 octobre 1940, après sa rencontre avec Hitler à Montoire, lorsqu'il déclara : « J'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. » De là, le mot passe immédiatement en allemand *(Kollaboration)*, puis dans toutes les langues européennes[2]. Il est chargé désormais d'une sombre connotation, qui atteste le rejet d'une politique contestée dès le départ, à présent condamnée sans appel. Ce à quoi rend sensible le parcours de ce mot, employé positivement par Pétain — on imagine bien qu'il ne pensait pas dire : « j'entre aujourd'hui dans la voie du désastre » ou « dans la voie de la trahison » —, puis devenant noir d'encre et lourd de plomb, c'est à la nécessité de retrouver la vision de l'époque, quand les contemporains ignoraient où ils se dirigeaient et que bon nombre d'entre eux discernaient mal le visage de l'occupant.

A l'été 1940, les Français n'avaient pas devant les yeux les quatre années qu'ils allaient vivre. L'occupation n'a pas commencé par Oradour-sur-Glane. Comme il arrive dans toute adaptation à des conditions extraordinaires et dans toute période de changement rapide, les points de vue se modifièrent d'année en année. Le passé immédiat se reconstruisait insensiblement, de sorte que, au bout du chemin, il était naturel de penser qu'il y avait eu des choix évidents et contraignants dès le départ. Toute histoire de la période doit réintégrer l'opacité de l'avenir, la mobilité des pensées, le tremblement des résolutions, les tentations de l'accommodation. L'occupation fut une mise à l'épreuve de la société française tout entière. Elle a donné naissance à des réactions de sens contraire, et aussi à des attitudes floues, incertaines, ambivalentes. Personne ne fut dispensé d'un choix.

CHAPITRE I

Avenirs d’une défaite

La défaite s’abattit sur la France comme la foudre sur un arbre. La vue d’une armée aussi considérable jetée à terre en quelques semaines ébranla les Français jusqu’au fond d’eux-mêmes. Elle frappa de stupeur le monde suspendu à l’événement. Le souvenir de Verdun tenait les esprits : c’est une nouvelle saignée qu’on prévoyait et redoutait. Peu de Français, même les pessimistes, même les défaitistes, auraient imaginé désastre aussi rapide, aussi complet. Et combien d’Allemands osèrent en rêver ? Avant l’attaque, Hitler manifestait confiance et résolution, mais ses généraux le suivaient avec appréhension : la Marne n’avait pas été oubliée, ni la longue guerre qui avait suivi. Cette fois, le combat fut court, et plus meurtrier en proportion : 92 000 morts et passé 200 000 blessés du côté français, la moitié moins du côté allemand.

Les contemporains retinrent les attaques combinées des chars et des avions ennemis, les redditions hâtives des troupes françaises. Mais l’issue ne fut pas décidée par le déséquilibre des forces ; les Allemands n’avaient de supériorité qu’en bombardiers. Elle ne le fut pas non plus à cause du moral fragile des troupes françaises : la rencontre de l’ennemi étouffa incertitudes et interrogations ; la plupart des débandades suivirent la rupture des lignes. La défaite fut le résultat des faiblesses dans l’organisation du haut commandement, des erreurs commises dans la bataille et, avant tout, de l’effarante inadéquation des conceptions stratégiques. A un ennemi qui avait su apprendre la guerre de

mouvement, les chefs militaires français opposèrent une mentalité de ligne Maginot.

Les suites de la défaite furent tout aussi spectaculaires. La France demanda un armistice, se donna un nouveau régime, prit un nouveau cap en politique extérieure. Autant de choix qui furent déterminés en écartant autant d'alternatives. L'été 40 aura été une saison de bouleversements ; mais, tandis que la défaite fut subie, les bouleversements ultérieurs sortirent de choix délibérés, en délaissant ou en refusant d'autres voies. Les nouveaux dirigeants du pays voulaient prendre un nouveau départ, à l'intérieur comme à l'extérieur. L'avenir s'en trouva engagé au-delà des calculs et des prévisions.

L'attaque allemande débuta le 10 mai. Un mois plus tard, le 13 juin, le gouvernement français, qui fuyait l'avance ennemie, affrontait l'heure de vérité : fallait-il arrêter les hostilités ? La situation militaire apparaissait comme désespérée. Les coutures du pays craquaient de toutes parts, une nouvelle Grande Peur jetait sur les routes des millions de personnes. Chef du gouvernement, Paul Reynaud faisait front du mieux qu'il pouvait. Énergique, intelligent, clairvoyant — Hitler n'était pas un autre Guillaume Ier, disait-il, mais un nouveau Gengis Khan, et cette guerre aurait une ampleur mondiale —, il se montra inférieur dans l'épreuve. Malheureux dans le choix des hommes, il faiblit aux heures cruciales.

Après les premiers revers, le 18 mai, il avait appelé à ses côtés, comme vice-président du Conseil, le maréchal Pétain. Le lendemain, il limogeait Gamelin, le chef des armées, et le remplaçait par Weygand. Le 5 juin, il remaniait une nouvelle fois le gouvernement, poussant vers la porte son vieux rival Daladier et faisant entrer, à côté d'un Charles de Gaulle sur la fermeté duquel il pouvait compter, des hommes de son propre entourage, Paul Baudouin et Yves Bouthillier, qui penchaient à l'opposé. Le 12 juin, Weygand prenait position en faveur d'un armistice. Le lendemain, en Conseil des ministres, Pétain, qui pense de même depuis un moment, l'appuie de son autorité.

Le gouvernement se trouve divisé, non pas tant sur la continuation des combats en métropole à laquelle personne ne croit plus, que sur la manière de les faire cesser et sur la suite à leur donner. Reynaud veut une capitulation de l'armée et le passage du gouvernement en Afrique du Nord. Weygand refuse avec véhémence, en brandissant l'honneur de l'armée : les responsabilités du désastre sont claires ; le gouvernement aurait à les assumer seul. Lorsqu'il refuse même un cessez-le-feu unilatéral, Weygand fait bien autre chose que défendre une conception anachronique de l'honneur militaire : car il réclame un armistice, et sur un ton péremptoire. Le point de vue militaire se mélange de considérations fort politiques. Il les a découvertes à demi le 12 juin : « On ne peut laisser ce pays aller à la dérive : il faut garder quelques troupes pour préserver l'ordre public qui peut être gravement menacé demain[1]… » Il les découvre une nouvelle fois lorsque, trois jours plus tard, à Reynaud qui lui objecte que les Hollandais ont fait ce qu'il lui demande de faire, il réplique que la Hollande est une monarchie, pas une de ces républiques où les gouvernements se succèdent à toute vitesse[2]. En somme, la démocratie n'a aucun droit à réclamer des sacrifices à la nation, encore moins à l'armée.

Quand bien même il tient tête au pouvoir civil, Weygand est un soldat. Reynaud l'aurait renvoyé, il se serait incliné. L'entrée en scène de Pétain est d'une autre importance : en prenant position, le vieux maréchal se pose en successeur. Comme Weygand, il juge selon une perspective politique autant que militaire. La poursuite des combats, dit-il ce 13 juin, est illusoire et dangereuse. Elle jetterait l'armée dans une panique qui l'anéantirait sans retour — revoilà l'armée garante de l'ordre, l'armée « ce qu'il y a de meilleur dans la nation[3] ». En outre, le gouvernement ne saurait abandonner le sol national sans « déserter » ; à coup sûr, il perdrait la reconnaissance des Français qui, privés de leurs « défenseurs naturels », seraient livrés à l'ennemi. Enfin, en poursuivant la chimère d'une reconquête par les canons alliés, il rendrait impossible la « renaissance » du pays — le changement des institutions montre ici le bout de l'oreille. Il faut demeurer et accepter la souffrance : « La renaissance française sera le fruit de cette souffrance. » Lui, Pétain, est résolu à rester, « hors du gouvernement s'il le faut », pour partager le sort de ses compatriotes[4].

Assurément, entre la lutte et l'armistice, le choix est difficile. Mais, en ces jours où le gouvernement français, talonné par l'ennemi, fait route vers Bordeaux, les options ne sont pas nettement exposées, pesées, appréciées. Le présent et l'avenir sont perçus à travers le filtre d'espoirs, de préjugés, de ressentiments qui ne s'avouent pas, mais dont la trouble influence fait incliner vers une politique du *chacun pour soi*. Le gouvernement britannique a beau assurer de sa volonté de lutte, exhorter à la poursuite du combat commun, promettre la restauration de la France. Ces assurances, ces exhortations, ces promesses ne retiennent plus ; au contraire, elles poussent plus bas sur la pente qui mène à l'armistice. Tout un passé de griefs déborde : l'Angleterre a entraîné la France dans la guerre sans y être prête, puis sans y contribuer équitablement ; la voilà qui demande de lutter jusqu'au dernier soldat français, elle qui a rembarqué ses troupes à Dunkerque et refuse son aviation ! Au fond, on ne la croit pas capable de tenir bien longtemps ; et même, on la soupçonne des plus noirs desseins. Le 4 juin déjà, Pétain affirmait à l'ambassadeur américain Bullitt que, après avoir laissé les Français s'enfoncer dans le désastre, l'Angleterre, forte de son aviation et de sa marine, signerait avec Hitler une paix de compromis sur le dos de son alliée[5]. Il était difficile de méconnaître davantage la résolution britannique.

Après le Conseil des ministres du 13 juin, le sol se dérobe sous les pieds de Reynaud. En face de lui, les militaires, rejoints lentement par l'amiral Darlan, chef d'une flotte intacte, forment le carré, tandis que monte la clameur d'un groupe de parlementaires conduits par Laval. Autour de lui, les rangs se clairsèment ; certains de ses fidèles le pressent de déposer les armes. Sans doute Reynaud est-il préoccupé par le danger d'une cassure au sein du gouvernement, les uns partant, les autres demeurant avec Pétain. Et il n'obtient pas non plus de l'étranger les soutiens qu'il sollicite en une série de démarches qui, à dire vrai, font suspecter sa résolution. Ainsi, il cherche à obtenir des Britanniques qu'ils le dégagent de la promesse qu'il leur a donnée de ne pas conclure d'armistice séparé ; et des États-Unis qu'ils apportent aux alliés leur assistance militaire. Par là, il paraît douter et de la nécessité de continuer la lutte aux côtés de l'Angleterre et de la capacité de celle-ci de tenir sans l'aide américaine.

Le 15 juin, à Bordeaux, nouveau Conseil des ministres, nouvel antagonisme des positions. Une solution astucieuse, proposée par Chautemps, paraît offrir une issue. Pourquoi ne pas s'enquérir des conditions d'un armistice ? Si elles sont inacceptables, le départ sera compris de tous. Le lendemain, excédé par l'indécision qui se prolonge, Pétain prononce le mot de démission. Reynaud se retire sans procéder à un vote, en conseillant même au président Lebrun de faire appel au Maréchal, qui sort de sa poche une liste ministérielle. Baudouin reçoit les Affaires étrangères, Weygand la Défense nationale, Darlan la Marine. Laval, qui a réclamé les Affaires étrangères, reste sur la touche.

Pas un instant n'est perdu pour solliciter l'armistice et, dans la foulée, pour s'informer des conditions de paix : le *chacun pour soi* est devenu politique d'État. Le 17 juin, Pétain annonce à la radio qu'il s'est adressé à l'ennemi et appelle à cesser le combat. Avant même d'avoir reçu une réponse, il tient la guerre pour terminée. Certes, il est décidé à ne pas signer si l'Allemagne exige la remise de la flotte, l'occupation de toute la métropole ou d'une partie de l'Empire[6]. Mais il est non moins résolu à rester : si les conditions sont inacceptables, le gouvernement s'en ira, lui partagera le sort de ses compatriotes. Il l'annonce ce 17 juin : il fait à la France « le don de sa personne pour atténuer son malheur ». Il se fixe ainsi dans le rôle de protecteur de la patrie, y compris sous une occupation totale. L'armistice accordé par Hitler répondant à ses vœux, il endossera celui de réformateur de la nation, sans abandonner le premier, qu'il remettra à l'honneur après l'occupation de la zone libre en novembre 1942.

Le lendemain 18 juin, une autre voix s'élève sur les ondes : celle de Charles de Gaulle qui a gagné Londres pour relever la politique de Reynaud. Il s'y retrouve dans la compagnie des chefs d'Etat et de gouvernement qui ont choisi l'exil et la lutte, confiants dans la résistance de la France et de l'Angleterre. Mais il est, lui, un rebelle, un officier qui a rompu, au nom d'un devoir supérieur, l'allégeance envers un gouvernement qui est encore celui de la République[7]. Dans son appel, il met en accusation ses chefs, qui fuient leurs responsabilités militaires en accaparant le pouvoir politique. Une bataille perdue ne met pas fin à une guerre qui s'étend au monde entier : lui, général de Gaulle, appelle à poursuivre le combat jusqu'à la victoire finale.

Ces appels lancés à un jour d'écart marquent les angles du terrain où les Français vont s'affronter. L'un et l'autre contiennent le mot « résistance ». Pour Pétain, la France, grâce à la « magnifique résistance » de son armée, a rempli ses engagements. La résistance, fait militaire, est chose du passé ; elle laisse libre de tout compte à l'égard de l'allié britannique. Pour de Gaulle, la résistance, si elle est aussi d'ordre militaire — la résistance civile n'entre pas encore dans son champ de vision —, porte une valeur morale : elle est une « flamme » qui « ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ». Pétain fixe l'attention de ses compatriotes sur le présent, sur les « heures douloureuses » qu'ils vivent, sur la décision « aujourd'hui » annoncée de cesser le combat. De Gaulle inscrit passé et présent sur une ligne d'avenir qui seule importe, mais dont le débouché n'est que probable, et l'échéance indéterminée : « faire venir un jour la victoire », « écraser un jour nos ennemis ». Pétain s'adresse à des interlocuteurs qu'il énumère selon un ordre significatif : l'armée, les anciens combattants, le peuple. Pas un mot pour les institutions de la République : c'est une nouvelle France qui apparaît en creux. De Gaulle fait appel aux militaires, aux ingénieurs, aux ouvriers de l'armement qui se trouvent en Angleterre : priorité à la guerre, priorité à la victoire. Pétain recourt au langage de l'émotion et de l'affliction, il introduit dans le registre politique la compassion et l'apitoiement. De Gaulle ignore les sentiments, il dénonce l'insuffisante force mécanique qui amena la défaite, il évoque les déluges de feu et d'acier qui ramèneront la victoire.

Deux hommes, deux messages, deux missions. Chez l'un et l'autre, la même personnalisation, le même sentiment d'incarner la France. A travers eux, le même divorce de l'armée et de la IIIe République : Pétain la condamne pour avoir accouché de la défaite, de Gaulle pour s'être résignée à l'armistice. Le second rompt avec la légalité ; mais qu'est Pétain, sinon un rebelle en puissance, lorsqu'il se refuse par avance à quitter la France ? Reynaud s'imposant, le gouvernement gagnant l'Afrique du Nord, n'aurait-il pas tenté, comme Léopold III, le roi des Belges, de jouer un rôle politique face à l'occupant ? Les appels des 17 et 18 juin placent les Français à la croisée des chemins : le soulagement immédiat ou la guerre à outrance, la résignation rédemptrice ou le redressement dans le combat, la France à refaire ou la victoire à remporter.

La demande française était entre les mains de Hitler. Eût-il été Gengis Khan que le cours des événements aurait été changé. Mais il savait être Guillaume Ier quand cela l'arrangeait. C'est ainsi qu'il avait embobiné les conservateurs allemands, avant de les mettre au placard. Pour l'heure, il ne dissociait pas le sort de la France de celui de l'Angleterre, et les Français qui escomptaient une paix séparée n'avaient rien compris à sa politique. Son calcul était simple, il y rallia Mussolini qui dut en rabattre de ses prétentions exorbitantes et renoncer à réclamer, pour avoir frappé un adversaire à terre, la rive gauche du Rhône, la Corse, la Tunisie. Hitler sait qu'une occupation totale est à portée de main. Il sait aussi qu'elle conduirait le gouvernement français hors de la métropole. Or, malgré le concours que Franco lui offre, au prix fort, il ne tient pas alors à s'aventurer en Afrique du Nord. Et surtout, il redoute que l'Angleterre, ragaillardie par l'apport de la flotte et de l'Empire français, ne s'obstine dans la lutte, l'empêchant de libérer ses arrières pour le grand règlement de compte à l'Est. Un armistice modéré neutraliserait la France et ses derniers atouts. Il déchargerait le vainqueur d'une pesante tâche administrative. Isolée, l'Angleterre se laisserait peut-être persuader de prendre la voie des négociations et de renoncer à tout rôle sur le continent.

L'armistice fut présenté aux Français à Rethondes, dans le wagon où le Reich avait dû reconnaître sa défaite en 1918. Hitler n'aurait pour rien au monde raté cette heure. Après avoir accueilli la délégation des vaincus et leur avoir tendu la convention d'armistice, il les laissa en présence de Keitel, le chef des forces armées. Les Français prirent connaissance du document et en transmirent le contenu à Bordeaux. Les clauses étaient dures, jugea-t-on, mais point déshonorantes ; elles ne bousculaient pas les conditions énoncées par Pétain. Après avoir demandé en vain quelques modifications et réclamé sans plus de succès une lumière sur les futures conditions de paix, les délégués reçurent l'instruction de signer.

Aux termes de la convention d’armistice, les trois cinquièmes du territoire métropolitain allaient être occupés. La ligne de démarcation montait en biais de la frontière espagnole jusqu’à la hauteur de Tours, puis obliquait vers l’est en direction de Genève. En occupant la moitié nord du pays et toute la façade atlantique, l’Allemagne mettait la main sur la partie la plus riche et la plus peuplée de la France métropolitaine. Conformément aux conventions de La Haye, auxquelles ses délégués se gardèrent de faire une référence explicite, le Reich exercerait dans cette zone les droits de la puissance occupante, le gouvernement français s’engageant à lui apporter la collaboration de son administration.

Sur le plan militaire, la convention d’armistice prévoyait la démobilisation des forces du vaincu, à l’exception de quelques unités destinées au maintien de l’ordre, et l’interdiction de fabriquer du matériel de guerre. Une partie des armements serait livrée au vainqueur, le reste stocké et soumis à contrôle. Les Allemands avaient exigé la remise de l’aviation ; ils acceptèrent, ce fut leur seule concession, qu’elle soit simplement désarmée. Quant à la flotte, elle devait être désarmée dans ses ports d’attache du temps de paix, dont la plupart se trouvaient en zone occupée. Les Allemands promettaient solennellement de ne pas l’utiliser pendant la guerre et de ne pas la revendiquer lors du traité de paix. C’est toute la lumière qu’ils acceptèrent de jeter sur l’avenir ; encore fallait-il se fier aux promesses de Hitler. Par ailleurs, le vaincu acceptait de payer des frais d’occupation, sans que le montant en soit précisé. Il acceptait, après une tentative de discussion, de livrer les réfugiés allemands qui lui seraient désignés. Il acceptait de laisser l’Allemagne tenir en gage, jusqu’à la signature de la paix, les quelque deux millions de prisonniers qu’elle avait faits.

L’entrée en vigueur de la convention était subordonnée à la signature d’un armistice avec l’Italie, que les Français refusaient de reconnaître pour vainqueurs, mais que les Allemands n’entendaient pas désobliger. La rencontre eut lieu à Rome, et les Italiens surent faire preuve de la modération souhaitée par Hitler. Leur zone d’occupation se limiterait à une quinzaine de communes le long de la frontière. Ils contrôleraient le désarmement de l’armée française en

Afrique du Nord, en Syrie et en Somalie. Par solidarité de puissance coloniale, ils admirent que la démobilisation n’y serait que partielle.

Le 25 juin, les armistices entrèrent en vigueur. Quelques jours plus tard, le 3 juillet, le canon tonnait à nouveau : les obus étaient britanniques, ils frappaient la flotte française mouillée à Mers el-Kébir. Plusieurs navires furent envoyés par le fond, d’autres grièvement avariés ; près de 1 300 marins français trouvèrent la mort. Les dirigeants anglais s’étaient émus du sort de la flotte dès qu’ils avaient vu la France virer vers une paix séparée. Ils se refusaient à faire crédit aux assurances allemandes et n’inclinaient pas à croire sur parole les responsables français, Darlan en tête, jurant qu’ils ne laisseraient pas tomber leurs navires en mains allemandes. Comment être assuré que ces hommes, dont l’anglophobie perçait, ne céderaient pas à la menace, ou pis, qu’ils ne se serviraient pas de la flotte pour acheter la clémence du vainqueur ?

Plutôt que de vivre avec cette épée de Damoclès, Churchill préféra la briser. Par cette opération brutale, fruit d’une alarme presque paniquée devant la précarité de sa situation stratégique, il marquait à l’adresse conjointe de Hitler, de l’opinion américaine et de ses compatriotes, sa farouche résolution de continuer la lutte. Ce geste, qui portait le risque d’un affrontement avec l’ancien allié, allait conforter les nouveaux dirigeants français dans leurs choix. Il choqua une bonne partie de l’opinion française, qui s’en fit une justification supplémentaire pour son souhait de cesser la lutte. Il rendit presque impossible la tâche du général rebelle à Londres.

L’armistice allait être de plus en plus contesté. Après la guerre, les partisans de Vichy le défendirent par de fragiles exercices d’histoire anachronique : en soustrayant l’Afrique du Nord à une occupation de l’Axe, il aurait préservé les chances d’un débarquement allié et jeté les bases de la défaite allemande. A l’été 1940, rien n’était plus loin que cette perspective dans l’esprit d’hommes qui écartaient avec mépris l’hypothèse d’une résistance britannique. Le choix de l’armistice ne nécessite pas d’explications alambiquées : il aurait fallu des dirigeants hors du commun pour ne pas céder à pareille facilité. Politiquement, il répondait aux vœux de la majorité de la population, assoiffée de retour à la paix. Militairement, il permettait de limiter les destructions et de sauver ce qui pouvait

l'être : une partie du territoire métropolitain, l'Empire, la flotte, une petite armée ; alors que la continuation de la lutte aurait eu un prix considérable : l'armée métropolitaine capturée presque tout entière, la flotte exposée aux attaques aériennes, l'Afrique du Nord menacée, peut-être conquise, avec la seule satisfaction de faire payer chèrement la traversée de la Méditerranée. Diplomatiquement, il donnait une marge de manœuvre, en évitant une dépendance accrue envers l'Angleterre et en faisant espérer une disposition d'esprit favorable chez le vainqueur.

A l'évidence, ces considérations l'emportèrent parce que d'autres vinrent s'y ajouter et faire bon poids. Les griefs contre l'Angleterre se doublent de la prévision d'une défaite imminente. L'Allemagne est promise à un succès que rien ne viendra retenir, que rien ne pourra renverser : même si l'Angleterre tenait bon, elle ne pourrait reprendre pied sur le continent. Mais le vainqueur laissera-t-il vivre le vaincu ? En cessant le combat, en abandonnant à son sort l'allié britannique, la France facilite une victoire allemande et court le risque d'être étouffée ensuite dans une Europe dominée par Hitler. Or, si Pétain s'attend à une paix très dure, il veut croire, comme il le dit à Bullitt le 1er juillet, que la France pourra vivre au sein de l'Europe nazie : dans une position subordonnée, certes, mais honorable, parce que l'Allemagne aura intérêt à gagner son bon vouloir[8].

Sur l'autre plateau de la balance, que jette de Gaulle ? La fidélité aux alliances, une vision altière de la France, de son rang et de sa mission, la conviction que, dans une Europe nazie, elle serait vouée à un abaissement fatal. Mais l'orgueil et la prévision même lucide ne suffisent pas à fonder une politique, et de Gaulle le sait bien, qui fait un triple pari stratégique : sur la volonté et la capacité de l'Angleterre de tenir, sur la mondialisation du conflit, par l'intervention des États-Unis et la cassure de l'entente germano-soviétique, sur la supériorité finale des forces alliées. A la différence de Pétain, il voit large et loin, il est capable de se projeter au-delà des conventions et des déformations d'une éducation, d'un milieu, d'une profession. L'histoire lui a donné raison ; sur le moment, de nombreux Français trouvèrent Pétain d'un plus grand réconfort.

A la cessation du combat, les dirigeants français ajoutèrent bientôt un nouveau choix. Le 25 juin, Pétain s'adresse à ses compatriotes pour les informer de l'entrée en vigueur des armistices. Dans le même souffle, il leur annonce qu'un ordre nouveau commence et les convie à l'édification d'une « France neuve ». « Le gouvernement reste libre, la France ne sera administrée que par des Français. » La réforme de la nation est affaire française, nul besoin d'attendre un traité de paix qui ne saurait tarder.

Le changement de régime ne devait pas nécessairement accompagner le virage de politique extérieure : il était possible de succomber à l'armistice sans faire succomber la république. Chez les nouveaux dirigeants français, les deux choix tiennent ensemble. Il est patent que Pétain et Weygand redoutent la guerre à outrance : ils la voient jeter à bas non seulement l'armée, mais l'édifice social, pour le plus grand bénéfice de leurs adversaires ; l'obsession anticommuniste et, plus généralement, l'obsession de l'ordre sont des mobiles puissants qui charpentent toute l'histoire de Vichy. Il n'est pas douteux non plus que, rapidement, ils entrevoient, à travers les fumées du désastre, la perspective d'une réforme nationale : l'occasion, pour être fructueuse, exige la préservation d'un espace de souveraineté. S'il est aventuré de prêter à ces mobiles une part prépondérante, ils ne furent pas absents de leur choix en faveur de l'armistice.

Dans l'opération qui aboutit au changement de régime, Pierre Laval joue un rôle décisif. Le 23 juin, Pétain l'a fait entrer au gouvernement comme vice-président du Conseil. L'Auvergnat sait la fragilité de sa position dans un milieu où les parlementaires ne sont pas en odeur de sainteté. Pétain n'ayant pas d'idées arrêtées sur la manière de procéder, il s'offrit pour le faire placer sur le pavois par le Parlement lui-même. Entre les deux hommes, à défaut d'affinités, une rencontre d'intérêts dont la suite montrera la force élastique : le second ambitionne de gagner la paix, le premier veut rénover le pays.

Jusque-là, tout s'était joué entre deux ou trois dizaines de responsables politiques et militaires. La réforme des institutions appelle dans le jeu plus de 600 parlementaires, presque toute la représentation de la nation, dont une partie

avait été élue en 1936, et l'autre, le Sénat, était le miroir des campagnes. Ayant fait convoquer les Chambres en Assemblée nationale à Vichy où le gouvernement s'est transporté, Laval se met à la recherche d'une majorité : il s'agit de faire remettre à Pétain les pleins pouvoirs, à charge pour lui de promulguer une nouvelle constitution. Laval emploie toutes les armes de sa rouerie pour attirer, retenir, convaincre ; il fait grand cas de la nécessité d'adapter les institutions aux régimes des vainqueurs pour les amener à une paix modérée. Il ne rencontre pas d'opposition sérieuse, marginalisant sans difficulté des contre-projets qui visent à sauvegarder le rôle du Parlement et les principes républicains. L'hypothèse d'une France sortant de la guerre tout en demeurant républicaine se trouvait écartée : on sautait une deuxième fois dans le noir. Le 9 juillet, l'Assemblée nationale adopte à la quasi-unanimité le principe d'une révision de la constitution. Le lendemain, une forte majorité attribue les pleins pouvoirs à Pétain.

Après les ministres, la majorité des parlementaires cèdent à la facilité. Le choc de la défaite qui ravive une désaffection plus ou moins accentuée envers le régime, la tentation de se décharger sur Pétain des décisions à venir, chez certains le souci de faire bloc pour assurer les plus grandes chances à la négociation de paix, tout pousse à une démission collective, moyennant quelques concessions de forme lâchées par Laval : une allusion à la République, la ratification de la future constitution par les assemblées qu'elle aura créées. Personne, au cours de ces jours, y compris dans la petite minorité de gauche qui a refusé les pleins pouvoirs, ne critique l'armistice ; nul ne met en garde contre l'illusion d'une paix prochaine.

Les parlementaires quittent à peine Vichy que Pétain montrait, par la promulgation d'actes constitutionnels, l'usage qu'il entendait faire des pouvoirs à lui consentis. Le vieux maréchal assumait les fonctions de chef de l'État, s'attribuait la plénitude du pouvoir gouvernemental, désignait un successeur en la personne de Laval. Il ne se privait que d'un pouvoir, celui de déclarer la guerre, lequel nécessiterait « l'assentiment préalable des Assemblées législatives » : la promesse avait été faite par Laval, le 10 juillet, pour répondre aux inquiétudes suscitées par l'état d'esprit anglophobe des nouveaux dirigeants.

Pétain outrepassait les termes de son mandat. Aucune protestation ne se fit entendre, pas même de la part du président de la République, renvoyé dans ses foyers, ou des présidents des deux Chambres, Herriot et Jeanneney.

Le nouveau pouvoir s'avance revêtu du manteau de la légitimité. Au milieu du désarroi général, dans le chaos engendré par la défaite, il a l'immense avantage d'exister, de s'offrir en destinataire aux appels qui montent d'une nation dissociée. Et il s'installe dans un vide politique saisissant : exception faite du PCF, aux capacités infimes, les partis ont disparu de la scène. La voie est libre pour une rénovation nationale dont les directions sont bientôt visibles : épuration administrative, interdiction de la franc-maçonnerie, châtiment des responsables de la défaite, poursuite des communistes et chasse aux gaullistes, dénaturalisation de certains Français, préparation d'un Statut des juifs.

Dès le départ, Vichy dresse contre lui des oppositions, pour l'heure dispersées et repliées. Il engendre aussi des dissidences dans son propre camp, parmi les hommes qui l'ont épaulé jusque-là. Ces premiers vichyssois, si l'on peut dire, s'étaient manifestés à Bordeaux. Ils avaient paru au grand jour à Vichy, faisant campagne derrière Laval et se regroupant sur un texte rédigé par le député Gaston Bergery qui réclamait un ordre nouveau à l'intérieur et, à l'extérieur, la collaboration avec le vainqueur ; ce texte avait reçu l'adhésion de près de cent parlementaires venus de tout l'éventail politique. Plusieurs de ces hommes, emmenés par Bergery et Déat, cherchèrent à mettre sur pied un parti unique, qui devait être leur contribution à l'édification du nouveau régime et leur y assurer une place. Pétain refusant le projet, l'équipe se débanda. Une bonne partie de ses promoteurs, Déat en tête, s'en allèrent à Paris. Avec le soutien de l'occupant, il s'y forma bientôt une fronde multicolore, les uns jugeant la politique intérieure de Vichy trop réactionnaire, les autres trop molle, tous trouvant timide sa politique de collaboration. Avec un gouvernement français en exil, ou un gouvernement signant l'armistice tout en demeurant républicain, ce courant se serait affirmé. Mais l'existence du nouveau régime en a favorisé la naissance et le développement. En tirant de la défaite l'occasion d'un changement des institutions, au lieu de donner la priorité à la sauvegarde

nationale, Vichy suscitait des dissensions sur le contenu de ce changement, dont l'occupant n'aurait plus qu'à tirer parti.

Les Français entrent dans l'ère des allégeances divisées. En cet été 1940, Vichy tient la première place. Ses dirigeants vont de l'avant dans les réformes intérieures alors que rien n'est réglé à l'extérieur et qu'il reste à vérifier les postulats sur lesquels repose leur politique. Il n'est pas douteux qu'ils ont accepté d'autant plus facilement la défaite qu'ils étaient mentalement prêts à modifier l'orientation extérieure du pays et à changer ses structures intérieures. Militairement en retard d'une guerre, ils se montrent, politiquement, en retard de deux guerres, confondant Hitler et Bismarck lorsqu'ils escomptent une paix dure, mais dont la France pourrait se relever, comme elle l'avait fait dans le passé.

Née d'une défaite, la IIIe République mourait d'une défaite. En 1870, le parti républicain, mis en selle par l'échec militaire de Napoléon III, refusa de s'incliner et poursuivit la lutte autant qu'il put. En 1940, le nouveau régime se fonde sur l'acceptation précipitée de la défaite et d'un avenir subordonné. Les fossoyeurs de la République tirent à retardement la leçon de 1870-1871. Pas de guerre à outrance, mère de toutes les Communes. Pas de francs-tireurs, pères du désordre social. Retour à la paix, retour à l'ordre, retour à la France.

CHAPITRE II

Un présent indécis

Heureux le gouvernement dont l'action répond aux vœux des gouvernés ! L'armistice est populaire, le changement de régime n'est pas impopulaire, Pétain apparaît comme un sauveur. Et dans les parties du pays où s'installent les Allemands, les esprits se pacifient avec une surprenante rapidité : l'ennemi botté et casqué découvre une civilité inattendue. La carrière de ce qu'on appellera sous peu le gouvernement de Vichy débute par l'apogée, l'occupation par une heureuse surprise. Les Français se réjouissent de sortir du tunnel de la guerre. Ils entrent, étourdis et à tâtons, dans un autre tunnel, plus long, plus sombre, plus étouffant.

Continuer la lutte ? C'est une médecine pour fortes natures. Seules seraient peut-être disposées à la prendre les populations du Nord, où les combats ont été acharnés et qui n'ont pas eu sous les yeux la dislocation des armées. Mais les millions de personnes qui se sont jetées sur les routes aspirent à la fin de leur errance. Les soldats en débandade attendent de la cessation des combats le terme de leur odyssée et une soustraction à la captivité. Les populations du Midi, submergées sous les uns et les autres, craignent la poursuite d'une lutte qui les exposerait à leur tour. Rien ne paraît tant s'imposer que l'arrêt des combats, la réunion des familles, le retour à la normale.

La défaite sanctionnée par l'armistice est un choc. La consternation est générale, nombreux sont ceux qui pleurent ou ragent. Mais le soulagement est

tout autant indéniable. Mûrissait-il depuis des semaines ? Évoquant en 1943 sa campagne de mai-juin 1940, Saint-Exupéry représentait une France militaire saisie d'« une sorte de terreur intestinale », une France civile décidée à ne pas résister et recevant les Allemands « avec un ouf épouvantable[1] ». C'était pousser au noir le souhait répandu de ne pas prolonger l'épreuve. Edmond Duméril, professeur d'allemand à Nantes, bientôt attaché à la préfecture comme interprète, est un patriote qu'affectent profondément les événements. Pourtant, le 18 juin, au lendemain de l'appel de Pétain à cesser le combat, il écrit dans son Journal : « On dit que certains militaires voudraient encore faire sauter les ponts de la Loire ; à quoi bon ? Il est à souhaiter que les conditions d'armistice soient bientôt acceptées pour éviter de nouvelles destructions[2]. »

Chez certains, l'armistice provoque un mouvement de refus, lequel s'affaisse ensuite dans une amère résignation. De Suisse où il réside, Guy de Pourtalès suit le drame national. Son fils mobilisé est mort ; la nouvelle prendra plusieurs semaines à lui parvenir. Pourtalès déplore l'armistice, flétrit Pétain, place ses espoirs en de Gaulle, auquel il espère que la flotte et l'Empire se rallieront[3]. A la fin de juin, il constate la vanité de ses espérances. Puis, il est choqué par l'attaque britannique ; Mers el-Kébir assied la décision d'armistice dans les esprits et redonne du corps à une anglophobie diffuse. Lorsque de Gaulle lui demande de prendre la tête de la « France libre » en Suisse, Pourtalès décline l'invitation. En dépit de toutes les réticences, la seule chose à faire est de se ranger derrière Pétain. « La France ne doit pas être divisée tant que les Allemands l'occuperont. Il lui faut présenter un front national uni. Dès lors que nos colonies d'Afrique se sont ralliées à Pétain et que la flotte française a été attaquée par les Anglais, l'opposition a perdu la partie[4]. »

Le changement de régime intéresse beaucoup moins les Français que la fin des combats. Assurément, certains l'accueillent avec joie. D'autres y trouvent un adoucissement à leur amertume : un malheur arriverait donc parfois seul ? C'est le premier mouvement de conservateurs qui ne sont pas tous des réactionnaires endurcis et dont beaucoup reviendront. Paul Claudel, parti à Alger dans l'idée que la lutte continuerait, rentre chez lui accablé par l'armistice et ses conditions « effroyables et honteuses (livraison des réfugiés) », avant de se laisser un peu

remonter par ce qui se passe à Vichy. « Ma consolation est de voir la fin de cet immonde régime parlementaire qui depuis de longues années dévorait la France comme un cancer généralisé. C'est fini du Front populaire, de la CGT, des processions le poing levé, des manifestes signés pêle-mêle par les communistes et les catholiques, de l'immonde tyrannie des bistrots, des francs-maçons, des métèques, des pions et des instituteurs. Du moins espérons-le[5] ! ! »

On pourrait élever une pyramide de telles citations, y compris tirées du petit cercle des premiers résistants, tout aussi durs dans la condamnation de la IIIe République. Le régime disparaît dans un discrédit massif, parce qu'il se confond avec un passé de luttes sociales et de divisions politiques qui semblent avoir pavé la voie au désastre. En conclura-t-on que les Français applaudirent à l'enterrement de la République ? Consultés, ils auraient voté, comme en 1871, alors que les Allemands tenaient vingt-cinq départements, pour le parti de la paix. Ils auraient acclamé Pétain, accepté d'introduire plus d'autorité dans une nouvelle constitution, une dictature à la romaine dans l'intervalle. Mais une rupture avec les principes républicains ? Une minorité souhaite la mort de la « gueuse », la majorité admet l'idée d'une rénovation dont nul n'annonce qu'elle rayera les acquis de la Révolution. La figure du nouveau régime est encore floue, le refrain sur l'autorité qui s'enfle tombe dans les oreilles d'une population abasourdie. Et ce refrain sort de la bouche de gens respectés, à commencer par Pétain dont la présence fait tout passer. Or Pétain ne tend pas dans un miroir l'avenir d'un régime qui s'accroche contre toute raison à la politique de collaboration et s'exaspère dans la répression milicienne. En cette heure, les Français lui savent gré d'avoir mis fin aux combats, de vouer son prestige à la patrie défaite, de leur tenir un langage compatissant. Pétain est l'étoile fixe sur l'horizon chaviré, l'homme qui rétablit les points cardinaux : la défaite est sans retour, il faut accepter l'inévitable, reconstruire à neuf.

Rien ne se produit donc de ce qui taraudait l'esprit d'un Weygand. Se détournant des armes, les Français ne se tournent pas contre l'ordre social. Leur réflexe est de crier à la trahison, de désigner des coupables, de battre leur coulpe dans un mouvement de contrition qui rencontre l'interprétation que Pétain leur propose de la défaite[6]. Expérience qui n'est pas unique dans l'Europe

occidentale submergée par les armées allemandes. Les Belges et les Hollandais éprouvent le même flottement, critiquant amèrement le départ de leur gouvernement et se résignant à une accommodation avec le vainqueur[7] : un pétainisme sans Pétain, a-t-on pu dire. Dans l'Angleterre assiégée, de Gaulle éprouve sa solitude. Sur les 15 000 soldats et marins français que le ressac de la campagne de France y a échoués, quelques centaines s'engagent dans les Forces françaises libres ; l'immense majorité choisit le rapatriement dans la France de Vichy. Et parmi la poignée de Français qui prennent le chemin de l'exil, vers l'Angleterre ou les États-Unis, le gaullisme trouvera au moins autant de réticences, d'opposition, voire de farouche hostilité que d'appuis et de partisans.

Tandis que, dans une ville d'eaux, un vieux maréchal monte sur le pavois pour mettre la France à la cure, une partie du pays fait connaissance avec l'occupant. On ne l'accueille pas avec du pain et du sel comme dans certaines régions d'Ukraine, une année plus tard. On ne lui tire pas dessus non plus : les francs-tireurs de 1870-1871 demeurent sans postérité.

Nantes, le 19 juin, midi et demi : Duméril entend un grand fracas et voit arriver les premiers uniformes verts. « Quelles figures contractées et moroses sous les casques bas qui leur donnent un aspect farouche ! Et il se trouve des Français inconscients pour faire la haie et les regarder ! » A la fin de l'après-midi, les cafés sont fermés ; le téléphone a été coupé ; les premières affiches annoncent le couvre-feu et le cours forcé des marks d'occupation. Au centre de la ville, Duméril aperçoit une concentration d'Allemands. « Des civils entourent les soldats et essaient de les interviewer, sans montrer aucune animosité, pendant que les Allemands les photographient[8]. » François Mauriac, qui fait la même expérience dans le Sud-Ouest et parle de spectateurs aux « figures excitées comme pour le Tour de France », exhorte ses compatriotes à la dignité : « Ayez des yeux pour ne point voir[9]. »

Les premiers jours s'étirent dans l'anxiété. L'occupant désigne des otages — selon la formule traditionnelle : parmi les notables — qui rendront compte de

l’attitude de la population. Il réquisitionne à tout-va, laisse derrière lui des locaux souillés et endommagés, parfois des personnes violentées. Les cas d’exactions et de pillages sont assez fréquents. Ils heurtent une population rurale déjà éprouvée par le passage des réfugiés et qui redécouvre l’ancestrale prise de possession, que n’arrêtent ni le seuil des demeures ni les droits de propriété. En Eure-et-Loire, département dont le préfet est Jean Moulin, lui-même brutalisé, le maire de Prasville écrit le 9 juillet : « La police est assurée, le pillage n’a plus lieu par les civils. Mais des convois d’Allemands (militaires) vivent sur le pays — les soldats s’emparent des maisons d’habitation, jettent de la paille dans toutes les pièces pour y dormir —, ils mettent des meubles au-dehors, se servent de toute la batterie de cuisine, sans rien demander — prennent viande, bois, etc. Ils s’emparent du foin, de la paille, de l’avoine pour nourrir les chevaux — ils sont les maîtres absolus […][10]. » Puis, colères et frayeurs s’estompent, au fur et à mesure que les eaux furieuses de l’invasion trouvent un lit régulier. Les autorités allemandes sont les premières soucieuses de reprendre leurs troupes en main. C’est un visage avenant qu’elles souhaitent présenter, celui d’un vainqueur qui porte aide aux réfugiés et rétablit les services essentiels.

Dans les grandes villes, dans Paris déserté par la majorité de ses habitants, l’installation des troupes occasionne moins de gêne. Les habitants découvrent les carrefours hérissés de panneaux en allemand, la croix gammée flottant sur les immeubles, les soldats se pressant dans les commerces et faisant la ronde des monuments. Paul Léautaud, qui a décidé de rester dans sa maison de Fontenay-aux-Roses avec chats, chiens et guenon, voit le premier soldat à l’entrée du Luxembourg : « Cela ne m’a rien fait du tout. Je ne me suis même pas arrêté pour le regarder. » Le lendemain, une de ses amies lui rend visite. « Effondrée, indignée, malade de l’entrée des Allemands à Paris. Ressentant comme une honte, un déshonneur. N’en revenant pas de ma sérénité, de mon indifférence. » Pour Léautaud, la défaite est dans l’ordre des choses ; elle paie tout un arriéré « de bêtises, d’incapacités » ; elle vaudra à la France de dures conditions. Mais l’avenir qui s’ouvre n’est pas tout noir. « Nous avons maintenant une bonne durée de paix devant nous. L’Allemagne sera si forte ! » Et de « fêter la paix » d’une bouteille de champagne et de biscuits à la cuiller[11].

Passé les premiers moments, la population est dans l'ensemble plutôt agréablement surprise. Elle se sent rassurée par la correction des troupes et la diligence des officiers qui s'offrent en recours contre les manquements à la discipline. Dans sa maison de Pernand-Vergelesse, Jacques Copeau note le 20 juin : « Les paysans sont calmes. Heureux d'avoir échappé au danger. Très frappés par la bonne tenue des envahisseurs et la perfection de leur organisation. » Les habitants s'étonnent de ne pas subir le déferlement de barbares qu'ils attendaient. Ils notent l'affligeant contraste que font les épaves des armées françaises avec les vainqueurs. « Ces gens sont heureux. Ils font la moisson », dit l'une de ses relations[12].

Un peu partout reviennent les mêmes propos positifs, accompagnés de jugements peu flatteurs sur les choses françaises. Tendance à laquelle cèdent des esprits non conformistes : « Galtier-Boissière trouve que les officiers allemands ont des visages plus intelligents que les nôtres, nullement bellâtres à monocle, ou traîneurs de sabre. Il a eu ces mots : "Ce sont des hommes intelligents qui ont choisi ce métier, tandis que chez nous ce sont tous des imbéciles"[13]. » De telles réactions avaient percé au lendemain de la défaite de 1870. A témoin ces propos adressés par un Français à l'écrivain allemand Theodor Fontane : « Paris, c'est une énormité. Nous sommes énervés. Voyez notre existence : de l'absinthe au billard, et du billard à l'absinthe. C'est la nation française ! Quelle est la conséquence ? Nous n'avons pas de grands hommes ; nous n'avons pas des idées. Des idées, voilà la cause de votre supériorité[14]. »

Dans leurs premiers rapports, les Allemands notent que la population est « fortement impressionnée par la discipline » de la troupe et que « de nombreux Français expriment leur appréciation au sujet des rapports de camaraderie qui existent entre officiers et soldats[15] ». Sur la supériorité technique et le sens de l'organisation des envahisseurs, les clichés circulent depuis des décennies ; ils connaissent une nouvelle fortune. D'autres tombent soudain en désuétude. Où sont les envahisseurs de 1870, ou même de 1914, lourdement harnachés et traînant derrière eux une forte odeur de cuir et de tabac ? On commente à présent leur jeunesse, leur santé, cette manie du chant qui se donne voix à tout moment,

l'obsession de l'hygiène qui agglomère les soldats autour des points d'eau et semble les débarrasser de l'odeur répulsive de l'invasion.

La haine est généralement absente, et cette absence frappe les observateurs. Dans son précieux récit d'exode, Léon Werth relève que le mot « Boches » a pratiquement disparu, que les femmes ne disent pas les Allemands, mais les soldats, « comme s'il y avait une sorte d'équivalence entre toutes les armées du monde[16] ». Il observe la rapide et facile accoutumance des gens à leur présence. Le 1er juillet, Simone de Beauvoir, de retour à Paris, fait une grande promenade en banlieue dont elle rentre en auto-stop. « Comme l'auto s'est arrêtée près d'un pont, un soldat allemand nous lance d'un camion un paquet de chocolat. Il y en a au bord de la route qui causent gaiement avec de jolies filles. Et le type [le conducteur] me dit : "Il y aura bien des petits Allemands de fabriqués ! J'ai entendu dix fois cette phrase, et jamais elle n'impliquait de blâme : "C'est la nature, me dit le type, il n'y a pas besoin de parler la même langue pour ça." Je n'ai vu de haine chez personne ; seulement des peurs paniques chez les villageois, et quand la peur s'était dissipée, ils en gardaient l'œil rond et reconnaissant[17]. »

En zone libre, où des commissions de contrôle circulent pour vérifier le désarmement des troupes françaises, les Allemands constatent de même qu'ils ne sont l'objet d'aucune haine. Ils enregistrent l'existence de sentiments anglophobes et antisémites, relèvent dans certaines parties de la population le souhait d'une entente avec l'Allemagne. L'espoir général, concluent-ils, est celui du retour à la normale et d'une paix rapide[18].

De même que des Français accueillent avec faveur le nouveau régime, de même il en est, une minorité assurément, pour trouver des vertus à l'ordre allemand. A Paris, le cardinal Baudrillart, malgré une antique germanophobie, craint les communards davantage que les Prussiens. Le 23 juin, il note dans ses Carnets : « En ce moment nous avons besoin des Allemands chez nous pour rétablir un certain ordre[19]. » Certains se réjouissent à haute voix que la France ait trouvé un maître, tel cet homme qu'Yves Farge entend dire en juin 1940 : « Les Français vont enfin apprendre ce que c'est que l'ordre[20]. » A la fin du mois d'août, Guy de Pourtalès, dont la défiance envers les « capitulards de Vichy » ne

cesse de grandir, rencontre un couple de compatriotes. « La discussion a été plutôt vive. Hitler leur fait beaucoup moins peur que Staline. Tout plutôt que le bolchevisme, disent ces deux bourgeois confortables qui tremblent pour leurs sous, leur maison et leur repos. Et tant pis pour la France : elle souffrira (mais la souffrance est bonne et utile) ; elle sera pauvre (mais la pauvreté est un élément de force) ; elle ne renaîtra que très lentement (eh bien, s'il le faut, elle y mettra vingt ans, trente ans, cinquante, qu'importe), mais pas de bolchevisme surtout. Or, si l'Angleterre est victorieuse, ne verra-t-on pas en France revenir Blum, Mandel, les francs-maçons, le Front populaire, les rouges ? […] Plutôt Hitler. Plutôt l'occupation allemande. Donc, vite, vite, la fin de la guerre, dût-elle se terminer par la victoire de Hitler[21]. » Plus carrée et brutale, une femme avait dit à Léon Werth, pendant l'exode, pour le rassurer sur le sort de la France : « Ce sera un protectorat comme le Maroc… On ne sera pas plus malheureux, on travaillera comme avant[22]… »

Le courant porte à la résignation et à l'acceptation ; il transporte l'appel à la discipline et à l'austérité, la désignation de coupables, une autoflagellation répandue. L'étourdissement de la défaite ne s'est pas dissipé, l'impression de la force allemande pèse sur les esprits. Et si les Français, rapidement, sont de plus en plus nombreux à souhaiter la victoire de l'Angleterre, c'est en gardant de sérieux doutes sur les chances de réalisation de ce souhait. Où sont les âmes fermes en été 1940 ? Rares sont les esprits qui vont à contresens de cette résignation amère ou morose, souvent veinée d'espoirs en un avenir possible dans une Europe allemande et d'illusions sur les intentions de Hitler. Lettres et journaux d'écrivains fort dignes restituent ce climat, sans qu'il soit besoin de convoquer Drieu La Rochelle, se félicitant de la carrière que la défaite ouvre à son ressentiment[23], ou Jacques Chardonne, écrivant le 26 juin 40 : « Je n'aime pas plus les Allemands qu'avant, ni leur régime, et je crois qu'il ne pénétrera guère en France. Je ne les aime pas, mais je me résigne… Leur occupation est d'une décence remarquable. Ils désirent, je pense, une France amie. Et telle me paraît être la politique du gouvernement Pétain. Telle est aussi la mienne, car je ne suis pas un doloriste malgré tout, et je n'appelle pas sur nous des maux gratuits[24]. »

Mais un François Mauriac, qui a pris position contre le franquisme dans la guerre d'Espagne, au prix d'un conflit douloureux avec ce catholicisme conservateur dont il est issu ? Le 25 août, Henri Guillemin l'entend dire à propos de De Gaulle : « Purement symbolique, son refus. Très beau, mais inopérant[25]. » Choqué par la défaite, révulsé par Mers el-Kébir (« M. Winston Churchill a dressé pour combien d'années, contre l'Angleterre, une France unanime[26] ! »), Mauriac cherche sa voie. Le 25 juillet, il écrit : « Nous sommes tellement ballottés, que nos sentiments changent d'un jour à l'autre. Et sans doute la sagesse serait de se taire, en attendant que notre destin prenne figure. » L'opinion qu'il exprime illustre, en effet, son ballottement. « Rien ne pourra se fonder en France, tant que nous ne serons pas redevenus libres. Tout ce qui se fait, grâce à la présence de l'étranger, sera balayé : voilà ma vraie pensée. C'est le sort des idées de droite, chez nous, même les plus justes, les plus sages, de ne jamais triompher que grâce aux malheurs de la patrie. Le lieu commun des "fourgons de l'étranger" est hélas une vérité historique… Et pourtant, nous ne pouvons rien faire aujourd'hui qu'une politique de collaboration, dans la mesure du possible. Mais je doute que la condition essentielle qui serait d'avoir un gouvernement respecté par les Allemands, soit remplie par nos chefs actuels… Hélas[27] ! »

Et Gide ? Accablé par la déchéance de la France, il est ému par le spectacle de la victoire allemande au point de ressentir de l'admiration pour Hitler, sans s'aveugler sur sa nature calamiteuse, et de se demander s'il ne sera pas l'artisan d'un ordre meilleur, tout en sachant que le régime nazi nie les valeurs auxquelles lui-même tient le plus[28]. De ses compatriotes, il a une vision peu flatteuse : « Si la domination allemande devait nous assurer l'abondance, neuf Français sur dix l'accepteraient ; dont trois ou quatre avec le sourire. » Et de formuler une ligne de conduite qu'il ne sera pas seul à observer : « Composer avec l'ennemi d'hier, ce n'est pas lâcheté, c'est sagesse ; et d'accepter l'inévitable. […] A quoi bon se meurtrir contre les barreaux de sa cage ? Pour souffrir moins de l'étroitesse de la geôle, il n'est que de se tenir bien au milieu[29]. »

Comme Mauriac, Jacques Copeau roule dans sa tête des pensées mal assurées. La guerre était inévitable, les Français ont sauvé l'honneur ; une

victoire aurait récompensé un régime néfaste. Mais la défaite, si elle donne l'occasion de reconstruire sur de nouveaux frais, ne met-elle pas à la merci du vainqueur ? Comme Gide, Copeau s'interroge sur les intentions de ce dernier (« L'Allemagne ne verra que son intérêt à entretenir nos divisions et à favoriser nos erreurs. A moins que pour sa politique mondiale elle ait besoin d'une France forte et saine ») et zigzague d'un bord à l'autre de sa réponse (« Hitler va-t-il nous étonner par sa magnanimité, saisir l'occasion de se montrer grand[30] ? »). Et de spéculer sur une paix de conciliation à laquelle la France devrait répondre en se purgeant des « vieilles rancunes historiques » et en abandonnant toute idée d'« hégémonie militaire et politique[31] ».

Alain, le chantre de l'individualisme démocratique et de la défiance envers les pouvoirs, subit lui aussi la fascination de Hitler et se met à la lecture de *Mein Kampf*, ce qui le conduit à écrire le 23 juillet 1940 : « Pour moi, j'espère que l'Allemand vaincra car il ne faut pas que le genre de Gaulle l'emporte chez nous[32]. » Même Jean Paulhan, le pape de la *NRF*, tôt engagé dans la résistance, ne peut se soustraire entièrement au flottement si caractéristique de l'été 40. Il souhaite la victoire anglaise, sans trop y croire, et il admire de Gaulle, tout en trouvant que Pétain, dont il se défie, a du bon. « J'aime bien de Gaulle et ses discours. Mais l'œuvre de Pétain, dans ses grandes lignes, peut être utile. (Et que Dieu sauve les Anglais)[33]. » Comment un Jean Guéhenno ne souffrirait-il pas de son isolement[34] ?

Tandis que la majorité des Français fait le dos rond, en zone occupée d'aucuns font bonne figure à l'envahisseur. Dans toutes les traverses de la vie sociale, des comportements apparaissent, qui vont au-delà de l'adaptation minimale requise par les circonstances. Certains croient à la nécessité, d'autres à la vertu d'une franche accommodation, tandis que d'autres encore assouvissent une soif de revanche ou de vengeance.

Les industriels qui travaillaient pour la défense nationale reçoivent la visite d'officiers venus passer des commandes militaires. Le premier contact est

d’ordinaire raide et ponctué de menaces, avant de s’achever par une mise en demeure. L’acceptation vient assez facilement : les industriels sont préoccupés par une reconversion qui s’annonce douloureuse ; seul les retient le souci d’une désapprobation par le gouvernement. Schneider déclare qu’il ne refuse pas de prendre des commandes dans l’intérêt de ses ouvriers ; mais il préférerait fabriquer des locomotives plutôt que du matériel de guerre ; pour celui-ci, que les Allemands obtiennent l’autorisation de l’État français. Une commande est bientôt mise à exécution, des presses lourdes qui seront utilisées pour fabriquer des bombes d’aviation. Comme le note l’officier allemand, le directeur de Schneider sait bien qu’avec ce genre de presses on ne fait pas des machines à écrire. Mais il n’a pas d’objection contre cette commande qui « passera inaperçue du gros des ouvriers[35] ». D’autres industriels sont plus empressés. Le directeur de Gnome et Rhône est non seulement prêt à fabriquer des moteurs complets d’avions, mais il propose d’aller quérir lui-même l’autorisation du gouvernement[36].

Alfred Pose est le directeur général de la Banque nationale pour le commerce et l’industrie (BNCI), l’une des grandes banques du pays. Souhaitant rouvrir ses guichets sans perdre de temps, en quoi il rejoint les vœux de l’occupant, il s’en va, muni d’un laissez-passer, ranimer les succursales à travers la zone occupée. Ayant sollicité l’autorisation de se rendre en Alsace-Lorraine, il écrit, au retour, à son interlocuteur de l’administration militaire : « J’ai pu me rendre compte de la position exacte de la question bancaire dans ces provinces et, la Dresdner Bank nous ayant approchés, donner des instructions en vue d’engager avec elle des conversations que j’aurai certainement à reprendre soit à Paris, soit en Allemagne[37]. » Pose a décidé de vendre les succursales d’Alsace-Lorraine avant que la conclusion du traité de paix, avec ses amputations prévisibles, n’en diminue encore la valeur. Manifestement décidé à amadouer les vainqueurs, il propose au fonctionnaire de l’administration militaire chargé du secteur bancaire de mettre à sa disposition le département d’études financières et économiques de sa banque[38]. Cependant que son adjoint fait le tour des services d’occupation pour que nul n’ignore que la BNCI est prête à « la plus intense collaboration avec des banques allemandes[39] ».

Toutes les entreprises n’ont pas la surface de la BNCI. Presque toutes ont le souci d’éviter un dépôt de bilan, fût-ce en allant chercher l’argent là où il se trouve. Le fournisseur du matériel de bureau de l’ambassade d’Allemagne, qui avait perdu son client en septembre 1939, se rappelle obligeamment à son bon souvenir : « Nos services sont à même de répondre à toutes vos demandes concernant les machines à écrire, machines à calculer et appareils duplicateurs, comme par le passé[40]. » Une agence de traductions, soucieuse de faciliter les échanges de ces pauvres étrangers avec la population indigène, informe le commandement militaire qu’elle effectue « toutes traductions en toutes langues et notamment du français en allemand et *vice versa*, dans les délais les plus rapides et au meilleur marché de Paris[41] ». D’autres entreprises sont anxieuses de n’encourir aucune suspicion. Le 13 août 1940, la direction de la société Félix Potin licencie un cadre féminin qu’elle emploie depuis quarante-deux ans. La dame est juive, cela est bien regrettable ; mais, « si nous conservions des israélites parmi notre personnel supérieur, les Allemands mettraient la main sur notre maison[42] ». A cette date, les autorités d’occupation, pas plus que Vichy, n’ont pris de mesures contre les juifs.

Les ouvriers n’ont pas de raisons, *a priori*, de marquer le même empressement. Les Allemands, se rappelant les grandes heures du Front populaire, s’attendaient à rencontrer de l’hostilité, voire une résistance passive. Or, ceux qui avaient pris la route de l’exode reviennent en zone occupée, comme ces ouvriers de Renault croisés par Maurice Martin du Gard : « On va travailler pour les Boches, mais quoi ! il faut vivre[43]. » En automne 1940, un rapport allemand souligne que les ouvriers avaient montré un « frappant » désir de reprendre le travail, y compris dans des usines tournant pour l’Allemagne, en raison de leur crainte du chômage[44].

Dans le monde de la culture, même souci de retour à la normale et, chez certains, même zèle à se faire bien voir. Le 9 juillet, Léautaud, qui travaille au Mercure de France, entend son directeur lui faire l’article pour « une idée merveilleuse » : « une édition, à prix abordable pour tout le monde, de la partie biographique de *Mein Kampf* d’Hitler, pour montrer les origines, le développement du grand homme[45] ». De la zone libre où il se trouve, Bernard

Grasset fait des pieds et des mains pour revenir à Paris, non sans demander l'assurance que l'occupant n'exercera pas de représailles en raison d'ouvrages antérieurs (le malheureux regrette d'avoir publié Strasser, l'ennemi intime de Hitler) et qu'il s'abstiendra de donner des ordres de publier. Par des intermédiaires, il fait savoir qu'il a les idées saines. Au journaliste allemand Friedrich Sieburg, il assure avoir « de l'autorité un sentiment très voisin de celui qui inspire les actes » du gouvernement du Reich et « le même mépris pour ce régime qui a conduit la France à l'abîme ». Tandis qu'à Alphonse de Chateaubriant, un homme en cour dont il voudrait publier le nouvel hebdomadaire, *La Gerbe*, il indique, la main sur le cœur : « Vous savez, mon cher Chateaubriant, que je suis un Français authentique, sans nul de ces alliages malsains que l'Allemagne condamne à juste titre. […] Si haut que l'on remonte dans les deux branches on ne peut trouver un Juif ou une Juive. La chose est peut-être utile à préciser[46]. »

L'empressement descend des éditeurs chez les libraires. Le 27 août, des policiers français accompagnés de policiers allemands saisissent les livres antiallemands portés sur une liste, première mouture de la « liste Otto ». Lisons le rapport allemand : « Les propriétaires des magasins ont livré sans réticence les livres qu'on leur réclamait. En outre, beaucoup d'entre eux ont mis à notre disposition d'autres ouvrages au contenu antiallemand qui ne figuraient pas sur la liste […][47]. » La complaisance pour certains et, chez d'autres, le souci de ne courir aucun risque mâchent la besogne de l'occupant.

Lorsque Goebbels visite Paris le 1er juillet, Serge Lifar lui fait les honneurs de l'Opéra. Apparemment séduit par le ministre au pied bot, le danseur étoile veut le convier au spectacle de rentrée. Il prie donc l'ambassadeur Abetz de lui transmettre l'invitation. « Au cours des dernières années, je me suis consacré à l'étude des questions ayant trait à la danse et à son histoire, et j'espère pouvoir bientôt présenter à M. le Docteur Goebbels mes considérations sur les perspectives qui s'ouvrent à la danse en Allemagne. » Lifar se verrait bien Führer de la danse européenne. A l'ambassade, sa lettre suscite de l'inquiétude : ne serait-ce pas un juif ? Enquête faite, on respire : Lifar est d'origine russe. Goebbels ne pourra revenir à Paris, qu'à cela ne tienne : le danseur se produit à

l’ambassade le 3 septembre devant un parterre d’officiers supérieurs qui fêtent von Brauchitsch, le chef de l’armée de terre, le vainqueur de la campagne de France[48].

Dans le monde politique, les partis font le mort. Seuls les communistes montrent quelque activité. Mais les descendants des communards ont laissé les grands ancêtres au Père-Lachaise. *L’Humanité* clandestine désire si fort revenir à la lumière que son numéro du 19 juin reproduit le communiqué militaire allemand du jour, à l’égal des organes de presse qui paraissent avec la bénédiction de l’occupant[49]. A d’autres occasions, elle appelle à la fraternisation, ainsi le 4 juillet : « Il est particulièrement réconfortant, en ces temps de malheur, de voir de nombreux travailleurs parisiens s’entretenir amicalement avec les soldats allemands, soit sur la rue, soit au bistro du coin. Bravo, camarades, continuez, même si cela ne plaît pas à certains bourgeois aussi stupides que malfaisants. »

Si les partis ont disparu, il ne manque pas d’hommes politiques pour aller aux nouvelles. Au beau milieu de gens qui seront l’ornement du Paris de la collaboration, un futur résistant : Loustaunau-Lacau qui, dans ses Mémoires, rapporte qu’il s’évade le 16 août 1940 avant de gagner Vichy. Le 17 août, en tout cas, il écrit à l’ambassade d’Allemagne pour demander rendez-vous : « Je suis prêt à former avec mes amis un nouveau gouvernement dans le cadre de cette doctrine qui, comme vous le savez, s’apparentait étroitement aux conceptions des États totalitaires. » Affirmant avoir l’appui de Pétain, il veut s’informer des intentions du vainqueur : s’il s’agit de conclure une paix honorable, il est prêt à collaborer ; sinon, il rentrera dans le rang et le silence[50].

Quelques-uns sont, depuis l’avant-guerre, au-delà des prises de contact, et c’est par des applaudissements qu’ils accueillent la victoire allemande. Ainsi font les dirigeants séparatistes, bretons ou alsaciens, les premiers, condamnés à mort pendant la drôle de guerre et réfugiés en Allemagne, revenant dans les fourgons de l’occupant, les seconds étant libérés par lui des prisons françaises. Ainsi font encore des antisémites, qui en sont venus à placer la lutte contre les juifs au-dessus de la défense de la nation. Le 3 août 1940, l’un d’eux, qui se présente comme un ouvrier et un compagnon de lutte d’Henry Coston, écrit à

Julius Streicher, l’un des antisémites les plus forcenés du Parti nazi : « Monsieur, c’est avec excuse et pour des raisons dépendantes de ma volonté que j’ose solliciter auprès de vous un moyen qui me permette d’être en relation avec les groupements allemands qui font lutte contre le Judaïsme. » Après avoir fait état des services rendus à la cause, il poursuit : « Aujourd’hui je bénis la victoire de votre peuple parce que je sais que cette victoire est civilisatrice, et surtout elle devient pour le peuple de France la guérison de sa plus virulente maladie : l’ignorance de la question juive… et maçonnique ! Ancien combattant, je connais l’horreur des combats. Je pensais aux nobles victimes qui tombaient là-bas… Le meurtre entre Aryens pour les profits juifs… Si nous avions gagné cette guerre, la race aryenne celtique serait devenue européennement négroïde complètement, c’est-à-dire indigène de juif. » La lettre finit par « Je suis hitlérien[51]. »

Les Français se recroquevillent comme dans une coquille. La volonté de lutte fait défaut, les esprits flottent. Plus tard, cet été passera pour un temps où tout était possible, le meilleur comme le pire. En septembre 1942, Bousquet, le chef de la police de Vichy, rendant visite à Daladier emprisonné, lui rapporte son expérience de la défaite : « Flot de soldats en retraite déguenillés, désarmés, pillant les villages. Arrivée de l’armée allemande, ordonnée, disciplinée, puissante et correcte, d’où la sympathie des populations françaises. La France eût été facilement acquise à la collaboration avec l’Allemagne à ce moment-là d’après lui[52]. » A l’opposé dans ses choix, Guéhenno note le 12 décembre 1941 : « L’opinion, il y a un an, molle et lâche, était prête à tout. Vichy et Berlin ont si bien fait ensemble que le pays tout entier a désormais le sentiment de sa servitude[53]. »

Au début de l’automne 1940, le changement d’atmosphère est sensible. Les rapports, de tous côtés, enregistrent l’hostilité qui grandit envers l’occupant et l’espoir qui se répand d’une victoire britannique. Cette tendance massive, sans

être générale, ne met pas fin à la confusion des esprits et laisse respirer un large souci d'accommodation.

En Suisse, Pourtalès note, le 19 octobre 1940, après avoir parlé avec Ramuz : « Nous avons […] à peu près les mêmes réactions : étonnement attristé du retournement subit après l'armistice, fin du libéralisme traditionnel, guerre aux Juifs ; Pétain a tout misé sur la carte allemande, se croyant certain de la voir gagner. Et voici qu'on se demande : gagnera-t-elle ? Ramuz m'a dit cette triste parole : “Je ne reconnais plus le visage de la France”[54]. »

CHAPITRE III

Le passé présent

Pourquoi n’y eut-il pas de refus massif et immédiat de l’armistice, d’hostilité envers le gouvernement qui le signe, d’opposition à la politique qu’il entame ? Pourquoi ce flottement répandu, y compris vis-à-vis de l’occupant, auquel certains s’adaptent avec zèle ? Que la défaite soit un choc, et la conduite des Allemands une heureuse surprise, cela se comprend. Mais cette idolâtrie de l’antique maréchal, cette inclination répandue à espérer un retour rapide à la normale et, pour certains, un arrangement, sinon une entente avec le vainqueur, ces hésitations sur la nature du régime nazi ? A croire que les Français avaient grande lassitude de se battre, grande peine à voir l’ennemi en face, grande soif de repli et de consolation.

Contre l’Allemagne nazie, ils avaient les meilleures raisons et la plus belle occasion de se retrouver. Ici pouvaient converger la germanophobie de la droite nationale, le libéralisme du centre, l’antifascisme de la gauche, l’antiracisme et l’antipaganisme du monde catholique. La convergence, il est vrai, avait paru s’opérer en 1939. Les Français avaient resserré les rangs, comme l’attestait la popularité de Daladier, soutenu de presque partout, l’Église y compris. Une atmosphère d’union nationale s’étendit sur le pays, et des mesures comme le Code de la famille ou la loi Marchandeau, qui réprimait le racisme et l’antisémitisme, signalent une volonté de redressement et le refus de laisser attenter au pacte national. En septembre 1939, l’opinion se tenait derrière le

gouvernement et si, après quelques mois, une certaine lassitude se fit jour, l’attaque allemande avait raidi les esprits[1].

Les lendemains de la défaite font voir ce qu’il y avait de fragile dans ce resserrement. Sans doute l’événement est en lui-même assez traumatisant pour forcer l’idée que, plutôt qu’une bataille perdue dans une guerre qui continue, il marque la fin d’un monde et le début d’un autre. Mais il n’aurait pas prêté à pareille lecture si, dans l’esprit public, n’avaient continué à fermenter, sous l’accord de la drôle de guerre, les malaises de la décennie précédente, lesquels, à présent, font balancer sur le parti à prendre et rendent acceptable à beaucoup la priorité de la reconstruction sur la libération. Le refus de la défaite et la résolution de se battre supposaient des valeurs communes, une volonté de sacrifice pour leur préservation, la conscience d’une fraternité nationale. Ils exigeaient de ne pas s’illusionner sur le compte de l’ennemi, de garder espoir et confiance dans l’allié, de rester solidaire des peuples d’Europe menacés par l’hégémonie nazie. Ils demandaient d’avoir l’imagination tragique de l’avenir plutôt que l’obsession du passé et de la compassion pour soi-même, avec les espoirs bon marché que cette compassion pouvait alimenter.

En août 1914, un homme passé maître dans la division des esprits, Charles Maurras, avait écrit : « L’intensité de notre lutte extérieure dépendra toujours, dans quelque mesure, de la profondeur de la paix que nous aurons fait régner entre nous[2]. » Comment faire bloc et tenir tête à l’ennemi quand la méfiance sépare des compatriotes, quand ils diffèrent sur les fondements de la cité, quand ils doutent de la place et de la mission de leur pays dans le monde ? A tous égards, la traversée des années 30 avait mis à mal la cohésion de la société française, réveillant d’anciens clivages et les compliquant de nouveaux affrontements. La crise était inédite et profonde, parce qu’elle atteignait simultanément les équilibres sociopolitiques du pays et ses positions internationales.

Depuis le XIXe siècle, la France se signalait par l'allure nonchalante de sa modernisation, qui avait favorisé le maintien d'une société relativement stable, reposant sur une importante paysannerie et des classes moyennes étoffées. Or les séquelles de la Grande Guerre ont ébranlé cette stabilité[3]. L'exode rural, qui s'amplifiait, étendait les banlieues et gonflait un prolétariat habité par un fort sentiment d'exclusion. La dépréciation du franc, puis la grande dépression désécurisaient et appauvrissaient la bourgeoisie : le nombre des domestiques se réduit de plus d'un quart entre 1911 et 1936. L'unification du marché et la circulation des idées désagrégeaient les modes de vie hérités et desserraient l'emprise des autorités traditionnelles ; l'Église découvrait soudain, grâce aux travaux de Gabriel Le Bras et du chanoine Boulard, une France païenne, à tout le moins en voie de déchristianisation, en particulier dans les couches ouvrières et la jeunesse urbaine. Enfin, l'arrivée de nombreux étrangers, dont le nombre doubla presque entre 1921 et 1931, introduisait un élément de concurrence et une inquiétude sur l'identité nationale.

On conçoit que pareilles tendances aient heurté les mentalités passéistes et vivifié les aspirations restauratrices de ces môles de résistance à la modernisation que formaient l'aristocratie, les notables ruraux, l'Église catholique, une partie du patronat. Mais elles inquiétèrent également les « couches nouvelles » sur lesquelles s'était édifiée la IIIe République : petits indépendants et membres des professions libérales, tenants d'une France équilibrée et de l'ascension sociale modérée, qui se prenaient à voir dans l'avant-guerre un âge d'or et se mirent à réclamer des mesures de protection ou de fermeture professionnelle. La situation conduisit certains d'entre eux à une mobilisation politique dans les ligues ; elle se concilia chez beaucoup avec la fidélité à des choix sagement républicains, tout en entretenant une source de malaise et de nostalgie sur laquelle Pétain pourrait tirer après la défaite.

Cette peur du changement social se trouva fortifiée par l'évolution politique. Instable tant qu'on veut au niveau gouvernemental et marquée par de forts antagonismes idéologiques, la IIIe République, avant 1914, favorisait du moins le *statu quo* social. Or l'après-guerre, en portant au premier plan les questions économiques et financières, fit se multiplier les appels à un État dont l'aide

apparaissait en proportion plus précieuse, et plus importante la maîtrise. En 1924 et en 1932, l'arrivée des radicaux au pouvoir avec le soutien parlementaire des socialistes suffit à provoquer d'importants remous à droite. La victoire du Front populaire déclencha des réactions bien plus fortes encore, dès lors qu'elle faisait surgir la menace d'un changement de système et qu'elle se doublait d'un mouvement social sans précédent. Après coup, il est aisé de constater que le régime ne fut sérieusement mis en danger ni d'un côté ni de l'autre. L'expérience n'en avait pas moins accru la désaffection à l'égard de la république parlementaire et opéré des déplacements en profondeur : régression de catholiques vers le socle antilibéral et antimoderne de leur culture, de libéraux vers l'élitisme originel et la méfiance envers le suffrage universel de leur doctrine, et même relâchement chez des républicains bon teint de l'adhésion aux libertés démocratiques[4].

Le système politique restait debout, mais l'atmosphère qui l'enveloppait se plaçait sous le signe de valeurs qui s'éloignaient des siennes[5]. L'anticommunisme, jusque dans les rangs du Front populaire, devenait une passion répandue, sinon dominante[6] : le communisme qui cumulait les menaces, pour les institutions, pour l'équilibre social, pour la religion, pour la sécurité du pays… Le libéralisme, dont l'optimisme se trouvait démonté par la grande dépression, subissait une forte décote, à laquelle n'étaient pas insensibles certains de ses partisans. L'individualisme perdait pied sous la vague des projets d'organisation du social, d'inspiration technocratique, planiste ou corporatiste, et des imaginaires de la communauté, resucée des vieux courants conservateurs ou boutures non conformistes sur le terreau chrétien. Ajoutons-y les pensées hygiénistes, natalistes, populationnistes, eugénistes qui, proliférant sur l'angoisse de la baisse de natalité, habituaient à penser en termes de corps social et de cure collective[7]. Alexis Carrel, par un ouvrage immédiatement fameux (*L'Homme, cet inconnu*, 1935), donnait du renfort à ce courant. Et Giraudoux en était très proche lorsqu'il plaidait pour une reconstruction à la fois hygiéniste et urbaniste du pays : la France assainie par une « politique raciale », embellie par des parcs, des fêtes et des expositions, rassemblée autour de grands spectacles[8]. Autant de pensées qui privilégiaient l'intervention des élites, savants, experts ou autorités

« naturelles », et qui gonflaient une large réaction contre l'individu au nom des exigences collectives et des solidarités indivises.

L'expérience politique des années 30 laissait dans son sillage un état d'esprit contrasté. A droite, elle avait sédimenté des ressentiments dont l'historien Marc Bloch, en mai 1940, alors qu'il est aux armées, constatait l'importance. Relevant « l'abîme de préjugés qu'une certaine bourgeoisie creuse entre elle et les gens du peuple », il ajoutait : « Nous ne nous sommes, je le crains, ni les uns ni les autres, fait une image assez forte de la réaction invraisemblablement puissante, tenace et unanime qu'a provoquée, chez ces gens-là, le Front populaire. Il faut retenir cette date, presque à l'égal des journées de juin [1848], comme un des grands moments de l'histoire de France[9]. » Quelques semaines encore, et Bloch mesurerait la pertinence de sa comparaison, le ralliement au sauveur, alors Louis Bonaparte, à présent Philippe Pétain.

A gauche, le Front populaire laissait en héritage une déception qui se marque dans un retrait de l'engagement, en particulier des syndicats, dont les effectifs s'effondrent en 1938-1939. La reprise par le gouvernement Daladier d'une bonne partie des acquis de 1936 et la nouvelle division des partis ouvriers, consommée après le pacte germano-soviétique qui désorienta beaucoup de communistes et donna un coup de massue à l'antifascisme, achevèrent d'installer un climat de désillusion, qui doit être pris en compte au même titre que les ressentiments à droite, parce qu'il va peser sur les réactions des couches ouvrières jusque vers 1943, départ d'une nouvelle vague de mobilisation. Ressentiment d'un côté, démoralisation de l'autre, et à la veille de la guerre chez beaucoup, parfois les mêmes, une aversion profonde pour la lutte des partis, renforcée par le spectacle de la tragédie espagnole, qui nourrissait une vive aspiration à l'unité nationale, sur laquelle s'élèvera la colonne de Pétain.

A la crise intérieure s'était conjuguée la crise extérieure, donnant au pays une situation peu enviable. L'Angleterre, dont la position internationale était également menacée, connaissait une situation intérieure plus stable. Les autres puissances européennes étaient des dictatures, dont certaines, comme l'Italie et surtout l'Allemagne, ajoutaient à des moyens de puissance croissants un soutien populaire qui allait grandissant. La France, divisée à l'intérieur, affrontait au-

dehors un défi à la fois aigu et global. L'Allemagne nazie se libérait à grande vitesse des entraves de Versailles, tandis que les ambitions de l'Italie s'affirmaient en Méditerranée et que le Japon s'étendait en Extrême-Orient : jamais la menace n'avait été aussi générale, suspendant le risque de tout perdre. Or les moyens de faire face apparaissaient fragiles, sinon dangereux. La SDN montrait son impuissance face à l'agression du Japon en Mandchourie, puis de l'Italie contre l'Éthiopie. Les alliances soulevaient des interrogations : menacés par l'expansionnisme allemand et italien, les petits alliés de la France semblaient plus dangereux qu'utiles. Et l'établissement de nouveaux liens créait des divisions profondes, l'Italie fasciste étant anathème pour la gauche, surtout après l'agression contre l'Éthiopie, l'URSS pour la droite, dès lors que se profilait la victoire du Front populaire. L'Angleterre restait un appui, mais de quelle solidité ? Sa politique d'équilibre, qui la conduisit à signer un pacte naval avec Hitler en juin 1935, fit grincer les dents à beaucoup.

La politique étrangère, dans ces années, s'imposa à l'attention des Français. Les coups de force hitlériens faisaient la une des journaux, et les images des guerres d'Éthiopie et de Chine, pour ne pas parler de la guerre d'Espagne, alimentèrent une anxiété diffuse, qui avait percé dès le début de la décennie, lorsque l'idée d'un nouveau conflit vint hanter les esprits et creuser la « dépression pacifiste » où allait se paralyser le nationalisme français[10]. C'est que la Grande Guerre avait laissé des marques profondes. L'armée des disparus étendait une ombre de plomb, et la cohorte des invalides mettait sous les yeux les cicatrices d'un conflit dont les associations d'anciens combattants entretenaient la mémoire. Si la combativité était loin d'avoir disparu, une anxiété pacifiste, un « à quoi bon » qui portait à la résignation plus qu'au sacrifice, faisait une sorte de basse continue dans l'esprit public. Pendant la drôle de guerre, les Français acceptèrent l'épreuve en ayant le souci qu'elle coûte le moins possible et qu'elle se termine rapidement.

Tout au fond, il y avait l'essoufflement d'une grande puissance qui ressentait son affaiblissement, démographique comme économique, et redoutait le déclassement. Il avait fallu une coalition européenne et deux décennies de guerre pour abattre la France révolutionnaire, puis napoléonienne. En 1870, la Prusse

suffit à la tâche, et, en 1914, il fallut une coalition mondiale et quatre ans de combats acharnés pour vaincre l'Allemagne. Sans doute la France trouva-t-elle, après 1870, une compensation dans l'agrandissement d'un Empire qui atteint son zénith en 1919. Mais cela ne pouvait faire oublier le rétrécissement des moyens, encore moins cacher cette évidence que la victoire avait été due au concours d'alliés de poids et que le traité de Versailles ne pouvait faire davantage que de différer la remontée en puissance du vaincu. Restait, dès lors, le choix entre une politique d'abaissement permanent, dont il apparut vite que la France n'avait pas les moyens, et une politique de conciliation qui, menée conséquemment, aurait risqué de la transformer en satellite. Pour faire sentir aux deux pays l'intérêt d'une coopération, il aurait fallu que les États-Unis et l'URSS pèsent sur la politique européenne. Faute de quoi l'Allemagne, comme le Japon de son côté, fut encouragée à utiliser le créneau historique ouvert par l'abstention des deux superpuissances potentielles pour se lancer à la conquête d'une hégémonie européenne qui devait lui fournir la base pour un rôle de superpuissance mondiale.

Redressée dans la décennie qui suivit l'armistice, la courbe de la puissance française était repartie vers le bas, pour trente ans, contribuant à envoyer par le fond trois régimes. Dans les années 30, les Français vivaient la pénible situation d'une puissance conservatrice qui avait plus à perdre qu'à gagner à une nouvelle guerre et qui, du coup, balançait entre la conciliation et la fermeté. Ce qui en résultait, le cinéma de la fin des années 30 le reflétait en laissant transparaître dans sa représentation du monde extérieur « un scepticisme fondamental et une crainte profonde devant les périls croissants[11] ».

Il est d'autres indices de ce sentiment d'affaiblissement, à commencer par la sensibilité aux modèles étrangers. Une bonne partie des intellectuels français portèrent, dans l'entre-deux-guerres, sur les nouveaux régimes de l'Europe un regard fasciné, quand ils ne s'en allaient pas en pèlerinage à Rome, Moscou ou Berlin. La France était décrépite, son message désuet ou inadapté, le neuf se trouvait ailleurs. L'illustre à sa façon la réception de la gestuelle politique qui marqua le paysage politique de ce temps : le bras tendu emprunté à l'Italie et à l'Allemagne, le poing levé reçu du Parti communiste allemand qui l'avait

inventé pour répondre au salut nazi ; des reprises qui signalaient l'abaissement des barrières nationales, ou leur perméabilité à des émotions, des valeurs, des positions communes.

Autre indice, le resserrement dans la définition de l'identité nationale, l'aspiration au recentrement sur une France entendue étroitement, quasi ethniquement. La xénophobie et l'antisémitisme, tendances anciennes, avaient repris de la vigueur, n'épargnant presque aucun secteur[12] : quoi de plus parlant que son irruption chez des écrivains comme Morand, Giraudoux, Jouhandeau ou Céline ? Un observateur averti, le père Bonsirven, notait en 1936 : « Presque partout règne un antisémitisme latent, à peu près inconscient, fait de défiance, de répulsion, de préjugés[13]. » Cet antisémitisme servait d'autant plus facilement de marqueur d'identité, par la négative, qu'il avait à disposition les registres connus de la tradition chrétienne, de la xénophobie, de l'opposition à la République, et qu'il pouvait y combiner des motifs tirés de la situation internationale : se répandit ainsi l'image du juif belliciste, prêt à sacrifier la France pour la défense de sa race, de ses intérêts, ou de Staline.

Cette hésitation et cette incertitude, pour ne pas dire cette paralysie, qui prenaient racine dans la double crise du pays, elles se retrouvent dans la vision peu mobilisatrice que les Français avaient du danger nazi. Le nationalisme traditionnel et le souvenir récent de la longue guerre avaient pourtant lourdement chargé l'image du pays voisin. Les antinomies du droit et de la force, de la civilisation et de la barbarie étaient incrustées dans les esprits, avec tout un arsenal de clichés : la lourdeur des Allemands, leur grégarisme, l'esprit de soumission, la sentimentalité, et aussi la vitalité, les capacités de travail et d'organisation. Des clichés qui avaient d'autant plus de force et de rigidité que l'expérience directe du pays voisin demeurait rare. Même la connaissance érudite marquait le pas : dans l'enseignement supérieur, le nombre de spécialistes français de l'Allemagne était trois fois moindre que celui des spécialistes allemands de la France[14].

L'image de l'Allemagne bénéficia un peu des efforts de rapprochement déployés par la gauche, une minorité de catholiques et quelques industriels après Locarno[15]. Mais dès 1930, et surtout après l'arrivée au pouvoir des nazis, elle se noircit à nouveau, provoquant une défiance générale, qui se mélangeait de crainte et de peur. La puissance allemande était redoutée, et la politique du nouveau régime faite pour renforcer ce sentiment. Le public français disposait, contrairement à ce qu'on dit souvent, d'une bonne information, même si peu de contemporains lurent *Mein Kampf*. Mais, si la presse désignait le danger, c'était sans l'identifier précisément, ni le reconnaître complètement. La masse même des clichés négatifs obscurcissait la nouveauté du phénomène, et les leaders d'opinion le déformaient un peu plus en le forçant chacun dans sa grille politique. Pour les démocrates, voilà un régime policier et militariste, une sorte de bonapartisme botté ; à quoi les libéraux ajoutaient : et pratiquant un interventionnisme économique qui le rapproche du socialisme. La gauche marxiste, elle, tournait Hitler en dérision et le traitait de marionnette du grand capitalisme, en veillant à distinguer le peuple du régime. Ce que se refusaient à faire les nationalistes, adeptes de l'« Allemagne éternelle ». Claudel, qui lit *Mein Kampf* au début de 1934, se réfère immédiatement à « la hideuse semence de Luther ». Comme Maurras, qui qualifiait le nazisme d'« Islam du Nord », il voyait Hitler créant « au centre de l'Europe une espèce d'islamisme, une communauté qui fait de la conquête une espèce de devoir religieux[16] ».

Alertés sur l'expansionnisme nazi, les Français peinèrent à en saisir le caractère radical. Dans cette méconnaissance avaient leur part les filtres de perception d'une société bourgeoise et démocratique placée en face d'un régime valorisant l'héroïsme et le combat. Jouaient aussi les filtres de l'expérience historique, qui rendait difficile d'imaginer qu'une guerre puisse mettre en jeu autre chose que le déplacement de poteaux de frontière et l'imposition d'un tribut. Comment les Français n'auraient-ils pas eu de la difficulté à comprendre que le nazisme niait le mouvement séculaire des États-nations ? Il leur fallait se représenter qu'il visait l'incorporation dans son Empire non seulement des minorités allemandes, mais encore des peuples tenus pour germaniques (Flamands, Luxembourgeois, Suisses alémaniques, Hollandais, Danois,

Scandinaves…) sans égard pour leur identité nationale ; qu'au-delà, il ambitionnait la conquête d'un immense « espace vital » en Europe orientale, au détriment des nations slaves dont les élites devaient être liquidées et la population pour partie réduite en main-d'œuvre servile, pour partie expulsée au bénéfice de colons allemands ; qu'enfin, il était résolu à éliminer, par l'exil ou l'extermination, des peuples auxquels était refusé le droit de vivre dans l'Europe nazie, les tsiganes et surtout les juifs. A la difficulté de concevoir pareil bouleversement contribuait l'image brouillée du nouveau régime, dont le noyau proprement nazi ne se dégagea que progressivement de la gangue conservatrice et réactionnaire qui l'entourait. Ses dirigeants épaississaient le brouillard en multipliant les déclarations de paix à l'intention des pays voisins, le temps de réarmer et de pouvoir parler le langage de la force.

Pour la plupart des Français, s'il n'y avait rien de bon à attendre de l'Allemagne nazie, il ne semblait pas y avoir non plus de motif de penser au pire. La crise française encourageait évidemment à faire l'autruche. La remontée de la puissance allemande accentuait le sentiment de faiblesse éprouvé par beaucoup, tandis que le « disque pacifiste » des nazis entretenait l'espérance des hommes de paix, à l'instar de Roger Martin du Gard écrivant après la remilitarisation de la Rhénanie : « Je persiste à croire à une certaine sincérité dans le désir de paix de Hitler. Je sens, dans ce discours, percer par instants un accent authentique, et qui m'émeut malgré moi[17]. » L'aspiration à la normalité était soutenue par les gouvernements successifs qui, dans un souci de détente, donnèrent leur bénédiction à toutes les rencontres organisées entre les deux pays ; en 1937-1938, la France était le premier partenaire de l'Allemagne pour les tournois sportifs[18]. Même après l'éclatement de la guerre, l'espoir tenait bon. Sartre, mobilisé, notait en février 1940 que, parmi ses camarades de régiment, « beaucoup espèrent un "arrangement[19]" ».

Au désir de paix et au sentiment de la faiblesse nationale s'ajoutait au demeurant un trouble de perception engendré par la crise politique. A côté de blocs intransigeants dans le rejet — la gauche antifasciste, les démocrates-chrétiens, les nationalistes à tout crin, les persécutés du régime nazi —, il existait de larges zones d'opinions mêlées. Le germaniste Henri Lichtenberger, lui-

même partisan d'un rapprochement entre les deux pays, écrivit en 1936 : « On flotte chez nous entre mille sentiments contradictoires allant de l'horreur décidée, à travers la défiance et l'inquiétude, jusqu'à une curiosité mêlée de sympathie ou au regret de ce que nous n'ayons pas en France un "homme fort" du type de Hitler[20]. »

La tendance à reconnaître au nazisme des « mérites », au milieu de bien des aspects répugnants ou condamnables, toucha particulièrement, mais pas exclusivement, les droites, notamment les milieux catholiques. Les thèmes affectés d'un signe positif étaient la discipline, le sens communautaire, le goût de l'effort et du sacrifice, la moralisation de la vie publique, l'antilibéralisme et l'antimarxisme. *La Croix* condamnait le nazisme, conformément aux positions pontificales, mais sa condamnation était relativisée par l'anathème jeté de manière absolue contre le communisme et par la présentation valorisante de certains aspects du régime allemand : la répression de la pornographie, la restauration de la famille, la politique agricole. Pendant la drôle de guerre, un observateur aigu des choses allemandes, le catholique Robert d'Harcourt, lui-même exemple de cette séduction-répulsion, écrivit que « beaucoup d'excellents Français » avaient pris la dictature nazie pour de l'ordre ; une sympathie qu'il expliquait par un « désir passionné de propreté française » et où il voyait percer un complexe d'infériorité en face d'un régime politique « fort » qui avait accompli une certaine restauration de la morale outre-Rhin[21].

La haine, notons-le, était discrète, voire absente. La montée des périls n'avait pas ranimé la détestation du Boche. Les romanciers qui prirent l'Allemagne pour cadre ou pour motif de leur œuvre renvoient une image « positive et généreuse[22] ». Au cinéma, de même, le traitement était plutôt favorable. Les films qui évoquent les guerres précédentes ne montrent pas l'envahisseur : la menace est sans visage, la haine sans objet. En général, jusqu'à la fin de 1938, les personnages allemands ou la culture allemande furent présentés de façon honorable et sympathique (pensons à *La Grande Illusion* de Jean Renoir). Au lieu d'une représentation mobilisatrice, « une germanophilie apaisante coexistant avec un courant mineur d'inspiration antiallemande[23] ».

Symptôme de cette attitude mélangée où entraient la peur de la guerre, le malaise devant la crise française et la curiosité pour l'« expérience allemande » : l'Allemagne nazie suscita bien plus d'intérêt que l'Allemagne de Weimar. Dans les années 1920, moins de 30 000 Français traversaient le Rhin chaque année ; ils étaient près de 50 000 en 1931-1932. Après un bref recul en 1933, le chiffre doubla pour atteindre 105 410 en 1936, avant de redécroître légèrement à 98 833 l'année suivante[24]. Les relations économiques, en forte diminution, n'expliquent pas cet afflux de visiteurs, même si l'on voit s'établir des relations amicales entre les chambres de commerce[25]. Les échanges scolaires et universitaires dessinent la même courbe. Les assistants français en Allemagne étaient 10 en 1930, et 39 en 1939 ; les lecteurs, 3 en 1932 et 19 en 1939. En 1931, le système de correspondance scolaire mettait en rapport 4 661 écoliers français et allemands ; leur nombre chuta à 821 en 1934, puis atteignait 5 933 en 1938[26]. Les déplacements d'écoliers et d'étudiants augmentèrent eux aussi de manière notable, cours de vacances ou visites organisées par des institutions ou des associations : citons en vrac les anciens combattants, la SNCF, des élèves de l'enseignement libre, des jocistes (qui visitent des camps de la *Hitlerjugend* en 1938) et des Scouts de France (qui participent à plusieurs camps jusqu'à la fin de 1938)[27]. Au total, pendant l'année scolaire 1936-1937, 3 000 jeunes Français séjournèrent outre-Rhin[28]. Dans l'enseignement supérieur, les rencontres reprirent en 1936, après trois ans de gel. En 1937-1938, 56 universitaires allemands participèrent à des congrès ou à des colloques en France, tandis que des universités (Lyon et Lille) mettaient en place des programmes d'échanges[29].

Ces chiffres, assurément modestes, sont loin d'être insignifiants. L'Allemagne nazie suscita de l'intérêt, en particulier dans les milieux bourgeois, seuls à même de pratiquer le tourisme, et les mieux placés pour envoyer leurs enfants en cours de vacances. Majoritairement, le courant des échanges se dirigeait toujours vers les pays anglo-saxons ; dans leur masse, les Français étaient aussi favorables à l'Angleterre qu'ils pouvaient être défavorables à l'Allemagne. Mais, de même que le refus de l'Allemagne nazie est, dans certaines parties de la population, tremblé et troublé, de même l'attachement à l'Angleterre se veinait d'une anglophobie dont, par leur excès même, les

manifestations les plus déclarées — celle d'un Henri Béraud lors de la guerre d'Éthiopie — peuvent faire oublier la dissémination. L'Entente cordiale et l'alliance de guerre n'avaient pas fait disparaître, en particulier dans l'armée coloniale et la marine, ou encore dans les générations anciennes, des antipathies de longue date, ravivées par les mécomptes de l'après-guerre. Irritation de voir l'Angleterre ne pas comprendre la soif de sécurité de la France et, plutôt que la soutenir, jouer l'Allemagne contre elle au nom d'une politique d'équilibre à courte vue. Pour bon nombre de Français, l'Angleterre était un allié de nécessité plus que de cœur. On la voit d'ailleurs, dans le roman de cette époque, faire l'objet d'une méconnaissance générale et d'une indifférence pleine de préjugés, tandis qu'aux deux extrêmes de l'échiquier politique l'image de la perfide Albion gardait toutes ses couleurs. Un égoïsme sans partage, des services secrets partout intriguant, les libéralités corruptrices de ses ambassadeurs, la domination tentaculaire de la City, autant de clichés qui appuyaient sur les mêmes ressorts que les mythes du complot juif ou maçonnique et que véhiculaient des ouvrages à succès, alors que les romans anglophiles, moins nombreux, avaient une tonalité défensive. Même constatation pour le cinéma et le dessin de presse où les Britanniques n'étaient jamais présentés à leur avantage[30].

Les Français sont entrés dans la guerre avec une cohésion fragile, une angoisse pour ainsi dire existentielle, une vision mal assurée de leur allié et de leur adversaire. Or voilà que, par-dessus le marché, ils abordent une expérience très différente de celle qu'ils avaient redoutée : après le choc d'une défaite rapide, ils entrent dans une occupation dont la durée demeurait indéfinie et à laquelle ils étaient bien peu préparés. Une nouvelle guerre, ils se l'étaient représentée sans effort dans les années 30. L'imagination se nourrissait du passé récent — les fronts immobiles et la boue des tranchées — ou d'images d'avenir apocalyptiques — la guerre aérochimique anéantissant les grandes villes d'Europe[31]. Mais l'occupation avait été une prospective quasiment absente, ce qui n'est pas pour surprendre. Le combat sous les orages d'acier s'était imposé

comme la lecture du conflit précédent, reléguant à une place modeste l'épreuve des régions envahies du Nord (la situation inverse prévaudra évidemment après 1944). Dans ces régions, assurément, la mémoire était demeurée vive, entretenue par les souvenirs publiés après l'armistice, puis dans une deuxième vague au cours des années 30[32], et surtout par les monuments et les commémorations, qui faisaient une large place au sort des civils (prises d'otages, déportations, exécutions) et célébraient leur résistance, à l'image d'une Louise de Bettignies, l'illustration des « femmes héroïques des pays envahis[33] ».

Mais la majorité des Français n'avaient de la vie sous l'occupation qu'une connaissance fort vague et qu'une imagination réduite, nourrie d'informations éparses, de récits de famille et de lectures scolaires (les *Contes du lundi* d'Alphonse Daudet, les nouvelles de guerre de Maupassant, *Colette Baudoche* de Barrès…). Par ces voies fragiles circulaient des exemples de courage patriotique et se transmettait un code de conduite rudimentaire sur l'attitude qu'il convenait d'observer en présence de l'envahisseur[34]. On était loin du bagage de représentations que la Seconde Guerre mondiale allait elle-même former et laisser en héritage, son répertoire de rôles (le collaborateur, le résistant, l'attentiste…), son registre d'activités (le marché noir, les sabotages, etc.), l'image des suites (l'épuration des uns, l'élévation des autres).

Là même où elle avait du corps et de la présence, la mémoire n'éclairait qu'imparfaitement l'avenir. En 1935, Maxence Van der Meersch publiait *Invasion 1914*, fresque romancée de la vie du Nord sous la botte allemande, où il campait des figures et des milieux très divers, du patron résistant au mercanti sans scrupule, en passant par un abbé courageux et des paysans qui trafiquent. Presque tout l'argumentaire utilisé après 1940 pour justifier le refus ou l'adaptation se trouvait ici formulé : les uns disant « ils sont les plus forts », il faut « faire avec » ; les autres se cabrant et cherchant les moyens de maintenir l'espoir ou de mener une action. L'« invasion » — on ne dit pas alors l'occupation — révèle des êtres à eux-mêmes en les poussant vers le sacrifice patriotique. Pour d'autres, elle est l'occasion de régler des comptes, de prendre une revanche sociale, de s'enrichir rapidement.

Par certains aspects, ce roman d'un réalisme vigoureux et qui s'inscrit dans une perspective d'humanisme chrétien aurait pu être écrit après 1944. Qu'ajouter à sa description de la résistance ? L'abbé qui monte un poste de TSF pour capter les nouvelles de la France libre et de l'Angleterre, fabrique un journal clandestin, intitulé *Fidélité*, et constitue un « réseau » cloisonné en groupes de trois. Ou l'enthousiasme de la libération, la destruction des symboles de la présence ennemie, le passage à tabac de prisonniers et de « filles à boches », avant que s'installe une grande déception devant l'épuration limitée, la course aux prébendes et l'oubli des héros obscurs (« Les parasites ont pullulé sur l'œuvre des sincères. Ceux qui n'ont rien fait sont rois[35] »). Une conclusion désabusée qui, même relevée par une déclaration de foi en Dieu et dans l'humanité, était peu faite pour affermir les esprits en vue d'une nouvelle épreuve.

Par d'autres aspects, le roman renvoie à une expérience datée : où il apparaît que la nouveauté, d'une guerre à l'autre, se situe bien moins sur le plan de la résistance que sur celui de l'accommodation. De celle-ci, l'auteur décrivait certaines dimensions, toutes déterminées par des traits individuels ou sociaux et qui ne faisaient aucune place à la politique et à l'idéologie. Les identités nationales sont pratiquement étanches, et les contacts dus aux familiarités de la cohabitation, à la faiblesse de la chair ou à l'appât du gain. Rien ne donne à voir l'envahisseur comme un sauveur, ou même comme un partenaire éventuel. Différence cruciale qui renvoie à la spécificité de cette occupation, tout à côté des combats qui continuaient à faire rage.

Vers 1938, l'approche de la guerre a fait resurgir le thème de l'invasion, cette fois dans des œuvres de propagande qui n'avaient plus rien de la richesse du roman de Van der Meersch. Le film *Deuxième Bureau contre Commandantur* évoque ainsi la lutte des services secrets en 1917 dans un village envahi du Nord. L'Allemand retrouve la figure brutale et rapace que lui avait faite la propagande de la Grande Guerre : il emprisonne, torture, déporte, fusille. En face de lui, une population unanime dans le refus et la haine, y compris la prostituée qui, tout en vendant son corps, « emmerde » ses clients. L'appartenance nationale creuse un fossé infranchissable, même pour l'abbé français et le prêtre allemand[36].

En automne 1939, juste après la déclaration de guerre, parut *Un rude hiver*, roman de Raymond Queneau où perçait la dimension absente dans *Invasion 14*. La coïncidence des événements faisait de Queneau l'auteur involontaire d'« un roman de guerre ». « Sens prophétique de ce qu'on écrit », note-t-il alors dans son Journal[37]. Ses antennes portaient en fait plus loin qu'il le pensait. Le roman ramenait à la guerre précédente et évoquait un lieutenant en convalescence au Havre, un réactionnaire endurci, un « défaitiste » qui n'aime pas ce conflit trop long et nourrit des sympathies pour l'Allemagne qui ne sont pas sans rapport avec son dégoût de la république, des juifs et des francs-maçons. Son opinion profonde, il la dévoile un jour à un espion allemand : « Eh bien, monsieur Frédéric, vous savez ce qu'il faudrait pour sauver la France de la décrépitude et du désordre ? Vous ne le savez pas ? Non ? Eh bien moi je vais vous le dire. Il faudrait un protectorat allemand. Il faudrait un protectorat allemand sur la France, voilà ce qu'il faudrait[38]. » Ce souhait moite et rentré du salut national à travers une défaite et l'imposition d'un protectorat allemand, Queneau aurait-il pu l'imaginer en dehors de l'atmosphère de cette fin des années 1930 ? Et quel écho chez cette femme disant à Werth en juin 1940 : « Ce sera un protectorat comme le Maroc… On ne sera pas plus malheureux, on travaillera comme avant… » Tandis que *Deuxième Bureau contre Commandantur* peignait un ennemi sur lequel nul ne pouvait se tromper et des Français faisant bloc parce qu'ils connaissaient leur devoir, le roman de Queneau insinuait l'idée dérangeante que l'ennemi pouvait avoir des amis et le bien de la patrie n'être pas défini par tous de la même façon. Dans le tunnel où ils s'enfonçaient, les Français n'avaient pour s'éclairer que des lumières vacillantes.

CHAPITRE IV

Les maîtres de l’heure

En automne 1939, au même moment que le roman de Queneau, paraît *Hitler m’a dit* de Hermann Rauschning. L’ancien dirigeant du Parti nazi de Dantzig, à présent en exil, rapportait que, sept ans auparavant, Hitler, évoquant la guerre à venir entre l’Allemagne et la France, avait expliqué qu’elle devrait être courte et qu’il utiliserait à fond les armes de la division et de la démoralisation. Il avait dit dans quelle estime il tenait ses adversaires : « J’entrerai chez les Français en libérateur. Nous nous présenterons au petit bourgeois français comme les champions d’un ordre social équitable et d’une paix éternelle. Ces gens-là ne veulent plus rien savoir de la guerre et de la grandeur. » Et il avait exprimé sa conviction qu’il trouverait des alliés dans la place : « Je serais depuis longtemps en relation avec des hommes qui formeront un nouveau gouvernement, un gouvernement à ma convenance. De tels hommes, nous les trouverons partout. Nous n’aurons même pas besoin de les acheter. Ils viendront nous trouver d’eux-mêmes, poussés par l’ambition, par l’aveuglement, par la discorde partisane et par l’orgueil[1]. »

Hitler voyait les Français las au point d’aspirer à un protectorat et si divisés que des hommes politiques lui seraient acquis d’avance. Vision caricaturale s’il s’agit de comprendre la politique de collaboration et qui, pourtant, faisait signe à l’avenir : des Français s’avanceraient vers le vainqueur et chercheraient à s’entendre avec lui. Mais, pour l’expliquer, il n’est pas besoin de cette ruée dans

la soumission que Hitler supposait avec une délectation méprisante, non plus que d'une trahison nationale tramée d'avance. La réalité était simple : elle tenait à la présence, dans le monde politique français, d'options, de positions, de préférences telles que la recherche d'une accommodation avec l'Allemagne nazie après une défaite était dans l'ordre des probabilités. Si la traversée des années 30 a fait vaciller la société française dans sa résolution et inhibé ses capacités de refus et de combat, elle a aussi conduit des hommes politiques à caresser des solutions qu'ils purent, la défaite venue, offrir en repères ou en remèdes à leurs compatriotes déboussolés.

Certains de ces hommes politiques en étaient venus à mettre en cause les frontières de l'Hexagone. Ce séparatisme dérivait des mouvements régionalistes qui avaient éclos vers la fin du XIXe siècle, à un moment où au moins un tiers de la population ne parlait pas français[2]. A la politique centralisatrice de la république et à la modernisation socio-économique avait répondu une contre-mobilisation dominée par la droite cléricale, qui entremêlait la résistance à la démocratie et à l'école laïque, bientôt aux idées socialistes, et la lutte pour la préservation d'une société rurale et chrétienne[3]. Après 1918, le régionalisme connut un nouvel essor sous l'influence des principes wilsoniens. Si l'emprise cléricale demeurait forte, émergea une nouvelle génération qui, dans les années 30, glissa vers le séparatisme. A cette radicalisation contribua, autant que la crise française et la victoire du Front populaire, héritier des jacobins détestés, la montée en puissance des régimes fascistes. Auréolés de leurs succès, ils offraient des modèles de mobilisation autour d'une idéologie nationaliste. Et ils apparaissaient, par le défi qu'ils jetaient à l'ordre international, comme des alliés potentiels, eux-mêmes ne se privant pas d'encourager une agitation qui pouvait affaiblir la France.

Le nazisme, en particulier, allait devenir l'objet d'une attention fascinée. Il est vrai qu'il posait en porte-parole d'une Europe des ethnies pour appuyer son objectif de réunion de tous les Allemands et qu'il représentait volontiers la

France comme un conglomérat tout artificiel : 8 millions d'Occitans, 1 600 000 Allemands, 1 450 000 Bretons, 400 000 Corses, 200 000 Flamands, 200 000 Catalans, 150 000 Basques, soit 12 millions d'allogènes[4]. Les séparatistes français étaient bien placés pour avoir du nazisme une compréhension qui en approchait davantage l'essentiel que l'image d'un « Hitler homme d'ordre », mais qui emportait néanmoins une part d'illusion. Car les nazis ambitionnaient de récupérer le sang « germanique » même en France. Sur ce point, les travaux des savants allemands laissaient nettement passer le bout de l'oreille[5]. Comment les Alsaciens ou les Flamands réaliseraient-ils leur souhait d'une vie nationale, alors que les nazis les tiennent pour des peuples dont le destin est de rejoindre le Reich ?

Trois régionalismes furent particulièrement touchés par cette radicalisation. L'autonomisme corse, avec ses pousses d'irrédentisme, ne nous retiendra pas en raison de la faiblesse du mouvement et parce que l'île ne sera occupée que brièvement, par l'Italie, de l'automne 1942 à l'automne 1943[6]. Zone frontalière, la Flandre possédait un mouvement régionaliste ancien, mais aux prises avec des conditions défavorables : dans les années 1930, parmi les quelque 300 000 flamingants (dont 130 000 Belges), les monolingues n'étaient qu'une très petite minorité[7]. A la différence des Basques et des Catalans, eux aussi à cheval sur une frontière, les Flamands se répartissent entre trois pays, la France, la Belgique et la Hollande. Situation qui a nourri l'idée « thioise », le rêve d'un État « grand-néerlandais » allant de la Frise à la Somme. L'influence cléricale demeurait ici inentamée, autre originalité, la relève étant assurée par un prêtre, Jean-Marie Gantois, qui créa en 1926 la Ligue flamande de France en l'axant sur le réveil culturel et linguistique[8]. Dans la décennie suivante, l'abbé glissa vers le séparatisme et se rallia à l'idée « grand-néerlandaise », revendiquant même des territoires (l'Artois et une partie de la Picardie) qui n'appartiennent pas à l'aire linguistique flamande, sous prétexte que, par le sang, leurs habitants étaient des Flamands qui auraient été romanisés[9]. L'adoption de ces vues ethnoracistes montre la contamination du nazisme, qui se marquait d'ailleurs dans le durcissement des critiques adressées à la France latine, au nom des qualités supérieures du sang nordique, ou dans les développements racistes et antisémites

de l'ouvrage que le bon abbé publia en 1936 sous un pseudonyme *(Le Règne de la race,* Sorlot).

En Alsace où, en 1931, plus de 700 000 personnes se déclaraient germanophones unilingues et près de 800 000 autres bilingues, pour 200 000 francophones unilingues[10], le régionalisme campait sur un terrain plus solide. Les Alsaciens qui, sous l'influence de l'Église catholique, avaient lutté au sein de l'Empire allemand pour préserver leur identité relevèrent le drapeau de l'autonomisme dans les années 1920, lorsque la France républicaine voulut imposer la séparation de l'Église et de l'État. Malgré les coups de frein donnés par la hiérarchie, le milieu catholique fut particulièrement touché, y compris certains dirigeants de l'UPR, le principal parti alsacien.

L'autonomisme possédait, en outre, un rameau issu du PCF, qui soutenait alors le droit à l'autodétermination de l'Alsace. Pris à leur jeu, des dirigeants locaux, notamment les députés Charles Hueber et Jean-Pierre Mourer, entrèrent en conflit avec la direction du parti, avant de faire dissidence. Bientôt marginalisé et entraîné dans les tourbillons des années 30, leur groupe vira à l'extrême droite ; l'autonomisme devint séparatisme, l'antiparlementarisme solidarité idéologique avec l'Allemagne nazie[11]. Une radicalisation qui n'épargna pas le rameau de droite. Tandis que l'UPR déclarait son allégeance nationale, sans que l'aile autonomiste renonce à ses aspirations, le parti autonomiste de Karl Roos se tournait vers le nazisme, comme le faisait plus nettement encore Hermann Bickler, qui fonda en 1936 un parti aligné sur le modèle nazi[12]. A la veille de la guerre, si la plupart des autonomistes respectent le cadre national, une minorité rêvait d'une Alsace indépendante et alliée à l'Allemagne nazie, tandis que quelques-uns (ainsi Friedrich Spieser) prônaient un rattachement pur et simple au Reich.

En Bretagne, où près d'un million de personnes parlaient breton dans l'entre-deux-guerres, le régionalisme avait suscité, dès la fin du siècle précédent, la création de multiples associations, animées par des notables, des prêtres, des royalistes. Après la guerre, la relève est prise, autour du journal *Breiz Atao*, par des jeunes gens nés hors du milieu bretonnant et qui, signe des temps, se prononcent pour la neutralité confessionnelle. Le Parti autonomiste qu'ils

fondèrent en 1927 exigeait une autonomie très large, qui s'inscrivait alors dans un projet de recomposition fédérale de l'Europe. Une tendance nationaliste s'affirme cependant dès 1931, derrière Olier Mordrel et François Debauvais, qui débouche sur la création du Parti national breton. A partir de là, tandis que le gros du mouvement régionaliste prolongeait son sillon culturel, notamment sous l'impulsion d'un Yann Fouéré, la fraction nationaliste accélère sa radicalisation. La parenté raciale des Celtes et des Germains est affirmée, tout comme sont exaltées la « super-race nordique » et la « communauté de sang », tandis que Mordrel rédige un programme réservant aux Bretons l'accès de la future administration et prévoyant l'expulsion de tous les étrangers[13]. Avec de si bonnes dispositions, les chefs bretons devaient intéresser le régime nazi, lequel soutenait déjà les Alsaciens. A la veille de la guerre, les contacts allèrent jusqu'à des livraisons d'armes par l'intermédiaire de l'IRA. De leurs cousins irlandais, dont ils avaient fait leur modèle, les nationalistes bretons avaient repris la maxime : « L'ennemi de mon ennemi est mon ami[14]. »

Dans la France de 1939, le séparatisme était numériquement une force minuscule : quelques milliers de Bretons et d'Alsaciens, quelques centaines de Flamands, entourés d'incompréhension et généralement privés de l'appui du clergé. Mais une force qui ne laissait pas d'être inquiétante en raison de l'extrémisme des conceptions et parce qu'elle pouvait, les circonstances s'y prêtant, labourer le terrain bien plus large du régionalisme. Les autorités françaises ne restèrent pas indifférentes au danger. En septembre 1939, le mouvement de Gantois fut dissous, l'abbé envoyé aux armées. En Alsace, 15 dirigeants autonomistes, dont un prêtre, furent arrêtés pour intelligence avec l'ennemi ; condamné à mort, Karl Roos est fusillé au début de 1940. Les chefs bretons Mordrel et Debauvais, partis en Allemagne à la veille du conflit, étaient condamnés à mort par contumace.

Dans le champ de la politique hexagonale, des prises de position orientaient également l'avenir. A coup sûr, les partisans du régime qui s'installe en été 1940

ne formaient pas une équipe autour d’un programme, prête à saisir la fortune par les cheveux. Les vieux ennemis de la république se retrouvent avec des membres de l’élite républicaine convertis à l’autorité ; des admirateurs du fascisme côtoient des nationalistes traditionnels, à qui rien ne paraît plus urgent que d’arracher les Français aux modèles étrangers qui les divisent. De ces hommes, l’évolution n’avait été ni synchrone ni rectiligne. Beaucoup d’entre eux, après avoir défendu le rapprochement avec l’Allemagne, avaient, pendant la drôle de guerre, dénoncé l’impérialisme de Hitler. Le choc de la défaite, l’impression laissée par la victoire allemande et par la faiblesse britannique, l’échauffement des ambitions, tout cela avait fait sa contribution. Déat, arrivant à Vichy au début de juillet, envisageait un changement politique limité, un régime avec deux ou trois partis[15]. Quelques jours plus tard, il se faisait le défenseur d’un parti unique sur le modèle des États totalitaires.

La collaboration n’est pas l’aboutissement inéluctable de positions antérieures, pas plus qu’elle ne se présente aux regards, en été 1940, dans la silhouette historique qui allait être la sienne. Les hommes qui l’illustreront, si l’on ose dire, s’engagent sur un chemin dont il leur reste à découvrir le tracé et le débouché. Mais ils prennent une direction à laquelle les préparait depuis quelques années l’association d’un désir de rénovation nationale et d’un souhait de conciliation envers l’Allemagne nazie.

La rénovation nationale était une marchandise achalandée depuis longtemps par le nationalisme, intégral ou populiste. La crise des années 30 avait donné une nouvelle stridence aux dénonciations de Maurras, regonflé la vague ligueuse derrière Taittinger et La Rocque, multiplié les groupuscules attirés par le fascisme ou le nazisme, introduit des pratiques putschistes grâce à Deloncle et à sa Cagoule. Elle avait aussi provoqué des dissidences à gauche, poussé des radicaux comme Bergery, Jouvenel, Fabre-Luce, Luchaire, des socialistes comme Déat et Marquet, ou encore le communiste Doriot, à tenter l’aventure de formations dont la commune ambition, au départ, était de rassembler la gauche pour faire pièce au fascisme et qui se trouvèrent bientôt déportées vers des positions de rassemblement national. Chez tous se marquait le souhait, stimulé

par les régimes fascistes, d'une recomposition politique capable de redonner aux Français une communauté de projet, de valeurs et de sentiments[16].

Au souhait de rénovation se liait d'ordinaire une volonté de conciliation envers l'Allemagne, les positions allant de la coexistence pacifique à l'alliance, en passant par une entente cordiale. Éviter la guerre, voilà le dénominateur commun. La conciliation avait été le fait de la gauche après 1918. Elle le demeurait pour ceux qui refusaient de troquer le pacifisme pour l'antifascisme. A partir de 1935, par un mouvement inverse à celui qui conduisait d'anciens hommes de gauche vers la rénovation nationale, elle attira à elle une partie de la droite, qui passait ainsi du nationalisme à une sorte de néo-pacifisme. Comme dans le cas de l'opinion, jouèrent ici la volonté de paix et le sentiment de la faiblesse du pays ; une vision du nazisme qui faisait la part belle à ses « mérites » ; les interférences de la politique extérieure et de la politique intérieure, notamment à propos du Parti communiste et de l'alliance soviétique ; tout cela ressenti plus vivement, d'une manière pour ainsi dire concentrée.

L'association de la rénovation et de la conciliation délimitait un ensemble composite, où se tenaient, à un bout, des hommes de gauche plus ou moins en rupture de ban avec le régime parlementaire et qui voulaient la paix, même avec l'Allemagne nazie ; à l'autre bout, des nationalistes qui, donnant la priorité à la réfection du pays, tenaient au maintien de la paix, fût-ce en se rapprochant de l'Allemagne ; et au milieu, des gens avant tout soucieux de stabilité sociale et de paix européenne. Cette association de la réforme et de la conciliation n'avait évidemment rien de fatal. Devant le péril, un Pierre Brossolette, proche de Luchaire jusqu'en 1934, ou un de Gaulle, proche de Déat vers 1935-1936, donnèrent le pas à la fermeté sur la rénovation. Les hommes qui, après Munich, persistèrent à nouer conciliation et rénovation, en public ou en privé, avaient toutes chances d'opter pour la collaboration après la défaite.

Au premier rang des partisans d'une entente avec l'Allemagne nazie, il faut placer les membres du Comité France-Allemagne (CFA). Dans sa constitution, Otto Abetz tint le rôle principal. Animateur vers la fin des années 20 de rencontres entre jeunes gens des deux pays, qui lui ont fait connaître Jouvenel et Luchaire, il s'était rallié au régime nazi, mettant sa connaissance de la France au

service de l'organisation de jeunesse du Reich et du service Ribbentrop, un bureau mis sur pied par le futur ministre des Affaires étrangères pour mener un travail d'influence à l'étranger. En France, il eut bientôt ses entrées dans toutes sortes de milieux grâce à son entregent, sa bonhomie et un non-conformisme qu'on suppose au moins à moitié calculé. Merleau-Ponty put écrire en 1945 que l'Allemagne nazie avait délégué en France, avant la guerre, des « représentants ambigus ». Il se référait à Karl-Heinz Bremer, lecteur à l'Université de Paris, avant de jouer un rôle dans la politique culturelle sous l'occupation, et qui, en 1938, disait volontiers : « Je suis un vieux radical. » « A condition de parler assez fort, ajoutait Merleau-Ponty, on obtenait de lui des concessions sur les principaux articles du nazisme[17]. » Le portrait vaut pour Abetz, en précisant que ce genre d'attitude ne pouvait faire effet que sur des Français disposés à y prêter attention.

Son premier grand succès, Abetz le remporta en s'abouchant avec les deux principales organisations d'anciens combattants et en persuadant leurs dirigeants, Jean Goy et Henri Pichot, de faire le voyage de Berlin pour rencontrer Hitler. Celui-ci leur tint les propos qu'ils attendaient : souvenir de l'épreuve commune, solidarité des anciens combattants, volonté de paix de l'Allemagne. La constitution du Comité France-Allemagne suivit à l'automne 1935. Dans le comité d'honneur figurent l'ambassadeur Noulens, qui représente le Quai d'Orsay (Paul Morand, très actif dans la naissance du Comité[18], n'apparaît pas dans ses instances dirigeantes), des académiciens (Pierre Benoit, Louis Bertrand, le duc de Broglie), le sénateur de Chambrun, le professeur Georges Brouardel (Académie de médecine), le germaniste Henri Lichtenberger, le publiciste Étienne Fougère, le député Montigny, l'écrivain Jules Romains et le compositeur Florent Schmitt (membre de l'Institut). Le conseil d'administration comprenait notamment les dirigeants des anciens combattants (Goy, Pichon, Randoux) ; des parlementaires (Henry Haye, Charles Pomaret, Jean-Michel Renaitour, Scapini) ; des publicistes et journalistes (F. de Brinon, Vincent Delpuech, Emile Roche, Jouvenel, Drieu La Rochelle, Benoist-Méchin) ; et diverses personnalités (Gustave Bonvoisin, l'ambassadeur Léon Noël, Ernest

Fourneau, Mgr Mayol de Lupé, Chappedelaine, J. de Castellane, Melchior de Polignac)[19].

Le Comité France-Allemagne était une vitrine de notables que ne déparait aucune personnalité sulfureuse et qui, politiquement, avait son point d'équilibre dans un centre droit de bon aloi. Il est vrai qu'il avait l'appui du gouvernement, alors présidé par Pierre Laval, appui maintenu par ses successeurs. Son objectif étant de rapprocher les élites des deux pays, il n'eut que des effectifs limités, probablement un millier d'adhérents à titre individuel[20]. Son activité n'en fut pas moins soutenue. Il organisa des voyages en Allemagne pour des parlementaires, des municipalités (Lille et Bordeaux), des personnalités et des écrivains[21]. Il mit sur pied des manifestations à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nice (le député-maire Jean Médecin était membre du Comité[22]). Il tint des congrès, ainsi à Baden-Baden en juin 1938 sur le thème de « la contribution de l'Allemagne et de la France à la vie culturelle de l'Europe ». Outre Brinon, Fourneau, Melchior de Polignac et Scapini, le programme incluait l'écrivain Pierre Benoit, l'architecte Auguste Perret, les artistes Mary Marquet, Jacqueline Delubac et Sacha Guitry[23].

Les membres du Comité avaient des motivations diverses, mêlant à dose variable pacifisme, germanophilie, philonazisme. L'éventail allait de l'attachement à la paix et à l'entente européenne d'un Jules Romains, proche du radicalisme, mais dont le souhait de rénovation avait été aimanté par certains aspects du nazisme, jusqu'au philonazisme d'un Fernand de Brinon. Dans l'entre-deux, on placerait un Louis Bertrand, assez alarmé par la situation au printemps 1935 pour aller dire à Berlin ses convictions : l'union de la France, de l'Allemagne et de l'Italie était impérative pour faire barrage au communisme. Ses interlocuteurs ne purent s'empêcher de rappeler que Bertrand tenait le fauteuil de Barrès à l'Académie française[24].

Le thème du rapprochement franco-allemand s'accommodait d'une assez large variété de tendances politiques, et telle était la démonstration que le Comité voulait faire : une réunion de gens de bonne volonté désireux de montrer le visage pacifique et amical de l'Allemagne nazie. L'organe du Comité, les *Cahiers franco-allemands*, travaillait à désarmer la méfiance des Français. Le ton était modéré, les colonnes ouvertes à des gens d'opinions diverses ; Édouard

Herriot et Georges Duhamel ne refusèrent pas l'invitation. Les contributeurs allemands martelaient la volonté de paix du Reich et son rôle de bastion anticommuniste. Ils brodaient sur la complémentarité des deux pays et contrastaient une Allemagne saine, ordonnée, dynamique, qui pouvait revendiquer l'avenir, et une France fragile, instable, corrompue, qui devrait se satisfaire d'un rôle subordonné. Ils jouaient l'air de l'entente européenne, fondée sur le respect des identités particulières et la répartition des sphères d'influence, la France devant se retirer des affaires continentales pour se consacrer à son rôle impérial[25].

La diversité des motivations rendait cependant l'engagement sensible à l'évolution des rapports diplomatiques. Après la « Nuit de cristal », Pichot écrivit un article violent pour dénoncer l'antisémitisme nazi et le danger suspendu sur l'Europe[26]. Jules Romains, Bertrand de Jouvenel et d'autres tirèrent la même conclusion et démissionnèrent. Mais tous ne se découragèrent pas. En janvier 1939, l'actrice Cécile Sorel se rendit à l'ambassade d'Allemagne pour dire qu'elle souhaitait l'entente des deux pays et qu'elle aimerait jouer à Berlin devant Hitler, comme elle l'avait fait devant Mussolini[27]. Ce même mois, le Cadre noir de Saumur, emmené par le général de La Laurencie, membre du Comité, participait, pour la première fois depuis la guerre, à un tournoi à Berlin en présence de Hitler et de Göring[28]. Et, en plein été 1939, le prince de Beauvau-Craon, président du Polo de Paris, autre partisan de l'entente franco-allemande, se rendait en Allemagne pour tenter de maintenir des relations sportives malgré la crise montante[29].

Le CFA ne regroupait qu'une fraction des partisans du rapprochement. Certains furent tenus à l'écart, d'autres choisirent de rester à l'écart. Parmi les premiers figuraient les dirigeants des groupuscules fascistes et des chapelles antisémites. André Chaumet, Henry Coston, Jean Renaud, Darquier de Pellepoix, Clémenti s'en allèrent solliciter reconnaissance et financement auprès des services allemands. Même le francisme de Bucard, l'organisation la plus solide, sans dépasser quelques milliers d'adhérents, après avoir été un inconditionnel du fascisme italien, tendit la main, en se plaignant de l'avarice de la bourgeoisie française[30]. Dans cette marge, l'admiration des fascismes se

déclarait sans retenue. Un régime fasciste redresserait la France et assurerait la conclusion d'une alliance étroite avec l'Italie et l'Allemagne, dirigée contre l'Angleterre et surtout contre les Soviétiques. A travers ce projet, qui croyait possible l'attelage de la France avec des nations de proie, apparaît l'internationalisation du nationalisme, qui s'était développée après l'apparition du communisme. Bucard et ses pareils ne criaient pas *Heil Hitler* comme les communistes lançaient « vive Staline ». Mais la solidarité avec les régimes fascistes qui s'avouait dans leurs positions signale un tournant dans l'extrême droite française. Les chapelles racistes et antisémites étaient en flèche, logiquement, dans ce mouvement de recomposition qui faisait passer la lutte contre l'ennemi commun avant le salut d'une nation trop dégénérée pour le combattre efficacement. Passerelle vers la satellisation, sinon vers la trahison, comme le montre le cas de Paul Ferdonnet, le « traître de Stuttgart », qui sortait de ces milieux.

Un Céline appartenait à cette mouvance, aussi fort qu'il se défendait d'un engagement politique. Ses pamphlets de l'avant-guerre (*Bagatelles pour un massacre*, *L'École des cadavres*) articulaient un racisme cohérent. S'il dénonçait en vrac la gauche, la bourgeoisie, l'Église et l'extrême droite, sans oublier sa tête de Turc, le maréchal Pétain, c'est pour la raison qu'ils ignoraient le problème racial et le rôle belliciste des juifs. La solution ? L'alliance avec l'Allemagne nazie, au nom d'une communauté de race conçue sur les lignes ethnoracistes des séparatistes alsaciens, bretons et flamands. « La France n'est latine que par hasard, par raccroc, par défaites. […] elle est celte, germanique pour les trois quarts […] la partie qui se fait tuer, la partie qui produit, la partie qui travaille, la partie qui paye est celte et germanique […]. » Et Céline de prévenir l'objection, d'une réponse sans fard : « Craint-on l'absorption ? Absorbés nous ne le serons jamais plus que maintenant. Resterons-nous esclaves des Juifs ou redeviendrons-nous germaniques[31] ? »

Hors de cette frange, la droite nationaliste marquait de la distance. Plutôt qu'une alliance, elle souhaitait une entente, un rapprochement, voire une simple coexistence. Cette dernière position était celle de Maurras, adversaire mortel de la République, mais germanophobe impénitent. En 1937, il sonna l'alarme dans

un ouvrage intitulé *Devant l'Allemagne éternelle* et dont le sous-titre était *Chronique d'une résistance*. La France ne veut plus de la guerre, notait Maurras, et pourtant il lui faut courir aux armes. Vaincue, elle subirait un sort digne des temps antiques, quand le vainqueur avait disposition sur tout et sur chacun. « Le racisme hitlérien nous fera assister au règne tout-puissant de sa Horde », écrivait-il, après avoir indiqué : « Le premier janvier 1934, une certaine loi sur la stérilisation est entrée en vigueur ; si elle joue contre l'Indigène du Reich, croit-on que l'Étranger vaincu s'en défendra facilement[32] ? » Ces sagaces notations étaient étouffées par l'idée qu'il n'y a rien de neuf sous le soleil : le nazisme était un avatar de l'Allemagne éternelle. Preuve de ce fixisme caricatural : l'ouvrage rassemblait des articles qui, tous, dataient d'avant 1914.

Cet appel à la « résistance » aurait eu plus de poids si Maurras ne soutenait pas, au même moment, une politique de conciliation justifiée par le délabrement dans lequel la démocratie avait mis le pays. Lui qui avait passé sa vie à souligner d'une baguette querelleuse la courbe de l'abaissement français, il semblait éprouver une jouissance mal contenue devant une situation qui confirmait ses thèses avec tant d'éclat. La défense nationale ne lui paraissait plus acceptable sans une rénovation générale : position qui aurait été moins ambiguë s'il n'avait pas eu les mêmes ennemis que le nazisme. A l'évidence, il inclinait à se réjouir des coups qui leur étaient portés bien plus qu'à pactiser avec eux contre l'ennemi national. Faut-il alors s'étonner que ses jeunes disciples de *Je suis partout* aient subi l'attraction du nazisme, sans qu'il ait jugé bon de les rappeler à l'ordre[33] ?

Dans le nationalisme ligueur, l'antigermanisme demeurait vivace, quoique atténué par la crise française. La Rocque, méfiant envers l'Allemagne, manifestait une certaine ambivalence à l'égard du nazisme, où il reconnaissait des éléments dignes de respect : l'ordre, l'unité, la discipline. Mais, ouvert à un rapprochement, il refusait le sacrifice des positions de la France et suivit en somme la ligne des gouvernements successifs[34]. Seul dans ce milieu, Doriot se prononçait pour une entente. Néo-nationaliste par haine du communisme, il ne pouvait se résoudre à une position de fermeté qui, devant prendre appui sur l'URSS, contredisait l'axe de sa politique. A la différence des autres dirigeants de l'extrême droite, il avait une vision mondiale, héritage de son passé

communiste, qui prenait en compte la montée des puissances extra-européennes, du Japon notamment, et lui inspirait la conviction, partagée par un Fabre-Luce et un Jouvenel, d'un nécessaire regroupement des forces si l'Europe voulait tenir sa place dans la compétition planétaire[35]. C'est ainsi qu'il défendit, en 1937, l'idée d'une action des puissances européennes pour bloquer l'expansion du Japon en Chine et faire de ce dernier pays une chasse gardée de l'Europe[36]. Moyen de dériver les ambitions nazies dans des directions moins dommageables pour les intérêts français et méthode de formation d'une solidarité européenne anticommuniste, dirigée ultimement contre les Anglo-Saxons. Il n'en fut pas moins conduit en 1939 à reconnaître la nécessité de faire barrage à l'Allemagne et à tenir, pendant la drôle de guerre, un discours d'une facture nationaliste traditionnelle.

La conciliation comptait également des partisans au centre et à gauche. Les premiers allaient de libéraux comme Flandin aux néo-socialistes à la Déat, en passant par Chateau, Bergery, Frot, Montigny, Monzie. En politique intérieure, ces hommes avaient en partage l'inquiétude ou la répulsion devant le Front populaire, un anticommunisme profond, un scepticisme certain, sinon une vraie désaffection à l'égard du régime. Déat et Bergery ne faisaient pas mystère de leur volonté de rénovation sur des lignes sociales et nationales, le premier braqué sur l'organisation de la société et l'élan collectif. Même Flandin vacillait dans son attachement au libéralisme et inclinait vers des positions réformatrices. Dès 1933, il avait concédé dans une revue allemande que le libéralisme était dépassé et le parlementarisme une caricature de lui-même[37].

De l'Allemagne nazie, on ne peut dire que ces hommes se faisaient une image idéalisée. Mais ils redoutaient la guerre à cause de la faiblesse de la France, par crainte d'une nouvelle saignée, ou de peur de faire le jeu du communisme. Cela les fit s'accrocher à l'espoir d'un arrangement, fût-ce en abandonnant certaines positions. Les uns, derrière Flandin, pensaient à une redéfinition des sphères d'influence, à un retrait français de l'Europe centrale et orientale et à un repli sur l'Empire. Les autres, comme Déat, à une réorganisation économique du continent qui amènerait la décroissance des tensions, le dynamisme nazi prenant sa source, selon eux, dans des besoins

économiques fondamentaux. Les uns et les autres voulaient croire à l'apaisement des tensions par la concertation. Le mot de « collaboration » circulait pour désigner un travail en commun, sur pied d'égalité, comme dans cet article de Monzie : « Collaborer avec l'Allemagne ? Oui, c'est possible » (*Paris-Soir*, 26 mai 1937).

A gauche, la rénovation nationale, au sens traditionnel, n'avait pas cours. Mais la minorité conciliatrice ne laissait pas moins percer une sérieuse désaffection envers le régime. Au ressort de son engagement, un anticommunisme fouetté par la concurrence avec le PCF, une anglophobie latente, un pacifisme intense. Pendant des années, la gauche avait dénoncé le nationalisme français. Les conciliateurs refusaient de changer de ligne, même au nom de l'antifascisme, surtout quand il était prêché par les communistes. Inutile d'ajouter que, si leurs pendants à droite étaient préoccupés par le rang de la France, eux se montraient peu sensibles à la politique de puissance ou à l'équilibre européen.

C'était le cas, en premier lieu, des pacifistes intégraux, dont plusieurs avaient été d'ardents « révisionnistes », c'est-à-dire des partisans d'une révision du traité de Versailles. Ils repoussaient la thèse de la responsabilité de l'Allemagne dans l'éclatement de la Première Guerre mondiale, dénonçaient le rôle du nationalisme français dans la montée et la victoire du nazisme, montraient même de l'indulgence pour ses coups de force, où ils voyaient une réaction naturelle à l'injustice faite à l'Allemagne. Un Félicien Challaye, membre dirigeant de la Ligue des droits de l'homme, anticolonialiste de toujours, écrivait dès 1933 que « l'occupation étrangère serait un moindre mal que la guerre ». Prêt à croire au pacifisme de Hitler jusqu'au bout, puisqu'il se rendit en Allemagne en automne 1938, il inclinait à reconnaître des vertus au régime nazi au regard de la « pseudo-démocratie ploutocratique[38] ».

D'autres hommes de gauche acceptaient la défense nationale, mais, devant le danger, ils préféraient laisser tomber la sécurité collective et les alliances pour se replier sur la seule défense du territoire national. C'était le cas de la minorité anticommuniste de la CGT, derrière Belin et la revue *Syndicats*, Belin, qui écrivait en octobre 1936 : « Pour la paix européenne, autant qu'on pourra, et, à

défaut, si quelque malheur se déclenchait, pour la paix française[39]. » Et, dans la SFIO, de l'aile minoritaire autour de Paul Faure, le secrétaire général du parti, chez qui l'idée de remédier à l'expansionnisme nazi par une meilleure organisation économique de l'Europe cachait mal un isolationnisme de fond. Quelques socialistes reconnaissaient même au nazisme le « mérite » d'avoir rassemblé le peuple allemand, de lui avoir redonné foi et confiance, d'avoir fabriqué un système économique situé au-delà du capitalisme. Au sein de la SFIO, la minuscule tendance Redressement (Zoretti, Lefranc, Albertini, Soulès) distinguait dans les régimes fascistes une « structure présocialiste » qui contrastait avantageusement avec la situation de la France « ploutocratique ». Ici encore, idée du remède par une « collaboration économique » qui permettrait de freiner le « dangereux dynamisme » des régimes voisins, ce qui supposait une réorganisation de la France sur des lignes partiellement autarciques[40].

Reste l'establishment, qui fournit au régime né de la défaite ses principaux dirigeants. Des hommes discrets avant la guerre, par choix ou par obligation, ce qui les servira, en particulier Pétain, que n'avaient pas tiré de sa réserve plusieurs campagnes de presse sur le thème du sauveur dont le pays avait besoin. Il lui arrivait pourtant de s'exprimer, de tenir des propos éclairants. Peu avant les élections de 1936, dans un entretien pour un journal, il fit l'éloge des Croix-de-Feu et appela au rassemblement national, ce qui ne pouvait passer pour un encouragement à voter Front populaire. Il compara la France, qui devait retrouver une « mystique », avec l'Italie et l'Allemagne, pays dont les habitants ne doutaient pas. « Nous, nous doutons. C'est que la crise n'est pas chez nous une crise matérielle. Nous avons perdu la foi dans nos destinées, voilà tout[41]. » Dès ces années, il était braqué sur l'idée de la décadence et convaincu que le redressement devait être entrepris aux racines. En 1938, il déclara même que les victoires endormaient les Français et que les défaites les réveillaient[42]. Il fixait en doctrine l'expérience de sa génération, comme s'il existait un cycle nécessaire reliant 1870 à 1918. Mentalement, il était préparé à accepter une défaite pour ses

promesses de relèvement, à n'y voir qu'un chaînon dans la suite des conflits franco-allemands, non un épisode d'une guerre mondiale, tout comme à ne voir dans le nazisme qu'un héritier du pangermanisme, plutôt qu'un impérialisme raciste sans précédent.

Dans l'entretien de 1936, il avait fait connaître son opposition au pacte franco-soviétique. Sur ses préférences diplomatiques, un document inédit, tiré des archives italiennes et faisant rapport sur un entretien qu'il eut avec l'ambassadeur italien à Paris le 28 février 1936 — c'était l'époque de la guerre en Éthiopie et des sanctions contre l'Italie —, jette une lumière troublante. Pétain disait ne pas douter que l'Italie sortirait à son avantage du conflit en cours, car elle possédait en Mussolini un homme qui savait ce qu'il voulait, au contraire des gouvernements démocratiques dont l'indécision était pitoyable. Après avoir ajouté qu'il comprendrait un éventuel départ des Italiens de la SDN, organisme auquel il n'avait jamais cru, il se lança dans une diatribe contre l'Angleterre qui frappa d'autant plus le diplomate italien qu'elle avait été prononcée avec calme et sérénité. « L'Angleterre a toujours été l'ennemie la plus implacable de la France. » Elle n'a fait la guerre à ses côtés que dans la mesure où cela servait ses intérêts, puis elle avait pris le parti de l'Allemagne. « Pour toutes ces raisons, je vous dis que la France a deux ennemis héréditaires, les Anglais et les Allemands, mais que les premiers sont plus anciens et plus perfides ; c'est pourquoi je pencherais pour une alliance avec les seconds qui garantirait la paix absolue en Europe, surtout si l'Italie se joignait à cette alliance. Dans ce cas, on pourrait résoudre tous les problèmes restés insolubles jusqu'à aujourd'hui, parce qu'une plus égale répartition des colonies britanniques permettrait de donner richesse et travail à tous[43]. » Sans doute faut-il tenir compte de l'amertume laissée par les désaccords avec l'Angleterre l'année précédente et ne pas prendre ces propos pour un programme. Mais parle-t-on ainsi, à quatre-vingts ans, sans restituer des pensées remâchées ? Sur la foi de ces déclarations, Pétain se trouvait bien plus proche d'un Doriot que de Maurras.

Laval était, quant à lui, dans l'immédiat avant-guerre, un homme marqué par la chute de son gouvernement au début de 1936. Plusieurs fois ministre, à deux

reprises président du Conseil, homme d'affaires heureux, sénateur d'Aubervilliers, l'Auvergnat avait la plus grande confiance en ses capacités. Comme un autre laissé-pour-compte de la république parlementaire, André Tardieu, il se retourna durement contre le régime qui avait permis son ascension[44]. Un agent italien, qui le vit à plusieurs reprises en 1938, nous renvoie l'image d'un homme aigri, revenant interminablement sur son temps aux affaires, dénonçant la suite d'erreurs commises après son départ, s'en prenant au peuple français qui devait, disait-il, boire la coupe jusqu'à la lie, ajoutant qu'il voulait « être réclamé au pouvoir » et que, alors, il s'y maintiendrait par tous les moyens[45]. Pour l'heure, il essayait de mettre sur pied un gouvernement Pétain, tentative sans lendemain, mais éclairante sur un point. En avril 1938, indiquant à l'Italien que sa combinaison Pétain se développait, il précisa que cela n'allait pas sans difficulté : « Le Maréchal a sa volonté, ses idées faites et il faut une grande diplomatie pour le réduire à la raison[46]. » La suite des rapports entre les deux hommes est ici condensée.

Laval croyait que, lui aux affaires, la situation extérieure du pays aurait été bien meilleure. Le bilan de sa politique de 1934-1935 ne fondait pas cet optimisme. L'Auvergnat avait essayé de contenir le révisionnisme nazi en faisant jouer à la fois la dissuasion — continuation des négociations avec l'URSS, rapprochement avec l'Italie, resserrement des liens avec l'Angleterre — et la conciliation envers l'Allemagne pour l'amener à se rapprocher, bref, essayant de ménager tout le monde et aboutissant à une politique inconsistante[47]. Au moins avait-il signalé qu'il n'était pas partisan de la fermeté et qu'il croyait possible un arrangement, grâce à une politique où se mélangeaient la déformation parlementaire — en négociant, on peut toujours se mettre d'accord — et une *Realpolitik* aussi méprisante des principes que bornée dans son efficacité — en laissant les « mains libres » à Mussolini en Éthiopie, il montrait qu'il était homme à s'entendre sur le dos d'autrui, sans paraître mesurer l'appétit de ses interlocuteurs. Jusqu'à la guerre, il crut que la clé de la situation était à Rome, comme si Mussolini pouvait ne pas se rapprocher de l'Allemagne nazie, à la fois par intérêt et par idéologie, la puissance allemande promettant de faire éclater le *statu quo*, ce dont il tirerait toujours plus d'avantages que d'un

maigre marchandage avec les puissances démocratiques. Pendant la drôle de guerre, Laval fut au Sénat l'âme du clan qui luttait pour une paix blanche, tout comme à la Chambre Flandin, Déat, Bergery.

Les voies de l'avenir étaient également indiquées dès l'avant-guerre chez l'amiral Darlan. Dans un mémorandum du 22 janvier 1939, il se disait partisan d'éviter un conflit avec l'Allemagne et l'Italie, justifiant sa position par des arguments qui annoncent ses raisonnements après la défaite. « Nous avons eu depuis vingt ans une politique extérieure idéologique, terrestre et exclusivement européenne, alors qu'elle aurait dû être réaliste, maritime et mondiale… Nous devons avant tout conserver notre Empire. Le reste est secondaire. Aussi, sous réserve qu'elle ne soutienne pas l'Italie dans ses revendications, devons-nous laisser l'Allemagne libre d'agir à l'Est[48]. » Quant à Weygand, il était favorable, dès octobre 1938, à un dégagement de l'alliance polonaise[49]. Un Weygand très proche de Pétain en politique intérieure, l'un des responsables, avec Abel Bonnard, Bernard Fay et René Gillouin, du Comité du Rassemblement national pour la reconstruction de la France, mouvement fondé en mars 1936 et dont les principes préfigurent la révolution nationale[50].

Tous ces hommes abordaient la drôle de guerre déçus dans leurs espérances. La plupart furent incités à se taire par le revirement de l'opinion, mais n'en pensaient pas moins, tandis qu'une minorité au Parlement critiquait l'Angleterre, plaidait discrètement pour une paix blanche et rêvait d'un retournement de l'Allemagne contre l'URSS. La défaite les libère et les encourage à tenter, au nom de la nécessité, une politique qui avait leur préférence depuis plusieurs années. Dans l'été 40, sur fond de lassitude, d'illusions et de malentendus, ils se lancent dans la réfection intérieure et la recherche de l'entente avec l'Allemagne nazie, ressuscitant d'un coup toutes les erreurs d'appréciation de l'avant-guerre.

RAISON D’ÉTAT

Quatre mois après la défaite de la France, Hitler et Pétain se rencontrent dans la petite bourgade de Montoire. Leur poignée de main fait le tour du monde et soulève une nuée d'interrogations. Une semaine plus tard, Pétain s'adresse à ses compatriotes et leur annonce qu'il « s'engage sur la voie de la collaboration ». Le mot reçoit une consécration solennelle ; il allait connaître une fortune étonnante. Quand il l'officialise, Pétain entend désigner des rapports entre États. Dans l'Europe nazie, la France est la seule grande puissance abattue par Hitler, un exploit qui ne sera renouvelé ni contre l'Angleterre ni contre l'Union soviétique. Mais elle conserve un gouvernement qui contrôle une partie du territoire métropolitain, une flotte importante, un Empire considérable. La collaboration dont parle Pétain est indissociable de la marge de manœuvre qu'offrent ces atouts, malgré le déséquilibre massif du rapport des forces.

Politique du faible au fort, la collaboration n'en est pas moins une politique, c'est-à-dire un choix, ici justifié par la raison d'État, un choix revendiquant un avenir, et même le seul avenir bon pour la France. La différence est considérable en regard du Danemark, par exemple, autre pays qui conserve son gouvernement, mais qui est totalement occupé et ne dispose d'aucun atout extérieur. Le gouvernement danois fait des concessions à l'occupant, dont certaines ébrèchent sa neutralité. Ainsi, lorsqu'il autorise en 1941 l'engagement de membres de l'armée danoise démobilisée dans une unité de Waffen-SS, qu'il adhère au pacte anti-Komintern et met hors-la-loi le PC danois. Mais il ne prétend pas mener une politique de collaboration. Il se refuse à engager l'avenir tant que la guerre se poursuit et se fait le bouclier des Danois.

Le choix pour la France ne se limitait pas à l'alternative Pétain-de Gaulle. A côté de la continuation de la lutte avec l'Angleterre, il était un autre possible historique, savoir un gouvernement d'armistice demeurant républicain et couvant ses atouts — la zone libre, la flotte et l'Empire —, en décidant que le dernier mot n'avait pas été dit aussi longtemps que l'Angleterre résistait. Ce gouvernement aurait dû affronter la pression allemande non moins que Vichy le dut, avec des équipes collaborationnistes à Paris plus fournies et déchaînées. Il

aurait été conduit à prendre de pénibles décisions, par exemple, en matière économique, la cession de matières premières et le travail pour l'Allemagne en zone libre plutôt que la séparation totale des deux zones. D'un autre côté, ayant par ses atouts les moyens de nuire aux intérêts allemands, il aurait obligé le vainqueur à calculer au plus juste les avantages et les inconvénients d'une occupation totale. La corde aurait fini par casser, au plus tard lors du débarquement anglo-saxon en Afrique du Nord. Pliant dans l'épreuve, faisant des concessions, qui auraient pu apparaître comme des compromissions, ce gouvernement aurait évité, du moins, d'hypothéquer l'avenir en cherchant le redressement sous une occupation et au milieu d'un conflit qui se généralisait. Il n'aurait pas eu à traîner le boulet d'un nouveau régime. Il aurait pu ressouder le pays en rentrant dans la guerre au moment opportun.

Les dirigeants de la France de Vichy ne furent pas assez orgueilleux ni assez clairvoyants pour choisir, comme de Gaulle, la lutte avec l'Angleterre, mais pas non plus assez modestes et méfiants pour mener envers l'Allemagne une politique minimale dont il aurait été possible de se dégager à temps. Le choix de la collaboration signifiait la recherche d'un redressement de la puissance française par l'entente avec une Allemagne nazie toujours en guerre, un effort obstiné pour réviser le traité de paix avant même qu'il ait été signé et reprendre à la faveur des circonstances une partie de ce qu'avait fait perdre la défaite. Politique de raison d'État, certes, fondée sur un raisonnement diplomatico-stratégique et inspirée par la volonté de reconstituer la puissance nationale, mais où entre dès le départ et pèse de plus en plus une raison de régime. Au bout du compte, entre la puissance étatique, qui aurait commandé de basculer dans le camp anglo-saxon, et la survie politique, qui liait à l'occupant, Vichy choisit la seconde, quitte à la payer d'une vassalisation.

En août 1944, Pétain assurera à ses compatriotes : « Si je n'ai pas pu être votre épée, j'ai essayé d'être votre bouclier. » Cette phrase, il aurait pu l'adresser, avec plus de vérité, à Hitler. Pendant quatre ans, en particulier dans les deux premières années, il lui avait offert, en vain, d'être le bouclier de l'Europe nazie contre le monde anglo-saxon en échange d'un traité de paix avantageux.

CHAPITRE V

La seule France

Le nouveau régime s'installe à Vichy comme dans un campement provisoire, en attendant la rentrée à Paris prévue dans la convention d'armistice. Les tâches sont pressantes et écrasantes, l'administration est un peu partout défaillante, la désorganisation de la vie économique telle qu'apparaissent des poches de famine. Autour, la situation n'a rien de réjouissant : des voisins prêts à la curée, l'occupant les deux genoux sur la poitrine du vaincu. Les directions prises prolongent celles des années 30 : rénovation et conciliation, cette fois sous le signe de l'insertion dans l'Europe nazie.

En politique intérieure, le nouveau régime prend forme non sans confusion, à coup sûr dans l'improvisation. La manière dont il se constitue lui donne des traits singuliers, dont l'effet se marque dans toute la suite. Ce n'est pas un parti qui arrive au pouvoir, encore moins un parti de type totalitaire, avec des militants et des organisations-relais dans la société, mais une équipe d'occasion, rassemblée autour de quelques options, mettant à profit un vide politique sidérant pour procéder à une coagulation d'opinions et d'intérêts[1].

De ce régime, Pétain est la colonne portante, à la fois en raison de son extraordinaire popularité et parce qu'il définit les principes de l'ordre nouveau. La « révolution nationale » dont il se fait le héraut est une resucée du nationalisme de la fin du XIXe siècle, affirmant la préséance de la collectivité sur l'individu et en déduisant la nécessité jumelle d'une épuration et d'une

recomposition de la vie nationale. La première se traduit par la fermeture de la fonction publique aux Français nés de père étranger, par la dissolution des sociétés secrètes, par un Statut discriminatoire pour les juifs français et l'internement des juifs étrangers. La seconde, conçue pour faire effet dans la durée, se marque par la reprise en main de l'éducation et le renforcement des « communautés naturelles », la famille, la profession, la région : cadres formateurs d'une société stable et ordonnée.

On aura garde de penser que la popularité de Pétain se confond avec l'adhésion à sa doctrine. Car elle s'attache moins aux idées qu'à sa personne et à ce qu'elle représente[2]. Lui-même facilite une très large identification en actionnant un double registre, républicain et chrétien. Au premier appartient la figure du héros de la Grande Guerre, mais aussi de l'instituteur et du pédagogue, ici du redressement national. Au second celle du père de famille, du bon pasteur, du personnage christique qui fait « le don de sa personne ». Vers ce sauveur tout à la fois glorieux, paternel et souffrant, monte une vague de dévotion, alimentée aux sources les plus archaïques du pouvoir personnel : enfin un homme public que l'on peut aimer ! De son discours, beaucoup retiennent les résonances consolatrices : la patrie debout dans la défaite, le travail quand le désordre est dans l'économie, la famille à une époque de séparations. Popularité plurivoque qui donnera de la longévité à l'attachement, et qu'entretient Pétain en se présentant comme un moindre mal face à l'occupant, comme un gardien de paix au milieu de la guerre qui fait rage.

A côté de la colonne Pétain, le régime trouve ses piliers dans la haute administration. Le service public est un facteur d'ordre, le culte de l'État appartient à sa tradition, la révolution nationale fait écho aux valeurs et aux ressentiments de certains de ses cadres. Les militaires, qu'on dirait redressés par la défaite, peuplent les avenues du pouvoir. Débarrassés du contrôle civil, ils aspirent à façonner la nation sur leur modèle. En même temps qu'eux, s'installent aux commandes les grands commis de l'administration centrale, en particulier des secteurs économiques et techniques. Revanche d'experts et de technocrates lassés des interventions brouillonnes de la politique parlementaire et qu'avait scandalisés la politique économique cahotante du Front populaire[3].

Bien davantage que le triomphe d’un Maurras, Vichy atteste la métamorphose autoritaire d’une partie des élites républicaines.

Le régime se donne une base, enfin, par l’agrégation de diverses demandes politiques et sociales. Au-delà du cercle étroit, mais non négligeable des antidémocrates patentés, il exploite la régression autoritaire de larges secteurs de la population, à commencer par les catholiques, dont l’adhésion à la République avait été incrustée de réserves. Il capte les aspirations restauratrices de nombre de Français qui redoutent un avenir de grandes villes, de foules ouvrières, de mœurs nouvelles. Il fait fond sur les défiances antilibérales de couches sociales que la grande crise a durablement inquiétées : une bonne partie du monde patronal, de la paysannerie, une série de groupements professionnels — médecins, architectes, cadres… Et il s’efforce de trouver appui auprès de milieux affectés par la défaite, ainsi les familles des prisonniers de guerre, ou sensibles au prestige de Pétain, tels les anciens combattants.

Tout cela ne fait pas une construction nette, solide, d’aplomb, et encourage certains à penser, pendant un temps, que leur pierre redresserait l’édifice. Mais la fragilité est pour ainsi dire constitutive. Par-delà l’absence d’une équipe et de conceptions formées, qui favorise la compétition des cliques et les tiraillements de tendances, elle tient à la précarité de la situation, qui jure avec le projet de Pétain : au lieu du recueillement et du redressement dans une quasi-soustraction au temps et au monde extérieur, la pression haletante de l’événement et l’intrusion accélérée du conflit dans le pré carré où les Français doivent se ressourcer. Au surplus, la division du pays en zones, chacune développant son climat, réduit rapidement « la France de Vichy » à la seule zone libre. Même ici, l’incertitude sur l’issue de la guerre et l’impopularité de la collaboration rongent le bronze de Pétain : la révolution nationale entre en contradiction avec le nationalisme qu’elle professe. Enfin, l’alourdissement de l’occupation rend futile la réforme politique et sociale. Le STO achève de dépouiller de tout intérêt, même aux yeux de ses partisans, la Charte du travail.

Les dirigeants du régime ont tôt éprouvé le besoin de se donner une base politique, au moins d’établir un lien politique avec la population. En été 1940, ils créent la Légion française des combattants, qui doit grouper les anciens

combattants, puis, au tournant de 1941, une assemblée consultative formée de notables, le Conseil national. Périodiquement, resurgit l'idée d'un parti unique, laquelle se heurte au désintérêt de Pétain. Son projet de société vise la réforme des esprits et s'en remet à l'effet bienfaisant des communautés naturelles. L'agitation militante ne peut que ranimer le virus politique, et un parti unique détacherait l'Église, les notables, la Légion[4]. La Milice, créée sur le tard, est conçue comme une garde prétorienne, bien qu'il n'échappe à personne que Darnand ambitionne d'en faire un parti d'État. Aucune de ces solutions n'atteint l'objectif : la population s'éloigne, la résistance grossit. Chose remarquable : le rétrécissement des soutiens, au lieu de faire corriger la ligne, durcit la dictature.

Dans ce régime libéré de tout contrôle populaire, mais non moins recru d'instabilité que la défunte république parlementaire, la puissance occupante venant bientôt mettre sa main dans le jeu des cliques, quelques personnes tiennent un rôle central. Philippe Pétain, 84 ans, est un militaire marqué par la Grande Guerre, qui l'a tiré de l'obscurité et qui a charpenté dans son esprit un cadre de référence. Après Montoire, remerciant le cardinal Baudrillart qui vient de déclarer son appui à la politique de collaboration, il lui écrit, parlant des Français : « Je désire qu'ils aient confiance en moi, aveuglément, comme trois millions d'entre eux ont su le faire, jadis, alors que je les commandais devant l'ennemi. Ils comprendront plus tard quel fut mon dessein[5]. » Profondément, c'est un homme d'ordre : quand l'adhésion aveugle qu'il sollicite se dérobe, il menace du bâton. En août 1941, évoquant le « véritable malaise » qui atteint le peuple français, il dira : « En 1917, j'ai mis fin aux mutineries ; en 1940, j'ai mis un terme à la déroute. Aujourd'hui, c'est de vous-mêmes que je veux vous sauver[6]. »

A ce pouvoir qui lui vient tard, il s'attache farouchement. La vénération qui monte vers lui l'imprègne de l'idée qu'il incarne la nation et le pénètre d'un sentiment d'infaillibilité. La direction des affaires, dont il n'a qu'une expérience limitée, se ressent de sa personnalité. De caractère, il est prudent, méfiant, secret,

susceptible. Selon Du Moulin de La Barthète, l'un de ses plus proches conseillers jusqu'en 1942, il « répand, au-devant de lui, par son mutisme, comme par ses variations, un léger nuage de fumée[7] ». Il apparaît parfois vacillant ou velléitaire, en tout cas influençable, parce qu'il accueille volontiers opinions et conseils. Mais il tient aux idées qu'il s'est faites. Ajoutons qu'il s'y entend à marquer de la distance avec les hommes ou les mesures dont l'impopularité pourrait déteindre sur lui. Il est ménager de son prestige, dût la cohérence en souffrir, et sait varier son langage pour complaire à ses interlocuteurs.

Sa priorité va à la révolution nationale. Il en définit les principes, en presse l'application, exhorte à la rigueur lorsque des obstacles s'élèvent, n'ayant que trop tendance à « découvrir, dans toutes les directions, des adversaires de son œuvre[8] ». Ses adversaires sont les francs-maçons et surtout les communistes. S'agissant des juifs, il est prudent en public, par souci d'éviter l'apparence de la persécution religieuse et d'un alignement sur le vainqueur, et net dans les délibérations gouvernementales, ainsi lorsqu'il demande, en octobre 1940, leur exclusion complète de l'Éducation nationale et de la Justice[9]. A ceux qui viennent protester, il laisse entendre que le Statut lui a été imposé par les Allemands. Il le dit au grand rabbin en mars 1941, au cours d'un entretien où ses préjugés antisémites ressortent fort clairement[10]. Jamais il ne s'oppose au durcissement de la législation, se bornant à intervenir dans des cas particuliers.

La prolongation imprévue de la guerre l'oblige à consacrer beaucoup de temps aux affaires extérieures. Donnant la priorité « à la régénération sur la résistance[11] », il y cherche avant tout le moyen de stabiliser le régime, oscillant entre le souhait que la collaboration rende un profit et la crainte qu'elle ne se retourne contre sa révolution nationale, en particulier si elle faisait verser dans la guerre aux côtés des Allemands, aliénant définitivement l'opinion. Aussi met-il beaucoup de prudence à suivre le cap qu'il s'est fixé, quoiqu'il aime souligner, ici encore, lorsqu'il a affaire aux représentants de puissances neutres, la faiblesse de sa marge de manœuvre, disant volontiers : « Je ne navigue pas, je fais la planche[12]. » En tout cas, choix politiques et tempérament se combinent pour lui interdire un changement de route. S'il n'a pas le culte de la défaite, il en a la délectation morose, ne cessant de rappeler à ses compatriotes leur condition de

vaincus pour les exhorter à une résignation qu'il veut rédemptrice. « Je me répète chaque jour que nous avons été vaincus », déclare-t-il en 1942, ce qui ne va pas sans scandaliser[13]. Par son caractère, sa vision du monde et son projet de rénovation, il est disposé à endurer plutôt qu'à affronter, ou même à courir le risque d'une confrontation, se rattrapant petitement dans la recherche d'une contrepartie à ses démissions successives. En tout cela, l'incarnation d'une France repliée, frileuse, admettant sa perte de statut (« démographiquement, dit-il, la France n'est plus une grande puissance ; elle n'est plus que la première des moyennes puissances[14] »), pariant sur le redressement dans la durée, au risque d'un écrasement si Hitler l'emportait.

Laval, 57 ans, est le deuxième homme du régime. Il en ouvre la carrière, il en paie seul la faillite devant le poteau d'exécution. Sa réputation est noire dès l'origine : un parvenu, un maquignon, l'homme de la déflation et d'une politique italophile discréditée, à présent l'âme damnée de Pétain. Le contraste des personnalités accuse ce rôle de mauvais conseiller. Laval est un politicien par toutes les fibres, un homme à clientèle, un manœuvrier qui croit que l'argent, la flatterie et la promotion mènent le monde, et qui en use abondamment. Le nouveau régime n'est pas tout de son goût : trop de ganaches militaires et de réactionnaires rancis, trop d'hostilité de principe aux parlementaires. Mais, si les dévotions devant l'autel de la révolution nationale le font ricaner, il n'en est pas moins à son aise en dictature. Aigri par sa traversée du désert, il tient dorénavant que la trique appartient à l'art de gouverner et que les épurations sont nécessaires à la vie des nations. Pour le reste, il partage les options du régime, antisémitisme compris. Sans être un antijuif viscéral, il a imbibé la xénophobie et les préjugés ambiants. A tout le moins, il sacrifie les juifs aux besoins de sa politique avec une absence de scrupules et une force d'indifférence dont on verra les conséquences.

Pour toutes ses ficelles, c'est aussi un fonceur et un inspiré. Il a une haine, l'Angleterre, et une ambition, la négociation de la paix avec l'Allemagne. Sa confiance en lui-même est singulière ; il a foi dans ses capacités de négociateur dès qu'il sera en face d'un interlocuteur de haut niveau. A Pétain qui lui dit en juillet 1940, juste avant son premier voyage à Paris, que les Allemands ne

l’estiment pas, il répond sans se démonter qu’ils ont peur d’être roulés par lui[15]. Le Talleyrand d’Aubervilliers n’est pas un homme de dossiers ; il croit à la discussion continue, à l’art de la mise en confiance par des gestes et des gages. Capable de chaleur et de charme, avocat habile qui croit que toutes les causes se plaident, même devant un vainqueur à qui le culte de la force tient lieu de philosophie, Laval a une politique dont il ne démord pas, des méthodes qui lui collent à la peau, une ambition trop saillante pour ne pas inquiéter.

A 59 ans, Darlan est le militaire qui compte. La défaite a fait de la flotte, pour la première fois, l’arme principale de la France. Voilà l’amiral propulsé au premier plan, dépliant dans les grandes longueurs son goût du pouvoir. A la différence de Pétain, il n’est ni un moraliste ni un pessimiste. Mais il tourne, lui aussi, sans état d’âme, la page de la République, dont il avait été le fidèle serviteur. A la révolution nationale, dans sa version technocratique plus que passéiste, il apporte une contribution importante, notamment en appuyant l’action de ministres comme Marion et Pucheu.

L’homme est froid, bourru, méfiant, autoritaire, sans rien de charismatique, vaniteux et vulgaire en diable, avec un goût du luxe qui gêne. Il a l’esprit clair et la plume nette, le sens de l’organisation et de la décision. Mais pour le reste ? A croire Benoist-Méchin qui le côtoie pendant une année, « son esprit était borné, ses vues courtes, sa culture limitée. Son intelligence, éminemment pratique, était celle d’un bon chef d’état-major, convenablement équipé pour réaliser un plan, exécuter un ordre, appliquer une consigne. Mais, franchies ces limites, il n’y avait plus grand-chose[16]. » Avant la guerre, s’il contribue à développer la flotte, il le fait en restant « très vieille marine », celle de la cuirasse et du canon, s’intéressant peu aux armes les plus récentes comme le radar, et ne discernant pas le rôle crucial, dans la guerre à venir, des porte-avions et de la DCA[17]. Sur le plan politique, sa capacité d’analyse est aussi courte : des préjugés et de l’entêtement dans la vision des Anglo-Saxons, une grande capacité à se laisser impressionner par les succès allemands et à en tirer une politique brutale et fonceuse. De Pétain comme de Laval, il se distingue par une plus forte sensibilité à la conjoncture et un pragmatisme qui le détourne de naviguer contre vents et marées. Il est suffisamment pris à son jeu, néanmoins, pour n’accomplir

son retournement en Afrique du Nord, à l'automne 1942, qu'au terme d'une série de pivotements.

A côté de lui, Weygand, ministre de la Défense nationale, cherche à maintenir les prérogatives d'une armée défaite. Réactionnaire dans l'âme, têtu, rogue, excessif, il indispose tout le monde. Avec Laval, les empoignades se multiplient : « Tous les parlementaires sont des crapules », lui lance-t-il, à quoi l'autre réplique : « Tous les militaires sont des crétins[18]. » A la fin d'août, il s'emporte devant l'attaché naval américain : « Je ne puis plus rien faire puisque le Maréchal se fait "baiser" par un marchand de cochons[19]. » En septembre, Pétain s'en débarrasse en le nommant délégué général en Afrique française ; une position stratégique qu'il saura utiliser pour se faire entendre, jusqu'à son renvoi en automne 1941. Fort dans les ruades, capable de freiner la politique de collaboration, mais entiché de la révolution nationale autant que Pétain, il n'a pas d'alternative sérieuse à proposer. Son successeur à la Défense nationale, le général Charles Huntziger, continue à relever le moral en prodiguant les décorations. Une « cervelle de noisette » selon Darlan[20], en tout cas un homme dont le rôle notable dans la collaboration a été effacé par sa mort accidentelle en novembre 1941. Lui disparu, Darlan assassiné, le procès de Vichy n'aura pas fait toute sa place aux militaires.

Autour de ce noyau, des équipes changeantes de ministres, dont les uns, professeurs ou grands commis, viennent de l'administration, les autres de l'entreprise et des associations professionnelles. Des hommes parfois choisis au petit bonheur et qui composent une curieuse galerie de portraits, de la suffisance de Joseph Barthélemy, ministre de la Justice, qui sait toujours faire violence à ses scrupules de juriste, au fascisme de Paul Marion, chef bohème de la propagande, en passant par l'activisme d'un Pierre Pucheu, normalien passé dans l'industrie, fier de sa réussite, « impulsif, instable, autoritaire », imaginant « que ses moindres bonds communiquaient au pays de nouveaux élans[21] ». Dans les grandes affaires, leur poids est limité. Pétain les traite en commis, Darlan en techniciens — des « hommes bien élevés, quasi muets[22] », écrit Du Moulin à propos de son gouvernement —, Laval, après son retour, en hommes-liges. Pétain règne et gouverne jusqu'en 1942, lorsqu'il abandonne par deux fois des

prérogatives au profit de Laval. Sur les grands dossiers, jusqu'à la fin, rien ne peut se faire qui n'ait son approbation.

Vichy dénonçait la démocratie parlementaire parce qu'elle confiait les destins de la nation à des médiocres. La médiocrité des dirigeants de l'État français n'était pas moindre, et elle ne rencontrait plus ces bornes qu'un Claudel se prenait à regretter au printemps de 1941 : « Les politiciens avaient au moins 2 qualités : l'humanité, il en faut pour être élus, et la sagesse, crainte du Parlement, de l'opinion, des journaux, etc.[23] »

Pendant que le régime dresse ses échafaudages, il s'oriente à l'extérieur dans un paysage assombri, où ne perce qu'un rayon, la très large reconnaissance diplomatique qu'il reçoit, ainsi de l'URSS et surtout des États-Unis, avec lesquels ses dirigeants sont soucieux de maintenir les meilleures relations. A côté de cela, que d'inquiétudes. Les Britanniques établissent un blocus et soutiennent les gaullistes qui rallient la Polynésie française, le Cameroun, toute l'Afrique équatoriale française, sauf le Gabon. Objet des convoitises italiennes et espagnoles, l'Empire est menacé, en outre, par les Japonais, qui arrachent l'autorisation de stationner des troupes au Tonkin contre une fragile assurance de respect de la souveraineté française. La Thaïlande elle-même saisit l'occasion de détacher, au début de 1941, quelques provinces du Laos[24].

Menace plus immédiate, l'occupant montre combien peu il respecte la convention d'armistice. Il ferme hermétiquement la ligne de démarcation, interdisant toute circulation entre un Sud agricole et un Nord industriel. Dans les territoires qu'il occupe, il opère des découpages qui mettent plus à mal l'unité du pays et annoncent des lendemains douloureux. L'Alsace et la Lorraine sont annexées de fait, les douanes allemandes portées sur les frontières de 1914. Les départements du Nord, dont l'importance économique est considérable, sont rattachés au commandement militaire de Bruxelles.

Ailleurs, dans le territoire qui relève du commandement militaire à Paris, ce qui se passe n'est pas moins inquiétant. Dans la région du Nord-Est, les réfugiés

n’ont pas le droit de rentrer, tandis qu’une société allemande, active dans la germanisation des terres polonaises, l’*Ostland*, s’approprie les terres vacantes. Partout, l’occupant intervient dans l’administration, imposant un contrôle tatillon, exigeant que lui soit soumise chaque mutation de personnel, tout comme la promulgation des lois au *Journal officiel*. Il fait passer sous sa coupe la presse, la radio, le cinéma, les agences de nouvelles, qu’il utilise pour sa propagande, sans hésiter à faire attaquer Vichy, tout en paraissant soutenir les communistes et cautionner le séparatisme breton. Il fait main basse sur l’économie, opérant une prise de guerre gigantesque, bien au-delà du secteur militaire, et se livrant à des réquisitions sur une vaste échelle ; des montagnes de matières premières, de produits semi-finis et finis, d’outillages et même de chaînes de montage prennent le chemin de l’Allemagne. Le coup d’assommoir vient le 8 août lorsqu’il exige, au titre des frais d’occupation, 20 millions de Reichsmarks par jour, à un taux de change gonflé d’au moins un tiers par rapport à l’avant-guerre. A côté du pillage et des réquisitions, il se met à passer des commandes ; pour les régler, il impose un accord de clearing : la vie économique se ranimerait, il faudrait pour cela exporter à crédit.

A Vichy, après Mers el-Kébir, tout en enregistrant avec consternation les débuts de cette mainmise, on est surtout monté contre les Anglais. Darlan, rendu furieux par les destructions infligées à sa flotte, pousse à des représailles, allant jusqu’à proposer à l’Italie d’attaquer conjointement à Alexandrie, ce qu’elle refusera[25]. Si l’on en reste à la rupture des relations diplomatiques et à un bombardement de Gibraltar, il est clair que l’événement accentue la révision de la politique extérieure. Encouragement supplémentaire : les vainqueurs, inquiets de la combativité britannique, suspendent le désarmement de la flotte. Vichy retiendra la leçon : une amélioration de sa situation du côté de l’occupant passe par la persistance de l’antagonisme avec l’ancien allié.

En même temps, surgissent les risques. Le 15 juillet, Hitler demande la cession de points d’appui en Afrique du Nord. Après la flotte, voilà l’Empire exposé à son tour, la menace venant cette fois du côté allemand. La réponse à donner amène au jour des divergences sur l’ampleur de la révision à opérer et sur les concessions à faire pour se concilier le vainqueur. Weygand, intransigeant

sur la préservation de l’Empire, plaide le rejet pur et simple. Laval, lui, déclare qu’on ne peut jouer sur les tableaux anglais et allemand simultanément et qu’il repousse le premier. « Quant au tableau allemand, il se rend compte que c’est difficile […], il ne faut pas laisser dépecer la France. Tout le reste est illusoire. » Darlan et Baudouin l’appuient. Le premier note : « Le général Weygand proteste encore qu’il ne faut pas se laisser faire. Mais les positions sont prises. Le Maréchal parle même de “déclarer la guerre aux Anglais”. On lui fait remarquer qu’il ne le peut pas[26]. » La majorité approuve l’envoi par Pétain d’une lettre proposant à Hitler que sa demande soit discutée dans un cadre général, sous la forme d’une « libre négociation », afin que les deux pays « pensent davantage à ce qui les unira qu’à ce qui les a si longtemps et si rudement opposés ».

Hitler ne répondra pas et ne revient pas à la charge. Tout à la lutte contre l’Angleterre, il ignore les efforts déployés par les dirigeants français pour entamer la conversation. Placés devant la question d’un dépassement de l’armistice, ils ont opté pour l’affirmative parce qu’ils cherchent à obtenir des moyens militaires, à mettre le vainqueur en confiance, à préparer la paix la moins désavantageuse. Dans leur réponse à Hitler, ils n’excluent pas une collaboration militaire, en fournissant des bases dans l’Empire. Mais la perspective qu’ils privilégient est économique, ne serait-ce que parce qu’ils croient proche la fin de la guerre. Le terme de collaboration appartient dès lors à leur vocabulaire et à leurs conceptions. Le 26 juillet, dans un mémorandum interne, Baudouin, le ministre des Affaires étrangères, se prononce pour une « collaboration durable avec l’Allemagne » permettant de créer une « Europe nouvelle » ; collaboration qui doit porter avant tout sur le plan économique, sans rien concéder au plan politique et moral[27]. Bouthillier, le ministre des Finances et de l’Économie nationale, va dans le même sens. La France, dit-il à des diplomates allemands, souhaite s’intégrer à la nouvelle économie continentale[28].

Dans ces premières semaines, c’est à qui trouvera l’interlocuteur le mieux placé. La course est gagnée par Laval, qui réussit à toucher Abetz. Il lui fait dire qu’il souhaite rencontrer Göring et, comme pour lester sa demande, qu’il veut créer un parti unique, sévir contre les francs-maçons, exclure les juifs de l’administration[29]. L’adaptation au régime du vainqueur, qu’il croit être du goût

de ce dernier, doit servir de lettre de créance et attester la rupture avec le passé. Lors de sa première rencontre, il assure Abetz de sa volonté d'intégrer la France dans le nouvel ordre et de pratiquer une « collaboration sans réserve ». Au professeur Grimm, il exprime son souhait d'une défaite totale des Anglais, qui allégerait la note à payer par la France. Si elle devait céder beaucoup lors du traité de paix, elle pourrait se dédommager sur l'Empire britannique[30].

Parmi les nouveaux dirigeants, Laval est le plus net sur la collaboration : s'éloigner de l'Angleterre, se rapprocher de l'Allemagne et même l'aider, en échange de sérieuses contreparties, pour la persuader de l'intérêt qu'elle trouvera à ménager le vaincu, enfin la jouer contre l'Italie, objet d'un ressentiment général ; et si l'Angleterre devait s'effondrer, se rattraper sur ses possessions. Laval est le plus net, mais les présupposés de sa démarche sont partagés de tous. La défaite de la France est définitive, celle de l'Angleterre ne saurait tarder. Face à l'hégémonie inéluctable de l'Allemagne nazie, la sagesse recommande de limiter les dégâts en manifestant de la bonne volonté et en donnant une adhésion volontaire au nouvel ordre, si possible avant que l'Angleterre ne soit battue ou, pis, avant qu'elle ne conclue une paix de compromis. Après l'ère désastreuse d'une politique extérieure sentimentale et idéologique, il est temps que triomphent le réalisme, l'égoïsme sacré, la raison d'État. A l'extérieur, comme à l'intérieur, il faut « penser français » et ne compter que sur soi. Malgré une influence limitée, Maurras aura donné à Vichy sa devise, « la seule France[31] ». Ce nationalisme, qui se désolidarise de la guerre en cours et des autres peuples opprimés, accepte l'insertion dans un continent réordonné par le vainqueur. Mais, de même que la collaboration doit signifier un partenariat, de même « l'Europe nouvelle » n'est acceptable que si elle respecte les intérêts de la France.

Les messieurs de Vichy partagent quatre objectifs, qu'ils dosent diversement selon la période : la protection, la souveraineté, le rang, le régime[32]. La protection est un motif urgent, élémentaire, immédiat. Il s'agit de mettre fin au pillage de la zone occupée, de s'interposer entre les occupants et la population, de faire élargir les prisonniers de guerre. Un but cher à Pétain, qui l'a invoqué pour justifier sa volonté de demeurer en France, y compris sous une occupation

totale. A l’évidence, s’il s’était borné à ce rôle, les choses auraient pris un autre cours. Dans l’immédiat, cette fonction protectrice trouve un écho favorable auprès des fonctionnaires et dans la population, posant la base d’un soutien non dépourvu d’équivoque pour une politique qualifiée diversement de politique de présence ou de politique du moindre mal, et qui laisse pousser pour un temps, même chez des résistants, l’espoir d’un redressement.

La souveraineté est un objectif lié à l’occupation d’une partie du territoire et surtout à l’interventionnisme de l’occupant, que la prolongation de la guerre n’atténuera pas, au contraire. L’État français réagit en cherchant à récupérer son autorité administrative et à restreindre l’occupation à la seule dimension militaire. Cet effort, qui a une justification suffisante dans le droit international, est aussi et avant tout l’expression d’une mentalité qui valorise l’État, le fonctionnement réglé de l’administration et, à travers lui, le contrôle de la population. Affirmant la nécessité d’un retour aux valeurs d’ordre et d’autorité, les dirigeants français sont pris à contre-pied par un occupant qui traite avec désinvolture le service public et montre qu’il fait la loi.

La reprise du rang, Vichy l’inscrit dans le plus long terme, mais elle n’est de loin pas absente du court terme. Pour ses dirigeants, en particulier les militaires, le redressement signifie d’abord, comme pour les Allemands après 1918, la restauration des forces armées : fondement d’un statut, garantie de prestige, pilier d’une politique de puissance, et, dans l’immédiat, moyen indispensable de défense contre les attaques des Anglais et le grignotement des gaullistes. Le rang inclut l’exigence d’égalité et de réciprocité dans les rapports avec les vainqueurs, même s’il est admis que la défaite devra se payer.

L’avenir du régime forme un dernier objectif, et non le moindre. Né de l’armistice, l’État français doit faire la preuve que sa politique extérieure est viable. Le rapprochement avec le vainqueur importe dans le court terme, pour les allégements qui permettront de convaincre l’opinion. Il importe aussi dans la durée : une paix relativement clémente donnera une chance de faire fonctionner un système conservateur ; l’insertion dans l’Europe nazie y aidera par la proximité des régimes et la défaite des principes adverses. La survie du régime est un souci puissant, qui pousse vers la collaboration en faisant apparaître

l’occupant comme un facteur d’ordre, ne serait-ce que parce que lui seul peut donner les moyens de l’assurer. Huntziger y est particulièrement sensible, qui écrit à Weygand le 30 août 1940 : « La situation intérieure de la France, que le Maréchal ne me paraît pas soupçonner, exige qu’à bref délai une force suffisante pour le maintien de l’ordre soit constituée[33]. » En février suivant, il dit à un interlocuteur allemand qu’il faudra « compter avec de sérieux troubles à la fin de l’occupation[34] ». Au moment de la Relève, Pétain déclare au pasteur Boegner qu’« un des bons effets du départ des ouvriers sera d’affaiblir le communisme “qui fait rage en France”[35] ». Un an plus tôt, Bouthillier a condensé tout cet état d’esprit lorsque, à Bertrand de Jouvenel qui lui disait que les réformes du régime risquent d’être discréditées par une politique extérieure dont le pays ne veut pas, il répondit vivement : « Ne croyez pas que la politique intérieure soit divorçable d’avec la politique extérieure. C’est la présence des Allemands qui nous a donné l’occasion et qui nous donne la possibilité de faire notre réforme intérieure[36]. » On conçoit que ces vues devaient limiter l’exercice de la fameuse raison d’État à l’heure de vérité.

Il est clair aussi, d’un autre côté, que la politique intérieure n’a pas déterminé à elle seule le choix de la collaboration. Celui-ci reposait tout autant sur une analyse de la situation, sur une estimation de l’avenir, sur une vision du vainqueur : des éléments auxquels le souci du régime s’entrelaçait, mais qui n’avaient pas moins une relative autonomie. Or ils péchaient sur des points cruciaux. La durée de la guerre, dont la mondialisation potentielle n’est pas suffisamment prise en compte. La faiblesse de l’Angleterre, qu’on tend à exagérer, tout comme à pousser au noir ses desseins envers la France en cas de victoire. La surestimation de ses propres atouts et de la capacité de les maintenir si le conflit se prolongeait. Enfin, la méconnaissance de la dynamique du régime nazi et des intentions ultimes de Hitler.

Sur ce dernier point, Vichy conserve la vision déformée de l’avant-guerre. A l’idée que l’Allemagne nazie prolonge le pangermanisme s’ajoutent une admiration authentique pour ses prouesses militaires et une reconnaissance accentuée des « mérites » de son régime, l’une et l’autre exprimées lors de rencontres avec ses représentants[37]. Reconnaissance qui pointe vers une

proximité idéologique, moins avec le noyau raciste du nazisme qu'avec le bagage d'idéologèmes qu'il partage avec les courants conservateurs. En septembre 1940, Pétain donne à la *Revue des deux mondes* (15 septembre 1940) un article où il explique que le libéralisme, le capitalisme et le collectivisme étaient des « produits étrangers » que la France, « rendue à elle-même, rejette tout naturellement ». En ajoutant : « Et quand il lui arrivera d'examiner les principes qui ont assuré la victoire de ses adversaires, elle aura la surprise d'y reconnaître un peu partout son propre bien, sa plus pure et sa plus authentique victoire […] L'idée nationale-socialiste de la primauté du travail et de sa réalité essentielle par rapport à la fiction des signes monétaires, nous avons d'autant moins de peine à l'accepter qu'elle fait partie de notre héritage classique. » Pétain souligne un aspect secondaire dans le nazisme, tout en reconnaissant, implicitement, que sa victoire militaire lui a donné le statut d'une référence idéologique. Et surtout, il admet une parenté qui tient au rejet des mêmes courants. Cet apparentement du nouveau régime français et du régime nazi, qui n'efface pas la forte distinction de leurs principes sur des points importants, fera une vitre déformante sur le vainqueur et sera un boulet mis au pied de la raison d'État.

Une appréciation plus exacte du vainqueur circulait parfois dans les canaux du régime, sans produire d'effet manifestement. En février 1941, Doyen, qui préside la délégation française à Wiesbaden, transmet une étude de ses services sur « le Troisième Reich et ses frontières de l'Ouest ». Montrant à partir de la presse et de publications allemandes que les ambitions du Reich s'étendent à tout le nord de la France, l'étude émet un pronostic inquiétant sur les intentions du vainqueur. « Une France sans armée ni forteresses ou gagnée à une politique de collaboration offrirait à la rigueur des garanties suffisantes. Pourtant, l'occasion qui est escomptée, et qui est peut-être unique dans l'histoire, semble devoir pousser les dirigeants actuels à adopter la solution la plus sûre, qui consiste à réduire notre pays à sa plus simple expression, en annexant tout ou partie des anciens territoires du Saint-Empire germanique. L'histoire et la géographie permettront, en choisissant ses auteurs, de tout justifier, et les transplantations de populations, passées maintenant dans les usages nationaux-socialistes, pourront

tout rendre possible. » La conclusion était fort peu optimiste sur l'efficacité de la politique de Vichy. « La réalisation plus ou moins complète de ce programme ne dépend pas de notre politique mais des possibilités que l'issue de la guerre avec l'Angleterre donnera au Reich ; selon qu'il sera, dans une mesure plus ou moins grande, libre de faire ce qu'il veut sur le continent.[38] »

CHAPITRE VI

L’appareil d’occupation

Avec le recul, il est aisé de voir combien Vichy se trompe sur le compte du vainqueur. Il est plus intéressant de situer ce qui a pu encourager cette perception, sauf à présumer chez les dirigeants français une absence totale de jugement. Dans la situation, divers éléments, vus à travers certaines lunettes, pouvaient donner à penser qu’une ouverture existait et que l’avenir n’était pas arrêté. Assurément, les choses auraient pris un autre cours si l’Angleterre avait cessé le combat en été 1940. La paix carthaginoise infligée par Hitler à la France aurait anéanti les présupposés au fondement de l’armistice et discrédité les équipes qui, en dépit de tout, auraient été prêtes à satelliser le pays. Que serait devenu, alors, ce mot de collaboration qui commençait à circuler ? Mais la paix allait être renvoyée à plus tard ; au lieu d’un écrasement immédiat, une politique souple, habile, alléchante, pour qui voulait y croire.

A Berlin, après l’armistice, ç’avait été le branle-bas dans les ministères, invités à formuler leurs demandes en vue de la paix. Les mémorandums qui affluent composaient un nouveau traité de Versailles : un tribut colossal, des annexions considérables, des entraves économiques et financières[1]. Au sommet de la hiérarchie nazie, les ambitions allaient plus loin encore. La défaite de la France représente la liquidation de trois siècles d’impuissance allemande ; elle consomme la défaite des idées de 1789 ; elle ouvre la voie à un remodelage racial du continent qu’achèvera la victoire sur l’URSS.

De ses idées et de ses sentiments envers la nation voisine, Hitler avait tout dit dans *Mein Kampf*. Sa haine est solide, elle s'entretient d'une vision rudimentaire de l'histoire, s'envenime de mépris pour le manque de sens racial des Français et leur « négrification » ; tout cela atténué, comme chez les élites allemandes, par un certain respect pour le passé et la culture du voisin. La guerre contre la France n'avait pas été motivée en premier lieu par une soif d'annexions ; les vastes contrées de l'Est européen suffiraient à l'étancher. Mais des arrondissements ne se refusent pas, d'autant qu'il est aisé de les justifier par le racisme. Hitler évoque volontiers, en privé, l'annexion d'une vaste région anciennement germanique, allant de la Flandre à la Bourgogne. La France aurait connu, dans ce cas, de considérables déplacements de population. En juillet 1940, un journal allemand faisait référence à un projet d'expulsion de 6 millions d'habitants des régions du Nord. Hitler parla aussi à plusieurs reprises d'installer les Allemands du Sud-Tyrol en Bourgogne. Himmler travailla sur cette idée, qui aurait fait du Jura, du Doubs et de la Haute-Saône un territoire du Reich placé sous l'autorité de la SS[2]. Pour le reste, Hitler n'avait pas l'intention d'anéantir la France comme la Pologne, à la fois comme État et comme nation. Il lui suffisait de l'abaisser en l'amputant, en la divisant contre elle-même, en exerçant une influence durable sur son économie et sa culture, en la rendant inoffensive, en somme, et, pour cela, en y éliminant les juifs comme de toute l'Europe.

Cette disposition d'esprit ne change pas dans les années suivantes. Mais, dès l'automne 1940, l'évolution du conflit pousse à des ménagements tactiques. Ayant décidé d'abattre l'URSS au printemps suivant, à la fois pour élargir sa base stratégique, amener l'Angleterre à résipiscence et réaliser ses visées idéologiques, Hitler juge inopportun de mettre devant les yeux du vaincu le sort qui l'attend. Au contraire, il importe de le dresser contre son ancienne alliée en Afrique et d'obtenir son aide pour liquider sa présence en Méditerranée. Du haut en bas de l'échelle, les négociateurs allemands font à présent des variations sur la collaboration et le nouvel ordre européen. Hitler lui-même sollicite, à plusieurs reprises, une aide ponctuelle, faisant luire un sort meilleur, sans jamais engager l'avenir, en payant comptant le strict minimum.

Sans doute est-il limité par son alliance avec Mussolini, qui observe jalousement un rapprochement dont il ferait les frais. Avant tout, il est tenu par sa propre méfiance. Il ne peut croire que la France renonce à une politique de puissance, qu'elle ne retournera pas contre lui, un jour, les armes qu'il pourrait lui concéder. Et puis, il a la hantise de paraître faible, la force étant sa valeur suprême. La France essaie de profiter des mauvaises heures qu'il connaît, dit-il le 31 janvier 1942. Comme Talleyrand, elle veut se sortir de la défaite sans dommage. Mais lui ne pactisera qu'en position de force[3]. Pareille logique devait prendre à contre-pied les attentes de Vichy. Au lieu de transiger, Hitler se raidirait, vouant à la destruction son pays et les régimes étrangers accrochés à ses basques.

En se taisant sur ses objectifs ultimes, en manifestant une ouverture toute tactique, il allait encourager, pendant deux ans au moins, un certain nombre d'espérances, d'ailleurs du côté allemand comme français. En quoi il restait fidèle aux idées exprimées dans *Mein Kampf* : autant que la force et la violence, la ruse et la tromperie sont l'apanage du grand homme d'État. De la même façon qu'il avait manipulé les conservateurs allemands en leur faisant espérer un partage du pouvoir et une stabilisation de leurs positions, de même il fait danser, devant les yeux des conservateurs français, l'hameçon d'un arrangement mutuellement profitable, en y trouvant la joie mauvaise de tromper et de pousser d'autres à leur perte.

Ses paladins se prêtent au jeu qu'il a décidé, tout en nourrissant les mêmes dispositions défavorables à la France. Göring ne pense qu'à exploiter l'économie du vaincu jusqu'à la corde. Goebbels se réjouit à l'idée d'un voisin faible et désuni ; il applaudit à son avenir de « grande Suisse*Monologe im Führerhauptquartier 1941-1944*, édité par W. Jochmann, Munich, Heyne Verlag, 1980, p. 245.[4] ». Himmler, obsédé de pureté raciale, déteste ces métis de Français. Plus tard, inquiet des pertes militaires, il songera à récupérer le « sang allemand » qu'il flaire chez eux, notamment chez les officiers aux noms germaniques ; il finira par proposer la création d'une Waffen-SS française. Pour ces hommes qui font des pays occupés le champ de leurs rivalités, l'existence de

Vichy est une gêne. Il leur faut tenir compte de cet interlocuteur, même s'il ne mérite que des miettes.

Il n'en va pas tout à fait ainsi pour Ribbentrop, dont le ministère perd de son importance en proportion des conquêtes allemandes et qui, pour un peu, serait heureux de l'existence de l'État français. En 1940-1941, il se retrouve avec les chefs militaires pour se préoccuper de la résistance britannique et demander son élimination avant de se lancer vers l'Est, ce qui donne du prix à une aide de la France. Les militaires, il est vrai, raisonnent en stratèges ; les concessions politiques dont il faudrait payer cette aide ne sont pas leur souci. Leur point de vue ne suffira pas à modifier le cours des choses, tout en poussant Hitler vers une politique de ménagements qui n'a pour lui qu'une valeur temporaire.

Cependant, l'appareil d'occupation se met en place. A Wiesbaden siège une Commission d'armistice allemande qui doit superviser l'exécution de la convention d'armistice ; son pendant italien se trouve à Turin. Une commission économique lui est bientôt adjointe. Dirigée par un diplomate pugnace, Richard Hemmen, elle traite les questions sortant du cadre de la convention, en particulier l'accès aux ressources de la zone libre et de l'Empire. Au printemps de 1941, elle est déplacée à Paris, preuve de l'importance prise par les rapports économiques entre les deux pays.

En zone occupée, l'autorité principale est entre les mains du « commandement militaire en France » (le *Militärbefehlshaber in Frankreich*, le *MBF*), dont le siège est à l'hôtel Majestic. L'administration est divisée en deux états-majors. Le premier, chargé des questions militaires (remise en état des voies de communication, garde des prisonniers, sécurité de la troupe, justice militaire), est dirigé par Hans Speidel, qui a pour adjoint l'écrivain Ernst Jünger. Le second, responsable des questions administratives, se subdivise en deux sections : la section administrative proprement dite, sous la conduite de Werner Best, et la section économique, dirigée par Elmar Michel. Elles couvrent l'ensemble de la vie en zone occupée, de la surveillance de l'administration au

contrôle de l'activité économique en passant par les mesures de spoliation de la population juive. Au MBF est rattaché le service d'armement de la Wehrmacht (le *Wi.Rü.-Stab*) qui place des commandes auprès des entreprises françaises.

Pour ses tâches administratives, le MBF emploie un personnel civil détaché par les ministères, les grandes entreprises et les organismes professionnels, environ 1 500 fonctionnaires en 1941[5], assistés par des militaires, pour un effectif total de quelque 22000 personnes. Le maintien de l'ordre est assuré par des troupes de sécurité, dont les effectifs varient fortement : d'un peu plus de 100 000 hommes en décembre 1941, à 40 000 en mars 1942, avant de remonter vers 200 000 à la fin de 1943. Mais d'autres forces allemandes sont stationnées en France : les troupes d'opérations comptent 400 000 hommes en 1942-1943, près d'un million au début de 1944[6].

Cette forte présence permet au commandement militaire de remplir sa mission : la sécurité et le ravitaillement des forces allemandes, le maintien de l'ordre, le contrôle et l'exploitation de l'économie. Cette mission est menée, sous la responsabilité du haut commandement de l'armée de terre (l'*OKH*), par des hommes qui sont des militaires de carrière. Le hasard fait que deux cousins s'y succèdent, l'un et l'autre assez représentatifs de leur caste et de ses rapports à la fois tendus et complices avec le pouvoir nazi. Nommé en octobre 1940, Otto von Stülpnagel unit, aux yeux de Jünger, la grâce d'un maître de ballet et le visage d'un « Guignol de bois, mélancolique et maniaque[7] ». Strict et pointilleux, il est craint de ses subordonnés. A cheval sur ses prérogatives, il bataille ferme avec les autres services. Son épreuve vient avec les exécutions d'otages qui sanctionnent, sur ordre de Hitler, la vague d'attentats commis contre les troupes d'occupation à partir d'août 1941. Désapprouvant l'ampleur de mesures qui élargissent le fossé avec la population, il demande à être relevé de ses fonctions au début de 1942 et se retire tout amertumé qu'on puisse lui reprocher de la « faiblesse » ou de la « tiédeur »[8]. Son cousin, Karl Heinrich von Stülpnagel, a dirigé la Commission allemande d'armistice à Wiesbaden pendant près d'un an, avant de commander une armée sur le front de l'Est. C'est un homme cultivé, parlant bien le français, avec des manières de grand seigneur, soulagé d'être déchargé du maintien de l'ordre au profit de la SS. Il jouera un rôle important

dans le complot contre Hitler, faisant emprisonner à Paris le 20 juillet 1944 les responsables locaux de la SS. Il sera exécuté après avoir tenté de se suicider[9].

Dans la soixantaine l’un et l’autre, anciens combattants de la Grande Guerre, ils tiennent pour les conceptions traditionnelles d’ordre, de régularité et d’efficacité. Le Journal de Jünger montre les réticences que provoquent dans ce milieu les rumeurs sur le génocide des juifs, le dégoût ressenti envers les durs du Parti nazi. Mais on ne les voit ni protester ni se dérober devant des tâches qui violent le droit international. Préjugés antisémites et surtout anticommunisme appartiennent à leur monde de valeurs, comme le racisme en général, qui fait interdire l’accès des Noirs en première classe du métro et le retour en zone occupée des juifs, des Noirs et des Arabes. Le premier Stülpnagel proposait de remplacer les fusillades d’otages par la déportation à l’Est de juifs et de communistes. Lorsqu’il était en Russie, le second avait appelé à diriger les représailles collectives en priorité contre la population juive[10].

Placés sous le contrôle du Majestic, mais recevant leurs instructions de Berlin, deux services mènent une politique marquée au sceau du nazisme. Chargée d’orienter les esprits, la *Propaganda-Abteilung* reçoit ses instructions de Goebbels. A la tête de 1276 employés[11] (en 1941) et de quatre *Staffeln* implantées en province, le major Heinz Schmidtke, ami personnel du ministre, est une caricature d’officier prussien. Il s’emploie à étendre sa mainmise jusque dans les recoins de la scène culturelle et à asseoir une influence qui survivrait à la guerre. Goebbels veut anéantir la présence culturelle de la France en Europe et conduire les vaincus à reconnaître la supériorité du vainqueur[12].

Le deuxième service est une émanation de Himmler, qui envoie à Paris un commando de 25 hommes, sous la direction de Helmut Knochen, un homme de 30 ans, avec la mission de repérer, surveiller et combattre les « ennemis idéologiques » du nazisme : juifs, chrétiens, communistes, francs-maçons. Pour l’heure, Knochen pèse peu, le MBF ayant les pouvoirs de police. Cela ne le détourne pas d’user de méthodes qui sentent le soufre. Ainsi, lorsqu’il fournit, en octobre 1941, des explosifs aux hommes de Deloncle, qui font sauter 7 synagogues, blessant plusieurs Français et deux soldats allemands. Stülpnagel se mit dans une colère noire et exigea, en vain, le départ de Knochen. En

démissionnant, il ouvre lui-même la porte à Himmler, qui désigne, au printemps de 1942, Karl Oberg, 45 ans, pour diriger les services de répression en France, Knochen devenant l'un de ses deux adjoints. L'appareil de la SS gonfle alors aux alentours de 5 000 hommes[13]. Un effectif bien insuffisant au regard du travail à accomplir, et qui rend d'autant plus appréciable l'aide de la police française.

Pièce maîtresse de l'appareil d'occupation, le MBF affronte des difficultés qui ne sont pas minces. A l'intérieur, il lui faut réaliser l'intégration des militaires et du personnel civil détaché, dont les membres tendent à représenter les vues de leur organisation d'origine. Vers l'extérieur, outre que l'aviation et la marine relèvent directement de Berlin, son autorité est battue en brèche par les troupes d'opérations, qui échappent à sa juridiction et dont le comportement donne lieu à de nombreuses frictions avec la population. Plus jeunes et plus brutales, elles sont promptes à réquisitionner, à procéder à des achats massifs qui dérangent la vie économique, à appliquer des sanctions sévères en cas de sabotage ou de désobéissance[14]. Il lui faut aussi tenir un œil sur l'activité des multiples services de Berlin, dont les délégués contactent parfois directement leurs homologues français, qu'il s'agisse d'organes étatiques ou de filiales du parti, d'associations professionnelles ou d'entreprises privées (en 1944, 1 200 entreprises allemandes sont actives en France, dont près de 500 dans la construction[15]). Sur les quelque 80 000 Allemands amenés par l'occupation[16], y compris des milliers d'ouvriers et de techniciens employés sur les chantiers de l'Atlantique, dans la construction navale et les chemins de fer, le MBF exerce un contrôle inégal. A partir du printemps 1942, son droit de regard devient superficiel sur la SS, tout comme sur le service de la main-d'œuvre de Sauckel, qui compte bientôt plus d'un millier d'employés venus du Reich.

Il lui faut, enfin, s'accorder avec l'ambassade d'Allemagne, dont le rôle déborde les rapports avec Vichy pour embrasser la vie politique et une part notable de la vie culturelle de la zone occupée. L'équipe de diplomates dirigée par Abetz est jeune, dynamique, expérimentée ; pendant la drôle de guerre, elle a œuvré à la propagande de démoralisation destinée aux soldats français[17]. Au départ, Abetz a pour tâche de conseiller le commandant militaire de Paris en matière de politique et de propagande. Au début d'août, Hitler le bombarde

ambassadeur et le délègue auprès du commandant militaire en France comme responsable des questions politiques, le chargeant, en outre, de la saisie des œuvres d’art juives. Après Montoire, il élève sa délégation au rang d’ambassade, sans l’accréditer auprès de Vichy, l’état de guerre subsistant. Abetz fera le lien avec le gouvernement français et surveillera ses relations avec les pays tiers. Les autorités militaires doivent obtenir son accord pour les questions politiques, ce qui ne va pas sans frictions, problèmes politiques et militaires s’entremêlant[18].

L’ambassade a l’avantage de sa petite taille, encore qu’elle soit imposante par rapport aux standards ordinaires. En 1943, elle compte 168 employés allemands et 54 personnes de nationalité étrangère, en majorité du personnel français. Avec les services qui lui sont rattachés, notamment l’Institut allemand, le total est de 568 personnes, dont 367 Allemands[19]. Elle dispose de moyens colossaux, sous la forme d’une caisse noire d’un milliard de francs, prélevée sur les frais d’occupation. Son organigramme montre l’étendue de ses activités. L’adjoint d’Abetz, Rudolf Schleier, 41 ans, le plus âgé de l’équipe et le plus ancien dans le Parti nazi, s’occupe de l’intendance, des anciens combattants et des prisonniers de guerre. L’homme aime les réceptions, les uniformes, les décorations ; il pourra parader lorsqu’il assure l’intérim d’Abetz pendant une année, après novembre 1942. La section politique est dirigée par Ernst Achenbach, 31 ans, en poste à Paris avant la guerre ; un homme intelligent, travailleur, ayant la confiance de l’ambassadeur qu’il émule dans la manœuvre et dont il sera le vrai remplaçant ; selon Benoist-Méchin, « un esprit très fin et surtout beaucoup plus clair qu’Abetz[20] ». Au milieu de 1943, il est rappelé à Berlin, sa femme étant américaine et Hitler ayant décidé que les hauts fonctionnaires dont l’épouse est de nationalité ennemie devaient être retirés des postes importants. Décision bénéfique à la suite de sa carrière : député libéral, député européen, il aurait été nommé commissaire européen sans une campagne des Klarsfeld.

A côté d’une petite section économique, la section d’information, dirigée par Rahn, cherche à contrôler les questions de presse, de radio et de propagande au détriment de la Propaganda-Abteilung, qu’Abetz veut restreindre à la censure militaire ; il parviendra, en été 1942, à lui soustraire les affaires littéraires et

artistiques, en les rattachant à la section culturelle de l'ambassade. Le responsable de celle-ci est Karl Epting, 35 ans, avant la guerre chargé de l'Office universitaire allemand en France, après septembre 1940 directeur de l'Institut allemand, créé par Abetz. Adhérent tout frais au Parti nazi, il sera un épurateur zélé de l'Université. Sa tâche est d'attirer les intellectuels français et de diffuser la culture allemande en organisant cours de langue, conférences et expositions. Dans cette activité, l'ambassade bénéficie du concours de Friedrich Sieburg, journaliste bien connu en France de la *Frankfurter Zeitung*, et de Friedrich Grimm, professeur de droit international à l'université de Munster et conseiller juridique de l'ambassade, qui prend le pouls de l'opinion à la faveur des nombreuses conférences qu'il donne sous l'égide du Groupe Collaboration.

Otto Abetz, 38 ans, a laissé de lui une réputation de francophile et une image de rêveur isolé dans une politique de collaboration dont n'auraient voulu ni les occupés ni ses supérieurs. Va pour l'isolement, au moins après 1942, mais, pour la francophilie, il faut s'entendre sur les mots. Son passé politique n'est pas d'extrême droite, encore qu'il n'ait jamais été social-démocrate, comme on le dit souvent. Il fut un militant de ces mouvements de jeunesse si typiques de l'Allemagne de l'après-guerre, lui-même croyant à la réconciliation avec la France, tout en étant persuadé de l'injustice de Versailles[21]. Son activité de rapprochement au début des années 1930 n'est pas seulement d'un idéaliste : il sollicite des subventions du ministère allemand des Affaires étrangères, ce qui montre qu'il eut précocement du goût pour le travail d'influence[22].

Hitler au pouvoir, il s'adapte sans difficulté. Par chance, il croise la route de Ribbentrop, qui le prend dans son bureau en 1934. L'année suivante, sur son encouragement, il devient membre de la SS ; il montera jusqu'au grade de général de brigade, ce qui le mettra au niveau de son supérieur dans la diplomatie, le secrétaire d'État von Weiszàcker[23]. En 1937, il adhère au Parti nazi, mettant à profit la réouverture des inscriptions, interrompues en mai 1933 pour éviter une inondation. Dans ces années, il s'est coulé dans le moule, non sans garder une liberté d'allure qui lui vaut de brefs ennuis[24]. Ambitieux, bon vivant, ayant du charme et de l'entregent, aimant la France et détestant l'Angleterre, peu orthodoxe en matière raciale, se qualifiant de « franc-tireur

diplomatique », il est apprécié de Ribbentrop, qui en fait son adjoint, avant de le transférer dans le service diplomatique au début de 1940.

Sa promotion au rang d'ambassadeur, que récompense-t-elle ? Il a établi le contact avec Laval, pour qui il nourrit bientôt de la sympathie et même de l'affection. Mais, en été 1940, le « Peterchen », comme il l'appelle, ne représente pas grand-chose pour Hitler, qui ne pense qu'à abattre l'Angleterre. L'explication doit plutôt être cherchée du côté de ses conceptions, bien faites pour obtenir l'approbation du chef nazi. Après la guerre, une personne de son équipe le compara à un amateur de billard qui jouait par la bande, un homme fort dans des astuces qui n'étaient pas toujours d'un gentleman[25]. Ce goût pour la ruse et la manipulation, il le montre aussitôt arrivé à Paris, lorsqu'il propose au MBF de publier un communiqué signalant que de nombreuses agressions étaient commises contre des Britanniques résidant en France et exigeant qu'il y soit mis fin. Ces attaques sont une pure invention, dont Abetz explique, sans sourciller, qu'elle doit servir à contrer la propagande anglophile et, si possible, aboutir au « très désirable résultat de faire rosser des Anglais par la population française[26] ».

De sa mission, il se fait une idée ambitieuse, qu'il soumet à Hitler au milieu de l'été. Grâce à la propagande, il s'agit d'empêcher que les Français ne s'unissent contre l'Allemagne, sans hésiter à jouer sur les courants politiques les plus divers et à les entretenir « dans l'espoir, ou plutôt dans l'illusion d'une possibilité d'entente avec le Reich ». Il faut, en outre, diffuser la culture allemande, par la création d'un Institut allemand, des prises de participations dans la presse et l'édition, des traductions d'ouvrages et l'organisation de manifestations culturelles, tout en brisant l'influence française à l'étranger. En même temps, on affaiblira le pays de l'intérieur, en encourageant le mouvement breton et en réveillant l'identité germanique de la Flandre, de la Bourgogne et de la Lorraine.

Politiquement, l'idéal serait l'occupation permanente du pays. Elle serait acceptée par le peuple français, à condition d'exiler les plus fermes opposants de l'Allemagne et de dépouiller de leurs biens les « coupables de la guerre », tous ceux, parlementaires, francs-maçons, juifs, membres du clergé et journalistes,

qui ont appelé à prendre les armes contre le Reich. Abetz pensait tout à fait nazi, même s'il n'allait pas jusqu'à recommander l'élimination physique des élites françaises. Cela fait, les Allemands n'auraient plus affaire qu'aux masses populaires, « auprès desquelles le Führer jouit déjà d'un remarquable respect » et chez qui il s'agirait de développer une conscience européenne. « Exactement de la même façon que l'idée de paix fut usurpée par l'Allemagne nationale-socialiste et servit à affaiblir le moral français, sans faire tort à l'esprit combatif allemand, de même l'idée européenne pourrait-elle être usurpée par le Reich sans porter préjudice à la revendication de primauté continentale ancrée par le national-socialisme dans le peuple allemand. » Au cas où Hitler ne souhaiterait pas tenir la France de manière permanente, il faudrait inscrire dans le traité de paix une limitation rigoureuse de ses forces armées. Il lui reviendrait alors, à lui Abetz, de trouver l'équipe qui signerait ce traité de paix[27].

Le nouvel ambassadeur est tout entier dans ce mélange de vision simpliste, de machiavélisme primitif et de confiance dans la propagande. Hitler ne le suivra pas dans ses vues à long terme, mais sera sensible à des idées sur l'affaiblissement de la France qui rejoignent les siennes. La directive qu'il lui donne en cet été 1940 vaudra jusqu'à la fin : il faut diviser les Français par tous les moyens et creuser le fossé entre Vichy et les pays anglo-saxons[28]. Il y adjoint l'ordre de préparer l'expulsion des juifs, aspect négligé par Abetz, qui avait écrit que l'opinion française leur était déjà si hostile qu'il n'y avait nul besoin de la pousser davantage. Antisémite modéré, mais trop soucieux de plaire pour freiner en quoi que ce soit, l'ambassadeur, secondé par Achenbach, allait jouer un rôle notable dans la persécution, pressant Vichy de durcir ses positions et secondant la SS dans le travail d'exécution, comme dans la répression en général : il est significatif qu'il ait été laissé en dehors du complot anti-hitlérien de Paris. Que tout cela dût finir à Auschwitz n'était pas dans son champ de perception au départ. Mais le chemin d'Auschwitz a été pavé d'intentions variées, dont aucune, à dire vrai, n'était bonne.

Abetz avait attiré sur lui l'attention de Hitler. Il allait ensuite le rencontrer à de si nombreuses reprises, au moins une demi-douzaine de fois jusqu'en 1942, qu'il faut y voir un signe de la réelle faveur dont il a joui un temps. Peut-être

parce que, comme l’affirme l’un de ses subordonnés, il sut flatter les goûts du dictateur. Il faisait préparer à son intention, lorsqu’il partait à une audience, des exemplaires de revues grivoises et encourageait la publication d’articles et de dessins « légers », en disant que « le Führer aimait bien cela[29] ». Ou bien il emportait les plans de la nouvelle ambassade qu’il voulait édifier place de la Concorde, un projet par lequel l’ancien professeur de dessin captait l’attention de l’artiste raté. Plus sérieusement, Hitler se félicitait d’avoir en lui un homme qui ne s’embarrassait pas des formes comme les diplomates, profession qu’il détestait autant que celle de juriste, et qui avait réussi, en créant des partis politiques à Paris, à susciter une opposition à Vichy[30].

Abetz chercha à utiliser cette faveur pour amener son chef vers la politique qu’il avait conçue. L’intérêt de l’Allemagne était, à son avis, d’engager le vaincu dans la guerre contre l’Angleterre : renfort militaire bienvenu, mais encore moyen de lier les intérêts des deux pays et de rapprocher du but, la réduction de la France au rang d’« un État satellite », résigné à « l’affaiblissement permanent » de sa place en Europe[31]. Pour cela, il fallait en passer par la promesse d’un règlement de paix sauvegardant « dans l’ensemble » l’unité du pays, tout en se cautionnant par l’établissement de bases sur l’Atlantique et la formation d’un gouvernement dévoué. Dans l’appareil d’occupation, Abetz est le seul à avoir une vue d’ensemble et à poser le problème du contrôle de la France dans la durée. A un voisin diminué mais irréconciliable, il préfère un voisin maintenu territorialement, mais acceptant, en échange, de devenir un protectorat du Reich, les Français sacrifiant en quelque sorte leur nationalisme sur l’autel de l’idée européenne : un thème qu’il fait marteler sans répit.

Cette politique, il dut constater avec chagrin qu’elle peinait à faire son chemin en dehors des militaires. Il incriminait les responsables du parti, qui le tenaient en défaveur, à l’image de Goebbels qui le taxait de « discoureur » et d’écœurant francophile[32]. Le fond du problème était évidemment que Hitler, sous des apparences réceptives, n’y croyait pas. Abetz rapporte d’ailleurs dans ses Mémoires qu’il bredouillait en disant *Kollaboration*, qu’il trouvait trop difficile à prononcer : trouverait-on meilleure illustration de son état d’esprit[33] ? Le raisonnement de l’ambassadeur reposait sur l’hypothèse que les Français, ou

du moins une partie d'entre eux, se prêteraient à une vassalisation volontaire. Hitler en doutait et se demandait, en outre, si les collaborationnistes eux-mêmes se résigneraient au statut de pays protégé. A la longue, il s'irritait d'entendre toujours parler de concessions. Il trouvait Abetz trop porté sur la collaboration, dit-il à ses proches le 27 février 1942. Mais il ne pouvait pas lui indiquer ouvertement ses buts, car il avait une femme française, et qui sait s'il ne parlait pas en dormant[34] ! Abetz le manipulateur avait son maître en Hitler, ce qui n'est pas pour étonner. Était-ce jeu entièrement conscient ? Plus probablement un mélange de rouerie et d'habitude, celle d'écouter ses lieutenants, de ne pas fermer la porte, de remettre les décisions ; un comportement encourageant l'idée qu'une influence était possible.

Après l'arrivée de la SS, le rôle de l'ambassade s'amoindrit. La politique d'Abetz exige une situation moins tendue pour avoir quelque chance de réussite, si tant est qu'elle en ait jamais eu. Son équipe reste néanmoins incontournable, même après le rappel à Berlin, en novembre 1942, de l'ambassadeur franc-tireur. S'il a fini par excéder son supérieur, il n'en aura pas moins joué un rôle considérable en alimentant à Vichy les espoirs de collaboration. Il n'hésitera pas, au surplus, à faire entrer dans son jeu personnel certains de ses interlocuteurs français, Laval et Déat en premier lieu, en leur faisant valoir que le sort de la France dépendait d'une lutte de tendances au sein du régime nazi et qu'il importait de passer alliance entre partisans allemands et français de la collaboration pour faire avancer les choses dans la bonne direction[35]. Une solidarité d'intérêts, limitée mais réelle, s'est ainsi créée sur une base partagée d'espoirs, de positions et d'une sorte de familiarité complice, qui s'entretenait, par exemple, aux dépens de Pétain, dont Laval parlait toujours en se moquant, à la grande joie des gens de l'ambassade[36]. Du point de vue français, cette solidarité pouvait ne pas paraître entièrement dépourvue d'avenir tant qu'Abetz aurait accès à Hitler. Mais elle achoppait d'avance à la double manipulation qu'elle contenait : l'une venant d'Abetz, qui visait la satellisation, et non le partenariat ; l'autre de Hitler, qui encouragea son ambassadeur à rechercher la satellisation, alors qu'il pensait à un écrasement.

Le jeu d'Abetz est le plus fort exemple de cette interpénétration des intérêts qui fut aussi une dimension des rapports entre occupants et occupés. Dans la mesure où les services de Paris prolongent les luttes de tendances à Berlin, des liens transversaux s'établissent entre des Allemands et des Français, les uns et les autres en quête d'appuis avantageux pour leur politique, leurs positions ou leurs intérêts : Laval et Déat se liant à l'ambassade, Darlan à la Kriegsmarine, les hommes d'affaires à la section économique du Majestic, certains collaborationnistes à la SS, etc. Le phénomène, s'il ne désagrège pas les lignes de commandement et ne brouille pas les allégeances, pouvait encourager l'idée d'une marge de manœuvre. Dans les questions importantes, les services de Paris font bloc ; mais il leur arrive de faire bloc avec Vichy contre d'autres instances allemandes. Ainsi, pour le rattachement des départements du Nord, le MBF appuie la demande française, sans ébranler les militaires de Bruxelles, soutenus par Hitler. Le MBF et l'ambassade relaient les demandes françaises de clémence lors des fusillades d'otages en automne 1941, non sans un succès partiel. Au début de 1944, tous les services allemands de France, y compris la SS, s'opposent à de nouveaux prélèvements de main-d'œuvre par Sauckel et soutiennent Speer, qui veut faire travailler les Français en France, Hitler tranchant largement en faveur du premier.

La relative autonomie des services allemands et le tiraillement des points de vue qui s'ensuivait donnaient du crédit à l'idée d'une collaboration possible. Rencontrant des interlocuteurs aux intérêts divers et aux préférences divergentes, les dirigeants français se fortifiaient dans l'espoir que les choses n'étaient pas définitivement fixées. Ils n'avaient pas tout à fait tort : même Hitler voyait un intérêt à ménager la France pour l'heure. Mais dans la mesure où il était résolu à écraser le vaincu après sa victoire, et où il se refuserait d'autant plus à transiger que les choses iraient mal pour lui, cet espoir n'était qu'illusion.

CHAPITRE VII

Montoire

Contrairement aux pronostics, la guerre se prolongeait : l'Angleterre tenait bon. En signant l'armistice, Vichy s'était placé dans la perspective d'une victoire allemande irrésistible. Paradoxalement, la résistance britannique accroît sa marge de manœuvre, en même temps que les risques. C'est dans ce contexte que sa politique prend la figure que nous lui connaissons : une collaboration avec l'occupant au milieu d'une guerre qui continue.

A l'automne, les intérêts de l'Allemagne et de la France se rapprochent. Faute de supériorité aérienne, Hitler renvoie à une date indéterminée l'invasion de l'Angleterre. Cet échec déguisé lui est rendu cuisant par la combativité de l'adversaire, qui se fait sentir jusque sur les côtes de l'Afrique, aux dépens de l'Empire français. Après avoir rallié presque toute l'Afrique équatoriale française, une expédition anglo-gaulliste s'en prend à Dakar en septembre. L'opération bute sur la détermination des forces de Vichy. Revers éprouvant pour de Gaulle, sonnette d'alarme pour l'Allemagne, qui décide d'éliminer l'ennemi avant qu'il ne tienne tout l'Atlantique-Sud.

La « nouvelle politique » est soutenue par les militaires, par les responsables du haut commandement des forces armées, l'*OKW*, en particulier Jodl et Warlimont, et surtout par Raeder, le chef de la Marine. A tous, l'aide de la France paraît indispensable. Vichy représente un facteur de puissance mineur, mais non négligeable. Ses dirigeants pourraient être tentés de rentrer dans la

guerre, apportant à l’Angleterre un renfort gênant. Inversement, ils peuvent faciliter la tâche de l’Allemagne : en fournissant des points d’appui sur l’Atlantique, en fermant la Méditerranée occidentale, en exerçant une pression militaire à travers la défense de leur Empire et la reconquête des colonies dissidentes. Sans compter que leurs ressources économiques gagnent en importance avec la prolongation du conflit.

L’objectif de Hitler demeure le règlement de comptes avec l’URSS au printemps suivant. La « nouvelle politique » n’a qu’une valeur secondaire et intérimaire : c’est « un pis-aller défensif[1] », qui oblige à concilier des intérêts contradictoires. En juin, Hitler avait dédaigné l’entrée en guerre que Franco lui proposait au prix fort : le Maroc français et la région d’Oran. A présent, son concours devient nécessaire s’il s’agit de fermer la Méditerranée, de prendre Gibraltar, d’obtenir des points d’appui dans l’Atlantique. Mais, pour cela, il faut promettre des territoires français, ce qui détournera Vichy d’apporter son appui, qu’il faudrait, de surcroît, payer sur les gains de l’Italie et de l’octroi d’un renforcement militaire qui pourrait se retourner contre l’Axe. D’où l’idée de faire coup double : en obtenant de Franco, avec son entrée en guerre, le droit de stationner des troupes allemandes au Maroc espagnol, il placerait sous surveillance l’Afrique du Nord française, diminuant le risque d’un basculement et mettant le vaincu complètement à sa merci.

Pendant ce temps, Vichy affronte la menace anglo-gaulliste sur l’Empire. Or ses forces armées sont insignifiantes, et contrôlées à la cartouche près. Les appels du pied se multiplient donc à Paris et à Wiesbaden. Les Français soulignent leur volonté de se défendre. Ils réclament des moyens militaires et, dans le même souffle, une garantie d’intégrité pour l’Empire. L’attaque de Dakar, à laquelle ils répondent par le bombardement de Gibraltar, ajoute du nerf à ces démarches, lesquelles ont maintenant une chance de succès. L’intérêt du vainqueur joue en faveur du vaincu, comme le montrent le report indéfini du désarmement de la flotte et l’autorisation d’un réarmement pour l’aviation de l’Afrique du Nord. A Vichy, le changement fut aussitôt perçu[2]. A preuve, Pétain descend dans l’arène. Le 10 octobre, dans un discours, il adresse un appel au vainqueur en parlant de se libérer des inimitiés « dites traditionnelles ». La

France est désireuse de rechercher une collaboration « dans tous les domaines, avec tous ses voisins[3] ».

Deux semaines plus tard, Hitler reçoit successivement Laval, puis Pétain et Laval. La double rencontre encadre un voyage à la frontière espagnole, où il s'entretient avec Franco pour lui arracher une entrée en guerre. Le 22 octobre, à Laval qui lui dit son souhait d'une collaboration loyale et sa certitude de la défaite britannique, il tient des propos généraux : la France a perdu la guerre ; elle devra payer ; elle pourrait recevoir un traitement plus généreux, notamment en Afrique, si elle mettait du sien dans la lutte contre l'Angleterre[4]. Deux jours plus tard, face à Pétain, il redit qu'il n'a besoin de personne pour vaincre ; la France peut néanmoins hâter le moment de cette victoire, auquel cas il lui en serait tenu compte. Pétain exprima sa volonté de reprendre les colonies gaullistes et indiqua qu'une collaboration serait possible sur ce terrain. Laval rappela que le gouvernement français ne pouvait déclarer la guerre à l'Angleterre sans l'approbation de l'Assemblée nationale, mais qu'il y avait d'autres voies pour aboutir au même résultat, notamment en résistant aux attaques contre l'Empire ; il souligna lui aussi qu'il fallait procéder « avec mesure et prudence ». Pétain termina en exprimant son admiration pour Hitler et ses immenses réussites[5]. Ce dernier n'avait rien demandé de précis : ni déclaration de guerre, ni assistance militaire, ni bases dans l'Empire. C'est qu'il n'avait pas obtenu de Franco, devenu prudent, l'engagement qu'il souhaitait. Il s'était donc limité à sonder les dispositions de Vichy et s'en montrait plutôt satisfait. Ses interlocuteurs avaient compris de quoi il retournait. Déat résuma ainsi ce que lui dit Laval au retour de Montoire : « Pas question de faire la guerre à l'Angleterre, mais d'aider contre elle, sans doute en fabriquant des avions, en fournissant des bases aériennes et maritimes[6]. »

La photographie de Pétain serrant la main de Hitler déclencha une vague de spéculations. En fait, c'est une curieuse rencontre qui venait d'avoir lieu : sans préparation diplomatique, sans qu'aient été discutés les énormes problèmes de l'occupation, sans autre résultat qu'un communiqué prudent. Pétain accepte le principe d'une collaboration, dont les modalités devront être tranchées au fur et à mesure ; Hitler enregistre que la France en espère un règlement plus favorable de

la guerre. Grâce à cette rencontre, à laquelle il fait donner la plus grande publicité, le chef nazi veut faire éprouver aux Anglais leur solitude. Il espère fortifier l'isolationnisme aux États-Unis, où la campagne présidentielle bat son plein. Il cherche à faire pression sur l'Espagne pour qu'elle se décide. En même temps, il a encouragé la France à défendre son Empire et à s'engager contre l'Angleterre ; ce qui diminuera le risque d'un basculement et lui assurera, à bon marché, un glacis stratégique. Quant à Pétain, il a saisi avec empressement l'occasion d'une rencontre qu'il appelait de ses vœux, et préféré à un échange diplomatique une conversation d'homme à homme.

Le 30 octobre, dans un discours retentissant, il donne un cachet officiel à la politique de collaboration. L'inquiétude de l'opinion rendait difficile de ne pas s'expliquer. Ce fut, dit-il, une libre rencontre, au cours de laquelle « une collaboration a été envisagée entre nos deux pays ». Pétain souligne que l'honneur est sauf, qu'il a pour objectif de maintenir l'unité française, tout en se situant « dans le cadre d'une activité constructive du nouvel ordre européen ». De la collaboration, il attend un meilleur traitement pour le pays, l'amélioration du sort des prisonniers, une diminution des frais d'occupation, l'assouplissement de la ligne de démarcation. La formulation a beaucoup de prudence : on « entre dans la voie de la collaboration », cette dernière doit être « sincère » et « exclusive de toute pensée d'agression », autrement dit exclusive d'une déclaration de guerre à l'Angleterre. Mais l'accent est nettement placé : « cette politique est la mienne », « je vous ai tenu jusqu'ici le langage d'un père. Je vous tiens aujourd'hui le langage du chef ». Et la direction tout aussi nettement indiquée : la France a beau être tenue par des obligations nombreuses envers le vainqueur, elle reste souveraine, et cette souveraineté « lui impose de défendre son sol, d'éteindre les divergences de l'opinion, de réduire les dissidences de ses colonies[7] ». Ces trois lignes définissent le terrain de la collaboration telle que Pétain la conçoit. Le rassemblement des Français derrière sa politique est nécessaire pour inspirer confiance à l'Allemagne. La défense de l'Empire et la reconquête des colonies gaullistes font converger l'intérêt de la France et celui du vainqueur, tout en ayant l'avantage de tenir la collaboration sur un terrain défensif. En protégeant son bien ou en le reprenant à un général félon, la France

n’agresse pas l’Angleterre ; si celle-ci devait réagir, la responsabilité des suites lui reviendrait.

Montoire donne aux dirigeants français de sérieuses espérances. Pétain le montre en retirant à Baudouin les Affaires étrangères pour les confier à Laval. Grâce aux renforcements militaires que l’Allemagne concéderait, Vichy pourrait défendre ses possessions et reprendre les territoires perdus ; l’affirmation de la souveraineté rejoint ici le souci du rang. L’opération est d’autant plus alléchante qu’elle serait réalisée par les seules forces françaises, sans avoir à la payer d’une présence allemande dans l’Empire qui n’a pas été réclamée. Elle laisserait, en cas de réussite, une France mieux armée et dans la plénitude de ses possessions africaines. Mais elle comporte un risque, l’affrontement avec l’Angleterre, si elle volait au secours des troupes gaullistes en difficulté. Risque contrebalancé par l’espoir de faire d’une pierre deux coups, l’intérêt allemand pour les affaires impériales devant être exploité pour obtenir la diminution des charges de l’occupation et des engagements pour le règlement de la paix, notamment une garantie sur l’Empire qui le soustrairait aux appétits de l’Italie et de l’Espagne.

L’espoir d’une grande négociation est nourri par l’annonce d’une rencontre avec Ribbentrop, dont la date allait être déplacée à plusieurs reprises. En attendant, Laval fait des gestes pour montrer sa bonne volonté, par exemple en remettant l’or belge et en cédant les intérêts français dans les mines de Bor en Yougoslavie. Il y avait eu pourtant, à la mi-novembre, une douche glacée ; l’expulsion d’environ 100 000 Lorrains dans un quasi-dénuement représentait la plus brutale violation de la convention d’armistice. Les dirigeants de Vichy y virent surtout une gêne pour la politique en cours. Si Pétain protesta publiquement, ce fut d’abord parce que les Allemands alléguèrent qu’il avait approuvé l’opération. En privé, Laval se borna à demander une interruption ; les expulsions pourraient reprendre plus tard sur un tempo ralenti[8]. Même position du gouvernement en corps qui, sur proposition d’Alibert et de Baudouin, sollicita un report jusqu’au printemps, en suggérant de procéder alors avec des

fournées de 10 000 personnes par mois, pour moins attirer l'attention, et de laisser les intéressés emporter leurs meubles[9]. Mais l'opération avait la sanction de Hitler, qui signifiait, au passage, que sa politique française ne devait pas être prise pour de la faiblesse et qu'il la menait comme il lui plaisait.

Sur l'Empire, objet immédiat de ses préoccupations, des négociations lui paraissent utiles, surtout que la pression adverse persiste : les troupes gaullistes s'emparent du Gabon le 11 novembre. Mais il n'est pas question de laisser établir un lien avec une discussion générale ou même avec des allégements sérieux : voilà qui fournit le modèle pour toutes les négociations à venir. A la fin de novembre, il envoie à Paris Warlimont, l'un des responsables de l'OKW, pour voir comment les Français envisagent la reconquête de l'Afrique équatoriale française, mais aussi des opérations contre les colonies anglaises. A Vichy, la négociation est accueillie favorablement. Les militaires escomptent une restauration des forces armées. Laval en attend, de plus, le moyen d'amorcer la discussion d'ensemble ; une perspective que paraissent élargir les déboires de Mussolini, qui vient d'attaquer la Grèce. Mais la prudence s'impose dans une affaire aussi importante. De là une démarche qui consiste à montrer de la bonne volonté, tout en demandant du temps, de manière à obtenir le renforcement militaire maximal et à établir le lien avec un règlement politique.

Le 29 novembre, Laval et les chefs militaires français présentent leur plan à Abetz et Warlimont : d'abord, accroissement de la capacité défensive de l'Empire, puis reconquête des territoires dissidents, un délai d'un an étant prévu pour reprendre le Tchad. Les Français écartent l'hypothèse d'une attaque directe contre un territoire britannique. Laval cherche à atténuer l'effet de cette annonce en indiquant qu'il en irait autrement si l'Angleterre prenait des mesures contre la France. Les Allemands sont déçus par les délais, et Abetz demande que Vichy revoie sa copie dans un sens plus offensif. Le 10 décembre, nouvelle rencontre : les Français sont prêts à lancer l'opération du Tchad dès le printemps. Mais ils n'envisagent toujours pas de s'en prendre à des colonies anglaises, sauf en représailles à une intervention de Londres en faveur des gaullistes. Laval indique le prix : un appui contre les prétentions italiennes, une garantie d'intégrité pour l'Empire. A présent, Abetz et Warlimont sont favorablement impressionnés, et

leur avis pourrait tomber dans les oreilles d’un Hitler mieux disposé, l’Espagne ayant une nouvelle fois décliné d’entrer en guerre. Mais, trois jours plus tard, Laval était renvoyé.

Le 13 décembre fut interprété par l’opinion comme le désaveu de Montoire. Les Allemands n’ont pas été loin de le penser aussi, avant de se laisser convaincre du contraire. Dans une affaire embrouillée, deux choses sont claires : les considérations de politique intérieure ont été prépondérantes[10] ; aucun changement dans la politique extérieure n’était envisagé. Au sein du gouvernement, Laval était entouré de méfiance et d’hostilité. Dès l’automne, il blaguait : « J’ai contre moi 80 % du pays et 90 % des ministres[11]. » Il avait doublé Baudouin avant de prendre sa place. Ne jugeant pas sa position assurée, il lorgnait d’autres portefeuilles, notamment l’Intérieur, menaçant Peyrouton[12]. Alibert et Bouthillier avaient encore un motif d’aversion : Laval faisait une tache sur la révolution nationale[13]. Ce qui le perd, c’est qu’il finit par inquiéter Pétain. Entre les deux hommes, le contraste des manières et des personnalités était marqué. Jusque-là, cela n’avait pas suffi à rompre l’association. Mais Laval n’a obtenu aucun résultat depuis Montoire, pas même ce retour à Paris auquel Pétain tient fort. Son impopularité est grande dans le pays : le Maréchal s’en alarme pour son image. Pis, l’Auvergnat semble impatient de lui succéder[14]. A la fin de novembre, les comploteurs ont beau jeu de lui représenter que Laval veut le séparer de son entourage et le déposséder de son autorité ; ce que laisseraient présager les attaques redoublées de Déat contre le gouvernement. En somme, lui dit Bouthillier, la question n’est pas « lui ou nous », mais « lui ou vous[15] ».

Par son comportement, Pétain transforme un changement ministériel en une véritable crise. Le 9 décembre, il écrit à Hitler pour lui demander d’agréer le remplacement de Laval par Flandin. Il assure être « plus que jamais partisan de la politique de collaboration » et allègue la nécessité d’une adhésion de la population, qui serait facilitée par sa présence à Paris ; or ce déplacement rencontre des oppositions, notamment du fait des « intrigues » de Laval,

lesquelles, « jointes à d'autres raisons graves m'amènent à ne plus avoir confiance en lui[16] ». En somme, Laval compromet la politique de collaboration, et Pétain souligne cette distinction entre un homme et une politique, dont il est lui-même le garant. La lettre ne sera pas envoyée, probablement pour ne pas nuire à la rencontre avec Warlimont le lendemain[17]. L'affaire rebondit le 13 : après avoir dit qu'il n'irait pas accueillir à Paris les cendres de l'Aiglon, que Hitler restitue à la France, Pétain se laisse retourner par Laval, sans doute parce que le séduit l'idée de se rendre dans la capitale et d'y être acclamé. Pour les conjurés, l'heure est grave : ils interviennent en force et font valoir que Laval va profiter de l'occasion pour lui arracher ses pouvoirs. Le Maréchal s'alarme et démissionne son vice-président du Conseil, qui est aussitôt placé en état d'arrestation.

Pétain dira à Baudouin le 19 décembre : « J'ai eu le tort d'agir trop tard vis-à-vis de Laval et alors j'ai agi d'une façon explosive. C'est mon tempérament. Je vais souvent par scrupule jusqu'à l'extrême limite de l'attente et, à ce moment-là, j'agis d'une façon brutale. J'ai eu le tort de ne pas donner des avertissements nets à M. Pierre Laval, qui lui auraient évité l'étonnement de vendredi soir[18]. » C'est dire que Laval pouvait avoir le sentiment d'être approuvé jusque-là et que l'affaire tenait du psychodrame. Illustration des intrigues vichyssoises, de la personnalité de Pétain, de l'influence d'un entourage qui sait faire vibrer les cordes sensibles : le souci de son prestige, la crainte de l'impopularité, l'atteinte à son pouvoir.

Dans tous les cas, il ne s'agissait ni de rompre ni même de modifier la politique de collaboration. On a vu les assurances de Pétain à Hitler : il n'était pas un homme de ruse et croyait que les mots engageaient. Le choix de Flandin, alors bien vu des Allemands, allait dans la même direction. Aux Américains, Baudouin comme Flandin parlent d'un différend de politique intérieure, alors qu'il aurait été dans leur intérêt de faire valoir un éloignement de la politique de collaboration[19]. Que des dissensions — ainsi avec Bouthillier à propos des mines de Bor — aient existé sur la manière dont Laval pratiquait la collaboration, ou des inquiétudes sur l'étendue qu'il pouvait lui donner, cela ne fait pas de doute. Mais rien ne montre que les dissensions aient été autre chose que ponctuelles, et

portant sur des modalités ou des compétences[20]. Quant aux inquiétudes, elles concernaient d'éventuels dérapages. Au cœur de la crise se trouve la question du contrôle de Laval, non la politique de collaboration comme telle, certainement pas la collaboration telle qu'elle a été menée jusque-là.

A l'évidence, Laval est l'homme-orchestre des relations avec les Allemands, et il est patent que ces relations, il entend les monopoliser pour les faire servir à ses intérêts politiques. Mais, contrairement à la légende qui lui a été faite après la guerre par d'anciens collègues comme Baudouin, soucieux de se démarquer en grossissant l'écart, ses conceptions ne se distinguent pas de celles du gouvernement dans son ensemble. Sans doute, sa démarche, outre qu'il n'en rend pas volontiers compte dans les détails, est plus volontaire et plus aguicheuse. Laval exprime volontiers son souhait d'une victoire allemande et ne craint pas d'évoquer la perspective d'une guerre avec l'Angleterre. Mais c'est pour montrer qu'il est prêt à courir de grands risques, et une manière de justifier les contreparties élevées qu'il demande. Dès que la discussion devient sérieuse, ses positions sont prudentes et mesurées. Il écarte fermement l'idée d'une présence allemande dans l'Empire[21]. Il repousse, on l'a vu, l'idée d'une attaque délibérée contre l'Empire britannique.

Tout au long de la négociation sur le Tchad, il est flanqué des chefs militaires et contrôlé par le gouvernement : nulle dissension lors des réunions préparatoires. Certes, le risque d'un conflit avec l'Angleterre inquiète. Mais Laval, qui le fait luire aux yeux des Allemands, le juge faible. Il le dit le 7 décembre, lors d'une réunion d'armistice à laquelle Pétain participe ; son point de vue ne fut pas contesté, sur quoi on décida de préparer un plan[22]. Lorsqu'il soumet ce plan à Abetz et Warlimont trois jours plus tard, il est accompagné de Darlan et de Huntziger, qui disent en substance la même chose que lui, même s'il le dit carrément, à son habitude. « La France veut reprendre ses colonies et accepte l'éventualité d'une guerre contre l'Angleterre en Afrique. » Et encore : « Notre Flotte est armée pour chasser de Gaulle et nous souhaitons la victoire de l'Allemagne[23]. » L'accord était solide avec les chefs militaires. Ils sont en retrait dans le complot qui aboutit à son renvoi, puis les premiers à demander son retour pour que la négociation avec Warlimont redémarre. Ajoutons que celle-ci

n’engageait pas de façon immédiate, encore moins irréversible, et que le gros des espoirs portait sur la rencontre avec Ribbentrop. Enfin, si l’idée de reprendre les colonies gaullistes n’allait plus être ensuite l’objet de négociations, tout en resurgissant épisodiquement dans les propos de responsables de Vichy, la raison en est que les Allemands ne lui porteront plus d’intérêt et qu’ils rechercheront dorénavant une aide d’une utilité plus immédiate pour leur guerre.

Si le renvoi de Laval n’a pas de rapport avec l’affaire du Tchad, ne serait-il pas lié à un rapprochement secret avec les Anglais ? La thèse du double jeu a joui d’une étonnante fortune. Comme tous les mythes, elle s’ancre dans une réalité. Des contacts entre les deux pays ont lieu depuis le début de l’automne, à l’initiative des Anglais, qui concluent, après Dakar, à l’opportunité d’une certaine souplesse. Les Français défendraient leur Empire ; à vouloir le faire passer à toute force entre les mains des gaullistes, on pousserait Pétain dans le camp allemand, ce qui ne pouvait servir les intérêts britanniques. Londres veut sonder Vichy sur ses intentions, dans l’idée de trouver un *modus vivendi* : un allégement du blocus contre la promesse de conserver la flotte et l’Empire hors de l’emprise de l’Axe et de ne pas reprendre les colonies gaullistes[24].

L’intermédiaire le plus sérieux, le diplomate canadien Dupuy, vit Pétain une première fois le 24 novembre. L’entrevue fut plutôt décourageante. Pétain n’excluait pas de concéder aux Allemands, en échange de contreparties suffisantes, des bases dans l’Empire, ce qu’il qualifiait de « collaboration passive » ; on voit que si la question n’était pas posée par le Reich, il y pensait et avait un avis plus que conciliant. Le 6 décembre, Dupuy le revit en présence de Darlan, qui lui tint les propos suivants : Vichy résisterait aux pressions allemandes en vue d’une attaque contre les colonies gaullistes au moins jusqu’en février et peut-être plus longtemps ; il n’était pas question d’accorder « maintenant » à l’Allemagne l’usage de bases en métropole ou dans les colonies ; la flotte se saborderait au cas où l’Allemagne chercherait à s’en emparer ; elle ne serait pas engagée contre la flotte britannique et les colonies gaullistes[25].

Dans ces déclarations, il faut bien de l’imagination pour voir un double jeu. Vichy est trop convaincu de la puissance allemande et de la faiblesse

britannique, que les approches de Londres ne font que confirmer, pour se laisser impressionner. D'ailleurs, voici comment Darlan résume l'épisode dans ses éphémérides : « Le 6 décembre, le Maréchal me convoque pour rencontrer M. David [*sic*], Canadien français. Ce monsieur me dit venir de la part de Lord Halifax et dit que les Anglais n'ont jamais douté de ma parole. Je lui dis qu'ils se sont conduits comme des imbéciles. Je lui confirme que nous sommes disposés à leur taper dessus s'ils nous attaquent[26]. » Si Halifax fit grand cas des prétendues assurances de Darlan et de Pétain, c'est parce qu'elles servaient la ligne conciliatrice qu'il défend alors contre Churchill. En réalité, elles explicitent des positions minimales que Vichy s'était données en toute indépendance et qui ne l'engagent à rien pour l'avenir. S'il y eut quelque intérêt du côté français à ces prises de contact, ce fut pour voir s'il serait possible d'amener les Anglais à alléger leur blocus et à laisser tomber de Gaulle. Sur le deuxième point, le refus de Londres, tôt évident, ne pouvait surprendre. Sur le premier, les choses tournèrent court lorsque Londres apprit que Flandin avait averti de ces négociations les Allemands, qui y trouvaient leur compte : un approvisionnement accru de la France leur donnerait la possibilité de plus grands prélèvements. Les Anglais durent constater qu'ils faisaient fausse route en spéculant sur l'existence à Vichy d'une tendance opposée à la collaboration.

Quant aux États-Unis, ils entrent assurément dans les calculs des Français. Leur aide économique est bienvenue, comme le montre l'accord Murphy-Weygand, conclu au début de 1941, qui facilite le ravitaillement de l'Afrique française du Nord. Leur influence peut servir à modérer les pressions de l'Angleterre et du Japon sur l'Empire, leur sympathie peser lors de la paix. La politique conciliante de Roosevelt à l'égard de Pétain, qui gêne une partie de l'opinion américaine et scandalise Britanniques et gaullistes, est dictée par le souci de neutraliser la flotte et l'Empire français, un renforcement de l'Axe ne pouvant être dans l'intérêt des États-Unis. Mais, s'il s'agissait d'influencer dans le sens d'une vraie neutralité, les résultats sont limités. L'amiral Leahy, envoyé comme ambassadeur, aboutit rapidement à la conclusion que Pétain ne renoncera pas à la collaboration, qu'il ne rentrera jamais dans la guerre au côté des Alliés et qu'il est disposé à transiger avec Berlin sur presque tout[27]. En juillet 1942, un

diplomate de son équipe avertit Washington de pas attacher trop d'importance aux protestations du Maréchal. « Chaque fois que quelque chose tourne mal, chaque fois qu'il se produit un incident qui pourrait signifier une baisse de sa popularité et engager sa responsabilité devant l'Histoire, Pétain prétend qu'il n'était au courant de rien, que Laval l'a trompé, abusé, mystifié, que tout s'est passé derrière son dos… Le vieux soldat ne manque pas de fourberie[28]… »

En quelques mois, Vichy fait l'apprentissage d'une situation imprévue. La défaite de l'Angleterre paraît moins certaine, mais une défaite de l'Allemagne reste tout à fait improbable. La résistance anglaise, loin d'inciter à la prudence, renforce le choix initial et fixe sur la collaboration. La guerre qui continue, pour un temps indéterminé, devrait incliner les Allemands à se concilier le vaincu, dont la marge de manœuvre s'accroît. « Être fort », « se renforcer » deviennent des maîtresses formules. En utilisant habilement la situation, la France pourrait remonter un peu la pente et se retrouver, au moment de la paix, dans de meilleures conditions. Cela suppose d'inspirer confiance au vainqueur, de lui montrer l'intérêt qu'il peut trouver à une aide du vaincu : aide volontaire, mais pas gratuite, substantielle, mais pas totale.

Dans les notes et les mémorandums qui circulent dans les ministères, la politique gouvernementale est définie comme une politique de collaboration. Les arguments répertoriés à l'intention des négociateurs précisent clairement son contenu et ses contours. La collaboration doit porter d'abord sur le plan économique, de sorte à monnayer les ressources qui intéressent les Allemands, notamment celles de la zone libre et de l'Empire. Elle doit porter, ensuite, sur le plan politique et diplomatique, se manifester par la participation à « l'établissement d'un ordre nouveau en Europe[29] ». On souligne le bénéfice que procurerait à l'Allemagne « un rapprochement avec la France qui, pour avoir de la valeur, doit apparaître comme librement consenti[30] ». Ce rapprochement aurait pour effet de diminuer la résistance passive des peuples vaincus et de produire un flottement chez les neutres, en particulier chez les Américains, dont

l’isolationnisme pourrait être renforcé ; le rôle de pont entre l’Europe et les États-Unis est souligné à satiété par la suite. L’argumentaire fait aussi référence à la nécessité pour Vichy, dans l’intérêt même de l’Allemagne, d’obtenir des résultats afin d’entraîner le peuple français, hostile « dans son immense majorité » à la politique de Montoire, dans laquelle il voit une collaboration « du fermier et de son cochon » ou de « la paire de bottes et de la paire de fesses »[31].

Collaboration nette sur le plan politique et économique, limitée autant que possible sur le plan militaire. La doctrine de Vichy est la défense de l’Empire, contre quiconque, par les seules forces françaises. Personne ne veut d’une guerre avec l’Angleterre, par intérêt bien compris. Elle ferait perdre les Antilles et Madagascar, exposerait la métropole et l’Empire à des bombardements sans réplique possible, entraînerait la rupture avec les Américains, coulerait définitivement le gouvernement dans l’opinion, mettrait dans l’entière dépendance de l’Allemagne[32]. Alors qu’une belligérance affaiblirait au lieu de renforcer, l’exploitation de l’antagonisme avec les Britanniques et les gaullistes, en tirant parti de l’équilibre atteint par les deux camps autour de l’Empire français, pourrait permettre d’obtenir des renforcements militaires, un desserrement du régime d’occupation, des garanties pour l’avenir. Politique délicate, malaisée, dangereuse : comment utiliser au mieux des atouts limités qui ne doivent pas être perdus, et donc ne devraient pas être joués ?

Même sur ce seul plan militaire, il est impropre de parler de neutralité pour désigner la politique de Vichy. Comme le voit bien Darlan, la neutralité demanderait de s’en tenir strictement à l’armistice, ce qui interdirait de chercher des renforcements militaires auprès de l’Allemagne, avec pour conséquence, selon lui, d’exposer l’Empire à toutes les convoitises[33]. La qualification la plus appropriée est la non-belligérance, formule utilisée par Mussolini pour désigner sa position pendant la drôle de guerre, lorsqu’il choisit de rester en dehors du conflit, tout en marquant de différentes façons son appui à l’Allemagne. La non-belligérance permet de revenir vers la neutralité, mais aussi de passer dans la belligérance. Cette hypothèse est présente au départ, quand Laval évoque la prise de compensations sur l’Empire britannique, de la même façon que Mussolini s’était précipité à la curée après la défaite de la France. Elle demeure présente

par la suite, prenant de l'actualité dans le sillage des protocoles de Paris et au début de 1942, quand le gouvernement envisage une entrée en guerre contre les Anglo-Saxons. Le choix de la belligérance, Vichy ne le fera pas, au bout du compte ; il n'en est pas moins inscrit, pendant deux ans, sur l'horizon de sa politique, et s'il ne passe pas dans les actes, c'est essentiellement parce que Hitler se refusa à aller dans cette direction.

Dans le cours qu'elle garda en définitive, la non-belligérance de l'État français se traduit par une aide indirecte et une aide directe. La première découle de la situation : en défendant l'Empire, Vichy empêche les Anglais de marquer des points, facilitant le travail de l'Allemagne et lui assurant un glacis stratégique qu'elle n'a pas besoin de garnir elle-même. Il aurait exercé une pression plus forte encore sur les forces britanniques s'il s'était employé à reprendre les colonies gaullistes. On comprend que l'occupant ait répondu plutôt généreusement à ses demandes de renforcement. De l'aide indirecte relèvent également l'assistance apportée au vainqueur sous la forme de fabrications militaires en zone occupée, et bientôt en zone libre, et la cession de matériel militaire, telle qu'elle sera consentie à plusieurs reprises en 1941.

L'aide directe concerne la mise à disposition de bases dans l'Empire. La question a été soulevée aussitôt après l'armistice, lorsque Hitler demande des points d'appui en Afrique française du Nord ; il n'y eut pas, on l'a vu, de refus de principe. A l'automne, elle se profile derrière les négociations concernant l'Empire ; les militaires allemands voyaient dans l'utilisation de bases françaises une partie essentielle de leur « nouvelle politique ». Mais Hitler attendait la réponse de Franco. Si elle avait été positive, avec ses troupes au Maroc espagnol, il aurait pu exiger en position de force. Le refus de l'Espagne d'entrer dans la guerre, non pas l'armistice de juin 1940, tient les troupes de l'Axe en dehors de l'Afrique du Nord, ce qui facilitera le débarquement allié en automne 1942.

A Vichy, on se doutait que la question resurgirait. Pétain l'évoque avec Dupuy, en novembre 1940, et se dit prêt à concéder des bases contre des compensations suffisantes. L'acceptation est loin de surgir en mai 1941. A ce moment-là, Pétain n'innove pas quand il explique à Leahy qu'il n'accordera aucune « aide militaire volontairement active ». Il admet donc au moins

d’accorder volontairement une aide militaire passive, et même une aide active si la pression allemande est sérieuse[34]. Nul doute que sa préférence ne s’attache à une aide indirecte, idéalement à un partage des rôles : une France forte, réarmée, souveraine, tenant solidement son Empire contre les Anglais, en échange d’une paix clémente. Mais il accepte par avance de fournir une aide directe, de permettre à l’Allemagne une utilisation de l’Empire, ponctuellement ou plus durablement, si des compensations sérieuses sont offertes, et les risques de rétribution anglaise supportables. Ici se situe la divergence avec Weygand, qui veut maintenir strictement l’Axe en dehors de l’Empire — lui-même ayant dépassé la formule « l’armistice, rien que l’armistice » depuis l’été, puisque tel est le seul moyen de renforcer l’armée d’armistice.

On conçoit que, tant que le gouvernement respecte sa doctrine de défense de l’Empire par les seules forces françaises, tant qu’il ne soutient pas ouvertement la guerre allemande, l’espoir d’un redressement, voire d’une rentrée en guerre du côté de l’Angleterre, ait pu se maintenir dans certains esprits, chez des militaires, chez des fonctionnaires ou simplement chez des Français qui voulaient concilier leur attachement à la révolution nationale et le souhait d’une défaite allemande, sans voir, comme disait Darlan, « l’opposition de ces deux politiques[35] ». Qu’il se soit trouvé des attentistes parmi les soutiens du régime, et à Vichy même, sans nul doute : des gens qui voulaient connaître le vainqueur avant de s’engager à fond, ou qui, tout en souhaitant la victoire anglaise, jugeaient opportun de ménager l’Allemagne, en attendant que la situation soit mûre pour un basculement. Il ne fait pas de doute non plus que la politique gouvernementale a été interprétée dans ce sens pendant un bout de temps, ce qui a ralenti l’érosion de la popularité de Pétain.

Mais l’attentisme ne fut jamais la politique des dirigeants de Vichy. Pétain, Laval, Darlan étaient trop persuadés que l’Allemagne était promise, sinon à une victoire totale, du moins à une hégémonie durable sur le continent. Et trop convaincus que l’intérêt de la France, tel qu’ils le concevaient, était de se concilier le vainqueur, en lui apportant une aide bien rémunérée grâce aux atouts qui restaient à disposition. La logique de cette politique exerçait une pression telle que Pétain lui-même, malgré sa crainte du mouvement et son penchant pour

la temporisation, ne pouvait qu’y céder, chaque fois que l’occasion parut se présenter de tenter une percée. Tel était le prix d’une politique qui cherchait, pour faire vivre un régime, à réviser la paix avant que le vainqueur n’ait terminé sa guerre.

CHAPITRE VIII

L’ère Darlan

Le renvoi de Laval ouvre une crise qui s’étire sur deux mois en raison des manœuvres d’Abetz, des réticences de Pétain, du désintérêt de Hitler. L’ambassadeur perd un interlocuteur apprécié et s’inquiète pour sa politique. Tout en se démenant pour faire reprendre Laval, il cherche à s’assurer une meilleure prise sur la politique française. Se rendant à Vichy le 16 décembre, il demande que le gouvernement soit remanié et qu’en soient éliminés les ministres douteux. Il obtient, dans l’immédiat, le remplacement de La Laurencie, qui a fait arrêter Déat à Paris, par Brinon dont les sympathies pro-allemandes sont connues. Il demande, en outre, la formation d’un directoire composé des ministres les plus fiables, Darlan, Laval, Huntziger et Flandin, qui doit faciliter la reprise de Laval, et faire avancer vers son but, la relégation de Pétain, dont il se défie désormais, dans la fonction de chef d’État. A la tête du directoire, il souhaite voir Darlan, dont il a une bonne opinion et qui devrait devenir, plus tard, le chef de l’État, Laval dirigeant le gouvernement[1]. Avec l’amiral, il pourra faire avancer son projet d’alliance militaire. Quant à Laval, monté contre Pétain, il lui est facile de le ramener à Paris. L’Auvergnat se place sous la protection de l’Allemagne et remercie Hitler de l’avoir fait libérer.

Sur le moment, Hitler s’est alarmé. Pétain changerait-il de camp ? Il n’apprécie pas le renvoi d’un homme qu’on lui a fait rencontrer et qui s’identifie à la collaboration. Il suspecte que la France devient plus exigeante sous l’effet

des déboires italiens. Pour en avoir le cœur net, il reçoit Darlan, qui lui communique une lettre où Pétain redit sa volonté de poursuivre la collaboration, tout en se refusant à rappeler Laval. Darlan, qui rencontre Hitler pour la première fois, en profite pour se pousser du col, en n'oubliant pas de jeter quelques fleurs à Abetz, assis à côté. Rassuré, Hitler morigène et indique qu'il fera connaître sa position[2]. Son esprit est déjà loin de la France et de la Méditerranée. Le 13 décembre, il a signé la directive de guerre pour les opérations du printemps dans les Balkans, qui doivent verrouiller la région après la déconfiture italienne ; et le 18, le plan de la campagne contre l'URSS pour le début de l'été. La France retourne au second rang ; il suffit qu'elle ne bascule pas dans l'autre camp, et pour cela de lui laisser un rai d'espoir.

A Vichy, on est très inquiet devant la réaction vigoureuse des Allemands, qui ferment la ligne de démarcation et suspendent les contacts. Les ministres vont tirer les sonnettes et multiplient les assurances. Darlan et Flandin demandent à rencontrer Ribbentrop. Huntziger fait dire que sa présence au gouvernement garantit la continuité de la collaboration et sollicite la poursuite des conversations avec Warlimont[3]. Pétain lui-même vacille : il ne veut pas reprendre Laval sous la pression allemande ; en même temps, il a peur de ruiner sa politique. Le blocage persistant, il admet le retour de l'Auvergnat à un poste subordonné. En échange d'une lettre d'excuses, il accepte même de le rencontrer. Attendant que Hitler prenne position, il balance entre la crainte de l'impasse et l'espoir d'une concession. Si les Allemands veulent Laval, alors qu'ils le fassent savoir et qu'ils apportent une « dot », « des avantages si éclatants que toute la France comprenne pourquoi je l'ai repris[4] ».

A la fin de janvier, Hitler se prononce enfin. La politique de Montoire est suspendue, dit-il à Abetz. Il s'agit de mettre Vichy sous pression en gardant Laval à Paris, de le placer à la tête d'une opposition qui pourrait aller jusqu'à la menace d'un contre-gouvernement[5]. L'ambassadeur fait alors un peu de diplomatie à sa façon. Il ne va pas renoncer au retour de Laval sans que Vichy le lui paie au moins du départ de Flandin, sur lequel son jugement a changé du tout au tout, depuis qu'il s'oppose au remaniement ministériel sous pression allemande. Il se livre donc à une double manipulation, en direction de Vichy et

de Laval. Le 30 janvier, il informe Brinon que Hitler est tout près de rompre avec la collaboration ; qu'au lendemain de Montoire il était résolu à une paix très généreuse ; que, par la faute de Vichy, une occasion extraordinaire a été manquée ; qu'il s'agit maintenant de ne pas empirer les choses. Sans prononcer de noms, il fait comprendre que le rappel de Laval et le renvoi de Flandin pourraient éviter une rupture définitive[6].

Le même jour, il pousse Laval à augmenter ses exigences, dans l'idée de redoubler la pression sur Vichy[7]. Laval demande le poste de chef de gouvernement, Pétain n'étant que chef de l'État, et le droit de présenter la constitution à son approbation. L'Auvergnat croit que Hitler a décidé de le remettre en selle. Il parle à Déat de listes ministérielles, envisage une politique sociale qui doit le rendre populaire, évoque la construction d'une autoroute Paris-Berlin[8]. A Vichy, la pression joue à plein, car le siège des militaires est fait. Le 5 février, Darlan se prononce en faveur du retour de Laval, entraînant le gouvernement, à l'exception de Flandin[9]. A l'ambassade, la nouvelle fait parler de « reddition ». Vichy s'est montré plus faible que prévu ; il s'agit d'éviter que Laval ne s'entende avec ses anciens collègues[10]. Probablement sur demande de l'ambassade, ce dernier raidit une fois de plus ses exigences.

Abetz, talonné par Ribbentrop, peut enfin dénouer l'affaire. Le 7 février, il fait connaître à Darlan ce qu'il devait communiquer depuis une semaine : Berlin n'insiste plus sur le retour de Laval ; en échange de quoi Flandin doit quitter le gouvernement, Darlan devenir le successeur de Pétain. L'amiral exauce en retour une demande d'Abetz : il conclut avec Laval un accord confidentiel, par lequel il s'engage à faciliter sa rentrée comme chef du gouvernement, à un moment qui sera déterminé d'entente avec l'ambassade[11]. Prix de consolation pour Laval, manœuvré tout au long de main de maître ; et pour Darlan, petite commission sur sa promotion, dont il se garda, apparemment, de parler à Pétain ; une promesse dont il saura différer l'exécution en prouvant aux Allemands qu'ils n'avaient pas motif de regretter l'Auvergnat.

La crise ouverte le 13 décembre aura duré près de deux mois. Après avoir craint un acte antiallemand, Hitler et Abetz ont changé d'avis devant les efforts de Vichy pour renouer le fil. En acceptant le retour de Laval, les dirigeants

français marquent qu'ils sont prêts à poursuivre la politique de Montoire au prix d'une reconnaissance de l'ingérence allemande dans la composition des équipes ministérielles. Seule la décision de Hitler empêcha une rentrée de Laval, qui aurait donné un coup à la popularité de Pétain. Même sans cela, le gâchis n'est que trop visible. A Paris, l'activité de partis politiques a été autorisée par l'occupant ; l'unité du pays s'éloigne encore. Abetz a trouvé en Laval un allié qui le rend incontournable dans tout changement gouvernemental. Et Vichy doit restaurer la confiance. Pendant la crise, dans un but d'apaisement, Flandin a pris plusieurs décisions importantes, notamment la fabrication de matériels de guerre en zone libre. Dans le même esprit, le ministre de l'Intérieur, Peyrouton, l'un des comploteurs du 13 décembre, a remis à la police allemande le couple Thyssen, puis les dirigeants socialistes Breitscheid et Hilferding. Après la crise, il faut donner de nouveaux gages. Les Allemands serinent que la France doit prouver par des actes, c'est-à-dire par des concessions unilatérales, la volonté de collaboration si hautement proclamée.

Le 9 février, Darlan devient vice-président du Conseil. Il concentre entre ses mains la Marine, les Affaires étrangères, l'Intérieur, le secrétariat général à l'Information, celui de la présidence du Conseil. Outre Huntziger, le nouveau cabinet est composé, pour partie, de notables, catholiques ou libéraux conservateurs (Bouthillier, Caziot, Barthélemy, Carcopino…), pour partie, de jeunes loups, amenés à Darlan par Benoist-Méchin, lui-même chargé des relations franco-allemandes. Parmi ces derniers figurent Marion (Information), Pucheu (Production industrielle), Lehideux (Équipement) et Barnaud (délégué général pour les questions économiques franco-allemandes). En été 1940, ils se sont regroupés, en compagnie de Jacques Le Roy Ladurie, Victor Arrighi et Jacques Guérard, autour de Gabriel Le Roy Ladurie, directeur de la Banque Worms, ancien PPF comme plusieurs d'entre eux, et homme d'influence. Leurs postes sont subalternes, mais en prise directe sur les relations avec l'occupant.

Au début d'avril, ils prient Abetz de communiquer à Berlin un plan de leur composition, qui a reçu l'assentiment de Darlan. Ce « Plan d'un ordre nouveau » dessine une France autoritaire, intégrée à l'ensemble européen par une union douanière et lui apportant les ressources d'un Empire dont l'exploitation devrait favoriser l'éclosion d'un « sentiment de solidarité européenne ». Après avoir réduit la dissidence gaulliste, ce qui ferait naître les « milices du futur Parti unique », la France reviendrait à sa vocation maritime. Tête de pont sur l'Atlantique, elle sera « le bouclier de l'Europe », ce qui nécessitait une flotte et une armée coloniale puissantes. Montoire doit devenir, d'un symbole, une réalité : « Nous voulons sauver la France. Nous prions le Führer de nous faire confiance[12]. »

Abetz transmit ce texte sans commentaire. Il n'est pas aventuré d'y voir l'expression de ses réserves. Le discours « européen » va dans le bon sens, mais il n'est question ni d'alliance ni de subordination. Avec l'équipe Worms, il craint de perdre du terrain au profit de la section économique du Majestic. On comprend les attaques lancées par les collaborationnistes de Paris, méfiants envers Darlan, contre la « synarchie », hommes d'affaires investissant l'État pour mener une politique favorable aux trusts[13]. L'ambassadeur garde pour objectif le tandem Laval-Darlan et, en attendant, se satisfait du second. Militaire, Darlan n'est ni clérical ni réactionnaire. Sa volonté de collaboration, qu'il ne cesse de déclarer, paraît gagée sur une anglophobie dont il sortira peut-être un état de guerre avec l'Angleterre.

Les conceptions de l'amiral, on les trouve en abondance dans les notes qu'il remet à Pétain et où se marque la continuité des conceptions depuis l'automne précédent. La collaboration doit être avant tout politique et économique, l'Empire défendu par les seules forces françaises, la France s'abstenant de tirer la première sur les Anglais. Darlan admet que, dans la situation, la défense de l'Empire équivaut à une collaboration militaire limitée. Il n'exclut pas de donner à cette dernière plus d'ampleur si, moralement et matériellement, la France était ragaillardie par un allégement des charges de l'occupation, une « déclaration sur l'intégrité de l'empire » et « une sorte de préliminaire de paix[14] ».

Ce qui justifie la collaboration à ses yeux, c'est la victoire probable de l'Allemagne, la faiblesse de la France, la logique du choix initial (« continuant la politique qui nous a conduits à demander l'armistice, nous devons collaborer[15] »). Darlan est persuadé qu'une victoire allemande coûtera moins cher qu'une victoire anglaise, que l'Allemagne pourrait être amenée, en échange d'une aide de la France, à limiter ses revendications territoriales et à bloquer les prétentions italiennes et espagnoles. Cette vue est encouragée par une perception qui privilégie, chez l'occupant, la diversité des courants. Selon lui, une fraction des dirigeants allemands veut l'écrasement ; une autre, qui comprend l'industrie et une partie des militaires, souhaite l'entente ; enfin, une dernière fraction, l'armée, est encore incertaine[16]. Bien qu'il présente d'ordinaire sa politique comme un moindre mal, l'amiral entretient aussi de grandes espérances sur l'avenir d'une France revenant à sa vocation maritime et impériale. En 1945, Abetz dira que Darlan lui avait fait part dans des conversations privées de « son désir de voir la flotte française devenir la flotte la plus puissante du monde et assurer la défense sur mer des intérêts de l'Europe entière[17] ».

Le Maréchal apprécie en lui l'officier d'état-major qui remet des mémos tirés au cordeau, vient chercher des directives et rend compte de ses démarches. Les grandes décisions, ils les prennent ensemble. Sur quelques points, ils ont des divergences perceptibles, qui ne portent guère à conséquence. En février 1941, rencontrant Franco, Pétain affirme que l'Allemagne ne pourra pas abattre l'Angleterre, les ressources des Anglo-Saxons étant trop importantes ; la guerre sera longue et finira par un compromis. Pour Darlan qui l'accompagne, la flotte britannique, en pleine bataille de l'Atlantique, est à bout, et l'aide américaine viendra trop tard ; l'Allemagne a pratiquement gagné la guerre[18]. Pétain a de la sympathie pour les Américains, alors que Darlan ne cèle pas son mépris pour eux. Mépris partagé par le Maréchal sur un point, l'incapacité militaire des Anglo-Saxons, vieux préjugé de l'infanterie française. Ni l'un ni l'autre ne croit à une entrée des États-Unis dans la guerre.

Darlan pense que l'Allemagne vaincra, Pétain qu'elle ne sera pas vaincue. Tous les deux jugent que l'intérêt de la France réside dans une paix rapide. La prolongation du conflit aggraverait l'exploitation du pays, favoriserait le

désordre social et la diffusion du communisme, laminerait l'Empire entre les belligérants. Du coup, et surtout après les succès allemands dans les Balkans, ils sont tentés de se concilier le vainqueur en lui consentant, au prix fort, une aide militaire avant qu'une victoire ou, pis, une paix de compromis avec l'Angleterre n'ait enlevé toute valeur à leurs atouts. Dans l'un des rares documents où il expose sa conception de la collaboration, et où il indique d'ailleurs clairement sa priorité — « arracher des mœurs françaises les causes qui ont provoqué les défaites » —, Pétain écrit qu'il s'agit de renforcer le pays pour la fin de la guerre, « quel que soit le vainqueur ». Mais la collaboration avec l'Allemagne est nécessaire dans tous les cas de figure. Une victoire anglaise, si elle devait se produire, demanderait beaucoup de temps, ce qui impose, dans l'intervalle, d'obtenir de l'occupant quelque liberté. Dans le cas d'une victoire allemande, il faut que la paix soit la meilleure possible : la collaboration est encore plus justifiée, et facilitée par le fait que le vainqueur doit ménager la France à cause de l'Empire. Conclusion : « Si l'Allemand gagne la guerre, il faut que nous ayons réglé notre sort avec lui, avant qu'il n'ait plus besoin de nous[19]. » Ici, Vichy rencontre le concentré de ses dilemmes : aider l'Allemagne contre l'Angleterre, c'est risquer de se retrouver en son pouvoir ; ne rien faire, c'est risquer une paix d'écrasement ; il faut donc aider en échange d'avantages qui ne soient pas révocables.

Au printemps 1941, Hitler continue de tourner le dos, malgré les conseils des diplomates et des militaires. Pas question de reprendre la négociation, dit-il, car la France « nourrit de nouveaux espoirs en conséquence de la faiblesse de l'Italie[20] ». Peu après, viennent les succès dans les Balkans. L'écrasement de la Yougoslavie et de la Grèce, la reprise par Rommel de la Cyrénaïque et la capture de la Crète le disposent à satisfaire ses conseillers. La Marine veut toujours des points d'appui dans l'Atlantique-Sud pour couper les lignes britanniques et devancer une mainmise anglo-saxonne. Keitel et Jodl jugent toujours nécessaire de renforcer l'Empire français ; dans l'immédiat, ils ont besoin de ravitailler

Rommel en Afrique du Nord. Quant à Ribbentrop, il souhaite aider le gouvernement d'Irak contre les Anglais et, pour cela, doit passer par la Syrie.

Le 26 avril, Hitler annonce à Abetz qu'il recevra Darlan dans la première quinzaine de mai. L'ambassadeur transmet la nouvelle en travaillant son monde. Hitler est méfiant, la France doit prouver sa volonté de collaboration ; les terrains sont tout trouvés : l'aide à l'Irak, le ravitaillement de *l'Afrika Korps* par la Tunisie, une base pour les sous-marins allemands sur la côte ouest-africaine[21]. A Vichy, on se dilate : les Allemands sont à nouveau demandeurs. Pour montrer ses bonnes dispositions, Darlan accepte de vendre à Rommel des camions stockés en Afrique du Nord et de seconder l'opération d'assistance à l'Irak. Dans le premier cas, il ne demande pas de contrepartie. Dans le second, il se contente de promesses, sans les fixer noir sur blanc, alors même qu'il sait les risques. « Il prendra sur lui, dit-il à Abetz, de passer, devant l'opinion publique française, pour l'homme qui a perdu la Syrie, car il est convaincu de pouvoir obtenir une amélioration des relations franco-allemandes, en soutenant l'effort de guerre allemand dans le Proche-Orient[22]. » Pétain écrit à Hitler qu'il a accueilli l'invitation adressée à Darlan « avec la plus grande faveur ». « J'y vois votre désir d'associer la France à la construction de l'ordre européen qui s'instaure. Je tiens à vous assurer que ce désir est le mien[23]. »

Le 11 mai, Darlan est à Berchtesgaden. Il loue le « créateur génial » de l'armée allemande, l'« esprit bâtisseur et non destructeur » du vainqueur de la France. Il fait valoir ses titres de crédit : la collaboration économique, les camions cédés en Tunisie, les facilités accordées en Syrie. Il demande un allégement de l'occupation et des assurances sur l'Empire. Hitler reprend son antienne de Montoire : l'Allemagne gagnera la guerre, elle n'a pas besoin de la France ; mais celle-ci peut l'aider à écourter le conflit, elle trouvera son intérêt dans la défaite de l'Angleterre. Dans l'immédiat, ce qui l'intéresse, c'est Dakar, la Syrie, la Tunisie. « Pour une grande chose, je donnerai une grande chose. Pour une petite, une petite[24]. »

De retour à Vichy, Darlan obtient l'approbation du gouvernement. « Si nous collaborons avec l'Allemagne, sans pour cela nous ranger à ses côtés pour faire délibérément la guerre à l'Angleterre, c'est-à-dire si nous travaillons pour elle

dans nos usines, si nous lui donnons certaines facilités, nous pouvons : sauver la nation française ; réduire au minimum nos pertes territoriales métropolitaines et coloniales ; jouer un rôle honorable — sinon important — dans l'Europe future. » L'intérêt de la France, souligne-t-il, est « que la guerre soit aussi courte que possible[25] ». Vichy retrouve la situation de l'automne précédent — l'aide à l'Allemagne, le risque d'un affrontement avec l'Angleterre — sous une forme aggravée : les « facilités » désignent l'utilisation de l'Empire pour la guerre allemande. Le 15 mai, dans un message radiodiffusé, Pétain revêt du sceau de son autorité, comme après Montoire, cette fois sans prononcer le mot de collaboration, la rencontre Darlan-Hitler, appelant ses compatriotes à le « suivre sans arrière-pensée sur les chemins de l'honneur et de l'intérêt national ». De la réussite des négociations, il attend que la France puisse « surmonter sa défaite et conserver dans le monde son rang de puissance européenne et coloniale[26] ».

Les négociations qui débutent à Paris le 21 mai se concluent par la rédaction de trois protocoles. Le premier, qui concerne la Syrie, fixe les concessions accordées par l'Allemagne en échange de l'aide déjà fournie par Vichy : la mise à disposition d'aérodromes pour les avions allemands et italiens, la remise à l'Irak de matériel de guerre stocké, l'entraînement de soldats irakiens avec des armes françaises — sur ce dernier point, on est allé au-delà de simples « facilités ». Le deuxième concerne l'aide à apporter en Afrique du Nord : la France doit fournir de matériel l'Afrika Korps (camions, vivres, artillerie) et laisser utiliser le port de Bizerte et la voie ferrée Bizerte-Gabès pour acheminer du ravitaillement vers la Libye ; en échange, les Allemands consentent un renforcement d'effectifs notable, le déstockage de matériel militaire, la libération de 7000 prisonniers, dont le général Juin. Le troisième protocole, négocié avec la plus grande difficulté, concerne l'utilisation de Dakar par la flotte et l'aviation allemandes. Les risques sont ici les plus grands, les Américains eux-mêmes pouvant y voir un danger pour leur sécurité ; or la contrepartie militaire n'est même pas assurée.

Comme à l'automne précédent, les Allemands veulent en rester au strict plan militaire. Conscient des risques considérables qu'il assume, Darlan exige un engagement plus général. C'est l'objet du protocole complémentaire qu'il fait

signer à Abetz et où il subordonne l'exécution du troisième protocole à l'octroi de renforts militaires et de concessions politiques et économiques donnant « les moyens de justifier, devant l'opinion publique de son pays, l'éventualité d'un conflit armé avec l'Angleterre et les États-Unis[27] ».

Les protocoles devaient recevoir l'approbation des gouvernements. Les mécomptes surgissent des deux côtés. Abetz, parti en Allemagne chercher du lest pour le protocole complémentaire, se heurte à un refus catégorique de Ribbentrop. Avant même d'en être informé, Darlan rencontre l'opposition véhémente de Weygand lorsqu'il présente au gouvernement, le 3 juin, l'état de la négociation. Le 6, lors d'un nouveau Conseil des ministres en présence de Weygand, il promet « de n'accéder à aucune des demandes formulées par la Wehrmacht, avant d'avoir obtenu des contreparties si considérables qu'elles modifieraient de fond en comble les rapports franco-allemands ». Le prix qu'il fait indiquer à Abetz est très élevé : le rétablissement de la souveraineté sur tout le territoire, à l'exception de l'Alsace-Lorraine qui aurait un statut spécial, l'abolition des frais d'occupation, la libération des prisonniers, une garantie pour l'Empire, une aide économique et militaire de la part de l'Allemagne[28].

A dire vrai, l'opposition de Weygand et les réticences de Pétain viennent à la rencontre de sa déception. Il sait bien que les protocoles sont inacceptables tant que l'accord complémentaire n'a pas reçu de contenu. Il vient aussi d'apprendre à ses dépens qu'il ne faut pas se fier à des promesses. Les Allemands, qui avaient accepté, au moment de l'affaire d'Irak, de réduire les frais d'occupation, exigent à présent que le paiement s'effectue pour partie en or et en devises. Et ils ramènent le nombre des prisonniers libérables de 90 000 à un peu plus de 30 000. Mais, le 6 juin, Darlan n'enterre pas les protocoles de Paris : il fixe le prix à payer, avec le consentement de Weygand, qui, peut-être escomptant un échec, fait placer très haut la mise. Le 3 juin, jour du premier Conseil des ministres, l'amiral a d'ailleurs constitué une « Commission de négociations », composée de Benoist-Méchin, de Barnaud et du contre-amiral Marzin, à laquelle il a donné le mandat de « poursuivre avec les autorités civiles et militaires allemandes la mise au point des conversations Hitler-Darlan des 10, 11 et

12 mai[29] ». Et, le 9 juin, il promeut Benoist-Méchin secrétaire d'État à la vice-présidence du Conseil, ce qui ne peut passer pour un coup de frein.

Les négociations sur Bizerte et Dakar, ce deuxième sujet bientôt renvoyé *sine die* par Hitler en raison de la campagne à l'Est, s'ouvrent le 10 juin. Dès le départ, elles sont bloquées. Pour éviter l'échec immédiat, on discute les modalités d'exécution du protocole sur Bizerte, en attendant que soit réglée la question de sa mise en application. Les Français cherchent à faire levier sur les besoins allemands en Afrique du Nord pour forcer une discussion préalable du protocole complémentaire. Discussion qui s'impose d'autant plus que, le 8 juin, les Anglais, après avoir liquidé la rébellion irakienne, ont attaqué la Syrie. Benoist-Méchin souligne à satiété la volonté de Darlan d'aller jusqu'à la cobelligérance, pour autant que des concessions politiques et militaires lui permettent de la justifier devant le peuple et l'armée[30]. L'amiral lui-même demande à plusieurs reprises à se faire recevoir par Hitler ou Ribbentrop.

Le 7 juillet, il explique une nouvelle fois à Abetz qu'il souhaite rencontrer Ribbentrop et qu'il donnera son accord au transit par la Tunisie lorsque ses conditions auront été satisfaites. Son objectif demeure « un changement du statut d'armistice, sans lequel la France ne pouvait pas conduire une vraie guerre contre l'Angleterre ». Abetz lui répond, air connu, que des négociations politiques seraient facilitées par l'exécution de l'accord sur Bizerte. Mais Darlan en a assez des gestes de bonne volonté, d'autant plus que la Syrie est à présent perdue, au prix de 1036 morts et 773 disparus parmi les forces de Vichy[31]. Constatant le piétinement, il informe Abetz qu'il a convoqué Weygand pour examiner la question et que sa réponse lui parviendra le 12 juillet[32].

Le 11, Weygand est à Vichy ; il se doute qu'il va servir de bouc émissaire. Il note dans son carnet que Darlan « a fait un pas énorme, il a moins confiance dans les Allemands, il sent mieux sa responsabilité vis-à-vis de l'Empire, il n'est plus question, malgré les demandes allemandes renouvelées, de donner Bizerte ni Dakar sans renforcement préalable et les garanties écrites demandées[33] ». Le Conseil des ministres, ce même jour, approuve une note de Weygand. « Il n'est pas question de rompre avec l'Allemagne. Aussi bien la continuation des négociations commencées est-elle indispensable à notre renforcement militaire.

Mais maintenir très haut nos exigences politiques — et tenir bon. Nous ne sommes pas pressés[34]. » On voit que Weygand est loin de s'opposer à la négociation. Comme Darlan, il pense que l'Axe a besoin de l'aide française et que la patience sera récompensée. L'attaque toute récente contre l'URSS et la victoire allemande escomptée — la sous-estimation de l'URSS est la chose du monde la mieux partagée — sont vues par tous sous un jour favorable. Avec des lignes étirées et d'immenses territoires pour son appétit, Hitler sera mieux disposé à payer la collaboration de la France à l'Ouest.

Le 12 juillet, l'ambassade est informée que l'accord sur Bizerte ne sera exécuté qu'après l'aboutissement de la négociation politique. Le 14, une note verbale signifie la volonté de Vichy d'obtenir « une modification essentielle au statut franco-allemand ». En annexe, un « projet de pacte transitoire » explicite une idée de Benoist-Méchin, approuvée par Pétain. L'Allemagne et l'Italie doivent accorder à la France un statut transitoire qui la libérerait progressivement de ses entraves, et lui donner une garantie d'intégrité territoriale pour la métropole (avec un statut particulier pour l'Alsace-Lorraine) et les colonies (excepté les anciennes colonies allemandes et sous réserve de rectifications de frontières, dans le Sud tunisien notamment). En bref, il s'agit de substituer à l'armistice « un régime fondé sur la souveraineté de l'État français et une loyale coopération de la France avec l'Allemagne et l'Italie[35] ».

Pendant les mois suivants, Hitler, absorbé par la campagne de Russie, fait traiter dilatoirement les affaires françaises. Abetz médite, en prévision des lendemains de la victoire à l'Est, l'amalgame des équipes de Vichy et de Paris dans un gouvernement qui accompagnera le Reich dans la liquidation de la présence britannique en Méditerranée. Cependant que Darlan resserre son autorité sur le gouvernement, et l'emprise de celui-ci sur le pays. L'amiral est persuadé, comme il l'explique à Pétain, que si Hitler hésite à aller plus loin dans la collaboration, c'est parce qu'il pense qu'elle n'est pas assurée en France. Il

faut donc lui donner « la certitude que nous ne sommes plus l’ennemi héréditaire », en commençant par remédier au « désordre des esprits[36] ».

Tout en nettoyant l’administration et en durcissant la répression, tout en caressant l’idée de faire de la Légion des combattants la base d’un parti unique, Darlan cherche le moyen de se débarrasser de Weygand. Le général gêne sa politique, ses foucades l’excèdent, son renvoi fortifierait la confiance des Allemands et relancerait peut-être la négociation. Pétain est réticent, Weygand étant pour les Américains ce que Laval était aux Allemands. Mais il demeure soucieux de faire rendre la politique de collaboration. Le 17 novembre, recevant Abetz, venu à Vichy pour les obsèques de Huntziger, il se dit prêt à déclarer à la face du monde qu’il reconnaît Hitler comme le guide de l’Europe si l’Allemagne lui indique au préalable comment elle entend régler ses rapports avec la France[37]. Le lendemain, sur une nouvelle demande de Darlan, il révoque Weygand.

Le Maréchal, comme l’amiral, veut une relance de la collaboration. Tous deux le montrent, au cours des trois mois qui suivent, en prenant des décisions trop souvent éclipsées par l’affaire des protocoles de Paris, alors qu’elles importent au moins autant pour l’intelligence de leur politique. Le moment d’une relance leur paraît venu parce que le temps passe, qu’ils ont besoin de résultats, qu’ils voient une situation favorable se profiler. Les difficultés rencontrées par l’Allemagne sur le front de l’Est renforcent la position de la France face au monde anglo-saxon et le poids de son aide éventuelle. Il faut en tirer quelque chose avant que Hitler ne revienne vers la Méditerranée, une fois qu’il aura liquidé la résistance soviétique.

Il est symptomatique qu’en novembre le gouvernement décide de faire préparer des « études économiques préliminaires à des négociations de paix ». S’il est vain de faire des pronostics sur la guerre, estime-t-on, « il est possible qu’avant la fin totale du conflit des pourparlers de paix soient engagés entre certains pays, en particulier entre la France et l’Allemagne. Et il est probable que, tout au moins dans le domaine économique, des accords interviendront avant cette date, qui exerceront une influence importante sur les négociations politiques à venir ». Un passage en dit long sur les espoirs qui ont cours : un

règlement avantageux n’est pas exclu pour l’Alsace-Lorraine elle-même. « Nombreuses »seraient les personnalités allemandes qui désirent trouver « l’apaisement de ce différend séculaire » ; il faudrait envisager une solution économique pour le fer, le charbon et l’acier, « un des domaines où une collaboration franco-allemande, dans un cadre européen, serait la plus féconde »[38].

Tout comme en octobre 1940, Pétain fait savoir qu’il aimerait s’entretenir personnellement avec une haute personnalité allemande. Une rencontre avec Göring a lieu le 1er décembre ; c’est un fiasco. Darlan ressort le protocole complémentaire. Pétain réclame d’amples allégements au régime d’occupation. Mais Göring est venu discuter de la situation en Afrique du Nord, où Rommel, étrillé par les Anglais, recule vers la Tunisie. Dépité, il reprend le sujet en Allemagne, le 20 décembre, avec le général Juin, par l’intermédiaire duquel il fait demander au gouvernement français s’il est prêt à fournir un ravitaillement immédiat à Rommel par Bizerte et à défendre avec lui la Tunisie, au cas où l’Afrika Korps devrait s’y réfugier[39].

Le 22 décembre, Vichy répond positivement, en demandant en échange un renforcement de grande portée. « Pour être en mesure de faire face à des réactions britanniques inévitables », les Français veulent une liberté militaire entière en Méditerranée occidentale et en Afrique[40]. Croyant à une percée, Darlan indique qu’il est prêt à se rendre en Allemagne pour continuer les discussions sur un plan plus large[41]. Sans doute préfère-t-il céder sur le ravitaillement par la Tunisie plutôt que d’affronter un ultimatum allemand. Sans doute encore voit-il un intérêt à empêcher un effondrement de l’Axe qui amènerait les Anglais sur la frontière de l’Afrique du Nord française. C’est la raison pour laquelle il accepte d’aider l’Italie, elle-même suffisamment inquiète pour se rapprocher de la France, en lui vendant du gas-oil et en assurant certains transports par la Tunisie[42]. Mais, en consentant à laisser entrer Rommel en Tunisie et en envisageant de se battre à ses côtés, Vichy ne peut qu’inciter les Anglais à riposter partout où ils le pourront. Décision d’autant plus scabreuse qu’aucune garantie n’est donnée que la Tunisie restera française.

Pour Ribbentrop, la demande de Vichy est irrecevable. La liberté militaire sollicitée, écrit-il, redonnerait aux Français la maîtrise de leurs côtes et la possibilité de rebâtir une puissance terrestre dans l'Empire. Il ne peut être question que d'accorder, tout au plus, une liberté partielle à la flotte, et encore contre le stationnement de troupes allemandes dans l'Empire. En revanche, il serait possible de faire des concessions « considérables » sur le plan politique, économique et financier[43]. Cette relative générosité reflète la situation délicate dans laquelle se trouve l'Allemagne, entre une Afrique du Nord qui échappe à Rommel et le front de l'Est qui tourne au cauchemar. Aussi la politique française reçoit-elle à nouveau un flash d'attention[44]. Le 5 janvier, Hitler s'entretient longuement avec Abetz, prêtant une oreille attentive à ses propos sur les avantages d'une collaboration militaire et évoquant l'hypothèse d'une paix préliminaire, pour le cas où la France déclarerait la guerre aux puissances anglo-saxonnes. A travers ses propos apparaît bien la force de ses résistances mentales[45].

Abetz s'empresse de battre le fer tant qu'il est chaud. Il veut apporter la preuve des bonnes dispositions de Vichy et amener son chef à surmonter ses résistances. Le 9 janvier, il fait demander par Benoist-Méchin si la France est prête à faire la guerre aux côtés de l'Allemagne en échange de la définition d'un traité de paix. Trois jours plus tard, il informe Berlin que le Conseil des ministres a décidé à l'unanimité de déclarer la guerre à l'Angleterre et aux États-Unis, après clarification des questions politiques. En réalité, il n'y eut pas de délibération en Conseil des ministres ni de prise de position en faveur d'une cobelligérance inconditionnelle. Selon le témoignage de Benoist-Méchin lui-même, la question fut discutée en petit comité, avec la participation de Pétain, Darlan, Romier, Moysset, Pucheu et Bouthillier. Pétain, sur le qui-vive, reculait devant la décision qu'on lui demandait de prendre. Mais les ministres présents plaidèrent pour une réponse positive, qui permettrait de voir ce que pouvait offrir l'Allemagne. Darlan fit valoir que ce serait folie en refusant la discussion de « renier tout ce que nous avons fait jusqu'ici[46] ».

Le Maréchal se laissa persuader, en demandant que l'on précise que l'entrée de la France dans la guerre devrait se faire par étapes, au fur et à mesure de son

renforcement[47]. En aucun cas, il l'avait déjà dit en juillet précédent, il ne voulait d'une mobilisation générale ; tout au plus, l'emploi de l'armée d'armistice, renforcée de spécialistes et de volontaires[48]. Darlan partit avec son train spécial à Paris attendre l'invitation de Hitler, avant de rentrer bredouille quelques jours plus tard[49]. Hitler était retombé dans sa méfiance et l'obsession de paraître faible. Rommel se rétablissait en Libye, l'aide française devenait moins urgente. L'armée allemande préparait l'offensive de printemps, qui devait mettre à terre l'ennemi soviétique. Il serait temps de reprendre la conversation.

Même s'il n'eut pas de suite, l'épisode mérite considération. Du côté allemand, c'est la première fois que Hitler manifeste une hésitation et qu'il envisage la possibilité d'un règlement. Mais plus intéressante est l'attitude du côté français. Les dirigeants de Vichy donnent leur réponse sur la Tunisie, en décembre, et se prêtent à une conversation portant sur une éventuelle belligérance, en janvier, alors que l'Amérique vient d'entrer dans la guerre (Berlin ne leur demanda pas de rompre les relations diplomatiques, ce qu'ils auraient fait, de l'avis même de Leahy[50]). C'est dire que l'événement est vu autrement qu'on l'imagine avec la distance.

La flotte américaine a reçu un coup formidable à Pearl Harbour et les Japonais sont en train de conquérir l'Asie du Sud-Est ; la situation des Anglo-Saxons est donc moins bonne que jamais. Quant à l'Allemagne, prise dans une guerre sur deux fronts dont il est douteux qu'elle sorte défaite, elle devrait mieux voir l'intérêt d'un accord avec le vaincu. L'hypothèse d'une paix de compromis devient à présent le grand espoir. En janvier 1942, Vichy songe moins à déclarer la guerre aux Anglo-Saxons qu'à obtenir de l'Allemagne un règlement favorable en faisant valoir le rôle de bouclier occidental que la France pourrait jouer et à l'abri duquel Hitler pourrait en terminer une fois pour toutes avec la résistance soviétique. L'espoir des dirigeants français est de faire coup double. Une France satisfaite politiquement et renforcée militairement pourrait dissuader les Anglo-Saxons d'attaquer ses territoires et les convaincre de cesser la guerre par une paix de compromis, dans laquelle elle serait bien placée pour jouer un rôle de médiation.

La méfiance de Hitler aura épargné les affres d'un choix pénible. De quelles concessions, de quelles promesses Vichy se serait-il contenté pour suivre l'Allemagne dans une cobelligérance même défensive ? Et surtout, elle aura épargné les suites catastrophiques d'une entrée en guerre, qui n'aurait assurément pas entamé la résolution des Anglo-Saxons. Les dirigeants français vivent de scénarios dont le réalisme rétrécit comme peau de chagrin. Méconnaissant Hitler, ils méconnaissent de plus l'opiniâtreté des Anglo-Saxons, la vocation missionnaire des Américains qui, une fois dans la guerre, iront jusqu'à l'anéantissement de l'ennemi.

Après la flambée de janvier, l'espoir d'un règlement général retombe. Le silence allemand se fait à nouveau pesant. Quand il se rompt, c'est pour laisser retentir les vitupérations de Hitler à cause du procès de Riom. Darlan est desservi par son impopularité. L'armée a mal pris le renvoi de Weygand. Pétain s'est fatigué de lui. L'équipe Worms souhaite le rappel de Laval, tout comme l'ambassade, qui en espère un regain d'intérêt à Berlin pour la collaboration. Au printemps, la crise de succession, étalée sur plusieurs semaines, fait tourbillonner les factions de l'Hôtel du Parc et saillir le rôle de l'occupant, que presque tous, Pétain compris, prennent désormais pour appui ou comme arbitre. Abetz s'agite en faveur de Laval, qui veut tous les pouvoirs. Leahy gronde Pétain et l'encourage à s'y opposer. Darlan cherche à bloquer en arguant, auprès des Allemands, de l'opposition américaine, ce qui produit l'effet contraire. Le reste est une longue négociation sur les pouvoirs de l'Auvergnat, qui obtient ce qu'il veut. Pétain est cantonné dans le poste de chef de l'État, Laval devient chef du gouvernement, Darlan dirige les forces armées et garde le titre de successeur.

L'ère Darlan se termine dans l'usure et la désillusion. L'amiral est amertumé de perdre la direction des affaires. L'expérience l'a ébranlé et rendu quelque peu sceptique. De même, certains de ses collaborateurs. Pucheu, le fonceur, qui disait aux Allemands en été 1941 que Darlan, comme Laval, appartenait à un autre temps et que son rôle était d'aplanir l'arrivée au pouvoir des jeunes équipes[51], Pucheu a déchanté. Le 16 mars, il dit à Déat les raisons de son pessimisme, où se dévoile toute une mentalité, faite d'espoirs mal placés et de suffisance qui tient bon : « L'arrière-pensée, même de Hitler, est de nous imposer un jour un diktat,

et, en attendant, de tirer de la France tout ce qu’ils peuvent, tout en la laissant dans une déliquescence qui l’empêche d’être dangereuse. Le seul espoir, selon P[ucheu], est que H[itler], qui est d’ailleurs secondé par des hommes médiocres, soit amené par les faits à reconsidérer la situation de la France, en s’apercevant un jour qu’il ne peut se passer d’elle et qu’il en a besoin. Cette France étant alors consentante, et satisfaite par un certain nombre d’avantages[52]. »

CHAPITRE IX

La négociation permanente

Après deux ans de collaboration, où en est Vichy ? La grande politique a été un insuccès constant : l’armistice qui dure, aucune garantie pour l’Empire, aucun engagement pour l’avenir. Mais les rapports franco-allemands ne sont pas faits que de rencontres au sommet, de brusques espoirs de percée suivis de longs piétinements. Au-dessous, des négociations embrassant toute la vie du pays forment un tissu dense et tendu. Ici, une pression continue, des demandes en cascade, d’âpres marchandages : les délégués français éprouvent le déséquilibre massif du rapport des forces, dans une position affaiblie encore par le cadre éclaté des négociations (Wiesbaden, la délégation Hemmen, le Majestic, l’ambassade…). Les Allemands, s’ils veulent ou s’ils doivent changer de ligne, se renvoient la balle d’un service à l’autre. Et les concessions qu’ils agitent n’ont que trop tendance à disparaître en route, ou à réapparaître fort diminuées. Alors qu’ils ne lâchent pas prise, dès que la partie française a donné un accord de principe, ils insistent sur sa mise en application, en font un tremplin pour d’autres demandes. Les Français ne sont pas sans pratiquer, de leur côté, le renvoi à une autorité supérieure ; ils savent arguer du droit international, manipuler les informations ou les statistiques, faire des contre-propositions, lanterner dans l’exécution[1]. Mais ces tactiques, appropriées pour la défense, perdent leur valeur quand les besoins sont pressants, à plus forte raison s’il s’agit de faire avancer une politique.

En dépit de cette infériorité, le tableau n'est pas uniformément négatif, au moins dans le court terme. Alors que, sur l'essentiel, Vichy est structurellement demandeur, dans certains domaines et à certains moments, ce sont les Allemands qui ont besoin de son concours. Les négociateurs français vérifient alors l'existence d'une marge de manœuvre qui apporte du crédit et un soutien à leur politique en produisant quelques résultats, avant que ceux-ci n'apparaissent dans toute leur médiocrité et leur précarité. A travers ce qu'elle a de plus quotidien, la collaboration d'État laisse voir la réalité obstinée des objectifs de Vichy. En cherchant à renforcer un pays à demi occupé au milieu d'une guerre qui se prolonge et en face d'un adversaire qui pense à préparer, par-delà la guerre, une Europe nazie, les dirigeants de l'État français se laissent entraîner dans la spirale de la satellisation.

Sur le plan politico-administratif, les gains sont modestes. Le découpage en zones subsiste à l'intérieur des territoires occupés, avec quelques atténuations, ainsi le rétablissement de contacts avec le Nord rattaché à Bruxelles et la suppression *de facto* de la ligne du Nord-Est en décembre 1941. Les résultats sont faibles parce que l'occupant a le plus grand intérêt à tenir la bride serrée. Vichy s'est efforcé de faire reconnaître au moins son autorité administrative, en y mettant d'autant plus d'insistance qu'il a le culte de certaines valeurs, à commencer par l'État fort.

Les Allemands exercent sur l'administration un contrôle abusif. Ils donnent des ordres à tout propos, interviennent pour faire relâcher des personnes arrêtées ou s'emparer de prisonniers qu'ils traitent en otages, parfois déplacent ou sanctionnent des fonctionnaires qui s'entêtent à suivre les directives de leur hiérarchie. A quoi l'État français répond en cherchant obstinément à protéger ses agents, à rétablir sa souveraineté, à faire coïncider réalité et prétentions. Dans une circulaire du 7 juin 1941, Darlan pose comme maxime que « plus le Gouvernement français accepte et pratique la collaboration, plus il faut obtenir que l'Allemagne lui restitue l'administration du pays ». Les fonctionnaires ne

devront plus obéir aux ordres incompatibles avec les traités en vigueur — la convention d’armistice est visée — sans en référer à leurs supérieurs. A l’automne, les Allemands donnent assez largement satisfaction : en principe, les fonctionnaires ne sont responsables que devant leur gouvernement ; ce qui n’allait pas faire disparaître abus et incidents[2].

En France, comme ailleurs, les occupants ont tout intérêt à faire travailler l’administration indigène pour pallier leurs insuffisances en moyens, en personnel, en connaissance du terrain. Ils la supervisent donc attentivement et la contrôlent étroitement, se prononçant sur toute nomination ou mutation de hauts fonctionnaires, en cas de besoin demandant un renvoi : entre 1940 et 1944, ils font éloigner 16 préfets et 14 sous-préfets et secrétaires généraux[3]. On se gardera de penser que, sans Vichy, la situation aurait été fondamentalement différente. L’administration hollandaise n’était pas aux ordres d’un gouvernement antisémite ; elle a rempli efficacement la mission que lui donna l’occupant de discriminer, dépouiller, concentrer et déporter les juifs de Hollande. Mais l’existence de l’État français fait tout de même une différence. Non seulement parce que cet État appose, au nom de la collaboration, son cachet sur nombre de mesures de l’occupant, mais encore parce qu’il lui mâche la besogne. Il a épuré l’administration de gens — juifs, francs-maçons, hommes de gauche — que les Allemands tiennent pour des adversaires. Par ses directives, le jeu des promotions, la menace de sanctions, il aligne la fonction publique et sélectionne des hommes dévoués à sa politique, sans oublier de les styler périodiquement : ainsi, le ministre de l’Intérieur, Pucheu, devant les préfets le 19 février 1942, soulignant le « sens européen de leur mission et la nécessité de la collaboration avec l’Allemagne[4] ».

Vichy veut avoir en main son administration et proteste dès qu’il y a incident ou ingérence. Il lui arrive même, comme les Allemands le remarquent, de muter des hauts fonctionnaires qui ont noué de « trop bonnes relations » avec eux[5]. Le résultat net demeure à l’avantage des occupants. En 1944, le MBF estimera que la coopération des services français dans les premiers temps « dépassa presque ce que l’on pouvait attendre de l’administration d’un pays occupé[6] ». A la fin de 1942 encore, il notait avec satisfaction que la plupart des hauts fonctionnaires

sont prêts à continuer leur collaboration. Attitude d'autant plus appréciable, souligne-t-on, qu'elle est en opposition avec la majorité de l'opinion, et que l'attitude des petits et moyens fonctionnaires prête au doute : mal payés et surchargés de travail, ils regrettent l'ancien régime et sont hostiles à la collaboration[7].

La différence de Vichy est particulièrement visible dans le domaine de la répression. Ici la pression des Allemands vient jouer non seulement sur une quête de souveraineté, mais encore sur des orientations idéologiques proches des leurs ; le résultat en est de brouiller la ligne entre les deux parties. Régime d'ordre, l'État français estime n'avoir pas de leçons à recevoir en matière de répression ; il tient à faire le travail lui-même. Quand le premier attentat communiste a lieu contre un membre des forces d'occupation, le 21 août 1941, les Allemands fixent la rétribution : ou les Français font exécuter, en expiation, six personnes, ou ils passent eux-mêmes par les armes 150 otages. A Vichy, on décide de prendre les choses en main. Après qu'une loi antidatée et à effet rétroactif a institué des sections spéciales auprès des tribunaux, la section créée auprès de la cour d'appel de Paris condamne à mort trois communistes, détenus pour des délits mineurs, qui sont immédiatement exécutés. Comme les magistrats refusent de poursuivre, Pucheu crée une autre juridiction d'exception, le Tribunal d'État, qui remplit le quota.

Sans doute, il s'agissait d'éviter des fusillades d'otages. Vichy préfère assassiner lui-même des communistes plutôt que de laisser l'occupant tuer au hasard de « bons Français ». De cette décision, les Allemands se réjouissent : la France foule aux pieds la conception libérale du droit. C'est que ses dirigeants veulent affirmer l'autorité de l'État et garder la haute main sur la répression, quand bien même il s'agit d'actes dirigés contre les occupants. Ils donnent cours aussi à un anticommunisme fervent, qui repose lui-même sur des valeurs fondatrices, en particulier l'obsession de l'ordre — à Barthélemy, réticent devant une répression tous azimuts et qui fait valoir que les prisons sont pleines, Pétain répond : « Le peloton d'exécution vous fera [de la] place[8]. » Et ils veulent maintenir sur les rails la politique de collaboration, que les attentats contrarient en créant une tension avec les Allemands — Darlan vient de dire à Pétain que

Hitler hésitait à s’engager plus loin avec la France en raison du « désordre des esprits ». Au bout du compte, Vichy ne peut même pas invoquer l’efficacité, comme il était prévisible. Les attentats se multiplient, la méthode française n’apparaît pas assez expéditive, Hitler décide de faire fusiller des otages par dizaines. Ici encore, on verra Pucheu chercher à substituer, sur les listes, des communistes à d’autres personnes, ainsi dans l’affaire de Chateaubriant.

En matière d’antisémitisme, l’État français ne cherche pas à en remontrer aux Allemands[9]. Pour ses dirigeants, la lutte contre « l’influence juive » est moins une affaire de police que de législation. Les nazis ont une autre conception, qui leur rend indispensable le concours de l’administration française. Leur objectif est l’élimination des juifs, et si l’étape finale demeure imprécise jusqu’en 1941 — expulsion vers un territoire lointain ou extermination —, le chemin est le même : recensement, spoliation, ségrégation, concentration, déportation. Aux pressions allemandes, Vichy répond en amplifiant sa politique initiale, selon une logique qui, ici encore, mêle l’affirmation de souveraineté et une connivence idéologique dont se développent les potentialités.

Cette connivence se fonde sur le choix originel et autonome d’une législation antisémite. Le Statut d’octobre 1940, qui exclut les citoyens juifs de la fonction publique et de certaines professions, est rigoureusement appliqué en zone libre et en Afrique du Nord, là où l’occupant est absent et impuissant. Peut-être Vichy n’aurait-il pas été plus loin sans la pression allemande. Mais celle-ci aurait été bien moins efficace si elle n’avait pu appuyer sur les ressorts de la collaboration d’État. La spirale entame sa course lorsque, après avoir ordonné le recensement et le marquage des entreprises juives en zone occupée, les Allemands imposent l’aryanisation, c’est-à-dire la vente obligatoire de tous les biens appartenant à des juifs (ordonnance du 18 octobre 1940). L’État français craint une mainmise économique, que paraît confirmer le pillage des œuvres d’art auquel se livre une équipe de Rosenberg ; il se soucie évidemment bien plus de protéger l’économie et le patrimoine national que les droits des personnes. Il offre donc de contrôler la nomination et le travail des administrateurs chargés de vendre ou de liquider les biens juifs. Cette aide, le

MBF l’accepte volontiers, car elle le libère d’un travail pesant et implique les autorités françaises dans la déjudaïsation.

Au début de 1941, les occupants font pression directement sur Vichy en demandant la création d’un office antijuif qui doit coordonner et stimuler la persécution en zone occupée. Darlan finit par accepter et, dans un réflexe typique, crée une organisation valable pour les deux zones. Il y voit le moyen de reprendre en main l’ensemble de la politique antisémite, au risque d’un alignement sur la zone occupée. Le Commissariat général aux questions juives est confié à Xavier Vallat, nationaliste germanophobe, mais antisémite convaincu. La présence de l’occupant ne lui paraît pas une raison suffisante pour repousser l’application d’un programme français, qui doit débarrasser le pays des juifs étrangers et limiter l’« influence » des juifs nationaux par une série d’exclusions professionnelles.

Vallat mit beaucoup de zèle à unifier la législation ; il ne semblait pas douter qu’il réussirait à supplanter par des lois françaises les ordonnances allemandes. Le résultat fut qu’il étendit à la zone libre la plupart des mesures imposées à la zone occupée, édictant de nouvelles limitations professionnelles dans un second Statut des juifs en juin 1941, puis, en juillet, ordonnant un recensement général et l’aryanisation des biens. L’Etat français, qui avait affirmé vouloir respecter les biens, excluait de la vie économique les juifs de zone libre. Quelques mois plus tard, il reniait une autre de ses assurances, le maintien de la distinction entre juifs français et étrangers. Sur demande des Allemands, il rendit obligatoire pour les uns et les autres l’affiliation à une organisation, l’Union générale des israélites de France, dont il était évident qu’elle devait préparer la ségrégation.

Les dirigeants français avancent sur un chemin dont ils ne connaissent pas le débouché. Ils le font sous une pression allemande continue, non sans exprimer des réserves, en s’efforçant parfois de freiner, à l’occasion protestant ou désapprouvant[10]. Ils avancent néanmoins, sans élever de barrage sérieux, et d’abord parce qu’ils approuvent la direction prise, la discrimination et la diminution de l’« influence juive », en commençant par le renvoi des juifs étrangers. Darlan et Vallat ont entendu parler du projet, entretenu par les nazis à un certain moment, de déporter les juifs d’Europe dans un territoire lointain[11].

L’idée leur agrée, réserve faite des « vieux juifs français ». Le 10 mars 1941, Darlan dit au pasteur Boegner qu’il fallait distinguer « trois catégories de Juifs : les étrangers, dont je veux que la France soit débarrassée ; les naturalisés de fraîche date : qu’on les renvoie, je ne demande pas mieux ; enfin, les vieux Juifs français qui sont assimilés, qui ont rendu de grands services au pays. Nous ne voulons pas qu’on les maltraite[12] ». Et puis, ils veulent la réussite de la politique de collaboration. Eux qui se placent dans la perspective d’une Europe nazie, pourquoi feraient-ils les difficiles sur un sujet qui leur paraît mineur, et où le désaccord porte sur un plus ou un moins, non sur des principes ? Quand viendra la demande de déportation, ils ne seront pas dans l’état d’esprit qui leur ferait dire non.

A l’économie, les dirigeants de Vichy accordent une grande attention dès le départ. Obsession de la stabilité sociale, qui commande la reprise immédiate de l’activité : le chômage touche plus d’un million de personnes. Souci de l’unité du pays, mise à mal par la dislocation des échanges. Crainte d’une mainmise allemande et volonté d’« être fort » pour aborder l’après-guerre dans de bonnes conditions. Mais leur position de négociation est obérée par la fermeture de la ligne de démarcation, par le blocus anglais qui coupe de l’outre-mer, par l’interruption des échanges avec une grande partie du continent. Les Allemands, principale menace sur l’économie, sont aussi, par leurs commandes, le seul débouché sérieux, alors qu’ils ont imposé trois sources d’extorsion : le taux de change, surévalué de plus d’un tiers par rapport à 1939 ; le montant des frais d’occupation, qui emporte le risque d’un dérapage des prix ; le clearing, qui met à la charge du vaincu le solde de la balance commerciale, autrement dit le gros des commandes allemandes. Vichy dispose pourtant de quelques cartes. L’occupant est intéressé par certaines ressources situées en zone libre et dans l’Empire, notamment des matières premières et des produits coloniaux ; et pour certaines opérations ou productions, il lui faut l’aide ou l’accord des autorités

françaises : fabrications militaires, cession de participations, recrutement de main-d'œuvre.

Le premier souci du gouvernement est de se donner les moyens de diriger l'économie, en contrôlant la répartition des matières premières. Les entreprises sont regroupées par branches dans des comités d'organisation (CO) et un appareil mis sur pied pour opérer la répartition des produits de base (OCRPI). Cette organisation autoritaire répond à des contraintes immédiates, mais aussi à la volonté du nouveau régime de réformer l'économie nationale, et au souci de préparer l'insertion dans l'Europe allemande. Ici encore, l'organisation vaut pour l'ensemble du pays, ce qui se paie d'un assujettissement au contrôle de l'occupant[13].

Cherchant à tirer parti de l'intérêt allemand, Vichy adopte des textes de loi interdisant ou soumettant à autorisation un certain nombre d'opérations avec l'étranger, en même temps qu'il s'efforce de contrôler tous les échanges. Pour que l'occupant reste demandeur, il faut empêcher le contact direct avec les entreprises françaises, centraliser les commandes, bloquer le passage vers la zone occupée des produits de la zone libre[14]. Dans la situation, ces efforts ne pouvaient porter que des fruits malingres. En zone occupée, les Allemands refusent la centralisation des commandes et s'en tiennent au passage direct auprès des entreprises ; en zone libre, bien des industriels et des commerçants sont tentés d'écouler auprès du vainqueur les produits que le blocus anglais prive de débouchés[15]. De surcroît, jusqu'au passage à la guerre totale en 1942-1943, quand s'effectue une certaine rationalisation de l'exploitation des pays occupés, l'intérêt des Allemands pour l'économie française est sélectif et irrégulier, ce qui leur facilite encore la tâche dans la négociation[16].

L'État français est un interlocuteur obligé pour les territoires non occupés et pour certaines négociations qui concernent l'ensemble du pays. Sont ainsi conclus de grands contrats de livraisons de matières premières et de produits finis dans les cuirs et les textiles (plans Kerl et Grunberg). La position de Vichy est suffisamment solide pour qu'il puisse faire accepter des règles d'équilibre pour les commandes allemandes ; la principale étant la fourniture par l'occupant des matières premières nécessaires à leur fabrication, à l'exception du charbon

qu'il refuse de livrer. Dans le cas de certaines commandes passées en zone libre, en particulier pour l'aluminium, du charbon put être obtenu. Ici, la position française est meilleure, l'occupant fortement demandeur[17].

Dans la préservation du capital national, Vichy fait preuve d'une grande vigilance. En octobre 1940, il soumet à autorisation toute cession d'intérêts à des étrangers. Il ne s'agit pas d'un refus de principe, mais d'une volonté de contrôle, obéissant au souci d'obtenir des contreparties et de fortifier sa main en vue de négociations générales[18]. Sollicitées d'accorder une autorisation, les autorités françaises insistent pour avoir des participations équivalentes dans des entreprises allemandes, en vain d'ordinaire, ou des assurances quant au partage des marchés après la guerre, parfois avec succès. La plupart du temps, les contreparties sont des livraisons de matières premières, des commandes à l'industrie française, des brevets ou des procédés techniques[19]. Pour le règlement, Vichy demande que le paiement se fasse autrement que sur les frais d'occupation ou par le clearing. Dans certains cas, il parvient à se faire remettre des emprunts français détenus par l'étranger.

La pénétration du capital allemand emprunte plusieurs voies. La création de sociétés à capitaux mixtes (Francolor, France-Rayonne, Gazogènes, France-Actualités…). Des prises de participations dans des sociétés françaises, notamment dans les médias (Havas, trust Hibbelen qui contrôle près de cinquante titres périodiques, les éditions Denoël et Sorlot). Le rachat d'intérêts français à l'étranger, en Allemagne et surtout dans l'Est et le Sud-Est de l'Europe, régions passées dans la sphère d'influence du Reich. Enfin, des participations dans des sociétés aryanisées, notamment les Galeries Lafayette[20]. Vichy se flattera d'avoir écarté des participations majoritaires, après l'expérience malheureuse de la société Francolor, où il avait fini par s'incliner contre l'assurance qu'il ne s'agirait pas d'un précédent. Mais si la pénétration du capital allemand est restée très limitée, le mérite en revient bien moins à l'État français qu'au désintérêt relatif des autorités du Reich, absorbées par l'exploitation immédiate, et à la prudence des hommes d'affaires allemands, incertains sur la place de la France dans le nouvel ordre et sur l'issue du conflit.

La main-d’œuvre intéresse également l’occupant, qui presse Vichy de faciliter le recrutement de travailleurs volontaires pour l’Allemagne. En mars 1941, le gouvernement accepte d’abroger une loi adoptée six mois plus tôt, qui interdisait aux Français de travailler à des productions de guerre en territoire étranger — les gaullistes étaient visés tout autant. Mais il se refuse, avec une notable constance, à donner un soutien officiel à l’embauche pour l’Allemagne. A partir de l’automne 1941, le refus commence à faiblir. La prolongation de la guerre à l’Est, qui accroît les besoins allemands, fait se lever le spectre d’une réquisition ; à cela, un départ accru de volontaires paraît préférable. On imagine alors la transformation de prisonniers en ouvriers civils restant en Allemagne, on évoque l’idée d’une relève, la libération de prisonniers contre l’envoi d’ouvriers, idée déjà proposée par Scapini à l’automne 1940 et que Laval reprendra l’année suivante[21]. Au début de 1942, le gouvernement accepte de cautionner le recrutement en échange de la création d’un organisme d’encadrement des travailleurs en Allemagne placé sous son contrôle. Le ministre du Travail, Belin, souligne que cette proposition « est un acte qui engage très fortement » le gouvernement[22]. Au début d’avril 1942, Darlan autorise même l’ouverture de bureaux de recrutement allemands en zone libre. Sur ce chapitre, où la pression de l’occupant a été insistante, avant de devenir plus forte qu’elle ne l’a jamais été pour le capital, Vichy a marqué des réticences certaines, qui s’expliquent par la considération de l’opinion, mais aussi par la volonté de faire tourner l’économie grâce aux commandes allemandes plutôt que de diminuer le chômage par l’envoi de travailleurs outre-Rhin.

Au total, les résultats sont en clair-obscur, même en 1941, année-phare de la collaboration économique. C’est l’époque où les technocrates de Vichy développent de grands projets, en particulier l’idée de voies de communication européennes[23]. Lehideux, le responsable du plan d’équipement industriel, en présente à Benoist-Méchin la version la plus grandiose : trois grands axes autoroutiers, Bordeaux-Berlin, Cherbourg-Bâle, Marseille-Hambourg, doublés de voies d’eaux entre le Rhin, l’Atlantique et la Méditerranée ; et à l’intérieur de la France, seize routes convergeant en rayons sur Paris, où elles donneraient sur seize portes monumentales, dites « portes du Maréchal[24] ».

Éprouvant ce que la pression de l’occupant a de fort et de continu, les technocrates trouvent un réconfort lorsque leurs interlocuteurs, comme il arrive parfois, se montrent conciliants, manifestent un souci de réciprocité ou évoquent la perspective d’une association équilibrée. Ainsi dans le textile, où le responsable allemand fait valoir que le déficit prévisible de la production européenne après la guerre ouvrira un champ profitable pour les deux industries nationales[25]. Ces moments sont rares, aussi monte-t-on en épingle tout ce qui peut rassurer. Vers la fin de 1941, les directions du ministère de la Production industrielle rédigent une série de notes destinées à un dossier au titre inattendu : « L’aide apportée par l’Allemagne à l’économie française ». Pour montrer que la collaboration n’est pas à sens unique, les technocrates épluchent la contribution allemande : fournitures de matières premières, aide technique pour les produits de substitution, livraisons de produits finis[26]. Des résultats bien chétifs, reflet du déséquilibre massif qui préside à l’échange entre les deux pays.

La machine a été remise en marche, certes, et le chômage est résorbé en automne 1941. Mais si l’économie tourne, c’est pour l’Allemagne, qui absorbe, en 1942, probablement un tiers du revenu national de 1938. puis la moitié l’année suivante[27]. A la fin de 1941, la France livre du ravitaillement (10 % de sa production de blé, 15 % de la viande, 80 % du champagne, 25 % des huiles coloniales, 40 % du cacao) ; des matières premières (55 % de l’aluminium, 40 % de la bauxite, 90 % du ciment) ; des produits manufacturés (70 % de la production des industries mécaniques de la zone occupée, 90 % des industries navales. 80 % de l’industrie aéronautique, 70 % de l’industrie électrique)[28].

L’économie française tourne pour l’Allemagne, en s’appauvrissant. Le remplacement des matières premières n’est pas respecté, les retards s’accumulent, souvent rien ne vient. Les commandes allemandes sont exécutées en épuisant les stocks français ; la population aura moins de charbon et plus de restrictions[29]. A la fin de 1941, les Allemands écrivent, fort justement, que la contribution économique de la France réside dans l’utilisation de son appareil productif, dans l’épuisement de ses réserves et dans le maintien de sa consommation à un minimum[30]. A partir du printemps de 1942, l’exploitation se renforce, la marge de manœuvre des négociateurs français s’amenuise encore.

A la jonction de l'économique et du militaire, la fabrication de matériels de guerre appartient, tout comme la question des « facilités » impériales, au dossier de la non-belligérance de Vichy. Dès août 1940, le gouvernement accepte que les industriels de zone occupée exécutent des commandes militaires pour l'Allemagne. Seule catégorie exclue, les « matériels offensifs complets destinés à la lutte contre l'Angleterre » : la limite est placée très loin. Le 19 août, dans une note pour Weygand, Huntziger indique que même la fabrication de matériel agressif pourrait être autorisée si des contreparties sont obtenues[31]. L'appareil productif de la zone libre est bientôt mis à contribution. Les Allemands s'intéressent à l'industrie aéronautique. Vichy voit d'un bon œil la réanimation de cette vaste branche, qui employait avant la guerre 250 000 personnes et que la convention d'armistice condamne à l'inactivité. Autant qu'économique, l'intérêt est militaire : si les Allemands veulent des avions, qu'ils laissent les Français en construire pour eux-mêmes. D'où l'idée d'un programme commun, dont le produit serait partagé. La portée d'une telle décision est claire : comme dit Bouthillier, « le fait de travailler pour les Allemands en zone libre est l'acte le plus grave depuis l'armistice[32] ».

On comprend que les négociations aient été particulièrement serrées. Vichy chercha d'abord à obtenir des contreparties d'ordre politique ; une position que Flandin abandonne, par souci d'accréditer sa volonté de continuer la collaboration et à cause de la priorité donnée à la reconstitution des forces militaires. Reprises sur un terrain limité, les négociations aboutissent, dans la seconde moitié de 1941, à des accords qui fixent le rapport d'un avion pour la France contre deux pour l'Allemagne (pour l'essentiel, des avions de transport, les Allemands voulant se réserver la construction des appareils de combat). Les Français reçoivent, en outre, l'autorisation de construire quelques avions civils et de mener un programme de recherches[33]. Un accord du même type est conclu pour les constructions navales. Vichy obtient la libération d'environ 30 % des cales de zone occupée pour terminer quelques bateaux de guerre et construire

des navires de commerce en échange de la construction, dans les deux zones, d'un certain nombre d'unités, y compris de bâtiments de guerre, pour l'Allemagne[34].

Les réalisations furent très inférieures aux objectifs. Dans l'aéronautique, environ la moitié des quotas est produite, et seulement 10 % du programme naval sont achevés lorsque la disparition de l'armée d'armistice met fin à la part française en novembre 1942[35]. L'explication doit être cherchée du côté des pénuries d'énergie et de main-d'œuvre qualifiée, des problèmes d'adaptation à la construction de modèles allemands et de la priorité donnée par l'occupant aux fabrications dans le Reich. Jusqu'à la fin de la guerre, l'industrie aéronautique française aura tout de même livré (en cumulant les commandes du programme commun et les ordres passés directement aux entreprises) 1 540 avions et 4 138 moteurs, à quoi il faut ajouter la réparation de 5716 moteurs — soit une part importante des avions de transport militaires dont a disposé l'Allemagne[36].

Vichy avait concocté un troisième programme commun, qui ne fut pas accepté. Il portait sur la fabrication de matériel de guerre en zone libre afin de redoter et de moderniser les forces françaises. Un programme très déséquilibré en faveur de la France, qu'il s'agisse de la quote-part (huit pour un) ou des conditions annexes. Préparé dans l'ambiance des protocoles de Paris, il reflète la montée des exigences de Vichy et atteste l'importance accordée au relèvement militaire, au risque de se compromettre un peu plus. Aussi bien, s'agissant de ce programme, Huntziger écrivait-il que « le Gouvernement français estime indispensable, pour des raisons d'ordre moral et psychologique, que les commandes allemandes demeurent ignorées et que, par suite, elles soient confondues avec les commandes françaises[37] ».

C'est dans le relèvement des forces armées proprement dites que la politique de Vichy obtient ses moins mauvais résultats. L'Allemagne avait trop intérêt à la défense de l'Empire français pour lésiner comme à son habitude. Faisant un bilan en septembre 1941, le responsable français de la Sous-commission des forces terrestres à Wiesbaden parle de « résultats indiscutablement avantageux » à propos des effectifs et des armements obtenus pour la défense de l'Empire — en 1942, l'armée de l'air, que l'armistice vouait à un désarmement total,

dispose de 900 appareils, et la flotte compte 56 000 hommes, presque autant qu'avant la défaite, au lieu des 3 000 prévus par l'armistice[38]. Mais, ajoute le délégué français, il s'agit d'une « générosité intéressée » de la part de l'Allemagne, qui veille à ce que les avantages concédés ne dépassent pas le cadre de ses intérêts. Le chef de la Sous-commission de l'armement, lui, écrit : « Le plan de l'Allemagne sera de nous compromettre en nous rémunérant le moins cher possible[39]. »

Outre que les renforcements accordés sont calculés au plus près et que les Allemands gardent le moyen d'en contrôler l'utilisation, notamment à travers les carburants, ces résultats souffrent d'une faiblesse insigne. C'est que le matériel s'use et que la puissance militaire, à l'âge moderne, suppose la libre utilisation d'une large base industrielle, des moyens de réparation et d'entretien en abondance, une innovation technique continue, toutes choses fortement limitées, dans le cas de la France, par le contrôle allemand et la situation générale de pénurie. Ajoutons-y une autre faiblesse, l'insuffisance des vocations pour l'armée d'armistice. Au printemps 1942, les militaires constatent avec inquiétude qu'ils ne peuvent maintenir plus longtemps sous les drapeaux les jeunes gens des classes 38 et 39, et que leur libération produira un déficit de 55 000 à 60 000 hommes — sur un effectif total autorisé de 100 000 hommes ! Pour le général Bridoux, secrétaire d'État à la Guerre et fervent collaborationniste, « l'existence d'un déficit de cette importance créerait une situation qu'il n'est pas possible d'admettre sans danger dans un moment où les entreprises étrangères contre l'ordre intérieur ou la sécurité de l'Empire, déjà fort actives à l'heure actuelle, risquent de redoubler d'intensité[40] ».

Au total, de ces négociations permanentes, Vichy tire des résultats, mais limités, provisoires, révocables, et toujours payés par des contreparties qui l'impliquent davantage dans la politique de l'occupant. A une exception près, peut-être : sur les 1 500 000 prisonniers de guerre transférés en Allemagne, 600 000 reviennent entre 1941 et 1944. Vichy peut recevoir crédit pour 220 000 d'entre eux, les autres étant des évadés et surtout des blessés et des malades dont le rapatriement était couvert par la Convention de Genève. Encore faut-il tenir compte que, dans le chiffre ci-dessus, sont compris les 90 000 hommes libérés

dans le cadre de la Relève, c’est-à-dire en échange de l’envoi en Allemagne d’un nombre triple d’ouvriers. Sont compris encore toute une série d’hommes — des agriculteurs, des fonctionnaires, des techniciens — dont la libération et l’activité professionnelle en France servaient aussi les intérêts allemands. De sorte que seuls les vétérans de 1914-1918 peuvent passer pour un succès sans contrepartie[41].

En général, la direction des intérêts allemands fait que la collaboration produit bien moins de résultats sur le plan économique que sur le plan militaire. Or les Français attendent une amélioration de leur ordinaire, alors que les fabrications d’armements divertissent des ressources aux dépens des besoins civils et exposent population et travailleurs aux bombardements[42]. Ils redoutent une guerre avec l’Angleterre : or la volonté de relèvement militaire de Vichy accroît ce risque, puisque les armes concédées ont toutes chances d’être employées contre les Anglo-Saxons, comme il arriva. Au bout du compte, une bonne partie de cet outil militaire si chèrement acquis est brûlé dans la lutte contre les Alliés, en Syrie, puis en Afrique du Nord, avant que la flotte ne soit piteusement sabordée en novembre 1942.

Peu avant le débarquement en Afrique du Nord, certains hauts fonctionnaires, des militaires notons-le, reconnaissent noir sur blanc la vanité de la politique gouvernementale. En septembre 1942, une note de l’état-major de la Marine porte que les exigences croissantes de l’Allemagne « conduisent peu à peu la France à une situation presque aussi tragique que si en juin 1940 elle avait refusé de signer l’armistice et accepté l’occupation totale ». Et encore : « Les ruines causées par une occupation (même totale) ne seraient pas beaucoup plus graves qu’elles ne le seront en tout état de cause, car l’Allemagne nous usera de toute manière jusqu’à la corde pour gagner sa guerre[43]. »

CHAPITRE X

Le retour de Laval

En rappelant Laval, Pétain marque sa volonté de poursuivre la politique de collaboration. A tout le moins, il reconnaît qu'il ne lui conçoit pas d'alternative. A l'Est, une offensive allemande est imminente. De Vichy, on la voit promise au succès, en tout cas à la conquête de ressources dont la privation mettra à genoux l'URSS et qui renforceront l'Allemagne. Que pourraient faire là contre des Anglo-Saxons partout sur la défensive ? Laval a obtenu les pouvoirs extraordinaires qu'il exigeait au lendemain du 13 décembre. Chef du gouvernement, il nomme ses ministres et assume la direction de la politique gouvernementale. Par mesure de sûreté, il a pris l'Intérieur, les Affaires étrangères et l'Information. Darlan conserve le titre de successeur et domine les forces armées ; humilié par sa demi-disgrâce, il voit ses pouvoirs grignotés. Le nouveau gouvernement comprend des fidèles du Maréchal ; une partie de l'ancienne équipe Worms, de moins en moins à l'unisson ; une série de lavalistes, dont plusieurs tirés du personnel de la III^e^République ; enfin, une brochette de personnalités, dont un académicien frétillant, Abel Bonnard. La part des notables bon teint diminue, la tendance collaborationniste se renforce.

Pétain garde le pouvoir constituant et celui de révoquer le chef du gouvernement. La délégation d'une partie de ses pouvoirs lui est désagréable. Elle compte pour beaucoup dans ses réticences à rappeler un homme qu'il n'aime pas, mais dont la politique est plus proche que jamais de la sienne.

Annonçant aux Français, le 19 avril, la formation du gouvernement, il souligne que celui-ci agira sous son autorité. Comme pour effacer le passé, il rappelle le rôle joué par Laval dans la création de l'ordre nouveau. « Aujourd'hui, dans un moment aussi décisif que celui de juin 1940, je me retrouve avec lui pour reprendre l'œuvre nationale et d'organisation européenne dont nous avions, ensemble, jeté les bases[1]. » Le Maréchal, qui, en janvier, montrait ses chaînes en parlant de « demi-liberté », rajuste son képi.

Laval revient en pleine conscience des difficultés qui l'attendent, et toujours convaincu que sa politique est la bonne. A l'intérieur, il met plusieurs fers au feu, cherchant à redresser le gouvernement dans l'opinion et à fortifier son autorité. Pour atténuer l'image réactionnaire du régime, où il voit l'une des causes de son impopularité, il sollicite des appuis auprès des anciens élus, essaie de faire accepter un portefeuille à des parlementaires, dont Marquet, ressuscite les conseils généraux sous un autre nom. Il s'emploie à récupérer des syndicalistes et à se concilier le monde du travail. Il refrène la lutte contre les francs-maçons, tout en nommant un antisémite forcené, Darquier de Pellepoix, en remplacement de Vallat. Il remet au pas la Légion des combattants, dont le zèle irrite l'administration et mécontente la population. Il fait des gargarismes publics avec les mots de socialisme et de république.

Mais l'opinion ne se laisse plus payer de mots. Laval le sait fort bien, qui opte pour une « république musclée », avec une presse et une radio à la botte, une police qui mate les oppositions, et pourquoi pas, un parti unique qui encadre la population et serve de garde prétorienne. Pas plus qu'avant, il n'a de la sympathie pour l'activisme. L'agitation et la propagande le laissent indifférent, ou méfiant. Mais, après l'expérience du 13 décembre, il voit l'intérêt d'un appui partisan, ne serait-ce que pour affronter le défi des hommes de Paris, surtout de Doriot qui, pendant l'été 1942, prétend au pouvoir. Pendant qu'il encourage les rivaux du grand Jacques à coups de subventions et que Benoist-Méchin, sur ses instructions, fait passer la Légion des volontaires français contre le bolchevisme

sous la coupe de l'État français, en zone libre il joue la carte du Service d'ordre légionnaire, noyau activiste de la Légion des combattants, dont il promeut le dirigeant, Darnand, délégué auprès du chef du gouvernement.

En politique extérieure, Laval sait que l'heure n'est plus à une politique qui assume le risque d'un conflit avec l'Angleterre à l'occasion d'une reconquête des colonies gaullistes ou, pis, par l'octroi de « facilités » dans l'Empire. L'URSS, le Japon et les États-Unis dans la guerre, il est douteux que l'Allemagne remporte une victoire totale. Mais elle demeurera la puissance prépondérante en Europe, après qu'elle aura vaincu l'URSS. Victoire probable, victoire souhaitable : elle laisserait le Reich essouflé, en possession de territoires qui combleront son appétit et lui permettront de faire du continent une forteresse. Les Anglo-Saxons, soumis à rude épreuve par le Japon, reculeront devant une guerre longue, d'autant plus sûrement si la France reçoit une place honorable dans la nouvelle Europe. Elle sera alors bien placée pour servir d'intermédiaire et, peut-être, devenir le maître d'œuvre d'une paix de compromis.

Laval enfile les hypothèses sur le collier de ses espérances : une victoire allemande à l'Est dans des délais rapprochés, des Anglo-Saxons mal en point et lassés de la guerre, un Hitler qui entend raison. Le scénario écarte un cas de figure plus probable, mais qui ne répond ni à ses vœux ni à ses intérêts : la guerre se prolongeant à l'Est, l'étau qui se resserre à l'Ouest. Tandis que la France occupée sera pressée comme un citron par l'occupant, l'Empire d'abord, la métropole ensuite seront attaqués par les Anglo-Saxons ; la France deviendra un champ de bataille, Vichy perdra ses derniers atouts. Une année auparavant, la question était d'utiliser à temps les restes de la puissance française pour s'acquérir la reconnaissance d'une Allemagne promise à la victoire, tout en obtenant les moyens de se renforcer et de se prémunir si possible contre les conséquences indésirables de cette victoire. A partir du printemps 1942, il s'agit d'aider une Allemagne dont la victoire paraît douteuse, mais la défaite toujours improbable, en évitant, en particulier dans l'Empire, toute compromission militaire qui ferait obstacle à un rôle de médiation. D'où la référence appuyée à la lutte contre le communisme et une prudence redoublée envers les Anglo-

Saxons, Laval tenant à présent un discours pacifiste et déclarant son refus de plonger la France dans la guerre ; position qui le met à l'unisson avec Pétain.

A l'amiral Leahy, il explique le 27 avril que la guerre est devenue une lutte idéologique entre démocraties et totalitarismes, que la France n'a pas à prendre parti, qu'il ne se préoccupe, lui, que du salut de son pays. Une entente avec l'Allemagne lui paraît réalisable ; elle installerait la paix en Europe ; une victoire allemande ou, si possible, une paix négociée serait préférable, en tous les cas, à une victoire anglaise et soviétique. Avec les États-Unis, il veut maintenir de bonnes relations ; il n'apportera aucune aide militaire à l'Allemagne, mais il défendra l'Empire contre une attaque anglo-saxonne[2]. Les Américains ne sont pas disposés à lui faire crédit. Roosevelt rappelle Leahy en consultation et dépêche un représentant auprès de la France gaulliste. Il hausse le ton à propos des possessions françaises des Caraïbes, exigeant l'immobilisation des navires de guerre qui s'y trouvent et l'acceptation d'un contrôle étendu. Il approuve les Anglais qui débarquent à Madagascar sous prétexte de devancer une occupation japonaise. Pour Vichy, une succession de coups durs.

Laval s'efforce de rassurer les Américains. Aux Allemands, il donne des gages, au moment même où Berlin durcit l'exploitation des pays occupés. Göring veut prélever davantage de ravitaillement ; les Français crient famine, la belle affaire ! Speer, l'architecte du Führer, devenu ministre de l'Armement, exige une augmentation de la production militaire. Le Gauleiter Sauckel réclame de la main-d'œuvre pour la guerre totale. La Wehrmacht, qui a besoin de chair à canon, recrute de force les jeunes hommes d'Alsace et de Lorraine ; Vichy proteste à Wiesbaden, garde le silence en public. Quant à la SS, elle veut une aide pour maintenir l'ordre et donner une « solution finale à la question juive ». Abetz doit jouer des coudes : son projet d'une France satellite exige du doigté, des ménagements, quelques concessions ; au lieu de cela, on serre la vis.

Laval a désespérément besoin d'améliorations. Il lui faut jeter quelque pâture à l'opinion dans l'intérêt même de sa politique extérieure, s'il ne veut pas apparaître complètement isolé. Et, par-delà les concessions dont la litanie n'a guère varié depuis deux ans — libération des prisonniers, rattachement du Nord, réduction des frais d'occupation, etc. —, il veut mettre sur les rails la grande

négociation. Or les responsables de deuxième rang qui viennent lui fourrer des exigences sous le nez se dérobent dès qu'il aborde la politique générale. Tout naturellement, il renoue avec la méthode qui fut la sienne, donner des gages pour amorcer le circuit de la confiance. Il la pratique à nouveau en disant oui à presque tout, parfois en prenant les devants. Le 12 mai, il écrit à Ribbentrop : « Dans notre malheur, je voudrais vous dire, spontanément et simplement, que la France est disposée, selon ses possibilités et sans aucun ajournement, à contribuer pour sa part à vos efforts. Je souhaite, en conséquence, que des Français, aussi nombreux que possible, prennent dans vos usines la place de ceux qui partent pour le front de l'Est[3]. » Laval sait que Sauckel va lui demander des travailleurs. En offrant le concours de la France, il espère s'ouvrir la voie à une rencontre au sommet et en être repayé plus tard.

D'avril à octobre, Laval court après une entrevue avec les dirigeants allemands. Rivé à cet objectif et soumis à des demandes incessantes, il prend des décisions cruciales, encouragé par les succès du Reich : Rommel entre en Égypte, la Wehrmacht perce vers le Caucase. La pression allemande, pense-t-il, ne devrait pas durer. Le 26 juin, il déclare au Conseil des ministres : « Nous entrons dans une période difficile : la période des "échéances". Celle-ci durera vraisemblablement aussi longtemps que l'offensive allemande à l'Est. Pour défendre les intérêts de la France, le Chef du Gouvernement et les Ministres devront redoubler d'efforts[4]. » Il faut accepter ce qui ne peut être refusé, en temporisant dans l'application, jusqu'à ce que la victoire à l'Est entraîne une décompression des exigences, en particulier sur la main-d'œuvre. Les risques d'un tel pari et d'une telle méthode, personne à Vichy ne semble disposé à les voir. Il est vrai que la politique de Laval n'innove en rien. Protection de la France, sinon des Français, récupération de la souveraineté, recherche du rang, survie du régime : la locomotive de Vichy n'a pas changé de combustibles.

Aux questions militaires, Laval accorde moins d'attention que Darlan et Pétain. Mais, comme eux, il est opposé à une présence allemande dans l'Empire, qui accomplirait la rupture avec les États-Unis, et résolu à défendre l'Afrique occidentale française et l'Afrique du Nord, si malencontreusement placées sur les approches de l'Europe. Or, dans la petite capitale, au printemps et en été

1942, il n’est bruit que d’une prochaine « invasion ». L’alarme est compréhensible, Vichy serait devant un choix périlleux : soit ne pas résister, et l’Allemagne occuperait toute la métropole ; soit résister en faisant appel à l’aide allemande, et se retrouver en conflit avec les Anglo-Saxons. Partisan de la deuxième solution, Benoist-Méchin propose de planifier un appel aux forces allemandes dans un deuxième temps. Mais Laval n’en veut pas, par crainte d’une fuite vers les Anglo-Saxons[5]. La première solution, personne ne la défend, au moins publiquement ; elle reviendrait à renoncer à la politique menée jusque-là. En définitive, reste une solution bâtarde : la résistance solitaire, la plus énergique possible, en demandant des armes aux Allemands, sans faire appel à leurs forces, ou le plus tard possible.

L’un après l’autre, les dirigeants français avertissent les Américains qu’ils défendront l’Empire. Pour rendre la dissuasion plus crédible, ils sollicitent de nouveaux moyens de défense. Pétain se montre particulièrement alarmé. A la fin de mai, il suggère à un diplomate allemand la tenue de conversations d’état-major sur la défense de l’Empire[6]. Les Allemands déclinent l’idée et proposent des renforcements pour l’Afrique occidentale française en échange de la cession du tonnage neutre immobilisé dans les ports méditerranéens. Laval refuse ce marché, qui entraînerait la saisie des navires français dans les ports anglo-saxons. Mais la tentative de débarquement anglo-canadien à Dieppe, le 19 août, le fait se raviser. En échange du tonnage neutre, l’Afrique occidentale française recevra des renforcements, juste avant le débarquement allié.

L’opération de Dieppe confirmait les craintes de Vichy. Son échec soulage et réjouit. Pétain remercie von Rundstedt pour la belle résistance de ses troupes et parle à un diplomate allemand de ce « jour heureux dont tous les Français sont satisfaits ». D’émotion, il lâche une tirade contre les Anglais, dont il a « horreur » et qui ont apporté à la France « tant de mal ». Laval félicite de manière plus carrée : « Votre succès est aussi le nôtre[7]. » L’événement fait rebondir une idée évoquée par Pétain dans les semaines précédentes, la participation de l’armée d’armistice à la défense de la côte atlantique de la métropole. L’ouverture de ce « créneau français » ferait reprendre pied dans la zone occupée, au prix d’une association avec l’occupant contre les Anglo-

Saxons. Deux jours après Dieppe, le Maréchal en fait l'offre à Hitler dans une lettre dont l'authenticité sera contestée. Mais les souvenirs de Benoist-Méchin dissipent les doutes. C'est lui qui soumit l'idée à Laval, lequel, réticent, proposa d'en référer au Maréchal, dont il attendait un refus. Or Pétain fut séduit, et Laval se rallia en disant que Hitler ne répondrait pas, ce qui arriva, et que cela ferait toujours une pièce à son dossier pour le jour du grand règlement[8].

Sur le plan économique, les Allemands sont des demandeurs insatiables. Ils trouvent en Laval un homme qui ne barguigne pas, même pour des productions de type militaire. On lui demande de céder la moitié des stocks de munitions de la zone libre : il dit oui. On lui demande de fabriquer des explosifs en zone libre : c'est oui. On lui réclame 30 000 wagons et 1 000 locomotives, l'abandon d'un important stock de cuirs : c'est toujours oui. Il est vrai qu'après l'acceptation de principe les modalités donnent lieu à des marchandages serrés. Laval a montré sa bonne volonté et attend la fameuse entrevue.

Pour la main-d'œuvre, il faut bien maquignonner : les ouvriers français ne sont pas les actions des mines de Bor. En mai, Sauckel réclame 350 000 hommes, dont 150 000 spécialistes. Laval a dit oui par avance en proposant à Ribbentrop de contribuer, par l'envoi de travailleurs, à la lutte contre le communisme. Le principe concédé, il négocie durement les contreparties. Il connaît ses atouts : le travail forcé est contraire au droit international ; le MBF ne souhaite pas en prendre la responsabilité ; l'ambassade craint les réactions de l'opinion et l'échec de son projet ; tout le monde sait que l'opération est inexécutable sans le concours de l'administration française. Mais Sauckel dispose d'un sérieux moyen de pression, la réquisition en zone occupée ; une menace que Laval veut éloigner pour faire respecter la souveraineté française et parce que son application signifierait l'échec de sa politique.

Ses efforts pendant les quatre mois suivants vont à limiter l'ampleur des demandes allemandes, à éviter un recours à la contrainte de la part de l'État français, à obtenir le maximum de contreparties, si possible de celles qui

frappent l'opinion. C'est ainsi qu'il propose le système de la Relève. La France fournira les hommes demandés sur la base du volontariat, en échange de la libération d'un prisonnier pour chaque travailleur parti en Allemagne. Après négociation, pour éviter l'épreuve de force, il accepte le taux bien moins avantageux d'un prisonnier pour trois ouvriers spécialisés. Le 22 juin, dans un discours retentissant, il annonce la Relève. Un passage reste dans l'oreille des auditeurs : « Je souhaite la victoire de l'Allemagne, parce que, sans elle, le bolchevisme s'installerait partout. La France ne peut rester indifférente devant l'immensité des sacrifices que l'Allemagne consent pour édifier une Europe dans laquelle nous devons prendre place. » Tout en essayant de jouer sur la corde de l'anticommunisme, Laval adresse à Hitler, en déclarant son souhait, un gage qui en dit long sur la pauvreté de ses cartes et sur son obstination politique.

Devant l'échec du volontariat, les pressions reprennent. Fin août, Sauckel, qui trépigne, publie une ordonnance astreignant au travail obligatoire hommes et femmes de l'Europe occidentale occupée. Laval menace de démissionner si elle est appliquée en France, puis lâche du lest. Le 4 septembre, il fait adopter une loi mobilisant les hommes de 18 à 50 ans et les femmes célibataires de 21 à 35 ans pour effectuer tous les travaux que le gouvernement jugerait « utiles dans l'intérêt supérieur de la nation » ; l'envoi en Allemagne n'est pas mentionné. De préférence à une ordonnance allemande pour la zone occupée, une loi française valable dans les deux zones ! Laval cherche, du moins, à différer l'emploi de la contrainte, qui ne peut qu'élargir le fossé avec l'opinion. Il interprète la loi comme une « désignation pour la relève », et non comme une réquisition. Il décide que les sanctions prévues ne seront pas appliquées. Il en serait allé autrement, déclare Barnaud, si les Allemands avaient concédé le taux de un pour un. Dans ce cas, « le Gouvernement aurait estimé qu'il avait le droit, au point de vue moral, d'imposer les départs à la classe ouvrière, même par la réquisition et la force[9] ».

Conscient de l'impopularité de l'affaire, Laval veut montrer que son action répond à une exigence de l'occupant et que les ouvriers ont intérêt à obéir à la loi française plutôt qu'à la contrainte allemande. C'est une mise en demeure qu'il sollicite et qu'il obtient de Stülpnagel. Le 20 octobre, dans un nouveau discours,

il fait référence à la nécessaire « politique d’entente » avec l’Allemagne, évitant le mot failli de collaboration. Il assure qu’un accord « reste possible dans l’honneur et dans le respect des intérêts vitaux de notre pays ». Il agite une fois de plus le danger d’une victoire soviétique. Le ton et les propos sont fortement défensifs, chose nouvelle ; il importe, dit-il, que « la France ne soit pas la victime de la victoire de l’Allemagne et qu’elle puisse trouver demain sa place dans un continent organisé et réconcilié ». Surtout, il exhorte les ouvriers à répondre à la Relève, en agitant les sanctions et en soulignant l’alternative du départ volontaire, avec les avantages matériels qu’il comporte et ses conséquences bénéfiques pour les prisonniers, et du « travail forcé où l’Allemagne seule trouvera son compte[10] ». A partir de décembre, la police et la gendarmerie portent les avis de réquisition et recherchent les défaillants.

Au bout du compte, Laval n’aura pas gagné grand-chose avec ses remises d’échéance. Sauckel a accepté que 100 000 ouvriers, sur les 350 000 demandés, soient affectés en France, sur les chantiers de l’Organisation Todt. Et il aura fallu six mois pour réunir le contingent réclamé ; un délai dont le mérite revient beaucoup moins à la tactique dilatoire des négociateurs de Vichy qu’au refus des ouvriers et des patrons : l’allusion à la contrainte allemande ne peut suffire à persuader. Laval a parié sur une victoire à l’Est ; or les armées allemandes n’ont pas abattu les Soviétiques. Dans l’intervalle, il a donné un cachet officiel à la fourniture de main-d’œuvre et mis le bras dans l’engrenage qui conduit au travail obligatoire pour l’Allemagne.

La question de l’autonomie de la police intéresse moins les Français que la Relève. Mais c’est un dossier éclairant sur l’obsession de souveraineté de Vichy, l’obstination mise à durer et à se renforcer. Éclairant aussi par la figure du responsable de la police, René Bousquet, un homme jeune (33 ans en 1942), mais d’une longue expérience administrative, qui l’a fait entrer dans le réseau lavalien. En septembre 1940, il a été nommé préfet de la Marne, et préfet régional de Champagne onze mois plus tard. Compétent, brillant, énergique, cet

enfant gâté de la IIIe République, aux amitiés radicales et maçonniques, qui n’a jamais marqué d’inclination pour les doctrines autoritaires, illustre, de manière concentrée, le ralliement à Vichy d’une bonne partie de la classe d’État française. Il est vrai que sa carrière a reçu une accélération improbable sous le régime précédent. A cet égard, il ressemble à ses interlocuteurs de la SS, Knochen en tête, qui ont bénéficié de la même fulgurante promotion. Il est aussi, sans être un idéologue, un homme sincèrement rallié à la révolution nationale, au moins dans la version « république musclée » de Laval[11].

Le préfet Bousquet est un homme informé et introduit, comme le montrent les propos qu’il tient au consul d’Italie à Reims en octobre 1941. Celui-ci fait référence aux « rapports fréquents et assez intimes » que Bousquet entretient avec Laval, tout en ayant ses entrées chez Darlan. Il le caractérise comme « une personnalité d’une intelligence peu commune et de conceptions politiques bien ajustées au principe d’un accord avec l’Axe ». Bousquet approuve l’idée de créer un parti unique, dont il est question à ce moment-là, et donne au passage un coup de chapeau au régime fasciste : « C’est vous [les Italiens] qui nous enseignez que, sans parti unique, il n’existe pas de régime autoritaire. » De la collaboration, il défend une conception paritaire « qui ne nous offense pas dans notre sentiment d’indépendance ». Il est favorable à un accord avec l’Italie, « bien entendu dans le cadre de l’Axe », qui substituerait, comme il faudrait aussi le faire avec l’Allemagne, un état de paix à l’état de guerre. Il suffirait de s’accorder sur quelques principes, à l’aide desquels pourraient être résolus, en temps opportun, tous les problèmes pendants, y compris les questions territoriales. Ce serait une espèce de pacte confidentiel, que l’on ferait précéder d’un accord formel pour préparer le terrain dans l’opinion[12].

Un an plus tard, chef de la police, Bousquet rend visite à Daladier emprisonné et lui expose les difficultés d’une politique de collaboration à laquelle il adhère pleinement. « Le gouvernement est pris entre les Allemands qui sont à la fois exigeants et méprisants et l’opinion française qui se nourrit d’illusions, et poursuit des chimères. » Bousquet « croit que les Allemands sont très forts ». Il les voit organiser, en prévision de l’hiver, les territoires russes conquis, envahir l’Irak et le Proche-Orient, chasser les Anglais de la

Méditerranée. « Puis l'Allemagne organisera l'Europe selon les plans du brain trust qui travaille auprès de Hitler et dira aux Américains : "Voulez-vous la paix ? Non. Venez donc vous battre[13]". » L'homme est tout entier dans ces propos au consul d'Italie et à Daladier. Confiance en soi jusqu'à la présomption. Condescendance irritée à l'égard d'un peuple français qui ne comprend rien à rien. Souci d'indépendance et de réciprocité dans une politique de collaboration tenue pour réaliste. Croyance en la force allemande où n'entre pas d'inclination sentimentale pour les occupants. Enfin, acceptation sans état d'âme d'un régime autoritaire.

Laval a trouvé un homme de confiance et d'expérience, qui connaît de première main les difficultés de l'administration en zone occupée, notamment en matière de police, où les ingérences allemandes se sont multipliées. Tous deux, ils veulent restaurer l'autorité du gouvernement, en même temps que renforcer la police pour tenir le pays ; la récupération de la souveraineté donne ici la main à la survie du régime. Le dossier a gagné en importance avec l'arrivée d'Oberg, lequel commence par réclamer le contrôle de la police française. Mais de quel rendement serait cette dernière, déjà démoralisée et tentée par la passivité depuis le début des fusillades d'otages, si elle devait recevoir ses ordres d'un Allemand ? Le terrain d'un accord est ainsi délimité. Bousquet demande le respect de l'indépendance de la police française, « réorganisée sur des bases nouvelles et énergiquement dirigée », en échange d'un engagement actif « contre le terrorisme, l'anarchisme et le communisme, ennemis communs de nos deux pays[14] ».

Ce dont il ne veut plus, c'est d'une participation directe ou indirecte aux affaires d'otages et à des opérations mixtes dommageables pour le régime, parce qu'elles confondent les deux polices dans les yeux de l'opinion. La police allemande doit se limiter à réprimer les actions dirigées contre les forces d'occupation. La police française agira seule pour réprimer la résistance quand elle est de nature purement politique. Les deux coopéreront dans tous les cas qui intéressent à la fois la sécurité de l'État français et celle de l'occupant. Ce qu'il veut, en outre, c'est un renforcement des moyens : la création d'écoles de police, une dotation en armes, l'extension à la zone occupée des groupes mobiles de

réserve (GMR), qu'il aimerait former au combat de rue et doter de blindés. Les GMR, explique-t-il à Oberg, seraient utiles pour rétablir l'ordre et assurer les arrières des troupes allemandes en cas de débarquement. La population de Paris doit apprendre à les connaître comme « une police qui intervient sans ménagement en cas de manifestation » et subir un « choc » à leur vue[15].

Oberg ne répondra que le 23 juillet, en accédant assez largement aux demandes de son interlocuteur. Le 8 août, l'accord Oberg-Bousquet est présenté à une assemblée de responsables SS et de préfets régionaux. Avec cet accord, qui ne fait certes pas la une des journaux, Vichy franchit un seuil. Pour que les Allemands s'abstiennent d'une ingérence qui est leur pente, il faudra que la police française fasse la preuve, en permanence, de sa fiabilité et de son efficacité. Effet latéral de cet accord : à partir de septembre 1942, les fusillades d'otages sont interrompues ; la SS était venue d'elle-même à la conclusion qu'elles amplifient la résistance, alors que l'envoi en camp de concentration produit un effet de dissuasion. En reconnaissant avoir des « ennemis communs » avec l'occupant, Bousquet et Laval formalisent une connivence idéologique jusque-là tacite. Bien loin que la délimitation des tâches empêche la confusion aux yeux de la population, elle rendra plus sensible, dans l'esprit des résistants, que la lutte contre l'occupant est indissociable de la lutte contre Vichy.

Les juifs ne comptent pas au nombre des « ennemis communs » énumérés par Bousquet. Leur sort vient pourtant s'entremêler à la discussion sur la police. Dès mars 1942, des convois ont emporté vers l'Est 6 000 hommes juifs, dont un bon millier de Français pour lesquels Vichy n'est pas intervenu. En juin, l'état des transports amène Himmler à précipiter la « solution finale » en Europe occidentale. Le concours de Vichy et de sa police devient essentiel. Au même moment, Bousquet entame la négociation avec Oberg, Laval cherche à relancer la collaboration. Lorsque la SS demande d'effectuer des rafles, les responsables de Vichy, braqués sur la réussite de leur politique, suivent une ligne prévisible.

Dès le départ, les policiers nazis suspectent que Bousquet ne sera pas l'homme d'un refus. En mai, apprenant de Heydrich la prochaine déportation des juifs apatrides internés à Drancy, il a demandé si les juifs étrangers internés en zone libre ne pourraient pas être emmenés par la même occasion[16]. Selon toute apparence, il agissait de sa propre initiative, dans l'idée de se débarrasser d'une charge pesante, dont ses prédécesseurs s'étaient désintéressés au point de laisser mourir plus de 3 000 personnes. Sa demande reflétait un état d'esprit répandu. En février, le consul d'Allemagne à Vichy estimait, à la suite de nombreuses conversations, que « le Gouvernement français serait heureux d'être débarrassé des Juifs d'une manière quelconque, sans faire trop de bruit[17] ».

La SS ayant demandé l'arrestation de 22 000 juifs en région parisienne, dont 40 % de Français, Bousquet annonce que Pétain et Laval ne veulent pas d'une participation de la police, en précisant que « du côté français, on n'avait rien contre les arrestations elles-mêmes ». « Seule leur exécution par la police française était "gênante" à Paris. » Devant l'insistance de ses interlocuteurs, Bousquet se rabat sur une formule de remplacement : la police livrera le total demandé en arrêtant des juifs étrangers dans les deux zones. Il souligne « qu'il s'agit là, de la part du Gouvernement français, d'une façon d'agir entièrement inédite et que l'on est conscient des difficultés qui en résulteront[18] ».

Le lendemain, à Vichy, Pétain et Laval entérinent l'arrangement. Le second déclare en Conseil des ministres : « Il faut distinguer entre Juifs français et déchets expédiés par les Allemands eux-mêmes. L'intention du Gouvernement allemand serait de faire un État juif à l'Est de l'Europe. Je ne serais pas déshonoré si j'expédiais un jour vers cet État juif les innombrables Juifs étrangers qui sont en France[19]. » Les Allemands avaient prévu de déporter dans un premier temps les adultes seulement. Sur la demande de Laval, ils acceptent que les enfants soient emmenés avec leurs parents. On croit deviner le raisonnement du chef du gouvernement : la séparation des familles troublera l'opinion, les enfants seront à la charge de l'État français ; puisque les Allemands les réclament, qu'ils les prennent tous.

A Paris, la police prépare, sous la direction de la SS, une grande rafle, qui aboutit à l'arrestation, les 16 et 17 juillet, de 12 884 personnes. En zone libre,

Bousquet s'active, livrant les juifs internés dans les mouroirs du régime, puis les juifs apatrides pris dans des rafles. Pour remplir le contingent promis, il revient sur des motifs d'exemption qu'il a lui-même fixés et fait multiplier les contrôles. La participation française permettra aux Allemands d'envoyer à Auschwitz, entre juillet et septembre, 33 057 personnes[20]. Jamais plus ils n'obtiendront un concours aussi massif et des résultats aussi forts.

Vichy n'avait pas le couteau sous la gorge. Sans le concours de sa police, les responsables de la SS étaient paralysés. Ils auraient réfléchi à deux fois avant de provoquer une crise sur une affaire qui ne contribuait en rien à l'effort de guerre et divisait les services d'occupation. Mais les dirigeants français étaient tout disposés à se débarrasser des juifs étrangers. Knochen déclara après la guerre : « Dans les différentes discussions que j'ai eues avec les autorités françaises, il m'est toujours apparu que le règlement de la question juive était en fait admis et acquis chez ces dernières, en particulier en ce qui concerne les juifs étrangers[21]. » A l'époque même, Laval et Bousquet le reconnaissent sans difficulté. Le premier indique dans une circulaire diplomatique, à propos des déportations, qu'il s'agit de mesures de « prophylaxie nationale[22] ». Le second déclare au pasteur Boegner, venu protester, que, « quelle que soit l'issue de la guerre, le problème juif devra être résolu », en ajoutant que seuls lui importaient les juifs français, lesquels seraient mis à un régime d'« obligations strictes » et de « droits limités ». « L'impopularité actuelle du gouvernement, lui dit-il, sera un de ses plus beaux titres de gloire dans l'avenir[23]. »

Des juifs français, les dirigeants de Vichy se souciaient pour des raisons d'opinion, de prestige et de souveraineté. Mais leur sort ne leur tenait pas tant à cœur qu'ils aient jugé nécessaire d'annoncer, d'emblée, un refus de principe, encore moins de demander des assurances en échange de l'opération visant les étrangers. Au contraire, Laval et Bousquet acceptent rapidement le principe de la dénaturalisation d'une partie des juifs français[24]. Pour créditer Vichy d'une défense sérieuse, il faudrait supposer à ce régime qui prétendait faire le partage entre « bons » et « mauvais » Français, au point de déchoir de leur nationalité plus de 15 000 personnes, un respect de la citoyenneté qu'il n'avait pas. Ses dirigeants n'étaient pas au clair sur l'endroit où devait passer la ligne en ce qui

concernait les juifs. Mais que la ligne tracée par le respect des droits acquis fût insatisfaisante allait de soi. Si le Reich avait volé de victoire en victoire, on aurait pu voir où Pétain et Laval se seraient arrêtés dans la définition des juifs tenus pour de « bons » Français : probablement un petit noyau de personnes, rachetées par un enracinement de plusieurs générations.

Ce qu’ils savaient du sort des déportés reste obscur. Les chambres à gaz d’Auschwitz commencent seulement à fonctionner, des rumeurs de massacre des juifs soviétiques circulent, mais de là à imaginer une entreprise d’extermination de tous les juifs d’Europe ? Tout à fait imaginable, au moins, était l’avenir désastreux réservé à une population déportée au milieu d’une guerre comme du bétail. L’opinion le sentit d’instinct : la vue des chasses à l’homme, des mères séparées de leurs enfants à coups de crosse, des rassemblements apeurés et des embarquements forcés, tout cela fit une profonde impression, conduisant quelques évêques de zone libre à protester publiquement, et l’épiscopat à faire une démarche officieuse auprès de Pétain. Au début de septembre, Laval en tient compte et donne un coup de frein. A Oberg et à Abetz, il indique que, s’il est décidé à livrer les juifs étrangers et les juifs français naturalisés après 1933, il convient de ne plus lui adresser de nouvelles exigences[25].

Alors, comme plus tard, Laval aurait aimé que la livraison des juifs lui permît de faire coup double. Selon Knochen, tandis que Pétain se borne à intervenir dans des cas particuliers, sans jamais protester sur le fond, Laval place la question sur un plan d’« affaires » et cherche à s’en servir comme d’une monnaie d’échange, disposé à lâcher sur les juifs s’il peut obtenir des concessions qui feraient avancer sa politique. « Discutant toujours sur le ton badin, il a fréquemment dit : “Pourquoi ne faites-vous pas travailler les juifs ? Je vous donne tous les juifs, mais laissez-moi les travailleurs français”. » Mais, pour les nazis, il ne s’agissait pas en premier lieu de faire travailler les juifs : il s’agissait de les exterminer. Les dirigeants de Vichy leur facilitèrent la tâche parce que la raison d’État était empoissée de connivence idéologique. Tout comme dans l’accord sur les polices, dont la conclusion était suspendue, tacitement, à la livraison des juifs, et qui fut signé aussitôt après.

L’acoquinement de Vichy avec l’occupant s’était manifesté dans sa politique impériale, militaire, économique. Il s’étend maintenant au domaine de la politique intérieure, en partie parce que Laval, freinant dans le domaine impérial et militaire, fait flèche avec le seul bois qui lui reste, en partie parce que l’affaiblissement du régime pousse au resserrement des liens. En se reconnaissant avec l’occupant des « ennemis communs » parmi ses propres compatriotes, en livrant une partie des juifs résidant sur son territoire, l’État français se solidarise idéologiquement avec l’Allemagne nazie. Il donne à voir, du coup, mieux que jamais, les limites de sa protection. Le cercle s’élargit de ceux qu’il sacrifie : après les Alsaciens-Lorrains, les communistes, les résistants, les juifs étrangers, une partie des juifs français…

CHAPITRE XI

Vichy fantoche

Le 8 novembre, les troupes anglo-saxonnes débarquent au Maroc et en Algérie. A Vichy, la nouvelle donne un choc. Depuis Dieppe, on pensait qu'une opération comme celle-là n'aurait pas lieu avant le printemps suivant. L'état d'esprit dans lequel les dirigeants français abordent l'épreuve transparaît dans les propos tenus par Pétain, trois semaines plus tôt, au prince Rohan, le directeur de l'*Europäische Revue*. C'est, comme d'habitude, une galerie de paris et de souhaits. Pétain attend une victoire allemande à l'Est — plutôt qu'une victoire totale, une stabilisation du front qui permettrait d'établir une ligne de défense solide. Il espère que l'Angleterre se découragera cette fois-ci, et qu'une paix de compromis se conclura sous l'égide des États-Unis. Faute de quoi, la France deviendrait un champ de bataille, ce dont il ne veut à aucun prix.

Son espoir est que Hitler mettra à profit la pause de l'hiver pour « revenir à la politique » et commencer « la construction au moins provisoire de l'Europe ». La France, souligne-t-il, cherche à trouver, dans une Europe qui passerait militairement sur la défensive, une place qui lui éviterait de devenir un terrain d'affrontement. « Contre la restauration de sa souveraineté, déclare-t-il, elle est prête à assurer le rôle, important pour l'Europe, d'un “barrage” contre l'ouest. » Pétain, qui s'exprime péjorativement sur les capacités offensives des Anglo-Saxons, en rappelant qu'il les a commandés, se fait fort de les refouler. Si la France peut remplir son rôle de « barrage occidental », personne ne pourra

débarquer. « De sa propre initiative, il ferait bien la guerre aux Anglais, avec lesquels il a un compte à régler, mais pas aux Américains[1]. »

Pétain juge indéterminée l'issue de la guerre et souhaite toujours un règlement avec l'Allemagne qui restaurerait la souveraineté de la France, aplanissant du même coup la voie vers la fameuse paix de compromis. Une France s'intégrant volontairement dans la nouvelle Europe — une Europe sur la défensive, pour se compromettre le moins possible avec l'Axe — et assumant le rôle d'un bouclier occidental, détournerait les Anglo-Saxons de prolonger le conflit et serait l'intermédiaire tout désigné d'une paix blanche. Encore faut-il que les adversaires en présence conçoivent leur intérêt de la même façon. Manifestement, Pétain est incapable de saisir le caractère inexpiable du combat, comme de se rendre compte que seule une conjoncture particulière, issue de la faiblesse britannique et du désintérêt de Hitler pour la guerre périphérique, avait permis de prolonger l'illusoire espérance d'un pré carré soustrait au conflit.

Le débarquement en Afrique du Nord place Vichy devant la question que ses dirigeants retournent dans leur tête depuis plusieurs mois. Que faire pour ne pas tout perdre ? Le 6 novembre, à un moment où les convois anglo-saxons sont repérés, sans que soit connue leur destination — on pense qu'ils se dirigent vers Dakar —, Laval tient à une personne qui en informe les Allemands des propos qui illustrent son embarras. Certes, il souhaite éviter une guerre avec les États-Unis, mais il veut aussi défendre Dakar, ce qu'il ne peut faire par ses seuls moyens. En cas d'urgence, il y accepterait des troupes allemandes pour éviter l'occupation de la zone libre. Les choses seraient tellement plus simples, soupire-t-il, s'il n'y avait que les Anglais à combattre[2]. Laval devra pratiquer la haute voltige s'il veut éviter la guerre avec les États-Unis et conserver l'Empire et la zone libre, tout en ménageant les chances d'un règlement avec l'Allemagne, que ni lui ni Pétain ne tiennent pour battue. Vichy navigue à vue, refusant de baisser pavillon, d'avance prêt à plier pour sauver quelque chose.

Le débarquement rencontre la réaction annoncée : Pétain donne l’ordre de tirer sur les assaillants. Une résistance française couronnée de succès serait l’idéal. Même désespérée, elle s’impose pour détourner l’Axe d’intervenir dans l’Empire et d’occuper la zone libre. Les Allemands et les Italiens s’inquiètent, précisément, et poussent Vichy à tenir, tout en préparant une contre-attaque pour laquelle ils ont besoin de points d’appui dans l’Empire. Ce même 8 novembre, Hitler demande si la France est décidée à combattre avec lui, à rompre les relations avec les Anglo-Saxons, à leur déclarer la guerre ; auquel cas il serait prêt à passer avec elle « à travers tous les obstacles ». A Vichy, le gouvernement se borne à constater que les États-Unis ont rompu d’eux-mêmes, par leur action, les relations diplomatiques. Il accorde le survol de l’Afrique du Nord aux avions de l’Axe, sans les autoriser à atterrir.

Au consul d’Allemagne, Laval assure qu’il est tout disposé à une déclaration de guerre, mais qu’il lui faut encore persuader Pétain. Il souhaiterait rencontrer Hitler pour régler cette question et éclaircir l’avenir. Il est patent qu’il ne veut pas s’engager sur les vagues propos du chef nazi. En revanche, des assurances fermes, une garantie d’intégrité de l’Empire et de la métropole permettraient de fortifier le moral des troupes françaises, de faciliter, en dernière extrémité, l’acceptation d’une aide allemande, de sauver quelque chose en cas de perte de l’Afrique du Nord. Laval veut croire que l’urgence lui donne un moyen de pression, que la résistance des troupes de Vichy et la possession de la flotte lui vaudront un résultat. Hitler accepte de le recevoir le lendemain, 9 novembre. Il n’a en tête que d’encourager la résistance française et d’obtenir des facilités pour la réplique de l’Axe. Dès le 8 au soir, il a exigé la mise à disposition de bases aériennes à Constantine et en Tunisie. Laval s’est incliné : plutôt les Allemands dans l’Empire que la perte de la zone libre. Parti monnayer la résistance des troupes françaises, il va au-devant d’une sérieuse déconvenue. Hitler n’a nulle intention d’ouvrir une négociation politique. A elle seule, la tournure des événements en Afrique du Nord l’en détournerait.

Le débarquement a surpris Darlan à Alger, au chevet de son fils malade. Devant la supériorité des forces adverses, l’amiral accepte une suspension d’armes locale, les hostilités continuant ailleurs, conformément aux ordres de

Pétain. Darlan réagit en dirigeant de Vichy : il redoute qu'un armistice général en Afrique du Nord n'entraîne l'occupation de la zone libre et veut croire que quelque chose sortira de la situation. Le 9, il écrit à Pétain : « Il faut éviter de solliciter une aide de l'Allemagne, à moins que celle-ci ne remplace la situation d'armistice par une autre formule plus avantageuse[3]. » C'est la position du Maréchal et, bien sûr, de Laval, qui fait route vers Munich. Mais, le lendemain, Darlan, cédant à la pression des Américains, ordonne un cessez-le-feu général. Il est aussitôt désavoué par Pétain, qui répète son ordre de résistance. L'amiral se soumet et annonce aux Américains qu'il se constitue prisonnier.

Au même moment, Laval rencontre Hitler et Ciano. La confusion autour de la situation en Afrique du Nord commence à se dissiper. Les combats faiblissent, des négociations ont lieu, la résistance française approche de sa fin. Hitler est résolu à occuper la zone libre ; mais, d'abord, il veut obtenir de son invité l'accord qui lui permettra d'établir une tête de pont en Tunisie. L'entretien est bref et glacial. L'Auvergnat redit son souhait d'une victoire allemande, souligne sa « détermination fanatique » d'aider à la lutte contre le communisme, répète sa volonté de collaboration, en parlant d'étapes nécessaires dans l'engagement des moyens militaires limités de la France. Et surtout, il sollicite l'octroi de « gestes », suggère des rencontres plus fréquentes avec les responsables allemands, évoque la concession d'une garantie, au moins sur l'Empire. Hitler, irrité, le reprend et réclame l'autorisation d'utiliser la Tunisie. Laval recule pied à pied, demande au minimum une garantie contre d'éventuelles revendications italiennes (on devine la grimace de Ciano). Finalement, il cède, non sans se couvrir. L'Allemagne n'a qu'à adresser un ultimatum. Vichy l'acceptera, moyennant une protestation de pure forme qui pourrait être mise au point entre les deux gouvernements[4].

Hitler lance aussitôt les préparatifs d'intervention en Afrique du Nord, puis ordonne l'occupation de la zone libre le lendemain matin. Aux aurores, Abetz vient réveiller Laval pour lui annoncer la nouvelle. Selon ce qu'il rapporta à Benoist-Méchin deux jours plus tard, l'Auvergnat fut affecté et reprit contenance en disant : « Ce sont les Juifs de la Côte d'Azur qui vont en faire une tête[5] ! » Il y aurait de plus malheureux, assurément. Lui s'en retournait les mains vides, en

tout cas, sans avoir obtenu de garantie, ayant ouvert la Tunisie aux troupes de l'Axe, perdant maintenant la zone libre.

Pétain fut informé par une lettre de Hitler, qui sut trouver, à cette occasion, des mots amènes. L'occupation est une précaution qui ne met pas fin à l'armistice, ne touche en rien à la souveraineté de Vichy, sera levée dès que la situation le permettra. Pétain ne songeait ni à ouvrir le feu, comme il venait de le faire sur les Anglo-Saxons, ni à quitter la métropole, en dépit des objurgations de certains membres de son entourage, et même pas à reprendre son ordre de résistance en Afrique du Nord. L'armée d'armistice assista, l'arme au pied, à l'arrivée des Allemands. Pétain donna lecture à von Rundstedt d'une lettre de protestation, ajoutant qu'il le faisait pour l'opinion. La lettre de Hitler, dit-il, ne venait pas d'un ennemi. Un diplomate allemand qui assistait à l'entrevue nota, comme un fait digne d'attention, que les deux maréchaux échangèrent une cordiale poignée de main, à l'arrivée et au départ[6]. Pétain profita de l'entrevue pour demander que la base de Toulon, où était appareillée la flotte, restât en mains françaises, sorte de dernier vestige de la zone libre. Hitler et Mussolini y consentirent en échange de la parole d'honneur des responsables de la base de n'entreprendre aucune action contre eux et de se défendre contre toute attaque gaulliste ou anglo-saxonne.

Pendant ce temps, l'Afrique du Nord échappe à Vichy. Apprenant que les Allemands ont franchi la ligne de démarcation, Darlan décide de reprendre sa liberté. Après avoir cherché à neutraliser l'Afrique du Nord, il se rallie aux Américains, qui ont besoin de l'aide française pour repousser l'intervention de l'Axe en Tunisie et laissent à l'amiral, en échange, la direction de l'Empire. Pétain le destitue et répète son ordre de résistance à « l'agression anglo-saxonne », tout en enjoignant de ne pas s'opposer aux troupes de l'Axe en Tunisie[7] : c'en était fini de la défense de l'Empire « contre quiconque ».

Laval, rentré de Munich, trouve une situation confuse et tendue. Pétain est ballotté entre des influences contraires. Les ultras de la collaboration, à Paris et à Vichy, sont déchaînés. Ils ont eu vent de la proposition de Hitler du 8 novembre, qu'Abetz leur présente comme une offre d'alliance et qu'ils reprochent violemment à Laval de n'avoir pas saisie. Tous partis réunis, ils réclament la

guerre aux Alliés, un remaniement gouvernemental en leur faveur, l'envoi d'une troupe de volontaires pour reconquérir l'Afrique du Nord. De son côté, Abetz pousse à une position nette, dont il se promet un effet lénifiant sur l'humeur du Führer. Le 15 novembre, la question d'une déclaration de guerre aux Anglo-Saxons fait l'objet d'un échange de vues entre Laval et ses ministres. Une minorité, dont Barthélemy est le porte-parole, met en garde contre la double conséquence d'une dissidence généralisée et de la guerre civile[8]. La majorité se prononce, comme en janvier, pour une conversation avec Hitler, qui permettrait de faire le point sur la prétendue offre d'alliance. « La France accepterait la proposition du Führer sous la double condition : 1) que sa souveraineté soit formellement reconnue ; 2) que les gouvernements de l'Axe maintiennent la France dans sa puissance tant en Europe que dans son Empire. D'une façon générale, la France ne devrait plus être traitée en vaincue mais en alliée. » Une condition préalable serait d'obtenir, pour amollir l'opinion, une modification profonde du statut des prisonniers[9].

Laval communique aussitôt la nouvelle aux Allemands en parlant d'un « renversement des alliances[10] ». C'est qu'il veut reprendre la discussion au sommet, répondre à la pression des ultras, obtenir de Pétain de nouveaux pouvoirs[11]. Au bout du compte, il n'y eut pas de déclaration de guerre, et Laval acquit une autorité qu'il n'avait jamais eue, et que ne contrebalançait plus la présence de Darlan. Pétain lui délègue tous les pouvoirs et en fait son successeur en cas d'empêchement, tout en fixant des limites à son action. Laval doit promettre de ne pas engager la France dans une guerre, de garantir la sécurité des Alsaciens-Lorrains et des détenus politiques, de respecter les traditions spirituelles du pays ; un programme dont Pétain n'a pas le sentiment, apparemment, de l'avoir lui-même malmené. Le 19 novembre, il annonce le changement aux Français : « Je reste votre guide. Vous n'avez qu'un seul devoir : obéir. Vous n'avez qu'un seul gouvernement : celui à qui j'ai donné le pouvoir de gouverner. Vous n'avez qu'une patrie que j'incarne : la France[12]. »

Pendant ce temps, l'Axe débarque en Tunisie. Laval tient à marquer sa volonté de défendre ce qui reste de l'Empire. Il veut être présent pour le cas où les Alliés seraient boutés hors de l'Afrique du Nord — les Allemands tiendront

six mois en Tunisie, ce qui encourage bien des espoirs à Vichy. Il cherche, encore et toujours, à décrocher une garantie territoriale. Il envoie donc en Tunisie l'amiral Platon, un ardent collaborationniste, pour assurer aux troupes de l'Axe un débarquement sans heurt. Il soutient la création d'une Légion africaine, sans vouloir impliquer officiellement l'État français : pas question d'entrer en guerre contre les Anglo-Saxons. Le 22 novembre, il annonce à Hitler qu'il met à sa disposition la flotte marchande de Méditerranée. Il l'informe qu'il souhaite apporter une contribution à la lutte contre le bolchevisme et à la reconquête de l'Afrique du Nord, qu'il désire en discuter avec lui et parler, en particulier, d'une déclaration sur le maintien de la France et de son « potentiel colonial[13] ».

Hitler le recevra, mais pour lui faire passer de nouveaux désagréments. Il garde un œil suspicieux sur la flotte de Toulon et, peu après avoir consenti à la laisser sous juridiction française, il ordonne de préparer un coup de main ; non pour s'en emparer — il en fait cadeau aux Italiens, c'est tout dire —, mais pour éliminer la dernière incertitude. Il en profiterait pour désarmer les forces d'armistice, qui végètent dans leurs casernes. Le 27 novembre au matin, ses troupes remplissent cette double mission. Conformément aux consignes, l'armée se soumet, et la flotte se saborde. Le redressement militaire de Vichy, obstinément poursuivi, chèrement payé, et qui n'avait jamais servi que contre les Anglo-Saxons, trouvait dans l'autodestruction une fin logique : la politique de « la seule France » était indissociable de la politique de collaboration.

La veille de l'opération, Ribbentrop avait écrit à Laval pour l'en informer. La France pourrait ainsi, ajoutait-il pince-sans-rire, se doter de forces plus fiables, qui pourraient connaître une « camaraderie d'armes » avec l'Allemagne. Il lui annonçait aussi que Hitler le recevrait bientôt. Il n'en fallait pas davantage pour faire passer le reste. De son côté, Hitler adressa une lettre à Pétain. Moins prévenante que la précédente, elle se terminait par l'assurance de sa volonté de collaboration et l'offre d'une aide pour reconquérir l'Empire[14].

Le 27 novembre 1942, Vichy n’a plus de zone libre, plus d’armée, plus de flotte, plus d’Empire, sauf la Tunisie, tenue par l’Axe, et l’Indochine, par le Japon. L’Italie occupe à présent une partie substantielle de la métropole, presque toute la rive gauche du Rhône et la Corse, des régions qu’elle convoite. Cuisante irritation, avivée par la protection qu’elle accorde aux juifs et qui contraste fâcheusement avec la sévérité de l’État français. Du côté allemand, par considération pour Vichy, l’ancienne zone libre, rebaptisée zone sud, est déclarée zone d’opérations, et non d’occupation. L’organigramme des services allemands se complique singulièrement. Le MBF et l’ambassade n’ont pas de compétences en zone sud ; seule la SS couvre les deux zones. Militairement, les pleins pouvoirs sont exercés par le commandant en chef du front Ouest (*OB West*), von Rundstedt, qui installe à Lyon un commandant de la région militaire France-Sud, avec des états-majors de liaison auprès des préfectures, et à Vichy un représentant, le général von Neubronn. Les commissions d’armistice sont maintenues, bien qu’il n’y ait plus d’armée française. Quant à Hemmen, il devient le mentor de l’État français en matière économique et financière ; dans la foulée, les frais d’occupation passent de 300 à 500 millions par jour. En principe, les Allemands n’ont que des droits militaires dans la zone d’opérations, Vichy gardant l’exercice de ses compétences administratives. Bientôt, ils étendent leur emprise sur presque tous les secteurs de la vie publique.

L’État français n’a plus aucun des atouts qui fondaient sa politique de collaboration. Il est devenu une fiction maintenue par la volonté de Hitler, lequel juge « adroit » de préserver un gouvernement Pétain, comme une sorte de fantôme, dit-il, qu’on fera regonfler de temps en temps par Laval quand il s’aplatit trop[15]. Aux yeux des Allemands, les inconvénients d’une disparition de l’État français sont évidents. Ils devraient administrer eux-mêmes le pays, alors qu’ils manquent partout de personnel. Et la France referait son unité contre eux, tandis que Vichy continue de la diviser et de fixer une partie des critiques[16].

Pour Pétain et Laval, une fiction, c’est toujours quelque chose, après qu’ils ont tourné le dos aux choix que les événements de novembre leur ouvraient : le départ de la métropole et la rentrée dans la guerre ; la démission et l’assignation à domicile ; un gouvernement « croix rouge » s’efforçant strictement de soulager

les charges de l'occupation. Au lieu de cela, ils poursuivent sur la lancée : le rang, devenu fantomatique, demeure digne d'efforts ; la souveraineté, quasi disparue, apparaît plus que jamais désirable ; quant à la sauvegarde du régime, elle est passée au premier plan. Pétain avait affirmé en été 1940 qu'il n'abandonnerait pas ses compatriotes, même sous une occupation totale. Le voilà pris au mot ; mais s'agit-il de protéger ? Lui qui prétend incarner la nation, il refuse de reconnaître la fausseté de sa politique et de renoncer à ses réformes tant que l'évolution de la guerre ne l'aura pas dépris de ses dernières espérances. La récupération de la souveraineté et la préservation du régime poussent en avant, tandis que la Milice et le STO rendent bien creuse l'affirmation d'un rôle protecteur.

Laval avait sollicité une nouvelle entrevue avec Hitler en la justifiant par les pleins pouvoirs qu'il venait d'obtenir et par le désir de s'accorder sur leur emploi. Sa préoccupation est de stabiliser un régime affaibli en obtenant des concessions pour amadouer l'opinion, une liberté d'action en politique intérieure, la récupération de quelques attributs de la souveraineté étatique. Comme il le dira à Ribbentrop, s'il apparaissait comme un protégé du Reich, sa politique de collaboration serait sans efficacité[17]. Au titre des allégements, il souhaite que l'occupation totale fasse au moins disparaître la ligne de démarcation et permette de rétablir l'unité administrative du pays. Il demande la transformation des prisonniers en travailleurs civils, le maintien des frais d'occupation à leur niveau antérieur, une limitation de la main-d'œuvre à fournir en échange d'un doublement de la production d'armements en France.

En politique intérieure, il aimerait exercer la censure dans tout le pays. Et surtout, éliminer la contestation des partis parisiens, briser en particulier le défi de Doriot, qui continue à tirer à boulets rouges contre lui, en les regroupant tous au sein d'un parti unique, doté d'une milice et placé sous sa direction. L'idée lui tient très à cœur, et Abetz, qui le soutient, suggère même à ses supérieurs l'abandon de la politique de division suivie jusque-là ; ce qui lui vaudra d'être rappelé à Berlin pour une année[18]. Laval veut aussi une armée. Pétain y tient tout particulièrement, expliquant à von Rundstedt qu'elle est nécessaire à l'affirmation de la souveraineté française et à la réussite de la collaboration

franco-allemande, à laquelle il déclare demeurer attaché[19]. Laval souhaite marquer une présence française en Afrique du Nord et il sollicite l'autorisation de faire mener par des équipes de volontaires, comprenant quelques officiers et des membres du SOL, un travail de subversion et de sabotage dans les territoires sous contrôle anglo-saxon[20]. Enfin, il veut développer la Phalange africaine en instrument de la participation française à la reconquête de l'Empire, en évitant un engagement officiel. Il propose, en somme, un nouveau partage des tâches : l'occupation allemande cantonnée dans le domaine militaire en échange d'un concours accru de l'administration française, en particulier pour le maintien de l'ordre, d'une aide renforcée dans le domaine économique et d'une présence militaire symbolique dans la lutte contre l'URSS et les Anglo-Saxons.

La rencontre avec Hitler a lieu le 19 décembre ; c'est la deuxième en cinq semaines. Décidément, les temps d'infortune sont propices aux entrevues avec le maître du Reich, lequel veut « regonfler » les Français pour leur faire traverser la mauvaise passe. Laval voit d'abord Ribbentrop, auquel il montre sa liste de desiderata, en insistant sur la liberté d'action en politique intérieure. Il veut, dit-il, aligner le système français sur celui de l'Allemagne et de l'Italie. Reçu par Hitler, en présence de Ciano, de Göring, de Ribbentrop et d'Abetz, il reprend son plaidoyer, en exprimant sa « grande admiration » pour les dirigeants de l'Axe. Hitler déclara sa méfiance envers la France, et la confiance qu'il avait en Laval personnellement. Mais un attentat, ou un 13 décembre, était si vite arrivé ! La prudence s'imposait donc, il serait jugé sur ses actes[21].

Laval ne parut pas mécontent de l'entrevue. Selon Barthélemy, il fit grand cas de la « confiance personnelle » de Hitler. « C'est un nouveau départ. On avait donné à la France sa chance. On lui en donne une nouvelle[22]. » La déception vint une dizaine de jours plus tard. Aucune de ses demandes n'était acceptée, même pas la suppression de la ligne de démarcation, où un assouplissement allait intervenir peu après. Les Allemands étaient prêts à examiner des propositions concernant une nouvelle armée et la Phalange africaine. Mais ils refusaient la dissolution des groupements parisiens et la création d'un parti unique. Hitler n'entendait pas renoncer à sa maxime de division[23].

Laval accueillit avec amertume cette décision, la qualifiant même de « défaite politique ». Il brûlait de dissoudre le parti de Doriot, et on le mettait sur le même pied que lui ! Du moment qu'il ne pouvait pas supprimer les groupements parisiens, fit-il savoir, il préférait renoncer à son idée d'un parti unique[24]. Il ne renonçait pas, en revanche, à la troupe de sécurité intérieure. La Milice fut créée quelques jours plus tard, en détachant le SOL de la Légion des combattants. Laval tenait un instrument pour contrer les ultras de Paris. Il calmait Darnand, qui menaçait d'échapper à son contrôle. Il se rencontrait avec Pétain dans la volonté de défendre le régime. Le 5 janvier 1943, le Maréchal déclarait à propos des SOL : « Aujourd'hui, avec la police, ils restent la seule force organisée susceptible de maintenir l'ordre. S'ils n'existaient pas, la raison commanderait de les créer pour barrer la route aux forces occultes et mauvaises qui cherchent à nous anéantir[25]. »

Au début de 1943, Laval fait connaître à von Rundstedt ses propositions militaires. « La situation du pays, lui écrit-il, conduit à prévoir, non pas de simples opérations de police destinées à maintenir l'ordre sur l'ensemble du territoire, mais de véritables actions de guerre en vue de son rétablissement partout où il serait troublé et notamment sur les arrières des troupes germano-italiennes en opérations sur le littoral méditerranéen ou atlantique. » Laval souhaitait porter les effectifs de la garde mobile de 6000 à 25 000 hommes et en faire le noyau de la nouvelle armée. Il demandait le renforcement de la garde des communications et de la défense antiaérienne, enfin la constitution d'une Phalange africaine de 18 000 hommes, confiée à Darnand, qui représenterait la participation « initiale » de la France à la reconquête de l'Afrique du Nord. En tout, les forces armées comprendraient environ 50 000 hommes[26]. En réponse, les Allemands concédèrent quelques renforcements, là où ils trouvaient leur intérêt : la défense antiaérienne contre les Anglo-Saxons ou la garde mobile pour mater la résistance. Quant à la Phalange africaine, ils firent traîner les choses, sur instructions de Hitler. Laval n'insista pas ; le recrutement avait à peine dépassé les 1 500 inscriptions[27]. Ils accédèrent, d'un autre côté, au souhait de reconstitution d'une armée en autorisant la formation d'un régiment, que Pétain baptisera le 1er Régiment de France. Il s'écoula près de six mois avant que l'unité

ne reçoive un armement, Laval refusant les armes allemandes qu'on lui proposait[28].

Les Allemands font des concessions au compte-gouttes, alors que leurs demandes continuent de pleuvoir. Les négociations économiques sont allégées depuis l'occupation totale. Mais Sauckel suffit à occuper les journées de Laval. A peine le premier programme rempli, il reparaît à Paris. L'Auvergnat, qui avait indiqué qu'il ne pourrait pas livrer plus de 100 000 hommes dans toute l'année 1943, accepte d'en envoyer 250 000 pour le 15 mars, non sans avoir cherché à obtenir une fois de plus une amélioration du taux de la Relève. Il lui faut se contenter de la promesse de transformer 250 000 prisonniers en travailleurs civils après l'envoi du contingent demandé. Or, il apparaît rapidement que l'effectif promis ne sera pas atteint, et les pressions allemandes redoublent. Le 16 février, le gouvernement promulgue la loi sur le STO, qui mobilise des classes d'âge entières pour les envoyer en Allemagne.

Pendant la première moitié de 1943, Laval continue de solliciter des engagements, à défaut d'un arrangement. Le 9 mars, il écrit à Hitler pour lui rappeler les efforts consentis. Il admet que la France devra payer sa défaite, et mentionne à ce propos l'Alsace-Lorraine et la Tunisie ; il est prêt également à accepter une union douanière et une présence militaire durable de l'Allemagne sur la côte atlantique. Mais il aimerait que l'Axe promette, par une déclaration publique, de faire à son pays une place dans la nouvelle Europe qui corresponde à son passé continental et impérial[29]. Hitler va s'intéresser à lui une dernière fois. En avril, le bruit court à Vichy d'un nouveau 13 décembre. Les rumeurs se multipliant, Hitler met en garde Pétain par une lettre. Pour faire bonne mesure, il reçoit le chef du gouvernement le 29 avril. Laval plaide les États unis d'Europe, la coopération préférable à la contrainte, la nécessité d'une promesse sur l'avenir. Hitler lui réplique vivement : il n'allait pas faire un cadeau à la France, lui permettre d'attendre tranquillement la fin de la guerre ! Ce fut une succession de reproches. Laval s'en retourna sombre et désabusé[30].

Sur son horizon, les nuages s'amoncellent. L'opinion lui a définitivement tourné le dos, l'administration faiblit, la résistance s'amplifie. Les hommes de Paris continuent leur agitation ; Darnand se rapproche d'eux et cherche l'appui

de la SS. L’entourage de Pétain, nid de comploteurs, tire des plans sur la fameuse comète de la paix de compromis, tous incluant le renvoi du chef du gouvernement. A l’été, la guerre bascule. Sur le front de l’Est, les Soviétiques entament leur marche en avant. A l’Ouest, en juillet, les Alliés occupent la Sicile, et Mussolini est renversé. En septembre, l’Italie capitule, la Corse est libérée peu après. Un grand vent d’espoir souffle sur l’Europe et assèche les départs pour le travail obligatoire.

Laval n’y est pas insensible. En août, quand Sauckel vient lui réclamer 500 000 hommes, il refuse, ce qui arrange Speer, partisan de faire travailler les Français chez eux. Dans la persécution des juifs, il freine un peu. Après avoir signé un projet de loi dénaturalisant les juifs français à partir de 1932, puis accepté de déplacer la date à 1927, puis encore d’élargir le cercle aux conjoints et aux descendants des dénaturalisés, même s’ils sont de nationalité française originaire, il stoppe la promulgation de la loi, le jour du renversement de Mussolini. Il continue pourtant de laisser les Allemands employer sa police pour arrêter les juifs étrangers. A présent, il demande que, en échange, les juifs français soient épargnés. De là son irritation envers les Italiens, qui protègent dans leur zone quelque 15 000 juifs étrangers, et ses plaintes auprès des Allemands pour qu’ils les fassent bouger. Il n’est pas mécontent de tendre les relations entre les Alliés. Mais surtout, il aimerait payer en juifs étrangers les demandes allemandes.

Le tournant militaire de l’été 1943 rend prudent. Il ne conduit pas à un changement de camp, ni même à un changement de cap. Pétain et Laval ne basculent pas dans le camp allié, comme l’Italien Badoglio. Ils ne se mettent pas au double jeu, comme la plupart des alliés balkaniques de l’Allemagne. Ils ne suivent pas non plus l’exemple du roi du Danemark qui, en août, se démet de ses fonctions. Tout de même, ils se soucient de l’avenir, de la transition vers la libération, qui ne semble plus être qu’une question de temps. De Gaulle, reconnu par la résistance intérieure, dresse une contre-légitimité redoutable, sanctionnée, en novembre, à Alger, par la réunion de l’Assemblée consultative provisoire. Chacun de son côté, Laval et Pétain méditent un « aggiornamento » qui leur permettrait d’affronter ce défi et si possible de damer le pion aux gaullistes.

Après avoir vu les Américains traiter avec Darlan, puis avec Badoglio, certains espoirs restent permis. Paradoxe : la course à la république finit dans l'État milicien.

Laval démarre le premier. Il annonce aux Allemands, en novembre, qu'il souhaite remanier le gouvernement, y introduire des parlementaires, faire évoluer le régime vers la république. De son côté, Pétain, qui ne peut renvoyer Laval à cause du veto de Hitler, décide de se démarquer dans son domaine réservé, la constitution et la succession. Sur le premier point, pressé par des fidèles comme Auphan et Bouthillier, il consent, non sans renâcler, à modifier le projet de constitution fignolé depuis des années, en coupant ses angles autoritaires et en faisant une place au suffrage universel. Quant à sa succession, il décide, en novembre, de faire savoir par un discours radiodiffusé qu'elle sera réglée par l'Assemblée nationale, s'il décédait avant l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution. Informés, les Allemands interdisent la transmission du discours, ce qui amène Pétain à suspendre son activité de chef d'État.

Ribbentrop fait reprendre du service à Abetz et l'envoie régler l'affaire. A l'avenir, toute modification de loi devra être soumise à l'approbation allemande. Laval doit remanier le cabinet dans un sens garantissant la collaboration. Des éléments sûrs devront être introduits dans l'administration. Les Allemands envisagent froidement une démission de Pétain et le lui font savoir, tout en jugeant préférable son maintien en place. Le chef de l'État, qui paraît surtout vexé d'avoir dû attendre une réponse de Berlin à son geste, cède par étapes. Le 5 décembre, il annonce qu'il reprend ses fonctions. A la fin du mois, il capitule sur le principe d'un remaniement ministériel, dont la forme est laissée à la discrétion de Laval. Abetz dut travailler au corps l'Auvergnat, qui n'avait pas plus envie que Pétain de faire entrer des ultras au gouvernement. Il finit par accepter Henriot à l'Information et Darnand au Maintien de l'ordre, en remplacement de Bousquet, qui bat prudemment en retraite depuis l'automne. Pour Déat, les choses prirent plus de temps, Laval cherchant à le confiner dans un poste secondaire. En mars, Déat entre au gouvernement, comme ministre du Travail, et à ce titre responsable du STO[31].

Le retour à l’Assemblée nationale ferme la boucle du régime et en dit l’échec. Même ses dirigeants doutent à présent de sa survie : le dernier de leurs objectifs s’évapore. Mais ils ne tirent pas les conséquences de leurs doutes, et cet écart entre des convictions en lambeaux et la couverture qu’ils donnent à une politique durcie aggrave leur responsabilité. S’ils continuent d’espérer en une paix de compromis qui tient du miracle — après avoir souhaité que la victoire de l’Allemagne ne soit pas totale, ils souhaitent que sa défaite ne le soit pas —, ils sont surtout décidés à s’accrocher au pouvoir. Le maintien de l’ordre est à la fois une valeur et un principe de gouvernement. Dans les circonstances, il donne une garantie de survie immédiate. Il demeure la seule base d’espoir pour une transition pacifique en cas de débarquement réussi, en donnant un atout de négociation face aux « émigrés ». Un espoir dont se berce Pétain, auquel il reste un semblant de popularité et une aura de respect.

Au début de 1944, Vichy entre dans la dernière ligne droite. Ses dirigeants sont désormais sans grandes espérances, mais ils sont aussi sans courage. Ils auraient préféré une transition paisible : ils cautionnent une politique de guerre civile. Ils voulaient prendre quelque distance envers les pires aspects de la politique de l’occupant ; ils couvrent maintenant de leur nom l’équipe la plus collaborationniste de l’histoire du régime, soutenant la Milice, l’excitant à la tâche, la donnant en exemple. Éperonné par les ultras, prisonnier de sa politique, Laval reprend le collier, comme s’il ne voyait pas d’autre issue que la fuite en avant, comme Déat, comme Darnand. Il accepte de nouvelles demandes de Sauckel et étend la réquisition de la main-d’œuvre à de nouvelles catégories. Il renforce les sanctions, jusqu’à la peine de mort, pour les fonctionnaires qui « sabotent » la politique gouvernementale. Il fait communiquer aux Allemands les listes préfectorales des juifs, Français compris, et engage sa police dans des arrestations qui ne font plus de distinction de nationalité, ainsi à Bordeaux et à Poitiers, avec pour résultat la livraison de plusieurs milliers de compatriotes[32].

Depuis 1942, la collaboration s’est rétractée sur la politique intérieure. Les atouts de négociation passent d’une force militaire trop dangereuse à employer, puis inexistante, à des atouts d’ordre intérieur : des hommes, des juifs, et de plus en plus le maintien de l’ordre, qui protège le régime, tout en lui donnant un peu

de poids auprès des Allemands. Après s’être inlassablement proposé d’être le bouclier de l’Europe nazie face aux Anglo-Saxons, voilà Vichy bouclier des Allemands sur sol français, et surtout bouclier de ses dirigeants.

ACCOMMODEMENTS

L’occupation ne met pas seulement vis-à-vis les négociateurs de deux États, chacun avec ses calculs, ses intérêts, ses atouts de puissance. Elle met aussi en présence les envahisseurs et la société envahie. La table de négociation est ici remplacée par de multiples points de contact, où les rencontres de hasard jouxtent les relations professionnelles établies à l’initiative des uns ou des autres. Ces points de contact sont nombreux parce que la société française est différenciée, que ses membres, individus et groupes, ont l’habitude de défendre leurs intérêts et parce que l’occupant mène, lui-même, une politique différenciée, faite d’incitation et de sollicitation, et non seulement d’exploitation, de répression et de persécution. Même en l’absence du régime de Vichy, la société française aurait eu à affronter cette situation. L’existence et la politique de l’État français stimulent une adaptation dont les ressorts sont autonomes et jouent pour ainsi dire spontanément.

Entre 1940 et 1942, au milieu d’un recroquevillement quasi général, les accommodements sont assez nombreux. Par leur attitude ou leur comportement, des Français vont à la rencontre, sinon au-devant de l’occupant et de sa politique. Ils le font sans forcément envisager un horizon d’entente politique, en ayant souvent, dans leur for intérieur, des sentiments mêlés ou des opinions contraires. Quatre éléments motivent ce mouvement : le sentiment de la contrainte, l’intérêt matériel, la complaisance personnelle, la connivence idéologique. L’intérêt est le motif le plus fort ; il est assez souvent teinté d’une sympathie idéologique, se double parfois de complaisance envers les puissants du jour. La contrainte est rarement physique, elle relève d’ordinaire de l’intimidation, qui nourrit, du côté des occupés, une crainte diffuse et pousse à éviter des complications par un comportement d’anticipation. Un cas particulier est celui de la population juive : l’occupant applique ici une contrainte directe, univoque, qui donne au problème de l’accommodation un caractère dramatique, créant une situation à part. Les notables juifs qui acceptent de diriger l’Union générale des Israélites de France et de prendre soin de coreligionnaires discriminés, dépouillés, prolétarisés, menacés de déportation, eurent à faire des

choix pénibles, qui ne furent pas toujours heureux. Mais il était difficile de dépasser d’un coup certains horizons mentaux, de prendre toute la mesure du danger. Dans leur action, en tout cas, il n’entrait pas de complaisance, à coup sûr aucune connivence idéologique.

Les accommodements sont affaire de choix individuels, mais aussi de choix collectifs, dans le cas d’associations ou d’institutions. Les Français, face à l’occupant, tendent à se comporter comme ils le font dans la vie sociale, en fonction de la pente de leurs habitudes et de leur mentalité, de la force ou de la faiblesse de leur réflexe national, parfois érodé par des conditions sociales difficiles, de l’arbitrage qu’ils peuvent être amenés à faire entre ce réflexe et la protection d’intérêts particuliers. De surcroît, ils sont inégalement sollicités ou interpellés par la politique de l’occupant : le défi n’est pas le même pour tous, qu’il s’agisse de se protéger ou de protéger une institution, de répondre à une incitation, de promouvoir des intérêts. La question posée est pourtant la même : jusqu’où aller ? C’est cette logique d’accommodation sociale que l’on suivra ici, à travers une série de coupes qui n’épuisent pas la richesse des situations et des choix, mais permettront peut-être de saisir comment une foule de rencontres d’intérêts, souvent limitées et occasionnelles, ont produit le gris de ces années, facilitant la politique de l’occupant, rendant à certains occupés la vie plus facile.

CHAPITRE XII

L’opinion

Bernanos, qui avait passé la guerre au Brésil, écrivit après son retour : « Si l’on pouvait […] de 1940 à 1945 tracer exactement, mois par mois, la courbe des chances d’une victoire alliée, on verrait qu’elle coïnciderait parfaitement avec celle des effectifs grandissants d’un prétendu Parti de la Victoire, qui fut tour à tour celui de la Victoire allemande, puis de la Victoire alliée, par une curieuse application d’un vieux principe de physique élémentaire, celui des vases communicants[1]. » Le pamphlétaire, qui avait dessiné avec tant de violence inspirée le portrait moral de Vichy, se trompait sur l’attitude de la majorité de ses compatriotes s’il les voyait à ce point soucieux d’être dans le bon camp, et virant de cap en conséquence. Cette représentation est proche d’une autre, plus répandue encore, la métamorphose de quarante millions de pétainistes en quarante millions de gaullistes. Ni l’une ni l’autre ne rend compte de l’opinion des Français sur la collaboration. Dans ce domaine, autant que les grandes masses et leur évolution, il importe de connaître la cohésion et la force interne des tendances de l’opinion, sans perdre de vue le flottement et la mobilité des esprits. Claude Mauriac écrivit justement : « Quel Français serait capable d’assumer tout ce qu’il a ne serait-ce que pensé et dit sous l’Occupation[2] ? »

Les dictatures sont curieuses de connaître l’état d’esprit des peuples qu’elles

bâillonnent. Vichy et l'occupant ont pris le pouls des Français avec un soin jaloux. Les autorités allemandes disposent du réseau des Kommandanturen et des Propaganda-Staffeln, des antennes du SD et de l'Abwehr, du service de commandes d'armements (le Wi.Rü.-Stab).Elles ont un aperçu sur la zone libre grâce aux commissions de contrôle qui circulent pour vérifier le respect de l'armistice. Seule l'ambassade manquait d'yeux et d'oreilles. Pour ne pas être en reste, elle crée un service d'enquête, employant des Français qui ont marqué de l'intérêt pour son matériel de propagande. En été 1942, elle dispose de 948 correspondants, dont 348 « collaborationnistes éprouvés », qui ont rempli pour elle 43 questionnaires[3]. Le gouvernement français possède, lui, une administration qui le renseigne en détail. En zone libre, où il a les coudées franches, il pousse la curiosité jusque dans le secret de la correspondance. Des militaires laissent au vestiaire leur point d'honneur pour écouter les conversations téléphoniques, intercepter les télégrammes et dépouiller chaque semaine plusieurs centaines de milliers de lettres. De quoi tirer la matière de synthèses où le souci de rendre compte est balancé par la crainte de déplaire[4].

Le croisement de ces sources montre, au-delà de toute contestation, que le flottement, provoqué en été 1940 par le choc de la défaite et la correction des Allemands, ne survécut pas à l'arrivée de l'automne, lorsque à la résistance britannique se conjuguent l'aggravation de l'occupation et la perspective d'un hiver éprouvant. Dès ce moment, la majorité de la population souhaite la victoire de l'Angleterre et manifeste à l'égard de la collaboration des opinions qui vont du scepticisme à l'hostilité. A partir du milieu de 1941, l'attaque allemande contre l'URSS, puis les exécutions d'otages accroissent l'ampleur et la fermeté de cette tendance. En 1942, la Relève et le débarquement allié en Afrique du Nord achèvent de discréditer la collaboration. Les bombardements anglais, qui font des victimes en nombre croissant, ne parviennent pas à retourner l'opinion.

Pourquoi en serait-il allé autrement ? Les conditions qui jouent contre la politique de Vichy sont massivement défavorables. L'image de l'Allemagne, plombée de clichés et de préjugés négatifs, même si les débuts de l'occupation les ébranlent un peu, élève le rempart d'une tradition. A ses pieds, l'occupant creuse bientôt un fossé de haine par sa politique de répression et de persécution.

Il est vrai que les attentats communistes se heurtent en été 1941 à une désapprobation quasi générale ; mais la violence de la répression change bientôt les esprits. S’y ajoutait une exploitation économique qui s’aggrave au-delà de toute imagination, braquant une population appauvrie et, peu à peu, même ceux qui ont d’abord réussi à tirer leur épingle du jeu.

L’occupant pressait le pays comme un citron, et il n’avait que la propagande pour persuader les Français qu’il le faisait dans leur intérêt. Il s’en servit avec la plus grande énergie, répandant des brochures, des tracts, des affiches par millions, inondant la presse et les cinémas d’images fabriquées avec soin, parfois avec talent. L’ambassade elle-même, dont ce n’était pas la mission première, distribue en deux ans plus de 17 millions de brochures, 10 millions de tracts et 400 000 exemplaires de 23 affiches différentes[5], tout en se lançant dans la production de films et de pièces de théâtre et en édifiant un empire de presse qui finit par truster près de la moitié des périodiques parisiens[6].

Les résultats ne furent pas à la hauteur de tant d’efforts et de tant de dépenses. Les occupants durent tôt enregistrer la suprématie de la propagande anglaise et gaulliste. Il ne restait, dès lors, qu’à tenter d’en limiter l’influence et surtout dissuader les Français de tirer les conséquences de leurs sympathies. Tant que les armées allemandes allèrent de l’avant, la propagande de Goebbels put transmettre une image de puissance et de destruction suffisamment impressionnante pour paralyser les tentations d’une résistance active[7].

Quant au régime de Vichy, il avait mis en place, sous la houlette de Marion, un appareil considérable, inspiré pour partie de celui du vainqueur, et qui connut le même discrédit[8]. L’audition de la BBC et la diffusion de rumeurs hostiles à l’occupant rapprochaient les Français et les séparaient des occupants comme de leur gouvernement.

Rapidement majoritaire, le refus de la collaboration montre des variations notables d’une zone à l’autre. Laissons de côté l’Alsace et la Lorraine, dont les habitants affrontent la réalité de l’annexion et de la germanisation. Le sentiment d’abandon y est puissant, l’absence de protestations publiques de la part de Vichy passant pour un acquiescement au fait accompli. Dans la zone interdite, le refus de la collaboration est immédiat et massif, le souvenir de la précédente

occupation ranimé par les mesures des premiers mois, sans équivalent ailleurs : prises d'otages en nombre, rafles d'hommes dans les rues pour les déporter dans le Reich, et même, dans une localité, rafles de femmes pour un examen gynécologique — devant la réaction de l'opinion, les Allemands suspendirent ces pratiques héritées du passée[9]. Ici encore, l'annexion semblait poindre, aiguisant le sentiment d'être mal défendu par Vichy, dont les orientations politiques n'ont rien pour plaire dans ce bastion du socialisme et du syndicalisme. Les Anglais jouissent, de surcroît, d'une image traditionnellement favorable, de sorte que tout poussait à la condamnation de l'armistice. Le pétainisme, sensible dans la bourgeoisie, s'accompagne le plus souvent du refus de sa politique extérieure.

Dans la zone occupée, le rejet de la collaboration, moins immédiat, se répand assez rapidement. Dans un rapport de septembre 1940, les militaires du service d'armements de la Wehrmacht (le Wi.Ru.-Stab) portent, en une phrase, un jugement complet et nuancé : « La population est dans l'ensemble calme, à l'occasion accueillante, mais la plupart du temps réservée, souvent inamicale et en partie même hostile[10]. » Quant au gouvernement, il est plutôt ignoré, critiqué ou traité par le dédain. Il vivait loin, paraissait impuissant, prenait parti pour la collaboration. A la fin de 1940, le contrôle postal résume : « La seule mention du mot de collaboration entraîne pour les populations de zone occupée l'image des Alsaciens et Lorrains chassés de leurs foyers et celle non moins horrible de la famine menaçante[11]. » Pétain est épargné, pourtant, et jouit d'une assez large considération, refusée à Laval. Mais, à la fin du printemps 1941, le contrôle postal admet que l'opinion en zone occupée est « très peu favorable » à Vichy et même que le « rayonnement » du maréchal n'y pénètre pas beaucoup[12].

En zone libre, la collaboration divise : le rejet n'est ni général ni immédiat. Les habitants sont plus exposés à la propagande de Vichy, plus sensibles à la popularité de Pétain, en qui ils voient un protecteur contre une extension indésirable de l'occupation. Bien davantage que par sa révolution nationale, laquelle rencontre « une indifférence presque totale[13] », le régime surnage dans l'opinion parce qu'il épargne la présence des Allemands, qu'il cherche à améliorer les rapports entre les deux zones et à faire revenir les prisonniers.

Malgré l'anglophilie qui s'étend, une partie de la population bien plus importante qu'en zone occupée suit le Maréchal, et pendant plus longtemps[14], même si c'est en traînant les pieds. Grâce au discours de Pétain, Montoire laisse dans les esprits un mélange d'espoir et d'inquiétude plus qu'une révulsion générale. Adhésion fragile, qui s'accompagne d'un scepticisme répandu. « Cette collaboration avec l'Allemagne, que d'ailleurs beaucoup jugent impossible, "les Boches restent les Boches", n'exclut pas un espoir généralisé en la victoire anglaise qui seule pourra délivrer la France de l'étreinte du vainqueur[15]. » A la fin de l'année, la confiance en Pétain se trouva opportunément rehaussée, y compris en zone occupée, par le renvoi de Laval, que beaucoup interprètent comme un coup d'arrêt à la collaboration et la manifestation de la pensée profonde du Maréchal.

Au printemps de 1941, les négociations de Paris, puis l'affaire de Syrie dissipent en partie les illusions, tout en aiguisant les positions des uns et des autres. Le contrôle relève la « répercussion très grave » qu'entraîne la collaboration « en créant une scission de plus en plus profonde entre les partisans de cette politique et ses adversaires[16] ». Comme après Montoire, le discours de Pétain, qui couvre la rencontre de Darlan avec Hitler en mai 1941, rassure et encourage une « résignation raisonnée », nourrie par l'espoir de concessions sur la ligne et les prisonniers[17]. Le tournant se produit avec l'attaque allemande contre l'URSS, accueillie avec satisfaction par presque tous : les uns se réjouissant de la destruction du communisme, les autres de l'affaiblissement que cette guerre pourrait valoir aux Allemands, d'autres encore pour les deux raisons à la fois. Si la collaboration, sous l'effet de la première tendance, retrouve du tonus, elle reste très en arrière du souhait d'une défaite ou d'un épuisement de l'Allemagne, deux hypothèses que la résistance des Soviétiques vient consolider. En août, les services de contrôle constatent, pour la première fois, une « baisse sensible » de la politique de collaboration[18].

Les commissions de contrôle allemandes, qui circulent en zone libre, renvoient de cette évolution une image concordante. Leurs membres ont enregistré, à l'automne précédent, la montée de l'anglophilie et l'affaiblissement du gouvernement à cause de sa politique extérieure. Ils ne rencontrent pas de

haine alors, leur passage suscite rarement des injures[19]. En été 1941, les insultes fusent, des jeunes gens leur crient à pleine gorge « boches » ou « salauds[20] ». Les Français, constatent-ils, sont nombreux à escompter des difficultés pour l'Allemagne à l'Est et à s'en réjouir. Vichy est de plus en plus critiqué, la base du gouvernement dans l'opinion est « étroite », le Maréchal n'est plus épargné[21].

A Vichy, on perçut le changement d'atmosphère, ce qui amena Pétain à prononcer son discours sur le « vent mauvais ». Il épaulait ainsi le courant d'opinion minoritaire qui soutient la révolution nationale et se durcit dans la dénonciation des opposants. La détérioration se poursuit néanmoins. « La nécessité de la politique de collaboration avec l'Allemagne ne paraît s'imposer qu'à un nombre assez restreint de Français[22] », relève l'avant-dernière synthèse de l'année. La position de Pétain continue de s'affaiblir, bien que son prestige demeure grand et qu'il connaisse des retours, ainsi après avoir parlé, dans son discours de janvier 1942, de « demi-captivité ». Au printemps 1942, les commissions de contrôle observent que les inscriptions « A bas Pétain » ne sont plus une rareté et que son apparition à l'écran, dans beaucoup d'endroits, ne déclenche plus d'applaudissements[23].

Le retour de Laval soulève une nouvelle vague d'interrogations et de spéculations, dans un climat de réserve et de méfiance. Même à cette date, une partie de l'opinion n'est pas persuadée de l'inutilité de tout effort. Mais elle n'avalera pas le discours de Laval. Son souhait d'une victoire allemande produit une « émotion intense », une « stupeur générale[24] ». A l'automne de 1942, les services de Vichy enregistrent la faillite de la politique officielle. « En général, on peut constater dans l'esprit des correspondants la progression de l'idée qu'à tout prendre, mieux vaudrait adopter vis-à-vis de l'Allemagne une attitude franche correspondant "aux vœux de l'immense majorité" des Français, même au prix des risques qu'elle comporte puisque, aussi bien, le Reich "commande en zone libre comme en zone occupée". Cette solution aurait l'avantage de rétablir l'unité nationale compromise par l'existence de la ligne de démarcation[25]. » Un mois avant le débarquement et la confirmation par Pétain de sa politique, beaucoup de Français en sont venus à penser que Vichy n'a plus de justification. L'aura de Pétain ne s'efface pas complètement. Sa personne demeure respectée

jusqu’au bout par une partie de la population, qui lui porte de la compassion et voit en lui le symbole de la patrie souffrante. Tandis qu’une fraction non négligeable, dont les rangs se clairsèment, continue de le tenir pour le chef du pays et l’emblème d’un combat politique.

La tendance majoritaire au refus de la collaboration laisse de la place à un courant favorable, dont l’importance n’est pas négligeable jusqu’en 1942. Entre septembre 1941 et mai 1942, le contrôle postal de la zone libre lit en moyenne 300 000 lettres chaque semaine. Le sujet le plus fréquemment évoqué, le ravitaillement, ne concerne que 5 % des lettres : les Français parlent avant tout de leur famille et de leur santé. Suivant les semaines, entre 2000 et 3500 lettres (0,5 % à 1 % du total) contiennent des allusions à Pétain, favorables dans leur immense majorité. Des références à la collaboration ne figurent que dans 700 à 1000 lettres (0,2 à 0,3 %), avec des appréciations positives qui fluctuent entre 20 et 35 % en 1941 et qui avoisinent encore les 25 % en avril-mai 1942[26].

Quand bien même ces chiffres ne peuvent revendiquer aucune représentativité solide, ils donnent une indication grossière, laquelle recoupe les estimations allemandes qui parlent d’un refus à 80 % de la collaboration. Il ne paraît pas trop hasardé d’avancer que, jusqu’en 1942, le courant favorable a concerné, en moyenne, entre un quart et un cinquième des Français de la zone libre, et entre un cinquième et un sixième de l’ensemble du pays. Cela ferait tout de même quelques millions de personnes, très au-delà du petit cercle des partis de la collaboration.

Mais que recouvre cette approbation ? Il serait naïf de la croire assurée, cohérente, continue. Trois grandes conceptions sont discernables à partir des rapports de la censure de Vichy. La première est la collaboration-providence. La défaite a révélé la décrépitude de la France, elle donne l’occasion d’une réforme qui passe par l’entente avec le vainqueur. Pour certains, celle-ci doit se limiter à un alignement politique et diplomatique, tandis que d’autres en viennent à réclamer l’alliance militaire et la cobelligérance contre les Soviétiques, et même

contre les Anglo-Saxons. Les uns estimant, par ailleurs, que la collaboration commande une reprise du modèle nazi, et les autres qu'elle est compatible avec un régime autoritaire de patente française.

La deuxième est la collaboration-réalisme. Qu'on le veuille ou non, la domination de l'Allemagne en Europe sera durable. La France doit ajuster sa politique si elle veut sauvegarder l'avenir, commencer par défendre ses possessions contre les gaullistes et les Britanniques. Une position souvent associée à l'espoir d'une paix blanche, qui redonnerait un rôle au vaincu et lui vaudrait une paix clémente d'une Allemagne dont la défaite paraît improbable. Telle est l'inspiration majeure de la politique de Vichy, à côté d'un courant plus influencé par la première conception (Benoist-Méchin, Marion, Bonnard, etc.). Cette deuxième conception a du répondant dans la population, selon le contrôle postal. Ainsi le 18 novembre 1941 : « On continue à se réjouir qu'Allemands et Russes subissent des pertes élevées ; on espère que finalement la France servira d'intermédiaire pour une paix de compromis[27]. »

La troisième est la collaboration-expédient : une politique admise avec méfiance et résignation, pour le court terme, dans l'espoir d'allégements tangibles. La plupart des Français ne croient pas, comme Darlan, que la victoire anglaise coûtera aussi cher à leur pays qu'une victoire allemande. Mais tous ne sont pas sûrs d'une victoire anglaise, et beaucoup redoutent le prix d'une guerre longue. L'Allemagne n'est pas un partenaire de confiance, mais si une politique accommodante permet de lui soutirer quelques avantages, pourquoi ne pas saisir l'occasion ? A condition de ne pas engager l'avenir, et surtout de ne pas basculer dans une guerre contre les Anglo-Saxons.

Il est patent que l'importance du soutien augmente de la première à la troisième de ces conceptions et que le gros des Français tentés par la politique de Pétain appartient à la dernière catégorie. Cette fraction suit le gouvernement en ballottant entre l'espoir, le scepticisme et la résignation, mais disposée, en définitive, à se laisser convaincre sur pièce. La synthèse des rapports des préfets de zone libre pour novembre 1941 écrit à propos de la collaboration, après avoir noté que ses partisans sont toujours peu nombreux : « L'opinion, dans son ensemble, répugne à cette politique ; elle la subira si on la lui impose en la

considérant comme une solution toute provisoire destinée à gagner du temps, à diminuer le poids de l’occupation, à obtenir un certain nombre d’avantages immédiats (en particulier le retour des prisonniers), mais elle continuera à escompter une victoire anglo-américaine[28]. » Vichy était conscient de cette base qui lui restait pour sa politique ; ce fut une impulsion pour qu’elle paie.

Les partisans de cette politique — si le mot de partisans convient à une attitude si souvent molle, incertaine, défiante d’elle-même — semblent s’être recrutés principalement dans la bourgeoisie et les classes moyennes, à en juger par des notations éparses dans les rapports de la censure. Mais aussi parmi les prisonniers de guerre et leurs familles, dont Vichy s’occupait avec beaucoup de prévenance. Le contrôle postal souligne le pétainisme de ce milieu et son adhésion à la collaboration. En automne 1941, il indique même qu’en zone occupée celle-ci « n’est préconisée que par les familles des prisonniers de guerre[29] ». Elles maintiennent leur soutien en novembre 1942, « se signalant par leur fidélité au Maréchal, la confiance qu’elles accordent pour la plupart au Chef du Gouvernement et une tendance anglophobe assez généralisée[30] ». Quant aux prisonniers dans les camps, s’ils sont d’opinion partagée — un fort attachement à Pétain, une profonde division sur la collaboration[31] —, les rapatriés semblent avoir eu une attitude plus univoque. Selon le contrôle postal, « on relève parmi eux un nombre très important de partisans d’une politique de collaboration[32] ». Même opinion chez les Allemands, qui tiennent les prisonniers libérés pour les meilleurs agents de propagande en faveur de la collaboration[33].

Un soutien minoritaire à la politique de Vichy, un soutien fragile, friable, qui va s’amenuisant. On l’imaginerait écrasé par l’opinion majoritaire, même en zone libre. Mais le refus de la collaboration n’est pas forcément absolu ou intransigeant ; il n’est certainement pas équivalent à un choix en faveur de la résistance. Sur le premier point, la question peut être posée de savoir si des concessions allemandes plus visibles n’auraient pas permis à Vichy d’élargir sa base et d’attirer à lui nombre de sceptiques. C’était l’espoir de ses dirigeants,

encouragés peut-être par les rapports de la censure, selon lesquels la collaboration, apportant des résultats tangibles, rallierait la population[34].

Sur le deuxième point, il est bon de souligner que les vases communicants, pour reprendre l'expression de Bernanos, ne sont guère pertinents en matière d'opinion[35]. Le refus de la collaboration et l'éloignement de Vichy ne faisaient pas monter le niveau de la résistance, ou seulement dans une mesure limitée. De fait, ils allaient de pair avec une passivité remarquée par tous les observateurs et dont les racines étaient l'incertitude de l'avenir, le poids du quotidien, la politique des autorités françaises et allemandes.

L'incertitude sur l'issue de la guerre est la chose qu'il est le plus nécessaire de rappeler après coup. Incertitude épaisse dans la première année, recroquevillant littéralement les Français sur eux-mêmes. La majorité priait pour la victoire anglaise, elle pouvait difficilement la tenir pour probable, encore moins pour prochaine. Si l'espoir va en se renforçant, il subit les contrecoups de l'évolution militaire. L'excitation de l'été 1941, puis de la fin de l'année, avec l'entrée en guerre des États-Unis, retombe lourdement au début de 1942, puis fait place à une morosité déprimée, lorsque l'offensive allemande à l'Est avive la déception devant l'inaction ou les revers des alliés. Des esprits fermes, lucides, aussi bien informés qu'on pouvait l'être, connaissent des crises de doute jusqu'au débarquement en Afrique du Nord[36]. Rien ne montre mieux le rôle des anticipations de l'avenir que le brutal effondrement, en été 1943, après la prise de la Sicile et la chute de Mussolini, des départs pour l'Allemagne des requis du STO. Au premier trimestre de l'année, ils étaient 179 371 ; au quatrième trimestre, ils sont 12953[37]. L'obéissance avait été le comportement majoritaire, la désobéissance le devenait à son tour parce que l'évolution militaire imposait le sentiment que la libération était proche ; les maquis se gonflèrent de jeunes gens qui eurent à passer un hiver éprouvant. Sur le fond de cette réaction « moyenne » de l'opinion ressort avec force le courage de l'infime minorité qui choisit la résistance pendant les deux premières années. Il y fallait une espérance peu commune, qui est l'honneur de ces hommes et de ces femmes.

Le poids du quotidien n'était pas, il faut le dire, un vain mot. Il ne s'allège pas, au contraire, quand la situation militaire se met à évoluer, avec une

désespérante lenteur, dans la bonne direction. En parlant de la dureté des temps, les Français redonnaient toute sa puissance à une expression usée. Le blocage des salaires et la montée des prix entraînent une baisse du salaire réel de 37 % entre 1938 et 1943 ; encore ne s'agit-il que d'une moyenne[38]. La pénurie assomme les faibles et les démunis, provoquant des troubles de croissance chez les enfants, une surmortalité chez les personnes âgées, une forte montée des accidents et des maladies chez les ouvriers, dont beaucoup sont frappés par le chômage partiel jusqu'en 1942[39]. A quoi il faut ajouter, un peu partout, les épreuves de la séparation, les familles divisées par les zones, les prisonniers de guerre retenus au loin, le nombre croissant de personnes déplacées ou réfugiées en raison des bombardements alliés sur la côte atlantique.

L'existence du régime de Vichy ajoute ses effets, en faisant jouer des réflexes de légalisme, sinon de légitimisme. Chez certains, la révolution nationale introduit un effet de brouillage, une hésitation sur l'ennemi, un doute sur les priorités. L'approbation donnée à la politique intérieure conduit même des résistants de la première heure, comme Frenay ou le général Cochet, à des positions acrobatiques sur Montoire[40]. La popularité de Pétain, malgré son érosion, ralentit le refus de la collaboration et, surtout, freine sa traduction en actes. La lassitude devant la guerre qui s'étire en longueur et le souhait d'un règlement rapide font aussi vaciller des Français qui, par ailleurs, repoussent la politique de collaboration.

Les Allemands, enfin, contribuent, à leur manière, à nourrir la passivité. D'abord par leurs victoires, qui encouragent l'idée d'une accommodation inévitable, puis par la répression, qui durcit fortement à partir de l'été 1941 et fait sentir le risque d'une opposition active. Alors que leurs tribunaux militaires ont prononcé 8 condamnations à mort en 1940, et 51 de janvier à septembre 1941, le nombre bondit à 236 entre septembre 1941 et mars 1942. A quoi il faut ajouter, dans cette dernière période, les exécutions d'otages qui font 353 victimes[41]. Les Français avaient de quoi être impressionnés, et ne pouvaient guère se sentir soulagés en comparant leur sort à celui des peuples de l'Europe centrale et orientale, à condition qu'ils l'eussent connu : en Serbie, dans la même période de septembre 1941 à mars 1942, 27 905 civils sont exécutés, dont plus

de 20 000 à titre de représailles[42]. En France, les réactions auraient été certainement bien plus vives si les Allemands s'en étaient pris à des otages choisis parmi les notables, comme il était d'usage dans le passé. En exécutant des juifs ou des communistes, ils cherchent à susciter, non sans un certain succès, une résignation complice. Ajoutons qu'au milieu de ses aspects exploiteurs et répressifs leur politique laisse des espaces de liberté, surveillée, cela va de soi, ainsi dans le domaine de la culture et du divertissement, lesquels encouragent des illusions de normalité. Qu'aurait-ce été s'ils avaient, comme en Pologne, fermé les lycées, les universités, les cinémas, les théâtres, les maisons d'édition ?

Tout cela retient une grande partie des Français dans leur coquille jusqu'à la fin. Le refus de l'occupation et celui de la collaboration font bon ménage avec la préoccupation de passer au travers : pour beaucoup, la drôle de guerre a duré jusqu'en 1944. Un émigré polonais qui a laissé un précieux Journal de l'occupation, Andrzej Bobkowski, note en décembre 1940 que la caissière de l'usine, l'entendant évoquer un départ pour l'Angleterre, lui a rétorqué : « Il faut gagner sa petite vie et c'est tout[43] ». Une mentalité qui a crispé, parfois désespéré des résistants. Guéhenno parle de « prostration » en février 1942, puis un an plus tard, écrit, à propos de l'obéissance au STO, que « l'ensemble de ce pays n'est plus qu'un protoplasme peureux » ; enfin, écoutant des conversations d'élèves de son lycée au printemps 1944 : « C'est toujours la même peur, le même pourrissement. On tremble. On se méfie de tous, Allemands, Anglais ou Russes, et on ne pense qu'à « passer au travers » sans dommage, comme si la grande masse de ce pays ne tenait à rien qu'à vivre, à n'importe quel prix[44]. »

Dans les deux premières années au moins, l'attitude majoritaire ne renvoie pas plus à un état d'esprit soudé et offensif que l'attitude minoritaire. Cela se marque dans la prudence et la discrétion observées par presque tous. Paulhan en mars 1941 : « T'ai-je dit qu'au petit bistro-bougnat où je prends un café chaque matin avec cinq ou six ouvriers et ouvrières, jamais les mêmes, qui travaillent dans le quartier, je n'ai pas entendu, en trois mois, un mot sur les Allemands (parmi un million de plaintes). Prudence, dignité, peur, il y a de tout là-dedans[45]. » Le général Doyen observe que la victoire britannique est désirée par

la majorité, mais qu'il est difficile d'en juger précisément en raison de la prudence des gens. « Les tenants de l'Allemagne ne sont d'ailleurs pas autrement fiers, et ceux de l'Angleterre craignent de voir souffler la flamme de leur espérance ou redoutent les conséquences possibles de leur opinion[46]. » En mai 1942, Marc Bloch écrit à Lucien Febvre : « Un des traits qui me frappent le plus, aujourd'hui, c'est l'impossibilité où chacun de nous est de savoir ce que son plus proche voisin pense en fait. […] on a parfois de grandes surprises. J'en ai eu[47]. » La prudence peut avoir pour motif la peur d'une dénonciation, mais aussi la crainte de se tromper, ou de se fixer en public. Tant est grande l'incertitude, et persistant le doute sur ce qui est bon ou juste, sage ou opportun.

Dans ces premiers temps, la collaboration est encore une opinion, qui divise et rebute, mais que l'on tolère et sur laquelle il est permis de diverger. En mai 1941, Drieu envoie son dernier livre *(Écrits de jeunesse)* à Guéhenno avec cette dédicace : « en signe de parfaite mésentente », ce que le destinataire trouve « plutôt gentils[48] ». En février 1941, François Mauriac avait écrit à Ramon Fernandez : « Nos divergences politiques, ce n'est rien pour des Français qui boivent aux mêmes sources[49]. » L'un des effets notables de cette atmosphère, plus repérable dans certains milieux, comme le monde des affaires, est la tendance à laisser aller de l'avant les audacieux en gardant son quant-à-soi, dans le double souci de ne pas se mouiller si l'Allemagne perdait la guerre et d'avoir un pied dans la place, si elle devait vaincre.

Dès le milieu de 1941, la division des esprits s'accroît fortement et répand la référence à l'affaire Dreyfus. Pour le préfet du Finistère en automne 1941 : « Nous sommes revenus aux mauvais jours de l'affaire Dreyfus, avec des divisions profondes jusque dans les familles. On classe les gens en partisans de la collaboration ou du général de Gaulle[50]. » Et Claude Mauriac, en décembre 1942 : « “C'est une nouvelle affaire Dreyfus”, disait ce matin mon père à son frère Pierre de passage à Paris. Ils sont eux-mêmes séparés par un tel abîme qu'ils n'osent plus parler qu'avec une extrême prudence[51]. »

Avec le temps, la référence à l'Affaire perd de sa pertinence. La collaboration apparaît de moins en moins comme une opinion, de plus en plus comme un acte de trahison, au fur et à mesure que l'évolution de la guerre

dissipe l'incertitude et met un terme aux querelles que cette dernière avait fait naître. De l'affaire Dreyfus, on passe dans le champ de la punition et de l'épuration, dont l'imaginaire pointe dès l'été 1941. En juillet de cette année, Angelo Tasca, un socialiste rallié à Vichy, note, effaré, les propos d'une relation parisienne : « Dès que les Allemands seront partis, il y aura beaucoup de tués, beaucoup, des milliers. Chacun pense avec joie au jour où certains types pourront être déchiquetés en morceaux[52]. » Un état d'esprit pour ainsi dire palpable, à la fin du mois suivant, lorsque est connu l'attentat contre Laval et Déat. Le peuple de Paris, note Guéhenno, a « grand-peine à dissimuler sa joie », une « joie d'une effrayante haine ». Paulhan éprouve cette impression dans un petit bistro du XIXe, dont les clients, ouvriers ou chômeurs, sont saisis d'une « joie étrange », profonde et silencieuse : « Je n'oublierai pas ce petit vieux relieur qui *tremblait* de joie, avec une figure si sage d'ordinaire et brusquement égarée. Ainsi a dû commencer, ou se préparer du moins la Commune[53]. » L'idée du châtiment fait son chemin dans toutes les avenues : le 10 septembre 1941, Fernand-Laurent parle à Jeanneney, le président du Sénat, d'un « ministère des représailles[54] ».

L'été 1941 est décidément un tournant : le début d'un tournant qui se fait par degrés, non sans à-coups, et qui n'achève sa courbe qu'à la fin de 1942. L'ambiance des deux premières années, divisée et polarisée déjà, avec son fond de haine silencieuse qui lève et gonfle, mais travaillée encore d'incertitudes nombreuses, forme la toile de fond à bien des accommodements.

CHAPITRE XIII

Français et Allemands

Dans la partie du pays qu'ils tiennent, les Allemands marquent le paysage des Français. Ils ne se laissent ignorer ni des yeux ni des oreilles. Même invisibles ou inaudibles, ils sont installés dans les esprits, pénètrent jusque dans les rêves. Cette présence des intrus, sensible ou imaginée, commande une sorte d'apprentissage des attitudes et des comportements. La question est posée avec force et immédiatement, là où des points ou des surfaces de contact s'établissent, en particulier lorsque, à la place d'une troupe compacte, se tient un individu sous l'uniforme ennemi. Tout le monde ne peut éviter la rencontre ; certains la tolèrent ; d'autres l'acceptent ou la recherchent. Cela se passe dans le cadre d'une réquisition de logement, de relations professionnelles, mondaines, sexuelles ou sentimentales. Parfois, le rapport est anonyme et indirect, dans le cas des dénonciations.

Les Français sont laissés à eux-mêmes pour tout ce qui regarde leur comportement individuel face aux Allemands. Quand ils existent, les souvenirs des expériences précédentes, ou, à défaut, une sorte d'instinct peuvent fournir une ligne de conduite. Mais l'occupant présente un visage avenant : faut-il le traiter selon les réflexes ancestraux ? Le nouveau régime, par sa politique, semble encourager une révision, comme l'esprit public par son flottement. Rien de plus symptomatique que la bataille des représentations qui se livre alors, en dehors de toute intervention officielle.

Au cours de son exode, Léon Werth porte l'attention la plus vive à cette question. Né dans les Vosges, il garde en mémoire des récits de son enfance, l'histoire cent fois entendue d'une tante à qui, en 1870, un officier allemand avait facilité la visite de son mari prisonnier. Ce qui lui posa un cas de conscience : comment remercier ? Par une inclination de la tête ou une poignée de main ? Elle tendit la main, et en avait scrupule trente ans plus tard[1]. Werth observe les premiers contacts, plaignant ceux de ses compatriotes qui ne sentent pas « qu'à chacun de ces contacts avec l'Allemand vainqueur quelque chose, si peu que ce soit, de notre dignité est en cause[2] », La dignité, voilà le mot clé. Il faut subir sans s'abaisser, s'en tenir à une obéissance forcée, telle qu'elle est due à une autorité illégitime : « Toute acceptation de ce que l'ennemi ne peut exiger par contrainte laisse toujours à réfléchir. » Mais quand l'ennemi n'exige rien et se montre amical ? Werth en fait l'inconfortable expérience avec un sous-officier qui tente d'acheter son écoute à coups de paquets de tabac. Puis, avec les soldats qui logent dans la ferme et viennent offrir un concert phonographique. Werth concilie sa position de vaincu et un minimum de civilité : « Nous formons deux groupes sans hostilité, mais sans jointure[3]. »

L'attitude à observer est le grand enjeu symbolique de la résistance et de la collaboration naissantes. Dans un texte publié par l'un des premiers numéros de la *NRF* de Drieu La Rochelle, Chardonne cautionne une attitude qui consiste à faire bon cœur contre mauvaise fortune, en rapportant de manière approbatrice la scène qu'il certifie véridique, d'un vigneron charentais disant à un officier allemand : « J'aimerais mieux vous avoir invité… Mais je ne peux rien changer à ce qui est. Appréciez mon cognac, je vous l'offre de bon cœur[4]. » Voilà l'ennemi promu au statut d'hôte, et demain, peut-être, d'ami. Chardonne sait qu'il rompt avec le comportement attendu. Assailli de critiques, il fait front en renversant l'argument de la dignité : « Ce geste du paysan échappait à la tradition de la dignité ; il interrompait le fatal enchaînement des désastres[5]. »

Du côté de la résistance, il s'agit de désigner l'ennemi et d'en redonner une image unitaire qui rende insignifiante sa correction, bride une civilité déplacée, détourne de distinguer l'individu sous l'uniforme. La prescription du comportement revient à élever un mur entre les uns et les autres[6]. Avec ses

Conseils à l'occupé, Jean Texcier, un militant socialiste, offre, dès juillet 1940, « un petit manuel de dignité ». Il recommande d'être « correct », sans aller au-devant des occupants ; de feindre d'ignorer leur langue ; de ne pas donner suite à une amorce de conversation en français ; de ne pas regarder la troupe ennemie parader ; de fermer les oreilles à sa propagande, même quand elle utilise la presse et la radio françaises. Ce code de conduite est destiné à régir les pensées comme les gestes : la dignité du maintien ne doit pas se doubler de « résignations faciles ». On voit se refléter ici l'atmosphère du premier été : aucune haine, pas d'appel à la lutte, une tonalité irénique et un ton humoristique qui n'enlèvent rien à la fermeté du propos. La civilité a cours : une réponse va de soi quand l'Allemand pose une question en français ou demande du feu[7]. Ces conseils valent pour des personnes qui n'auront de contacts avec lui qu'accidentels et individuels.

Dans *Le Silence de la mer*, Vercors quitte la rue pour l'intimité domestique et élève les exigences. Le roman met en scène un homme et sa nièce requis d'héberger un officier allemand. Werner von Ebrennac est compositeur, il aime la France, veut croire à un avenir d'entente. En dépit de leur trouble, les Français se renferment dans le silence. Le message est double : la dignité du refus, incarnée par la jeune fille en particulier, qui se ferme à tout échange avec un homme incarnant la bonne Allemagne, celle des penseurs et des musiciens. Et l'impossibilité d'une collaboration : l'occupant peut avoir individuellement toutes les qualités, il est un rouage d'un système qui veut la perte de la France. Vercors peint un ennemi qui s'égare sur le pouvoir qu'il sert, au point de désespérer lorsqu'il en prend conscience.

Vercors se bat contre une vision de l'Allemand dont il est douteux qu'elle ait été répandue, même dans les deux premières années. Comme le texte de Texcier, le sien n'en est pas moins emblématique d'une situation où la figure de l'occupant est brouillée, et confuse la réaction des occupés. Tentation de se laisser prendre aux apparences, de traiter l'ennemi, sinon en hôte, du moins en semblable qui mérite civilité et considération ; avec, au fond, une aspiration puissante au retour à la normale et une mentalité individualiste qui porte à distinguer l'homme du pays dont il vient et du régime qu'il sert. Comme l'écrivit

Merleau-Ponty après la guerre, « il nous fallait rapprendre toutes les conduites puériles dont notre éducation nous avait débarrassés, juger des gens sur l'habit, répondre sans politesse à leurs bonnes manières de commande, vivre pendant quatre ans à côté d'eux sans vivre une minute avec eux, nous sentir sous leur regard des "Français" et non des hommes[8] ».

La bataille des représentations se livre encore et surtout dans le champ aérien des récits et des rumeurs, loin des filets de l'historien. En été 1940, les bruits courent sur l'échec d'une tentative de débarquement en Angleterre, apportant la nouvelle de cadavres allemands rejetés par la marée ou brûlés par des nappes de pétrole enflammées : les éléments naturels font un rempart aux Anglais et gagent leur invincibilité. Sur les occupants, des mythes circulent et répandent des mises en garde. L'un des premiers est celui des fleurs refusées. Un Léautaud perplexe en recueille l'écho : « On raconte (?) que le jour de l'entrée des Allemands, place de l'Hôtel-de-Ville, une Parisienne (donc, une dame) s'est avancée vers un officier en lui tendant une rose. L'officier a jeté la rose à terre et l'a piétinée, avec ces mots : "Madame, vous êtes une mauvaise Française[9]". » L'occupant est campé en donneur de leçon pour les Français qui s'oublieraient.

La psychanalyste Marie Bonaparte a relevé le flottement de l'été : « La haine agressive avait alors souvent fait place chez les vaincus à une admiration soumise et fascinée pour leurs vainqueurs[10]. » L'hiver venu, elle recueille des récits qui attestent la lutte menée dans les esprits pour anéantir la fameuse « correction ». « Un officier allemand est logé chez une dame. Il est charmant, très aimable. [...] Au moment de partir, il prend congé de la dame et la remercie, puis ajoute avec un charmant sourire : Oui, je regrette bien de partir, car j'aurais été heureux de vous voir crever tous[11] ! » D'autres histoires évoquent, déjà, le départ des Allemands ; le pire est à venir, il faut se prémunir contre toute illusion. « Une infirmière a soigné un officier allemand. Reconnaissant, il veut bien lui faire un cadeau ; elle refuse. Comme cadeau il lui donne alors le conseil, en cas de départ des troupes allemandes de Paris, de mettre à l'abri tous ceux auxquels elle tient, parce que les Allemands ont reçu des ordres formels de procéder à un massacre de tous les Français. Ils devront obéir la mort dans l'âme[12]. »

Ces récits réagissent contre une image partiellement positive de l'occupant, qui continue de circuler et que ravive la campagne éclair dans les Balkans au printemps 1941[13]. Même les propos du début, devenus clichés, sur la discipline et l'allure des troupes allemandes, ne sont pas tout à fait usés ou bannis deux ans plus tard, quoiqu'ils peinent à surnager dans un océan de critiques. Pendant l'été 1942, Léautaud note une conversation avec le chef de la fabrication à la *NRF*. « Il loue comme moi leur propreté physique et leur propreté vestimentaire, même chez les simples soldats, leur langage poli. Il m'a cité l'opposition d'un soldat français en permission rencontré par lui, le calot de travers, les cheveux en désordre, la cigarette à la bouche, les chaussures pas cirées, marchant sans aucune tenue[14]. » Quant aux appréciations sur l'organisation allemande, elles continuent de se faire entendre. Bobkowski nous montre, en août 1942, un collègue d'usine qui prend la revanche de la France : « Les Allemands voudraient nous bourrer le crâne avec leur grandeur et leur génie, leur sens de l'organisation et leur culture, alors qu'ils n'ont jamais été capables d'organiser un bon casse-croûte honnête, décent[15]. »

Ce sont les derniers soubresauts : après les exécutions d'otages et le début de la déportation des juifs, il n'est plus besoin de contrebattre les tentations d'un rapprochement. La dignité de la distance et du silence, allant de soi, est supplantée par l'appel au combat. Les distinctions s'effacent entre Allemands et nazis, peuple et dirigeants, bonne et mauvaise Allemagne. La haine qui s'enfle — Guéhenno en octobre 1942 : « J'ai vu la haine pousser comme un arbre depuis deux ans. C'est maintenant qu'elle va porter ses fruits… et quels fruits[16] » — fait rentrer dans la gorge les propos semi-positifs et lever un imaginaire meurtrier, même chez des intellectuels marqués par le pacifisme. Le 1er décembre 1943, Charles Braibant décrit un Claudel « tout à coup gai comme un pinson » et se frottant les mains lorsqu'il est question des récents bombardements de Berlin. « Qui nous entendrait rire à la pensée que trois mille Allemands, parmi lesquels se trouvaient des femmes et des enfants, sont morts en quelques minutes ; qui nous entendrait rire, lui le plus grand poète chrétien de son temps, moi l'apôtre de l'amitié internationale, dirait : "Il faut vraiment que

l’Allemagne nazie soit une troupe de bêtes fauves pour que ses crimes aient ainsi changé ces deux cœurs[17]”. »

Dans *Boule de suif*, Maupassant dépeint, en passant, un village occupé par les Prussiens, où les soldats font les travaux quotidiens en compagnie des femmes restées seules : « Entre pauvres gens, faut bien qu’on s’aide… C’est les grands qui font la guerre. » Cette « entente cordiale établie entre les vainqueurs et les vaincus » provoque l’indignation du républicain[18]. De telles scènes étaient très improbables en 1940. Le dressage militaire a fait du progrès, le régime nazi surimposé sa volonté d’emprise totalitaire. Si la correction est à l’ordre du jour, point la fraternisation, à laquelle la langue mettrait de toute façon une solide barrière. La troupe a ses lieux de vie, de loisirs, de prière, et même d’achats, ce qui limite les occasions de rencontres, en particulier pour les troupes d’opérations[19]. Quant aux membres de l’administration militaire, ils n’ont pas le droit de fréquenter, en dehors du service, certaines catégories de Français, tels les membres du gouvernement ou les journalistes, et doivent solliciter une autorisation pour les autres relations, lesquelles sont « indésirables[20] ».

Du côté des occupés, la majorité n’est pas disposée à chercher le contact. Le code de conduite, spontané et informulé, prescrit non seulement la distance, mais une grève des sens, grâce à laquelle les envahis protègent leur intégrité. A l’occupant, les yeux eux-mêmes doivent refuser droit de cité. « Quand tu montes dans le métro, écrit Guéhenno, nous nous serrons pour te faire de la place. Tu es l’intouchable. Je baisse un peu la tête pour que tu ne voies pas où vont mes yeux, pour te priver de la joie que donne la lumière d’un regard échangé. Tu es là au milieu de nous, comme un objet, dans un cercle de silence et de gel[21]. » En septembre 1941, place du Panthéon, Léautaud observe l’apprentissage du code. Des soldats arrivent pour visiter le monument. « Passe à côté de moi une petite troupe de petites filles, cinq à dix ans, conduites, en tête, par une autre d’une douzaine d’années. Celle-ci, se tournant vers elles, tout en continuant la marche : “Ne les regardez pas ! Ne les regardez pas !” Et toutes de gagner le trottoir

devant la Bibliothèque, et de continuer leur marche, la tête tournée du côté opposé[22]. »

Le refus du regard condamne, à plus forte raison, l'attention badaude. En octobre 1942, passant devant un hôtel réquisitionné, le même Léautaud entend jouer un orchestre allemand. « Nous étions tout un groupe de gens, sur le trottoir, en face la porte cochère grande ouverte, à regarder et à écouter. Des gens passaient sur la chaussée dans un sens ou dans un autre. Propos que j'ai entendus à notre adresse : “Badauds, — vous avez du temps à perdre, — nigauds…” C'est un petit renseignement sur l'état des Parisiens en général[23]. » On voit que le code de conduite n'est pas encore reconnu de tous, bien que son observation soit régentée par une pression sociale en expansion.

De cette « ville sans regard », des occupants éprouvèrent tôt la dure froideur. L'écrivain Felix Hartlaub, en poste à Paris de décembre 1940 à septembre 1941, évoque dans ses lettres le cercle de silence et de gel dont parle Guéhenno. Ses collègues et lui ne sortent pas du centre de la ville, où chaque troisième personne est une sentinelle. Le climat est « arctique » et chacun sait, écrit-il le 1er juin 1941, qu'il ne pourra pas revenir seul ici après la paix[24]. Ernst Jünger, lui, découvre que le regard, quand il ne se dérobe pas, peut être insoutenable. Entrant en uniforme dans une papeterie, il est servi par une jeune fille, qui le fixe « avec une haine prodigieuse ». C'est la première fois : on est en août 1942. Jünger est troublé, comme s'il réalisait sa situation[25]. Un an plus tard, l'expérience lui est familière : « Lorsque je passe en uniforme, je surprends des regards empreints de la plus profonde aversion, jointe au désir du meurtre[26]. »

La « ville sans regard » observe les intrus, à la dérobée. Elle enregistre comment « le soldat gris-vert fringant et bien nourri » des débuts, qui écrasait de son allure les Français apeurés et affamés[27] » se rapproche petit à petit d'eux par la mine et le vêtement, comme s'il muait et prenait la peau du vaincu qu'il serait bientôt. Au milieu de cette « verdure », de la masse compacte et déplaisante, il arrive que le regard individualise un homme. Guéhenno est témoin, au fil des jours, de l'amitié d'un vieux soldat et de son cheval, qui ranime en lui le souvenir d'une bonne Allemagne[28]. Ici et là, dans un Journal intime, une notation signale le fugitif ébranlement produit par un comportement inattendu.

« Dans le métro, tout à l’heure, un soldat allemand en armes, assis, s’est levé pour offrir sa place à Léon A., quand il a vu l’étoile sur sa poitrine[29]. »

La distance et le refus en bloc se concilient, pourtant, avec une sorte de civilité et, parfois, de solidarité élémentaire. Les Français auront surtout rencontré des Allemands cherchant leur route. Sartre a décrit les sentiments mêlés qu’ils pouvaient éprouver, quand le refus se débattait avec « une vieille serviabilité humaniste ». « Alors, on décidait selon l’humeur et l’occasion, on disait : “Je ne sais pas” ou “Prenez la deuxième rue à gauche” et, dans les deux cas, on s’éloignait mécontent de soi-même[30]. »

Marcheur infatigable, Léautaud ne mentionne dans son *Journal* que trois rencontres d’occasion. Il met un soldat sur son chemin, entame la conversation avec un autre dans une librairie, tombe sur le troisième en janvier 1944 : « A mon retour, sur la plate-forme de l’autobus, un soldat allemand, un pauvre diable à sa mine et à son accoutrement, rien des beaux et solides garçons que nous sommes habitués à voir. Ne parlant pas un mot de français. Ne sachant que présenter au conducteur un papier sur lequel était écrit : Porte d’Orléans. Autobus 94 *bis*. Tous les voyageurs de la plate-forme se sont mis à essayer de le tirer d’affaire, à lui faire dire où il allait, pour lui indiquer où descendre. Un nouveau voyageur montait-il à un arrêt, le conducteur : “Vous ne sauriez pas l’allemand, par hasard ? Il y a là cet homme…[31]”. »

Cette civilité s’adresse à l’ennemi isolé et dérouté, dont la vue ranime une pitié quasi instinctive. Un mouvement de solidarité en sort parfois, comme dans cette scène qui a frappé Sartre : « Sur le boulevard Saint-Germain, une fois, une auto militaire s’est renversée sur un colonel allemand. J’ai vu dix Français qui se précipitaient pour le dégager. Ils haïssaient l’occupant, j’en suis sûr […]. Mais quoi ? Était-ce un occupant cet homme qui gisait écrasé sous son automobile ? Et que fallait-il faire ? Le concept d’ennemi n’est tout à fait ferme et tout à fait clair que si l’ennemi est séparé de nous par une barrière de feu[32]. » A leur façon, les scènes rapportées par Léautaud et Sartre disent la démobilisation d’une partie des Français, le souci de maintenir la sphère de leur vie et celle de la guerre à l’écart l’une de l’autre.

La distance et le silence ne sont pas un comportement constant, général, soit que des conditions particulières donnent de l'élasticité à la frontière de la civilité, soit que la prescription de Chardonne passe pour appropriée. Dans les deux cas, les intéressés observent, d'ordinaire, une discrétion qui trahit la conscience du code de conduite et le souci de se dérober à l'œil réprobateur de l'opinion, qui en maintient et généralise le respect. Au milieu d'un océan d'indifférence affectée et de distance hostile, les îlots de rencontres ont formé un semis nombreux jusqu'en 1942, avant d'être recouverts par la marée montante de la haine. La connivence idéologique y avait sa part, sans être primordiale. La complaisance et l'intérêt, souvent, faisaient le poids principal, laissant une place au quant-à-soi ou à des opinions privées de direction opposée.

La réquisition de logement a touché surtout des milieux bourgeois et ruraux. L'obligation est supportée en maugréant, ou pis, par ceux qui l'éprouvent comme l'intrusion du désastre dans leurs pénates (Flaubert avait senti cette humiliation en 1870 : « Si tu savais ce que c'est que d'avoir des casques prussiens sur son lit[33] ! »). L'incommodité est aggravée lorsque les hôtes forcés sont grossiers ou vindicatifs, tels ces soldats qui, pour mieux se chauffer, ferment et plombent les radiateurs des pièces habitées par les Français[34].

En général, cela se passe par ajustement réciproque, dans le souci de cohabiter au prix de la moindre tension. La situation, gênante autant qu'elle est, n'engendre pas forcément le vide. La pression sociale est contenue par les murs, bien des motifs autres que l'intérêt ou un préjugé favorable poussent à l'échange : la curiosité pour l'individu, la soif de nouvelles, l'aspiration à trouver un motif d'espoir, ou une confirmation du refus quand celui-ci est mal noué, enfin, des habitudes de politesse qui ne savent pas prendre de vacances. Les Mauriac doivent héberger un officier, qui vient se présenter. « Chacun fait des efforts et ose sortir le peu de mots qu'il sait. Le moins gêné n'est pas ce grand gaillard au garde-à-vous et qui, pour un rien, claque les talons et s'incline. Il a la croix de fer. Celle de la campagne de France. On lui dit que le mari de Luce est prisonnier. Il n'ose pas s'en aller. Nous n'osons pas lui donner le signal de la

séparation. Les minutes se traînent. On n'en peut plus. Enfin, il va dîner. » Quand il a terminé, la famille Mauriac prend place dans la salle à manger. Au commandant qui sort, elle propose de se retrouver au salon. Mortelle soirée ! François Mauriac parle de rentrer à Paris, ce que comprend son fils : « Comment ne pas tout préférer à cette promiscuité, comment ne pas tenter par tous les moyens d'échapper à une aussi fausse situation[35]. »

Entre février et juin 1941, Ernst Jünger se déplace avec son régiment à travers la zone occupée. Partout, la cohabitation se déroule le mieux du monde. Jünger est un homme engageant, à l'image de l'officier du *Silence de la mer*. Mais personne ne lui oppose une mer de silence. Il loge, par exemple, chez une femme de prisonnier, à qui il fait bonne impression, puisqu'elle le fait inviter par une tante et lui adresse, une année plus tard, un poulet. Il loge aussi chez un paysan dont la conversation l'enchante et qui l'interroge sur lui (« Vous avez aussi une dame[36] ? »). Son expérience n'est pas isolée. En Bretagne, le XXVe corps d'armée note dans son rapport d'avril 1942 que l'attitude de la population est correcte, et qu'elle diffère en public ou dans le privé. « Même les milieux pro-allemands évitent en général d'être vus avec des Allemands, alors qu'officiers et hommes de troupe logés chez l'habitant vivent en bonne intelligence avec lui[37]. » On se souvient de Maupassant, évoquant dans *Boule de suif* le début de l'occupation de Rouen en 1870, après que l'absence des massacres redoutés a détendu l'atmosphère. « Dans beaucoup de familles, l'officier prussien mangeait à table. Il était parfois bien élevé, et, par politesse, plaignait la France, disait sa répugnance en prenant part à cette guerre. On lui était reconnaissant de ce sentiment ; puis on pouvait, un jour ou l'autre, avoir besoin de sa protection. […] On se disait enfin, raison suprême tirée de l'urbanité française, qu'il demeurait bien permis d'être poli dans son intérieur pourvu qu'on ne se montrât pas familier en public, avec le soldat étranger[38]. »

A côté de la cohabitation forcée, plusieurs formes de rencontre libre, qui obéissent pourtant à une géographie physique et sociale. La présence de

l’occupant est inégalement dense : forte dans les principales localités, éparpillée dans certaines campagnes où passe l’uniforme de temps à autre. Les rencontres suivent encore les lignes des habitudes sociales. Le code de conduite s’adopte et coûte plus ou moins selon les milieux. Est-il surprenant que le monde ouvrier soit en retrait ? Ce n’est pas seulement que les troupes allemandes se tiennent, en général, en dehors des banlieues industrielles, tout en les ayant à l’œil. C’est aussi l’effet d’habitudes sociales, d’une culture du refus et de la distance envers les autorités, qui se transporte aisément sur l’envahisseur. A l’autre bout de l’échelle, dans la bourgeoisie, l’expérience internationale, le plain-pied de l’éducation et des manières, l’habitude des démarches et des interventions, des invitations et des réceptions facilitent le contact, la relation, la liaison.

Les cafés sont un cadre de sociabilité où il arrive assez souvent que l’occupant prenne figure familière, en particulier dans les zones rurales, comme l’a observé l’historien Louis Chevalier dans son village de Vendée. Alors que les paysans continuent de boire à la barrique, les marins ont gardé leurs habitudes à l’hôtel du port. « Dans les premiers temps, ils avaient fait semblant de ne pas voir les Allemands, de faire comme s’ils n’étaient pas là. […] Et puis, à force de se rencontrer, d’échanger des paperasses et de boire à part les uns des autres, on avait fini par trinquer et, quand on avait un peu bu, par se tutoyer et par s’appeler par son petit nom[39]. » La patronne de l’hôtel, sa fille et les serveuses, peu farouches, avaient servi de « liant ».

En Bretagne et en Normandie, où il fait un voyage d’enquête à la fin de 1940, le rédacteur en chef de la très collaborationniste agence Inter-France constate un « abîme véritable » entre les directeurs de journaux, favorables à la collaboration, et l’opinion, anglophile « à 99 % ». Or, la même population, note-t-il agacé, entretient avec les occupants des rapports « empreints de la plus franche cordialité ». Les commerçants les accueillent avec empressement. « Dans les villes — même dans tes villes importantes — à plus forte raison dans les villages, les soldats allemands ont pris leurs habitudes dans les divers établissements (cafés et restaurants). Ils y sont connus, estimés, parfois nommés par leurs noms et il n’est pas rare de voir le personnel de l’établissement leur témoigner non seulement des égards, mais encore une véritable sympathie

— née des rapports quotidiens — qui se traduit par des amabilités que le seul intérêt du commerce ne justifie pas […][40]. »

Dans les grandes villes, les cafés sont parfois le lieu d'un contact. Claude Mauriac rapporte dans son Journal, en mars 1942, qu'un sous-officier allemand lui a adressé la parole et qu'il n'a pas refusé la discussion. « Une mutuelle sympathie nous unissait. Nous avions l'un et l'autre le même âge. Nous étions, l'un et l'autre, de jeunes Européens. Mais, entre nous, tant d'incompréhension, tant de sang, tant de haine se dressaient que nous étions un peu gênés et tout de même méfiants. » L'Allemand parle de collaboration désirable, Mauriac répond : après la guerre. « Son uniforme, du reste, le gênait tandis qu'il essayait de me parler en ami ; il essayait par tous les moyens d'en détourner mon attention[41]. »

La sociabilité d'affaires et la convivialité mondaine sont plus circonscrites ; elles mettent en présence des gens qui ont conscience d'appartenir au même milieu. La première, à laquelle les restaurants donnent leur décor, englobe l'occupant dans une pratique familière au monde des affaires. Les responsables allemands sont des hommes qu'il est bon de connaître, un bon repas peut faciliter les choses comme ne le fait pas une discussion au bureau, tout en évitant la compromission d'une invitation à domicile. Ces rencontres furent légion, même un Charles Rist ne s'y est pas soustrait. Hostile à Vichy, et plus encore à la politique de collaboration, souhaitant ardemment la victoire des Anglo-Saxons, Rist est aussi un grand bourgeois libéral qui défend les intérêts dont il a la charge en suivant la pente de ses habitudes, au besoin en faisant quelques pas en direction de l'occupant, sans qu'il ait jamais dû avoir l'impression que son intégrité et ses convictions s'en trouvaient entamées. Membre de plusieurs conseils d'administration, il s'emploie à défendre une banque à laquelle l'occupant a imposé un commissaire, Falkenhausen. Quand il est reçu avec lui par le responsable militaire du secteur bancaire en octobre 1940, il emploie l'allemand dans l'idée de trouver une oreille compréhensive[42]. Avec Falkenhausen, il établit des relations cordiales, déjeunant à plusieurs reprises en sa compagnie — mais pas au-delà de novembre 1942[43]. Son interlocuteur est un homme de qualité et de bonne volonté qui l'aide dans la mesure de ses moyens.

Les invitations à domicile engagent autrement : c'est traiter l'occupant en hôte. Le Journal d'Ernst Jünger atteste la relative fréquence de ces réceptions. En octobre 1941, il déjeune *ex officio* chez Brinon, qui se moque des « Youpins ». Sont présents Sacha Guitry et Arletty : « Pour la faire rire, il suffit du mot "cocu" ; aussi ne cesse-t-elle guère, ici, d'être gaie[44]. » Dans les mois suivants, il est l'hôte de Guitry, de Paul Morand (à plusieurs reprises), de Cocteau, de Fabre-Luce, de Florence Gould… La femme du magnat américain des chemins de fer tient un salon, où Jünger retrouve notamment Jouhandeau, Cocteau, Marie Laurencin, Giraudoux, et où le jeune Mauriac se laisse entraîner en février 1943 pour un déjeuner avec Gerhard Heller (« Le champagne tout de même et cette internationale de la sympathie et de la jeunesse, rendaient tout trop facile. Je n'aurais pas dû être là[45]. ») Sans doute, Jünger est-il hors série : écrivain traduit en français, ayant des réserves envers le nazisme, il fera partie du cercle autour de Stülpnagel qui veut se débarrasser de Hitler avant la catastrophe. Picasso, qu'il voit en juillet 1942, le juge bien lorsqu'il lui dit : « A nous deux, tels que nous voilà assis ici, nous négocierions la paix cet après-midi même. Ce soir, les hommes pourraient illuminer[46]. » Cela explique en partie qu'il ait été reçu jusqu'à la fin. Au début, l'écrivain faisait-il perdre de vue l'officier ?

Le cercle des mondanités déborde largement cette petite société de gens de lettres. Interrogés après la libération, les occupants fournirent sans peine le nom de personnes qui les avaient traités à domicile comme si l'après-guerre était déjà là. Les uns par complaisance, besoin de connaître les puissants du jour, pente cosmopolite, ou habitus de caste, comme certains aristocrates, membres d'une société qui se reconnaît par-dessus les frontières et se trouvait bien représentée au Majestic. D'autres par sympathie ou admiration pour le vainqueur et ce qu'il représente. D'autres, enfin, les brasseurs d'affaires, par recherche de facilités, à l'image du baron Jean Empain, le président du métro, qui invitait à tour de bras : « Il y en avait pour le métro, il y en avait pour le ravitaillement, il y en avait pour l'essence[47]. »

Les diplomates de l'ambassade fraient eux aussi avec le beau monde. Après la guerre, Epting mentionna notamment les invitations chez Carbuccia, le comte

de Bourbon-Busset, le comte Étienne de Beaumont, la baronne de Seillière, le marquis de Polignac, René de Chambrun (le gendre de Laval), de Chappedelaine, Lambert de Guise[48]. Schwendemann, le chargé de presse, était couvé par les Bunau-Varilla, chez qui il passait souvent le week-end. Dans son carnet de rendez-vous, qui couvre principalement les années 1942-1944, figurent 64 Français, avec 10 noms à particule, dont 7 marquises et comtesses[49]. La SS n'était pas snobée. Knochen se rappela l'hospitalité de Mme Gould et de la famille Dubonnet, qui l'invite dans son château des environs de Paris. « Les maisons des familles Mumm et de Polignac étaient les deux principaux salons de Paris où nous étions reçus et la plus haute société s'y côtoyait[50]. »

On peut faire confiance à Fabre-Luce sur le chapitre des mondanités et le suivre lorsqu'il écrit à propos de ces réceptions : « Français et Allemands, quand ils se rencontrent ainsi sur pied d'égalité, commencent par la froideur et terminent par la cordialité[51]. » Il nous éclaire aussi en évoquant, à la manière de La Bruyère, la réaction divisée du grand monde parisien. La fréquentation de l'occupant suscite des « sanctions mondaines », à la hiérarchie soigneusement pesée. « Araminte a écouté un concert allemand ; elle ne sera plus invitée aux soirées de musique. Damis a été vu chez Maxim's ; on le mettra au bout de la table. Clorinde a invité des Allemands ; on ne la saluera plus[52]. »

Le 9 juillet 1940, Copeau, se rendant à Dijon, croit voir que « les femmes commencent à se rapprocher des Allemands », plus séduisants que les « chétifs réformés français » ou les « vieillards étiques » demeurés en ville. Vue pénible, écrit-il, que celle de « la virilité française » « recouverte par un inépuisable flot verdâtre[53] ». Les rencontres sexuelles sont une matière sensible dans toute occupation. Elles touchent à des strates profondes de la conscience collective et constituent un puissant enjeu symbolique : angoisse de la perte de partenaires, mise en cause de la virilité nationale qui renouvelle l'humiliation de la défaite, suspicion envers le sexe faible, suspecté de se revancher à l'aide de la bien-nommée puissance occupante. Si l'envahi doit opposer à l'envahisseur la clôture

de ses sens pour défendre et affirmer son intégrité, on conçoit que ce genre de relations attentent au plus haut degré à l'exigence d'intégrité et qu'elles convoquent un imaginaire de souillure et de contamination, lequel se débridera, à la libération, dans les tontes de femmes, comme après une épidémie.

Pour les autorités d'occupation, la question signifie avant tout la réglementation de la prostitution. Le régime nazi vient exacerber une obsession des maladies vénériennes déjà manifeste en 1914-1918 et qui fait réserver des bordels à la Wehrmacht. Au printemps 1941, 29 établissements pour la troupe et 3 pour les officiers fonctionnent dans la région parisienne[54]. Aucune juive et aucune Noire ; obligation du préservatif ; prescriptions d'hygiène détaillées pour ces dames, doublées d'un contrôle médical étroit, d'une surveillance de leurs déplacements hors de la maison, d'une interdiction de licenciement sans la permission de la Kommandantur. Les soldats reçoivent une carte où figurent le nom du bordel, la date et le prénom de la fille. Il leur est interdit, en donnant leur photo, de déroger à la distance qu'ils doivent maintenir envers les indigènes. Sur le trottoir, 5 000 à 6 000 filles détiennent une carte bilingue qui les réserve également à leur usage. Cela n'empêche pas l'explosion de la prostitution sauvage : 80 000 à 100 000 femmes à Paris, selon les autorités allemandes, conséquence de la misère, des séparations, des facilités pécuniaires d'un occupant à la monnaie surévaluée ; et principale source d'infection[55].

Ce commerce vénal, les Français le prennent avec philosophie. Tout au plus aiment-ils à se représenter, à la suite de Maupassant[56], que les « filles soumises », comme disent les pandores de l'époque, font payer la violation, même professionnelle, de leur intégrité de Françaises en laissant à leur pratique vert-de-gris quelque souvenir empoisonné. Les autres relations ne bénéficient pas de la même indulgence. Le paisible Texcier, dans ses *Conseils*, n'invoque la violence qu'à ce sujet. Si les prostituées font leur emploi en se vendant à l'occupant, il est inadmissible que d'« honnêtes femmes » marivaudent avec lui. Pareil comportement mérite un châtiment qu'il emprunte à l'adversaire : « Au-delà du Rhin cette jolie personne serait publiquement fouettée. » Les Allemands avaient pris effectivement une longueur d'avance. Pendant l'occupation de la Rhénanie, des femmes avaient été tondues pour avoir couché avec des soldats

français[57]. A partir de 1940, des sections du Parti nazi infligent le même sort, sur la place publique, à des Allemandes qui ont eu des relations avec des travailleurs étrangers[58].

En France, aucune autorité ne réprime les rapports entre soldats et indigènes. Du flirt au grand amour en passant par les rencontres d'un jour, tout arriva. Le Journal de Michèle Bood montre une lycéenne anglophile cherchant le flirt avec de jeunes soldats allemands[59]. Le Journal de Jünger atteste que les âmes sœurs se trouvent sans difficulté. Le 1er mai 1941, passade avec une vendeuse : « Paris offre des rencontres comme celle-là, sans qu'on ait presque à les chercher[60]. » Puis, connaissance d'une modiste qui l'invite chez elle pour son anniversaire, suivie d'une relation avec une doctoresse, avant de succéder à un major de la Luftwaffe auprès de Florence Gould.

D'autres femmes connues prennent pour amants des officiers allemands. Arletty, par exemple, ou Coco Chanel, chez qui s'aperçoit l'entrelacement des motifs : une vie sentimentale cosmopolite et tourmentée, des inclinations politiques développées sous le choc de 1936, un ressentiment intéressé qui lui fait tenter de récupérer, à la faveur de l'aryanisation, une société de parfums cédée à des concurrents juifs avant la guerre[61]. La plupart des femmes sont d'un milieu modeste, travaillant souvent pour les Allemands[62]. Bonnes, lingères, serveuses, aides-soignantes, parfois employées de bureau, elles sont entourées de soldats ou d'officiers. Certaines se laissent tenter ou séduire. Les femmes travaillant au contact du public sont également exposées. Une grande partie des quelque 1 000 demoiselles des PTT, en général de jeunes auxiliaires, inquiétées à la libération dans le cadre de l'épuration professionnelle, le furent sur l'accusation d'avoir fréquenté des soldats allemands[63]. Dans *Hiroshima mon amour*, Marguerite Duras esquisse avec justesse une liaison nouée autour d'un comptoir sur le tard de l'occupation. La jeune fille de dix-sept ans qui travaille dans la pharmacie familiale ; la mère absente et le père chagriné qui boit ; autour d'elle la ville vidée de ses hommes ; elle, lasse de la guerre, sa jeunesse qui lui « sautait à la gorge ». Un jour, un soldat allemand vient se faire soigner. « Je lui pansais sa main comme on m'avait appris, dans la haine. » Il revient, elle le panse à nouveau. « Je ne levais pas les yeux sur lui, comme on m'avait appris. »

Il fait son siège, elle finit par céder (« Je devins sa femme dans le crépuscule, le bonheur et la honte »). Croyant les gens indifférents, ils deviennent imprudents. A la libération, il est abattu, elle tondue[64].

Il serait vain de chercher un motif unique à ces amours fugitives ou durables. L'isolement de femmes de prisonniers ou de femmes séparées ; la recherche de passe-droits et d'avantages au milieu d'une situation matérielle difficile ; la quête de protection et parfois le goût de l'aventure ; la satisfaction de ressentiments ou d'un désir de revanche, autant de causes et de circonstances, qui renvoient à la situation précaire de nombreuses Françaises, comme l'illustre le triplement des arrestations de femmes dans la Seine entre 1938 et 1944[65]. Avec, ici ou là, une pincée de considérations politiques. Voici une jeune fille du Gard, née en 1924, vivant chez ses parents cultivateurs et qui fait le meilleur accueil aux soldats allemands après l'invasion de la zone libre. Sa légèreté est aggravée par les propos injurieux qu'elle tient : « Les Allemands sont braves, les Français sont des saligauds, ils vont vous dresser. » En août 1943, probablement en raison de l'ostracisme social, elle décide d'aller travailler en Allemagne — une décision prise par bon nombre de femmes dans le même cas. La veille de son départ, un cousin et quatre de ses camarades la tondent[66].

Il est très difficile de cerner l'ampleur du phénomène. Entre 10 000 et 20 000 femmes probablement furent sanctionnées, pour ce motif, par l'épuration judiciaire et professionnelle, avec une plus grande force dans les départements ruraux[67]. A la campagne, tout se voit, presque rien n'est oublié à la libération. Dans les villes, beaucoup de liaisons, les passades surtout, et aussi les rencontres des premiers temps, n'ont laissé aucune trace ni aucun souvenir. Au minimum, plusieurs dizaines de milliers de Françaises ont eu des relations avec l'occupant.

L'incertitude n'est pas moindre sur les fruits de ces amours, en dépit d'une enquête que la SS fit diligenter en 1942 par la Propaganda-Abteilung[68]. Le service de propagande ne put fournir que des estimations, dont la base est tout à fait obscure. Pour la région de Rouen, le chiffre de 3 000 à 4 000 enfants est avancé ; une crèche y aurait été créée pour aider les mères, quelques-unes femmes de prisonniers, la plupart des jeunes filles fiancées à des soldats

allemands et désireuses de s’installer dans le Reich après la guerre. Pour l’ensemble de la France, l’estimation de 50 000 à 75 000 enfants est donnée[69].

Devant les instances de l’épuration, des femmes firent état des opinions antinazies de leur amant, ou de son origine autrichienne. Elles ne s’étaient pas associées à un régime ou à un système d’occupation, mais à un homme proche des occupés par sa situation. D’autres revendiquèrent la liberté de leurs sentiments et l’usage de leur corps. D’autres encore n’avaient manifestement cherché qu’une aide contre la dureté des temps, rencontrant parfois un homme qui ne pensait lui aussi qu’à passer au travers — c’est l’« entente cordiale » des pauvres gens qui scandalisait le républicain de Maupassant. Mais des amours avec un occupant sont toujours suspectes de chercher à s’envelopper de la puissance de ce dernier. Elles signifient protection et avantages, impliquent une séparation du sort commun. Un comportement qui renvoie, en profondeur, à la moindre nationalisation des femmes et à un relatif désintérêt pour la chose publique, conséquence de la privation des droits civiques.

Dernière forme de contact, indirect et anonyme, la délation. La forme la plus réprouvée puisqu’elle consiste à utiliser l’occupant pour régler des comptes avec des compatriotes. Un phénomène typique des époques troublées, sans doute, et la libération ne fit pas exception. Mais les dénonciations s’adressent alors aux autorités d’un État de droit, et la victime bénéficie des garanties qui y sont attachées. Sous l’occupation, la dénonciation est d’un rendement formidable. Même infondée, elle entraîne l’arrestation, un interrogatoire déplaisant pour dire le moins, le risque de servir d’otage ou d’être déporté. L’effet est assuré si la personne se trouve en situation irrégulière.

Sur l’ampleur exacte du phénomène, l’obscurité règne ; sa réalité est incontestable. Des Français se bornent, si l’on peut dire, à des dénonciations auprès de leur administration, de la police ou des organismes antisémites[70]. D’autres vont droit chez l’occupant, comme le déplorent beaucoup de préfets. En automne 1941, l’un d’eux parle même d’un flot de lettres et ajoute que, de l’avis

des autorités d'occupation, « à peu près toutes les affaires qui ont provoqué des condamnations de Français par les tribunaux allemands ont été soulevées par des dénonciations d'autres Français[71]. La dénonciation ne doit pas faire oublier la menace de dénonciation, plus courante encore, brandie dans les relations de voisinage ou de travail pour inquiéter ou pour intimider, menaces parfois mises à exécution. Une grève éclate dans des usines de Gentilly le 9 février 1942 : la direction menace de dénoncer les grévistes aux « polices française et allemande ». Le lendemain, plusieurs ouvriers sont arrêtés, 9 déportés en Allemagne[72].

La délation a souvent pour ressort l'intérêt : l'appât d'une prime, le règlement d'une querelle d'héritage, l'appropriation d'un bien. Mais surtout la vengeance : comme dans les crimes de sang, c'est une histoire de famille ou de proches, conjoints en bagarre, rivaux malheureux, voisins détestés. Quelques exemples tirés du *Berry républicain* au temps de l'épuration sont édifiants. Un manœuvre de 43 ans est dénoncé par une jeune fille qu'il poursuit de ses assiduités et se tire d'affaire en dénonçant son propre neveu qui avait caché des armes (7 février 1945). Une jeune fille de 19 ans, sténodactylo, dénonce son petit ami qui, venu en permission d'Allemagne, n'est pas reparti et l'a quittée (21 décembre 1944). Un couple d'ouvriers, ayant reçu leur congé de leur propriétaire, le dénoncent comme ayant tenu des propos antiallemands (24 décembre 1944). Une tenancière de café, maîtresse d'un occupant, dénonce son mari (8 février 1945). Un jeune homme réprimandé par son père à cause de ses fréquentations le dénonce pour avoir caché son fusil ; le père est déporté, lui-même part comme ouvrier volontaire en Allemagne (22 février 1945).

Alors qu'elles forment une petite minorité dans le total des épurés, les femmes sont surreprésentées dans les affaires de dénonciations. Dans le Finistère, sur 77 cas de dénonciation jugés par la cour de justice, 54 mettent en cause des femmes. Dans l'Eure, sur 225 affaires recensées, les deux tiers sont le fait de femmes ; elles sont encore en majorité dans les 63 dénonciations ayant une portée politique, par exemple la dénonciation de parachutistes alliés et de résistants[73]. La délation est l'arme des faibles, et les dénonciatrices le sont doublement : en tant que femmes et parce qu'elles appartiennent à des catégories

sociales défavorisées. Les professions libérales, femmes et hommes, sont dans ces affaires fortement sous-représentées[74]. La délation est l'arme de faibles qui ne résistent pas à la tentation de faire jouer en leur faveur la force d'un pouvoir d'exception.

CHAPITRE XIV

Église et associations

Comme les individus, les associations doivent arrêter leur attitude. Toute organisation possède la volonté de durer, tient à la permanence de sa présence et de son action, souhaite les renforcer et les développer. Faudrait-il y renoncer pour cause d'occupation ? En ce cas, le maintien de positions, la sauvegarde d'intérêts et, à plus forte raison, la satisfaction d'ambitions se concilient mal avec la grève des sens prescrite aux individus. Le code de la dignité n'est pas mis hors d'usage, mais il est assoupli et plié en une politique, celle de la présence, autre manière de dire : accommodation. Il faut souligner combien le fait institutionnel met sur la pente de l'adaptation, freine les écarts, limite les risques, en dehors même de toute connivence idéologique.

Dans le cas de certaines associations, quand bien même elles n'ont pas de grandes ambitions, l'occupant peut d'autant moins être ignoré qu'il mène une active politique de sollicitation et d'intervention. C'est le cas, au plus haut point, de l'ambassade, qui adjoint à la « mise au pas » du Majestic ses méthodes d'influence et de manipulation, dans l'intérêt de sa mission : la division des Français, la pression sur Vichy, la préparation de la servitude volontaire. A cette politique, un instrument nécessaire : l'ordonnance du MBF du 28 août 1940, qui interdit l'activité des associations, sauf sur autorisation. L'occupant, qui a la capacité de nuire, manifeste aussi, à travers Abetz, le souci d'attirer et de séduire, de jouer sur la convergence des intérêts. Les associations qui se laissent

tenter se retrouvent dans une relation triangulaire, dont l'État français forme la troisième pointe.

Paradoxalement, la première négociation met en rapport l'occupant avec l'un de ses pires « ennemis idéologiques ». Au lendemain de la défaite, le Parti communiste français est affaibli par l'emprisonnement de nombre de ses militants, désorganisé par l'exode et la défaite, déserté par la majeure partie de ses adhérents. Mais il lui reste des cadres, le lien avec Moscou où s'est réfugié Thorez, une doctrine, une identité. De quoi se lancer dans une négociation destinée à obtenir l'autorisation de reparaître pour *L'Humanité*, dont la publication continue clandestinement. La première démarche, le 18 juin, auprès de la Propaganda-Abteilung tourne court : la police française arrête les émissaires. L'affaire rebondit avec l'intervention d'Abetz, démangé par l'idée de pêcher en eaux populaires. Dans ce but, il vient de créer *La France au travail*, qui dénonce Vichy, le capitalisme, les juifs, les responsables de la guerre. Le 22 juin, il écrit au MBF pour regretter que la censure ait laissé passer la nouvelle des arrestations. L'occupant ne doit pas sembler approuver la police française dans sa répression anticommuniste ; ou alors, il fallait annoncer en même temps l'arrestation de patrons au comportement « asocial[1] ».

Le 25 juin, la préfecture de police reçoit l'ordre d'élargir les intéressés, ainsi que plusieurs dizaines de leurs camarades. Les négociations se transportent à l'ambassade, où trois réunions ont lieu entre le 26 juin et le 13 juillet. Y participent deux membres du Comité central, Maurice Tréand et le député Jean Catelas, comaqués à distance par Duclos. Ils expliquent qu'ils veulent défendre dans leur journal une politique de reconstruction, de dénonciation des responsables de la guerre et de l'impérialisme britannique, enfin, de « pacification européenne[2] ». Abetz ayant indiqué qu'il ne pouvait être question de publier *L'Humanité*, ils proposent de faire reparaître *Ce Soir*.

Le jeu d'Abetz est étalé dans le mémorandum qu'il adresse le 7 juillet au MBF pour faire avaliser sa politique. Plutôt que de lutter contre le « danger communiste » en arrêtant quelques agitateurs, mieux vaut se montrer habile : prendre contact avec les responsables, chercher à les récupérer et à les utiliser pour encadrer les ouvriers dans la remise en marche de l'économie ; et pour cela,

les autoriser à publier un journal. Les communistes qu'il a vus sont prêts à interrompre la parution de *L'Humanité* clandestine, à soumettre l'organe autorisé à la censure préalable et à s'aligner pour les questions politiques importantes sur *La France au travail*. Bien sûr, ils espèrent faire passer en contrebande leur doctrine sous le pavillon d'une ligne apolitique, antiploutocratique et antianglaise. Mais un œil attentif saura trier la marchandise, de sorte que, grâce à ce journal « voulu par eux », la classe ouvrière pourra être influencée au mieux des intérêts allemands[3].

L'idée d'Abetz suscite l'hostilité des militaires, à Berlin comme à Paris. Hitler, qu'il s'emploie à persuader au début d'août, n'y est pas non plus favorable. Il accepte de ne pas sévir dans l'immédiat, puisque les communistes contribuent à diviser les Français, mais il demande que cela puisse être fait à tout moment[4]. Revenu après un mois d'absence, Abetz annonce aux émissaires du PCF la mauvaise nouvelle. Pour ne pas casser le fil de sa politique, il propose de remanier *La France au travail* et d'y faire entrer des journalistes communistes. Sur quoi l'autre partie rompt les contacts. Au lieu de la fin rapide qu'elle aurait connue avec les militaires, l'affaire avait pris de l'ampleur à la suite de l'intervention d'Abetz. Celui-ci méconnaissait ses interlocuteurs, probablement parce qu'il surestimait la convergence, bien réelle, de leur politique avec la sienne : la critique de Vichy, la dénonciation de la guerre, les attaques contre l'Angleterre, de Gaulle et les « autres agents de la finance anglaise » qui « voudraient faire battre les Français pour la City », selon les termes de *L'Humanité* clandestine.

Du côté communiste, ainsi que l'attestent les archives soviétiques[5], l'impulsion, puis le coup d'arrêt, vint de Moscou ; dans l'intervalle, des différences de points de vue compliquées par les délais de transmission. La reparution du journal s'inscrit dans une stratégie de retour au grand jour et de reconstruction de l'appareil, grâce à la libération des militants emprisonnés et à la réinstallation dans les municipalités, les syndicats et les associations. Pour cela, l'appui des autorités d'occupation est indispensable. Il n'est pas inimaginable en raison du pacte germano-soviétique. Du moins, les communistes l'escomptent-ils, qui s'en vont tirer les sonnettes. Deux exemples parmi

d’autres : des cheminots demandent à Abetz « audience auprès des autorités allemandes » pour obtenir la reprise d’activité de leur syndicat dissous et la restitution des locaux[6] ; les responsables parisiens des Amis de l’Union soviétique s’adressent, dans la même intention, à « Monsieur le Gouverneur militaire », en n’oubliant pas de lui exprimer l’assurance de leur « profonde considération[7] ».

La politique de retour au grand jour, sans démobilisation de l’appareil illégal, laissait à Duclos une marge d’interprétation. On conçoit qu’il ait eu tendance à l’utiliser. La situation paraissait plutôt favorable après la dure répression infligée par la République et que Vichy brûlait de prolonger. Le Parti pouvait exploiter le vide politique engendré par la défaite, faire valoir sa lutte contre la guerre, se présenter en défenseur d’une population durement affectée par la désorganisation de l’économie. Tout cela à découvert, grâce à la protection d’un occupant qui cherche à affaiblir le gouvernement français. A Moscou, en revanche, les discussions avec Abetz sèment l’inquiétude, chez Thorez en particulier, qui redoute une compromission. Le retour au grand jour, certes, mais pas en sacrifiant l’identité du Parti et au risque de passer pour les alliés de l’occupant. En plein dans l’affaire, Duclos vit les choses un peu différemment, tout en étant sur ses gardes. Les discussions une fois engagées, il paraissait difficile de ne pas attendre la réponse d’Abetz, qui traîna jusqu’au 22 août. A ce moment, Moscou avait ordonné de cesser les contacts.

La démarche communiste de l’été 1940 est indissociable d’une pratique utilisant tous les moyens, légaux et illégaux, et d’une mentalité de lutte pour le pouvoir en toutes circonstances. La défaite de la France et le pacte germano-soviétique ouvrent la perspective, jugée désirable à Moscou comme à Paris, de ranimer le Parti, de le rendre capable de peser, sinon de s’imposer, et qui sait ? de négocier la paix. En 1918, Lénine n’avait-il pas concédé à l’Allemagne d’importants territoires pour faire vivre son régime ? Politique d’accommodation, mais sur le qui-vive, loin de toute connivence idéologique, à la différence de la plupart des autres formes d’accommodation, et en bénéficiant d’un atout atypique, un appareil clandestin qui désarme la logique de défense institutionnelle. L’épisode refermé, le PCF poursuit son chemin solitaire, en

butte à une répression générale, les Allemands laissant la police française agir à partir d'octobre 1940. L'attaque contre l'URSS le fait basculer, en juin suivant, dans la lutte armée contre l'occupant.

Les Allemands parapluie contre Vichy : d'autres que les communistes cherchent à s'en couvrir. C'est le cas d'associations d'anciens combattants, après que Pétain les a toutes fusionnées au sein de la nouvelle Légion française des combattants. La décision n'agrée que médiocrement à certains dirigeants, menacés de perdre leur position, par ailleurs déçus de la politique du nouveau régime. Abetz, lui, ne veut pas d'un organisme enjambant les deux zones et qui servirait de relais à Vichy. Il fit donc interdire par le MBF l'implantation de la Légion en zone occupée et autoriser le fonctionnement de quatre organisations[8].

L'affaire déplut à Pétain, qui vit bien le jeu des Allemands (un « *statu quo* avantageux pour eux ») et resta fort en colère contre les dirigeants en question (« Sur le plan gouvernemental, je ne puis admettre que des démarches privées viennent battre en brèche mon autorité[9] »). Les intéressés avaient préféré à la fusion décidée par leur gouvernement la protection de l'occupant. A partir de là, les fonds des anciennes associations étant bloqués par Vichy, il ne restait qu'à accepter l'argent allemand pour la reprise des activités et la reparution des journaux[10]. Abetz reconnut rapidement que ces alliés étaient de peu d'utilité : des effectifs impressionnants (1,5 million d'inscrits en zone occupée), mais une faible cohésion intérieure, selon ses mots[11]. Manière de désigner le maréchalisme de ce milieu et son éloignement d'une action politique dirigée contre Pétain. Lorsque fut rendue publique l'adhésion d'un de ces dirigeants, Rivollet, au RNP de Déat, des protestations s'élevèrent au sein de son association, l'obligeant à assurer que son geste avait un caractère individuel[12]. Pour Abetz, le seul bénéfice était d'ordre négatif, celui d'empêcher une unification sous l'égide de Vichy.

Même démarche, et à peu près même résultat dans le cas des syndicats. Cherchant des contrepoids au nouveau régime, Abetz ne pouvait que s'intéresser

aux associations de travailleurs, dès lors que Vichy dissout leurs confédérations et se dirige vers l'établissement d'une organisation de sa façon, qui se fera attendre jusqu'à l'automne 1941 avec la promulgation de la Charte du travail. Une fois encore, l'ambassadeur presse des militaires réticents : il faut autoriser les syndicats avant l'institution, qu'il croit proche, d'une organisation unique pour donner l'image d'une Allemagne nazie protectrice des travailleurs. Grâce aux syndicats, fait-il valoir, il sera possible d'offrir aux ouvriers des compensations sociales aux restrictions économiques qu'ils subissent : un secours d'hiver, des jardins d'enfants, des loisirs organisés ; toutes dépenses qu'il propose de financer en confisquant les biens des juifs et des responsables de la guerre[13].

Les autorités militaires redoutent une répercussion sur la politique de collaboration et, surtout, craignent que les syndicats ne deviennent une force politique incontrôlable[14]. En décembre 1940, après un long débat, elles finissent par s'incliner, tout en excluant les syndicats de fonctionnaires, pour ne pas braquer Vichy qui les a interdits. Les syndicats devront prendre l'engagement de se limiter à la défense des intérêts sociaux et professionnels de leurs membres. Dix-sept fédérations de la CFTC et 25 de la CGT, plus 3 syndicats indépendants, sollicitent et reçoivent l'autorisation de fonctionner[15].

Comme dans le cas des anciens combattants, Abetz parvient aisément à prévenir la création d'une organisation unique sous le contrôle de Vichy. Mais il n'avance guère plus loin. Dans son idée, les syndicats autorisés, qu'il s'agirait de regrouper, puis de fusionner sous la direction d'hommes sûrs, doivent encadrer une classe ouvrière désorientée et la conduire vers la collaboration, en facilitant, au passage, le recrutement de travailleurs volontaires pour l'Allemagne[16]. Mais les familles syndicales (CGT, chrétiens, syndicats professionnels, etc.) n'entendent pas renoncer à leur identité et bloquent la tentative de regroupement, laquelle échoue même pour les fédérations de l'ex-CGT, divisées entre partisans et adversaires de la présence de Belin au gouvernement[17]. La tendance collaborationniste est elle-même très minoritaire. La décision de ses chefs de file de créer un Centre de propagande syndicale, bientôt rattaché au RNP, afficha la séparation des voies. Enfin, les syndicats sont handicapés par leur faiblesse :

selon les Allemands, au printemps 1941, quelque 400 000 adhérents en zone occupée[18]. Les ouvriers se détournent d'organisations que l'interdiction des grèves et le blocage des salaires privent de tout pouvoir.

A la différence des dirigeants des associations d'anciens combattants, les syndicalistes, en sollicitant une demande d'autorisation, ne se soustraient pas à une décision de Vichy, qui n'a pas encore arrêté ses plans. Belin joue d'ailleurs, par l'intermédiaire de son chef de cabinet Froideval, un rôle actif dans les démarches d'autorisation, par souci de garder de l'influence sur ses collègues, de ne pas laisser les ouvriers de zone occupée glisser vers le communisme, peut-être pour placer des pions en faveur de sa conception syndicaliste de l'organisation professionnelle, contestée par l'aile corporatiste du régime. Du côté des dirigeants de syndicats, les motivations ne coïncident qu'en partie. Tous font le choix d'une présence pour sauver postes et positions, tous saisissent la marge de manœuvre vis-à-vis de Vichy que leur offre la tolérance de l'occupant. Aucun ne veut laisser le champ libre aux communistes, avec lesquels ils ont un passé de lutte féroce, en particulier les syndicats de l'ex-CGT dont les dirigeants ont utilisé la répression de la drôle de guerre pour reprendre des places perdues dans le sillage de 1936 et régler des comptes.

Au-delà, les voies se séparent entre la minorité collaborationniste et une minorité résistante, qui prend date, dès novembre 1940, avec son « Manifeste du syndicalisme français », profession de foi dans les valeurs de la démocratie et du syndicalisme libre ; manifeste diffusé sous forme de circulaire, l'occupant fermant les yeux pour affaiblir Vichy. Dans l'entre-deux, un marais sans doute peu favorable à une victoire allemande, mais soucieux de trouver une place dans le nouvel ordre professionnel, au point de marquer un soutien à Laval. A l'occasion du 1er mai 1942, les dirigeants de 18 fédérations ex-CGT lui adressent un appel public, qui parle de rapprochement entre les peuples, condamne les attentats et évoque « une Europe nouvelle et pacifiée », dans laquelle « l'honneur et les intérêts vitaux de la France » seraient respectés[19].

La politique d'Abetz offrait une tentation sérieuse. En février 1941, André Delmas, le secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, dissous par Vichy, demande une autorisation pour son organisation en zone occupée[20].

L’idée est vue favorablement par les occupants, soucieux de combattre le cléricalisme de Vichy et escomptant un bénéfice de sympathie auprès des enseignants ; puis, abandonnée par souci d’éviter une tension. Delmas, discret en public, manifestant en privé « une certaine sympathie pour l’Allemagne et la collaboration[21] », continue d’intéresser l’ambassade, qui pousse Vichy en automne 1941 à lui faire une place dans les syndicats d’enseignants qu’il est alors question de créer. Pour Delmas, les Allemands sont à la fois des protecteurs et des partenaires qui peuvent servir à orienter la politique française, avant qu’il ne se retire sur la pointe des pieds au tournant de 1942.

A la différence des communistes, des anciens combattants et des syndicats, l’Église catholique ne recherche pas le parapluie de l’occupant : elle défend ses intérêts d’une façon qui la rend accommodante. Puissance sociale et spirituelle, sinon politique, elle est prévenue contre le nazisme, mais aussi liée au nouveau régime français, bien plus fortement que ne le requérait sa tradition d’obéissance au pouvoir établi. Il est vrai que la politique de ce régime passe toutes les attentes : une orientation scolaire qui replace Dieu dans les salles de classe et fait subventionner les écoles privées ; des mesures de relèvement familial, de restauration des mœurs et de retour à la terre qui comblent des aspirations anciennes ; enfin, une idéologie autoritaire qui tire un trait sur les errements de l’avant-guerre (comme le déclare en février 1941 l’évêque de Dax : « L’année maudite n’a pas été pour nous l’année de notre défaite extérieure, mais l’année de notre défaite intérieure, cette année 1936[22] »). L’Église retrouve dans la nouvelle France les principes qui la définissent : l’autorité, la hiérarchie, les bergers et le troupeau. En se ralliant, elle fait comme d’autres Églises, celles d’Italie et d’Allemagne, acceptant la dictature pour peu qu’elle promette de sauvegarder leurs droits et libertés ; acceptation non dépourvue d’illusions, fondée sur la reconnaissance d’ennemis communs, sur la réalité de convergences partielles, sur l’espoir tenace de rétablir une société chrétienne.

Dans la France de la défaite, l'Église a le vent en poupe, au moins dans un premier temps. Les forces politiques et sociales adverses disparues et, avec elles, une concurrence ressentie. Les catholiques présents dans le gouvernement et jouant un rôle notable dans les nouvelles institutions, en particulier dans les organisations sociales et caritatives. A la base, une flambée de piété qui remplit les églises. Des parents qui affluent vers l'enseignement libre, dont la part dans le primaire passe, entre 1939 et 1944, de 17,7 % à 22,6 % et dans le secondaire de 40 % à 53 % (chiffres pour 1939 et 1942)[23]. Enfin, des mouvements de jeunesse en ascension libre : en 1941, 2,3 millions d'adhérents sur les 2,5 millions de jeunes gens organisés[24]. Ce succès ne va pas sans quelques inquiétudes, en particulier sous Darlan, lorsqu'un coup de frein est donné à l'aide scolaire et, surtout, dès qu'il est question d'une jeunesse unique. En été 1941, les évêques parlent de respect dû au pouvoir légitime, en ajoutant « sans inféodation ». En septembre, ils interdisent aux ecclésiastiques de détenir des postes de direction dans la Légion française des combattants[25]. L'Église n'est pas aveugle à l'état de l'opinion et tient à marquer une distance[26]. Mais l'attachement à Pétain, l'homme providentiel, demeure solide, d'une solidité qu'on verra à toute épreuve.

Sur la collaboration, l'Église garde une grande discrétion, n'approuvant à aucun moment, en corps et publiquement, la politique du gouvernement. Quelques rares prélats apportent leur soutien après Montoire : l'évêque d'Arras, celui de Verdun, surtout le vieux cardinal Baudrillart, qui bénira l'année suivante le combat contre le communisme. A son avis, la collaboration « tient compte des réalités présentes ». Elle offre une chance sérieuse pour l'avenir du pays. Si elle échouait, il serait difficile d'éviter de « tomber dans des maux pires encore que ceux qui, jusqu'à présent, ont fondu sur nous[27] ». Aucun de ces prélats n'a un mot favorable, encore moins élogieux, pour l'occupant. Tous ont le souci d'un soutien raisonné et conditionné : la collaboration est un moindre mal, elle doit apporter une paix durable. Partout transparaît une considération de politique intérieure, ainsi résumée par des professeurs aux facultés catholiques de Lille qui s'élèvent contre cette fallacieuse alternative : « ou la défaite acceptée avec

l’espoir d’une rénovation intérieure, ou la victoire finale, avec le risque de la continuation des errements antérieurs de politique[28] ».

Dans le silence du haut clergé entrent des réticences éprouvées sans doute largement, la doctrine épaulant le patriotisme. La collaboration concerne un régime dont l’idéologie a été condamnée par le pape et contre lequel les évêques ont prêché pendant la drôle de guerre. Y entre aussi le souci de ménager l’opinion, de ne pas intervenir dans un domaine qui relève du gouvernement. Mais, d’une hostilité à cette politique, il est difficile de parler. Les gaullistes, ainsi Mgr Chevrot à Paris, sont une poignée. La position commune est, au minimum, de s’en remettre à Pétain, comme le conseille *La Croix* après Montoire[29]. A vrai dire, il paraît malaisé d’approuver le régime dans ses options intérieures et de s’en séparer sur la politique extérieure. Le clergé tend à accepter cette dernière au nom du réalisme ou comme un expédient ; une attitude à laquelle encourage une certaine convergence idéologique avec la politique de l’occupant. Lorsque les gens du SD de Dijon perquisitionnent en automne 1940 13 sièges épiscopaux de la région du Nord-Est, ils relèvent que plusieurs évêques approuvent leur action contre les francs-maçons, les juifs et les communistes. L’approbation vaut avant tout pour les mesures dirigées contre les maçons, les vieux ennemis de l’Église. L’évêque de Verdun déclare : « Dans ce sujet, je suis d’accord avec vous et je vous en remercie du fond du cœur. » L’évêque de Nancy, qui se dit partisan d’une « collaboration dirigée » — par le vainqueur —, exprime « sa reconnaissance toute particulière aux autorités allemandes pour l’élimination de la franc-maçonnerie ». Le vicaire général de Saint-Dié qualifie Laval de bon Français, désigne le danger communiste, dit que la politique de Montoire est la meilleure solution pour le pays : « La France a besoin en ce moment d’une main juste mais ferme[30]. »

Sur cette lancée, on ne s’étonne pas qu’une minorité approuve la collaboration. Sans doute les clercs fréquentant les services d’occupation sont-ils une rareté, tels le chanoine Tricot, de l’Institut catholique de Paris, ou l’abbé Renaud, curé de Saint-Charles de Monceau, collaborationniste au point de devenir hostile à Pétain et même au pape, trop mou dans ses protestations contre les bombardements anglo-saxons et auquel il souhaite quelques bombes sur le

Vatican pour le réveiller[31]. Quelques poignées de prêtres seulement fraient avec les partis de la collaboration, appuient les organisations autonomistes (Gantois, Perrot) ou écrivent dans la presse parisienne (le RP Gorce). Ils sont plus nombreux à se mobiliser pour la défense de la civilisation chrétienne contre le bolchevisme, ou à suivre le durcissement du régime par fidélité à Pétain, même s'ils ne prennent pas position publiquement.

Écart d'une minorité sans doute, mais qui n'est pas si distant de la ligne moyenne. Si le clergé n'approuve pas la collaboration, il l'appuie souvent indirectement, quand il dénonce le gaullisme et la résistance, encourage la Relève, participe à l'inauguration d'un Institut allemand, célèbre des messes à l'occasion de l'anniversaire de la LVF ou des enterrements de collaborationnistes, en particulier de miliciens. Confiance et obéissance : sans fanfare, mais en rang, les cadres du catholicisme suivent Pétain.

Il en serait allé différemment, sans doute, si l'occupant avait manifesté, d'emblée et dans toute sa force, l'hostilité qu'il éprouve pour l'Église. Sur ce point, Abetz ne le cède en rien à la SS. En octobre 1942, il estime que l'Église sera, après la guerre, l'ennemi le plus puissant du nazisme. Il n'y aura plus de juifs en Europe, écrit-il, le communisme aura été détruit, la franc-maçonnerie anéantie, en même temps que l'influence anglo-saxonne. Il restera l'Église, qu'il faut combattre dès à présent en fortifiant l'élément anticlérical. Ce point de vue, précise-t-il, il se garde de l'afficher, propageant au contraire l'idée que l'Allemagne nazie cherche à s'accorder avec l'Église[32]. Comme appât, l'activité des organisations catholiques, en principe interdite, est tolérée en zone occupée.

Cette tactique n'est pas sans effet sur une partie au moins du haut clergé. L'Église de France a pour instance suprême l'Assemblée des cardinaux et archevêques, qui exerce un rôle de coordination plus que de direction, son action se trouvant gênée de plus par le découpage du pays. La personnalité des prélats n'est donc pas sans importance, en particulier des cardinaux : Gerlier à Lyon, Liénart à Lille, et à Paris Baudrillart et Suhard, le dernier nommé ayant la responsabilité d'assurer la liaison auprès des autorités d'occupation.

Suhard est, à la veille de la guerre, un homme persuadé du danger que le nazisme fait courir au christianisme, mais qui condamne plus fortement encore le

communisme, et juge sévèrement le régime républicain (le 20 octobre 1939, il note dans ses Carnets : « Visite au général Giraud : conversation très élevée sur la France, la nécessité de lui refaire une mentalité d'ordre, de dévouement[33] »). Hanté par l'irréligion des masses, il accueille avec faveur un régime qui pose le cadre d'une rechristianisation missionnaire. Pour autant, il est soucieux de ne pas trop se lier, refusant en février 1941 sa nomination au Conseil national. Une « attitude d'indépendance loyale », fait-il valoir, sert mieux le gouvernement en permettant au clergé de répandre un esprit d'obéissance sans paraître se conformer à des directives. En outre, elle « s'est révélée d'un heureux secours dans les rapports de la France avec les autorités d'occupation. Les Allemands en effet ont manifesté un profond respect pour la conduite du cardinal Suhard et de l'ensemble du clergé français […]. Ces dispositions favorables pourraient apparaître un jour d'une grande utilité dans le déroulement général des négociations. » On sentira l'identité d'un prince de l'Église par la fin de ce document : « Si néanmoins le Maréchal ordonne, le Cardinal de France, se souvenant qu'il est Français, obéira[34]. »

On aura noté le deuxième argument : quelque distance envers Vichy facilite les relations avec les occupants. Le prélat se fait une idée positive de son rôle et de l'attitude des Allemands. Lui-même s'est présenté sous un jour qui leur était agréable. Le 12 décembre 1940, il assure Abetz que le clergé est tout disposé à faire sentir son influence en faveur de la collaboration, ajoutant qu'il existait avec le nazisme des points de tangence qui rendent possible un compromis[35]. Une idée qu'il répète en automne 1943 : le conflit entre l'Église allemande et le régime nazi ne porte que sur la délimitation des ordres spirituel et temporel, alors que le communisme représente la « négation radicale de toutes les forces spirituelles[36] ». L'anticommunisme formait, à l'évidence, le principal de ces points de tangence. En juillet 1941, selon des sources allemandes, Suhard et Baudrillart auraient proposé à leurs collègues, sans succès, de suivre l'exemple de l'Église allemande et d'approuver publiquement la guerre contre l'URSS[37]. Le 27 août 1942, Suhard donne l'absoute à une messe solennelle à Notre-Dame à la mémoire des LVF morts à l'Est[38].

Le cardinal pouvait difficilement être hostile à la collaboration puisqu'il juge possible un accord non seulement entre les deux pays, mais entre l'Église et le nazisme. En novembre 1941, son bras droit, Mgr Beaussart, se fait le porte-parole de sa conviction que « la collaboration est la seule voie raisonnable pour la France et pour l'Église ». Il le représente à la réception donnée par l'ambassade en l'honneur de Göring le 2 décembre 1941[39]. Offrant à Abetz ses vœux pour l'année 1942, il souhaite « que les événements se déroulent de manière à rapprocher de plus en plus nos deux pays dans une compréhension meilleure et qui sera la condition d'une complète réconciliation[40] ». Le mot de collaboration est évité, il est fait appel à davantage de compréhension de la part du vainqueur, la réconciliation est jugée possible avec l'Allemagne nazie.

Tout le clergé n'est pas à l'unisson avec Suhard. Les Allemands perçoivent assez rapidement l'hostilité du bas clergé, confirmée par d'autres sources, comme cette lettre à Brinon, fin 1941, d'un vicaire de Saint-Nicolas du Chardonnet qui se dit « effrayé de la mentalité d'un bon nombre de membres du clergé de la capitale. Les Pauvres, ils attendent le triomphe de l'Angleterre et notre salut par ce moyen[41] ! ». En janvier 1941, Abetz distingue dans le haut clergé deux tendances : l'une derrière Suhard, favorable à la collaboration et soucieuse de développer l'activité pastorale de l'Église, en la tenant hors du champ politique ; l'autre derrière Gerlier, antiallemande et voulant faire de l'Église le pilier de l'État français[42]. L'attitude divergente des deux prélats vis-à-vis des occupants, il l'interprète comme un double jeu : les uns parlant de collaboration en zone occupée, alors que les autres, en zone libre, critiquent l'Allemagne. L'ambassadeur donnait une nouvelle preuve de son anticléricalisme. Suhard et Gerlier avaient des points de vue différents sur la place de l'Église dans le nouveau régime, comme sur l'attitude à observer face à l'occupant, cette dernière divergence renvoyant à une vision partiellement différente du nazisme. Dans les faits, le pétainisme les tient sur la même ligne.

En public, Suhard observe lui-même une grande discrétion. Il ne cherche pas à obtenir une autorisation d'activité pour les mouvements catholiques, « de crainte de se compromettre devant l'opinion publique », croit-on savoir à Vichy[43]. L'essentiel est qu'ils puissent poursuivre leur activité. Aussi leur

recommande-t-il d'éviter tout incident, et, dès qu'il y a problème, intervient. Lorsque les scellés sont apposés sur les locaux de la JAC à Rennes et deux responsables emprisonnés en mai 1941, il souligne à l'intention d'Abetz ses efforts pour tenir la jeunesse catholique en dehors de toute activité « qui puisse donner prise aux préoccupations des autorités occupantes », avant de demander, sur un ton de menace voilée, la suppression d'une « mesure hostile à l'Église de France[44] ».

La fermeté dont il fait preuve dans la défense des intérêts de l'Église contraste avec la mollesse de ses réactions devant la persécution des juifs. Mollesse partagée par la majorité des prélats, qui ont admis le Statut, et qui refusent de protester publiquement après la grande rafle de juillet 1942 pour ne pas exposer à des représailles les mouvements d'Action catholique (en zone libre où ce risque n'existe pas, seule une minorité parmi les évêques critique, en août, la livraison des juifs étrangers). En lieu et place, Suhard est chargé d'adresser une lettre à Pétain ; « protestation assez platonique », au jugement du nonce[45]. En privé, s'il faut en croire ce que disent Laval et Bousquet aux Allemands, il aurait manifesté de la compréhension pour la déportation des juifs étrangers[46]. Ici encore, la différence avec Gerlier est sensible. Laval, qui les voit en octobre 1942, constate que le premier est acquis à sa politique, alors qu'il doit plaider auprès du second pour sa politique antijuive et pour la Relève[47].

Parmi les fidèles, l'attitude du haut clergé suscite des critiques. Le 26 mai 1942, Claudel envoie au cardinal Gerlier une lettre qui dut faire de l'effet : « J'ai lu avec grand intérêt le récit des splendides funérailles, officielles et religieuses, faites à Son Éminence le Cardinal Baudrillart. Sur le cercueil du défunt figurait une couronne offerte par les Autorités d'occupation. Un tel hommage était bien dû à ce fervent collaborateur. Le même jour j'écoutais le récit de l'exécution des vingt-sept otages de Nantes. Quand les collaborateurs les eurent mis sur des camions, ces Français se mirent à chanter *La Marseillaise*. De l'autre côté des barbelés leurs camarades leur répondaient. On les fusilla par groupes de neuf dans une sablonnière. L'un d'eux, Gaston Mouquet [*sic*], un garçon de dix-sept ans, s'était évanoui. On le fusilla tout de même. […] Quand le cardinal abordera à l'autre rivage, les Vingt-sept fusillés, à la tête d'une armée dont le nombre

s’accroît chaque jour, se mettront au port d’armes et lui feront une escorte d’honneur. Pour l’émule de Cauchon, l’Église de France n’a pas eu assez d’encens. Pour les Français immolés, pas une prière, pas un geste de charité ou d’indignation. Un jour viendra… Veuillez agréer […][48]. »

Chez les résistants catholiques, l’indignation déborde. Un « Mémoire aux Évêques de France », rédigé en été 1942, souligne l’hostilité de la grande majorité des Français à Vichy, qui serait balayé « instantanément » en cas de retournement militaire. Même le prestige de Pétain est fort atteint. En allant « très au-delà du loyalisme traditionnel », l’Église s’expose à de graves risques. Quant à la collaboration, elle est condamnable en tout : « Sur le plan politique, une sinistre duperie, sur le plan psychologique, une lourde erreur, sur le plan spirituel, une démission de la France, sur le plan religieux, une apostasie. » La victoire du nazisme donnerait « le signal d’une persécution religieuse, d’une tyrannie étatique, d’un totalitarisme païen dont nous ne connaissons encore que les prodromes ». Il est impératif que l’Église cesse de louer Pétain, qu’elle dénonce les atteintes aux libertés et les mesures antijuives, qu’elle mette en garde contre la collaboration avec le nazisme. Une telle attitude emporte des risques ? Ils sont préférables à la compromission[49].

Le message ne sera pas entendu, même après novembre 1942. Le haut clergé maintient sa fidélité au Maréchal. Suhard lui écrit en juin 1943 : « Plus que jamais la France a besoin de votre personne. Dans le désarroi des esprits elle a besoin d’une voix qui donne la direction à suivre[50]. » Avec l’occupation totale, le durcissement de la répression allemande, l’affaiblissement du régime, toutefois, l’Église sent plus fortement le besoin d’affirmer son rôle traditionnel de protection. En été 1943, elle exprime nettement à Laval son opposition à la dénaturalisation des juifs français[51]. Au début de 1944, elle fait demander à l’ambassade par Suhard, qui est souvent intervenu en faveur d’individus, une amélioration du sort des Français internés en Allemagne[52].

Pour le reste, elle continue de veiller avant tout à la défense de ses intérêts, entendus de manière étroite. Au début de 1943, elle affronte à propos du STO une décision difficile, qui divise même la hiérarchie et qui élargit la résistance catholique. La déclaration adoptée en mai 1943 par l’Assemblée des cardinaux et

archevêques, tout en affirmant que l'obéissance n'est pas un devoir de conscience, recommande au fond de se soumettre. Timide autant qu'elle est, cette position la dissocie pour la première fois du gouvernement. Suhard fit tout de même savoir « que cette lettre ne constituait en aucune façon une déclaration de guerre, pas plus au Gouvernement qu'aux autorités occupantes » et qu'elle était « un moindre mal », empêchant le surgissement de « déclarations individuelles » « qui auraient pu engendrer de bien autres difficultés[53] ».

Le cardinal craignait de la part de l'occupant des représailles, qui sont exercées. Sur son intervention, les Allemands acceptent de libérer les personnes arrêtées en avertissant que de nouvelles arrestations auraient lieu si le clergé ne se taisait pas sur le STO et si elle ne mettait pas fin aux activités antiallemandes de ses organisations de jeunesse[54]. La pression est utilisée des deux côtés, comme le montre la négociation sur l'envoi d'aumôniers en Allemagne. Suhard n'hésite pas à indiquer à l'ambassade que l'Église, à défaut d'un accord, pourrait accentuer son hostilité au STO, alors qu'une concession allemande permettrait de contrer l'opposition d'une partie du clergé[55]. Malgré le refus des Allemands, la menace reste lettre morte. La même affaire montre pourtant que l'Église sait agir, quand ses intérêts le demandent. Sur décision de l'épiscopat, une vingtaine de prêtres partent clandestinement en Allemagne ; un geste devant lequel les Églises de Belgique et de Hollande reculèrent[56] et dans lequel il n'est pas aventuré de voir une compensation à l'absence de condamnation du STO.

La ligne précautionneuse de Suhard n'est pas sans rapport avec sa vision du conflit. En 1943, il tient devant un diplomate allemand des propos méprisants sur les Américains[57]. Quelques jours avant le débarquement, il écrit dans ses Carnets : « Le conflit continue en donnant à chacun des belligérants des alliés qu'il redoute et le fait se battre contre des adversaires qu'au fond de son cœur il souhaiterait pour alliés… » Et encore : « Il est possible que les États-Unis deviennent la plus insupportable puissance impérialiste que le monde ait connue […][58]. » Selon Abetz, il aurait laissé entendre, à plusieurs reprises, « qu'en raison du danger bolchevique qui devient toujours plus menaçant l'Allemagne devrait viser une entente avec l'Angleterre[59] ».

Même s’il est d’autres opinions et d’autres sensibilités dans le haut clergé, cela n’eut guère d’effet pratique. Assurément, l’Église de France n’a donné aucun appui officiel à la politique de collaboration. Elle s’est même abstenue de rappeler la condamnation pontificale du communisme. Ses dignitaires ont fait preuve de prudence dans leurs rapports avec l’occupant. Mais elle aura traversé les années noires en gardant le silence sur le nazisme, lui aussi condamné par le pape, et sur les crimes de l’occupant — les exécutions d’otages, les déportations de résistants, la persécution des juifs —, ne le rompant, ce silence, que sur le STO, minimalement. Alors que l’opinion évolue de la passivité hostile vers le rejet actif, elle demeure imperturbable, avantageant l’occupant aussi bien par son silence que par ses recommandations d’obéissance. Un effort de discipline efficace, au moins dans les deux premières années : de l’armistice à septembre 1942, sur les 329 enseignants arrêtés par les autorités allemandes, deux seulement appartenaient à l’enseignement libre, et 4 élèves sur 339[60].

La défense obnubilée de ses intérêts — « la seule Église », pourrait-on dire, en reprenant la formule de Maurras — explique en partie sa prudence. Allait-on laisser détruire ce qui avait été édifié péniblement ? Mais l’Église de Belgique, tout en faisant preuve de prudence et en défendant tenacement ses positions, a placé, elle, des bornes plus serrées à l’acceptable : l’occupant est reconnu comme un « pouvoir de fait », auquel l’obéissance est due « dans les limites des conventions internationales ». En conséquence, elle proteste publiquement contre le STO, rappelle l’incompatibilité entre le nazisme et le christianisme, excommunie Degrelle, le chef collaborationniste[61]. En France, l’existence du nouveau régime brouille les cartes. L’Église y voit l’occasion historique de reprendre une place centrale dans la société française. Du coup, son attitude envers l’occupant est entravée par l’attachement à un régime qui ne tient lui-même que par l’association au vainqueur. Une vision déformée de ce dernier et de ses intentions, qu’il encourage habilement, et une convergence idéologique inavouée, mais ressentie, surtout à propos du communisme, viennent s’y ajouter.

Après 1942, le haut clergé sait qu’une défaite allemande est dans l’ordre du probable et que le régime de Vichy n’a plus guère d’avenir. Pourtant, il demeure attaché à Pétain, et toujours aussi prudent envers les occupants. L’espoir d’une

paix de compromis, le souhait d'une transition pacifique au moment de la libération, du maintien de l'ordre jusque-là, expliquent en partie la fidélité à Pétain. Mais, surtout, les prélats sont ligotés par leurs valeurs et leur mentalité. La résistance ne met pas seulement en cause les Allemands et Vichy : elle menace les fondements de l'autorité tout court. Le résultat en est de freiner une prise d'autonomie face aux autorités françaises et allemandes. Un parallélisme d'intérêts, qui a bien moins à voir, désormais, avec des espoirs politiques qu'avec la protection crispée des valeurs qui fondent l'institution ecclésiale.

Rien ne le montre mieux que l'insistance avec laquelle, en automne 1943, Suhard plaide auprès de l'occupant le fonctionnement des organisations catholiques. Il souligne qu'il garde ainsi la possibilité d'influencer la jeunesse dans un sens pacificateur et de la tenir éloignée de la résistance et du terrorisme, qu'il condamne absolument. Ses interlocuteurs comprirent le message : « A son avis, le maintien des organisations de jeunesse représenterait beaucoup moins un danger pour nous (Allemands) que de les dissoudre et d'abandonner la jeunesse catholique à elle-même[62]. » Suhard redoute que les jeunes catholiques ne s'engagent sur le terrain politique et ne glissent vers une résistance qu'il n'approuve pas, qu'il ne comprend pas. Autre manifestation de cette mentalité : en octobre 1943, l'Assemblée des cardinaux et archevêques condamne la résistance catholique pour ses déplorables « attitudes de jugement personnel et d'indépendance » et rappelle l'autorité exclusive de la hiérarchie[63]. Le refus de laisser saper les fondements de l'obéissance, la peur du désordre et la crainte de faire le jeu d'autres forces, tout cela bloque l'envoi d'aumôniers dans le maquis, jusqu'à une intervention du pape en juin 1944. Pour la minorité croissante des résistants catholiques, dont l'engagement sauvegardait l'avenir du catholicisme, ce comportement allait ouvrir, après la guerre, une interrogation sur l'autorité de la hiérarchie et l'autonomie de la conscience chrétienne.

CHAPITRE XV

Les cadres patronaux

L’attitude de l’Église, l’attitude des patrons : comment faire la pesée de comportements qui s’inscrivent dans des mondes aussi différents ? A la libération, les seconds seront bien plus malmenés, les griefs politiques, sociaux et nationaux s’amalgamant dans l’accusation : piliers de Vichy, exploiteurs de la classe ouvrière, profiteurs de l’occupation, sinon alliés de l’occupant… Les patrons sont mis au pilori, plusieurs figures de premier plan envoyées en prison ; les nationalisations apparaissent comme la sanction d’une indignité collective. Conséquence de l’épreuve subie par la population laborieuse, durement paupérisée, frappée en priorité par les prélèvements de main-d’œuvre, et dont le sentiment de justice sociale a été aiguisé par les privations.

Comme l’Église, comme l’armée, le patronat est un conservatoire de valeurs autoritaires, dont la restauration parut à portée de main. Pénétrés de leurs prérogatives, y mélangeant un sentiment de responsabilité très paternaliste, de mentalité patrimoniale beaucoup plus qu’entrepreneuriale, les patrons français ont été choqués par le mouvement social de 1936, arrivant dans la foulée de la grande crise. L’accord va de soi avec le nouveau régime lorsqu’il affirme la nécessité d’un pouvoir fort et prône le retour au premier plan des élites sociales. Il s’établit aisément sur la revalorisation de l’entreprise, où travail rimerait avec patrie et famille. Il peut se faire sur l’idée d’une nouvelle organisation des

rapports sociaux, disputée dans son dessin, mais où l'élément ouvrier serait minoritaire, l'autonomie syndicale bridée, la grève supprimée.

Mais le patronat n'a pas la belle simplicité de l'Église, encore moins sa puissante identité. Les clivages sont aussi nombreux que les intérêts sont divers. Entre ceux qui ne pensent qu'à tenir la tête hors de l'eau et les responsables d'une grande affaire calculant leurs décisions dans la durée, il y a bien de la distance, et beaucoup de degrés dans l'intervalle ; le seul dénominateur commun étant le souci de l'entreprise, une visée utilitaire, un raisonnement pragmatique. Si l'approbation donnée au nouveau régime est largement majoritaire, elle n'est ni générale ni d'un bloc[1]. Une certaine rhétorique anticapitaliste, dont Pétain lui-même fait usage, des mesures comme la dissolution du Comité des forges, aussi symbolique fût-elle, la loi sur les sociétés anonymes ou la Charte du travail font grincer les dents. Surtout, la politique de collaboration engendre des doutes et suscite des critiques, plus ou moins rapidement selon les zones. Comme l'Église, le patronat est retenu jusqu'à la fin de prendre parti ouvertement contre l'occupant. Mais il s'éloigne, lui, de Vichy, dès lors que la politique de l'occupant, en se durcissant, lèse ses intérêts. L'inquiétude pour les lendemains de la libération ne contrebalance pas le souhait d'être délivré de l'occupation et de ses contraintes.

Les dirigeants des comités d'organisation (CO) forment la partie éminente du patronat pendant cette période[2]. Ils rendent visible l'accroissement de son pouvoir, attestent la place qu'il a prise dans le nouveau régime. Ils se trouvent aussi à la charnière des rapports avec les autorités d'occupation, ce qui leur donne un rôle dans la collaboration. Une position dont ils ne mesurent pas toutes les difficultés lorsqu'ils assument leur tâche au lendemain du désastre.

Les comités naissent en août 1940 dans une économie bouleversée par la défaite, désorganisée par le tracé des zones, coupée de la plupart de ses liaisons extérieures, affaiblie par les prélèvements de l'occupant. Fidèle à sa vision d'un État fort et limité, le nouveau régime choisit d'atteler l'économie privée au

relèvement du pays. Dans l'immédiat, les comités doivent gérer la pénurie et, pour cela, regrouper les entreprises de la même branche, recenser les moyens de production disponibles, opérer la répartition des matières premières. A moyen terme, leur rôle est d'organiser l'économie en lui donnant des cadres et une discipline, des mots clés du régime, mais aussi en la rationalisant et en la modernisant. Ici se fait sentir l'influence des technocrates et d'un volontarisme qui s'épanouira dans les politiques industrielles de l'après-guerre. Par la multiplication des ententes, une plus grande efficacité des méthodes, la promotion de la recherche appliquée, il faut armer les entreprises pour la compétition dans une Europe allemande.

Les comités sont placés entre les mains de dirigeants patronaux, pour la plupart des chefs de grandes entreprises, dont une bonne partie détenaient des responsabilités dans les syndicats de l'avant-guerre. Ils donnent aussi l'occasion d'émerger à des gens plus jeunes et moins connus, des managers dans la quarantaine, comme François Lehideux au CO des automobiles et des cycles, Jacques Guérard aux assurances, Pierre Pucheu aux industries mécaniques ; des hommes déjà partisans d'une économie organisée dans l'avant-guerre et qui vont gagner ici leur bâton de maréchal avant d'accéder au gouvernement. Un cercle de quelques centaines de chefs d'entreprise reçoit ainsi un rôle considérable. Les CO bénéficient d'une délégation de la puissance publique qui leur permet d'imposer une contribution à leurs ressortissants et de proposer des sanctions. En regard, le contrôle de l'État semble limité, même si la nomination des dirigeants lui appartient et s'il surveille leur activité par l'intermédiaire d'un commissaire du gouvernement disposant d'un droit de veto. Beaucoup de contemporains, en particulier les dirigeants des petites et moyennes entreprises, y virent la revanche et le triomphe des trusts.

A priori, voilà une situation dans laquelle le grand patronat se taille une chasse gardée, obtenant les moyens de modeler l'économie dans le sens de ses intérêts rationalisateurs et de satisfaire ses appétits d'expansion. Mais remarquons au départ que les dirigeants des comités s'ajustent à une situation qui n'est pas de leur choix et n'a pas forcément leur préférence. L'organisation professionnelle était avant la guerre un thème minoritaire, touchant davantage de

petites et moyennes entreprises en difficulté qu'un grand patronat capable de régler la concurrence et soucieux de ne pas ouvrir une brèche à l'intervention de l'État. La création des CO a l'avantage de bloquer un dirigisme administratif. En outre, la désorganisation de l'économie et la présence des Allemands, pour une durée indéterminée, donnent une prime au regroupement, qu'il s'agisse de peser dans l'obtention des matières premières, de se protéger contre des visées d'emprise ou d'orienter la réforme de l'économie nationale. Enfin, les comités faciliteront une reprise rapide de l'activité et la réduction du chômage, souhaitée par le patronat autant que par le gouvernement, dans l'intérêt de la stabilité sociale.

Le grand patronat renforce son influence, alors même qu'a disparu le contrepoids du Parlement, des partis, des syndicats. Ayant des compétences publiques, une main dans la répartition, ses entrées auprès des grands commis de l'État, il est assurément bien placé pour défendre ses intérêts. Est-il pour autant en mesure de les faire prévaloir ? En réalité, son pouvoir est tout sauf unitaire dans les conceptions et les méthodes, et rien moins que limité dans son autonomie. D'un comité à l'autre, la cohésion est inégale, comme la capacité d'impulsion des dirigeants, dont les ambitions varient largement. Les uns, une minorité, entendent sérieusement l'objectif d'assainissement et de rationalisation de leur branche. Les autres pensent à protéger et à cristalliser les positions acquises, en utilisant parfois à cette fin l'aryanisation[3]. En 1943, les technocrates promèneront un regard plutôt désabusé sur le chantier de leurs espoirs[4]. La gestion quotidienne de la pénurie absorbe, en fait, l'essentiel de l'activité d'organismes qui rencontrent l'inertie, sinon la mauvaise volonté de la plupart des entreprises, insatisfaites de leur allocation de matières premières, incertaines sur leur comité de rattachement (il existe 141 comités à la fin de 1941, 231 en 1944), exaspérées par la paperasserie qui les submerge et par le gonflement de l'appareil administratif dont elles paient les frais[5].

Et surtout, l'autonomie des dirigeants des comités est rapidement contrainte par une double tutelle. Celle de l'occupant qui, avec la prolongation de la guerre, devient un acteur formidable, contrôlant la répartition des matières premières, passant des commandes en quantité croissante, fixant même, vers la fin, des

programmes de fabrication, toujours obéissant à ses intérêts. Celle de l'État français, dont les pouvoirs de contrôle et de direction s'accroissent fortement, notamment à travers la répartition des matières premières, effectuée sur les produits de base par l'Office central de répartition des produits industriels (OCRPI). Les CO, qui n'ont plus de la sorte qu'un rôle de sous-répartition, se trouvent intégrés de manière étroite à la politique de collaboration de Vichy et soumis, pour cette raison, à une surveillance étroite. Si les commissaires du gouvernement croulent sous le travail, ils suivent attentivement les rapports avec les autorités d'occupation, donnent des directives et contrôlent la marche des négociations[6].

Dès leur naissance, les comités d'organisation sont à la charnière des rapports entre Vichy et l'occupant, l'un et l'autre cherchant à les utiliser. En l'absence d'un gouvernement français, les Allemands auraient imposé une organisation de ce genre, comme ils le firent en Belgique, en Hollande et dans la France du Nord rattachée à Bruxelles. La création des CO leur donne ce qui les intéresse : un instrument de collecte pour une information statistique qui apparaît fort déficiente, alors qu'elle est indispensable à une exploitation efficace ; une courroie de transmission pour la sous-répartition des matières premières, laquelle leur économise l'emploi de plusieurs centaines de fonctionnaires[7] ; un moyen de rapprocher les structures économiques des deux pays, prélude à l'insertion dans l'Europe nazie.

Pour Vichy, si les CO doivent gérer la pénurie et jeter les bases de la nouvelle économie nationale, il leur revient aussi de s'interposer entre l'occupant et les entreprises. Un rôle dont l'importance grandit avec le placement de commandes allemandes en volume croissant. Vichy imagina qu'en confiant aux comités la tâche de les centraliser et de les agréer il serait possible de faire apparaître dans toute son ampleur l'aide économique sollicitée et de la faire payer par des contreparties substantielles. Mais, des CO, l'occupant ne veut que les avantages, préférant traiter avec les entreprises, sur lesquelles il a des moyens de pression redoutables. Après plusieurs mois d'une discussion ponctuée d'incidents, Vichy finit par reconnaître l'état de fait. Les commandes

continueront d’être passées directement aux entreprises, les CO se bornant à une mission de conseil et d’enregistrement statistique[8].

Leur rôle n’en est pas moins notable dans les rapports économiques franco-allemands, sans qu’on puisse, avec les sources actuelles, cerner d’une manière complète et différenciée le point de vue de leurs dirigeants et leur influence sur la politique de Vichy. L’impression générale est qu’ils ont accompagné le mouvement, parfois traîné des pieds, plus qu’ils n’ont poussé à la roue. On les voit soucieux d’un contact permanent avec les responsables ministériels, désireux d’obtenir des directives qui les couvrent, manifester en général un état d’esprit déférent et prudent bien davantage qu’assuré et entraînant. Les avis qu’ils expriment sont jugés sur pièce par les négociateurs, qui les subordonnent, dans les grandes affaires, aux intérêts de la politique gouvernementale.

Cette intégration docile s’explique d’abord par le légalisme, par la protection et la légitimation que la tutelle de l’État étend aux relations du patronat avec un occupant en position de force. Elle s’explique aussi et surtout par une forte convergence d’intérêts. Les dirigeants des comités souhaitent évidemment faire marcher l’économie, défendre efficacement leur branche, sinon leur entreprise, la fortifier dans toute la mesure du possible, en prévision de toutes les éventualités ; la plupart étant disposés à faire des concessions à ces fins, au moins à titre temporaire. L’adhésion idéologique n’est pas décisive, même si elle est rarement absente, au début du moins, contribuant à faire suivre le mouvement. Vichy se garde d’ailleurs de nommer des gens dont la loyauté prête au doute. Les Allemands exercent de leur côté une surveillance vigilante, se réservant de reconnaître les nominations, comme s’il s’agissait de fonctionnaires, demandant parfois l’éloignement de responsables jugés trop tièdes ou peu fiables. Cela entraîne, au bout du compte, jusqu’en 1944, une rotation non négligeable (un bon tiers des dirigeants sur un échantillon de 23 comités[9]), sans qu’il soit possible de faire la part des démissions et des éloignements.

Une minorité va de l’avant, et ces pionniers, s’ils ne sont pas marginaux, ne peuvent pas non plus passer pour entièrement représentatifs. Leur engagement peut avoir plusieurs raisons. Une ferme adhésion aux choix du nouveau régime,

qui conduit, par exemple, le secrétaire général du CO de l'industrie hôtelière à exprimer au MBF, après Montoire, son « plus vif désir de rendre effectif et durable l'esprit de collaboration qui vient de prendre naissance[10] ». Un intérêt sectoriel spécifique, les branches étant inégalement sollicitées par l'occupant, et leurs intérêts les portant vers plus ou moins d'accommodation. Certaines ont une expérience antérieure de coopération dans le cadre d'ententes ou de cartels. D'autres ressentent depuis l'avant-guerre le besoin d'un rapprochement pour faire face à des concurrents communs, par exemple aux Américains dans la construction automobile. Enfin, une volonté d'entente manifestée par le secteur allemand correspondant, laquelle peut déboucher, à travers l'affirmation d'un égoïsme de branche partagé, sur la création de solidarités transversales.

Le thème de l'organisation économique européenne, diffusé largement par la propagande allemande et ses relais français, notamment par un journal comme *La Vie industrielle*, encourage également dans cette voie et n'est pas sans trouver un écho, en 1941 du moins. A témoin ce président de l'Union syndicale des cuirs et peaux bruts qui rêve des « États-Unis d'Europe » et esquisse pour sa branche un comité d'organisation à l'échelle continentale, une Centrale européenne et africaine des cuirs et peaux bruts[11]. La majorité des dirigeants des CO ne s'abandonnent pas à de telles visions. Ils ont une conscience aiguë de la situation et du rapport des forces, ce qui les conduit à réagir bien plus qu'à agir, à s'ajuster à une politique allemande qui évolue elle-même notablement, du pillage des débuts à une exploitation d'abord sectorielle, puis générale de l'économie française.

L'« échange d'expérience » est un premier domaine où les comités viennent au contact de l'appareil d'occupation. Par souci d'alignement et d'efficacité, les Allemands veulent faire profiter les Français de leur expérience en matière d'économie de pénurie. Les fonctionnaires du MBF font appel pour cela aux homologues des CO, les « groupes économiques », dont les délégués sont rattachés au « Centre en France des organisations économiques allemandes »,

l’ancienne Chambre de commerce allemande de Paris. Dès le début de 1941, des conférences réunissent des répartiteurs et des responsables de CO (machines, acier, fer, mécanique fine et optique, automobiles, etc.) avec les « groupes économiques » correspondants[12]. Les Français sont intéressés et prêts à suivre les conseils qui leur sont prodigués, en cela vivement encouragés par les technocrates de Vichy. Bichelonne envisage avec faveur des rencontres alternant à Paris et à Berlin, et ouvrant sur de vastes horizons : la substitution dans les matières premières, l’harmonisation des normes, l’organisation de la recherche technique, et même le partage « du futur marché économique européen[13] ».

Ces rencontres deviennent une routine, englobant nombre de CO, du commerce au gaz et à l’électricité en passant par le bois, avant de s’élargir aux chambres de commerce. En septembre 1941, celles-ci forment des commissions mixtes, qui se réunissent alternativement en Allemagne et en France. L’objectif, ici encore, est de familiariser les Français avec l’organisation économique du Reich et de conduire à un alignement des conceptions et des méthodes. La préoccupation du court terme n’est pas absente, ainsi en matière de formation professionnelle, dont les occupants souhaitent le développement en France[14]. Les chambres françaises se prêtent au jeu, souvent de bonne grâce. Quand le président de la chambre de commerce de Rennes écrit à un collègue allemand pour le remercier de l’accueil fait à sa délégation, il forme le vœu que « ces contacts se renouvellent pour l’extension si désirable des relations économiques entre nos deux Patries[15] ».

L’« échange d’expérience », c’est l’attention du docile élève français contre l’enseignement du docte professeur allemand. Son importance fut néanmoins considérable, même si les Français n’allaient pas se répandre en remerciements après la guerre. Les Allemands avaient beaucoup d’avance dans la lutte contre le gaspillage des matières premières et la recherche de produits de substitution. Ils transmirent d’autant plus volontiers leur expérience que cette aide servait leurs besoins dans le court terme et leurs intérêts à plus long terme. Les Français y trouvaient un avantage immédiat, ce qui explique le nombre de ces rencontres, comme la multiplication des voyages en Allemagne, dans un but technique (à partir de février 1941, ingénieurs et techniciens français peuvent aller se

familiariser dans le Reich avec les méthodes de production[16]) ou économique. Dans le seul mois de novembre 1941 se sont rendues en Allemagne des délégations des chambres de commerce, de l'industrie chimique, des chemins de fer, de l'industrie du câble, de l'industrie de l'alumine et de l'industrie aéronautique[17]. La période de l'occupation donna l'occasion, comme jamais auparavant, à des industriels et à des hauts fonctionnaires français d'avoir un aperçu, même limité, sur les méthodes d'organisation et de production de leur voisin, le pays le plus industrialisé du continent. Ce qui en demeura est littéralement inappréciable ; il n'est pas sûr que cela n'ait pas été apprécié ou appréciable sur le moment.

Le passage des commandes allemandes forme un deuxième domaine d'implication. En automne 1940, Göring ordonne de transférer vers les pays occupés une partie des productions civiles du Reich, les entreprises allemandes devant se concentrer sur la production militaire. Une perspective qui provoque de fortes réticences : les industriels hésitent à confier des commandes à des entreprises étrangères qu'ils ne connaissent pas ; ils tiennent à protéger leurs procédés de fabrication ; ils craignent de donner une avance à des concurrents pour l'après-guerre, quand ils devront eux-mêmes affronter une pénible reconversion[18].

Même si les commandes sont passées directement auprès des entreprises, les CO peuvent être utiles en créant un climat favorable à leur acceptation, et c'est ce que l'occupant attend d'eux. Leurs dirigeants adressent donc des circulaires d'encouragement. Certains font même campagne auprès des entreprises de leur branche pour qu'elles acceptent plus de commandes, tel ce responsable du Comité de la mécanique médicale, dont les efforts entraînent une considérable augmentation des livraisons[19]. Et quelques-uns prennent position dans les journaux, envisageant une collaboration à long terme ou se portant garants de la volonté d'entente des industriels allemands. Ainsi Pierre Pucheu, lorsqu'il dirige le CO des industries mécaniques : « Les Allemands ont nettement manifesté leur

désir d’une entente économique entre nos deux pays. » Les commandes, souligne-t-il, donnent du travail aux ouvriers ; elles amorcent « une politique de reconstruction établie en plein accord avec les industriels allemands, ce qui permettra de substituer une collaboration ordonnée aux luttes économiques du passé[20] ».

Les comités appuient d’autant plus volontiers le programme de commandes que leur branche en a davantage besoin et qu’ils ont affaire à des partenaires conciliants. L’optique et la mécanique de précision, par exemple, ont été durement affectées par des prélèvements de machines. Or les Allemands promettent de restituer le matériel en échange de l’acceptation de commandes militaires. Une offre acceptée avec reconnaissance : le CO se dit tout disposé à communiquer les capacités libres et à favoriser une exécution rapide des contrats. Son responsable, Yvon, s’est formé une bonne opinion de ses interlocuteurs et de leurs intentions. Dans une interview, il souligne l’intérêt vital des commandes pour sa branche, ajoutant que l’industrie allemande aurait pu les assurer elle-même. « La voie tout autre qui est suivie, celle du travail en commun, paraît dictée bien plus par un souci raisonné de préparer la paix future que par le désir de satisfaire d’urgence des besoins impérieux[21]. » Suivant les instructions du gouvernement, il cherche à obtenir les matières premières nécessaires, ce que son homologue refuse, mais en promettant d’intervenir en sa faveur auprès du MBF. Si la branche allemande n’a pas l’intention de mordre sur ses allocations de matières premières, elle va faire pression sur le MBF pour qu’il avantage ce CO dans la répartition, au détriment d’autres secteurs de l’économie française. La collaboration peut donc être payante et aboutir à des solidarités partielles. Il n’est pas étonnant que, de retour d’une négociation à Berlin, Yvon exprime sa volonté d’une « collaboration étroite[22] ».

Les comités d’organisation rencontrent les « groupes économiques » sur un autre terrain, celui des accords de branches. Le transfert de commandes est imposé par la prolongation de la guerre. Les accords de branches, eux, sont

inscrits dans les projets de l'industrie allemande en été 1940, lorsque, la paix paraissant proche, elle est sollicitée de dresser le catalogue de ses desiderata. Presque tous les secteurs demandent l'abaissement ou l'élimination des obstacles auxquels se heurtent leurs exportations vers la France. Un bon nombre réclament, pour asseoir leur avantage, l'interdiction de créer ou d'agrandir des usines, et même l'obligation d'en fermer certaines. D'autres souhaitent garantir définitivement leur prééminence par des prises de participations, notamment dans des sociétés d'où elles ont été chassées après 1918, et par des accords sur la réglementation des marchés[23].

La réalisation de ces souhaits est repoussée aux calendes grecques, en même temps que le traité de paix qui devait leur donner forme. Quelques accords de branche n'en sont pas moins conclus, à côté de conventions passées entre cartels, par exemple sur les textiles artificiels (France-Rayonne)[24]. Ces accords de branche datent des premiers mois de l'occupation et sont, en fait, des contrats de livraison de matières premières ou de produits semi-finis accompagnés de conventions sur la réglementation des marchés : il faut avaler les secondes pour avoir les premiers. Dans l'industrie papetière ou la faïence, la branche française doit prendre des engagements sur le partage des marchés et les conditions de vente en échange d'un approvisionnement immédiat en matières premières ou d'une commande. Ici encore, les Allemands promettent d'intervenir pour faire obtenir du charbon et des matières premières[25]. Le déséquilibre des forces joue un rôle patent, et il serait erroné de conclure de ces accords à une volonté de collaboration dans le long terme. Il est notable que, par la suite, aucun accord de ce type n'ait abouti. Dans la construction électrique par exemple, Siemens essaie de constituer un cartel européen sous sa direction. Mais les discussions durent, la saison des succès allemands passe, et rien ne se fait[26].

Le cas des assurances est exemplaire de cette pression des premiers temps. Le CO de la branche est dirigé par Jacques Guérard, P-DG d'une société d'assurances, membre de l'équipe Worms, un partisan ferme d'une collaboration positive et à long terme (« La collaboration, déclare-t-il, n'est pas ou ne doit plus être un moyen de passer quelques-unes des années les plus dures de notre existence nationale aux moindres frais, un moyen de nous éviter ou de tempérer

certaines épreuves, un procédé dont, entre soi, on s'excuse[27] »). Dès l'automne 1940, son homologue allemand exige un droit d'établissement en France dans l'intention de reprendre la part de marché tenue par les sociétés britanniques (101 sociétés et près d'un dizième du total des primes encaissées en 1938). La pression est appuyée : le MBF nomme dans les sociétés britanniques des commissaires qui les traitent en biens ennemis, si bien que les sommes dues aux assurés français victimes de dommages de guerre sont gelées et risquent d'être confisquées[28].

Dès septembre 1940, le gouvernement fait connaître par la bouche du directeur des Assurances au ministère des Finances, Gabriel Cheneaux de Leyritz, lequel est également commissaire du gouvernement auprès du CO des assurances, qu'il accorde le principe des autorisations d'établissement, à condition de bénéficier de la réciprocité en Allemagne[29]. Des négociations s'engagent entre les deux CO, et, en mars 1941, un protocole est signé. Les Français acceptent l'établissement d'une vingtaine de sociétés allemandes, en renouvelant leur demande de réciprocité ; ils n'en font donc plus une condition. Les Allemands concèdent la nomination, dans les sociétés britanniques, d'administrateurs provisoires français, soumis au contrôle des commissaires allemands. La modalité de reprise des portefeuilles britanniques n'est pas tranchée : soit une réassurance par les sociétés allemandes, avec une reprise ultérieure des contrats par le réassureur, soit un transfert forcé aux sociétés allemandes, avec un délai de dénonciation pour les assurés[30].

Dans les mois suivants, 17 sociétés allemandes reçoivent l'agrément de Vichy. Le CO français, soucieux d'aligner les conditions d'activité de ces nouveaux concurrents, parvient à leur faire reconnaître un tarif commun, en le payant de l'octroi d'un rabais de 10 % pendant un certain temps, en quelque sorte une prime d'implantation. Les bonnes dispositions ne s'arrêtent pas là : les assurances françaises donnent leur adhésion à la création d'une société de réassurance pour les gros risques, domiciliée à Munich (la *Pariser Zeitung* titre le 7 juin 1941 : « L'assurance française se libère de l'emprise britannique »). Et Vichy accepte une participation minoritaire de trois sociétés allemandes dans trois sociétés françaises[31].La négociation a marché d'un bon pas. Entre

assureurs, l'accord se réalise d'autant plus facilement que les intérêts des Français ne sont pas directement touchés, puisqu'il s'agit des dépouilles des sociétés britanniques. Mais, pour Vichy, le dossier, en l'état, ne donne pas satisfaction ; une occasion où ressortent en toute clarté les objectifs de sa politique. La protection est imparfaite : les commissaires allemands continuent de bloquer les fonds dus aux assurés français en s'accrochant à la thèse des biens ennemis. La souveraineté est en souffrance : Vichy veut faire admettre son droit à réglementer le domaine de l'assurance en France, quelle que soit la nationalité des sociétés concernées ; or les Allemands craignent une remise en cause, après la guerre, des positions acquises et veulent un texte de loi qui les en protège ; aussi gardent-ils en main le blocage des actifs britanniques. Enfin, le rang n'est pas reconnu : le gouvernement allemand se dérobe devant la demande de réciprocité que les Français présentent depuis le départ, et qui a été acceptée par le CO allemand des assurances[32].

En décembre 1941, Guérard et Cheneaux de Leyritz reprennent le sujet à Berlin. Guérard déclare que « la collaboration des deux pays en matière d'assurances, dont il est un partisan convaincu, se heurte chaque jour au même obstacle : l'absence de réciprocité. Dans son action quotidienne en France, c'est l'objection qui lui est faite sans cesse ». Il demande que soit autorisé l'établissement de deux ou trois sociétés françaises. « Ces sociétés feraient sans doute peu d'affaires en Allemagne mais elles sont prêtes à faire quelques sacrifices pécuniaires dans l'intérêt de la cause franco-allemande[33]. » Si la négociation avance sur le texte de loi, elle n'ira jamais plus loin sur ce point, malgré le retour à Berlin en novembre 1942 de Cheneaux de Leyritz, devenu président du CO[34].

Dans le cas de l'automobile, exceptionnellement, l'initiative n'est pas allemande, mais vient du responsable du CO français, Lehideux[35]. La situation de la branche est caractérisée par une remise au travail presque immédiate et un degré relativement faible de démontages : les Allemands ont besoin d'elle pour leur guerre motorisée. Les constructeurs français peuvent ainsi compenser la cessation des commandes publiques, non sans le payer d'autre façon. Des commissaires, transformés ensuite en « mandataires industriels », leur imposent

des programmes de fabrication qui les détournent de la production de véhicules de tourisme, un sérieux handicap pour l'avenir. De part et d'autre, on souhaite profiler l'après-guerre. Le 1er mars 1941, un accord, signé à Berlin, crée un « Comité transitoire pour la collaboration de l'industrie automobile européenne », qui regroupe l'Allemagne, l'Italie et la France. L'objectif à long terme est de rationaliser la production et la distribution automobile, et de fixer les rapports avec les producteurs du reste du monde — la concurrence américaine est visée. Cinq commissions sont établies, qui se réunissent régulièrement jusqu'en septembre 1942[36]. L'ordre du jour des réunions indique assez que, dans l'immédiat, il s'agit de coordonner les productions pour servir l'effort de guerre de l'Axe. Lehideux voulait jeter les bases d'une collaboration viable entre groupes industriels, sur pied d'égalité, dans un esprit organisateur et rationalisateur. Les vainqueurs, eux, ne cèdent rien sur leurs droits et font un pas vers la constitution d'un cartel dont ils fixeront les termes au moment voulu. Pour l'heure, ils tirent avantage de la bonne volonté des Français.

Qu'il s'agisse du Comité des automobiles ou de celui des assurances, l'impulsion de dirigeants, qui sont en même temps des militants de la collaboration, joue un rôle notable. Mais, comme le montre le cas des assurances, les militants forment un attelage étroit avec les grands commis de l'État. Aucune de ces négociations ne débouche sur un accord sérieux. Une fois de plus, elles montrent que, du côté allemand, demeure intransigeante la volonté de maintenir le vaincu à sa place, les instances gouvernementales, en particulier le ministère de l'Économie, intervenant régulièrement pour corriger politiquement des négociations menées sur un mode pragmatique entre organisations patronales.

A ce niveau, les relations paraissent avoir été souvent cordiales, parce qu'elles étaient fondées sur une rencontre d'intérêts, laquelle n'empêchait pas l'utilisation, par la partie allemande, des moyens de pression que lui donnait en abondance la situation. Après des prises de contact agressives, les indices d'une bonne volonté se multiplient[37]. On retiendra, à cet égard, l'observation de Norguet, directeur des industries mécaniques à la Production industrielle, à la fin de 1941 : « On croit […] discerner de la part de certains Allemands qui

recherchent des ententes ou des participations avec des maisons françaises non pas toujours un désir d'hégémonie ou d'emprise, mais au contraire le désir de s'assurer à tout hasard. Quelques-uns doutent, en effet, du succès allemand, de la persistance du régime nazi, ou agissent en bourgeois cherchant à s'associer à des bourgeois étrangers pour peser sur l'état social de leur propre pays[38]. »

Le dernier domaine est celui de la Relève. Au début de l'été 1942, la vision du nouvel ordre européen a perdu beaucoup de ses couleurs. L'exploitation renforcée de l'économie, la fermeture de plusieurs milliers d'usines pour cause de concentration, opération à laquelle les CO opposent une grande inertie, préférant en laisser la responsabilité à l'État, le début des prélèvements de main-d'œuvre, tout cela assombrit l'horizon des patrons. Aussi est-ce avec un malaise perceptible que les dirigeants des comités se voient invités par Laval à contribuer au succès de la Relève[39]. En devenant les agents du gouvernement dans cette affaire, ils s'avancent sur un terrain qu'ils savent miné et où leurs intérêts sont en jeu.

Pour faire réussir son pari du volontariat, Laval leur demande de soutenir la Relève d'entreprise, c'est-à-dire l'envoi d'équipes d'ouvriers, encadrés par des contremaîtres et des ingénieurs, dans des usines choisies par accord entre CO français et allemands, les premiers devant s'efforcer d'obtenir, en outre, le regroupement avec ces équipes d'employés qui sont prisonniers et qui seraient transformés en travailleurs civils[40]. Laval espère faciliter le recrutement en offrant aux ouvriers un départ en groupe, l'emploi et le séjour dans des conditions contrôlées, la réunion avec des camarades prisonniers. Aux patrons, il fait luire la perspective de récupérer plus tard leurs ouvriers, qui resteraient ensemble et garderaient la main en travaillant dans leur spécialité.

En juillet, des conversations s'engagent entre CO français et allemands des branches touchées par la Relève. Les seconds ont besoin de main-d'œuvre, les premiers s'efforcent, pour complaire à leur gouvernement, d'obtenir des « avantages particuliers destinés à rendre plus facile le recrutement de

volontaires[41] ». Ils présentent donc leurs demandes : envoi de missions pour vérifier les conditions de vie et de travail, demandes de regroupement des prisonniers dans les usines où seront envoyés leurs camarades de France. Sur le premier point, les Allemands donnent un accord de principe. Sur le second, les réponses varient, comme le montrent les négociations de deux CO, dont il n'est pas possible de dire la représentativité.

Les dirigeants allemands de l'optique et des instruments de précision refusent tout net[42]. Ceux du cuir se montrent accueillants. Les relations sont ici étroites sur le plan économique, cordiales sur le plan personnel. Au printemps, les Français sont allés à Berlin. En septembre, les Allemands viennent à Paris et sont reçus princièrement : visite des environs de Paris, repas dans les meilleurs restaurants, sortie à l'Opéra. En réunion, ils acceptent les listes de prisonniers préparées par les Français et promettent d'intervenir auprès de la Wehrmacht pour les faire affecter dans les entreprises où seraient envoyés les volontaires de la Relève[43]. Rien n'explique cette différence d'attitude, sinon un besoin de main-d'œuvre plus grand ou un état d'esprit plus compréhensif. Le CO allemand du cuir continuera de se démener, sans résultats. En automne 1943, son responsable écrit, avec un regret perceptible, que les temps sont durs pour lui également : les autorités retirent de la main-d'œuvre pour l'affecter à l'armement[44].

Par-delà ces négociations, les CO se montrent très réservés dès qu'il s'agit de recruter des volontaires. La plupart se bornent à diffuser les appels du gouvernement. Quelques-uns y mettent du leur, pourtant, comme Georges-Jean Painvin, le responsable des industries chimiques, par ailleurs P-DG d'Ugine et du Crédit commercial de France, qui presse ses confrères de trouver des volontaires. Sans succès : en octobre, moins de 100 ouvriers sont partis, accompagnés d'un ingénieur d'Ugine, alors que 7 000 travailleurs étaient demandés à la branche[45].

Après l'instauration du STO, les CO sont soulagés de leur tâche d'incitation. Un certain nombre d'entre eux continuent à intervenir dans le domaine, cette fois pour préserver leur main-d'œuvre et, dans le cas des ouvriers partis en Allemagne, améliorer leur sort. Les CO des banques et des assurances se distinguent dans cette politique de protection, réussissant à diminuer et à retarder

la réquisition, notamment en faisant valoir leurs relations avec des sociétés allemandes et les prestations qu'elles leur fournissent[46]. Quand cette situation privilégiée cesse au printemps 1944, ils actionnent leurs homologues allemands pour que les requis soient affectés dans des banques ou des sociétés d'assurances. Comme l'écrit Cheneaux de Leyritz le 30 mai 1944 : « Au souci de sauvegarder un secteur industriel dont j'ai la responsabilité s'ajoute pour moi le désir de maintenir des relations courtoises avec l'assurance allemande[47]. » Sans doute ont-ils le souci d'améliorer le sort de leurs employés, de leur épargner des travaux pénibles ou dangereux, de leur donner l'occasion d'une expérience formatrice. Mais qui ne voit que, par cette politique, ils aplanissent leur départ et facilitent la tâche de l'occupant ?

Certains CO demeurent accrochés au char de Vichy jusqu'au bout. En témoigne un surprenant épisode, qui se déroule en été 1943. Depuis la fin de 1941, les Allemands agitent l'appât d'une association de la France à la mise en valeur des « territoires de l'Est ». En fait, ils veulent une aide immédiate pour la remise en activité de certains secteurs. Sollicité une nouvelle fois, Laval donne son accord, en mars 1943, à l'envoi de quelques entreprises, en demandant une participation dans l'économie de l'Ukraine[48]. Tandis que le front oriental de l'Allemagne commence à craquer, à Vichy, imperturbablement, on met sur pied une Compagnie de l'Est européen. Une « Délégation économique française en Ukraine », dont la direction est confiée à un fabricant de peintures d'Aubervilliers, l'ancien fief électoral de Laval, envoie deux missions d'étude, dont font partie les délégués de quelques CO. Les conclusions sont peu encourageantes. « Contrairement aux espoirs qu'avaient pu faire naître certaines déclarations officielles allemandes, il n'est pas proposé à la France de créer en Ukraine de grandes entreprises industrielles ou de vastes entreprises agricoles. L'industrie lourde et l'agriculture […] paraissent constituer des "chasses gardées" au bénéfice exclusif des ressortissants allemands. Notre pays est

seulement appelé à apporter une aide temporaire dans quelques branches secondaires. »

Bichelonne, qui supervise l’affaire, se plaint au Majestic. On ne propose à la France que des contrats « établis à titre précaire et susceptibles d’être révisés ou annulés à la fin de la guerre » ! Alors que le gouvernement français, lui, a « pris des décisions très libérales en admettant que les bénéfices réalisés par les industries établies en Ukraine et virés en France ne seraient pas l’objet d’une taxation fiscale ». Quelques jours plus tôt, Bichelonne avait adressé à 9 comités une invitation à souscrire au capital de la Compagnie de l’Est européen. Cinq d’entre eux ne répondent pas. Un autre fait savoir qu’en raison de la situation militaire il n’y a pas lieu de « hâter la constitution de la société » et demande un délai de réflexion. Trois comités (bâtiments et travaux publics, industrie hôtelière, industries chimiques) envoient leur souscription. Épisode sans conséquence que cette constitution d’une nouvelle « Compagnie des Indes orientales », mais qui montre que Vichy n’était pas abandonné de tous dans le monde patronal[49].

CHAPITRE XVI

Capitaines d’industrie

A la libération, une image parut résumer l’attitude des industriels sous l’occupation : les déjeuners de la Table ronde, la réunion régulière au Ritz d’hommes d’affaires français et allemands. Les « déjeuners de la trahison », s’exclama-t-on, et quels invités ! Le gratin de l’industrie festoyant avec l’occupant et baptisant aux grands crus les plus-values de leur consortium. Triste image d’Épinal, au coin de laquelle on placerait quelques crève-la-faim, contemplant les poings serrés ces agapes indignes.

Comme leurs collègues des autres pays occupés, les patrons français ont affronté en plein le drame des peuples asservis à l’âge de la guerre industrielle, quand l’aide fournie à l’occupant peut hâter sa victoire et faire passer définitivement sous son joug. Nulle part dans l’Europe nazie, le refus ou l’abstention n’a paru un choix qui s’imposât, même là où la politique allemande était autrement plus brutale qu’en France. L’attitude commune fut de rechercher un terrain où les occupés trouveraient le moyen de survivre, sans apporter une aide trop importante aux occupants. Exercice difficile, où le plateau de la balance penche fortement d’un côté, mettant les patrons dans le mauvais rôle, dès lors que, dans cette situation, ils font des bénéfices.

A la fin de 1941, 7 000 entreprises françaises exécutent des commandes allemandes, civiles ou militaires. En 1944, leur chiffre a doublé[1]. Dans ce nombre figurent probablement la plupart des entreprises de plus de 50 salariés

(en 1936, 279 entreprises ont plus de 1 000 salariés, 2 473 en ont entre 200 et 1 000, 9 188 entre 50 et 200) et une partie des entreprises entre 25 et 50 salariés. Autrement dit, la grande majorité des industriels de quelque importance ont exécuté des commandes pour l’occupant, appuyant directement ou indirectement son effort de guerre. Mais dans quel état d’esprit ?

Les rapports des services allemands en relation avec eux, en particulier le service d’armements de la Wehrmacht (le Wi.Rü.-Stab), donnent là-dessus quelques indications. Les premiers contacts ont été souvent rudes. A côté de signes de bonne volonté, des réticences qui frôlent parfois la résistance passive. Les industriels manifestent de la répugnance pour les commandes d’armements, du moins tant que le gouvernement ne leur a pas donné le feu vert. Dans une cinquantaine d’entreprises, la question est réglée par la nomination de commissaires allemands. C’est le cas des principales firmes automobiles et de la maison Schneider[2].

A l’automne 1940, l’attitude des industriels est jugée « relativement positive », en tout cas meilleure qu’en juillet et en août. Une évolution en sens contraire de l’opinion dans son ensemble, comme le remarquent les Allemands[3]. Au début de 1941, leurs rapports font état « d’un cercle petit, il est vrai, mais qui va en s’élargissant » d’industriels importants, disposés à s’insérer dans une économie continentale sous direction allemande. Par conviction politique : les liens tissés peuvent influencer les conditions de paix, et donc l’avenir de la France. Par calcul économique : l’industrie française a subi de faibles dommages de guerre, les commandes allemandes lui permettent une reconversion rapide dans la production civile, qui donnera un avantage sur le marché européen après la guerre ; espoir symétrique de la crainte des entrepreneurs d’outre-Rhin. Les Allemands, remarquons-le, ne s’exagèrent pas l’importance de ce cercle. Leurs meilleurs alliés dans l’exploitation de l’économie française, écrivent-ils, c’est « la fatigue et l’indifférence » d’une population qui ne prend plus la peine de discuter de politique et se satisfait d’avoir du pain et du travail[4].

Au printemps 1941 se fait jour une nette tendance à la banalisation des rapports entre industriels et services allemands. Dans la région A (qui couvre tout le Nord-Ouest du pays), le Wi.Rü.-Stab note un afflux de visiteurs auprès de

ses bureaux. Après l'abstention du début, une espèce de routine s'installe. Les entrepreneurs passent régler une difficulté, demander de l'aide ou une instruction, solliciter une commande. C'est qu'une part importante de la vie économique de la région repose à présent sur les contrats allemands[5].

Le changement d'atmosphère se marque à l'occasion du Salon technique et industriel allemand, qui se tient au Petit Palais, de février à octobre 1941. Le flot des commandes rendait difficile de continuer à solliciter les entreprises individuellement. D'où l'idée d'exposer les objets dont la production est souhaitée et de laisser chacun faire son choix. L'opération n'était pas assurée du succès, même avec le battage des CO et la bénédiction de Vichy (Brinon et Stülpnagel coupent le ruban). Or, les responsables allemands sont enchantés des résultats. Dans un premier temps, le Salon s'adresse aux grandes entreprises pour des productions qui intéressent la Wehrmacht. C'est un « très grand succès » : les 12 000 objets exposés trouvent preneur à 80 %. Puis, vient le tour du secteur civil, qui vise des entreprises petites et moyennes : objets pris à 75 %. Au total, 10 000 entreprises de la construction de machines et de l'industrie électrique, en majorité de la région de Paris et du Nord-Est, ont défilé et déposé 26 000 propositions de fabrications. Au début, les visiteurs manifestaient une réserve très perceptible, qui a fait place à une attitude plus intéressée et plus positive[6].

Les industriels ont été eux-mêmes chercher des commandes. La démarche s'est inversée depuis les lendemains de la défaite. Mais, dès l'été 1941, les rapports allemands enregistrent un changement d'atmosphère, qui s'accentue au tournant de l'année. Les responsables de la région A relèvent que même des industriels jusqu'ici favorables à la collaboration se montrent à présent « plus réservés[7] ». Il faut dire que les spéculations sur les avantages d'une collaboration économique pour la France en général, et pour les entreprises en particulier, passent de saison. Les commandes civiles cèdent le pas à des commandes militaires. Au moment de la Relève, les Allemands n'ont plus de doute sur l'état d'esprit négatif du monde patronal, fortifié par l'évolution de la guerre, le raidissement de l'opinion, le mécontentement des ouvriers.

En matière de commandes, les branches sont inégalement sollicitées et elles en ont un besoin inégal. Les houillères, par exemple, produisent pour un marché où la demande est très supérieure à l'offre. Leurs dirigeants en profitent pour tirer sur des veines peu rentables et pour écouler un charbon de moindre qualité, gardant le meilleur pour affronter la concurrence après la guerre[8]. Le charbon est essentiel pour l'exécution des commandes allemandes, mais il n'est pas vendu aux Allemands. Alors que la métallurgie connaît un important recul de sa production ; pour survivre, les entreprises n'ont que les contrats allemands. Tout le patronat ne passe pas au même banc d'épreuve.

Les commandes présentent d'indéniables avantages dans une logique d'entreprise : souci de !a survie ou du développement de la maison, de maintien d'un niveau de vie personnel et d'une position sociale, au début préoccupation au moins affirmée de protection de la main-d'œuvre à l'approche de l'hiver. Elles permettent de relancer l'activité et, rapidement, de tourner à plein. Leur attraction est accrue par des prix de vente en marks surévalués, parfois par l'acquisition de tours techniques, voire de secrets de fabrication livrés par le commanditaire pour ajuster la production à ses exigences. Et, à partir de l'été 1941, par un approvisionnement garanti en charbon et en matières premières, ainsi que par un ravitaillement spécial pour les cantines. Tout cela profite principalement aux grandes entreprises, qui peuvent exploiter la sous-traitance en fournissant du travail sans les allocations de matières premières ; aux sous-traitants de se débrouiller pour s'en procurer par leurs propres moyens. Avec la montée des pénuries, la fermeture de milliers d'entreprises dans le cadre du programme de concentration et les prélèvements de main-d'œuvre, les commandes allemandes deviennent littéralement vitales.

L'ambiance ajoute une incitation qui se fait surtout sentir en 1941. Après les perturbations de la guerre et de la défaite, la vie économique se ranime et semble se normaliser. Dans certains secteurs, le niveau de production de l'avant-guerre est même retrouvé (aluminium, charbon, gaz, production électrique). La puissance allemande est dans tout son éclat, la paix pourrait être proche, le régime de Vichy offre une légitimation et un encouragement. Il n'est pas étonnant que les occupants décèlent l'attitude la plus favorable à la collaboration

chez les patrons travaillant pour eux. Mais on se rappelle qu'ils ne la percevaient que chez une minorité. L'intérêt pour leurs commandes ne signifie pas adhésion, alignement, voire simplement résignation durable.

Même au regard d'une pure logique d'entreprise, les désavantages ne manquent pas. Les commandes aboutissent à rompre des liens de clientèle sur le marché français qu'il pourrait être difficile de renouer. Aux entreprises qui fabriquent du matériel de guerre, elles font courir le risque de bombardements. Souvent, elles ne sont pas d'un profit véritable, en particulier quand elles se succèdent à grand rythme, avec des spécifications différentes qui obligent à modifier constamment les procédés de fabrication[9]. Et surtout, comment oublier leur précarité, comment ne pas faire une estimation de l'avenir dans une Europe allemande ? Ainsi, pour les industriels tournés vers les marchés d'outre-mer ou ceux auxquels une victoire allemande promet une concurrence renforcée. Ainsi, pour les patrons de la zone interdite, qui prennent pour acquise l'aggravation de leur sort, ou encore ceux que lèse déjà le vainqueur, par exemple dans la sidérurgie, saisie, pillée, usée jusqu'à la corde. On ne s'étonne pas qu'un de Wendel ne soit favorable ni à l'occupant ni même à Vichy, malgré ses inclinations conservatrices[10]. Et pas plus un Schneider, que les conquêtes allemandes ont dépouillé de toutes ses positions en Europe.

Les industriels laissent transparaître leurs réticences, de toutes sortes de façons. Ils demandent des avances considérables, où les Allemands lisent la volonté d'immobiliser le moins possible d'argent dans ce type d'affaires[11]. Ils cherchent à minorer toute apparence de coopération volontaire : Peugeot, fort pétainiste jusqu'en 1942, n'accepte ni la distribution de rations supplémentaires ni la diffusion de propagande allemande dans l'usine[12]. Ils marquent, face aux efforts de pénétration du capital allemand, « la plus grande réserve », réduisant à presque rien les affaires qui se concluent[13]. Ils refusent toute coopération pour le recrutement de main-d'œuvre, même en 1940 et 1941 quand le sous-emploi est répandu. A la fin de 1941, le service d'armements invoque, à ce propos, « l'état d'esprit majoritairement nationaliste » des industriels, soucieux de ne pas étendre leur contribution à l'économie de guerre allemande au-delà de ce qui est nécessaire à la survie de la France[14].

Dès que commencent les prélèvements de main-d’œuvre, ils s’activent pour défendre leurs ouvriers, à la fois par intérêt d’entrepreneur, par sentiment patriotique et par souci de paix sociale. Dans le vaste secteur qui travaille pour l’Allemagne règne une entente tacite et gênée entre patrons et ouvriers. Les quelque 15 000 entreprises de 1944 emploient 1 500 000 ouvriers, auxquels s’en ajoutent 660 000 autres dans la sous-traitance[15], au total 20 % de la population masculine active (de 1936). La plupart de ces travailleurs bénéficient d’une exemption du STO, ce qui provoque une demande d’embauche continue de la part de jeunes gens préférant travailler pour l’Allemagne en France plutôt qu’outre-Rhin. Cette union sacrée dans l’expédient, dont personne ne se félicite, n’empêche pas la revendication ouvrière de se renforcer souterrainement et de préparer la vague de mobilisation sociale des lendemains de la libération.

Si la plupart des industriels exécutent des commandes allemandes comme un pis-aller, en suivant une logique d’entreprise dans une situation marquée par la contraction de l’activité, de multiples contraintes et de grandes incertitudes, ce qui n’exclut pas, assurément, le souci du profit et la préoccupation de ménager l’avenir en cas de victoire allemande, certains se signalent en manifestant de l’avidité ou du zèle, ou en acceptant l’établissement de liens durables avec des partenaires allemands. Dans le premier cas, la recherche de la clientèle de l’occupant fournit un critère évident. En principe, la distinction est nette entre l’acceptation et la sollicitation. En pratique, le seuil s’enjambe aisément dès lors que des commandes sont en route. L’empressement devient visible lorsqu’il est fait recours à la publicité, par exemple dans la *Pariser Zeitung*. L’énumération serait fastidieuse des dizaines d’entreprises — en laissant de côté cabarets et restaurants louant de l’espace à temps continu — qui, chaque jour, se signalent à l’attention, pour la plupart des entreprises mécaniques, sidérurgiques et de travaux publics. Les maisons de la haute couture et de la parfumerie, durement touchées par l’interruption des exportations, il est vrai, y promeuvent régulièrement leurs nouveautés. A qui d’autre Elizabeth Arden peut-elle

s’adresser, sinon à la clientèle allemande, lorsqu’elle souligne dans sa publicité « trois fois moins cher qu’à l’étranger[16] » ?

Les choses sont plus nettes encore lorsque la prise de commandes se fait de manière vorace, entraînant une extension de l’appareil productif et l’abandon de la clientèle française. Ou lorsque des industriels, décidés à faire tourner leur usine coûte que coûte, offrent de fabriquer du matériel militaire. Louis Renault, qui se fiche de la réquisition de ses ouvriers, défaille à l’idée d’un prélèvement de ses machines-outils. Pour y parer, il est prêt, au début de 1943, à fabriquer des chenillettes et même des chars. « Une seule chose compte, moi et mon usine », dit-il à propos de la Relève, « les autres n’ont qu’à faire comme moi[17] ! »

Dans le deuxième cas, une association se noue avec un partenaire allemand. Ce peut être la constitution d’une société à capitaux mixtes, la formation d’un consortium pour bâtir une usine, un accord pour l’exploitation d’un brevet[18], ou toute autre forme de lien durable. En 1941, des grands magasins de Paris — le Printemps, la Samaritaine, les Nouvelles Galeries — négocient et, pour certains, concluent avec leurs homologues (Karstadt, Erwege, Hertie…) des accords sur l’utilisation réciproque des centrales d’achat. Il ne s’agit pas de couvrir des besoins immédiats : le contrat entre la Samaritaine et Hertie précise qu’il entrera en vigueur lors du traité de paix. On est dans la perspective d’une collaboration à long terme, et bien entendu d’une victoire allemande proche[19].

Quelques grandes entreprises ont établi de ces liaisons durables. L’initiative, notons-le, vient toujours du côté allemand, souvent de l’IG Farben, le mastodonte de la chimie. A la différence des milliers d’industriels prenant des commandes, les interlocuteurs, ici, se connaissent, parfois de longue date, notamment pour avoir participé à des ententes ou à des cartels internationaux. La pression allemande introduit l’État français dans la négociation, ce que les entrepreneurs admettent d’autant plus volontiers qu’ils sont d’ordinaire en position de faiblesse. Ayant des marchés, mais aussi des filiales, des participations et des accords de licences à l’étranger, ils sont touchés par l’effondrement des exportations et la chute de leurs revenus extérieurs. En outre, une partie au moins de leurs usines sont situées en zone occupée ou dans des pays occupés par l’Allemagne. La situation triangulaire des entreprises, de Vichy

et des Allemands ne laisse pas, toutefois, de connaître des cas de figure assez différents, où se marque la diversité des attitudes chez les industriels.

Le cas de Michelin peut illustrer le choix du refus, quitte à diverger avec la politique du gouvernement. En été 1941, les à-coups dans l'arrivage du caoutchouc d'Indochine font démarrer une négociation au niveau étatique. L'Allemagne propose de fournir de la gomme synthétique, du buna, en échange d'une participation financière dans la branche française. Le gouvernement français est intéressé ; il pense à l'avenir d'une économie plus ou moins coupée de l'outre-mer. Michelin, lui, n'est pas intéressé : les Allemands demandent la cession de ses actifs dans les pays qu'ils contrôlent. La firme refuse d'abandonner sa filiale belge, et même d'y accepter une participation minoritaire. Les Allemands déplaçant leurs efforts vers la Tchécoslovaquie et la Hollande, Michelin repousse encore, sans opposer un refus absolu. Il demande des garanties de présence « pour l'après-guerre » sur ces marchés, en particulier sur le marché hollandais[20].

L'entreprise assume le risque de ne pas recevoir de buna et d'être défavorisée par le répartiteur du caoutchouc. « J'ai fait mon choix : sacrifier le présent pour sauver l'avenir », dit, en août 1941, l'un de ses dirigeants à propos de la filiale belge. Une position qui renvoie à des choix politiques et ne fait sens qu'en fonction d'une prévision, sinon d'une défaite allemande peu probable (on le voit dans la référence à l'après-guerre), du moins d'une victoire qui ne serait pas totale. Économiquement, au vu de ses sources d'approvisionnement, Michelin ne peut que souhaiter la victoire anglaise. En outre, on lui propose un marché fort de tabac : la perte de ses positions extérieures contre un peu de buna. Soucieux de faire aboutir la négociation. Vichy ne pousse pas à céder, mais n'encourage certainement pas à tenir bon[21]. En conséquence de l'attitude de Michelin, l'affaire sera abandonnée sous sa forme initiale.

D'autres industriels font preuve de souplesse. Dans le cas de Francolor, la négociation, qui commence peu après la défaite, porte l'empreinte de l'état d'esprit vindicatif de l'IG Farben. Au lendemain de 1918, l'industrie allemande a perdu le contrôle du marché français des matières colorantes, à quoi elle ne s'est pas résignée en dépit d'un règlement formel et de la constitution d'un cartel

en 1927. Le sort des armes renversé, l'IG Farben entend restaurer sa position dominante en réunissant les principales usines françaises de matières colorantes dans une société dont elle aurait la majorité du capital et à laquelle elle interdirait d'exporter, en l'obligeant de surcroît à se fournir auprès d'elle pour tous les autres produits.

Informés de ces exigences lors d'une réunion convoquée par Hemmen à Wiesbaden, les industriels concernés font appel au gouvernement. Tandis que les premiers veulent éviter une perte de contrôle, le second se préoccupe de ne pas laisser créer un précédent. Au bout du compte, il admet une participation allemande de 51 % en échange de certaines concessions, notamment l'assurance qu'il ne s'agirait pas d'un précédent, la nomination d'un président français et d'un nombre égal d'administrateurs français et allemands. La société Francolor est constituée en novembre 1941 et placée sous la direction d'un homme favorable aux positions allemandes.

Les industriels français étaient démunis du moindre atout. L'IG Farben jouit d'une supériorité industrielle écrasante et n'est demandeur en rien. Grâce à ses entrées au Majestic, elle a les moyens de nuire, y compris en faisant cesser l'activité des usines. Elle bénéficie, enfin, de l'ambiance de l'immédiat après-défaite, quand les autorités allemandes ne mettent pas encore de gants pour traiter avec les Français. Les industriels concernés, en particulier Duchemin, le P-DG de Kuhlmann, la principale entreprise de la branche, n'apprécient pas de perdre le contrôle de leurs usines. Mais lorsque, la décision tombée, ils dénoncent le « diktat » et protestent auprès de Vichy, leur attitude n'est pas dépourvue d'ambiguïté. Pucheu rappela vertement à Duchemin que c'était lui qui avait remis au gouvernement le pouvoir de décider dans cette affaire. « Si elle n'a pas été librement consentie par vous, elle ne vous a pas été non plus imposée malgré vous. Non seulement vous n'avez, à aucun moment, demandé que les pourparlers fussent rompus, mais au cours de plusieurs démarches faites auprès de mes collaborateurs, vous avez manifesté la très vive inquiétude que vous inspirait la perspective d'une rupture[22]. »

Duchemin se défaussait sur l'État de toute responsabilité. Peut-être le faisait-il avec un œil sur l'avenir, pour le cas où le sort des armes se tournerait contre

l’Allemagne. Dans l’immédiat, grâce à l’intervention de l’État, l’appétit de l’IG Farben avait été contenu. La remise en activité des usines est assurée, et la production retrouve dès 1942 le niveau d’avant la guerre, permettant la distribution d’un dividende élevé. Enfin, des conditions financières généreuses ont été obtenues : l’IG Farben paie sa participation par un paquet de ses actions, cédées à un prix très favorable. En 1942, les industriels français usent d’ailleurs d’un droit de souscription qu’ils ont acquis par la même occasion, et deviennent collectivement son cinquième plus grand actionnaire. C’était non seulement limiter les dégâts, mais s’assurer, pour le cas d’une victoire allemande, les bénéfices d’une intégration au géant de la chimie allemande[23].

Rhône-Poulenc était dans une meilleure position, ayant le gros de ses implantations en zone libre, pour résister aux appétits de Bayer, l’une des composantes de l’IG Farben. La firme allemande veut des indemnités pour la contrefaçon de ses produits dans le passé et l’emploi de marques protégées. Elle vise également un contrôle sur la société française, demandant d’abord la constitution d’une société commune de distribution, dans laquelle elle aurait une participation majoritaire, ensuite une participation minoritaire au capital de l’entreprise elle-même. Rhône-Poulenc accepte de payer des redevances sur une série de produits, puis, comme un moindre mal, l’idée d’une société de distribution (Theraplix, avec 49 % de capital allemand) dont elle réussit à limiter l’emprise sur ses produits. Au total, en échange du paiement de redevances et de la constitution d’une société mixte, elle parvient à protéger son capital, à limiter l’emprise de Bayer sur la commercialisation de ses produits, à sauvegarder son droit à exporter.

Rhône-Poulenc protège ses intérêts d’entreprise, mais elle ne fait pas que se défendre pied à pied. Si elle s’embarque dans ces négociations, alors que ses positions ne sont pas directement menacées, c’est parce qu’elle juge opportun de se concilier un partenaire qui peut servir ses intérêts dans la perspective d’une victoire allemande. Elle propose d’ailleurs d’élargir la coopération scientifique et technique à des domaines autres que les produits pharmaceutiques, notamment les matières plastiques, les résines, le caoutchouc synthétique, qui paraissent d’un grand avenir et où la société allemande peut lui apporter beaucoup. Elle

suggère même une généralisation du système de redevances par participation réciproque aux résultats d'exploitation des deux groupes[24]. La vigueur de ses dépenses d'investissement et de recherches, avec un doublement du nombre de brevets déposés, signale son souci de compétitivité, suscité par la perspective d'une concurrence accrue dans un espace économique moins protégé que par le passé.

Alais, Froges et Camargue, plus connue sous le nom de Pechiney, est, elle aussi, précocement entraînée dans des négociations. Fait exceptionnel, sa position est très favorable, si l'on excepte une usine en zone occupée et des actifs séquestrés en Norvège. L'un des leaders européens de l'aluminium, elle dispose d'une force technique et commerciale importante ; dans le cartel L'Aluminium français, elle détient 80 % des parts, le reste allant à Ugine. L'essentiel de ses implantations et des matières premières se trouve en zone libre. Et l'Allemagne est demanderesse, ayant un déficit croissant en bauxite et en aluminium, si nécessaires aux fabrications aéronautiques, ce qui la conduit à négocier avec Vichy des contrats de livraisons. Pechiney, qui participe à ces négociations, élève des objections et doit finalement subordonner son point de vue à celui de l'État.

Ces objections dérivent essentiellement de ses intérêts d'entreprise. Les dirigeants de Pechiney, en particulier le directeur général, Raoul de Vitry, n'apprécient guère de devoir livrer à l'Allemagne une part croissante de leur production, alors que le marché français pourrait l'absorber. Joue, ici, la crainte de se couper de la clientèle et d'être accusés de livrer un produit utile à l'économie nationale[25]. Ils n'apprécient pas non plus de devoir s'engager, dans le cadre du deuxième contrat, pour une durée d'un an, jusqu'au 1er février 1942, sans que figure une clause d'annulation en cas de signature de la paix. Pechiney redoute de se trouver les mains liées dans les négociations industrielles qui pourraient avoir lieu dans un très proche avenir. Ils craignent, enfin, qu'une part des livraisons à l'Allemagne ne soit utilisée pour la supplanter auprès de ses clients. Un dirigeant de la société va jusqu'à demander l'assurance, en avril 1942, que l'aluminium livré sera réservé à « des besoins strictement

militaires » et ne ressortira pas « vers nos clients fidèles ». Plutôt des avions pour le Reich que perdre un marché d'exportation[26].

En 1941, Pechiney est partie à une autre négociation, où elle prend, sous l'empire de la même logique d'entreprise, une position différente. Alors que dans les contrats d'aluminium, elle essaie de freiner l'État, qu'il s'agisse des quantités ou des échéances, elle cherche ici à lui faire consentir un engagement plus grand que celui qu'il est prêt à envisager. En juin 1941, L'Aluminium français informe le gouvernement qu'un consortium allemand souhaite construire une usine d'alumine dans le midi de la France, projet auquel il est disposé à associer Pechiney à condition d'avoir une participation substantielle dans l'affaire ; en cas de refus, l'usine pourrait être construite en Yougoslavie. Le groupe place le dossier entre les mains du gouvernement, tout en indiquant sa préférence : il faut accepter. Premier argument : la durée de la construction, l'usine ne sera pas achevée avant la fin de 1942 : « Il semble donc bien que ce projet ne puisse avoir d'influence sur la guerre. » Second argument : un refus aboutirait à une réalisation hors de France, affaiblissant la position de l'industrie française lors de la réglementation des marchés au moment de la paix. Le groupe suggère qu'en échange de la fourniture par les Allemands du matériel destiné à la construction de l'usine il leur soit remis des obligations qui seraient transformées en actions « seulement le jour et dans la mesure où un accord interviendrait sur la répartition des marchés d'aluminium dans le monde[27] ». Grâce à une participation accordée dans son principe, différée et conditionnée dans sa réalisation, le groupe français veut se donner le moyen d'amener les Allemands à négocier, au moment de la paix, une réglementation des marchés respectant ses intérêts.

Les responsables de Vichy partagent le point de vue des industriels sur les avantages de l'opération. Mais, craignant une nouvelle affaire Francolor, ils entendent limiter au minimum la participation allemande. Le 4 septembre, les dirigeants de Pechiney présentent à Barnaud les bases de l'accord échafaudé avec les industriels allemands. L'usine aurait un P-DG français, le capital serait à 60 % français et 40 % allemand, avec la faculté d'un supplément de 10 % pour les Allemands lorsque aurait été trouvé un règlement satisfaisant sur le partage

des marchés extérieurs. Toute la production de l'usine serait réservée à l'Allemagne pour la durée de la guerre. Les délégués du gouvernement objectent à la participation allemande, qu'ils jugent excessive. Les industriels expliquent que le gouvernement allemand souhaite avoir des droits à cause de l'importance militaire de la production. Par ailleurs, ajoutent-ils, et ici le rideau se déchire, « il convient de faire participer les Allemands le plus possible dans cette affaire, dont l'avenir après la guerre n'apparaît pas assuré, tout en restant maître de la nouvelle société[28] ».

Les dirigeants de la firme cherchent à gagner sur tous les tableaux. La construction de l'usine en France accroîtrait leur poids dans la négociation de paix, mais se paierait probablement d'une surproduction, d'où le risque d'y engager des capitaux. Une participation allemande importante ferait partager ce risque et améliorerait la position française dans la réglementation des marchés. Pechiney prépare en quelque sorte son petit traité de paix industriel, en balançant le souci de préserver le contrôle du capital et d'optimiser ses intérêts financiers et commerciaux. Les responsables gouvernementaux, eux, sont « stupéfaits » de découvrir que l'affaire est susceptible de se faire avec des capitaux français. Du coup, ils envisagent une participation de l'État, au grand effroi de leurs interlocuteurs qui voient poindre la nationalisation, et surtout les envoient retoucher la copie avec les industriels allemands, lesquels renoncent sans difficulté à une participation immédiate.

Selon la nouvelle base d'accord, approuvée par Vichy, l'usine sera construite par le groupe français et financée avec l'aide de l'État, les Allemands fournissant les matériaux de construction. La production est réservée à l'Allemagne pour dix ans, ce qui règle la question des débouchés. Au moment de la paix, les deux parties chercheront un règlement satisfaisant sur les marchés, auquel cas le groupe allemand pourra revendiquer une participation allant jusqu'à 50 %. Deux points de désaccord demeurent : les industriels français veulent diminuer les prochains contrats de livraison d'aluminium et obtenir des garanties sur leurs intérêts dans l'usine de Norvège ; on voit qu'ils cherchent à faire levier au maximum de la négociation. Puis, les discussions calent : le gouvernement allemand est intervenu pour exiger une participation immédiate de 50 % ; la

dimension politique, prestige compris, vient contrer une fois de plus les dispositions pragmatiques des industriels. Après quelques mois de discussion, l'impasse demeure, les dirigeants de Pechiney ne voulant pas plus que Vichy une entrée allemande dans leur conseil d'administration ; l'affaire en restera là.

D'une négociation à l'autre, la logique d'entreprise et les considérations politiques entrent dans un dosage variable. Mais il est difficile de donner des exemples où les secondes ont fait prendre des décisions qui allaient à l'encontre de la première, alors que celle-ci pouvait conduire à des choix que, sans un examen attentif, l'on attribuerait facilement aux secondes. C'est le cas dans l'affaire de Pechiney, dont les dirigeants, assurément pétainistes, ne se distinguent pas, au contraire de ceux d'Ugine, par des positions en flèche. Raoul de Vitry appartiendra plus tard au cercle restreint des grands patrons de la résistance. En 1941, sa préoccupation est l'avenir de son entreprise, évalué selon la prévision d'une victoire allemande très proche. La force relative de ses positions, situation tout à fait atypique, a pu lui faire envisager moins défavorablement une compétition dans l'Europe allemande — au printemps 1941, Hemmen déclare même que l'industrie française de l'aluminium travaillant à un moindre coût, il serait naturel qu'après la guerre elle augmente sa production et que l'industrie allemande réduise la sienne[29]. Une affirmation démentie par la volonté d'emprise du gouvernement allemand. Peut-être est-ce ainsi que Vitry a pris conscience de la nécessaire résistance.

Le pétainisme militant du P-DG d'Ugine, Georges-Jean Painvin, et des dirigeants de Rhône-Poulenc explique, en partie, leur plus grande inclination à engager l'avenir. En été 1941, dans le prolongement de l'affaire Michelin évoquée plus haut, les deux sociétés négocient avec l'IG Farben la construction d'une usine de buna en zone libre. Le caoutchouc artificiel n'a d'intérêt que dans le cadre d'une Europe durablement allemande ; l'investissement prévu est bien plus considérable que dans le cas de l'usine d'alumine ; et la durée de construction beaucoup plus longue puisque l'usine ne devrait commencer à fonctionner qu'au printemps de 1945[30]. Les industriels ne sont pas aveugles sur l'incertitude des débouchés, mais les responsables de l'État, Bichelonne en tête,

jugent l’intérêt suffisamment grand pour prendre à leur charge tout le financement. L’affaire est toujours en discussion en 1943[31].

On ne s’étonne pas que la disposition à l’accommodation montrée par ces grands industriels sur le plan économique se retrouve sur le plan de leurs rapports avec l’occupant. La convivialité d’affaires trouve dans les déjeuners de la Table ronde son illustration la plus forte, quoiqu’il ne s’agisse que de la pointe de l’iceberg. L’initiative en revient au prince de Beauvau-Craon (administrateur de sociétés, président du Cercle interallié et du Polo de Paris), secondé par François Dupré (président des Grands Hôtels associés, directeur du Plazza et du George V, administrateur de Ford), René de Chambrun (avocat à la cour d’appel et gendre de Laval) et, du côté allemand, par Carl Schaefer, le commissaire auprès de la Banque de France.

A partir de février 1942, ces déjeuners réunissent au Ritz, chaque trois semaines, une cinquantaine d’Allemands et de Français, les convives étant différents d’une fois à l’autre. Les responsables du secteur économique de l’administration militaire et les représentants de grandes firmes allemandes sont placés en alternance avec des hommes d’affaires français, accompagnés de ministres (Laval, Brinon, Bichelonne, Bousquet, etc.), d’hommes politiques (Déat), de publicistes (Fabre-Luce, Morand, Rebatet). Parmi ces hommes d’affaires, on trouve, outre des répartiteurs (Henri Fayol) et des responsables de comités d’organisation (Raoul Ploquin), des banquiers (Ardant, de la Société générale ; Pose, de la Banque nationale pour le commerce et l’industrie ; André Laurent-Atthalin, de Paribas), des industriels de la chimie (François Albert-Buisson, de Rhône-Poulenc ; le baron Pierre Hely d’Oissel, de Saint-Gobain ; Georges-Jean Painvin, d’Ugine ; Roland Gadala, de Pont-à-Mousson), de l’automobile (Maurice Dollfus, de Ford), de l’appareillage électrique (Pierre de Cossé Brissac, du Matériel électrique ; Émile Girardeau, de la Compagnie générale du téléphone sans fil), des producteurs de vins et spiritueux (André Dubonnet, des Éts Dubonnet ; le marquis Charles Melchior de

Polignac, du champagne Pommery), des propriétaires de grands magasins (Cognacq, de la Samaritaine), des grands de la mode (Lucien Lelong)[32].

Ce sont des patrons appartenant aux secteurs les plus impliqués dans les échanges avec l'Allemagne, des hommes qui pèsent dans leur branche, qui ont donné des gages de leur bonne volonté, au minimum qui ne sont pas farouches. Peut-être pourrait-on les dire représentatifs de la fraction lavaliste du patronat, pas seulement en raison de la présence assidue du gendre de Laval, mais de leur perspective sur la guerre, que résumerait assez bien l'opinion de Louis Renault en février 1942 : réussite de l'offensive imminente de l'Allemagne en Russie et probable paix de compromis entre Allemands et Anglais par peur d'une hégémonie américaine[33]. Sans doute serait-il faux de les mettre tous sur le même plan et de leur attribuer de fermes convictions. Leur présence doit beaucoup à l'intérêt porté par les Allemands à leur production, et leur attitude est soutenue, sinon encouragée par la politique de Vichy ; elle n'en est pas moins l'indice d'une disposition d'esprit. Débutés en février 1942, les déjeuners s'interrompent en automne 1942, le débarquement jetant un froid. En janvier 1943, même René de Chambrun paraît démoralisé, au point de dire à Achenbach : « C'est dur, la collaboration[34] » (en français dans le rapport allemand).

Quelques grands patrons n'ont pas besoin de déjeuners organisés pour trouver la porte des services d'occupation. Marcel Boussac, premier fabricant de textiles et premier propriétaire de chevaux de courses, est un cas d'autant plus intéressant qu'il n'est pas un patron d'extrême droite. C'est un proche de Flandin et de Bonnet, ayant des relations au centre gauche, un industriel qui ne s'est pas mal porté du Front populaire. L'inflation et les augmentations de salaires ont profité à ses affaires. « Patron social », il s'est évité bien des difficultés. Mais Boussac est aussi le type du patron qui court les milieux politiques pour humer le vent et garantir ses intérêts, un homme d'affaires qui ne dissocie pas influence politique et affaires prospères, quel que soit le régime.

Après la défaite, il fournit 150 000 francs pour aider Luchaire à créer *Les Nouveaux Temps*[35] et s'active pour faire reprendre les courses. Ses chevaux seront nourris mieux que bien des Français grâce au baron allemand qu'il engage pour diriger son écurie. Nommé au Conseil national, grâce à Flandin

probablement, puis exclu en novembre 1941, membre du CO du textile, il revient en faveur après le retour de Laval, auprès duquel il a ses entrées. A Paris, il est dans les petits papiers de tous les services allemands, jusqu'à la SS qui intervient pour faire avancer ses intérêts dans une affaire d'aryanisation[36]. Après la guerre, Knochen déclara que Boussac leur fournissait des informations « très importantes » sur la situation économique. Politiquement, il approuvait la politique de Laval, tout en lui reprochant son « manque d'énergie et surtout son laisser-aller dans l'administration économique du pays ». Il « était partisan d'une collaboration absolue avec l'Allemagne, afin d'augmenter la production de la France, production dont nos deux pays auraient pu profiter à la fois[37] ». Boussac traverse l'occupation sans trop de dommage. L'épuration l'égratigne à peine : le voilà sur le tremplin qui fera de lui l'homme le plus riche de France.

En temps ordinaire, les patrons ne sont guère attirés par l'action politique. Ils ne changent pas d'attitude sous l'occupation. Dans les partis de la collaboration, ils sont peu nombreux, rarement de premier plan. Leur présence la plus visible se remarque au Cercle européen, fondé en septembre 1941 par Édouard Chaux, et qui porte alors pour sous-titre « Comité de collaboration économique européenne ». Une organisation unique dans le paysage parisien puisqu'elle met sur pied d'égalité, pour une fois, Français et Allemands, en même temps que les ressortissants des pays liés à l'Axe. Dans le Comité d'honneur figurent Laval, Brinon, Schleier, Achenbach, le Dr. Michel, les consuls d'Italie, d'Espagne, de Hongrie et du Portugal, ainsi que Déat, Doriot et leurs semblables. Les hommes d'affaires sont à peine une poignée : Gabriel Cognacq, P-DG de la Samaritaine, André Dubonnet, administrateur des Éts Dubonnet, René Lalou, président de Mumm et des Éts Dubonnet. Parmi les adhérents, dont le nombre n'a probablement pas dépassé les 1 500, environ 200 sont des dirigeants d'entreprises. Peu de noms connus : un directeur des Éts Kuhlmann, quelques créateurs de mode, dont Jacques Fath et Nina Ricci[38].

Les patrons font marcher leur entreprise. Quand ils prennent une carte, leur intérêt d'entrepreneur n'est pas forcément au premier plan. Eugène Schueller, patron de combat dans les années 30, joue un rôle important, après la défaite, dans le MSR de Deloncle. Son engagement est celui d'un réformateur de

l'économie, qui croit l'heure venue de faire triompher l'idée du salaire proportionnel. La politique n'est pas un marchepied pour ses affaires. Les sociétés qu'il dirige, en particulier l'Oréal, dont le chiffre d'affaires quadruple de 1940 à 1944, prospèrent grâce à la demande française. Schueller accepte pour la première fois des commandes allemandes à la fin de 1942, en petite quantité, pour diminuer la réquisition de main-d'œuvre. A ce moment-là, il s'est retiré de la politique[39].

Les patrons sont des hommes qui ne s'obstinent pas contre l'évidence des faits, même s'il faut à certains plus de temps qu'à d'autres. Le patron de Billancourt lui-même… Après le troisième bombardement, en septembre 1943, un de ses cadres constate que le ressort a cassé. « Louis Renault, qui a maintenant la conviction que la victoire a changé de camp, semble vouloir profiter de ce dernier bombardement pour couvrir ses responsabilités, présentes et passées. Il voudrait attendre, pour remettre en route, une mesure de force des autorités allemandes dont il pourrait se prévaloir pour se défendre le moment venu[40]. »

CHAPITRE XVII

Manieurs d'argent

Les banquiers exercent une profession discrète. Mais leur discrétion laisse parfois à désirer, elle ne conduit pas toujours aux bons choix. Paul Baudouin était passé de la Banque d'Indochine au gouvernement, puis les affidés de la banque Worms avaient planté le drapeau de la « synarchie » sur Vichy. Il n'en fallait pas davantage pour tendre les voiles du soupçon, déjà gonflées avant la guerre. A gauche, comme dans une certaine droite anticapitaliste, on tenait ferme pour les méfaits des « deux cents familles », les actionnaires de la Banque de France, accusés d'avoir pris dans leurs filets l'économie française. La banque était une profession concentrée, voilà qui n'arrangeait pas son cas. Dans les années 1930, sur quelque 2 000 établissements, 6 (la Société générale, le Crédit lyonnais, le Comptoir national d'escompte de Paris, le Crédit commercial de France, la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, le Crédit commercial et industriel) centralisent 60 % des dépôts[1]. D'autres établissements, les banques d'affaires (la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Banque de l'Union parisienne et les maisons de la Haute Banque — Neuflize, Mirabaud, Vernes, Rothschild…), spécialisées dans la gestion de fortunes, les placements d'État et l'investissement industriel, sont entourées depuis longtemps d'une réputation de forces occultes.

Dans ce milieu d'hommes puissants, où le temps des héritiers commence à passer, prédomine un orléanisme mêlé de réaction. La République est tolérée

sous condition de libéralisme (avant la guerre, la majorité des banquiers ne sont pas tentés par une organisation corporative de la profession[2]). Ici comme ailleurs, l'autorité gagne du terrain. Les faillites entraînées par la crise atteignent la fiabilité de la banque privée. Celle-ci subit, en outre, la concurrence des établissements publics et semi-publics de crédit, qui drainent une part croissante des dépôts. Vient s'y ajouter la menace d'un contrôle étatique, tout à fait insupportable lorsque le Front populaire tient les rênes. Signe des temps, les grandes banques, la haute banque en particulier, mais aussi la Banque nationale pour le commerce et l'industrie et la Banque d'Indochine, figurent en bonne place parmi les donateurs du PPF de Doriot entre 1936 et 1938[3], ce qui ne les détourna pas sans doute d'arroser la droite modérée, qui recueille leurs préférences par beau temps. La profession était dans la ligne de mire, et, à la libération, elle fut accusée d'avoir huilé les rouages de la machine d'exploitation ennemie. Tandis que les nationalisations des grandes banques de dépôts vont bon train, des banquiers en vue — Henri Ardant, Gabriel Le Roy Ladurie — méditent en prison sur la grandeur et la servitude du métier de manieur d'argent.

Dès leur arrivée, les Allemands installent un Office de surveillance des banques. Omnipuissant, il peut connaître de tout, suspendre, fermer, transférer à son gré. Dans les banques juives et anglaises, il introduit des commissaires. Partout, il fait enquête : sur les structures et les bilans, sur les portefeuilles de valeurs, sur les dépôts de devises et de métaux précieux. Par commodité, il prend pour relais la principale association professionnelle, l'Union syndicale des banquiers de Paris et de la province. Elle lui sert de secrétariat, transmettant circulaires et questionnaires, lui faisant économiser un personnel précieux[4]. Quand la profession organisée aura pris la relève, 2 fonctionnaires allemands, au lieu de 8 au début, suffisent pour superviser le secteur et ses 80 000 employés[5]. Les frictions sont exceptionnelles, ainsi l'arrestation, au début de 1941, de 12 cadres du Crédit lyonnais, accusés d'avoir tenté de soustraire des coffres de clients au recensement des devises[6].

La politique allemande, après quelques mois de flottement, se fixe sur une ligne modérée. Sans doute est-ce, pour partie, l'effet des bonnes dispositions manifestées du côté français. Mais c'est avant tout prise de conscience, du côté allemand, des avantages de la pédale douce. Les responsables du secteur dans l'administration militaire, qui viennent eux-mêmes de la banque, font prévaloir leurs vues. Tout en exigeant de Vichy une autorisation de principe, ils abandonnent, en pratique, l'idée d'établir des succursales de banques allemandes et d'obtenir des participations dans les établissements français. L'expérience des circuits financiers indigènes fait défaut ; toute tentative de drainer l'épargne française vers des maisons allemandes paraît promise à l'échec. Au surplus, qu'obtient-on par la contrainte ? Mieux vaut agir avec prudence, préparer l'avenir par une bonne entente avec les autorités françaises et par un contact permanent avec les personnalités de la profession[7]. A la différence de leurs collègues en Belgique et en Hollande, ils se contentent, à deux exceptions près, de l'ouverture de simples représentations. Six banques allemandes, avec une vingtaine d'employés venus du Reich, s'installent à Paris pendant l'occupation[8].

La banque française se retrouve dans une situation extrêmement favorable. Pas de prélèvements d'outillage et de matières premières, pas de « mandataires industriels » installés dans l'entreprise, pas de pressions pour s'ouvrir au capital du vainqueur ou renégocier des parts de marché. Pas d'implantation non plus de concurrents avides de s'emparer des dépouilles juives ou britanniques, comme dans les assurances. Enfin, pas de pertes considérables à redouter à l'étranger : les filiales y sont peu nombreuses, le seul poste exposé est le portefeuille de participations. Si l'occupant conserve les moyens de nuire et de contraindre, les conditions d'une reprise du *business as usual* sont meilleures que dans tout autre secteur d'activité.

Pendant que la politique allemande se cherche, les banquiers français organisent leur profession. La réglementation qui leur répugnait dans l'avant-guerre, ils l'acceptent maintenant sans rechigner. La présence de l'occupant, sa politique de contrôle, les risques de mainmise, par ailleurs les orientations fort peu libérales du nouveau régime français, tout pousse vers une adaptation qu'il est préférable de prendre en charge plutôt que de laisser d'autres s'en occuper.

Motif supplémentaire, la perspective d'un nouvel ordre continental qui incite à se rapprocher de la structure du secteur bancaire allemand. Dès septembre 1940, l'homme clé de cette organisation professionnelle la justifie en évoquant « l'intégration possible de notre économie nationale dans un cadre plus large[9] ». P-DG de la Société générale et vice-président de l'Union syndicale des banquiers, Henri Ardant est un chef d'entreprise autoritaire et paternaliste, que ses opinions inscrivent dans la filiation d'un catholicisme social réactionnaire, d'orientation antiparlementaire, sinon antirépublicaine, et qui, dès 1936, s'est déclaré partisan d'un dirigisme corporatif[10].

La constitution du CO des banques demande près d'une année de négociations, non pas avec l'occupant, mais avec l'État français. Ardant, nommé président du comité provisoire, défend un projet corporatiste et oligarchique. Il entend placer le CO entre les mains des grands établissements et au service de leurs intérêts : limitation de la concurrence entre grandes banques, refoulement du crédit public et semi-public, définition stricte de la profession et exigence d'un capital minimal élevé de manière à interdire l'homologation de nombreux établissements, tout en privant de recours les postulants malheureux. Le projet est si rude qu'il suscite la critique de banquiers plus attachés à la liberté d'entreprendre. Il rencontre l'opposition têtue des représentants de l'État et de la Banque de France, peu désireux de laisser le champ libre aux grands établissements parisiens[11]. La loi du 13 juin 1941, qui établit le Comité d'organisation des banques, entérine le compromis trouvé à la suite d'une bataille de projets et de contre-projets : compétence du CO limitée aux banques privées, présence de l'État comme autorité de surveillance et de recours, fixation à un niveau très bas du capital minimal requis. Elle permettra tout de même de bâtir une organisation solide et d'homogénéiser notablement la profession, moins sans doute que ne l'aurait voulu Ardant, dont les propos disent aussi l'impulsion xénophobe et antisémite de sa politique de concentration[12].

Avant de donner son agrément, l'occupant demanda d'introduire dans la loi, outre le principe de participations dans les banques françaises, sous réserve de l'autorisation de l'État français, l'engagement de celui-ci d'agréer d'office les établissements dont le MBF souhaiterait l'activité en zone occupée. Deux

sociétés à capitaux allemands en bénéficièrent : l'*Aerobank*, seule filiale d'une banque allemande (la *Bank der deutschen Luftfahrt AG*) implantée en France pendant l'occupation, dont la mission était de financer les commandes aéronautiques du Reich[13] ; et une société financière (la Société de crédits et d'investissements) dotée d'un capital de 400 millions de francs pour acheter des entreprises et prendre des participations[14].

La loi promulguée, le Comité d'organisation des banques constitué, l'occupant fait disparaître l'Office de surveillance. Il a en face de lui un appareil français fiable, muni de pouvoirs effectifs, dirigé par un homme apprécié de tous les services de Paris[15] et qui ne laisse pas ignorer sa volonté de nouer des rapports étroits avec la banque allemande. Au printemps de 1941, Ardant effectue à titre officieux un voyage à Berlin, au cours duquel il se heurte à des portes closes, ce qui ne l'empêche pas, au retour, de se déclarer « plus que jamais convaincu que l'économie française doit rechercher la collaboration avec l'économie allemande[16] ». En septembre, il compte parmi les quinze personnalités de l'économie et des affaires — en majorité des délégués du gouvernement, Bouthillier, Pucheu, Benoist-Méchin, Barnaud, Lehideux, Bichelonne, mais aussi Painvin (président du CO des industries chimiques), Carmichaël (président du CO des textiles), Marcel Ferrus (président de la Fédération nationale des travaux publics), Marcel Paul-Cavallier, de Pont à Mousson — invitées par l'ambassade à une réception en l'honneur de Landfried, le secrétaire d'État allemand à l'Économie. Ardant se distingue en formulant des vœux d'avenir qu'approuvent aussitôt Pucheu et Bichelonne. Après sa victoire, l'Allemagne devra avoir suffisamment d'ambition « pour éliminer les barrières douanières à l'intérieur du grand espace économique européen et parvenir le plus rapidement possible à une monnaie européenne unique ». Landfried dira son étonnement aux gens de l'ambassade. Il ne s'était pas imaginé « à quel point l'idée d'une économie européenne était ancrée dans les esprits ici[17] ».

Berlin continue d'attirer Ardant, et l'attaché commercial de l'ambassade s'efforce, pendant plus d'une année, de l'y faire inviter. Ardant, écrit-il en mars 1942, est « non seulement le banquier français le plus influent du moment », mais encore « l'un des Français les plus proches de nos idées ».

Revenant à la charge en octobre 1942, il fait valoir qu'une invitation de l'organisation des banquiers allemands fortifierait Ardant dans la ligne qu'il défend et affermirait son autorité face aux critiques de certains de ses collègues[18]. Mais, à Berlin, l'idée, si elle agrée aux banquiers, rencontre le désintérêt du ministère de l'Économie, très méfiant envers le rapprochement des milieux d'affaires. La situation paraît bloquée lorsque, au début de 1943, l'ambassade apprend qu'Ardant s'est rendu en Allemagne grâce à l'appui de la SS. Celle-ci consentira finalement à indiquer que le voyage devait faciliter la vente d'une participation française en Roumanie. Si elle avait aidé le banquier, c'était par reconnaissance pour les renseignements qu'il procurait. Ce que confirma Knochen après la guerre : « Ardant nous fournissait toutes les indications que nous pouvions désirer tant au point de vue bancaire qu'au point de vue financier[19]. »

Voilà donc une profession organisée sous la houlette des grandes banques et dirigée par un homme de toute confiance, une branche largement soustraite aux convoitises des Allemands. Or, par-dessus le marché, si l'on ose dire, elle connaît un sort économique enviable. Les grandes banques enregistrent une forte augmentation de leurs dépôts, supérieure à celle des prix de gros officiels jusqu'au début de 1944. Une hausse qui résulte de la croissance vertigineuse de la masse monétaire engendrée par les frais d'occupation et de la situation anémique de l'économie. Ces dépôts abondants, elles peuvent de moins en moins les utiliser dans l'escompte du papier commercial ou l'octroi de crédits en raison du ralentissement des affaires. Elles se tournent donc de plus en plus vers l'escompte des effets publics, gonflant leur portefeuille de bons d'État. Elles font des gains notables, en outre, grâce à la forte activité du marché des valeurs. De sa réouverture au début de 1941 jusqu'au début de 1943, la bourse connaît une hausse continue. Sur le marché des capitaux, les entreprises mettent à profit leur aisance financière et la chute des taux d'intérêt pour opérer des conversions, placer des emprunts, procéder à des augmentations de capital.

Du coup, les résultats des grands établissements sont très bons, voire excellents, dans les deux premières années au moins : vive progression des bénéfices déclarés, essor des réserves, fortes augmentations de capital[20]. Puis ils s'essouflent, stagnent ou reculent ; en 1944, la baisse est quasi générale. Même compte tenu de la dépréciation de la monnaie, les grandes banques maintiennent, au mininum, leurs positions dans la période : une situation appréciable au regard du secteur industriel, touché par l'usure du matériel et le retard des investissements, mais dont la précarité n'échappe à personne[21].

Dans cette prospérité, quelle part revient aux « affaires allemandes » ? Charles Rist, sortant d'un conseil d'administration de Paribas, note aigrement en août 1942 : « Les affaires sont nulles ou liées exclusivement à la guerre[22]. » Au milieu du ralentissement économique, les opérations « liées à la guerre » inévitablement prennent du relief, encore que les épurateurs, qui ne se firent faute d'aller y regarder de plus près, certes d'un œil indulgent, durent convenir qu'elles n'entraient que pour une part limitée — entre 5 et 15 % — dans les bénéfices bruts de la période. Mais les chiffres annuels sont plus éloquents, puisqu'ils montrent que le gros de ces bénéfices est engrangé dans les deux premières années et qu'ils forment alors une part notable du bénéfice (dans le cas de la banque Worms, 24 % du bénéfice net en 1941[23]) ; l'évolution ultérieure traduisant moins une baisse des occasions de profit que le souci, dicté par la prudence, de limiter les engagements dans ce genre d'affaires.

A dire vrai, les bénéfices ne sont pas le plus intéressant. Des opérations peu rentables ou même déficitaires éclairent autant s'il s'agit de cerner un état d'esprit. A suivre la défense des banques après la libération, leur implication dans les affaires allemandes aurait eu trois raisons principales. D'abord, le service des vieux clients qui ont accepté d'exécuter des commandes allemandes et qui, à défaut, seraient partis à la concurrence. Argument qui tombe de lui-même lorsque des efforts ont été faits pour attirer de nouveaux clients parmi les entreprises travaillant pour l'Allemagne. L'attitude du gouvernement français, ensuite, qui aurait enjoint aux banquiers de prendre une position commune et leur aurait même donné des ordres, dont il est difficile de trouver des traces, à la différence d'une incitation très réelle, notamment dans le cas des sociétés mixtes

et des affaires d'aryanisation. Une incitation à laquelle les banques ont répondu avec une docilité qui n'était pas que de l'obéissance[24]. Le contrôle de l'occupant, enfin, qui rendait impossible un refus systématique, sauf à provoquer la nomination d'un commissaire qui aurait utilisé ses pouvoirs pour financer plus largement les commandes allemandes. Risque à ne pas sous-estimer, mais qu'une attitude commune aurait limité, conduisant l'occupant à solliciter davantage les services de l'Aerobank.

La sauvegarde de l'entreprise, les incitations de Vichy, le contrôle allemand, tout cela pesait en proportion de l'estimation de l'avenir qui s'y mêlait. La contrainte allemande est moins réelle qu'imaginée, et la sanction d'autant plus redoutée que la bienveillance de l'occupant apparaît indispensable dans une Europe allemande. Quant à Vichy, ses incitations sont d'autant mieux accueillies que sa politique ne déplaît pas et qu'elle semble avoir de la durée devant elle.

Jusqu'à la fin de 1942, aucune banque ne repousse l'argent lié aux affaires allemandes, pas même le Comptoir national d'escompte de Paris, l'une des rares banques félicitées pour sa réserve patriotique lors de l'épuration. Quand la représentation de la *Commerzbank* à Paris lui demande, en octobre 1942, des conditions plus favorables pour ses opérations documentaires, le Comptoir accorde aussitôt une réduction de son taux de commission, en précisant : « Nous souhaitons vivement que l'amélioration que nous apportons ainsi à nos conditions vous permettra de nous réserver de nouvelles affaires auxquelles nous apporterons toujours nos soins les plus attentifs[25]. »

Les grandes banques pratiquent toutes au moins deux genres d'opérations, qui les entraînent dans la machine de la collaboration. Premièrement, elles facilitent la liquidation des participations françaises en Europe centrale et balkanique. Les Allemands sont insistants, et Vichy donne le feu vert, sa seule préoccupation étant d'obtenir des contreparties réelles de préférence à un paiement par le clearing. Les banques mettent à disposition leurs guichets ; certaines encouragent, voire démarchent leurs clients. Elles tiennent pour perdus ces investissements, dont quelques-uns étaient devenus des « canards boiteux » ; et, ma foi, les Allemands ne regardent pas au prix. En décembre 1941, Jahan, le directeur général de Paribas, vante à son conseil d'administration « les

excellentes conditions » dans lesquelles ont été cédées certaines des participations de sa banque « en Europe centrale où, du fait des circonstances, elle ne peut exercer actuellement son activité[26] ».

Deuxièmement, les banques octroient des crédits aux entreprises travaillant pour l'Allemagne. En particulier, elles offrent des cautions, qui sont d'une utilité appréciable pour l'occupant. Car elles servent à garantir les acomptes versés, les banques s'obligeant à les restituer en cas de non-exécution du contrat. Les Allemands gagnent du temps puisqu'ils peuvent faire démarrer immédiatement l'exécution du travail, sans avoir à enquêter sur la solvabilité des entreprises auxquelles ils passent commande. Quant aux banques, elles perçoivent une commission correspondant au risque qu'elles assument. Un risque dont elles savent qu'il est politique comme économique : selon les rapports allemands, il fallut bien des encouragements et quelques pressions pour les engager sérieusement sur ce terrain[27].

Au-delà, les opérations traduisent de la complaisance ou de l'empressement. Passons sur la liquidation des filiales d'Alsace et de Lorraine, que la Banque nationale pour le commerce et l'industrie et le Crédit commercial de France (et elles seules, apparemment) cherchent à effectuer dès l'été 1940 en entamant des pourparlers avec des banques allemandes. Passons encore sur le rôle privilégié tenu par certains établissements dans les transferts financiers entre les deux pays. Ainsi, le Crédit lyonnais reçoit des autorités d'occupation en été 1940, dans des conditions obscures, le monopole du transfert des économies des travailleurs volontaires en Allemagne, avant d'obtenir du ministère des Finances, en compagnie de la Société générale, de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie et de l'Aerobank, une dérogation à la procédure de règlement des exportations, qui représente une vraie faveur[28].

D'autres opérations engagent tout simplement l'avenir, et il faut ici donner quitus au Comptoir national d'escompte, la seule grande banque à s'en être abstenue. L'une des affaires les plus notables est la création d'une société destinée à financer les affaires franco-allemandes dans le domaine des matières colorantes, du caoutchouc artificiel et de l'aluminium. La sollicitation vient de l'IG Farben, qui avait tenté de réaliser ce projet avant la guerre. Au printemps de

1941, Paribas, la Société générale et la Banque de l'Union parisienne donnent leur accord, tandis que le Crédit lyonnais prend l'avis de l'État. La réaction de Barnaud est révélatrice, et très proche de l'attitude méfiante du ministère allemand de l'Économie envers les rapports des milieux d'affaires. Le gouvernement français, dit-il, risque de se trouver gêné lors de futures négociations dès lors que les problèmes techniques auront été préparés directement entre les industriels et les autorités allemandes, et les problèmes financiers résolus par avance entre groupes allemands et banques françaises[29]. Au printemps 1942, une association (et non une société) est finalement constituée par les quatre banques, avec pour objet le « financement des affaires de l'IG Farben-Industrie en France ». Le siège est installé dans les locaux de la Banque de l'Union parisienne, l'association conclue pour cinq ans : l'avenir du Reich paraît encore solide. Elle fournira plusieurs centaines de millions de francs de crédit aux sociétés liées au géant chimique allemand, lui permettant de développer ses affaires sur le marché français.

Quelques banques font un pas de plus et participent à la constitution de sociétés franco-allemandes. Ainsi, en juin 1941, la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, la Banque de l'Union parisienne, le Crédit commercial et industriel et la Société générale prennent une part majoritaire dans le capital de la société « L'Industrie cinématographique », à côté d'une participation allemande minoritaire. Et en mars 1942, Paribas, la Banque de l'Union parisienne et la Banque des Pays du Nord entrent pour moitié dans le capital de la nouvelle société Radio Monte-Carlo[30]. Dans les gazogènes, Paribas tient la vedette, laissant derrière elle sa rivale, la Banque de l'Union parisienne, qui fait pour le reste à peu près les mêmes opérations, en mesurant ses engagements. Elle passe aux yeux des Allemands pour n'avoir « jamais été très *deutschland-freundlich* » (favorable à l'Allemagne), étant proche de Schneider[31].

Paribas avait fait son miel des emprunts d'État à la Belle Époque, tissant avec des banques allemandes des liens qui l'avaient fait accuser d'antipatriotisme lors de la Grande Guerre, avant de se reconvertir dans de juteuses affaires coloniales et des investissements industriels inégalement heureux dans les pays de la Petite Entente[32]. Depuis le début de l'occupation,

elle développe une activité soutenue dans les affaires allemandes en tout genre, à commencer par le cautionnement de la plupart des sociétés d'assurances autorisées à exercer en France, la Société générale prenant les autres. En 1941, elle crée avec une entreprise d'outre-Rhin la Société des gazogènes Imbert et la Société des carburants français pour gazogènes. Un choix d'investissement fondé sur la prévision d'une économie continentale durablement coupée des approvisionnements pétroliers anglo-saxons. Grâce à la longueur de la guerre, la première société fut profitable ; la seconde entraîna une perte d'au moins 100 millions de francs[33].

Faut-il s'étonner que la grande banque d'affaires ait pris une position en flèche ? Avec ses intérêts substantiels dans les pays d'Europe centrale et orientale, elle était concernée au premier chef par la cession des titres français à l'étranger. Et, compte tenu de sa longue expérience de consultation et de coopération avec l'État français, dont elle se flatte d'épauler l'action extérieure quand ses intérêts y trouvent leur compte, il aurait été surprenant de la voir soudain prendre le risque de déplaire. Mais, à dire vrai, des préférences politiques, ici comme dans le cas d'Ardant, venaient étayer l'opportunisme professionnel. Le P-DG de Paribas, Laurent-Atthalin, avait des opinions clairement collaborationnistes, et il se trouva suffisamment ragaillardi par le retour au pouvoir de Laval pour déclarer à Charles Rist, le 12 septembre 1942, « qu'il voulait collaborer à fond avec les Allemands[34] ».

Sources allemandes et françaises attestent l'engagement plus marqué d'une minorité de banquiers. Le Journal de Rist, qui siège dans plusieurs conseils d'administration (Paribas, Banque de Syrie, Banque ottomane, Suez), livre des aperçus édifiants sur l'état d'esprit de certains de ses collègues : haine de la République, joie mauvaise devant l'abaissement de la France, obsession du communisme qui fait dire : « Le bolchevisme est bien plus redoutable que l'hitlérisme, il fait des progrès dans les campagnes[35]. » En été 1942, Rist croit

sentir que la majorité « attend et espère la victoire alliée ». « Les autres sont ceux qui se considèrent comme supérieurement informés ou intelligents[36]. »

Après la guerre, le chef de l'Office de surveillance des banques, Carl Schaefer, évoqua ses relations « amicales » avec Pose et Jéquier, les directeurs de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie et du Crédit commercial de France, qui l'invitent dans les grands restaurants et à leur domicile. Il mentionna également les repas pris avec Ardant, qui n'était guère mondain, et des déjeuners dans la salle à manger de Paribas[37]. Quand l'ambassade organise, en octobre 1941, une rencontre avec des responsables économiques du Reich, elle invite trois banquiers (Pose, de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie ; Henry Jahan, de Paribas ; Jéquier, du Crédit commercial de France) qu'elle présente comme « les plus favorables à l'Allemagne dans les grandes banques parisiennés », la majorité de leurs collègues étant plus réservés sur le plan de la collaboration[38].

Chez ces hommes, des dispositions d'esprit, des convictions et parfois une démangeaison politique épaulent la préoccupation obnubilée de la réussite professionnelle et portent à marquer une nette volonté de collaboration, laquelle ne se fixe jamais sur des positions qui empêcheraient un retournement opportun. Professeur de droit devenu banquier, possédant selon l'une de ses relations « une intelligence supérieure jointe à un orgueil et une ambition sans limite[39] », Alfred Pose a montré, dès l'arrivée des Allemands, qu'il ferait tout pour sauvegarder les intérêts d'une banque qu'il avait redressée avec beaucoup de brio avant la guerre. Engageant un ancien du Comité France-Allemagne pour assurer la liaison avec les autorités d'occupation, il se charge lui-même d'établir, à coups de prévenances et de petits cadeaux, de cordiales relations avec le responsable du secteur bancaire au Majestic[40]. Sur le plan des affaires, il montre le même esprit de conséquence. Un examen des comptes, au début de 1943, conclura que la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, de toutes les banques, « est vraisemblablement celle qui a apporté l'aide la plus considérable aux rapports franco-allemands[41] ».

Pourtant, Pose semble avoir douté assez rapidement de la fortune des armes allemandes, émettant dès le début de 1941 le pronostic d'une victoire des Anglo-

Saxons au terme d'une longue guerre. A la banque, il protège des employés juifs touchés par le Statut de juin 1941, leur donnant du travail hors des locaux et faisant payer leur traitement[42]. Aussi n'est-il pas surprenant qu'en novembre 1942, se trouvant fortuitement en Afrique du Nord, il ait rejoint Darlan, dont il devient le ministre de l'Économie, combien peu fiable ! Monarchiste de fraîche date, il entraîne le comte de Paris dans un complot qui se termine par l'assassinat de l'amiral[43]. L'ambition politique se paie professionnellement. A Paris, les Allemands réagissent à sa défection en nommant un commissaire à la tête de la banque dont il avait voulu, à tout prix, assurer le développement[44].

A côté de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, la banque Worms fait figure de nain. Mais une réputation de banque politique ajoute à sa taille. L'établissement a été créé pour faciliter les affaires du groupe Worms, actif dans la construction navale, les services maritimes et le commerce de charbon, par ailleurs propriétaire de participations dans plus d'une centaine de sociétés (parmi lesquelles les Éts Jappy Frères, dont Pucheu était le directeur général). Administrée par deux associés-gérants, Hippolyte Worms et Jacques Barnaud, et un associé en nom collectif, la maison Worms attire immédiatement l'attention des services allemands en raison de ses liens avec l'Angleterre (Worms a dirigé pendant la drôle de guerre le Comité franco-anglais des transports maritimes) et de l'appartenance à la « race juive » de l'associé en nom collectif. Malgré la démission de ce dernier, le commissaire allemand est maintenu en vertu d'une interprétation extensive des ordonnances allemandes[45]. La raison en est la volonté de surveiller et de tenir sous pression une maison qui a ses entrées à Vichy, au point de susciter de la part des collaborationnistes parisiens une bruyante campagne contre la « Synarchie ».

Gabriel Le Roy Ladurie est le directeur salarié de la banque Worms[46]. Habile, introduit, goûtant son rôle d'éminence grise, il a fait la réputation politique de la maison. Catholique et royaliste, il appuie successivement La Rocque et Doriot, avant de rallier Reynaud, qu'il abandonne pour le parti de l'armistice. Au lendemain de la défaite, il reconstitue un cercle dont il est le mentor et dont les membres entrent en contact avec les services allemands qui

comptent, la section économique du Majestic et l'ambassade, où dîne le 20 janvier 1941 l'équipe presque au complet : Le Roy Ladurie, Arrighi, Barnaud, Benoist-Méchin, Drieu, Lehideux, Marion, Pucheu[47]… Quelques semaines plus tard, le gros de la bande est embarqué par Darlan dans son gouvernement.

Les deux commissaires allemands qui se succèdent chez Worms renvoient de Le Roy Ladurie une image concordante. Le premier, Ziegesar, qui vient de la Commerzbank, le tient pour un professionnel remarquable, l'« âme de la maison » après Worms, et le présente comme un homme convaincu de la nécessité d'une collaboration économique étroite entre la France et l'Allemagne. Le second, Falkenhausen, issu de la Deutsche Bank, porte en automne 1941 un jugement plus fouillé. Le Roy Ladurie n'est inconditionnellement ni pour ni contre l'Allemagne. Il exploite les occasions que la politique de collaboration recèle pour son pays et ses affaires, en s'efforçant de trouver une synthèse entre son patriotisme de Français, sa « brûlante ambition politique » et les intérêts matériels de l'entreprise dont il a la charge, intérêts qui sont chez lui à la deuxième place. Quant à savoir s'il optera définitivement pour la collaboration, cela dépendra de l'évolution des rapports entre les deux pays et du développement de la situation militaire. Le scénario qui a sa préférence, pour des raisons politiques comme économiques, est une paix de compromis entre l'Allemagne et l'Angleterre, laissant à la France un rôle d'intermédiaire et la possession de son Empire. On reconnaît la ligne principale de Vichy, celle de la plus grande partie de l'équipe Worms en particulier. On voit aussi le soubassement économique de cette conception, remarqué par Falkenhausen : Worms a trop d'intérêts du côté anglo-saxon pour souhaiter une victoire allemande totale[48].

Le banquier savait d'expérience les risques d'une telle victoire. Au début de sa présence, dans l'éclat des succès allemands, Ziegesar avait agité la menace de l'aryanisation pour faire avancer l'idée d'une participation allemande[49]. Un élément de la situation que Le Roy Ladurie dut prendre en compte, mais qui ne fit probablement que l'encourager dans un choix arrêté pour des raisons politiques générales et qu'il traduisit avec constance dans son activité

professionnelle. Au printemps 1941, il est la cheville ouvrière d'un projet de société destinée à développer les relations économiques franco-allemandes, où se déchiffre la perspective d'une Europe des banquiers et des industriels. Du côté français, les intéressés sont la maison Worms, Jappy Frères, la Davum (la société de commercialisation du groupe sidérurgique Marine et Homécourt), Pont-à-Mousson, le Comptoir fluvial du Nord et de l'Est ; et du côté allemand, notamment la Commerzbank, Mannesmann et Roechling. Une société devait être constituée de part et d'autre, chacune cédant 49 % de ses actions. La société française fut créée en août 1941, mais le projet capota sur le refus du ministère allemand de l'Économie d'autoriser la constitution de la société allemande. L'heure du partenariat n'était pas venue[50].

Le Roy Ladurie ne néglige pas son métier de banquier, surtout pas les liens avec la Commerzbank, qui datent de l'avant-guerre et qu'il entend développer en relation privilégiée. De là le souci d'établir de bons rapports personnels, par exemple en faisant cadeau d'ouvrages de sa bibliothèque à l'un des administrateurs de la banque allemande[51]. Et surtout le souci de se rendre utile en affaires, en multipliant les gestes de bonne volonté. Acceptation à deux reprises d'une diminution du taux de commission (« Nous espérons que, comme par le passé, vous voudrez bien nous réserver une part importante dans vos affaires sur la France…[52] »). Rôle de conseil pour des clients de la Commerzbank désireux de prendre des participations en France[53]. Offre d'association pour le financement de commandes allemandes, Le Roy Ladurie proposant de placer jusqu'à 200 millions de francs de commandes parmi ses relations, en échange de quoi la Commerzbank pourrait participer à leur cautionnement[54].

Le banquier pousse la prévenance jusqu'à faciliter l'entrée de sa consœur sur le marché français. La représentation de la Commerzbank à Paris s'installe dans les locaux d'une société financière (la Société privée d'études et de banque) que la maison Worms possède et que Le Roy Ladurie offre de lui vendre. La banque allemande est intéressée : une société de droit français serait plus utile qu'une filiale handicapée par son origine. Le Roy Ladurie multiplie les démarches, en août et en septembre 1941, pour obtenir l'autorisation de Vichy. Il entreprend

Bouthillier lui-même, qui craint un précédent en permettant à une banque allemande de s'implanter sous le couvert d'une société financière française, mais donne finalement son accord, à la double condition que ladite société ne soit pas revendue à une autre banque allemande et qu'elle s'abstienne de prendre des participations dans des banques françaises. La Commerzbank accepte et obtient le soutien du MBF, avant de se heurter à un refus sans appel du ministère allemand de l'Économie[55].

En 1942, l'aiguille de la victoire militaire s'orientant de l'autre côté, l'ardeur du banquier se refroidit, comme celle de l'équipe Worms, qui n'est plus représentée au gouvernement après le débarquement en Afrique du Nord. En octobre, Falkenhausen note que, si les relations sont toujours agréables avec Le Roy Ladurie, sa volonté de collaboration est désormais douteuse : la crainte du communisme le porte du côté de l'Allemagne, celle de perdre l'Empire dans l'autre sens[56].

Drieu La Rochelle reprochait à Le Roy Ladurie de voir « les affaires du pays comme il voyait les affaires de sa banque[57] ». Banquier politique, certes, mais banquier d'abord, à ce titre ajustant les voiles quand le vent tourne. Après novembre 1942, les Allemands observent une réserve croissante du côté de la minorité engagée, Ardant y compris. En été 1943, les critiques se multiplient à l'endroit de la Société générale, de plus en plus tiède dans les affaires allemandes[58]. En sa qualité de président du CO des banques, Ardant met tous ses efforts à protéger la main-d'œuvre bancaire, non sans résultats (les salariés lui en sauront gré et l'appuieront lors de l'épuration[59]). En avril 1944, quand cette situation avantageuse est révisée, il parle de démissionner, en indiquant prudemment aux Allemands qu'il entend protester contre le sabotage de l'administration française. Les responsables du secteur au MBF sont suffisamment excédés pour considérer son arrestation et son remplacement par Laurent-Atthalin, avant de décider, plus froidement, une prolongation de son mandat à la présidence du comité d'organisation[60].

Dans les coulisses, la résistance est à présent courtisée. En 1943, François Bloch-Lainé, son trésorier en métropole, se heurte toujours à des fins de non-recevoir lorsqu'il démarche des banques choisies, précise-t-il, parmi les moins compromises. A partir du début de 1944, l'argent vient à grands flots, en même temps que des offres de locaux et de facilités administratives. Bientôt, le comité financier de la résistance se réunit dans des bureaux mis à disposition par Paribas[61]. Lors de l'épuration, Le Roy Ladurie fera état du versement de 4 millions de francs — ce sera son meilleur argument, avec la perquisition de son domicile par la police allemande en mars 1944 et son incarcération pendant 12 jours à Fresnes[62]. Ardant se met, lui aussi, à arroser la résistance au début de 1944, tout en versant 50 000 francs au PPF, par habitude sans doute[63]. Un retournement qui a l'allure d'un achat massif d'indulgence.

CHAPITRE XVIII

Forbans et soutiers

Après les patrons devant qui s'ouvrent les portes ministérielles et que les Allemands traitent avec quelque considération, voici les rangs mêlés des négociants honorablement connus, des ruffians de haut bord, des besogneux en quête d'une bouffée d'oxygène ou d'une meilleure paie. Expédions les gros commerçants qui tiennent les carrefours où passent les denrées enchéries par la pénurie. Ici nul besoin d'une stratégie d'entreprise ou de talents particuliers : il suffit d'être posté au bord du Pactole. Ainsi, le président du Groupe interprofessionnel chargé du ravitaillement des fruits et légumes : exportateur de produits maraîchers vers l'Allemagne avant la guerre, il se voit confier par Vichy la tâche de répartir les demandes allemandes auprès des syndicats de la branche, ce qui lui vaut des émoluments de 4 millions de francs ; en prime, il reçoit des occupants, en nom personnel, le monopole des exportations de fruits et légumes vers l'Alsace-Lorraine. La branche est tellement profitable qu'elle attire des nouveaux venus. Tel grossiste, jusque-là actif dans l'importation, a vite fait de se reconvertir dans l'exportation. Son chiffre d'affaires, d'environ 10 millions de francs par an avant la guerre, grimpe jusqu'à faire un total de 738 millions pour l'occupation[1].

Les alcools intéressent aussi les Germains. Le président du groupement de répartition des vins et spiritueux est, comme il se doit, un Bordelais. L'occupation ne le met pas non plus dans la gêne : son chiffre d'affaires

sextuple. Au responsable allemand de l'achat des vins, il donne du « cher ami » et fait de ces menus cadeaux qui entretiennent l'amitié, par exemple en mai 1942 une caisse de lafite, « un bon petit vin digne de celui qui l'offre comme de celui qui le reçoit[2] ». Cet Allemand est une relation bonne à tout. Le 18 octobre 1943, notre homme lui demande d'intervenir pour un compatriote dans le malheur : « Mon cher ami, j'ai à Stuttgart un jeune protégé […] qui est travailleur civil. C'est un véritable volontaire qui a voulu aller travailler en Allemagne. Il est très content mais il se plaint de ne pas pouvoir trouver de vin, même en payant. Connaissez-vous à Stuttgart une maison qui accepterait de lui vendre quelques bouteilles de vin de France[3] ? »

Tout à côté de ces personnes honorablement connues, des individus sortis du caniveau deviennent millionnaires en faisant le marché noir de l'occupant. A peine installés en France, les Allemands ont ouvert des bureaux d'achats ; chaque service veut avoir le sien : l'Armée, la Marine, l'Aviation, la SS, le contre-espionnage militaire… L'argent, qui vient des frais d'occupation, coule à flots ; il fait voguer les produits et les denrées qui se terrent et raréfie des ressources dont les entreprises françaises ont besoin pour exécuter les commandes du Reich. Conscient de ce monstrueux gaspillage, Göring se résignera en 1943 à y mettre le holà[4]. La principale de ces officines est le bureau Otto, créé par l'Abwehr pour se donner une couverture et de l'aisance financière. Dès le printemps 1941, il emploie 400 personnes. Pas de paperasserie, pas de formalités administratives, aucune question : la recette du succès est simple. Bientôt, les docks de Saint-Ouen, trois hectares de magasins couverts et de quais, ne suffisent plus aux expéditions. Près de 200 gaillards, payés largement, vérifient les marchandises et les chargent pour l'Allemagne. Après la guerre, on estimera le chiffre d'affaires de ce seul bureau à plusieurs dizaines de milliards de francs. Pareille aubaine attire une nuée de démarcheurs et d'intermédiaires de toutes nationalités, la plupart lestés d'un casier judiciaire. Parmi eux, quelques gros poissons, tel Joanovici, né en Bessarabie, arrivé à Paris en 1921, avant la guerre l'un des plus importants ferrailleurs de la région parisienne et qui fera sous l'occupation un chiffre d'affaires estimé à 4 milliards. Ou Michel Szkolnikoff[5], juif de Russie, arrivé en France en 1933, courant sa fortune

dans diverses affaires, récoltant les poursuites judiciaires. L'occupation ouvre une carrière à ses talents, tout en l'assurant d'une protection inespérée contre la police française et les lois raciales des uns et des autres. Szkolnikoff amasse des milliards et mène la vie à grandes guides, ayant son couvert mis dans les restaurants les plus cotés, tenant à demeure l'une des meilleures tables de Paris où des SS et des militaires, atteints par la corruption ambiante, viennent bambocher. Ses fournisseurs sont de toutes qualités ; des industriels et des négociants bien considérés ne dédaignent pas de lui réserver une part de leur production. Tout cela donne des gains incroyables, placés en or, bijoux, immeubles, à Paris et sur la Côte d'Azur : rien que pour les placements immobiliers un minimum de 2 milliards de francs, une somme gagnée en trois ans.

Entre les honorables négociants et les trafiquants de tout poil, il y a l'épaisseur de la médiocrité, la cohorte des petites entreprises prêtes à travailler pour le roi de Prusse, si elles y trouvent le moyen de survivre ou l'occasion de faire un profit. Les bureaux d'achat allemands ont parmi elles des fournisseurs empressés, n'hésitant pas à faire des offres à répétition. Ainsi, des producteurs de conserves alimentaires, des maisons d'achats régionales, ou ce fabriquant de ressorts parisien qui, par goût de la schlague sans doute, termine sa lettre du 6 janvier 1944 par un « dévoué à vos ordres[6] ».

Dans certains secteurs, la demande allemande attire comme la lumière les papillons. Les antiquaires, par exemple, une profession tout entière tentée par le diable. Les acheteurs allemands se présentent à la douzaine, quelques-uns fort importants comme Göring. A en croire un rapport établi après la guerre par les services secrets américains, Paris fut le marché d'art le plus actif de l'Europe nazie. Presque tous les marchands ont vendu aux Allemands, plusieurs dizaines d'entre eux fournissant des pièces à la collection du Reichsmarschall, souvent au mépris des prescriptions édictées pour la sauvegarde du patrimoine. Certains démarchèrent même des propriétaires français pour le compte de clients

allemands. En dehors des antiquaires établis, des intermédiaires tout neufs se pressent sur ce marché où les objets circulent, parfois passent et repassent avec des zéros de plus, avant de prendre le chemin de l'Allemagne[7].

Même fébrilité dans les travaux publics, où la manne allemande conduit des néophytes à créer une entreprise pour la recueillir, et des gens installés à utiliser des démarcheurs ou à jouer du rabais et des pots-de-vin pour décrocher des contrats[8]. Empressement, encore, dans le vêtement : un petit fabricant de soutiens-gorge, responsable du syndicat de la branche, sollicite des commandes auprès de la Commerzbank et en reçoit une telle quantité qu'il forme, pour les placer, un « Consortium parisien des fabricants de soutiens-gorge », supervisé par le syndicat allemand correspondant[9].

Dans les archives allemandes reposent, par centaines, des demandes adressées au « Centre en France des organisations économiques allemandes », l'ancienne Chambre de commerce allemande de Paris[10]. Elles proviennent d'entreprises que l'on devine de taille modeste et qui demandent à représenter des firmes allemandes. Dans une économie où la recherche du client a fait place à la recherche de l'objet à vendre, c'est le moyen de contourner la pénurie. Mais la chose est moins innocente qu'elle n'y paraît. Car les attributions sont filtrées de façon autrement sévère que pour les commandes de fabrication. Les critères raciaux du régime nazi sont rigoureusement observés : des juifs ne doivent pas représenter des sociétés allemandes.

Placés devant l'obligation de produire un « certificat d'aryanité », les candidats réagissent diversement. L'un d'eux répond avec indignation qu'il représente des firmes allemandes depuis quarante ans et que sa parole d'honneur devrait suffire : candidature rejetée. Certains font savoir que, puisqu'il en est ainsi, ils préfèrent renoncer. Des peureux invoquent une détérioration inattendue de leur état de santé ou un brusque changement de situation. D'autres, enfin, interrompent simplement la correspondance. La majorité produit le certificat, parfois en barguignant, tel cet officier qui brandit sa parole d'honneur, avant de plier[11]. Minoritaires, les retraits sont significatifs. Certains se sont rendu compte que la liaison commerciale qu'ils souhaitaient établir engrenait sur les rouages d'un régime politique.

Il est d'autres manières de s'accrocher à la locomotive allemande, par exemple en ouvrant le capital de son entreprise à une participation. Les cas ne semblent pas avoir été nombreux, rien de comparable aux demandes de représentations. Certaines offres sont inspirées par la volonté de régler des comptes. « Nous vous proposons, écrit un actionnaire de deux entreprises de papier à cigarettes, une collaboration loyale et sincère et serions reconnaissant de nous arracher des griffes de ces Anglais, Juifs et Francs-Maçons[12]. » D'ordinaire, il s'agit de remonter la pente, telle cette famille du Havre qui troque une participation allémande majoritaire dans sa compagnie d'assurances maritimes contre le maintien de l'ancien propriétaire au poste de directeur[13].

Une proportion importante des offres ne trouve pas preneur. Une société parisienne de sérums et de vitamines est prête à concéder une participation minoritaire à la société allemande qui lui apporterait les matières premières dont elle a un besoin urgent. Comme l'écrit son directeur à la représentation parisienne de la Commerzbank, qu'il remercie pour avoir transmis à sa clientèle « les désirs de notre Conseil d'administration au point de vue de la Collaboration » : « Vous savez que notre but essentiel est de consolider l'avenir de notre Maison au moyen d'échanges fructueux avec la grande Allemagne […]. » Mais, si quelques sociétés allemandes manifestent de l'intérêt, aucune ne veut s'engager, la qualité des produits étant jugée insuffisante[14].

En sens inverse, des Français n'ont en propre qu'une vocation d'entrepreneurs, et ils attendent des occupants qu'ils leur fournissent une entreprise. La profession d'homme de paille connaît une flambée dans ces années ; elle trouve des candidats jusqu'au bout, comme si la conjoncture ne l'atteignait pas. Au cours de 1943, le MBF enregistre 10 participations allemandes ayant reçu l'autorisation du gouvernement français et 34 autres — pour un total de près de 120 millions de francs — effectuées de manière camouflée[15]. Le MBF non seulement tolère, mais encourage une pratique qui, dès 1941, fait grincer les dents au ministère de l'Économie à Berlin : le Reich est-il si peu de chose qu'il lui faille recourir à des intermédiaires ? A quoi le MBF répondit que cela permettait de contourner la législation de Vichy et, en

particulier, de mettre la main sur des biens juifs, sans avoir l'air de revenir sur la promesse donnée par Göring d'en laisser la part prépondérante à la France[16].

Les biens juifs, nul ne s'en étonnera, sont l'aubaine des aspirants entrepreneurs. Dix mille Français au moins s'emploient pendant l'occupation comme administrateurs provisoires des quelque 40 000 propriétés juives spoliées. En mai 1944, alors que l'aryanisation est bien avancée, ils sont encore 5 522, à côté de 119 commissaires allemands[17]. Toutes sortes de gens se présentent à l'embauche, y compris nombre de personnes incompétentes, ce qui entraîne une rotation importante. Des antisémites, bien sûr, tel cet homme « convaincu de l'importance du péril juif et de son caractère européen » et qui exprime au MBF la « satisfaction morale » qu'il éprouve à traduire en actes ses opinions[18]. Des escrocs et des aigrefins, aussi, dont beaucoup ne sont pas des débutants. Ou encore des commerçants victimes d'une mauvaise passe et qui saisissent l'occasion de reprendre pied dans le monde de la boutique.

La nomination est officiellement entre les mains d'un service de Vichy. Mais des postulants par dizaines s'adressent directement aux autorités d'occupation. Le patron d'une maison de publicité, qui a eu des revers, ancien combattant décoré, « Latin de pure race », s'excuse de ne pas écrire en allemand, insuffisance qu'il veut croire très remédiable : « Si j'étais en rapport continuel avec les Allemands, je me mettrais vite à acquérir une connaissance presque totale ; du moins à pouvoir lire la langue et la comprendre. » Une dame, ancienne gérante d'un magasin de gravures, Française, catholique, abandonnée par son mari, ayant à charge son vieux père, montre la même bonne volonté : « J'apprends l'allemand et commence à pouvoir me débrouiller un peu[19]. »

Avec les hommes de paille et les administrateurs provisoires, on glisse vers ceux qui n'ont que leurs bras et les louent à l'occupant, en France ou en Allemagne. Les forces armées trouvent sans difficulté la main-d'œuvre dont elles ont besoin. En été 1941, les Français employés par l'intendance du MBF sont près de 45 000, au second semestre 1942 pas loin de 70 000, dans leur

grande majorité du personnel de service (femmes de ménage, lingères, serveuses, aides-soignantes), des cuisiniers, des secrétaires, des interprètes, des mécaniciens, des chauffeurs[20]. A quoi il faut ajouter les employés des autres services : à la fin de 1941, 160 000 ouvriers sur les chantiers allemands, quelque 100 000 dans les entreprises de la Wehrmacht. En 1944, ils sont 500 000 dans les services de la Wehrmacht et dans l'Organisation Todt[21].

Dans ce dernier chiffre, il est difficile de faire la part des personnes enrôlées d'office ou de force, nombreuses dans les deux dernières années de l'occupation. En 1940-1942, la plupart des engagements furent volontaires. Comme l'attestent les plaintes croissantes de patrons à l'endroit d'une concurrence qu'ils jugent déloyale, des dizaines de milliers d'ouvriers choisirent de quitter un emploi assuré pour entrer au service de l'occupant. Les conditions, il est vrai, renversent aisément des scrupules mal assurés : un plus fort salaire horaire, un nombre d'heures de travail par semaine plus élevé, une série de primes, des facilités de ravitaillement. En novembre 1941, un manœuvre gagne, auprès de l'Organisation Todt, près de trois fois plus que dans une entreprise française[22].

D'autres partent tout simplement travailler en Allemagne. En mars 1941, les volontaires recrutés en France avoisinent les 30 000 ; leur nombre passe à 121 653 en janvier 1942, puis atteint 184 652 le 31 mai 1942, au moment où commence la Relève. Jusqu'en novembre 1940, les Français ne sont que 15 % des recrues. La majorité est formée d'étrangers — Polonais, Russes, Italiens, Slovaques, etc. —, plus mobiles, moins impliqués dans le sort de la France, davantage frappés par le chômage en conséquence des mesures de préférence nationale adoptées par Vichy. Ensuite, la part des Français augmente constamment, dépassant 80 % dès l'été 1941[23]. En juin 1942, le total des volontaires de nationalité française a atteint 132 700[24].

Avec la Relève, le volontariat a la bénédiction du gouvernement ; il contribue au retour d'un prisonnier. La procédure de désignation, à partir d'octobre, ajoute à la pression étatique et, parfois, patronale la menace de sanctions. En février 1943, le STO impose une obligation sans faille à des classes d'âge entières. Le volontariat ne s'interrompt pas néanmoins, et le petit filet qui continue de couler vers l'Est grossit même au cours de la dernière

année, lorsque des Français, exposés en raison de leurs positions collaborationnistes, cherchent refuge dans le Reich. Au premier semestre de 1944, leur nombre est même supérieur à celui des STO effectivement partis (22 247 contre 18 347[25]). En juillet 1944, 3 500 volontaires prennent les trains de la dernière chance[26].

En tout, au moins 200 000 Français sont partis travailler de leur plein gré en Allemagne (y compris les 32 530 volontaires de la Relève entre juin et octobre 1942, avant le passage à la désignation d'office[27]). Encore faut-il observer que le total indiqué pour les engagements jusqu'en juin 1942 ne concerne que les départs effectifs. Or, entre les annoncés et les partants, le déchet est d'au moins 25 % : 2 à 5 % sont rejetés lors de la visite médicale obligatoire, 20 % à 30 % disparaissent dans la nature[28]. Par rapport à la population, la France n'en demeure pas moins à la queue des pays d'Europe occidentale : en septembre 1941 par exemple, alors que l'on compte 48 567 volontaires français, les Danois sont 28 895, les Hollandais 92 995 et les Belges 121 501[29].

Les volontaires sont recrutés essentiellement en zone occupée, en majorité dans la région parisienne (les cinq huitièmes jusqu'en octobre 1941[30]). Quelques milliers sont montés de la zone libre ; au printemps 1941, Vichy autorise des commissions allemandes à recruter parmi les étrangers internés. Professionnellement, ce sont des manuels, pour la moitié des métallurgistes, un bon quart des ouvriers de la construction, pour le reste des mineurs et des ouvriers agricoles. Mais le convoi du 25 mars 1941, par exemple, comprend aussi 2 maîtres d'hôtel, 1 typographe, 7 cuisiniers, 3 coiffeurs, 2 ingénieurs[31].

L'engagement est ouvert aux femmes, dont la part augmente fortement dès le printemps 1941. En juillet 1942, sur les 77 000 travailleurs de nationalité française présents dans le Reich, il y a 23 000 femmes[32]. En septembre 1944, 42 654 Françaises se trouvent sur territoire allemand[33]. Un certain nombre d'entre elles ont probablement fait usage de la possibilité offerte à des travailleuses volontaires de rejoindre leur mari prisonnier de guerre[34]. Ce sont en majorité des manœuvres d'usine, pour le reste des femmes de ménage ou des employées de magasin. Faible niveau de qualification, état sanitaire souvent

désolant. Il est vrai que l'examen médical est particulièrement rigoureux dans leur cas, l'obsession de la contagion vénérienne se donnant ici libre cours, quitte à freiner le recrutement. La moitié seulement des volontaires passent sans encombre l'examen médical : entre 10 et 15 % sont refusées définitivement, en général pour tuberculose et surtout pour maladie vénérienne (contre 2 à 5 % en moyenne générale) ; un tiers sont mises en sursis pour des examens complémentaires ou le temps de suivre un traitement[35].

Que des Français et des Françaises aillent faire les immigrés en Allemagne, au lendemain d'une défaite et pendant que leur pays est occupé, la drôle d'expérience ! Les motivations ne se laissent pas cerner précisément. Le chômage persistant — 230 000 chômeurs sont officiellement recensés en juillet 1941 — est un facteur évident, dans les premiers temps au moins. Mais, sur le moyen terme, la courbe des engagements s'élève, alors que celle du chômage baisse. L'attrait d'un salaire élevé et de conditions favorables, complaisamment détaillées par la propagande allemande (contrat de six mois, congé payé de deux semaines en cas de renouvellement, possibilité de transférer en France jusqu'à 1 500 francs par mois) a été le principal mobile, sans en exclure d'autres, la volonté de rupture, le désir d'échapper à une situation délicate ou difficile.

A partir des bribes d'information livrées par les archives, il semble s'être agi, très souvent, de personnes à la trajectoire heurtée, d'individus peu ou mal pris dans des cadres collectifs, qu'ils soient familiaux, professionnels ou sociaux. Ainsi, dans le Var, les volontaires proviennent, non pas du milieu des grandes entreprises ou des professions ouvrières typées, mais d'un prolétariat « flottant » jeune, sans formation ou sans travail[36]. L'importance du recrutement dans la région parisienne pointe également vers une population isolée ou marginalisée, saisissant comme une échappatoire le contrat en Allemagne, se raccrochant à l'idée de la prime, peut-être marquant, plus ou moins consciemment, du ressentiment contre une patrie qui leur a été dure.

Le cas d'un Maurice Sachs, parti en automne 1942, exorbitant à bien des égards, ne l'est pas sur l'essentiel. Le collaborateur de Gallimard, l'ami de Cocteau, de Gide, de Maritain, de Max Jacob avait, dans les lettres parisiennes,

une petite place avant la guerre. Après la défaite, c'est un homme plus instable que jamais, vivant d'expédients et brûlant la chandelle par les deux bouts, finissant par se terrer dans un bordel pour homosexuels avant de prendre le chemin de Hambourg, en dissimulant ses origines juives[37]. Autres trajectoires, de femmes cette fois, mais sous le même signe de l'instabilité. La première est une jeune Parisienne partie en 1941, arrêtée et condamnée à la peine de mort pour complicité de cambriolage (les tribunaux nazis ne font pas de quartier pendant la guerre). Brinon, qui intervient en sa faveur, plaide les circonstances atténuantes : la mère concierge qui se saigne pour qu'elle passe son baccalauréat, la jeune fille séduite et abandonnée, son enfant qui meurt dans l'exode, des ennuis de santé épouvantables[38]. La seconde est une jeune orpheline qui s'embauche comme femme de ménage à la Kommandantur et sort avec des militaires ; puis change de ville, devenant aide-cuisinière dans un camp allemand, femme de ménage chez un officier qui la renvoie pour vol, bonne à la Gestapo locale qui la licencie pour avoir donné des cigarettes à des prisonniers. A la fin de 1943, ayant sans doute le sentiment d'avoir épuisé les possibilités en France, elle part travailler en Allemagne[39].

Jusqu'en 1942, la motivation proprement politique semble avoir tenu une place limitée. Parmi les cas rencontrés, cette lettre adressée le 18 avril 1941 à la Feldkommandantur de la Marne, où s'étale tout un paysage social : « Monsieur, Je vous écrit cette lettre en vous fesant une demande pour me renseigné si je pourrait allé travaillé en Allemagne dans une usine d'armement, comme ouvrier manœuvre ou dans une entreprise de déblayement comme manœuvre […] Je suis âgé de 18 ans 1/2 et je croit vous être utile de suite j'ai déjà travaillé 4 mois en usine comme manœuvre à Tulle (Corrèze). Alors si c'est possible donnez-moi une réponse aussitôt et que j'aille travaillé pour la Défense de l'Allemagne. » Après avoir donné l'adresse de cultivateurs dans la Marne, le jeune homme ajoute en post-scriptum : « Je suis ici en attendant de vos bonnes nouvelles et qui me fera plaisir car j'aurais des camarades je suis orphelin et je voudrais me faire un métier pour plus tard[40]. » Une fois en Allemagne, un certain nombre de volontaires ont adhéré à l'Amicale des travailleurs français, une création de l'ambassade. Vers le milieu de 1942, celle-ci faisait parvenir régulièrement de la

propagande à 21 656 familles de volontaires, probablement les familles des inscrits à l'Amicale[41]. Un volontaire sur 7 jusque-là aurait donc fait un geste politique, lequel répondait souvent à des motifs matériels, au besoin d'une assistance juridique ou d'une aide pour les proches en France.

La dimension politique est au moins sur l'horizon de tous : comment ne pas voir la portée d'une telle décision ? A défaut, parents, amis ou voisins se chargent de le faire sentir. En octobre 1940, un propriétaire d'immeuble, apprenant que l'un de ses locataires a signé pour l'Allemagne, lui fait une scène — « Vous et vos sales Boches je vous emmerde » —, ce que la femme du volontaire consigne aussitôt dans une lettre de dénonciation aux autorités occupantes[42]. Des rapports allemands signalent, dès 1941, l'ostracisme qui frappe les travailleurs volontaires, avant leur départ ou à leur retour[43], surtout quand ils revendiquent bien haut leur choix et qu'ils font l'éloge de l'Allemagne.

Première expérience de l'étranger pour presque tous, le séjour dans le Reich semble avoir surpris agréablement bon nombre de volontaires, dans la première année du moins. A preuve cet ouvrier, qui écrit à ses parents à la fin de 1940 : « Lorsque je suis arrivé ici j'ai trouvé drôle d'être très bien reçu, et je trouve que la vie d'ici est bien plus belle que celle qu'on menait même avant la guerre chez nous. Car ici une chose prime tout, tout le monde est égal, même pour la nourriture, qui est très bonne et des cantines pour les ouvriers comme jamais je n'en ai vu en France. Il n'y a que lorsqu'on sort de son pays que l'on voit que réellement chez nous l'on nous a toujours bourré le crâne, je vous assure que je ne regrette pas d'être venu travailler ici[44]. » Les autorités allemandes n'avaient pas de doute sur les opinions positives des volontaires français, articulant même la proportion de 90 % à la fin de 1941[45]. Ils s'en félicitaient d'autant plus qu'ils constataient l'effet d'entraînement sur les proches et les relations[46].

Des plaintes s'élèvent pourtant, des ruptures de contrat se produisent par centaines dès le printemps 1941[47]. L'usine n'est pas celle qui a été indiquée, les salaires font l'objet de retenues imprévues, les conditions de travail, de nourriture, de logement sont en dessous des attentes. Et puis, il y a le dépaysement, les difficultés d'adaptation de toutes sortes. La population allemande, même si elle a tendance à mieux considérer les Français que d'autres

peuples, à commencer par les Italiens, n’est pas à court de préjugés. La surveillance policière fait le reste, les rapports des autorités renvoyant des expatriés une image presque caricaturale : des femmes délurées, des hommes bruyants et ingrats envers leurs hôtes[48].

Les volontaires rencontrent parfois des compatriotes. Rencontres « assez tendues » : les prisonniers de guerre manifestent « une grande méfiance et une sourde rancune » envers ces Français qui ont choisi d’appporter le concours de leurs bras à l’ennemi qui les retient[49]. Un certain nombre d’entre eux prennent la même direction, pourtant, en acceptant en 1943 de se laisser « transformer » en travailleurs civils[50]. Les Allemands escomptent un rendement accru et la franche utilisation de cette main-d’œuvre dans la production d’armement, fermée aux prisonniers selon la convention de Genève. Pour les intéressés, le choix n’est pas sans avantages : une diminution de surveillance, un salaire et surtout une permission en France. Il n’est pas innocent non plus : il faut sauter le pas, troquer le séjour contraint pour la position ambiguë d’un travailleur quasi volontaire. Quelque 200 000 prisonniers acceptent leur transformation, dans des conditions qui ne furent pas toujours régulières. L’hémorragie aurait été plus forte, probablement, si la principale promesse, la permission en France, avait été maintenue. Mais deux essais convainquirent les Allemands : à la fin avril 1943, sur 1 000 permissionnaires, 43 ne revinrent pas ; en août, 2 000 sur 8 000[51].

Évoquons, enfin, une forme de travail en Allemagne où se combinent le volontariat, côté ouvrier, et les affaires allemandes, côté patronat. Dès l’automne 1940, les Allemands encouragent la formation d’équipes de volontaires recrutées dans la même entreprise. Celle-ci se prive d’une main-d’œuvre alors en excédent, elle la garde en réserve pour l’avenir. La formule ne connaît qu’un très mince succès. Jusqu’en août 1941, une dizaine d’entreprises se prêtent au jeu : au total, un peu moins de 3 000 ouvriers, qui vont en majorité travailler pour l’IG Farben, grande dévoreuse de main-d’œuvre et devenant, pour cette raison, un rouage important du système concentrationnaire[52].

Avec la Relève, l'idée refait surface, officiellement chez Laval, mais aussi sous une forme quasi privée. A l'automne 1942, une association dénommée « Panoma » est constituée par 6 entreprises parisiennes de couverture et de plomberie. La Chambre artisanale de Hambourg leur a passé un contrat d'un an pour la réparation d'immeubles endommagés. Ce travail nécessite l'envoi de 60 ouvriers, en échange de quoi les entreprises sont quittes de toute réquisition de main-d'œuvre. Elles se séparent d'une partie de leurs ouvriers, mais, à la différence des entreprises touchées par la Relève, elles continuent de les employer : Hambourg paie à l'association les salaires des ouvriers, plus une petite somme pour la couverture des frais généraux supplémentaires.

L'association « Paros » regroupe selon la même formule 14 entreprises parisiennes de couverture, plomberie et chauffage. Des contrats sont passés pour des travaux à effectuer en Haute-Silésie au profit de deux entreprises, dont l'IG Farben. Les associés apportent une mise de fonds et s'engagent à fournir un certain nombre d'ouvriers. Les statuts prévoient une répartition des bénéfices entre associés, qui parut gênante après l'introduction du STO. En avril 1943, il fut décidé que les bénéfices seraient distribués au personnel parti en Allemagne.

Aux ouvriers, les patrons firent valoir les salaires plus élevés, le séjour en équipe, des permissions fréquentes, le regroupement avec quelques prisonniers de guerre transformés en travailleurs civils. Certaines de ces conditions furent imparfaitement remplies ou modifiées avec l'introduction du STO, qui aboutit à la suppression des congés. Les ouvriers partis n'en avaient pas moins pris leur décision librement. Sur un point, les promesses faites par les Allemands furent tenues : les expatriés seraient à l'abri des bombardements. Ceux qui furent envoyés en Haute-Silésie à l'usine de produits synthétiques de l'IG Farben, firent savoir qu'ils se félicitaient de leur affectation[53]. Bombardé une seule fois, en juillet 1944, Auschwitz n'était-il pas l'un des lieux les plus sûrs du Reich ?

CHAPITRE XIX

Sprechen Sie deutsch ?

En l’an de grâce 1759, les troupes du roi de France occupèrent Francfort. Le commandant prit ses quartiers chez l’un des notables de la ville, ce que celui-ci, dérangé dans ses aises et son attachement allant aux Prussiens, subit en maugréant. Son jeune fils prit du bon côté cette rupture de l’ordinaire, se liant d’affection avec l’officier français et fréquentant assidûment le théâtre qui suivait les troupes. Son père lui fait des remontrances. Il en a contre cette passion du théâtre, où il voit l’annonce d’un avenir misérable. Que ce théâtre soit français ne lui importe pas. Au contraire, le voilà réconcilié avec les planches lorsqu’il observe les progrès du jeune Goethe dans la langue française[1].

Le français est alors langue de civilisation, tout Allemand bien né se doit de le parler. L’occupant est un militaire ; son théâtre ne sert ni à propager une langue et une culture, ni à préparer une sujétion politique, laquelle n’exige aucune uniformité linguistique. Il faudra attendre la Révolution française, quelques décennies plus tard, pour que la culture devienne moyen délibéré d’influence et de domination politique. Et quelques autres décennies pour que la langue, à travers l’instruction obligatoire, la conscription et la grande presse, passe pour une marque nécessaire de l’appartenance nationale. La France de la IIIe République fera entrer langue et culture dans l’arsenal de sa politique extérieure, tout comme de sa politique d’occupation. En Rhénanie après 1918, elle s’efforce, en même temps que de détourner vers elle les courants

économiques, d'attirer les esprits en créant une revue en français, en envoyant des artistes, en proposant des cours de langue, en organisant des expositions[2].

Quand elle occupe la France en 1870-1873, puis en 1914-1918, l'Allemagne ne suit pas cette voie. L'identité nationale s'est bâtie outre-Rhin en se resserrant autour du particularisme culturel et linguistique. Ce n'est qu'à la veille de 1914 que le gouvernement impérial amorce une politique culturelle pour l'étranger qui déborde le public des minorités allemandes. L'ébauche est reprise par la république de Weimar, puis développée par le régime nazi, qui marche ainsi, paradoxalement, sur les pas de la Révolution française. S'il en contredit absolument les valeurs, il s'en rapproche, de même que le fascisme italien, par le goût de la propagande et la mobilisation des masses.

Vainqueur, il reprend la politique de la France pour la retourner contre elle. Il le fait sur une échelle jamais vue, portant ses efforts dans toutes les directions, dans une perspective à long terme. Aurait-il mis autant d'empressement à épurer et refondre les manuels d'histoire du vaincu, s'il n'avait eu l'horizon d'une domination durable, l'établissement d'un protectorat prenant sous son ombrelle la culture elle-même ? Aux Français, il s'adresse sous des formes variées, ciblant les publics, sans jamais perdre de vue ses objectifs.

Chaque jour, l'occupant répand sa propagande à gros grains sur les écrans et les journaux. Mais il use aussi de moyens qui lui permettent de traiter la politique sur un mode attrayant : au lieu de marteler ou de trompeter, d'aguicher et d'insinuer. Jusqu'en 1942, des expositions achalandent les occupés et leur adressent deux messages : leur avenir, c'est l'insertion volontaire dans l'Europe allemande ; avec le vainqueur, ils partagent les mêmes ennemis. L'organisation de ces manifestations est dans des mains françaises. De la coulisse, les Allemands — l'ambassade, le plus souvent — financent, orientent, contrôlent.

La première exposition, placée sous la férule de Jacques de Lesdain et de Jean Marquès-Rivière, bat le tambour autour de la franc-maçonnerie. Pendant les trois premiers jours — on est à la mi-octobre 1940, quatre mois après le

désastre —, 120 000 visiteurs font la queue à l'entrée du Petit Palais, par moments sur deux cents mètres, rapporte un Abetz réjoui[3]. Tout ce monde se presse pour contempler des objets, des meubles, des documents saisis dans les loges. Clou de l'exposition : une reconstitution du temple du 33e degré du Grand Orient de France. Les panneaux et les commentaires dénoncent la puissance de la franc-maçonnerie et son emprise sur la vie politique, dévoilent ses connexions anglaises et juives, soulignent son rôle dans la décadence et la défaite du pays.

En 5 semaines, l'exposition accueille plus de 900 000 visiteurs. Puis elle circule en province, où défilent 113 930 personnes[4]. Les gens de l'ambassade sont enchantés. A cette masse de personnes, écrivent-ils, ils ont pu faire comprendre que les francs-maçons et les juifs sont responsables des malheurs de leur pays, que son redressement n'est possible que par leur élimination et par le rapprochement avec les idées de l'Allemagne nazie[5].

Le sujet pouvait attirer par ses allures mystérieuses, la promesse de révélations, la publicité donnée à la liste des journalistes et parlementaires francs-maçons qui se vendait sous la forme d'un petit bottin. L'exposition, avec sa simplicité de champ de foire, était gratuite, contrairement aux suivantes. Et le public venait d'être sensibilisé au thème par les mesures de Vichy[6]. Une majorité de curieux, sans doute, avides de sensation, baignant dans les préjugés ordinaires. Beaucoup de gens modestes et des ecclésiastiques en assez grand nombre, notent les Allemands (mais, à Bordeaux, l'évêque refusa roidement de s'y rendre[7]). Et aussi une minorité substantielle de gens accrochés, ceux qui prennent la peine d'écouter les conférences payantes de Marquès-Rivière ou d'acheter le catalogue rédigé par ses soins (31 472 exemplaires vendus).

La deuxième exposition a lieu au Grand Palais de juin à octobre 1941. « La France européenne » : le titre fait un signe d'adieu à l'Europe française. Le vaincu doit prendre conscience de sa place subordonnée dans un continent sur lequel l'Allemagne a acquis un droit de direction. Inaugurée par Brinon, Stülpnagel, Laval et un représentant de l'archevêché, l'exposition fait admirer les richesses du pays, en insistant sur l'agriculture qui lui assigne en quelque sorte son rôle dans la nouvelle Europe, elle-même présentée de manière

alléchante. L’exposition accueille 635 000 visiteurs ; 15 000 d’entre eux prennent la peine d’écouter une conférence politique sur le même thème[8].

Une partie du matériel fait du remploi dans « La vie nouvelle » (mai-août 1942). Au programme, la famille, le travail, l’urbanisme, la joie de vivre. Le jardin de repos d’une usine remplace la ferme modèle : promesse d’un avenir social radieux dans l’Europe nouvelle, dont sont exaltées les beautés et la solidarité des composantes ; celle-ci illustrée par le travail volontaire en Allemagne et le combat de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme. L’une dans l’autre, ces deux expositions, organisées par l’infatigable Jacques de Lesdain, ont attiré autant de monde que l’exposition antimaçonnique à Paris, avec une nette baisse de fréquentation de la première à la seconde, qui déplace 295 925 personnes[9]. Les Français avaient sous les yeux le spectacle de l’intégration harmonieuse à l’Europe nazie.

Peu avant la fermeture de « La France européenne », s’ouvre au Palais Berlitz l’exposition « Le Juif et la France » (septembre 1941-janvier 1942)[10]. L’organisateur en est le capitaine Paul Sézille, directeur de l’Institut d’étude des questions juives, un organisme contrôlé par l’ambassade et le SD. La manifestation, qui utilise du matériel provenant de l’exposition nazie « Le Juif éternel », entend montrer la permanence raciale des juifs et leur invasion de la vie nationale. Elle le fait à grand renfort de textes, de dessins, de photos, de moulages, qui apprennent à dépister « le juif » et cherchent à susciter la répulsion. Un seul message, porté en majuscules par le catalogue : « Jamais le Juif n’a pu, ne peut et ne pourra s’assimiler aux autres peuples. »

Sézille se vanta d’avoir eu un million d’entrées ; l’ambassade enregistre 250 623 visiteurs[11]. Des classes d’écoles s’y rendent, et des membres des services d’occupation ; la majorité des visiteurs sont des Français venus de leur propre mouvement. L’exposition se transporte à Bordeaux en mars-mai 1942 (61 213 visiteurs) et à Nancy en juillet-août (33 482)[12]. Au total, 345 318 personnes l’auront vue, résultat bien inférieur à celui des premières expositions. Les Allemands ne cherchèrent pas à en prolonger la vie au-delà de l’été 1942. L’émotion provoquée par les déportations promettait un échec retentissant.

« Le bolchevisme contre l'Europe », enfin, s'ouvre en mars 1942 à la salle Wagram. L'initiative en revient à la Propaganda-Abteilung, qui ne veut pas laisser l'ambassade prendre tout le terrain. Si elle utilise les services d'un groupement français, le Comité d'action antibolchevique de Paul Chack, elle tient à afficher le patronage du Reich et de ses alliés dans la lutte contre le communisme (Italie, Hongrie, Roumanie, Finlande, Espagne et Portugal). La France, qui ne compte pas au nombre des croisés, a insisté pour apporter son concours ; Brinon représente Pétain à l'inauguration. Avant de fermer, comme pour donner un dernier élan au bilan, l'exposition reçoit des groupes de visiteurs plus ou moins volontaires : des employés de la SNCF que la Propaganda-Abteilung veut éclairer sur le danger communiste[13], deux ou trois milliers de lycéens parisiens, conduits par 152 professeurs, qui ont jugé bon de répondre au vœu de leur ministre, Abel Bonnard[14]. Après Paris, où elle a été vue par 370 000 personnes, l'exposition se rend à Lille (160 000) en juillet-août, puis à Bordeaux (140 000) d'octobre à décembre 1942[15]. Elle circulera ensuite dans l'ancienne zone libre, attirant toujours du monde. A Toulouse, entre le 6 mai et le 8 juin 1944, il se trouve 29 855 personnes (dont 10 % d'Allemands) pour la visiter[16].

L'été 1942 clôt la saison des grandes manifestations. Le public français ne verra pas une exposition consacrée à Albert Speer, qu'Abetz méditait de lui offrir. Les responsables de la propagande constatent le changement d'atmosphère et craignent un four. Hitler, vers qui remontent les demandes d'autorisation, s'irrite à présent de ces manifestations qui, auparavant, flattaient son goût du spectacle. Quand Abetz le sonde, en été 1942, à propos d'une nouvelle exposition intitulée « La Grandeur allemande », il s'emporte. Pourquoi ne pas fournir aux Français, tant qu'à faire, une collection des meilleures armes allemandes ? Quelle erreur que de vouloir leur montrer les réalisations du nazisme et leur donner l'occasion de les copier ! Le but de l'Allemagne est d'abaisser durablement la France en la maintenant divisée contre elle-même. Bien sûr, il faut savoir ruser, il faut savoir ajuster la politique d'occupation aux circonstances ; mais l'objectif final doit demeurer inébranlable[17] !

Au total, ces grandes expositions auront attiré, jusqu'à la fin de 1942, plus de 3 millions de visiteurs[18]. Elles ont bénéficié de l'engouement du public pour les galeries, les musées, les théâtres, les manifestations de toutes sortes. Elles cachaient mal, tout de même, l'instigation et le soutien de l'occupant. Au lendemain de l'ouverture de l'exposition antimaçonnique, Jacques de Lesdain reçut d'une femme, qui signait Marie-Françoise Defrance, une lettre qui lui reprochait violemment de se faire l'agent d'un occupant qui « ne respecte ni Dieu, ni l'honneur ni la parole donnée », et terminait sur cette apostrophe : « Monsieur, je ne sais ce que vous rapportent vos écrits, sûrement plus de trente deniers ; je ne vous traite pas de Judas, ce mot est trop faible, je vous dis : “Vous êtes un Pierre Laval”[19]. »

Il serait excessif de lire dans cet afflux de visiteurs une adhésion à la propagande nazie ou vichyssoise, encore plus un plébiscite de la collaboration. Les expositions attirent parce qu'elles sollicitent une curiosité trouble et, surtout, parce qu'elles draguent des antipathies, des préjugés, des idéologèmes présents à l'état diffus et, parfois, concentré dans les eaux de la société française. Leur succès atteste, à sa façon, qu'une portion substantielle de la population est suffisamment peu au clair sur les enjeux de la situation et sur ses propres choix pour céder à la tentation d'une convergence, aussi brève et limitée soit-elle, avec certains aspects de l'idéologie de l'occupant. L'inégal écho de ces expositions reflète d'ailleurs l'importance variable de ces convergences. La franc-maçonnerie attire bien davantage que l'antisémitisme, et même que l'anticommunisme, lequel trouve de l'intérêt jusqu'au bout. Tout cela signale, au minimum, une baisse de la garde et comporte l'avantage, du point de vue de l'occupant, de dévier l'attention vers des adversaires qui sont les siens, en freinant l'évolution vers le refus de sa domination.

Pendant ce temps, d'autres manifestations s'adressent au public dit cultivé et lui proposent, en une carte de fête, les produits les plus raffinés de la culture allemande. Curieuse idée, pourrait-on penser, que cette promotion, alors que

l'état de guerre subsiste entre les deux pays et que, tout autour, retentit le fracas des armes. Mais il importe aux responsables de la propagande allemande d'établir la supériorité de leur culture pour asseoir sur elle une prétention de direction politique, de rallier les Français en nourrissant l'illusion d'une collaboration, au minimum de les rendre inoffensifs en encourageant le sentiment d'un retour à la normale.

Dans cette activité, la Propaganda-Abteilung rivalise une nouvelle fois avec l'ambassade. Précisément, avec l'Institut allemand, créé par Abetz à l'automne 1940 et installé dans l'hôtel de Sagan, ancien siège de l'ambassade polonaise ; son directeur, Karl Epting, est un animateur zélé, un bon connaisseur du monde parisien. La compétition effrénée entre les deux services ne les empêche pas de suivre une même ligne et de placer sur le devant de la scène la culture classique afin de jouer sur des réputations faites et des goûts établis. Politique attrayante, qui peut faire commettre un pas de clerc. C'est ainsi que, en mars 1942, Charles Vildrac, futur membre du Comité national des écrivains, apporte à une soirée Rilke, organisée par l'Institut et le Groupe Collaboration, le témoignage de son amitié avec le poète allemand[20].

Les domaines de la culture se prêtaient inégalement à cette entreprise de promotion. Le théâtre fut d'un piètre rendement : les quatre troupes allemandes venues présenter des spectacles en langue originale n'attirèrent pas les foules ; la Propaganda-Abteilung fit alors porter ses efforts, sans guère plus de succès, sur la représentation de pièces traduites[21]. La musique ne connaît pas l'obstacle de la langue, et la musique allemande jouit d'une grande réputation. Plusieurs romans de la résistance, à commencer par *Le Silence de la mer*, lorsqu'ils cherchent à aiguiser la vigilance des Français, la représentent comme le mode privilégié de ce rapprochement auquel il s'agit de ne pas céder : séduction d'un art qui, en faisant communier les hommes, sert ici une politique.

La résistance, sur ce point, ne fut pas entendue : les concerts allemands firent salle comble. En septembre 1941, l'Orchestre philharmonique de Berlin dut même donner une troisième soirée en raison de l'affluence[22]. Il est vrai que rarement le public mélomane avait été à pareille fête. La crème de la vie musicale allemande défila à Paris : Eugen Jochum, Herbert von Karajan,

Hans von Benda, Wolfgang Abendroth, Clemens Krauss, Hans Knappert-busch, les solistes Wilhelm Kempff, la jeune Elizabeth Schwarzkopf, Lore Fischer… et les grands ensembles comme les orchestres de chambre[23]. La demande ne semble pas avoir faibli avec le temps. Entre mai 1942 et juillet 1943, l'Institut allemand organisa 71 concerts (31 à Paris, 40 en province), soit plus d'un concert par semaine[24]. Manifestement, le public avait décidé de ne pas bouder son plaisir. Fabre-Luce écrit à propos d'un de ces concerts : « On est au-delà des guerres, des nations[25]. » On pouvait étouffer, en effet, sous les cuivres wagnériens, les cris des torturés et le roulement des fusillades.

D'autres manifestations, dont l'Institut allemand avait l'exclusivité, entremêlaient la culture et la politique. Il pouvait sembler une gageure de trouver un public pour des conférences placées sous les auspices de l'occupant et données par des orateurs allemands, quand bien même ils s'exprimaient en français. La gageure fut tenue : dans la seule période d'octobre 1940 à juillet 1941, l'Institut allemand organisa 46 conférences, dont 12 en province[26]. Le rythme ne faiblit guère dans les deux années suivantes, l'éventail demeurant ouvert de la littérature à la médecine en passant par l'architecture, le droit, l'économie, l'histoire et la philosophie. Certaines de ces conférences traitent des sujets classiques de la culture nationale, ainsi Hans-Georg Gadamer sur « Peuple et histoire chez Herder ». D'autres, en plus grand nombre, ce sont les plus courues, présentent la « nouvelle Allemagne » ou abordent des thèmes d'actualité, comme le font les économistes Ferdinand Fried et Anton Zischka, ou le juriste Carl Schmitt[27]. D'autres encore portent sur des questions intimement liées au nazisme ; ainsi, le racisme, sur lequel s'expriment des sommités comme Eugen Fischer ou Otmar von Verschuer. En dehors même du patronage allemand, la plupart de ces conférences ont une évidente dimension de propagande.

Epting utilisait l'occasion pour prendre des contacts ou entretenir ses relations. En septembre 1941, une conférence donnée devant 900 personnes par le Dr. Leonardo Conti, la plus haute autorité médicale du Reich, fut suivie d'une réception, à laquelle assistèrent une centaine de représentants du monde médical français[28]. En avril 1942, Friedrich von Falkenhausen parla sur « Les huguenots

en Prusse ». Epting constata avec satisfaction que cette conférence avait permis d'attirer pour la première fois — et la dernière, peut-on ajouter, sans risque de se tromper — un certain nombre de protestants[29], un milieu défiant à l'égard de Vichy et de l'occupant. Charles Rist y assista en compagnie de son commissaire allemand, parent du conférencier[30].

Jusqu'en été 1942, en un an et demi, les conférences attirèrent, dans la seule capitale, 25 000 personnes[31] ; le total pour l'occupation a dû approcher les 50 000. Étonnant succès en vérité, compte tenu du niveau des exposés, et qui écrase de sa masse les résultats obtenus par le même Epting avant la guerre, quand il perdait sa peine à réunir chaque année quelques milliers de personnes dans l'ensemble des concerts et des conférences qu'il organisait[32]. A croire que le succès militaire, d'un coup, avait donné à l'Allemagne nazie les lauriers de la grande culture.

Les invasions font aussi voyager les mots : *Ausweis, Ersatz, Kommandantur*… Ce n'étaient que des mots déplaisants, l'Allemagne tint à faire connaître les autres. L'intérêt ne devait pas être à sens unique : des occupants voulurent acquérir ou approfondir la langue de l'indigène ; au printemps de 1941, le rectorat de l'académie de Paris, sollicité par le Majestic, met à disposition des salles et fait appel à des volontaires ; 16 professeurs de lycée y répondent[33]. Mais enfin, il revenait aux vaincus de faire, les premiers, l'effort d'apprendre. Peut-être parce qu'ils étaient marqués par la culture française, ou à cause de leurs origines dans le sud de l'Allemagne, Abetz et ses gens accordèrent une grande importance au sujet, mettant autant d'ardeur à répandre l'allemand que leurs collègues en Alsace-Lorraine à supprimer le français.

Sur leur demande, Vichy fit quelques gestes : la création d'un deuxième poste d'inspecteur général d'allemand, comme pour l'anglais ; l'anglais et l'allemand promus seules premières langues obligatoires[34]. Mais l'intervention de l'État ne porte pas loin dans ce domaine : la décision appartient aux parents, dont les choix reflètent l'image qu'une société se fait d'une langue et du peuple

qui la parle. En 1914, la prééminence dont jouissait l’allemand dans l’enseignement secondaire, depuis la victoire de l’instituteur prussien en 1870, avait ainsi disparu du jour au lendemain. L’éclatement de la guerre marquait d’infamie la langue de l’adversaire et élevait celle de l’allié anglais si haut qu’elle n’allait plus perdre l’altitude gagnée. A la veille de la Seconde Guerre, les lycéens français sont deux fois plus nombreux à apprendre l’anglais que l’allemand (environ 60 % contre 30 %, 10 % pour l’italien et l’espagnol).

A la rentrée de 1939, le même phénomène qu’en 1914 se répète, sur une échelle moindre : la part de l’allemand recule de 29,2 % à 26,4 %[35]. Nouveau rejet de la langue de l’ennemi, comme si son acquisition pouvait contaminer les esprits ou faire suspecter l’intégrité du patriotisme. Cette fois, la tendance, au lieu de s’accentuer, se renverse : les Français ne demeurent pas dans leurs dispositions du premier automne de guerre. L’allemand remonte à 27,8 % à la rentrée de 1940, passe à 29,8 % en 1941, avant d’atteindre 31,4 % en 1942, son plus haut niveau depuis la Première Guerre mondiale — la progression est encore plus marquée à Paris, de 30,9 % en 1939 à 38 % en 1941 (dernière date connue)[36]. Puis, la tendance rebrousse chemin : 27,9 % en 1943, 24,8 % en 1944, ce qui ramène au niveau des années 20, avant de chuter aux alentours de 20 % au début de la décennie suivante.

Le déplacement, qui peut sembler faible, est considérable, en réalité. Les chiffres portent sur l’ensemble du secondaire. Or, les élèves font leur choix au début du parcours et ne peuvent plus le modifier. L’augmentation de 5 points entre 1939 et 1942 signifie que l’allemand est devenu majoritaire chez les nouveaux élèves et même, dans le cas des volées de 1941 et de 1942, qu’il a renversé en sa faveur la proportion des deux tiers dont bénéficiait auparavant son rival[37]. Sur cette lancée, il aurait regagné en quelques années la première place. A la veille de la guerre, une famille sur trois poussait son enfant vers l’allemand. Après la défaite, une deuxième famille fait de même. Le changement d’attitude reflète l’air du temps davantage qu’il n’a été raisonné, et c’est ce qui le rend intéressant. Il conduit à nuancer l’hypothèse d’une anglophilie dominante dans la bourgeoisie (l’instruction secondaire ne concerne alors qu’environ 5 % de la tranche d’âge 11-17 ans). Impression laissée par la victoire allemande, idée de se

mettre une nouvelle fois à l'école du Prussien, comme au lendemain de 1870, pour mieux lui tenir tête, retour d'âge pour des parents qui avaient appris plus nombreux l'allemand que l'anglais ? De tout cela un peu, en dose variable sans doute. Mais de quoi il est difficile de ne pas conclure à une assez large disposition à l'adaptation, même si elle se faisait à contrecœur. (Alfred Fabre-Luce, qui savait observer, notait en 1941 : « Le bourgeois français vitupère contre la collaboration, mais il apprend l'allemand : c'est donc qu'il la croit durable[38]. »)

Chose plus remarquable : les filles qui, avant la guerre, étaient moins de 20 % à apprendre l'allemand, contre environ 35 % des garçons, déplacent leur choix en 1940 et 1941 dans une proportion cinq fois plus élevée que les garçons. A la rentrée de 1941, probablement une famille sur deux, au lieu d'une famille sur cinq avant la guerre, a inscrit sa fille au cours d'allemand. Le choix est d'autant plus frappant qu'il touche ce domaine, sensible entre tous, de l'attribution des femmes. En orientant leurs filles vers la langue des vainqueurs, une partie de la bourgeoisie française n'exprime-t-elle pas l'appréciation qu'elle a de leur supériorité, de leur capacité à faire des gendres convenables ? Comme dans un lapsus, elle semble admettre un avenir d'entente jusque dans ses foyers.

L'intérêt pour l'allemand déborde les bancs des écoles. Il serait instructif de faire le recensement des cours qu'organisent toutes sortes d'institutions, des chambres de commerce à la SNCF, par souci de faciliter le travail en commun[39]. La demande n'est pas en reste, comme l'atteste le boom des manuels, des dictionnaires, des lexiques franco-allemands. Et elle embrasse des milieux très larges. Bobkowski note le 15 décembre 1940 : « Plusieurs de mes collègues femmes de la fabrique apprennent elles aussi l'allemand. Avant-hier l'une d'elles s'est vantée de prendre des leçons : "*Ich lerne deutsch*. — Avec des officiers ou des soldats ?" lui ai-je demandé d'un ton indifférent. Elle s'est mise à rire bêtement et elle s'est éloignée. Tout ça parce que le mark est à 20 francs[40]. »

Le difficile est de trouver le moyen d'apprendre. Les écoles de langues sont prises d'assaut. En 1939, l'école Berlitz avait 939 élèves d'allemand et 2 470 élèves d'anglais ; en automne 1941, les premiers sont 7 920, les seconds 625[41].

Certains Français écrivent à l'administration militaire pour proposer à des officiers un échange de cours de langue[42]. D'autres recherchent par les petites annonces un professeur à domicile ; les plus exigeants spécifient « aryen et si possible d'origine allemande[43] ».

L'époque est favorable aux nouvelles méthodes, ainsi « Miméphone » qui annonce pauvrement la démarche audiovisuelle : des élèves ânonnent en groupe les phrases prononcées à l'écran. L'inventeur se démène comme un beau diable, il fait le tour des administrations, convainc le directeur des écoles de la Marine, l'état-major des Chantiers de la jeunesse et de la Légion tricolore, assiège les services s'occupant des prisonniers et de la Relève. Partout, il vante les services que sa méthode peut rendre au rapprochement franco-allemand. Il n'oublie pas l'Éducation nationale, auprès de laquelle il fait valoir son expérience : 3 000 élèves en 1941-1942, dont une quarantaine de professeurs d'anglais des lycées et collèges parisiens soucieux de se recycler (le ministère jugera la méthode mécanique et superficielle). En 1943, la langue de l'avenir a changé : le directeur du « Miméphone » propose désormais « les sons de l'anglais par l'image[44] ».

D'autres Français, pris d'une soif d'allemand, se disent que mieux vaut s'adresser à Dieu qu'à ses saints. Dès l'automne de 1940, Epting, qui avait eu quelques centaines d'élèves dans les années 1930, voit affluer par milliers les inscriptions aux cours de l'Institut allemand à Paris. Il entreprend aussitôt de créer des Instituts dans les grandes villes de la zone occupée. L'inauguration se fait d'ordinaire en grande pompe, devant un parterre d'autorités allemandes et françaises, parmi lesquelles figurent, ainsi à Orléans et à Poitiers, le préfet, le maire, l'évêque, un doyen de faculté[45]. Après l'occupation de la zone libre, le réseau est étendu à Marseille, Toulouse, Lyon. En 1944, il existe 15 Instituts allemands et 56 filiales essaimées dans les environs, desservant Dax (30 inscrits en 1943) comme Saintes (38), Arcachon (57) et Capbreton (23), Cholet (50) aussi bien que Roquefort (18)[46].

Les enseignants sont, en partie, des Français, des professeurs d'allemand de lycée ou de collège qui font des heures supplémentaires. A Dijon, sur 51 enseignants, ils sont près de la moitié. Certains prennent leur travail très à cœur. A Wassy (Haute-Marne), bourgade de 3 500 habitants, un professeur de collège

fait passer le chiffre des inscrits de 32 en juillet 1942 à 68 en mai 1943. En mai 1943, il accueille avec ses ouailles le responsable allemand de l'Institut de Dijon, dont il dépend. Le visiteur rapporte avec émotion qu'il a été accueilli par la classe debout, qui lui a chanté en allemand *J'avais un camarade* et *Mon beau sapin*[47].

Laissés à eux-mêmes, les Allemands n'auraient jamais réussi à répondre à l'afflux des demandes. A l'automne 1940, les inscrits sont environ 5 000. Un grand nombre de postulants ont été refusés, faute de place. Un an plus tard, il y a 12 000 inscrits. Epting déplore, une fois encore, d'avoir dû refuser du monde. Avec plus d'enseignants et de locaux, écrit-il à Abetz, la barre des 20 000 pourrait être atteinte[48]. A l'automne 1942, il y a presque 15 000 inscrits (au même moment, ils ne sont que 2 500 en Belgique et 6 000 chez l'allié italien[49]). Puis, la descente s'amorce : 11 000 au début de 1943, 9 500 en juin 1943, un peu moins de 9 000 en 1944. L'extension du réseau à l'ensemble du pays a permis de ralentir la décrue, plus marquée à Paris (6 169 inscrits en décembre 1941, 3 551 en juin 1943[50]), dont la part dans le total descend de 50 à 35 %.

Dans leurs rapports, les responsables des Instituts incriminent l'évolution militaire et signalent que les élèves sont désormais l'objet de chicanes ou d'un ostracisme social. Mais ils soulignent aussi la relative résistance à la conjoncture. Il n'y a pas de recul brutal, seulement une baisse lente et continue des effectifs, comme une bonne affaire qui décline doucement, non sans de beaux rebonds. Quand l'Institut allemand de Marseille ouvre en décembre 1943, 750 inscriptions affluent en trois semaines ; et 330 à Toulouse en une semaine en avril 1944[51]. En juin 1944, l'Institut de Paris récolte près de 1 000 inscriptions pour les cours d'été, qui doivent commencer le 7 août[52].

Au moins 30 000 personnes ont dû suivre un cours, pour une période plus ou moins longue, auprès d'un Institut allemand[53], à titre individuel presque tous. Les cours de groupes — pour des cadettes infirmières et des employés des grands magasins de Paris ou des firmes allemandes de cinéma (Agfa, ACA, Tobis), et pour quelques sections parisiennes du RNP et du Groupe Collaboration — n'ont concerné que quelques centaines de personnes. Les hommes et les femmes sont à part presque égale, avec pour celles-ci un léger

surnombre, qui s'accroît avec le temps. Malgré la part substantielle d'écoliers[54], ce sont en majorité des adultes, provenant d'un éventail social relativement ouvert[55]. Le monde du bureau fait près de 40 % (38,2 %), moitié des employés (fonctionnaires compris), moitié des secrétaires et sténos. Un bon tiers est composé de personnes sans profession (18,8 %), des femmes pour la plupart, et d'écoliers ou étudiants (18,1 %). Le monde de la propriété et du travail fait près de 20 % (4,1 % de commerçants et d'entrepreneurs, 5,6 % d'artisans et d'ouvriers qualifiés, 9,5 % de professions libérales et artistiques), à quoi s'ajoutent les enseignants et les divers (2,7 % chacun).

Les cours d'allemand attirent une clientèle urbaine et tertiaire. Les paysans sont une rareté, tout comme les ouvriers (il s'en trouve tout de même 150 pour suivre des cours à Paris en octobre 1942), et les ecclésiastiques quasiment absents. En comparaison avec la structure sociale du pays, la clientèle des Instituts allemands montre une forte représentation des couches moyennes et supérieures, les fonctionnaires, en particulier les enseignants, mais surtout les professions libérales étant surreprésentés[56]. Si l'on y ajoute les chefs d'entreprise, les lycéens et les étudiants, ainsi que les personnes sans profession, qui viennent probablement en majorité de milieux bourgeois, cela fait la moitié du total. Soulignons ce qu'a de remarquable, d'un autre côté, la présence de ces employés, en majorité des femmes, et de cette petite minorité de manuels, artisans ou ouvriers, pour lesquels il s'agit du premier apprentissage d'une langue étrangère, astreignant à un effort important et difficilement soutenu : ce sont les catégories les plus touchées par les départs en cours d'année.

Chez beaucoup, une visée utilitaire est aisément attribuable, à commencer par les écoliers et les étudiants, qui cherchent une répétition, ou une voie de rattrapage, pour ceux qui n'avaient pas choisi l'allemand. C'est le cas aussi des employés, des secrétaires, des commerçants, voire des fonctionnaires : en grande partie, probablement, des gens travaillant au contact des Allemands et qui se mettent à leur langue, d'eux-mêmes ou sur la suggestion ou la pression de leurs supérieurs[57]. Ailleurs, la visée utilitaire est moins apparente. Quelle composition de motifs a pu amener à l'Institut de Dijon, sur les 1 055 inscrits de la fin de 1941, 162 personnes sans profession, 8 retraités, 5 officiers, 9 médecins, 4

pharmaciens, 2 juges, 2 avocats, 3 notaires, 3 architectes, 8 dessinateurs, 10 ingénieurs, 3 artistes ? Et en octobre 1942, à Paris, 66 enseignants du secondaire et 85 enseignants du primaire[58] ?

Dans le lot se trouvent, assurément, des adhérents à des groupements de la collaboration, une minorité probablement. La plupart des élèves ne viennent pas chercher une propagande politique qu'offrent en abondance la presse et les partis. Les quelque 1 000 personnes qui fréquentent la bibliothèque de l'Institut de Paris en 1942-1943 empruntent essentiellement des ouvrages de littérature ; moins de dix livres sur la « question juive » sont sortis durant l'année scolaire[59]. Mais au moins un préjugé favorable ou une curiosité sympathique sont évidemment présents. Des dispositions que l'Institut allemand s'emploie à fortifier par le moyen d'activités extrascolaires, par des soirées ou des réceptions, plutôt bien fréquentées : entre mai 1942 et juillet 1943, 7 600 personnes y participent au total[60]. Et surtout par de nombreuses manifestations culturelles, de 4 à 6 par mois, qui doivent faire découvrir la culture allemande et faire pénétrer, à petite dose, la vision du monde nazie. Ainsi, en avril 1941, l'Institut de Paris organise une projection du *Juif Süss*, à laquelle assistent 3 600 élèves[61].

Après novembre 1942, la clientèle perd de sa diversité, tandis que la propagande se fait plus insistante. Certaines catégories, en proportion, se retirent davantage : les professions libérales, les indépendants, les manuels (artisans et surtout ouvriers), les fonctionnaires. D'autres sont moins sensibles à la conjoncture, les employés, les étudiants, les personnes sans profession, les femmes en général. Les membres de ces catégories semblent voir, dans l'Institut allemand, une offre de service ou de loisir culturel plus qu'un moyen de se rapprocher du vainqueur, dimension à laquelle étaient davantage sensibles d'autres catégories. Ce qui peut expliquer la lente descente des inscriptions, alors que chutent les effectifs des partis de la collaboration.

Combien furent-ils les Français qui se mirent à l'apprentissage de l'allemand ? Au moins une centaine de milliers, probablement, si l'on embrasse tout le champ, des lycées aux Instituts allemands, en passant par les écoles de langues, les cours spéciaux, les leçons particulières. On peut se demander ce

qu'il en est resté : des bribes de conversation, des mots ou des phrases en lambeaux, le souvenir dérangeant d'un effort inconsidéré ? Aussi bien, le choix engageait l'avenir : d'un tel investissement, les fruits ne se récoltent pas dans le court terme. S'aventure-t-on dans l'apprentissage de la langue de l'occupant, si l'on pense que sa domination finira bientôt dans une déroute ? Et quelle acceptation de l'ordre nouveau, ou quel espoir d'une position privilégiée dans le nouvel ordre, derrière cet effort pour acquérir la langue de Goethe et de Hitler !

CHAPITRE XX

Science et présence

Après les consommateurs de la culture allemande, les créateurs de la culture française. Hommes d'arts, de lettres ou de sciences, ils affrontent, eux aussi, les choix et les dilemmes de l'occupation. Ici encore, l'adaptation aux nouvelles conditions, dans ses mobiles les plus divers, du sentiment de contrainte à la conviction idéologique, en passant par l'intérêt matériel et la complaisance personnelle, a eu des formes et des degrés qu'il faut cerner et étager. On verra, dans le chapitre suivant, le mouvement qui conduit des éditeurs et des auteurs à faire des concessions pour publier ou paraître. On verra, ensuite, le cas d'artistes, d'écrivains, d'universitaires qui s'avancent vers l'occupant.

En ouverture, pour que la suite se détache nettement, approchons les choix faits par des hommes qui n'ont eu aucune attirance pour la collaboration, quelle qu'en soit la nuance, et qui, pourtant, ont pris le parti de composer, de s'ajuster, dans une certaine mesure, au cadre fixé par l'occupant. Les intellectuels sont volontiers accablés pour n'avoir pas fait retentir le silence de la mer, alors que leur situation, moins alourdie de considérations matérielles que celle des entrepreneurs, aurait dû le leur rendre aisé. Mais, pour une bonne part, leur comportement est passible de la même analyse que celui des associations ou des entreprises. C'est que tous n'œuvrent pas, solitaires, dans leur poële ! Beaucoup ont charge d'instruments de travail : un laboratoire, sans quoi leurs recherches s'arrêteraient, ou une revue, qui assure la circulation des idées et des résultats.

Dès lors que l'occupant s'intéresse à leurs instruments de travail, il leur faut décider de la ligne à tenir et déterminer l'acceptable et l'inacceptable.

L'histoire des grands établissements sous l'occupation garde l'obscurité des couvre-feux, à commencer par le plus prestigieux de tous. Le Collège de France offre aux savants qui sont l'illustration de leur discipline le privilège de se consacrer à leurs travaux en les libérant de l'essentiel des tâches universitaires. En 1940, la maison a pour administrateur Edmond Faral, un spécialiste de la littérature latine du Moyen Age. Au lendemain de l'armistice, Faral bat le rappel des professeurs. Une prompte réouverture peut prévenir une réquisition. Par mesure de sécurité, il décide d'avancer le début des cours publics. Tout cela vient de lui, précise-t-il à ses collègues, et ne les oblige pas, notamment le retour à Paris. « Il va de soi que tel ou tel d'entre nous, pour des raisons particulières, courrait peut-être (c'est à chacun de voir) des risques dont nul ne songerait à lui imposer l'épreuve[1]. »

La tâche qu'il s'est fixée est de préserver l'institution. Or, elle est tôt prise dans les turbulences. La législation antisémite de Vichy frappe plusieurs de ses membres ; les Allemands en emprisonnent d'autres en raison de leur passé antinazi (Langevin, Tonnelat, Wallon). Habile, prudent, pétainiste sans doute, mais d'un pétainisme qui ne s'épanche pas dans sa correspondance officielle, Faral applique les exclusions raciales, sans faire jouer à plein les clauses de dérogation prévues par la loi. Quatre professeurs sont touchés par les exclusions raciales ; il appuie le relèvement d'incapacité pour deux d'entre eux.

Mais ne fait-il qu'appliquer ? Dans un texte qu'il remet en janvier 1941 à la délégation du gouvernement dans les territoires occupés, et où il cherche à redresser l'image du Collège après les arrestations, figure le passage suivant : « Question des juifs. Aucun juif n'a donné aucun enseignement au Collège de France depuis le début de l'année scolaire. La décision avait été prise avant même qu'eût paru la loi du 3 octobre 1940 […]. » Dans le brouillon, la dernière phrase commençait sous cette forme, avant d'être rayée : « L'administrateur

avait pris la…[2]. » Faral ne fait état d'aucune intervention allemande. Qu'en son for intérieur il ait approuvé ou non le Statut, et quand bien même il aurait amplifié son rôle dans cette lettre, ne change rien à l'essentiel. Son comportement montre bien grâce à quels relais de volontés, parfois anticipatrices, se met en œuvre la politique de discrimination. Vis-à-vis des autorités occupantes, il fait preuve d'un égal souci de prévenir tout incident. Après l'arrestation de Langevin, un papillon appelant les étudiants de la Sorbonne à venir manifester au Collège de France est porté à son attention. Il décide aussitôt de fermer les portes et demande à la police l'installation d'un service d'ordre devant l'établissement. « Il est essentiel qu'aucune manifestation, même silencieuse, ne se produise au Collège de France », écrit-il au commissaire du Ve arrondissement[3].

Il est juste d'ajouter que son comportement est celui de presque tous les responsables universitaires. Qu'il s'agisse de l'exclusion raciale ou des relations avec l'occupant, la prudence, sinon la complaisance, conduit à s'incliner avec beaucoup de facilité, quand ce n'est pas à prendre les devants. Le sous-directeur de l'École libre des sciences politiques, Roger Seydoux, va contacter Epting « pour parler avec lui de l'avenir de l'institution ». Sur la demande de ce dernier, il élimine des enseignants juifs ou antiallemands[4]. Sans même attendre une injonction des occupants ou une directive de Vichy, il sacrifie des collègues à la survie de l'institution dont il a la responsabilité. Au même moment, il propose à Benoist-Méchin une charge de cours[5]. L'École comptera bientôt plusieurs enseignants tirés du nouveau Gotha : Borotra, Bichelonne, les préfets Jean Legay et Jean-Pierre Ingrand… A l'automne 1943, le vent a tourné. Seydoux prie Joseph Barthélemy, un enseignant de longue date, rendu à la chaire par sa démission du poste de ministre de la Justice, de ne pas reprendre son cours[6].

Epting trouve auprès des grands de l'Université française un accueil courtois, sinon cordial. Même s'il est loin de tenir le premier rang dans l'appareil d'occupation, il apparaît comme un homme à ménager. Dans une liste des personnes qui prennent part en janvier et février 1941 aux petits déjeuners qu'il organise à l'Institut allemand, figurent les noms de Joseph Denis, le directeur de l'Office national des universités et écoles françaises, de Jean Baillou, le

secrétaire général de l'École normale, de Roger Seydoux et d'André Siegfried, professeur au Collège de France et à l'École des sciences politiques[7].

Au Collège de France, la politique de Faral ne semble pas avoir provoqué de remous. Contre les exclusions raciales, nulle protestation des professeurs, en corps ou à titre individuel, bien que le régime de Vichy n'ait pas leur faveur, à quelques exceptions près, comme René Leriche ou Bernard Fay, nommé directeur de la Bibliothèque nationale et qui se livre à la lutte contre les francs-maçons. Face aux postes libérés par le Statut des juifs, comme par les arrestations de l'occupant, même accord, apparemment, entre l'administrateur et les professeurs. Ces postes, faut-il les laisser vacants, dans une protestation silencieuse ? Faut-il les repourvoir, au risque de paraître entériner ce qui se passe ? Mais le premier parti pourrait conduire le gouvernement à réduire le budget et, peut-être, à s'en prendre aux statuts d'un établissement qui passe pour un nid d'adversaires de sa politique[8]. A la question des postes vacants, Pétain donne une réponse, la suspension des remplacements par crainte d'élections indésirables, qui pouvait dispenser de choisir. Mais Faral interviendra avec succès, en plaidant le maintien de la « force française[9] ».

Les professeurs se montrent intransigeants, du moins, sur la qualité des nouveaux élus. Il n'est pas question de coopter des candidats au mérite incertain, ou même des candidats de valeur dont l'élection pourrait prêter à suspicion en raison de l'appui des autorités. Après la libération, Faral portera à son actif le barrage opposé à plusieurs candidatures « officielles », en mentionnant les noms de Hourticq, Julia et Montandon[10]. Le comportement des professeurs du Collège de France est celui de la majorité des professeurs de faculté, alors qu'en Belgique et en Hollande l'épuration déclenche des réactions publiques. Mais elle est imposée là-bas par l'occupant, tandis qu'en France elle émane du gouvernement. Respect de la légalité, crainte de sanctions, incertitude sur les réactions du voisin, opacité de l'avenir, tout cela coupe les ailes à la protestation. Les universitaires se replient sur une logique de défense institutionnelle.

Tenir, maintenir : ce principe de conduite, deux professeurs au Collège de France, Frédéric Joliot-Curie et Lucien Febvre, l'un et l'autre antimunichois, l'ont fait leur, chacun à sa façon. On tentera sur ces exemples de montrer la

variété et la texture des choix, et le déplacement progressif des perspectives. Y avait-il un choix qui s'imposât avec la force de l'évidence ? Le meilleur choix pouvait-il être autre chose que le choix le moins insatisfaisant ? Ces questions valent avec le plus de force pour le début de l'occupation, pour cette période de recroquevillement où la défaite pèse sur les esprits et où les victoires allemandes bouchent l'horizon. L'intérêt de ces cas tient à ce qu'ils renvoient jusqu'à nous une atmosphère qui allait se dissiper peu après, et dans laquelle l'aspiration au retour à la normale se mélangeait du souci de traverser au mieux une épreuve à l'issue incertaine.

En 1935, Frédéric Joliot-Curie reçoit le prix Nobel de chimie avec sa femme Irène, la fille de Marie Curie. A 35 ans, il apparaît comme l'un des maîtres de la science française, ce que confirme, deux ans plus tard, son élection au Collège de France. Ce savant à la réussite éblouissante est aussi un homme engagé, comme son maître Langevin. Il milite au Parti socialiste, au Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, à la Ligue des droits de l'homme. Proche des communistes, antimunichois, il se dissocie du PCF au moment du pacte germano-soviétique. Sous l'occupation, il sera, dès 1941, l'une des figures de proue de la résistance universitaire, dans la mouvance du PCF. Après la libération, son engagement donne au Parti communiste un lustre inestimable. Il lui coûte, en 1950, son poste de haut-commissaire à l'énergie atomique[11].

Dans la seconde moitié des années 1930, Joliot s'occupe déjà de l'énergie atomique, menant avec sa femme des recherches qui placent la France, avec l'Allemagne et les États-Unis, au premier rang dans ce domaine. Au début de 1939, les chercheurs des trois pays aboutissent presque simultanément à la découverte de la fission nucléaire. Les conséquences en sont immédiatement reconnues : soit une réaction en chaîne contrôlée, et donc la production d'électricité sur une grande échelle ; soit une réaction incontrôlée, et une arme explosive d'une puissance sans précédent. A la déclaration de guerre, personne ne sait s'il est possible de réaliser ces machines nucléaires, le temps qu'il y

faudra, le rôle qu'elles pourraient jouer dans le conflit. Tous s'y engagent pour ne pas laisser l'adversaire prendre de l'avance. Mis à la disposition de la Défense nationale, Joliot s'oriente vers la construction d'un réacteur nucléaire, pour lequel il constitue des stocks d'uranium et d'eau lourde, plutôt que vers la bombe, dont la réalisation lui apparaît trop difficile. Parallèlement, il lance la construction d'un cyclotron dans son laboratoire du Collège de France.

Lorsque la défaite survient, les travaux sur le réacteur tâtonnent encore, et le montage du cyclotron n'est pas terminé. Devant l'avance ennemie, l'uranium et l'eau lourde sont expédiés hors de France. Malgré les invites qui lui sont adressées, Joliot décide de rester. On a souvent évoqué, depuis, le poids qu'il aurait pu donner à son pays en participant à l'aventure nucléaire des Alliés[12]. En été 1940, il était difficile de voir aussi loin, et Joliot semble avoir obéi à des motifs banals et immédiats : le refus de quitter une famille dispersée et sa femme en mauvaise santé ; un sentiment de responsabilité envers son équipe ; la peur du dépaysement dans une Angleterre qu'il ne connaît pas et dont il ne sait pas la langue. Tout cela baignant dans l'impression que la victoire allemande est écrasante et qu'un départ pourrait déboucher sur un long exil.

Le 14 juillet 1940, il écrit à sa mère que les Allemands se comportent « correctement » et qu'il est allé à Vichy chercher des directives. Il parle de patience nécessaire, du bonheur d'avoir retrouvé sa famille, de l'espoir d'être à Paris à l'hiver[13]. On ne voit pas ici d'approbation ni de rejet du nouveau régime, qui apparaît comme un pouvoir légal. Si telle est bien sa première réaction, elle n'a rien d'exceptionnel, y compris à gauche, à un moment où Vichy n'a pas révélé l'entier de sa physionomie. On aura noté l'importance de la réunion familiale et la vertu de la patience. Il faut se préparer à durer, à tenir, à maintenir pour un temps indéfini.

Le retour à Paris se fait plus rapidement que prévu. Le 15 juillet, le laboratoire de chimie nucléaire du Collège de France est placé sous séquestre par les autorités d'occupation. Averti par Faral, qui le presse de rentrer, Joliot obtient à Vichy un ordre de mission. Pendant deux semaines, il mène, en compagnie de l'administrateur, une longue négociation[14]. En face d'eux, une équipe dirigée par le général Erich Schumann, conseiller scientifique de Keitel,

et dans laquelle se trouve un visage familier, celui de Wolfgang Gentner, un jeune physicien qui a travaillé auprès de Joliot entre 1933 et 1935.

La victoire offre l'occasion de faire avancer à bon compte la recherche nucléaire du Reich. Les Allemands apprennent avec regret la disparition du stock d'eau lourde ; de l'uranium, ils en ont en abondance après avoir fait main basse sur les stocks de la Belgique ; l'examen du réacteur nucléaire leur indique que Joliot est à peine plus avancé qu'eux[15]. Reste le cyclotron en construction dans le sous-sol du Collège et dont il n'existe aucun exemplaire en Allemagne. Les conquérants envisagent d'abord de le démonter et de le transporter. Mais l'idée se heurte à des difficultés d'ordre pratique[16], sans compter qu'elle priverait de l'expérience acquise par les savants français.

A Faral et Joliot, les Allemands affirment qu'ils sont en droit de prélever le matériel d'un laboratoire qui a travaillé pour la défense nationale. C'est pour ajouter qu'ils y renonceront si Joliot s'engage par écrit à accueillir une équipe de savants allemands, dont la tâche serait de travailler « avec lui » sur certains sujets (« essais avec le cyclotron, physique générale du noyau, mise en marche des appareils »). Selon Faral, Schumann « a insisté sur le point qu'il parlait en homme de science, et non en militaire ; que les études auxquelles s'intéressent les Allemands étaient de science pure et ne pouvaient prêter à une utilisation pratique pour la guerre ; qu'au reste les questions à étudier seraient définies d'avance et ne seraient aucunement de nature à nuire aux intérêts nationaux de la France ». Dans le cas où sa proposition ne serait pas acceptée, le laboratoire serait interdit d'accès aux Français et mis à la disposition des savants allemands, qui y travailleraient seuls, « en attendant des jours meilleurs[17] ».

Faral et Joliot pouvaient refuser net ou s'abstenir de toute prise de position, en tout cas remettre immédiatement la décision entre les mains du gouvernement. Or ils prennent le parti de négocier une nouvelle rédaction de l'engagement demandé à Joliot, avant d'aller quérir le tampon des autorités. Leur choix est fait : préserver l'utilisation du laboratoire. Mais le *diktat* allemand est irrecevable sans des assurances sur le caractère non militaire des recherches qui seront menées, sur la liberté de travail des savants français, sur la conservation de leur matériel. Selon le texte modifié que les Français proposent

à Schumann, les savants allemands travailleraient non pas « avec » Joliot, mais « auprès » de lui, et seulement « sur des sujets dont l'étude n'est pas contraire aux intérêts nationaux de la France » (suit la même énumération que plus haut). Les deux professeurs demandent, en outre, l'introduction d'une clause de secret « pour éviter les risques de malentendus qui pourraient résulter de conversations déformées ». On conçoit qu'ils craignent une exploitation par la propagande allemande. En cherchant à voiler l'opération à laquelle ils consentent, ils laissent percer leur malaise.

Ces modifications ayant trouvé l'agrément de leurs interlocuteurs, les professeurs se tournent vers Vichy pour obtenir l'approbation du gouvernement. Or le ministre de l'Éducation nationale, Mireaux, donne une réponse négative : « Ce domaine de la pensée est un domaine réservé — Non. Si les Allemands insistent, on dira que l'on cède à la contrainte. » Faral et Joliot saisissent alors le délégué du gouvernement en zone occupée, Léon Noël, qui accepte d'intervenir à Vichy, cependant qu'ils rédigent à l'intention du ministre un rapport plus complet pour « lui suggérer un nouvel examen de la question ». L'acceptation de la directive allemande modifiée leur paraît recommandée par une série de raisons : le caractère de « décision unilatérale » qu'elle conserve et qui atteste la contrainte subie ; le fait que les questions à étudier « ne touchent aucunement aux choses de la guerre » (ils reprennent donc à leur compte les assurances allemandes) ; la possibilité donnée à Joliot de veiller au respect de l'accord ; la clause de secret qui « empêche qu'il soit fait aucun usage des conditions de travail à fin de propagande politique en aucun sens » ; enfin, la mise à l'abri du laboratoire d'une réquisition. Conclusion : « L'acceptation ne peut se faire de gaîté de cœur. Mais un refus du côté français amènerait, vraisemblablement, des exigences plus grandes et des mesures plus rigoureuses, qui auraient pour effet de nous exclure du travail et de nous déposséder de notre matériel. »

Transmis à Vichy le 18 août, le rapport reçoit, deux jours plus tard, une réponse positive, sous la condition que l'obligation de silence prévoie une exception pour « le chef de l'État français ou une personne désignée par lui[18] ». La décision du gouvernement, soufflée par les deux professeurs, sera sévèrement contestée par Jules Basdevant, le jurisconsulte du quai d'Orsay, qui juge

infondée en droit la prétention allemande de réquisitionner des laboratoires scientifiques. Basdevant critique la démarche de Faral et de Joliot proposant à Schumann une nouvelle rédaction de sa directive. « Malgré le fait qu'il dût s'agir là, en la forme, d'une décision unilatérale, le fait d'en avoir proposé les termes implique une certaine acceptation du contenu, donc une acceptation du droit de la puissance occupante de régler le fonctionnement du laboratoire et d'y faire entrer des collaborateurs allemands. » L'état de guerre demeurant en dépit de l'armistice, il existe pour ces scientifiques le risque d'encourir une accusation d'intelligence avec l'ennemi. Basdevant critique tout aussi nettement la position du gouvernement. Réclamer un droit d'information pour le chef de l'État, c'est « demander satisfaction sur un point particulier et secondaire en abandonnant nos droits dans une mesure beaucoup plus large et sur le principe même[19] ».

Pour garder la disposition de son laboratoire, Joliot a choisi et pressé Vichy de choisir la voie de l'acceptation. Il se retrouve en compagnie de cinq scientifiques allemands, placés sous la direction de Gentner, qui ont pour mission de terminer le montage du cyclotron et de le faire fonctionner. Cette singulière cohabitation, Joliot apporte beaucoup de soin à l'organiser pour limiter au minimum les risques qu'elle comporte. L'atelier et quelques techniciens, à l'exclusion des chercheurs, sont mis à la disposition des Allemands. Ceux-ci reçoivent des locaux et ne peuvent accéder au reste du laboratoire sans l'accord de Joliot, qui garde le droit de circuler partout, et ainsi de garder un œil sur tout[20].

Aussi nettement délimitée qu'elle pouvait l'être, la situation était délicate, et des rumeurs de « collaboration » courent bientôt[21]. L'arrestation de Langevin, à la fin d'octobre, n'arrange rien. Collègues et étudiants reprochent à Joliot de continuer à travailler, tandis que son maître est embastillé. Le physicien informe alors les Allemands qu'en raison de ces reproches il suspendait son travail. Il paralysait du coup l'activité de l'équipe allemande, conduisant le service dont elle relevait (le *Heereswaffenamt*) à intervenir auprès du MBF pour que le cas Langevin soit réglé. La coopération de Joliot, fit-on valoir, avait été « jusqu'ici satisfaisante ». Sans doute ne valait-il guère mieux que Langevin, dont il partage les sentiments antiallemands. Mais il était « indispensable pour le travail dans

son Institut, travail dont il ne connaît naturellement pas le but[22] ». Au début de décembre, Langevin est envoyé en résidence surveillée à Troyes, et le travail reprend au laboratoire. On aura noté que Joliot justifie la cessation d'activité par les reproches de ses collègues. On ajoutera qu'il ne fait pas de la libération de Langevin la condition de sa reprise d'activité et qu'il se borne à demander un allégement de son sort[23]. Il suit une démarche prudente, évitant de s'exposer à des sanctions, tout en faisant jouer, avec courage, car les conséquences n'étaient pas toutes prévisibles, le levier inattendu dont il dispose. Manifestement, il continue de penser que la meilleure politique est de durer et de tenir, quitte à supporter une très déplaisante situation.

Sur l'état d'esprit enveloppant ce choix, un épisode survenu au début de 1941 jette un peu de lumière. Le 15 février 1941, les Parisiens découvrent en première page du journal de Luchaire, *Les Nouveaux Temps*, un entretien intitulé : « C'est l'esprit qu'il faut réformer d'abord, nous dit M. Joliot-Curie ». « Nous autres, savants français, passionnément attachés à notre pays, devons avoir le courage moral de tirer les leçons de notre défaite. Que constatons-nous ? Une chute de la qualité des hommes qui étaient devenus nos chefs, chute — hélas ! — à peu près égale dans les divers secteurs de l'activité créatrice. » Le gros de l'entretien est une charge contre l'École polytechnique, accusée d'avoir handicapé la recherche et mené l'industrie d'armement au désastre à force de produire des « notables » et de mépriser les applications pratiques. Il était temps de se débarrasser de cette « hégémonie » et de prendre « des talents divers et efficaces partout où ils se trouvent ». Joliot se donnait en exemple : il avait fait, modestement, l'École de physique et chimie, puis travaillé en usine, ce qui l'avait « désintoxiqué des abstractions » et « guéri de certains vices intellectuels ».

Le journaliste a pu accentuer ou colorer de son vocabulaire la pensée de Joliot. Il est douteux qu'il en ait trahi la substance. L'hypothèse d'une déformation n'explique pas, de surcroît, l'acceptation d'un entretien dans un journal qui portait haut ses couleurs, alors qu'il aurait pu être décliné en toute quiétude. Quelques jours plus tôt, les actualités de zone occupée, sous contrôle allemand, avaient sollicité l'autorisation de faire un reportage sur son laboratoire

et sur les physiciens allemands qui s'y trouvaient pour illustrer « un cas concret de collaboration technique ». On pense bien que Joliot ne tenait pas à cette publicité, et il opposa un refus catégorique, qu'il fit entériner par le service allemand dont dépendait son laboratoire. La clause de secret montrait son utilité[24].

L'entretien des *Nouveaux Temps* est, selon toute vraisemblance, un faux pas. Joliot ne résista pas à l'envie, malgré la présence de l'occupant, d'exposer ses vues et de régler des comptes avec une institution dont il incriminait la démarche intellectuelle, les positions de pouvoir et le statut social. Il exprimait, par la même occasion, des idées qui peuvent suggérer une convergence avec Vichy : l'appel à tirer les leçons de la défaite, la dénonciation de l'intellectualisme, la nécessité du changement. Une convergence que rien ne documente : le mot de Vichy n'est pas prononcé, nul propos de sympathie pour le nouveau régime, aucune allusion à l'occupant. Si ces déclarations ont un intérêt, c'est de faire apparaître un paysage mental. Elles révèlent un Joliot qui demeure sensible au courant, si typique de l'année 40, de recherche des responsabilités et de souhait d'une rénovation. De celle-ci, il a une conception évidemment très éloignée de celle de Vichy. Le symptomatique est qu'il puisse continuer de prêter attention à une rénovation, même limitée à la recherche scientifique : la lutte contre l'occupant ne s'est pas encore imposée comme la priorité absolue. A cet égard, on peut se demander si Joliot, bien qu'il ait condamné le pacte germano-soviétique, n'a pas eu, après la défaite, un point de vue proche du PCF, voyant dans la guerre en cours la lutte de deux impérialismes, entre lesquels il n'y avait pas lieu de choisir.

Dans tous les cas, on ne l'imagine pas tenant les mêmes propos après le printemps 1941, une fois engagé dans la résistance active. Et l'imagine-t-on, dans ce nouvel état d'esprit, acceptant une coopération avec des scientifiques allemands ? Sans doute celle-ci n'avait-elle pas que des inconvénients. Ne parlons pas de Faral, qui s'en fait un argument auprès de Vichy en 1941, lorsqu'il se bat pour repourvoir les postes vacants (« La valeur du travail scientifique qui se fait au Collège de France est bien connue des autorités d'occupation. Vous savez que, par une décision du haut commandement

allemand, des officiers et des savants allemands travaillent, en particulier, depuis le mois d'août dernier, dans notre laboratoire de chimie nucléaire, pour s'y instruire du savoir de nos savants[25] »). Entre Joliot et ses collègues allemands, les relations sont bonnes, grâce à la présence de Gentner, qui améliore les conditions de vie de l'équipe française et intervient pour faire libérer Joliot lorsqu'il est arrêté en juin 1941. La police allemande le soupçonnait d'avoir des liens avec la résistance ; démasqué, la protection de Gentner ne lui aurait été d'aucun secours.

La situation, si elle offrait une couverture pour la résistance, n'en était pas moins scabreuse. Lorsqu'il avait attesté à l'intention du gouvernement que les questions intéressant les Allemands ne touchaient « aucunement aux choses de la guerre », Joliot avait arrangé le tableau pour mieux plaider sa cause. Le travail autour du cyclotron pouvait difficilement ne pas avoir des implications militaires, même si elles n'étaient pas immédiates. Le montage de l'appareil fut effectué par les scientifiques allemands, qui firent venir du Reich des pièces indispensables, mais furent aussi, de l'avis de Gentner, assistés « très efficacement » dans leur tâche par l'atelier et les techniciens français[26]. Or, en montant cet accélérateur de particules, puis en le faisant fonctionner, alors qu'ils commencent seulement à construire un appareil semblable chez eux, les Allemands font un gain de temps et, surtout, ils acquièrent une expérience précieuse, en particulier dans deux domaines d'application militaire. D'une part, en matière de radiation, puisqu'ils utilisent le cyclotron de Paris pour des recherches sur l'emploi de la radioactivité dans des armes de combat. D'autre part, en matière d'accélération des particules : le cyclotron peut donner de petites quantités de plutonium, lequel sert d'explosif nucléaire[27].

Au-delà de cette utilisation immédiate, leur intérêt pour le cyclotron s'inscrivait dans le cadre de leur projet nucléaire. Il est impossible que Joliot ne l'ait pas compris et qu'il ait mésestimé la portée de ce domaine de recherche, indissociablement civil et militaire[28]. (Il est frappant de voir que l'arme atomique commence à être évoquée sous l'occupation, doctement ou à titre imaginaire ; en mars 1942, Bobkowski entend des concierges dire, à propos du bombardement de Billancourt, que les Anglais ont lancé des « bombes

atomiques »[29].) Si mésestimation il y avait, elle portait sur le rôle du nucléaire dans le conflit en cours. Joliot était persuadé que la recherche n'aboutirait pas avant plusieurs années. Une opinion vers laquelle inclinaient, de leur côté, les responsables allemands, influencés, il est vrai, par la perspective d'une fin de guerre relativement proche. Et c'est ainsi qu'au début de 1942 le projet atomique du Reich fut relégué derrière les fusées, alors que les Américains, à partir de l'estimation opposée d'une guerre longue, se lançaient dans l'aventure[30]. Si les Allemands avaient pris le même chemin, le travail effectué au laboratoire de Joliot serait apparu rétrospectivement comme un petit maillon dans l'entreprise nazie de fabrication de la bombe atomique.

Tenir, maintenir : pour Lucien Febvre, il ne s'agit pas d'appareils de recherche, mais d'une revue dont la reparution fait passer par les conditions de l'occupant. La communauté universitaire prend ce chemin dans sa très grande majorité. L'absorption dans l'étude est un réconfort, le langage scientifique fait une carapace qui isole de l'actualité, les tirages restreints détournent l'occupant d'y regarder de trop près, encore qu'il ne perde rien de vue. Rien d'exceptionnel donc dans le cas de la revue que Febvre veut faire revivre. Si ce n'est que l'un des deux directeurs-propriétaires est juif et que la reparution nécessite son élimination. Contrairement à la situation de Joliot, nulle contrainte n'oblige à faire un choix sous pression. L'abstention n'entraîne aucune conséquence professionnelle.

Quand Marc Bloch et Lucien Febvre fondent en 1929 les *Annales d'histoire économique et sociale*, leur ambition est de briser la prépondérance de l'histoire politique, de passer de l'événement à la longue durée, d'élargir le champ de l'histoire à l'économie, la sociologie et la psychologie. La nouvelle venue se fait bientôt une place par la nouveauté de l'approche, la qualité des contributions, la plume acérée de Febvre, qui ferraille contre les vieilles barbes de la profession. Le succès marque également la carrière des deux hommes, professeurs à Strasbourg depuis 1919. Febvre est élu au Collège de France en 1933, Bloch à la

Sorbonne en 1936. Entre eux, les relations sont étroites, sans être familières, parfois traversées de tensions, ainsi en 1938, lorsque Febvre accuse son collègue de vouloir le réduire au rang d'un brillant second[31].

Au lendemain de la défaite, les deux hommes sont en zone libre. Bloch, frappé par le Statut des juifs, est blessé profondément dans son identité française. Ayant sollicité une dérogation, il est du petit nombre de ceux qui l'obtiennent. Affecté à l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand, puis à l'université de Montpellier, il envisage de s'expatrier aux États-Unis, avant d'y renoncer pour des raisons familiales. Quant à Febvre, il se trouve à Saint-Amour, tout près de Léon Werth. A l'automne 1940, sa femme se rend à Paris, et Febvre transmet à Bloch les impressions qu'elle rapporte. « Pas de journaux, ou plutôt une presse "en français" qui recule les bornes de l'immonde » ; « des gens silencieux, abattus, écrasés » ; heureusement, « comme toujours, un peuple qui se tient bien » (on reconnaît l'admirateur de Michelet). Febvre annonce qu'il rentre à Paris, le Collège de France reprenant ses cours. « Car quoi faire d'autre ? Et après tout, les administrateurs ont peut-être raison ; il faut garnir ce front… Mais c'est amer[32]. »

Dès ce moment, il s'inquiète de l'avenir de la revue, retournant les hypothèses. La première est de « laisser dormir ». « Mais il y a des risques, et tout de même, c'est une perte d'influence et de situation — au moment où l'affaire pourrait se développer en pays colombien. » La deuxième est de « solliciter et envisager de paraître aux conditions exigées ». Mais la captation bénévole n'est pas le genre de la maison, sans compter que « les prétendues tolérances scientifiques ne sont qu'un mot ». La troisième consiste à transférer la revue en zone libre, peut-être même en Amérique avec Bloch. « Peut-être. C'est à lui à voir. Seulement, l'entreprise y perdra son caractère d'origine » ; la revue cesserait d'être française et elle arriverait mal en France[33]. L'idée de reparaître en zone occupée fait son chemin dans l'esprit de Febvre, qui s'informe et entame des préparatifs. Bloch est très réticent et suggère une reparution en zone libre. Au printemps 1941, Febvre, décidé, écrit à son collègue pour lui faire accepter son point de vue. S'ensuit un échange âpre et ému, où les arguments du pour et

du contre se heurtent et s’enveniment d’éléments personnels qui ne se déclarent pas.

La lettre de Febvre est torrentielle. « Les *Annales* veulent continuer à paraître », écrit-il en personnifiant la revue. « Mais quelles sont les conditions ? Difficiles, et dures. En partie, de par la volonté des occupants ; en partie, de par une funeste maladresse. » La « funeste maladresse », qui lui tire un déluge de récriminations, c’est le contrat faisant de Bloch le codirecteur et le copropriétaire. « Ce papier ne cesse depuis deux mois de me faire les pires ennuis. Il est obstacle à tout. » « Sans cet acte absurde, elle [la revue] appartiendrait à Lucien Febvre, et tout serait dit. Mais l’acte est là. L’entreprise appartient à Marc Bloch *et* à L.F. […] L’acte est là. L’acte absurde en soi, absurde de par sa teneur. Je vous ai laissé — mea culpa ; et toujours mon désir de ne pas dire non, de concilier, d’accepter franchement ce qui me déplaît pour ne pas avoir l’ennui d’une controverse, — je vous ai laissé en confier la rédaction à un homme rompu aux habiletés du Conseil d’État[34]. »

A un tel point, le manque de tact laisse confondu. Febvre ne s’étend pas sur l’iniquité des mesures imposées par l’occupant, et par Vichy de son côté ; ce serait affaiblir sa position. Au contraire, il va jusqu’à faire de la volonté des occupants et du fameux « acte » de pareils obstacles à la volonté des *Annales*. A le lire, on a l’impression qu’une dernière pudeur l’empêche de s’en prendre à Bloch, de lui faire reproche d’être là, juif, et d’interdire un projet dont le bien-fondé ne paraît souffrir aucun doute. En tout cas, sa position est claire : il veut la reparution, et à Paris ; pour cela, Bloch doit renoncer à son titre de propriété.

On peut imaginer le trouble de son collègue à la lecture de ces pages. Il faudrait qu’il disparaisse de la revue qu’il a créée, qu’il efface lui-même la marque de son identité professionnelle, après avoir été blessé dans son identité nationale. Il répond qu’il avait envisagé, à contrecœur, de publier la revue en zone libre ; il ne veut pas qu’elle reparaisse en zone occupée et sans son nom. En zone occupée ? La censure pourrait devenir redoutable. « Il faudra déjà épurer le Comité, sans doute les collaborateurs. S’arrêtera-t-on […] en si beau chemin ? » La censure existe en zone libre, c’est vrai : « Mais que voulez-vous ? C’est plus fort que moi : entre un censeur français, à quelque source qu’il puisse, en réalité,

se consigner, et un feldgrau, je ferai toujours une différence. Ma dignité s’accommode moins mal du premier que du second. » Sans son nom ? Par caractère, il ne veut pas plier. « Si notre œuvre a eu un sens, ç’a été son indépendance, son refus d’accepter la pression de ce que Péguy […] appelait le “temporel” […]. La suppression de mon nom serait une abdication. Sur laquelle, croyez-le, personne ne se tromperait. » Si Febvre ne veut pas d’une mise en sommeil, eh bien ! il n’a qu’à créer une nouvelle revue, avec une autre couverture, en utilisant au besoin le trésor de guerre des *Annales*[35].

Febvre réagit en exprimant un « sentiment amer de dissidence morale ». « Le souci de maintenir — le plus, le mieux possible : voilà ce qui m’a donné la force, après de si longues hésitations, de vous écrire ma dernière lettre. » Il s’incline, écrit-il, « la mort dans l’âme », et aussitôt reprend le plaidoyer. Créer une nouvelle revue ? Il faudrait donner des gages à l’occupant, se priver d’une subvention du CNRS, abandonner les abonnés qui ont fait leur règlement pour 1941. Publier en zone libre ? Les *Annales* ne seraient pas distribuées en zone occupée, elles ne pourraient pas « toucher les parties les plus souffrantes de la France, celles qui ont vraiment besoin d’elles, celles qui réclament leur secours ». Alors que, de Paris, elles pourraient aller partout, même à l’étranger.

Febvre sent qu’il peine à entamer la position de Bloch, fondée sur un mouvement de principe. Aussi lui reproche-t-il de céder à l’« un de ces “Mythes de la Pureté” dont on ne compte plus les ravages dans l’histoire » et fait-il basculer à son service l’argument du patriotisme, en parlant des sacrifices que celui-ci est en droit de demander, et en enfonçant le clou de la désertion. Désertion envers les abonnés et les lecteurs : « Ce n’est pas le jour imprévisible […] où, dans un climat tout autre, il pourra être question de recréer des *Annales* analogues, mais non point identiques, à celles d’hier — ce n’est pas ce jour-là que ceux qui aimaient leur revue en auront besoin. » Désertion envers la France elle-même : s’il est navré du « verdict de mort » prononcé par Bloch, « c’est parce que les *Annales* sont une revue française. Et que leur mort, c’est une mort nouvelle pour mon pays ». « Pour mon pays » : le lapsus est de taille, et sans surprise[36].

On n'insistera pas sur la grandiloquence de certains arguments de Febvre, en particulier sur la consolation qu'apporterait la revue aux « parties les plus souffrantes » du pays ; le pathos n'était pas d'un usage réservé à Vichy. Inutile d'insister non plus sur le non-dit concernant la judéité de Bloch, de laquelle Febvre fait dériver, implicitement, le refus de se rendre à ses raisons. Bloch le perçoit bien, qui lui écrit : « Ne me croyez pas hanté, en toutes choses, par le "Statut". » S'il n'était pas juif, il agirait de même et refuserait la démission[37]. Le sous-entendu de Febvre, qui porte la marque de l'époque, laisse imaginer la fêlure qu'ont dû éprouver bien des Français juifs à constater l'image que renvoyaient de leurs choix des gens qui les connaissaient et les estimaient.

La dispute ne s'y réduit pas, toutefois, et il n'est aucune raison de penser qu'elle n'a pas été pénible pour Febvre. Chez lui, prédominent la crainte qu'une reparution, ultérieurement, ne soit plus difficile, voire impossible, et le souci de perdre des positions — des abonnés, une réputation, une influence — au profit des autres revues historiques. L'idée de la concurrence, l'attachement à une entreprise bien lancée, le sentiment élevé de la mission qu'elle doit remplir sont des ressorts puissants qui expliquent le refus de paraître en zone libre, avec la perspective d'une diffusion limitée. Enfin, Febvre est soucieux de marquer une présence en face d'un avenir qui lui apparaît terriblement incertain.

Aux yeux de Bloch, la politique des concessions « pour sauver quelque chose[38] » est néfaste, moralement et pratiquement. Mais, comme il tient, lui aussi, à la revue, il préfère, plutôt que de s'arrêter à un refus de principe, arguer les périls pour l'avenir : son élimination apparaîtrait comme une compromission avec l'occupant ; celui-ci resserrera progressivement son contrôle et grignotera la liberté éditoriale, etc. A l'arrière-plan de sa position, on croit deviner, en outre, la crainte de se faire évincer de l'œuvre commune : c'est un autre non-dit de l'échange. Liant le tout, il y a une appréciation de la situation qui n'est pas très différente de celle de Febvre, mais qui s'accompagne d'un autre sentiment : « J'ignore l'avenir. Mais je n'en désespère pas[39]. »

Tout en réitérant ses motifs d'opposition, Bloch choisit finalement de laisser faire[40]. Le souci de ne pas provoquer de rupture, de ménager son collègue, dont les arguments le mettent sur la défensive, explique probablement sa décision. En

1942, il trouvera que, tout compte fait, c'était un choix acceptable. La revue, qui change alors de formule et qui est rebaptisée *Mélanges d'histoire sociale*, va son bonhomme de chemin. L'occupant, ayant d'autres chats à fouetter, exerce un contrôle très lointain. Bloch semble trouver, dans la reprise d'un travail familier (il publie sous un pseudonyme), un peu de chaleur dans l'hiver de son épreuve. Mais bientôt la résistance l'accapare. En 1943, il passe dans la clandestinité. Arrêté en mars 1944, il est torturé et fusillé.

Par son élimination consentie, Bloch a permis la reparution de la revue. A la libération, son martyre sert de caution, quand les perspectives se sont déplacées, infléchissant même le regard rétrospectif d'historiens professionnels, qui ne sont pas toujours les mieux faits, il est vrai, pour l'histoire immédiate. Febvre veut reprendre le titre des *Annales* et obtenir du papier. Pour cela, il lui faut justifier le parcours de la revue sous l'occupation. Le ministre de l'Information se trouve être Jacques Soustelle, membre du comité de rédaction. « Je suis certain, lui écrit Febvre, qu'il me suffira de présenter ce double vœu à Jacques Soustelle pour que le ministre de l'Information fasse donner aux *Annales* qui — seules de toutes les revues historiques françaises ont maintenu pendant quatre ans, publiquement, l'esprit "d'avant", avec la collaboration, jusqu'au bout, de Marc Bloch lui-même — et l'autorisation et le papier dont elles ont besoin[41]. »

Passons sur la pique, parfaitement gratuite, à l'adresse des autres revues. L'esprit de concurrence qui poussait à reparaître n'est pas mort. Febvre fait de la publication sous l'occupation un acte de défi. La revue a été l'« un des centres les plus vivants de la résistance intellectuelle à l'oppression ». Affirmation qu'il appuie sur le martyre de Bloch et les états de service de plusieurs membres de la rédaction, et même sur le changement de titre en 1942, qu'il justifie par la volonté d'échapper aux « proscriptions vichyssoises concernant les périodiques[42] ». Sur ce point, la vérité, plus simple, moins glorieuse, est que l'occupant avait imposé des restrictions de papier et que la revue de Febvre, comme beaucoup d'autres, en avait été la victime. Mais elle était si peu persécutée par Vichy qu'en mai 1942 une Commission des périodiques scientifiques, formée par le ministère de l'Éducation nationale, sous Bonnard, la porte sur une liste de publications pour lesquelles l'autorisation de paraître est

« instamment demandée[43] ». La réponse ayant été négative, Febvre s’est rabattu sur la formule des *Mélanges* qui échappait aux coupes.

Tout est effacé des hésitations et des incertitudes de l’époque, le passé est présenté sous la meilleure lumière, au besoin en y apportant une retouche[44], les motifs sont métamorphosés. En 1941, Febvre se plaçait dans la perspective d’une subjugation durable, à laquelle il était préférable de s’adapter. Il voulait maintenir sa revue, tout comme Joliot voulait sauver son laboratoire. Un souci qui ne se distingue pas du comportement d’un grand nombre de patrons ; effort de sauvegarde de la normalité, de préservation du monde d’hier pour rendre moins dur le présent et éclairer l’avenir, sans qu’il y entre la moindre inclination pour le vainqueur. La préférence donnée à la reparution sur l’affirmation de valeurs ou de principes, et l’aryanisation amicale qui l’accompagnait, n’emportait pas moins une signification. Dans la mesure où elle se faisait dans la perspective jugée probable, et certes indésirable, d’une domination allemande, elle revenait à l’inscription consentie sur un horizon dont les juifs auraient disparu.

CHAPITRE XXI

Inter arma silent Musae

Le 23 septembre 1944, Cocteau jette sur son Journal : « La France, sous l'occupation allemande, avait le droit et le devoir de se montrer insolente, de manger, de briller, de braver l'oppresseur, de dire : “Tu m'enlèves tout et il me reste tout”[1]. » Les arts et les lettres ont brillé, en effet, donnant à une population accablée des moments de divertissement et de ravissement. De nouveaux noms sont montés au firmament, des œuvres entrées dans le livre de la culture française. *Inter arma silent Musae* : le fracas des armes fait taire les Muses. Quand leur voix s'élève, dans la volière posée par l'occupant, est-ce pour « braver l'oppresseur » ?

Après la libération, l'argument de Cocteau circule un peu partout. Chaque film tourné, chaque livre publié, chaque pièce jouée avait été un défi jeté par la culture française à la face des destructeurs de toute culture. Dans son volet extérieur, la politique de l'occupant visait effectivement à mettre l'éteignoir sur la présence française en Europe. Encore que, dans certains domaines, elle pensait en tirer parti pour un moment : ainsi l'exportation de films français devait favoriser, par un système de quotas liés, la pénétration du cinéma allemand, en attendant le jour où il serait assez fort pour dominer le marché européen[2]. Mais, en France même, la politique allemande ne fut ni la « mise au pas » imposée dans les pays « germaniques ». ni l'écrasement de la culture à coups de bottes, comme en Pologne. Elle consista, au contraire, à laisser vivre la culture française

dans sa plus grande animation et diversité, déduction faite de l'épuration des juifs et des opposants, sans imposer les normes en vigueur dans le Reich. Léautaud rapporte un propos de l'adjoint d'Epting, Bremer, à qui l'on faisait reproche d'avoir autorisé la parution d'un journal et disant : « Chez nous, ce ne serait pas possible… Nous ne connaissons pas le libéralisme. Alors, nous nous offrons ce plaisir ici[3]. » Rarement vit-on un occupant aussi martial entretenir avec tant de sollicitude un moral de civils.

Cette politique de libéralisme surveillé, en dépit des tiraillements entre services (Propaganda-Abteilung, section « École et culture » du MBF, ambassade, Institut allemand, sans compter la SS qui eut de plus en plus tendance à s'y immiscer), poursuit plusieurs buts. Elle cherche à faciliter, d'abord, le maintien de l'ordre en divertissant la population ; en 1942, Hitler rappela qu'il s'agissait de pousser les Français à se distraire et à oublier l'occupation[4]. Elle sert, ensuite, à encourager la collaboration en laissant croire à un avenir culturel dans une Europe nazie ; la vitrine parisienne doit aussi scintiller en direction des neutres d'Europe et d'Amérique pour les faire rester au balcon. Elle vise, enfin, à exciter les ferments de décadence si heureusement actifs dans la société française, selon les nazis, et à fomenter la discorde en jouant sur toutes les failles. Ainsi, à l'intérieur de la zone occupée, lorsque des films autorisés par la censure allemande déclenchent les protestations de ligues de vertu ou s'attirent une interdiction préfectorale pour outrage aux mœurs, que les occupants s'empressent de faire rapporter[5]. Et aussi entre les habitants des deux zones : la vitrine parisienne doit allécher les créateurs de la zone libre et faire ressortir le contraste entre la censure bornée de Vichy et la tolérance des occupants[6].

Éditeurs et écrivains ne manquèrent pas de relever ce contraste[7]. Les Allemands stimulaient le dégoût de Vichy chez la plupart des intellectuels pour les encourager à revenir à leurs travaux du temps de paix, à faire comme si la paix était là. Il était tentant d'y céder au nom d'un moindre mal qui jouait, ici, en faveur du contrôle allemand : pour la culture, la zone libre n'était pas celle qu'on croyait. Tentation d'autant plus forte que le public, cloué à domicile, formait littéralement une demande captive, et avide comme jamais. Du côté de l'offre, si

le manque de papier et la pénurie d'énergie imposent des contraintes comme ailleurs, la production culturelle forme une chaîne moins dépendante de tout un circuit en amont. C'est une production française pour les Français, sans prélèvements allemands, et même avec un régime de faveur en matière de STO pour les professions du spectacle[8]. Les créateurs, enfin, reprennent leurs aises sur une tribune où la concurrence a été sabrée par l'exil, les exclusions, la répression, et clairsemée par l'interruption des échanges avec l'outre-mer, l'inter-diction des films anglo-saxons, et bientôt des traductions de l'anglais.

A la différence de presque tous les autres domaines de la vie sociale, la scène culturelle est aménagée par l'occupant en un espace épuré et contrôlé, certes, mais assez largement ouvert. Paradoxe de cette situation : les films les plus libres de ton, les plus attentatoires à la trilogie vichyssoise, ont été produits par une société allemande[9]. En règle générale, les créateurs ne sont pas confrontés à une pression, encore moins à une exigence de la part de l'occupant. Ils ont à dire non à eux-mêmes : chose difficile quand la censure est libérale, la demande forte, la concurrence faible. Une situation si anormalement favorable pouvait donner au monde alentour un air de quasi-normalité.

De son comportement sous l'occupation, l'édition peut difficilement se faire gloire. Disons qu'elle a suivi avant tout une logique d'entreprise : souci des positions acquises, préoccupation de la concurrence, gêne d'un repli en zone libre en raison de la censure de Vichy et parce que les immobilisations et le gros du public sont en zone occupée. Du coup, elle s'est retrouvée face à un occupant qui, utilisant le bâton et la carotte, sut l'atteler à son travail. On le vit, dès le départ, avec la liste Otto, dressée à partir de la communication par les éditeurs eux-mêmes des titres d'ouvrages qui pouvaient déplaire. L'occupant leur donnera un coup de chapeau dans le préambule de la liste imprimée, en leur imputant le « souci d'établir les conditions nécessaires à une appréciation plus juste et objective des problèmes européens ». Gênés autant qu'ils ont pu l'être, les intéressés, derrière le responsable de leur syndicat, René Philippon,

s'inclinent pour ne pas nuire à la négociation essentielle, qui porte sur la censure des ouvrages. Aux termes de la convention mise au point en octobre 1940, ils peuvent continuer à publier sous leur responsabilité, évitant ainsi la censure préalable et ses délais. Ils le paient en s'engageant à respecter la liste Otto et à ne publier aucun ouvrage qui pourrait « nuire au prestige et aux intérêts allemands » ou aucun auteur dont les œuvres sont interdites en Allemagne[10].

Les gens de la Propaganda-Abteilung apprécièrent cette souplesse qui les dispensait d'imposer leur volonté par voie d'ordon-nance. Ce qui fit problème pour les éditeurs : paraissant remettre d'eux-mêmes les livres de la liste Otto, ils risquaient de n'être pas indemnisés plus tard par l'État français. Ils demandèrent donc et obtinrent que, après remise des ouvrages, les Allemands leur délivrent, *a posteriori*, une attestation de saisie[11]. On conçoit l'aide que pareil état d'esprit devait donner au responsable du groupe Schriftum (littérature) de la Propaganda-Abteilung, Gerhard Heller. Cet homme zélé, d'abord seul, avant de recevoir deux assistants au printemps 1941, tient les éditeurs à l'œil, et son fichier à jour. L'aryanisation ouvrant une brèche, il préconise une participation allemande chez Ferenczi et Nathan. Il prend même sur lui de bloquer la publication des auteurs juifs, alors que les ordonnances du MBF ne le prescrivent pas encore (seuls sont interdits les juifs allemands ou émigrés). Au début de 1941, il expliqua aux éditeurs que, nonobstant l'absence d'une interdiction formelle, il n'était pas opportun de publier les auteurs juifs[12]. Il ne semble pas qu'il ait eu besoin d'élever la voix pour se faire entendre.

La même chose peut être dite pour les traductions de l'allemand. En novembre 1940, Epting crée une commission franco-allemande, composée d'auteurs (Benoist-Méchin, Chateaubriant, Drieu), de représentants des éditeurs (Grasset, Payot, Plon — les trois maisons sont vues favorablement en 1941), de traducteurs et critiques (Albert-Marie Schmidt, Maurice Boucher)[13]tout ce monde établissant une liste des ouvrages dont la traduction est souhaitée. De l'avis de leurs mentors, les éditeurs font preuve d'une bonne volonté réjouissante[14]. Environ 300 traductions de l'allemand paraissent sous l'occupation, dont la plupart ont fait l'objet d'une décision après la défaite[15].

Ce résultat marque une nette remontée par rapport aux deux dernières années de l’avant-guerre, mais reste très en deçà du zénith atteint au début des années 30, notamment pour les maisons traditionnellement actives dans ce domaine. Quelques éditeurs publient plus qu’ils ne le faisaient en moyenne auparavant, comme s’ils découvraient l’intérêt ou les vertus de la traduction. C’est le cas du Mercure de France, de Denoël, des PUF, de Masson, pour ne pas parler de Hachette, réquisitionné par l’occupant[16]. Le nombre des contrats signés, et non des traductions publiées, offre un tableau plus instructif encore, qui donne la mesure du mouvement d’adaptation, son caractère à la fois général et conjoncturel. Aucun éditeur n’a cru devoir se dispenser d’acheter quelques droits. Les contrats sont signés pour la plupart en 1941 et 1942 ; une bonne partie d’entre eux ne seront pas honorés, ou seront honorés seulement après la guerre. Laissons de côté les éditions « aryanisées », comme les éditions Balzac (ex-Calmann-Lévy) qui achètent des droits par brassées. Certaines maisons signent plus qu’elles ne publieront en définitive ; ce sont les empressées des premiers temps. Albin Michel, qui publie une seule traduction, a acheté les droits de 14 ouvrages ; Fayard a signé 8 contrats et publiera 4 traductions ; Payot 28 et 15 ; Grasset 9 et 6, etc. Chez d’autres, le nombre des contrats est inférieur à celui des traductions publiées ; ce sont des maisons à vocation littéraire, qui marquent leur bonne volonté en publiant davantage de classiques. Gallimard achète les droits pour 14 ouvrages (9 en 1941, 3 en 1942, 2 en 1943) et publie 20 traductions. Aubier, qui publie 34 traductions de classiques, n’achète que 5 ouvrages[17].

La prudence fait bon ménage avec l’adaptation. A la différence des années 30, les ouvrages traduits brillent par l’absence des opposants et des réprouvés. Mais ce sont en majorité des classiques, avec une minorité substantielle d’ouvrages autorisés en Allemagne nazie ; seul un tout petit nombre sont d’auteurs nazis à proprement parler. Sorlot avait passé contrat avant la guerre pour *Le Mythe du XXe siècle* de Rosenberg. La défaite survenue, la traduction achevée, voilà que le Mercure de France lui dispute l’honneur de publier le théoricien raciste ; une idée qui ne déplaît pas aux gens de l’Institut allemand, en raison de la considération dont jouit la seconde maison[18]. Denoël qui, comme

Sorlot, accepte l'entrée de capitaux allemands dans son affaire, ne surprend personne en éditant un choix de discours de Hitler. Mais Flammarion tient à partager ce privilège et le fait savoir à l'Institut allemand[19] ; il aura un ouvrage du Pr Grimm, préfacé par Brinon *(Le Testament politique de Richelieu*, 1941). Grasset veut faire connaître Goebbels et il tanne les gens de l'Institut allemand pour avoir son contrat, en proposant au passage de créer un mensuel de collaboration, *L'Europe littéraire*[20]. Le contrat obtenu, la traduction faite, Grasset range le bon à tirer. Les mois ont passé, on est en décembre 1942.

Dans l'intervalle, il a publié des seconds couteaux, deux ouvrages de Friedrich Sieburg et le *Napoléon* de Philipp Bouhler, l'un des dirigeants du Parti nazi. Plon et Flammarion livrent au public français des ouvrages d'actualité économique et sociale au parfum de nazisme très reconnaissable (Anton Zischka, August Winnig, Ernst Friedrich Wagemann…). La vénérable Librairie générale de droit et de jurisprudence tient pour Carl Schmitt, le « juriste de la couronne » du régime nazi, dont elle a publié un ouvrage avant la guerre et dont elle achète à présent deux titres (le *Leviathan* et *Begriff des Politischen* : le second paraît en 1942 sous le titre de *Considérations politiques* ; il est traduit et préfacé par William Gueydan de Roussel, activiste du combat « anti-judéo-maçonnique »). Masson achète le *Manuel d'eugénique et d'hérédité humaine* d'Otto von Verschuer, l'un des généticiens les plus en vue du régime nazi — le fameux Dr Mengele, après avoir été son assistant, fera la carrière que l'on sait —, et en confie la traduction à l'ethnologue et théoricien raciste George Montandon.

Toutes les maisons publient, naturellement, des ouvrages de Français favorables à la collaboration. Un aperçu édifiant s'en trouve dans *Le Miroir des livres nouveaux*, un catalogue collectif diffusé à l'automne 1941, avec l'appui de la Propaganda-Abteilung. Parmi les éditeurs qui le patronnent figurent Albin Michel, Gallimard, Grasset, Payot, Plon et Stock, aux côtés de plusieurs maisons aryanisées, qui reçoivent ainsi un certificat de bonne compagnie. Un cinquième des auteurs promus sont des Allemands, Hitler en tête. Il s'agit pour partie d'ouvrages engagés (Drieu, Chateaubriant…), pour partie de littérature, des écrivains bien en cour s'entend[21].

Enfin, quelques éditeurs se prêtent à des rencontres avec des confrères allemands ou se rendent en Allemagne, comme le fait Henri Flammarion[22]. Dès le début de 1941, l'Institut allemand encourage l'établissement de relations entre les éditeurs médicaux des deux pays. Masson participe à une rencontre à Stuttgart en été 1941, d'où sort un comité mixte qui doit préparer l'échange de contributions. Des contacts sont également établis entre éditeurs scientifiques, les PUF étant ici en première ligne du côté français[23]. Qu'elles aient été dues à la conviction ou à l'intérêt, ces relations ne paraissent pas avoir eu de suite.

Au total, une profession qui fait preuve d'une complaisance quasi générale, soutenue par une connivence idéologique substantielle. Une bonne partie des éditeurs parisiens publient des discours de Pétain, de Laval ou de membres du gouvernement. Quelques-uns ont des sympathies pour le nazisme : Grasset, Sorlot, Denoël, Jacques Bernard, du Mercure de France, Chardonne, directeur de Stock. Pour quelques-uns, l'occupation sert tout simplement de courte échelle. Maurice Girodias a 21 ans lorsqu'il crée les éditions du Chêne, bientôt l'une des maisons les plus importantes dans l'édition d'art. En octobre 1941, il publie *Le Meuble*, premier volume d'une « Collection de la tradition française », dont il fait transmettre un exemplaire à Abetz en lui demandant audience pour parler des rapports culturels franco-allemands[24].

A tout seigneur, tout honneur : Gallimard est en travers de toute discussion sur l'édition à cette époque. Un cas d'autant plus intéressant qu'il fait nuancer un jugement qui ramènerait le comportement des éditeurs à de pures dispositions politiques ou idéologiques, au pétainisme de la plupart, au nazisme de quelques-uns. L'équilibrage des motifs fut plus complexe, et assez différent d'un directeur de maison à l'autre, sans qu'il en résulte une divergence notable de comportement par rapport à la moyenne.Au moment de la défaite, Gallimard est dans le Midi, tout inquiet. L'éditeur de Freud, de Kafka, de Thoma Mann, ne s'attend pas que le vainqueur lui fasse des risettes ; il sera l'éditeur le plus touché par la liste Otto. Mais il est sollicité par ses auteurs, qui souhaitent

paraître et qu'il redoute de voir partir chez ses concurrents, Grasset en tête, qui rouvrent les uns après les autres. En octobre 1940, Gide reçoit de ses nouvelles. « Il pense à faire reparaître la *NRF* et prévoit des modifications indispensables, dans la crainte que les Allemands ne s'installent dans le local et ne prennent tout en main. Il semble croire les accommodations avec eux plus aisées qu'avec le gouvernement de Vichy[25]. » Les « modifications indispensables », c'est la relève de Paulhan par Drieu à la revue et un comité de direction avec Gide, Giono, Montherlant et Saint-Exupéry (« On veut des gens qui rassurent la puissance occupante », note Montherlant[26]). Après une brève fermeture de la maison par la Propaganda-Abteilung, suite à une confusion[27], Drieu prend la direction de la revue, avec un droit de regard étendu à la production de la maison pendant cinq ans.

Gallimard a fait des concessions pour rouvrir. N'aurait-il pas eu le sentiment de se sacrifier solitairement, à voir l'acquiescement de tant d'auteurs, et ce flottement des esprits qui conduit, au début, Alain, Eluard, Gide, Valéry dans les pages de la nouvelle *NRF* ? L'épisode de la fermeture ne se laisse pas oublier ; le sentiment de menace est entretenu tout au long de l'occupation par les attaques d'une partie de la presse collaborationniste. Gallimard continue donc de montrer patte blanche. Il publie des ouvrages politiques, à commencer par ceux de Drieu, mais décourage Rebatet qui lui propose son brûlot, *Les Décombres*. Il traduit des œuvres allemandes, en majorité des classiques (Goethe, Hoffmann), et le fait savoir dans la *Pariser Zeitung*, à l'occasion par un encart en allemand : une publicité en allemand pour annoncer la traduction française d'ouvrages allemands[28] ! Manifestement, il s'agit d'adresser un signe plus que de gagner des lecteurs. Il ne néglige pas les auteurs contemporains, achetant les droits de 14 ouvrages[29], dont 4 de Jünger (3 paraissent sous l'occupation, le quatrième, le plus politique — *Le Travailleur* —, paraît chez Bourgois en 1989) ainsi que *L'Être et le Temps* de Heidegger (dont la publication attendra 1964). Deux auteurs à l'attitude au moins ambiguë envers le nazisme et qui sont des « valeurs ». Mais il n'y a plus Freud ou Kafka pour donner à ce choix, comme par le passé, la marque d'une ouverture libérale.Gallimard saisit aussi des occasions, ainsi en matière d'aryanisation. Pour les maisons Nathan et Calmann-

Lévy, le Syndicat des éditeurs voulut trouver une solution corporative, à la fois pour prévenir une pénétration allemande et pour préserver l'équilibre de la profession, en empêchant l'agrandissement de l'un de ses membres. Après l'échec de cette solution corporative, un groupe de 9 maisons (Gallimard, Plon, Flammarion, Grasset, Fayard, Albin Michel, etc.) se porte acquéreur, sans plus de succès. Des éditeurs font alors des offres d'achat individuelles, d'abord Fayard, qui propose 2,2 millions, en précisant qu'il veut confier la direction de la maison à Paul Morand (il s'agit d'inspirer confiance), puis Gallimard, qui offre 2,5 millions, et un comité littéraire dont feraient partie Drieu et Morand. L'affaire se termine par la vente de Calmann-Lévy à des hommes de paille de l'ambassade[30].

Cette politique ne fait pas disparaître tout danger comme par enchantement. En juin 1941, la parution d'un roman de Violet Trefusis suscite le courroux de la censure. Au printemps 1942, c'est Drieu qui, se désabusant, veut abandonner la direction de la *NRF*. Gallimard, au comble de l'inquiétude, parvient à le faire rester[31]. Nouvel incident en juillet 1942, lorsqu'un écho, destiné à paraître dans *Je suis partout*, dénonce la diffusion d'ouvrages de Jean-Richard Bloch, écrivain juif et, qui plus est, réfugié à Moscou. Sommé de s'expliquer, l'éditeur se défend d'y être pour quoi que ce soit. « En septembre 1940, nous avons donné des ordres pour interdire toutes livraisons d'ouvrages de J.R. Bloch. […] Cette décision avait été prise par nous bien qu'aucun titre de J.R. Bloch ne figurât sur la liste Otto[32]. » Gallimard souligne que, s'il n'a pas retiré de la vente les ouvrages de Bloch, il a interdit toute nouvelle livraison, alors même qu'il n'y était pas obligé. On voit, ici encore, que l'action de l'occupant aurait été bien plus laborieuse sans le relais de Français soucieux de ne prendre aucun risque et élargissant d'eux-mêmes les mesures imposées.

En août 1942, Gallimard déjeune avec un diplomate de l'ambassade. Il est chiffonné par l'abandon de la convention de l'automne 1940, qui laissait aux éditeurs la décision de publier, et le transfert du pouvoir de décision à une commission de contrôle nommée par Vichy. Les Allemands ont acquiescé parce qu'ils voyaient avantage à laisser aux autorités françaises la décision de refuser une publication, eux-mêmes gardant le droit d'autorisation définitive — le droit

et la capacité par le biais de l'allocation de papier. Gallimard est chiffonné parce que ce changement s'est marqué par des refus de réédition d'ouvrages de Fargue et de Valéry, et qu'il craint que des auteurs réputés ne choisissent de se faire publier en Suisse. « Il savait que les autorités allemandes n'avaient pas l'intention de pousser l'édition française à émigrer », expliqua-t-il ; il serait donc judicieux de revenir à l'ancienne procédure.

Gallimard avait peu de chance de se faire entendre, même en plaidant l'intérêt bien compris des deux parties. Il ne paraissait pas un homme négligeable pour autant. Le diplomate allemand, rappelant le mécontentement dont Philippon était l'objet parce qu'il évitait désormais de se mouiller (en avril 1941, inaugurant la librairie Rive gauche, il l'avait élevée en modèle de la collaboration entre les deux pays[33]), proposait de le remplacer par Gallimard, sur les « faiblesses » duquel il disait ne pas se faire d'illusions, mais dont il pensait qu'il coopérerait « plus ouvertement et plus loyalement avec les services allemands que Philippon[34] ». Ce n'est que l'opinion d'un homme, et d'autres responsables l'auraient contestée vigoureusement, en tout cas après la fin de 1942, quand la publication d'ouvrages de Saint-Exupéry et d'Aragon déclenche un nouveau barrage de critiques dans une partie de la presse collaborationniste. En mars 1943, le SD fait figurer Gallimard (avec Fayard, Cerf, Spes, etc.) dans la catégorie des maisons qui peuvent être fermées ou dont l'activité peut être largement réduite en vue du STO[35] ; une proposition qui n'aura pas de suite.

Gallimard est un cas intéressant parce qu'il n'y a rien chez lui du philonazisme d'un Grasset ou du pétainisme d'autres éditeurs. A dire vrai, cela aurait été surprenant de la part d'un homme qui s'était démené pour éviter le service militaire pendant la Grande Guerre[36]. Sa barque, il la mène sans avoir de doute sur ce qui est préférable, la victoire anglo-saxonne. Simplement, il n'est pas audacieux, et pour l'heure, il lui importe de garder sa maison et ses auteurs. Conditionnée en partie par une situation exposée, sa conduite illustre assez bien une manière de traverser l'épreuve en se gardant de tous côtés, en lâchant du lest et en prenant des assurances, sans pour autant négliger les occasions rencontrées en chemin, une manière de piloter sa barque entre le Charybde de la franche compromission et le Scylla de l'intransigeance coûteuse.

Que seraient Gallimard et ses collègues sans leurs auteurs ? Or ils ne sont pas plus royalistes que le roi. Sur la table des libraires, les lecteurs trouvent les noms les plus étincelants : Aragon, Audiberti, Bataille, Blanchot, Camus, Claudel, Eluard, Guillevic, Guilloux, Mauriac, Michaux, Paulhan, Ponge, Queneau, Romain Rolland, Sartre, Triolet, Troyat, Valéry, Vialar… sans oublier les premiers romans de Marguerite Duras *(Les Impudents*, Plon, 1943), de Simone de Beauvoir (*L'Invitée*, Gallimard, 1943) et de René Barjavel (*Ravage*, Denoël, 1943). La situation des auteurs est pourtant moins exposée : ils n'ont pas charge d'entreprise ; en cas de difficulté, la censure s'en prendra à leur éditeur ; la plupart d'entre eux peuvent vivre sans publier. Dans l'autre sens, la tentation est grande, irrésistible même, on a vu pour quelles raisons.

Fallait-il publier ? Le code de conduite semble être inopérant ici puisque des Français s'adressent à des Français. Guéhenno critique la rage de paraître chez l'homme de lettres, qui se barde de bonnes raisons — « "Il faut, dit-il, que la littérature française continue." Il croit être la littérature, la pensée française, et qu'elles mourraient sans lui. » Pour sa part, il refuse d'oublier que « toute la France, toute l'Europe est en prison ». Aussi bien : « Voici le temps venu d'écrire pour rien, pour le plaisir[37]. » Attitude trop exigeante pour l'immense majorité des auteurs, universitaires compris, qui estiment que la publication d'un livre ne saurait passer pour une reconnaissance de l'occupant, encore moins de sa politique.

Ce qui devient rapidement objet de débat et divise assez largement, c'est la publication dans la presse périodique. Ici, le nom du directeur, la ligne politique du journal, la proximité de certaines signatures peuvent donner à penser. Aussitôt connue sa contribution à la nouvelle *NRF*, Gide reçoit des lettres très critiques, qui le conduisent à se retirer. « Vous ne savez pas quel apport vous donnez ainsi à la propagande ennemie, votre collaboration sera présentée par eux comme la preuve de leur libéralisme… », lui écrit une de ses relations[38]. Une grande partie des auteurs pensent autrement, et pas seulement pendant les deux

premières années. En été 1940, Léautaud n’a que sarcasmes pour ses confrères publiant dans la presse contrôlée, en particulier « les écrivains réactionnaires, bien-pensants, officiels, académiciens, célébrant la patrie, le patriotisme, l’honneur, les grands sentiments comme Abel Hermant, Pierre Benoit, Abel Bonnard », alors que lui, écrivain un peu en marge, un « réfractaire », dit : « Jamais de la vie[39]. » Quelques mois plus tard, il est dans la *NRF* de Drieu et dans *Comoedia*, hebdomadaire culturel d’allure libérale, voulu tel par l’occupant pour attirer la gent à plume. Et le plumage y est abondant, et de belle allure : Marcel Arland, qui en dirige la page littéraire, Paulhan, Jean Grenier, Valéry, Fargue, Cocteau, Audiberti, Giraudoux…, certains voulant se démarquer de Drieu. Paulhan écrira en 1943 : « Je n’ai pas oublié un temps où la collaboration à *C[omoedia]* de Valéry, de Claudel ou de Vildrac signifiait assez précisément le refus désormais de collaborer à la *NRF*[40]. »

Le cas de Paulhan rend manifeste la diversité des positions, en même temps que la permanence bien sentie de la question de fond. A son avis, écrit-il à Louis Guilloux en 1941, un écrivain ne peut être rendu responsable de l’opinion de ceux qui écrivent sur la page d’à côté. Se taire pour ne pas faire le jeu des Allemands ? Mais comment savoir si sa contribution ne les dessert pas davantage qu’elle ne les sert ? Et s’ils veulent des publications de bonne qualité, n’est-ce pas une raison de plus pour écrire, mais mal[41] ? Il y a bien des pirouettes dans cette argumentation, dont Paulhan sait qu’elle ne vaut pas pour tous les périodiques et qu’il y a des voisinages insupportables. On ne l’imagine pas donnant des articles, même littéraires, à des journaux politiques, comme le fait Marcel Aymé à *Je suis partout*, ou Colette et Morand à Combats, le journal de la Milice. Cette position, qui vient d’un homme dont l’opinion résistante ne souffre aucun doute et qui maintiendra son point de vue lors de l’épuration, atteste l’exis-tence d’une marge d’interprétation qui ne se réduit pas aisément.

La question du code de conduite râpe pourtant de plus en plus, conduisant au moins les résistants, après 1942, à se tenir à l’écart de la presse périodique. Elle n’empêche pas la très grande majorité des auteurs de continuer à publier des ouvrages, et c’est sur ce point qu’il convient de faire sentir l’appréhension de la situation, comme le déplacement ultérieur de la perspective. Les auteurs sont

encouragés à publier par l'apparence de normalité. L'occupant n'exerce pas une censure générale. L'éditeur fait le travail à sa place, ne soumettant un manuscrit à la Propaganda-Abteilung que s'il a des craintes ou des doutes. L'auteur, s'il n'affronte pas le contrôle ennemi, en sait assez l'existence pour installer l'autocensure au milieu de sa table de travail. Mais la soif de normalité est la plus forte : mieux vaut une liberté surveillée que le silence absolu. Les intellectuels, pour toute leur prétention à éclairer le chemin, ont besoin, eux aussi, de trouver leurs marques. Le plus facile est de retourner au travail, de s'y enfermer, de tâcher à maîtriser par l'écriture une situation d'impuissance et un avenir incertain. Ils le font d'autant plus volontiers que l'atmosphère intellectuelle, depuis la fin des années 30, est au repli, au désengagement, à l'inactualité.

Même les écrivains qui seront les porte-parole ou des figures de l'engagement après la libération montrent, dans la première partie de l'occupation, les marques de cette atmosphère. C'est le cas de Sartre, resté à l'écart de la politique dans l'avant-guerre, poussé en 1941 vers la résistance par son expérience de prisonnier, puis se détachant bientôt. Il tourne le dos à la presse autorisée qui lui ouvre les bras, mais publie et fait jouer des pièces de théâtre. En 1943, il reprend du service dans la résistance, solidement cette fois. Le souci de l'œuvre et la soif de succès ont contrebalancé la sollicitation de l'action. Mais, pour Sartre, l'œuvre est aussi un engagement, et, de fait, son message représente, même s'il n'est pas toujours perçu clairement, une critique radicale des pouvoirs autoritaires[42].

Chez d'autres, le chemin vers l'engagement zigzague dans la confusion et la tentation des extrêmes. Depuis la fin de la guerre d'Espagne, Roger Vailland, l'ancien surréaliste, s'est démobilisé. En août 1940, rencontrant à Vichy Déat, qui fut son professeur de philosophie, il lui dit qu'il « rêve d'un rapprochement intellectuel franco-allemand[43] ». L'année suivante, il est à deux doigts de s'inscrire au RNP. En été 1942, il se reconnaît dans l'attitude de Stendhal lors de la Restauration, quand triomphe « le parti de l'éteignoir » : « Rien de ce qu'on fait ici ne peut me toucher, écrivait Stendhal ; je suis passager sur le vaisseau.

L'essentiel est qu'on ait de la tranquillité et de bons spectacles[44]… » Peu après, il se désintoxique et entre dans la résistance.

Dans certains cas, l'accommodation va au-delà du simple fait de publier. Ainsi, quand la publication se paie d'une concession à l'occupant, aussi symbolique soit-elle. Ce peut être une visite à l'Institut allemand : prix payé par Mauriac et Duhamel. Depuis la défaite, François Mauriac se console dans l'écriture. Sollicité par Drieu de contribuer à la nouvelle *NRF*, il accepte avec enthousiasme, ajoutant : « Je ne suis tout à fait d'accord avec aucun de vos articles. Mais votre point de vue me paraît défendable. Vous êtes seul ou presque seul à pouvoir jouer dignement et sans palinodie un rôle utile à tous[45]. » On voit ici un exemple de cette attitude, sinon d'encouragement, du moins de compréhension pour les collaborationnistes dans les premiers temps — le 9 décembre 1940, Mauriac dit à Guillemin être « persuadé qu'il n'y a pas, pour la France, d'autre politique possible que la collaboration[46] ». Mais, à la vue du premier numéro de la *NRF*, il se reprend et retire son acceptation.

Ayant achevé un roman (*La Pharisienne*), il est pressé par son éditeur. Grasset, de dissiper la suspicion des occupants par un article à *La Gerbe* ou par une visite à Epting. Il accepte de se rendre à l'Institut allemand. Décision qu'il présente à sa femme comme une « simple démarche qu'a faite Giraudoux et qui n'engage en rien, bien qu'elle ait évidemment une signification. » Il est reçu par Epting et Bremer. « Ils m'ont fait un petit cours sur l'Europe de demain. J'ai compris qu'on ne me ferait pas d'ennuis[47]. » Par prudence ou par reconnaissance, il leur adresse un exemplaire dédicacé de son roman, geste qui s'apprendra et reviendra le tourmenter après la libération. Bremer, de son côté, n'en a pas fini avec lui. D'une part, il limite le tirage du roman à 5 000 exemplaires, au grand dam de Grasset, qui se démène pour faire rapporter cette décision. D'autre part, il laisse se développer une campagne de presse, en la retenant pour ne pas braquer Mauriac et ne pas en faire un martyr dans l'opinion. D'une pierre deux coups, se réjouit-il : la campagne de presse montre aux amis de l'Allemagne qu'il est de cœur avec eux, tandis que l'autorisation de paraître atteste la tolérance des occupants. A présent, il interdit la parution de comptes rendus pour amener Mauriac à prendre une position publique[48].

Mauriac perçoit la manœuvre : « Évidemment, écrit-il le 7 juin à sa femme, on voudrait que je me prononce. On trouve que je boude. Il faudra que j'explique mon cas : loyauté absolue à l'égard du vainqueur, accept[ation] de la collabor[ation], mais réserve sur le plan des idées, de la doctrine[49]. » Il ne fera pas de déclaration publique, mais montra probablement patte blanche en privé. En tout cas, les Allemands lèvent la limitation de tirage, à la grande satisfaction de Grasset : 25 000 exemplaires partent en quelques semaines. La souplesse de Mauriac est inséparable de ses hésitations de l'époque. Écartelé entre le refus et la résignation, troublé par les coups portés au communisme, il est tenté de croire, comme d'autres catholiques, « que le nazisme, après une victoire, évoluerait peut-être ; c'est l'impression que me laissent toutes les conversations que j'ai eues ici avec divers occupants[50] ». Bientôt, il prend parti, courageusement, le seul membre de l'Académie française dans la résistance active. Souvenir d'une bifurcation : le *Cahier noir*, publié clandestinement par les éditions de Minuit en 1943, l'une des œuvres majeures de la résistance intellectuelle, avait débuté comme un *Examen de conscience*, que Grasset se proposait de publier, et qui changea de contenu et de direction[51].

Georges Duhamel est un autre monument des lettres françaises, non moins tenu en suspicion par l'occupant, qui saisit en décembre 1940 son livre de souvenirs sur l'exode, *Lieu d'asile*, alors qu'il est déjà imprimé. En juin 1941, Bremer rapporte que Duhamel a rendu visite à l'Institut allemand pour assurer qu'il n'avait pas l'intention d'écrire une seule ligne contre l'Allemagne. Selon Bremer, Duhamel « voyait avec intérêt les tentatives allemandes d'une nouvelle organisation européenne et était convaincu que, dans le cas où l'Allemagne ne défaillait pas comme les vainqueurs de Versailles, les Français suivraient volontiers ». Propos prudents, conditionnels, n'excluant pas une évolution. A l'arrière-plan de la visite, ici encore une demande de parution, probablement pour le tome IX de la *Chronique des Pasquier* et pour un essai, *Confessions sans pénitence*, qui sortent tous deux en automne 1941. Bremer terminait son rapport en exprimant sa méfiance[52]. Que n'a-t-il pu lire Léautaud, rapportant dans son Journal, quelques jours plus tard, une rencontre avec Duhamel : « Je lui raconte l'anecdote Valéry, sur cet officier allemand voulant qu'on supprime l'allocation

militaire à une femme : “Elle a foutu la vérole à tous mes hommes.” Il n’a pas ri du tout : “On aurait dû la décorer et lui faire flanquer la vérole à tous les Allemands”[53]. » Duhamel ne publiera rien d’autre sous l’occupation, les autorités allemandes interdisant même la réimpression d’œuvres anciennes. Comme dans le cas de Mauriac, son geste ne se laisse pas imaginer quelque temps après.

La publication se paie parfois de coupures, ainsi pour Camus et Saint-Exupéry. A vrai dire, chez eux, l’intéressant est moins dans les suppressions qu’ils consentent pour paraître que dans leur volonté de se faire publier à Paris. Camus, qui vit en Algérie de janvier 1941 à août 1942, préfère la capitale occupée à son éditeur d’Alger. Un roman, *L’Étranger*, et un essai, *Le Mythe de Sisyphe*, publiés par Gallimard en 1942, assoient sa réputation et lancent une carrière fulgurante. Il a fallu pour cela supprimer dans le deuxième livre un chapitre consacré à Kafka ; le désir de paraître était le plus fort. Camus éprouve encore le désenchantement de la fin des années 30, après son passage au Parti communiste. L’histoire le rattrape bientôt et, comme Sartre, le conduit à reconnaître dans la résistance la figure de ses idées[54].

Saint-Exupéry est plus original puisqu’il se trouve en Amérique, où son livre, *Pilote de guerre*, paraît en anglais et en français. Mais il veut qu’il soit aussi publié en France, en France occupée. Choix qui n’est pas sans rapport avec ses idées : il croit à un Pétain agissant sous la contrainte et qui « sauve la “substance” du pays en acceptant de composer[55] ». Autant que le choix de l’auteur, l’autorisation allemande mérite notre attention. Or Saint-Exupéry n’est pas un inconnu pour les occupants. Avant la guerre, il s’est rendu en Allemagne par deux fois, la seconde fois en 1939, où Abetz l’accueille et organise pour lui et pour Henry Bordeaux, qui rapporte un jugement alarmé (*Étapes allemandes*, 1939), une visite d’écoles de chefs[56]. Saint-Exupéry, qui juge sévèrement le nazisme, n’en a pas moins eu la curiosité trouble d’aller le voir de plus près, et par une voie quasi officielle. Deux de ses ouvrages (*Pilote de nuit* et *Terre des hommes*) sont traduits en Allemagne nazie et accueillis chaleureusement[57].

En 1941, la Pariser Zeitung lui consacre plusieurs échos, dont la source reste obscure, mais qui attestent l’intérêt qui lui est porté. En août, elle annonce le

retour prochain de cet auteur, « l'un des meilleurs et des plus sympathiques écrivains » français ; en octobre, que ce retour est différé[58]. On comprend que son livre n'ait pas été écarté d'office et qu'il ait bénéficié d'une autorisation, après coupure d'une phrase contre Hitler. La limitation du tirage à 2100 exemplaires indique, d'un autre côté, que l'approbation était en demi-teinte. Le livre fut immédiatement attaqué par la presse de l'extrême droite, avant d'être interdit en février 1943. L'autorisation comme l'interdiction ne font pas injustice à un livre qui avait un côté cour et un côté rue : ici l'humanisme profond, la foi en l'avenir, la défaite comme germe de renouveau et promesse de victoire ; là, la décadence du pays, la défaite inévitable, l'appel au sacrifice, le redressement long, une thématique aux résonances pétainistes et qui aiguillait vers l'acceptation.

La publication peut se payer, enfin, d'altérations, bien au-delà de simples coupures, comme il arriva au roman d'Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale,* roman fin-de-siècle, largement écrit avant la défaite, où les rapports franco-allemands et l'affaire Dreyfus tiennent une place importante, à présent délicate. Le manuscrit, soumis par Gallimard à la censure allemande au printemps 1941, est refusé en raison du passé politique d'Aragon, qui se trouve en zone libre. Le refus n'est pas définitif, et une version expurgée est prête dès l'automne 1941 ; le livre ne sort qu'en décembre 1942 à la suite de démêlés avec la censure de Vichy, après que le visa allemand avait été obtenu. Nouvelle avanie, il paraît au moment où se déchaînent les critiques contre Saint-Exupéry. Gallimard, qui ne l'a pas annoncé et n'a pas fait de service de presse, le retire de la vente après quelques semaines. Aragon en donnera une « édition définitive » en 1947[59].

Les suppressions dans l'édition de 1942 sont considérables : plus d'une vingtaine de pages, deux allusions à Heinrich Heine, des passages entiers sur l'espionnage allemand et surtout sur l'affaire Dreyfus[60]. N'était le passé politique d'Aragon, qui suffit à déchaîner la critique, la réception de l'ouvrage aurait pu être embarrassante. Ce roman des origines est une charge contre l'individualisme d'un homme, d'un bourgeois, d'un parasite, qui vit et déchoit dans le souci stérile de son moi, avant de basculer dans la grande tuerie de 1914. Cette dénonciation d'un monde sans grandeur, un fasciste pouvait l'apprécier et

l’approuver. D’autant plus que l’antisémitisme tient une place notable, en cela reflet de l’atmosphère de la fin des années 30, et qu’il gagne en relief après l’excision de tout propos marquant de la critique, de la distance ou de l’ironie.

Sur l’étendue de la participation d’Aragon, l’incertitude demeure. Après la guerre, il dira n’avoir donné son accord que pour des modifications mineures et imputera le forfait à quelque conseiller allemand à l’habileté « diabolique » (« jamais un Français n’aurait eu l’ingéniosité apportée à ces altérations[61] »). Il est aujourd’hui établi qu’elles ont été opérées par Paulhan et Gallimard sur deux jeux successifs d’épreuves. On peut douter qu’ils l’aient fait de leur propre chef, sans consulter l’auteur[62]. Dans tous les cas, la vraie décision a été prise après le refus allemand du printemps 1941. Aragon en est averti ; sa correspondance avec Gallimard montre qu’il est désireux de voir paraître son livre et qu’il s’irrite des contretemps[63]. En acceptant d’expurger, il a fait son choix, pour toutes sortes de raisons sans doute : vanité d’auteur, besoins financiers, peut-être aussi parce que, à ce moment-là, les communistes ne se considèrent pas comme en guerre avec l’Allemagne. Après, il aura laissé l’affaire suivre son cours. Quand il reçoit un exemplaire imprimé et apprend le retrait du livre, sa réaction n’a rien de scandalisée : les *Voyageurs* « avaient souffert dans la bagarre, écrit-il à Paulhan, les fautes d’impression y étaient multiples, pour ne pas dire pire. J’espère que cela n’a pas trop affecté Gaston[64] ? ». Aragon paraît soulagé du retrait de son livre, qui avait « souffert dans la bagarre ». S’il s’agit de désigner la lutte pour publier, le mot est fort : l’auteur et l’éditeur ont courbé la tête pour passer sous les fourches.

Entre le souci de l’œuvre et la sollicitation de l’engagement, voilà un autre de ces parcours où se reflète le mouvement général de la société française : du repli vers l’idée de la délivrance, et pour certains, comme Mauriac, Saint-Exupéry, Aragon, vers le combat pour la délivrance. Cela donne, dans le cas du roman de ce dernier, une édition entaillée de coups de ciseaux et que l’auteur recoudra en édition définitive. De l’une à l’autre, la ligne de l’acceptable et de l’inacceptable s’était déplacée.

CHAPITRE XXII

Les muses enrôlées

Lorsque Gôring vint rencontrer Pétain en décembre 1941, Abetz donna en son honneur une réception pour laquelle il dressa lui-même la liste des invités. Les personnalités officielles et le gratin de la collaboration politique forment les gros bataillons, en laissant tout de même une place au monde de la culture. Abetz pense aux gens de plume, journalistes ou écrivains : à Brasillach, Blond, Luchaire, Crouzet et Bunau-Varilla, mais aussi à Pierre Benoit, Abel Bonnard, Jacques Chardonne, Alphonse de Chateaubriant, Drieu La Rochelle, Henry de Montherlant et Paul Morand. Et il n'oublie pas les gens de scène : l'acteur et homme de théâtre Sacha Guitry, les actrices Arletty, Alice Cocéa, Danielle Darrieux, Annie Ducaux, Edwige Feuillère, Jacqueline Delubac et Yvonne Printemps, la cantatrice Germaine Lubin, le danseur Serge Lifar, les violonistes Marius Casadesus et Jacques Thibaud[1].

Nous voici au-delà des accommodements ponctuels et de la question du prix à payer pour prendre place sur une scène contrôlée, telle qu'elle s'est posée à des gens peu suspects de sympathie pour l'occupant. Nous sommes ici en présence de personnes qui le fréquentent, qui lui font des grâces, qui participent aux rencontres nouées sous ses auspices. Une toute petite minorité assurément, mais souvent des gens de renom, et venant de presque tous les secteurs. S'ils fraient avec l'occupant, c'est parce qu'ils prétendent servir la culture, la faire servir au rapprochement franco-allemand. La complaisance et la connivence idéologique

sont nettement présentes, sans générer des convictions à toute épreuve. Il ne s'agit pas de militants, et pour la plupart même pas d'adhérents aux partis de la collaboration. Leur état d'esprit permet aux services allemands de trouver, jusqu'en 1942, des hôtes ou des répondants pour les manifestations qu'ils organisent.

Une petite cohorte d'écrivains et d'essayistes circulent dans les parages de l'ambassade et de l'Institut allemand. Les uns prudents ou discrets par nature ou par déformation professionnelle, les autres à demi convaincus, d'autres encore « flaireurs de vent », tous évitant l'engagement d'un Drieu ou d'un Chardonne. Commençons par le cas limite de Bertrand de Jouvenel. En été 1940, il fait signe à Bergery et à Déat, et les presse de monter à Paris, relayant ainsi le jeu d'Abetz, avec lequel il a repris contact et qu'il continue de voir pendant les deux années suivantes, en toute discrétion[2]. Des relations qu'il justifiera par une mission de renseignement qu'il aurait accepté de remplir pour Vichy.

Publié en 1941, son livre *Après la défaite* met en parallèle la faillite française et la réussite allemande depuis la fin de la Grande Guerre. On comprend qu'il ait compté au nombre des rares ouvrages alors traduits en allemand. Jouvenel propose une autre *Réforme morale et intellectuelle*, fondée sur de nouvelles sciences sociales. La « biopolitique » refera à la France une population saine, forte, nombreuse —le mot de race n'est pas prononcé. La « géopolitique », science allemande, écrit-il, fixera le rôle du pays en conformité avec sa position et sa configuration. La « psychopolitique », qui pourrait être une science française, agencera des institutions conformes à la « tradition » et à I'« humeur nationale », ouvrant la voie à une « transfiguration » du peuple et des élites[3]. La société française est un collectif qu'il s'agit d'assainir et de diriger, selon les conseils d'experts ès sciences sociales, loin de toute référence à l'humanité ou aux droits de l'homme.

Jouvenel s'arrête devant une conclusion en faveur de la collaboration qui aurait assez logiquement prolongé sa démonstration[4]. La France, écrit-il, est

dans l’œil du cyclone ; calme trompeur qu’il faut mettre à profit pour « aveugler les voies d’eau et consolider le gréement[5] ». Ni résistance ni collaboration, un répit utilisé pour se fortifier : Jouvenel est un attentiste, soucieux de se concilier les Allemands, sans rompre avec les Anglo-Saxons. Au moment de la fondation du Rassemblement national populaire, en février 1941, il dit à Déat : « On ne rassemble pas les gens sur la collaboration ; en Allemagne, on les a rassemblés contre la France ; ici on ne pourrait le faire qu’en sens inverse. Si c’est impossible, il faut attendre[6]. » Son départ pour la Suisse en septembre 1943 exprime son refus de choisir et accomplit son éloignement de l’action politique.

Quelques hommes de lettres papillonnent autour de l’Institut allemand. Tel Giraudoux qui, après avoir vérifié qu’il est *persona grata*, malgré son passage à l’Information pendant la drôle de guerre, fait signe de loin en loin. Ou Marcel Arland qui, connaissant déjà Bremer, reprend le contact de lui-même et le maintient avec discrétion ; Bremer appuiera la traduction de son roman Terre natale[7]. Ou encore Montherlant, cas autrement intéressant, un écrivain que portent vers le nazisme l’amour du combat et de la guerre, le culte du corps et du sport, l’héroïsme amoral et l’antichristianisme, alors que l’en l’éloignent un élitisme et un individualisme intransigeants, une morale aristocratique qui tient aussi la volte-face et le reniement pour la marque d’un esprit supérieur.

Dans « Le solstice de juin », écrit en juillet 1940, il fait de la victoire allemande une révolution renversant un monde pourri (dans un autre texte, il s’identifie à l’ennemi et ses avions « exterminateurs » : « Que ne suis-je eux ! Que ne m’est-il licite de faire un avec leur joie[8] ! »). Victoire des païens, la croix gammée aux tours de Notre-Dame proclame à la face de la terre : « Tu es vaincu, Galiléen. » La France n’a plus qu’à « être beau joueur » et à « faire son profit des leçons qu’en beaucoup d’ordres lui donne le vainqueur[9] ».

Vichy lui agrée par l’autorité et l’élitisme, le rebute par les bondieuseries. Des ennuis avec la police, pour motif de pédérastie, achèvent de le dégoûter d’une zone libre où il étouffe[10], alors que Grasset lui fait un pont d’or et que Bremer, son traducteur avant la guerre, le presse de revenir, pour le placer en vitrine[11]. Montherlant juge lui-même avoir « une action politique à faire à Paris, précisément dans le sens souhaité par les Allemands », dont il ne doute pas

qu’ils seront vainqueurs, pas plus qu’il ne doute que la France fera les frais de l’ordre nouveau. A Roger Peyrefitte, compère et confident en pédérastie, démissionné de la carrière en automne 1940 pour une affaire de mœurs dans Vichy, il conseille de se diriger également vers la capitale[12].

Peyrefitte inclinait tout seul à « prendre son parti de ce qui se passe en Europe ». Il comptait que son ami obtiendrait les autorisations nécessaires à son retour à Paris et qu’il assurerait une place à leur confrérie dans la nouvelle Europe. « Et quelle revanche pour un certain ordre d’idées et de sentiments ! Qui sait ce que sera, si des gens comme vous s’en donnent la peine, ce fameux Ordre Nouveau ? Il est hors de doute que l’idéal germanique est plus proche de l’idéal antique, — et, partant, du nôtre, — que celui de la civilisation des N[otre]-D[ame] et des midinettes. Tout cela, — et que vous savez du reste, — soit dit, s’il n’est pas trop tard, pour vous rappeler que, devant “l’homme de Weimar” (ou plutôt de Munich) [Hitler], vous représentez, non seulement vous-même, ce qui est déjà beaucoup, mais une élite (nous pouvons bien l’appeler ainsi) qui a combattu, qui souffre, qui gémit de la sottise et de l’incompréhension de ce qui s’appelait la Civilisation[13] » Où l’on voit quelles imaginations pouvaient se reporter sur le nazisme, jusqu’aux homosexuels dont il n’était pas le saint protecteur.

Une fois à Paris, Montherlant fait preuve de discrétion, tout en ayant avec l’Institut allemand des « relations d’étroite amitié[14] ». « Le solstice de juin » était sa prise de position la plus nette sur la collaboration ; mais lorsqu’il publie ce texte dans le recueil portant le même titre, en automne 1941, il ajoute un post-scriptum qui le vide de substance (« Au vrai, les événements ne m’ont jamais importé. Je ne les aimais que dans les rayons qu’ils faisaient en moi en me traversant. Qu’ils soient donc ce qu’ils veulent être, et que le monde s’en accommode comme il peut[15]. »)

En janvier 1942, dans un entretien à *La Gerbe*, il évoque la lutte de « l’élite héroïque de la nouvelle civilisation européenne contre les bas-Européens ». Approbation, sans la nommer, de la guerre allemande à l’Est ? Référence à un combat qui opposerait héros et esclaves dans toutes les sociétés, Allemagne y compris, et qu’aucune « paix européenne » ne saurait conclure ? L’interprétation

est laissée ouverte. Interrogé sur la construction de l'Europe, il approuve le projet, et se dégage aussitôt. « La construction de l'Europe par la voie héroïque est une aventure. Une dangereuse aventure. Risque d'un échec. Risque également que cette construction ne soit qu'une chimère. » Le perfectionnement individuel demeure la règle suprême, « quelle que soit la structure sociale et politique du monde, et quels que soient les dieux victorieux ». Le journaliste lui avait demandé quelle place son héroïsme laissait à la masse. A quoi il avait répondu : « Quand certaines communautés auront bien fait la preuve que leur nature est celle de l'esclave, les héros appartenant à ces communautés sauront, s'il le faut, se détacher d'elles moralement pour faire bloc ailleurs […]. La notion de patrie est en pleine évolution. Ceux qui l'ont vue d'une vue trop étroite vont être malheureux[16]. » On voit que sa conception de l'individu héroïque porte en germe la dissolution de la patrie traditionnelle, Montherlant désignait la pente que dévaleraient les fanatiques de la collaboration, l'abandon des leurs et l'agrégation au vainqueur. De cette crête, lui redescendait de l'autre côté, vers l'écriture de *La Reine morte*.

Quant à Peyrefitte, il œuvrait sous la capote de Vichy à un roman de mœurs qui fera sa réputation, *Les Amitiés particulières*. En mai 1943, il est réintégré grâce à une intervention d'Achenbach auprès de Laval. Affecté au service de Brinon, il adresse à ce dernier une lettre de remerciement qui n'est pas d'une mesure grecque (« Je mettrai tout mon zèle, et, je peux dire, tout mon cœur à seconder, dans la part modeste qui m'incombe, la tâche si noble et si essentielle que vous assurez si glorieusement. Ce sera mon honneur, en répondant à la confiance que vous avez bien voulu placer en moi, de profiter de vos leçons et de vos exemples[17] »).

Paul Morand est un autre diplomate-écrivain. Auteur élégant et cosmopolite, écrivant comme en courant, il s'est mis à patauger, vers 1933, dans la mare de la xénophobie. Après la défaite, c'est un homme vacant ; revenu de Londres sans ordre en juin 1940, il a été mis à pied par Baudouin. Le retour de Laval lui vaudra une réintégration et la présidence de la Commission de censure cinématographique. En attendant, à Paris la plupart du temps, il brille dans les milieux proches de l'occupant, gagnant l'ombre dès que les projecteurs

s’allument, faisant par ailleurs les révisions nécessaires. Pour la réédition en 1941 de son livre *1900*, paru dix ans plus tôt, il coupe sèchement ce passage : « L’antisémitisme qui joua un rôle capital à cette époque, pour disparaître quelques années plus tard, nous semble aujourd’hui incompréhensible ; c’est une sorte de fièvre obsidionale. La France n’avait aucune raison d’en vouloir à ses Juifs qui sont parmi les meilleurs et les plus assimilés […][18]. »

Dans les *Chroniques de l’homme maigre* (1941), il donne obliquement sa vue des choses. S’il n’emploie pas le mot de collaboration, il oriente le lecteur dans la bonne direction en vantant les bienfaits de la défaite : l’amaigrissement, la redécouverte de l’indispensable, le « dépaysement à domicile », « sans Américains et sans Juifs polonais », la délivrance des politiciens et des puissances d’argent, l’horizon élargi vers l’Europe. Dans le monde entier, se produit « une coagulation magnifique et irrésistible des masses ethniques et la formation en assises cyclopéennes d’une économie vraiment mondiale[19] ». A ces chroniques, il ajoute, en attestation de sa clairvoyance, le rappel de positions anciennes, en particulier sur l’immigration. Puis, il se jette l’écharpe autour du cou : il ira son chemin en se contentant « de prendre le temps comme avocat ». En 1943, le temps ne paraît plus un avocat solide, Morand se fait nommer ambassadeur en Roumanie. « L’automne arrive, note Jünger, les hirondelles s’en vont[20]. »

A des occupants aussi empressés à faire défiler les représentants de leur culture, il est agréable que des indigènes se montrent hospitaliers et traitent en invités des intrus. Des artistes et des musiciens acceptent de concerter avec des formations allemandes. En mai 1941, pour le 25e anniversaire de la mort de Max Reger, la cantatrice Irène Joachim se produit ainsi avec le Quatuor Passani[21]. Le même mois, Germaine Lubin, spécialiste réputée de Wagner, tient le rôle d’Isolde dans les représentations données par le Staatsoper de Berlin sous la direction de Karajan ; elle le tient même, souligne Bremer avec un certain étonnement, pour la séance réservée aux membres de la

Wehrmacht[22]. Des musiciens et des musicologues, répondant à un souhait de l'Institut allemand, forment, après la Semaine Mozart que ce dernier organise en juillet 1941, une Société Mozart destinée à établir des liens étroits avec le Mozarteum de Salzburg ; le président en est Adolphe Boschot, de l'institut, le comité d'honneur comprend le directeur du Conservatoire, le secrétaire général de l'Opéra, plusieurs professeurs[23]. Quant à Lifar, il organise avec le soutien allemand une exposition consacrée au ballet et à la danse à l'époque romantique ; pour l'inauguration, il sollicite la présence de Baldur von Schirach, chef de la Jeunesse hitlérienne et gouverneur de Vienne[24].

L'exposition du sculpteur Arno Breker pendant l'été 1942 est le point culminant de cette hospitalité artistique. Le comité d'honneur du côté français, formé essentiellement de membres du Groupe Collaboration, est placé sous la présidence de Bonnard et comprend une série d'artistes (Belmondo, Derain, Despiau, Van Dongen, Segonzac, Friesz, Landowski, Vlaminck), l'architecte Auguste Perret, René Delange, le directeur de *Comoedia*[25]. Plus intéressant pour notre propos est l'accueil de Cocteau, qui donne à *Comoedia* le 23 mai 1942 un « Salut à Breker » : « Je vous salue, Breker. Je vous salue de la haute patrie des poètes, patrie où les patries n'existent pas, sauf dans la mesure où chacun y apporte le trésor du travail national. »

Depuis la défaite, Cocteau vit concentré sur son art. Son Journal fait voir comme les Français pouvaient habiter des planètes différentes : étaient-ils nombreux à s'extasier en 1942 devant la « beauté prodigieuse de Paris[26] » ? Dans son activité, il a vérifié que la tolérance est nazie. En 1941, sa pièce, *La Machine à écrire*, est interdite par le préfet de police ; décision annulée par la Propaganda-Abteilung qui fait connaître, chattemite, son « désir de laisser s'épanouir harmonieusement la vie artistique de Paris ». « Chaque peuple a ses propres conceptions artistiques et culturelles, et c'est pour la sauvegarde de l'originalité du pays que l'Autorité occupante laisse aux artistes créateurs français leur liberté[27]. »

En accueillant Breker, Cocteau, qui faisait profession d'inactualité, entre dans l'actualité de méchante façon. Il y va par ses propres sentiers : ce n'est pas un homme de guerre et, en 1942, il aspire à une paix rapide, sortant de

l'épuisement des adversaires. « L'honneur de la France, écrit-il, sera peut-être, un jour, d'avoir refusé de se battre[28]. » L'Allemagne nazie n'est pas non plus sans le séduire, surtout son chef, dont il se fait une représentation qu'il faut placer au musée des Hitler imaginaires. Cocteau enregistre religieusement les propos de Breker sur le dirigeant nazi, génie qui se déploiera dans la paix plus encore que dans la guerre. Il est fasciné par l'idée du chef-artiste, politique tout-puissant en même temps que mécène et protecteur des arts, à la fois Napoléon et poète (« Chez Hitler, c'est le poète qui échappait à ces âmes de pions"[29] », écrit-il en parlant des dirigeants français de l'avant-guerre).

Le séduit encore la perspective de l'unification européenne. Il rapporte, le 2 juillet 1942, les propos du nouvel intendant de la police municipale : « Il parle de Hitler avec grandeur et sans aucune emphase, sans aucune étroitesse. Il pense, comme moi, qu'il serait funeste d'empêcher un esprit pareil d'aller au bout de sa tâche, de l'étrangler en route. Déjà les cartes "d'Européen" sont prêtes à la Préfecture. *M. Untel, européen (district France)*. Plus de douane. Plus de frontières […]. » Face à un Hitler, que Pétain est petit et fade, manquant de tout "sens du grand théâtre" et ne sachant répondre que par « des sentiments d'ouvreuse[30] » ! Au début de 1943, il a encore une image étonnante : « Hitler est un civil. Les militaires l'auront. […] Il a été entraîné dans une guerre qu'il déteste. Son pacifisme est condamné d'avance. » Puis il se replie : « Ne se laisser distraire à aucun prix des choses sérieuses par la frivolité dramatique de la guerr[31]. »

Une série d'artistes et d'écrivains ne reculent pas devant un voyage en Allemagne, pendant une haute saison qui va de la mi-1941 à la mi-1942. Pour les organisateurs, il s'agit d'opérations de séduction, sans contact avec le public allemand ; au mieux, une rencontre avec d'autres Français en résidence forcée ou volontaire. Les invités sont les artistes et les directeurs d'institutions au premier rang dans l'accueil de leurs confrères allemands. Plusieurs déplacements restent à l'état de projet : un voyage d'architectes en 1942, un autre de représentants du monde artistique, prévu pour août 1941 et dont la liste provisoire comprenait les compositeurs Marcel Delannoy et Marcel Dupré, les violonistes Jean Fournier et Ginette Neveu, les directeurs de théâtre

Charles Dullin, Gaston Baty et Pierre Renoir, les actrices Annie Ducaux, Elvire Popesco, Madeleine Renaud, des chanteurs et dirigeants d'opéra, au total trente personnes[32].

Les principaux voyages touchent les milieux de la musique, des arts et du cinéma. Le premier conduit à Vienne, en novembre-décembre 1941, pour les fêtes Mozart, les compositeurs Arthur Honegger, Florent Schmitt, Marcel Delannoy et Gustave Samazeuilh, le directeur de l'Opéra, Jacques Rouché, plusieurs journalistes et critiques musicaux, dont Delange, Rebatet, Robert Bernard, le directeur de *La Revue musicale*, Paul-Marie Masson, professeur d'histoire de la musique à la faculté des lettres de Paris[33]. Au début de l'année suivante, c'est le tour d'une brochette d'artistes, les sculpteurs Paul Belmondo. Charles Despiau. Paul Landowski, les peintres André Derain, Cornelis Van Dongen, André Dunoyer de Segonzac, Othon Friesz, Maurice de Vlaminck ; certains expriment, au retour, leur enthousiasme pour la considération dont jouissent les artistes dans le régime nazi[34]. Puis, en mars, des acteurs de cinéma, Albert Préjean, Danielle Darrieux, Viviane Romance, Junie Astor, Suzy Delair. Un nouveau voyage de gens du spectacle, prévu pour l'été 1942, avec Henri Decoin, Marcel L'Herbier, Abel Gance, Edwige Feuillère, Gaby Morlay, ne se fera pas[35]. Des gens de la scène se rendent aussi outre-Rhin égayer les travailleurs volontaires : Maurice Chevalier, Édith Piaf, Charles Trenet, Raymond Souplex…

Les deux déplacements d'écrivains ouvrent et ferment la saison des voyages. L'organisation du premier donne lieu, pendant l'été 1941, à une telle rivalité entre l'ambassade et la Propaganda que Berlin leur enjoint de se mettre d'accord. En octobre, Drieu, Ramon Fernandez, André Fraigneau, Brasillach, Jacques Chardonne, Abel Bonnard et Jouhandeau partent à Weimar honorer de leur présence le premier congrès des écrivains de l'Europe nouvelle, qui se tient, comme il convient, dans le cadre de la « Semaine du livre de guerre allemand » (Arland, Baroncelli, Combelle et Morand figuraient sur les listes provisoires[36]). Un an plus tard, la petite troupe, un peu modifiée — Drieu, Fraigneau, Chardonne, Thérive et Georges Blond —, retourne à Weimar pour le deuxième

congrès de l'association des écrivains européens, créée par Goebbels pour regrouper sous sa direction la culture européenne.

A Jouhandeau, le premier voyage avait suffi. Les notes de son Journal disent son malaise : « Comment ne pas essayer de justifier, de légitimer ma présence dans ce pays ennemi à pareil moment. » A quoi il répond : l'amour de l'Allemagne et de sa culture, la nécessité d'une entente avec elle. « Je tente seulement de prouver par là qu'un Français n'est pas nécessairement germanophobe, même dans les circonstances présentes. Bien plus, je souhaiterais faire de mon corps un pont fraternel entre l'Allemagne et nous[37]. » Une figure qui n'était pas que de style, Jouhandeau poursuivant un jeune poète allemand de ses assiduités. Dès le début de 1942, il prend des distances, tout en restant favorable à l'Allemagne, en quelque sorte par défaut, par crainte d'une hégémonie soviétique et d'une domination américaine.

Un autre écrivain fit défaut au deuxième voyage de Weimar. Giono, qui vit en zone libre, s'est rendu à Paris au début de 1942, prenant contact « aussitôt » et « de lui-même » avec Heller, lequel le trouve « extrêmement bien disposé » sur la collaboration[38]. Invité à Weimar, il ne s'y rendra pas. En septembre, il informe le consulat d'Allemagne à Marseille qu'il ne peut partir à cause de sa mère malade. La dérobade qu'on pourrait suspecter est démentie par l'emphase. Giono se dit « navré » de ne pouvoir participer à ce voyage, « d'autant plus que je l'attendais avec impatience et [qu'il] m'aurait permis de continuer avec plus de foi encore dans ce travail de rapprochement franco-allemand que je poursuis depuis 1931 ». Et d'insister : « Je suis vraiment très désespéré, mais j'espère qu'il sera possible de participer à un prochain voyage, à une prochaine réunion de l'Association des Écrivains Européens dont je me sens honoré qu'on m'ait choisi pour en faire partie[39]. » Avec Cocteau, Giono illustre une manière d'être séduit par Hitler, le personnage bien plus que son régime. « Qu'est-ce que Hitler lui-même, sinon un poète en action ? », aurait-il dit à Fabre-Luce[40]. Hitler, enchanteur du monde, avec sa force, sa puissance, son mystère…

En général, dans ces manifestations culturelles, la réciprocité est absente. Les artistes ne sont pas sans le remarquer, et la récrimination monte, même chez les mieux disposés. Les musiciens, en particulier, critiquent l'interdiction qui

pèse sur la musique française en Allemagne et l'ostracisme qui frappe les artistes français. Si Alfred Cortot est convié aux Berliner Festspiele de 1942, l'exception tient au format du personnage, pétainiste ardent, membre du Conseil national et président du Comité d'organisation de la musique. L'année suivante, il est invité à donner une tournée de 15 concerts ; le même souci de retenir les fidèles vaut une invitation pour trois concerts au violoncelliste Pierre Fournier, autre partisan de la collaboration. L'ambassade, qui peine désormais pour organiser des manifestations musicales, juge ces mesures insuffisantes et en réclame d'autres. En novembre 1943, le ministère de Goebbels autorise magnanimement l'exécution de musique française dans le Reich, à condition que sa part ne dépasse pas le quart du programme[41].

Les relations scientifiques se cultivent hors du cercle des projecteurs. Ici, une certaine réciprocité a cours, pour des raisons tactiques. En été 1940, l'occupant pensait imposer le déplacement à Berlin des organisations et des associations internationales qui avaient leur siège à Paris. Objectif bientôt différé dans sa réalisation pour ne pas nuire à la politique de collaboration, et remplacé par l'idée de renouer les contacts, de sorte à habituer la communauté scientifique française au rôle dirigeant de sa consœur allemande, lequel serait formalisé après la guerre[42]. En juillet 1941, les invitations de scientifiques français dans le Reich sont à nouveau autorisées[43]. Elles arrivent en nombre respectable de la part d'associations (les dermatologues, les botanistes, les mathématiciens, les géographes, les économistes, etc.) qui souhaitent la présence de collègues français à leur congrès annuel ou à un colloque. L'ambassade filtre ces invitations et propose des noms. Quelques scientifiques sont sollicités à titre personnel, ainsi en botanique, en agronomie, en astronomie, d'ordinaire sans résultat[44]. Dans ce mouvement de sollicitation du côté allemand, il est difficile de distinguer la volonté spontanée de prolonger des liens antérieurs et l'obéissance à une directive d'encadrement de la science française.

A Vichy, on est intéressé par la collaboration culturelle, en visant la réciprocité. Dès l'été 1941, le recteur de l'université de Dijon, Jean-Edouard Spenlé, germaniste de renom et homme engagé, plaide auprès du gouvernement la création d'un organisme qui serait le pendant à Berlin de l'Institut allemand. Cela « ménagerait certaines susceptibilités qui hésitent encore actuellement à se rendre à une invitation ou à un appel d'un caractère "unilatéral"[45] ». L'idée rebondit quand Bonnard arrive à l'Éducation nationale. Il est alors question de créer un « Comité culturel franco-européen », qui devrait promouvoir les relations universitaires, développer les échanges scolaires et les équivalences de diplômes, et même créer un lycée franco-allemand. L'idée étant de « faire profiter la culture française de la zone d'influence de la culture allemande et réciproquement[46] ». Inutile de dire que cette idée était tout à fait absente de l'esprit des vainqueurs.

L'impulsion de Bonnard se propage dans plusieurs directions. Les doyens de faculté sont invités à contribuer à une revue allemande qui centralise les informations scientifiques et universitaires[47]. Ici et là, un responsable universitaire ajoute son initiative, comme Jean Joseph Bertrand, autre germaniste, recteur de l'académie de Besançon, qui lance un échange d'ouvrages avec des universités allemandes[48]. La reprise des échanges scolaires est examinée par un comité mixte, composé d'un représentant de l'Institut allemand et de 5 enseignants français (René Lasne, Georges Lefranc, André Meyer, Robert Fortier, Pierre Velut). Il en sort l'idée d'un camp de vacances franco-allemand, qui agrée au cabinet du ministre, touché par ce « commencement de collaboration universitaire franco-allemande[49] ». Des efforts sont entrepris également pour envoyer des boursiers et des lecteurs outre-Rhin. En 1942, pour la première fois, les Allemands offrent des bourses pour des cours d'été à Munich[50], qui sont attribuées sans peine ; au même moment, l'institut allemand reçoit 5 ou 6 demandes par semaine pour des études, des voyages d'étude ou des cours de vacances en Allemagne[51]. A la rentrée universitaire de 1943, les Allemands engagent même des germanistes français comme assistants d'université, pour remplacer les réservistes mobilisés[52].

Dans presque toutes les disciplines, il se trouve des personnes, parfois des personnalités, pour se prêter à des contacts ou à des relations, comme le montreront quelques exemples. Les germanistes étaient particulièrement exposés ; le gouvernement comme les occupants les sollicitent ; quelques-uns se laissent enfiévrer par cette soudaine importance. Au minimum, la situation incite à faire des gestes : l'Institut d'études germaniques de la Sorbonne organise au printemps 1941, avec le soutien d'Epting, une série de conférences publiques (Maurice Boucher, Henri Gouhier, Spenlé, etc.) sur la culture allemande, que la *Pariser Zeitung* prend soin d'annoncer régulièrement[53]. A l'automne 1941, Epting dresse pourtant un tableau morose. La plupart des germanistes ont une attitude réservée ou hostile, quoique l'état d'esprit soit meilleur dans la jeune génération, chez les professeurs qui se sont rendus en Allemagne avant la guerre — c'est pourquoi, pense-t-il, il faudrait reprendre les programmes d'échange[54].

Une confirmation de ce tableau se trouve dans l'enquête demandée par Bonnard en 1942 sur « les professeurs que leur enseignement met en rapport avec l'étranger ». Il s'agit, en bref, de s'assurer que les professeurs d'anglais ne sont pas anglophiles et que les professeurs d'allemand sont germanophiles. Or il apparaît que, parmi ces derniers, seule une très petite minorité exprime une opinion collaborationniste[55]. Quelques-uns l'affichent dans leur fonction ou leurs écrits : outre Spenlé et Bertrand, il faut citer André Meyer, René Lasne — le maître d'œuvre avec Georg Rabuse d'une *Anthologie de la poésie allemande* (Stock, 1943) —, Maurice Boucher, Maurice Betz, Philippe Lavastine, Eugène Bestaux, Robert Pitrou[56].

Chez les historiens, la prise est maigre. Michel Lhéritier, chargé de cours à Dijon, spécialiste de la Révolution à Bordeaux, n'a guère de poids. Mais il est, depuis 1926, secrétaire général du Comité international des sciences historiques, dont il défend la vocation universelle, s'opposant pour cette raison à la rupture avec l'Allemagne nazie[57]. Dès août 1940, il prend langue avec Epting pour obtenir l'autorisation de faire reparaître le Bulletin. Son interlocuteur y est favorable, ayant à l'esprit le déplacement de l'association à Berlin[58]. Pour Lhéritier, la continuation du Comité s'impose même sans les Anglais, et bien que les Américains souhaitent le mettre en sommeil. Ce qu'il justifie, dans le

premier numéro du bulletin, par une phrase en clin d'œil : « Comme les monuments que le chancelier Hitler a tenu à respecter chez nous pendant cette guerre, [le Comité] est, en même temps qu'une œuvre de science, une œuvre impersonnelle et désintéressée de civilisation, méritant d'être conservée pour l'humanité future[59]. » Lhéritier réussit à obtenir du papier même après les restrictions, en promettant plus de place aux historiens allemands, sur des sujets comme peuple, histoire, race[60]. Il s'efforce aussi d'organiser pour l'automne 1942 un colloque franco-allemand à Wiesbaden, qui n'aura pas lieu, les historiens français se dérobant[61]. Ses efforts lui vaudront d'être nommé par Bonnard professeur à la Sorbonne, après quelques démarches[62].

Dans les mathématiques, les Allemands trouvent beaucoup mieux. Gaston Julia, ancien combattant de 1914-1918, grièvement blessé au visage, portant depuis un masque noir, est professeur à la Sorbonne et à Polytechnique, membre de l'Académie des sciences, commandeur de la Légion d'honneur, récipiendaire de nombreux prix, et secrétaire de l'Union internationale des mathématiciens. A ce titre, il est contacté, dès la fin de 1940, par un collègue allemand, chargé de préparer la future mainmise sur l'association, qui enregistre avec satisfaction ses bonnes dispositions sur la collaboration[63]. Une attitude probablement facilitée par l'existence d'une authentique communauté scientifique, capable de solidarité pendant la guerre, la seule à ma connaissance. Les mathématiciens allemands interviennent auprès de l'OKW en faveur de leurs collègues français prisonniers, appuyant des demandes de libération et obtenant le droit d'établir une correspondance scientifique[64].

En France, Julia s'emploie à persuader les universitaires de la discipline, sans grand succès apparemment, de reprendre publications et échanges d'articles[65]. Invité à Gôttingen en juillet 1942, il prononce une conférence où il se présente comme un ami du national-socialisme[66]. La chaleur de ses convictions et ses excellents contacts expliquent probablement que Bonnard ait pensé à lui pour diriger le Comité culturel franco-européen évoqué plus haut[67]. Il aura été l'un des rares universitaires invités dans une Université allemande, avec une autre notabilité des sciences exactes, Louis Dunoyer, professeur de physique

à la faculté des sciences de Paris et président de la Société française de physique, un pétainiste convaincu[68].

La médecine semble avoir été une discipline particulièrement tentée par des contacts. Sollicité par les Allemands d'encourager des échanges de professeurs, Carcopino, le ministre de l'Éducation nationale, répondait en février 1942 : « Si l'expérience doit être tentée à Paris, c'est la faculté de médecine qui aurait le plus de chance de réussir[69]. » Cela s'explique, en partie, par un état d'esprit assez largement favorable à Vichy, qui satisfait des revendications professionnelles anciennes, et, en partie, par la popularité de conceptions, de type hygiéniste notamment, qui pouvaient rendre sensible à certains aspects de la politique nazie. Une sensibilité naturellement développée dans les petits cercles intéressés par le racisme, dont on n'oubliera pas que, à cette époque, il participe encore d'un discours et d'un travail à prétention scientifique[70].

En tout cas, quelques figures notables du monde médical ne se montrent pas farouches. Au ressort de leur comportement, on croit percevoir une combinaison de pétainisme, d'ambition professionnelle, de défense institutionnelle, de liens professionnels établis avant la guerre avec des collègues allemands. A la tête de l'Institut Pasteur, Gaston Ramon, membre de l'Institut, est un homme qui se rend auprès de Pétain comme l'on va en pèlerinage[71]. A l'automne 1941, il effectue un voyage outre-Rhin pour constater les « progrès récents accomplis là-bas en matière de vaccination antiaphteuse[72] ». En avril 1942, les Allemands lui demandent vingt litres de vaccin contre le typhus. Il les livre sans rechigner : « Selon la pensée du Maréchal cela s'ajoute au reste pour être mis plus tard à l'actif France[73]. »

Emmanuel Leclainché, président de l'Académie des sciences, ancien président de l'Académie de médecine, ancien président du conseil d'administration de l'Institut Pasteur, dirige l'Institut international des épizooties. En 1941, il le rouvre « en accord et sous le contrôle des autorités d'occupation[74] ». L'année suivante, il prépare la tenue d'un congrès international vétérinaire, les Allemands lui indiquant les États à inviter[75]. Le professeur Rist, que les occupants tiennent pour le meilleur spécialiste français en matière de recherche sur la tuberculose[76], s'en va participer en novembre 1941 au congrès

des organisations allemandes de lutte contre la tuberculose. Pour ne rien dire des médecins les plus engagés, à l'intention desquels l'Institut allemand organise un voyage en mars 1942 ; le Dr Céline est du convoi[77].

Le très petit milieu de la psychanalyse est lui-même touché en la personne de René Laforgue, l'une de ses figures historiques. Né en Alsace, ayant fait la Grande Guerre sous uniforme allemand, devenu français en 1918, membre dans les années 30 de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA), il est frappé par les succès de l'Allemagne nazie au point de vouloir reprendre sa première nationalité. Il entreprendra, sans succès, de constituer une société alignée sur la version nazie de la psychothérapie et qui pourrait adhérer à la Société internationale de psychothérapie, en mains allemandes[78].

Dernier cas sur lequel on s'arrêtera un peu, celui d'Alexis Carrel. Installé aux États-Unis depuis 1904, où il travaille à l'Institut Rockefeller, Carrel a reçu le prix Nobel en 1912, avant de devenir célèbre avec son livre *L'Homme, cet inconnu*. Un projet de reconstruction de la société qui repose sur des idées d'extrême droite typées, qu'il s'agisse de l'inégalité des sexes ou de la hiérarchie des races ; l'auteur n'a surpris personne en manifestant de la sympathie pour La Rocque et Doriot dans les années 30. Au début de 1941, Carrel revient en France et suggère à Vichy la création d'une « sorte de machine pensante qui mettrait à la disposition du Chef du Gouvernement la solution de chaque problème fondamental », en particulier pour les problèmes relatifs « à la régénération, à la sauvegarde et au progrès de l'individu et de la race ». On notera qu'il ajoute aussitôt : « Pour des raisons d'ordre psychologique, il est impératif de ne pas prononcer le mot de race[79]. »

En novembre 1941, une loi institue la Fondation française pour l'étude des problèmes humains, dont la tâche est de « sauvegarder, améliorer et développer la population française dans toutes ses activités ». Fidèle à son choix de prudence, Carrel tient à l'arrière-plan des aspects tels que l'eugénisme, bien qu'il souhaite l'avènement d'une « Biocratie[80] ». Cela aurait été se mettre à la remorque du régime nazi et hypothéquer l'avenir de son travail. Sur cet exemple, on voit que, dans les circonstances de l'occupation, la convergence intellectuelle peut parfois freiner un rapprochement plutôt que le faciliter.

Carrel s'est rendu, dès juin 1941, à Paris, où il est accueilli à bras ouverts, recevant toutes facilités pour installer le siège de sa Fondation. Les relations sont suivies et cordiales avec l'ambassade, à laquelle Carrel demande de recevoir des informations scientifi-ques, entre autres sur l'amélioration des races[81]. En mai 1942, ses principaux collaborateurs, les D[rs] André Gros et Jacques Ménétrier, deux spécialistes de la médecine du travail, se rendent outre-Rhin pour un voyage d'étude[82]. Discret en public, Carrel demeure réservé dans ses rencontres avec les occupants[83]. Il n'entend pas faire de la politique, qu'il méprise. Il éprouve peu de sympathie pour les Allemands. Et, s'il a avec le nazisme des convergences évidentes, qui tiennent à ses opinions antidémocratiques comme à ses vues sur le traitement biologique de la société, il est rebuté par la politique des masses, à l'opposé de son idéal d'une équipe de savants guidant le Prince sur le chemin de la régénération. Il n'empêche qu'il écrit, en septembre 1943, que « seuls les Allemands étaient capables d'imposer l'ordre à l'Europe et en particulier à la France » et qu'ils sont « loin d'être battus[84] ».

Interrogé après la guerre, Epting donnera une liste de 36 universitaires, avec lesquels il était en relation sous l'occupation ; la plupart sont des professeurs des facultés de droit et des lettres, les scientifiques formant un petit quart de l'ensemble[85]. Quelques-uns avaient un engagement partisan affirmé (Bardèche, Fay, Fourneau, Labroue, Le Fur). D'autres une position officielle dans l'Université (Gidel, Ripert) qui ne pouvait faire d'eux des opposants à la politique du gouvernement. D'autres, enfin, sont des hommes que nous avons rencontrés (Boucher, Carrel, Dunoyer, Julia, Lhéritier, Pitrou, Schmidt, Spenlé…) ou que nous aurions pu rencontrer (Dauphin-Meunier, Louis Hourticq, Édouard Dolléans, Jean Thomas, Georges Dumézil…). Ajoutons, pour mention particulière, René Maunier, professeur à la faculté de droit de Paris, grand spécialiste des questions impériales, l'un des rares universitaires français, avec Emmanuel Leclainché, à avoir publié pendant la guerre dans une revue allemande[86]. Au total, une très petite minorité du monde scientifique, mais un phénomène qui n'est pas insignifiant. Il atteste qu'aucun milieu ne fut exempt,

même pas des gens dont on pourrait attendre du sens critique. Le nazisme était loin de passer aux yeux de tous pour la négation radicale des valeurs de l’esprit.

ENGAGEMENT

Au sein de la société, des hommes et des femmes prennent parti pour la collaboration. A la différence de leurs compatriotes qui font des entorses au code de la dignité ou le dédaignent pour des raisons qui ne sont pas en premier lieu politico-idéologiques, ils refusent la validité de ce code, pensant à la suite de Chardonne qu'il faut rompre l'enchaînement des désastres. Au lieu de pratiquer l'accommodation subreptice, ils assument des opinions et adoptent des comportements qui font d'eux des collaborationnistes, des partisans de la politique de collaboration.

Avec l'État français, leurs chefs partagent une même ambition : l'accord avec l'occupant avant la fin du conflit en cours pour obtenir la meilleure paix possible. Mais ils n'ont pas le pouvoir, et donc pas les éléments de la puissance étatique : un territoire, des forces armées, une liberté d'action. Leur ressource, c'est le discours et la persuasion ; leur espoir et leur pari, réunir le plus large soutien possible comme marchepied vers le pouvoir, vers la prise en main d'une collaboration d'État qu'ils se font fort de réussir. En attendant, ils utilisent une scène politique organisée et contrôlée par l'occupant, une scène qui, par son ampleur et sa diversité, n'a pas d'équivalent dans l'Europe nazie. La différenciation de la société française faisait pousser une variété d'accommodements. De même la pluralité des familles politiques donne-t-elle de la diversité au collaborationnisme, qui essaie de jouer sur elle pour élargir son appel et son audience.

A partir de 1942, cette diversité se réduit considérablement. Alors que la société, dans son immense majorité, décroche, au plus tard et définitivement, en novembre 1942 et que le régime de Vichy opère deux décrochements partiels, l'un en novembre 1943 en s'efforçant de se réorienter dans la politique intérieure, le second en été 1944 quand ses principaux dirigeants cessent leurs fonctions, sans démissionner formellement, dans le cas du monde partisan, les choses prennent une autre tournure. Si une fraction de ce monde suit la société dans son mouvement de retrait, le reste se rapproche davantage encore d'un occupant dont la victoire devient de moins en moins certaine et se radicalise

dans un engagement fanatique. Où il apparaît que le collaborationnisme est plus qu'un accommodement. Né de la société, il s'en arrache jusqu'à se mettre en dehors d'elle et à vouloir la refaire avec l'aide de l'ennemi. Lancé en fanfare au nom de la défense de la nation, il finit par soutenir que les intérêts des occupés coïncident avec ceux des occupants.

CHAPITRE XXIII

L'anti-France

Les occupations peuvent jouer, à l'âge moderne, sur bien des failles. La plus large, et la plus tentante à utiliser, est le séparatisme lorsque, à l'intérieur de frontières étatiques, une partie de la population fait preuve d'une allégeance rétive ou indécise. Vers la fin de la Première Guerre mondiale, les belligérants en vinrent tous à manier l'arme des revendications nationales pour détruire leurs adversaires et préparer un ordre international servant leurs intérêts. Tandis que les puissances centrales poussaient à la décomposition de l'Empire russe, les puissances de l'Entente en faisaient autant pour l'Empire austro-hongrois et l'Empire ottoman. Même à l'Ouest de l'Europe, où l'État-nation avait quelque ancienneté, la carte n'était pas entièrement stabilisée. Les Allemands appuyèrent le mouvement flamand pour dissocier la Belgique et préparer leur domination sur les côtes de la Manche. Après 1918, les Français tablèrent sur l'identité régionale des Rhénans et poursuivirent par éclipses, jusqu'en 1923, la réalisation d'une Rhénanie autonome ou indépendante — ce qui ne sera pas oublié.

Plus que tout autre, le régime nazi était disposé à jouer cette carte, pour autant que ses intérêts le commandent. Ses principes ethnoracistes donnent un puissant encouragement aux nationalités insatisfaites, et ses victoires ouvrent une carrière à la réalisation de leurs revendications. Objectif accompli dans le cas de la Croatie et de la Slovaquie, mais non de l'Ukraine et de toutes les nationalités habitant l'« espace vital » du peuple-maître. A l'Ouest, l'occupant

reprend la question flamande et, pour la première fois, travaille le clavier français. A Berlin, pendant l'été 1940, dans l'euphorie de la victoire, les projets d'éclatement de l'Hexagone prolifèrent, parfois puisant leur inspiration à l'étranger. L'écrivain « bourguignon », Johannès Thomasset, avait proposé en 1938, dans un ouvrage à présent traduit en allemand, un dépècement dans les règles : le Midi passant sous protectorat italien, la Bretagne indépendante ou rattachée à l'Irlande, le pays Basque rattaché à la Catalogne, la Flandre aux Pays-Bas, enfin une vaste région « germanique », comprenant la Bourgogne, la Champagne, l'Alsace et la Lorraine, placée sous la protection du Reich. On ne s'étonne pas que le journal de la SS ait consacré, en été 1940, un compte rendu élogieux à cet ouvrage, que son auteur adressera en juillet 1942 à un autonomiste alsacien avec cette dédicace : « Hommage de la Bourgogne qui attend, à l'Alsace libérée[1] ».

L'Etat français fait lui-même des gestes : le 11 juillet 1940, Pétain parle de provinces et de gouverneurs, laissant prévoir une reconnaissance des identités régionales et une décentralisation de l'administration. Il est difficile de discerner dans quelle mesure il craignait des mouvements qui joueraient entre les mains des Allemands ou s'il donnait voix simplement aux aspirations historiques de la droite traditionaliste. Les tenants du régionalisme modéré y trouvèrent, du moins, une raison d'espérer et de soutenir le nouveau régime, même s'il apparut rapidement que la pratique, en bonne partie sous l'effet des circonstances, prenait la direction d'un renforcement du centralisme[2]. Pour les autonomistes, et surtout pour les séparatistes, le temps des bonnes paroles et des réformes bienveillantes était passé depuis longtemps. De la victoire allemande, leurs dirigeants emprisonnés tiraient un bénéfice immédiat puisqu'ils retrouvent la liberté. Ils en attendent un autre, plus décisif, la réalisation de leur objectif. Mais le miracle ne sera pas au rendez-vous.

Les autonomistes alsaciens sont les premiers à découvrir que la victoire allemande, comme une médaille, a deux côtés. Les 15 dirigeants arrêtés au début

de la drôle de guerre, puis transférés dans le Midi, sont remis par Vichy aux autorités d'occupation. Dans ce petit groupe, toutes les tendances de l'autonomisme sont représentées, de l'aile chrétienne d'un Rossé à l'aile nazifiante d'un Bickler, les uns et les autres souhaitant que l'Alsace affirme sa personnalité et jouisse d'une espèce de souveraineté. Parmi les nouveaux maîtres, certains partagent cette aspiration, ainsi Ernst, le dirigeant des Alsaciens-Lorrains du Reich, ceux qui avaient opté pour l'Allemagne en 1919. Ernst était favorable à la création d'un État d'Alsace-Lorraine qui aurait fait partie d'une ceinture d'États vassaux sur le flanc occidental et méridional du Reich, des Pays-Bas au Liechtenstein en passant par le Luxembourg, les Flandres et la Suisse alémanique. Un espoir d'autonomie qu'avaient nourri les nazis des Sudètes et d'Autriche, avant Mussert et Quisling.

Mais Hitler voulait l'incorporation pure et simple dans le Reich. L'Alsace fut remise au Gauleiter de Bade, Robert Wagner qui, voyant un intérêt à procéder par étapes, confia à Ernst, après l'avoir dépris de ses espoirs, le soin d'utiliser l'autonomisme pour rallier la population à l'annexion. Ernst créa, à cette fin, le Service auxiliaire alsacien (l'*EHD* : *Elsässischer Hilfsdienst*), où il embrigada les chefs autonomistes. Au préalable, il leur avait soumis, pour signature, un message à Hitler, dans lequel ils le « suppliaient d'effectuer l'intégration de leur pays natal au Grand Reich ». Les uns signent avec plaisir, comme Bickler, parce qu'ils sont acquis au nazisme. D'autres acceptent parce que la puissance allemande est telle que le séparatisme ne paraît plus viable. D'autres se résignent, non sans se débattre un peu, comme Rossé et ses amis de l'autonomisme catholique, qui souhaitent une consultation du peuple alsacien sur le rattachement, une renonciation de la France inscrite dans un traité de paix, l'assurance par le Reich du respect des libertés religieuses[3]. Ils finissent par signer : la victoire allemande a fait une forte impression, la France va perdre l'Alsace et s'y résigne déjà, il vaut mieux être dans le jeu.

Ils ne sont pas seuls à réagir ainsi. Les deux tiers des quelque 410 000 Alsaciens évacués ou réfugiés décident de rentrer, alors que le tiers restant choisit de demeurer en zone libre[4]. Le retour n'est pas, bien entendu, un plébiscite ou une approbation de la domination allemande. Après l'expérience

éprouvante de l’évacuation et de la vie de réfugiés dans le Midi pendant près d’une année, la perspective de retrouver son foyer n’est pas sans attrait. Mais c’est tout de même aller vivre dans une région que tout le monde sait promise à l’annexion. L’espoir d’un statut particulier joue son rôle, tout comme le retour des prisonniers alsaciens, concédé par Hitler, de sorte que l’atmosphère ne fut pas mauvaise tout de suite.

Les autonomistes ambitionnaient de faire de l’EHD, malgré tout, une base pour la défense des intérêts alsaciens, voire l’armature d’une future administration autonome. En attendant, Wagner les emploie à des tâches immédiates : le filtrage policier des évacués et des prisonniers de guerre qui rentrent, l’assistance aux nécessiteux, la propagande sur les thèmes de l’oppression française et de l’ère nouvelle. Les meetings de l’été 1940 sont d’ailleurs fréquentés, et les chefs autonomistes transmettent efficacement le message. Pendant ce temps, Wagner bâtit une administration qu’il peuple de fonctionnaires amenés de Bade[5]. A l’automne, l’EHD est progressivement intégré dans l’*Opferring*, une organisation nazie destinée à l’Alsace et qui doit servir de sas avant l’entrée dans le Parti nazi. Au début de 1941, l’EHD est dissous, et Wagner case les dirigeants autonomistes dans son administration, à des postes en vue, mais solidement encadrés. Ils seront ensuite admis dans le Parti nazi et prennent la nationalité allemande en 1942[6].

Les autonomistes sont devenus de simples auxiliaires des nouveaux maîtres, approuvant même l’incorporation, en août 1942, de leurs jeunes compatriotes dans l’armée allemande (sur les 130 000 incorporés, il y aura près de 36 000 morts et disparus). Au lieu de sauvegarder l’identité alsacienne, ils appliquent une politique de germanisation et de nazification qui fait apparaître d’une admirable bonhomie la politique de l’Empire allemand, puis de la République française. Le coup est rude, en particulier pour les autonomistes catholiques. Ils s’étaient battus pour préserver l’identité religieuse de l’Alsace contre la laïcité républicaine. Ils assistent, les bras ballants, aux assauts nazis contre les positions du catholicisme (suppression du concordat, fermeture des écoles catholiques, expulsion des jésuites…). Catholiques ou non, ils avalent une politique qui ne se contente pas, comme ils le souhaitaient, de « défranciser » la

vie alsacienne, en germanisant noms et prénoms et en interdisant la langue française, mais entreprend de combattre le dialecte alsacien lui-même en prohibant son emploi dans l'administration[7].

En définitive, ils auront bien servi les intérêts du Reich, en préparant un état d'esprit avant la guerre et, après la défaite, en facilitant l'acquiescement ou la résignation, notamment par l'espoir d'une certaine autonomie. Il est clair que l'enrôlement des deux tiers de la population alsacienne dans les diverses organisations nazies n'a pas grande signification, dans la mesure où il atteste surtout la réalité de pressions très fortes, souvent d'une obligation d'adhérer, en particulier pour les fonctionnaires et les employés de certaines entreprises. La même remarque vaut pour l'Opferring, qui compte 169 235 membres en juin 1942. Mais les inscrits au Parti nazi lui-même sont tout de même 30 000 en 1944, dont probablement une vingtaine de milliers d'Alsaciens[8]. Et il y eut 2 100 Alsaciens pour s'engager volontairement dans la Wehrmacht et la Waffen-SS, avant l'introduction du service militaire obligatoire[9]. Selon des rapports allemands, 20 % de la population auraient été favorables au Reich en 1941, et 10 % croyaient encore à la victoire de l'Allemagne en 1944[10]. Pour la grande majorité des Alsaciens, l'expérience allait resserrer l'attachement à la France.

La victoire allemande, les séparatistes flamands l'accueillent les bras ouverts, en particulier les tenants de l'idée « grand-néerlandaise ». En Belgique, le chef du VNV, Staff de Clercq, qui se pose en unificateur, réclame la réunion de tous les Flamands dans un seul État. Il demandera, un peu plus tard, que les prisonniers flamands français soient libérés, au même titre que les Flamands de Belgique, et que la Flandre française devienne « l'espace vital » du peuple flamand, la population de souche française vivant au nord de la Somme devant être expulsée et remplacée par des colons flamands[11].

L'abbé Gantois, que le cardinal Liénart somme de choisir entre sacerdoce et politique et qu'il relève de ses fonctions sacramentelles, se tourne lui aussi vers le vainqueur. Dans une note qu'il fait parvenir aux autorités d'occupation avant

même la signature de l'armistice, il présente le nord de la France, jusqu'à la Somme, comme un territoire germanique par la race. Il fait valoir l'intérêt stratégique pour l'Allemagne d'un territoire qui comprend Boulogne, Calais et Dunkerque. Il demande la constitution d'un État fédéral flamand, qui comprendrait, à côté de la Hollande et de la Flandre belge, un « État de la Flandre du Sud[12] ». A la fin de l'année, il s'adresse directement à Hitler pour plaider, une nouvelle fois, l'intégration de la « Flandre du Sud » « au sein d'un Dietschland », qui formerait « la marche de la germanité et du Reich vers l'Ouest, contre la mer et les influences romanes ». A présent, il reconnaît Hitler comme « le Führer de tous les Germains » et se prononce pour le rattachement : « Nous sommes des Bas-Allemands et nous voulons faire retour au Reich », en gardant l'espoir que les Flamands y jouiraient d'une autonomie[13].

En abattant la France, l'Allemagne nazie élimine un obstacle sur la route du séparatisme, mais pour en élever aussitôt un autre, non moins considérable : les nazis veulent absorber les cousins fla-mands. A Lille, les autorités militaires ont à l'esprit la probable annexion de la région qu'ils administrent — les guides distribués à la troupe soulignent son caractère germanique —, et ils voient leur intérêt à diffuser un sentiment régional qui sépare du reste de la France. Ils autorisent donc Gantois à ranimer son association et à faire reparaître son mensuel bilingue, *Le Lion des Flandres*. Mais ils lui interdisent toute propagande en faveur du séparatisme et de l'idée « grand-néerlandaise », persuadés qu'ils sont qu'elle pousserait un peu plus la population vers le gaullisme et provoquerait des difficultés avec Vichy. De leur côté, les autorités allemandes de Bruxelles interdisent au VNV de propager la solution « grand-néerlandaise » et l'idée d'un « espace vital » en Flandre française.

Gantois ne tenait pas à s'engager dans le champ politique, en partie pour éviter une rupture avec ses supérieurs, en partie parce que l'activisme politique n'appartenait pas à son monde de valeurs traditionalistes. Il se contente de dénoncer le « joug » français, en ressassant les griefs contre la République (mort des provinces, dénatalité, nivellement social, déchristianisation) et contre la France latine, non sans une tournure raciste proche de la presse nazie. En même temps, il s'emploie à réveiller l'identité flamande des « Pays-Bas français » et

leur appartenance à la communauté germanique. Avec l'appui de l'occupant, il crée des cercles, des bibliothèques, des cours du soir, et même un Institut flamand à Lille, qui offre des cours sur l'histoire de la Flandre, corrigée dans le sens que l'on devine. Infatigable, il organise des expositions d'art, des congrès sur la culture flamande, met sur pied un mouvement de jeunes (« La Jeunesse de la Flandre du Sud »).

Ces efforts ne sont pas sans rencontrer quelque succès. Le congrès de 1942 sur le folklore flamand attire 1 200 participants ; la quinzaine d'art flamand de la même année 12 000 visiteurs[14]. Les Allemands y trouvent une confirmation de leur idée que le régionalisme est une meilleure carte que le séparatisme, même si son impact politique est diffus et moins immédiat. C'est pourquoi ils favorisent la création d'une revue illustrée, *La Vie du Nord*, qui flatte, en tout « apolitisme », le sentiment régionaliste et s'efforce de susciter une identité de minorité exploitée par le reste de la France, en y ajoutant racisme et antisémitisme.

L'écart est flagrant entre la relative capacité d'attraction de ce régionalisme culturel et l'insignifiance du séparatisme. Le mouvement de Gantois ne dépasse pas quelques centaines de personnes, des notables souvent, presque toujours des membres du milieu catholique conservateur, auxquels se sont joints quelques activistes, qui s'en détachent en 1943 pour former une organisation au service de la SS. A la différence de l'Alsace ou de la Bretagne, il n'existait pas de base linguistique sérieuse, et pas non plus de problème de cohabitation de communautés, comme en Belgique. En outre, le mouvement de Gantois était d'un archaïsme assez rare dans le cercle des organisations attirées par le nazisme. Le ralliement aux conceptions ethnoracistes a laissé intact un socle d'idées profondément réactionnaires, qui ignore le discours social, et même l'anticommunisme, et s'épuise dans la nostalgie d'une société catholique, rurale, partriarcale.

Les dirigeants bretons ont enjambé depuis longtemps les garde-fous qui retenaient un Gantois. Acquis au nazisme avant la guerre, réfugiés en Allemagne, ils y ont cherché des appuis pour leur cause. Pendant la drôle de guerre, l'Abwehr, qui les a pris sous son aile, leur confia la préparation d'émissions de radio à destination de la Bretagne et la sélection de recrues parmi les prisonniers bretons ; le faible nombre des soldats faits prisonniers limita ces efforts, qui reprennent avec l'attaque allemande[15]. Après regroupement des prisonniers bretons, les chefs autonomistes peuvent y faire un tri, avant de regagner la France[16].

Le retour en Bretagne dans les fourgons de l'occupant ouvre une brève période d'espoir et de confusion. Les Allemands s'opposant à la proclamation immédiate d'un État breton, les séparatistes créent, le 3 juillet, un Conseil national breton. Ils obtiennent les moyens de faire paraître un hebdomadaire, *L'Heure bretonne*, qui trouve un certain écho en faisant miroiter la libération des prisonniers bretons. Ils pétitionnent les services d'occupation pour obtenir leur appui à l'indépendance de la Bretagne, une Bretagne nationale-socialiste, « sentinelle » de l'ordre nouveau à l'ouest du continent européen. Point culminant de cette période, la parution d'un communiqué de presse allemand, le 25 juillet, qui annonce la nomination d'un gouverneur militaire de Bretagne, décision interprétée comme la reconnaissance d'un avenir particulier pour la région.

La confusion est grande dans les rangs vert-de-gris. Dans certains cercles, la cause séparatiste bénéficie de sympathies, on l'a vu pour l'Abwehr. Si elle ne peut prétendre à la priorité qui vaut pour les populations allemandes ou germaniques, elle échappe, d'un autre côté, à ses inconvénients, à savoir l'absorption dans le Reich. Les Celtes sont haut placés dans la hiérarchie raciale, et leur position stratégique peut avoir quelque avantage pour le Reich. Au MBF, le chef de la section administrative, Werner Best, membre de la Société allemande pour les études celtiques, s'intéresse depuis plusieurs années à la question bretonne et soutient fermement l'indépendance. Une Bretagne où pourraient stationner des troupes allemandes formerait, avec la Norvège, un autre point d'appui qui permettrait de contrôler la façade occidentale du

continent, de surveiller l'Angleterre une fois défaite — avec la possibilité supplémentaire d'intervenir dans ses affaires intérieures en utilisant la parenté des Bretons, des Gallois et des Irlandais — et de protéger le continent contre les États-Unis[17].

D'autres services, à l'exemple de celui de Ribbentrop, sont plus sensibles aux nécessités du moment, notamment au besoin de ménager le régime français. Himmler lui-même, apprenant la création du Conseil national breton, fait savoir qu'il n'est pas dans l'intérêt de l'Allemagne d'affaiblir Pétain. Sa priorité allant aux peuples germaniques, il ajoute un deuxième argument, tout à l'opposé de celui de Best — plasticité des raisonnements ethno-racistes ! —, savoir la crainte qu'un État breton ne soit attiré dans l'orbite des Gallois et des Irlandais et ne gêne, en définitive, les intérêts de l'Allemagne[18].

Après la fausse nouvelle de la nomination d'un gouverneur militaire de Bretagne, qui crée l'émotion à Vichy, une clarification s'impose[19]. Si le souci de ménager la France l'emporte, il n'est pas question de barrer l'avenir. Abetz tient à réserver la possibilité de détacher la Bretagne ; il faut garder en main la carte du séparatisme. Avec l'accord de Best, donné en maugréant, car il revient à la charge en juillet 1941[20], la décision est prise de ne pas soutenir officiellement le mouvement breton, tout en l'appuyant en sous-main, notamment en empêchant qu'il ne soit brimé par l'État français.

La déception est rude pour les chefs bretons : comme les Flamands, ils font les frais de la collaboration tactique du Reich avec Vichy. A quoi s'ajoutent bientôt d'autres surprises. Comme dans le Nord, les Allemands mettent plusieurs fers au feu. Ils constatent le faible écho des séparatistes ; leur anglophobie et leur philonazisme heurtent la population, et l'Église les condamne publiquement : un groupe de prêtres, qui a publié un manifeste favorable à la séparation, sont réprimandés ; l'octroi de l'absolution aux nationalistes bretons est interdit[21]. Quant à l'administration française, elle leur livre une guérilla tenace, dont la protection allemande ne parvient pas toujours à contenir les manifestations.

A l'automne 1940, les occupants prennent une double décision. La direction du PNB est épurée ; ses chefs historiques, décidément trop remuants — ils viennent de condamner Montoire — sont écartés ; Mordrel est même envoyé en

résidence en Allemagne. Une nouvelle direction autour des frères Delaporte doit garantir une orientation à la fois modérée et fiable. En même temps, les Allemands décident de pêcher dans les eaux plus poissonneuses du régionalisme. Tandis qu'ils commencent la diffusion d'une émission hebdomadaire de radio en breton, ils donnent leur appui à la création d'un quotidien, *La Bretagne*, dont le directeur, Yann Fouéré, jeune sous-préfet de Morlaix, s'est adressé à eux en septembre 1940, avec 6 autres responsables de mouvements culturels, pour leur demander de favoriser l'enseignement du breton[22]. Opposé au séparatisme, sans couper les ponts avec lui, Fouéré est partisan d'une large autonomie. L'appui allemand lui permettra de mettre également la main sur *La Dépêche de Brest* et de disposer ainsi d'un tirage cumulé de près de 100 000 exemplaires[23].

Du point de vue allemand, séparatistes et autonomistes font un attelage idéal. Comme le note le responsable de la Staffel de Rennes : « Pour qu'une organisation modérée soit efficace, il est nécessaire que l'organisation extrémiste subsiste et continue à bénéficier de soutien[24]. » Le séparatisme demeure une option pour l'avenir, et dans l'immédiat, le régionalisme et l'autonomisme, en cultivant l'identité bretonne, préparent une éventuelle séparation, sans heurter de front Vichy. L'existence du séparatisme donne du prix à la position de Fouéré. Attaquant le gouvernement et surtout l'administration française, tout en déclarant sa fidélité à Pétain, il apparaît comme un interlocuteur de moindre mal qu'il importe de ménager.

Fouéré parvient à rallier un certain nombre de notables et à se faire le porte-parole des revendications qui prolifèrent en Bretagne au lendemain de la défaite. Revendications institutionnelles, qui s'étagent de la création d'une province bretonne à celle d'un État breton, en passant par l'autonomie fiscale et la « bretonisation » de l'administration. Ou revendications culturelles, qui font champignonner des organismes (Centre d'études bretonnes, École supérieure de breton, Institut celtique et Cercles celtiques…) destinés à ranimer et à propager la culture bretonne. Pour empêcher un glissement vers les extrémistes, Vichy fait des concessions, la principale étant la création, en octobre 1942, du Comité consultatif de Bretagne. Composé de représentants des associations bretonnes, sauf le PNB, le Comité obtient la nomination de fonctionnaires bretons, une

épreuve de langue bretonne pour certains concours administratifs, la création d'organismes de défense des intérêts bretons dans le domaine socio-économique, y compris une Association de défense pour les ouvriers bretons en Allemagne. Il est évident que cet autonomisme modéré, qui profite de la situation pour faire avancer ses intérêts, est d'une grande utilité pour l'occupant. Même s'il est discret sur la collaboration, il appuie la propagande allemande en faisant chorus à ses tirades anglophobes, anticommunistes et antisémites. Après novembre 1942, le courant de Fouéré penchera vers une position neutraliste — la seule Bretagne, pourrait-on dire, en paraphrasant Maurras — qui offre au moins l'avantage de freiner le passage à la résistance.

Quant au PNB, la politique allemande le maintient dans une position subordonnée, quand bien même il se modère, jusqu'à tendre la main à Vichy en se rabattant sur une solution fédérale. Inutile de dire que ses dirigeants souhaitent de tout cœur l'échec de la politique française, celle de Vichy comme celle des partis parisiens, qui leur inspirent une défiance non moindre[25]. Il ne leur reste qu'à espérer un revirement du Reich et, en attendant, à saisir chaque occasion de marquer leur soutien au nouvel ordre européen, toujours en cherchant à se faire reconnaître un statut distinct. Désireux de participer à la lutte contre le communisme, ils repoussent l'enrôlement dans la Légion des volontaires français contre le bolchevisme et demandent, en vain, l'autorisation de former une unité de volontaires dans le cadre de la Waffen-SS[26].

Maintenu dans la catégorie des partis tolérés, le PNB ne peut pas tenir des réunions publiques, ce qui limite sa capacité d'attraction, laquelle demeure restreinte, sans être négligeable : au moins 3 000 militants et une zone d'écho, grâce à son journal, d'une dizaine de milliers de personnes[27]. Pendant l'été 1942, ses dirigeants réclament une nouvelle fois l'autorisation de leur parti, sans plus de succès. La SS estime qu'un changement de politique heurterait Laval, très

méfiant envers les séparatistes. Abetz approuve et souligne le danger qu'il pourrait y avoir à renforcer l'élément catholique en Europe ; au surplus, il lui paraît inutile d'utiliser l'indépendance bretonne pour affaiblir la France, au vu de l'état dans lequel elle se trouve[28].

En novembre 1942, les séparatistes ont un nouvel accès d'espoir quand la zone libre est occupée. Mais la détestable liaison Vichy-Berlin n'est pas rompue et bloque toujours l'axe Rennes-Berlin. A partir du printemps 1943, la majorité des dirigeants du PNB virent vers le neutralisme et cherchent à dissocier leur lutte de celle de l'Allemagne. La minorité, derrière Célestin Lainé, le chef du groupe de combat du parti, choisit l'engagement total. Après l'assassinat de l'abbé Perrot en 1943, elle met sur pied la formation Perrot —, la Bezen Perrot — une milice d'auxiliaires du *SD* que Lainé présente comme « la première formation bretonne armée depuis la dispersion de l'armée chouanne[29] ». A la libération, ces ultras repartent dans les fourgons qui les avaient amenés.

En définitive, les failles autonomistes et séparatistes, les Allemands ne les ont exploitées que de manière limitée. Ce n'était pas faute d'intérêt, mais, leur priorité allant à maintenir les bonnes dispositions de Vichy, ils devaient en payer le prix. Il leur fallait encore tenir compte des intérêts d'autres États, amis ou alliés. Quand les militaires signalèrent, en automne 1941, des possibilités d'action avec les autonomistes basques, l'ambassade conseilla la prudence pour ne pas nuire aux relations avec Madrid[30]. Quant à la Corse, l'année d'occupation italienne, de novembre 1942 à octobre 1943, ne permit guère d'exploiter qu'une poignée d'appuis chez les anciens partisans de Rocca. Restaient les nationalistes d'Afrique du Nord, tenus à l'œil par Weygand et qui se méfiaient eux-mêmes des ambitions coloniales de l'Italie. Après novembre 1942, les Allemands cherchèrent à les utiliser contre les Anglo-Saxons, avec de très médiocres résultats, trouvant au mieux le soutien d'une fraction du Néo-Destour en Tunisie, Bourguiba se tenant à l'écart.

CHAPITRE XXIV

La fronde parisienne

Les occupants, qui mesurent leur appui aux séparatistes bretons et flamands, suscitent en pleine capitale une opposition politique à Vichy. En 1941, une série de partis battent l'estrade à Paris, flanqués d'hommes de plume, tous appuyant la collaboration et éperonnant le gouvernement. Lors de la débâcle, Weygand imaginait une résurrection de la Commune. Comme en 1871, la capitale tient tête au gouvernement parti en province. Mais, loin de regrouper le jusqu'au-boutisme patriotique, Paris, à présent envahi, abrite des hommes et des groupes en flèche dans leur volonté de collaboration et qui, plutôt qu'avec la Commune, renouent avec la Fronde : révolte de vassaux qui ne rompent ni avec le régime, ni avec son chef.

Cette Fronde ne surgit pas au lendemain de la défaite. Elle se forme peu à peu de l'apport de plusieurs sources, avec l'encouragement de l'occupant, désireux de faire pénétrer sa politique dans la société française par toutes sortes de relais et de canaux. A peine installés, Abetz et la Propaganda-Abteilung avaient rivalisé dans la relance de la presse, mettant à profit le repli de la plupart des grands journaux pour remodeler le paysage médiatique : ici, installant aux commandes de nouvelles équipes ou trouvant un *modus vivendi* avec les propriétaires, là, créant des périodiques au contenu et au ton suffisamment ciblés pour toucher divers milieux (*Aujourd'hui*, *La Vie industrielle*, *Les Nouveaux Temps*, *La France au travail*, *La Gerbe*…).

En matière politique, Abetz avait les coudées franches. Il part à la recherche de ses relations, tout en prenant langue avec d'autres personnes qui l'intéressent. S'ils sont prisonniers de guerre, il intervient pour les faire revenir : c'est le cas de Bucard, interné en Suisse, de Benoist-Méchin, Gustave Bonvoisin, Marcel Braibant, Brasillach, Darquier de Pellepoix, Marion, Roger de Saivre[1]… A Paris, outre les communistes, il a trouvé une série d'agitateurs d'extrême droite. Certains lui doivent leur libération, ainsi Boissel, inculpé de menées hitlériennes. D'autres s'empressent de le toucher : Costantini, qui réclame une déclaration de guerre à l'Angleterre et offre de former une légion d'aviateurs, ou Deloncle, le chef de la Cagoule, qui ne semble apercevoir dans la défaite qu'une carrière ouverte à ses talents de comploteur.

Abetz avait peu d'intérêt pour ces groupuscules de réputation douteuse et à l'activité désordonnée : démonstrations de force contre des commerces juifs, rixes entre groupements, dissidences internes, dénonciations réciproques auprès des Allemands. L'obscur Christian Message, chef du PNSF (Parti national-socialiste français), qui provoque des incidents avec la police française, son service d'ordre — uniformes noirs avec têtes de mort — s'arrogeant des droits de contrôle dans la rue et chez des particuliers[2], finit en prison pour avoir excédé la patience des occupants. Non moins obscur à l'époque, Robert Hersant, chef du Jeune Front, une filiale du PFNC de Clémenti, qui se distingue en brisant les vitrines de commerces juifs sur les Champs-Élysées, est dénoncé par l'un de ses militants, auquel il a reproché des propos nazis : « Je ne veux pas d'Allemands ou de Boches auprès de moi. Les Allemands, je m'en sers, mais je les déteste[3]. » Hersant quitte peu après Clémenti pour prendre la direction du Centre Maréchal-Pétain à Brévannes, qui dépend du secrétariat à la Jeunesse. A distance de la scène parisienne, sans rompre avec la collaboration : en été 1941, il s'affaire à organiser un gala de bienfaisance pour les prisonniers de guerre libérés. Un gala « placé sous le signe de la collaboration », précise son adjoint Balestre — un ancien espoir de la LICA de Lecache, qui deviendra Waffen-SS en 1943 — dans une lettre invitant les services allemands à y assister[4].

Abetz cherchait à ramener dans ses filets de plus gros poissons. Il n'eut pas besoin de multiplier signes et invites. Des hommes vinrent à lui par désir de

s’informer ou dans l’idée de promouvoir leurs intérêts. Des mécontents, il s’en trouvait au sein du nouveau régime, Marquet par exemple, qui fit connaître à la SS, fraîchement arrivée à Paris, que le gouvernement était insuffisant, Pétain trop vieux, Laval trop parlementaire, Vichy peuplé de juifs[5]. Au-dehors, la cohorte des déçus ne faisait que grossir. Flandin, revenu en zone occupée, fit contacter l’ambassade et connaître ses doutes sur le gouvernement, en indiquant au passage qu’il avait conseillé à Laval de prendre des mesures contre les juifs et les francs-maçons. Pour lui, la France et l’Allemagne avaient deux ennemis communs : la Russie, qui marcherait tôt ou tard vers l’Ouest, et l’Amérique, le grand concurrent économique du futur. L’Europe devait enterrer ses querelles et faire cause commune, en commençant par éliminer l’Angleterre du continent et de la Méditerranée, puis en opérant une répartition des sphères d’influence : la Méditerranée orientale à l’Italie, la Méditerranée occidentale et l’Afrique du Nord à la France, l’Europe centrale et danubienne à l’Allemagne. Entre ces sphères d’influence, une coopération économique, allant jusqu’à l’union douanière et économique, était souhaitable[6]. Peu après, des proches de l’ancien président du Conseil lançaient, avec l’aide de la Propaganda-Abteilung, un journal pour les milieux d’affaires, *La Vie industrielle*.

Les animateurs du projet de parti unique, Déat et Bergery, regardaient aussi vers Paris, surtout après que Pétain eut refusé d’entrer en matière. Abetz, apprenant leurs déboires, fit signe : la belle occasion d’étoffer l’opposition de gauche ! Déat était encouragé par les administrateurs de *L’Œuvre*, qui voulaient reparaître à Paris, en lui confiant la direction du journal. A la différence de Bergery, il choisit de regagner la capitale, avec la bénédiction de Laval, qu’il tenait pour son mentor politique depuis son arrivée à Vichy et dont il allait soutenir l’action avec son journal, dans l’espoir d’entrer au gouvernement à l’occasion d’un remaniement. En attendant, il endossait efficacement, à la grande satisfaction d’Abetz, le rôle d’opposant de gauche, prenant la défense des parlementaires, des maires, des instituteurs, dénonçant avec virulence la « petite terreur blanche » cléricale, militaire, maurras-sienne, et plaidant fermement la collaboration.

Débarqué du gouvernement en septembre, Marquet prit le même chemin. Déat ramenait *L'Œuvre*, il ramènerait *Le Petit Parisien*, dont les propriétaires cherchaient de même un protecteur. Mais, à peine installée aux commandes, l'équipe du maire de Bordeaux était écartée par la Propaganda-Abteilung au profit de doriotistes, menés par Claude Jeantet. Doriot, qui se donnait pour l'« homme du Maréchal », pensait pareillement qu'il fallait être à Paris. A défaut d'être autorisé à ranimer son parti[7], il put créer un journal. Abetz, qui éprouvait beaucoup de méfiance à son endroit et ne voulait en aucun cas d'une force politique présente dans les deux zones, craignait de le pousser dans le camp adverse. C'est pourquoi il le laissa lancer *Le Cri du peuple*, subventionné par le cabinet de Pétain[8].

A l'automne 1940, dans un Paris où les intrigues fleurissent à contre-saison, l'idée d'un regroupement chemine chez des hommes qui désapprouvent la politique intérieure de Vichy, tout en applaudissant à sa politique extérieure. Un regroupement donnerait du poids face aux Allemands et surtout face au gouvernement, parqué derrière la ligne de démarcation. Personne ne songeait alors à s'organiser contre lui, même pas Déat, dont l'avenir politique dépendait de Lava ! ; à tous, la caution de Pétain paraissait indispensable, sauf à se faire exclure d'un jeu dont il était le pivot et à passer pour les créatures de l'occupant. Le 13 octobre, le sénateur Portmann, le bras droit de Flandin, s'en alla expliquer à l'ambassade qu'un groupe de personnalités — Flandin, Marquet, Déat, Doriot… — souhaitait établir un lien avec la population et se donner une base pour une action politique[9]. En raison de l'interdiction de toute activité politique édictée par les militaires, les intéressés pensaient utiliser l'ombrelle d'une organisation d'aide sociale, un Secours d'Hiver par exemple. Abetz donna immédiatement son accord[10] : voilà l'occasion de constituer une équipe de rechange, à tenir dans la coulisse, et qui servirait plus tard. Le 19 octobre, le cercle des frondeurs se rassemblait au siège du PPF. La droite et la gauche modérées prédominent, Doriot et les siens sont en minorité. Outre les amis de Flandin, lui-même absent, et d'anciens néo-socialistes autour de Déat, on trouvait des dirigeants d'organisations d'anciens combattants (Goy, Rivollet), des syndicalistes (Bureau, Guiraud, Delmas), des socialistes (Paul Faure,

Spinasse), Chateau et des pacifistes. Benoist-Méchin et Barthélémy, qui représentait Doriot[11]. Laval, toujours à l'affût d'une clientèle et voulant avoir sa main dans tout, suivait l'opération et obtint de Pétain l'approbation du projet[12]. Le 5 novembre, le général La Laurencie annonça la création de l'Entr'aide d'hiver, subordonnée au Secours national.

Mais, à peine Montoire fêté, le renvoi de Laval venait tout bouleverser. Flandin, entré au gouvernement, apparut bientôt comme un lâcheur, sinon comme un traître. Doriot, plus que jamais « homme du Maréchal », approuva à mots couverts le renvoi de l'Auvergnat. Déat, qui avait cru proche l'heure du remaniement ministériel et précipité la crise par ses articles, ce qui lui valut un bref emprisonnement, Déat enrage : le dernier pont vers Vichy s'effondrait. Laval, qui se laisse ramener par Abetz à Paris, se trouve rapproché de lui par l'infortune. Les deux hommes sont démontés contre Pétain, et convaincus que l'événement représente une catastrophe nationale, l'ambassade les enfonçant dans cette idée par de faux bruits. Ils répandent autour d'eux que les Allemands avaient préparé des conditions de paix inespérées : la seule perte de l'Alsace-Lorraine, aucune indemnité de guerre en dehors des frais d'occupation, un accord économique, la garantie de l'Empire africain, voilà tout ce que la stupidité et l'irresponsabilité des gens de Vichy avaient fait rater[13] !

Abetz a été frappé par la facilité avec laquelle Laval a été débarqué : c'est un homme seul. Aussi encourage-t-il Déat à former un mouvement politique qui le soutiendrait. En même temps, conformément à sa directive de division, il prépare l'autorisation d'autres partis politiques. Le 7 janvier, il exposa aux autres services d'occupation la nécessité d'engager les hommes favorables à l'Allemagne pour démontrer que la collaboration n'était pas impopulaire. Il mentionna Boissel, Bucard, Clémenti, Darquier de Pellepoix, Deloncle, Costantini et Delaunay, en recommandant « la plus grande réserve » envers Doriot à cause de ses liens avec Vichy[14]. Ni Laval ni Déat ne sont mentionnés : il s'agit bien de leur opposer des rivaux.

Déat est très déçu lorsque Abetz l'informe que le mouvement qu'il prépare n'aurait pas de monopole. Il se rend à contrecœur aux explications de l'ambassadeur : « Comme je l'avais compris, les Allemands font du jardinage

politique, pour voir si quelque chose va pousser. Et Abetz paraît croire qu'un jour tout cela pourrait se fédérer et s'agréger[15]. » Il se multiplie pourtant pour faire avancer l'affaire. Le cercle des intéressés est à peu près le même que celui de l'automne précédent, amputé des flandinistes et des doriotistes, et augmenté de Deloncle, dont personne n'avait voulu alors et qui, fidèle à lui-même, joue avec l'idée d'un coup de force, si le gouvernement refusait d'entendre raison[16].

Fait ignoré, Laval tient un rôle central dans la naissance du futur mouvement. Il en approuve l'idée, estimant que cela fera pression sur Vichy et convaincra les Allemands que la collaboration dispose d'un appui populaire. Il en suit la réalisation pas à pas, lui-même ou par son fidèle Cathala[17]. Achenbach lui attribue non seulement la décision de fonder le mouvement, mais encore l'intention de le présider[18]. A ce moment-là, il s'agit d'une organisation destinée à le soutenir après un retour au gouvernement tenu pour imminent, non pas du parti d'opposition en zone occupée qu'il deviendra. L'Auvergnat a, d'ailleurs, sa conception : Deloncle doit former une « Milice » destinée à le protéger ; lui-même tanne Déat pour baptiser le mouvement « Légion populaire[19] ». Il veut une garde prétorienne pour le mettre à couvert d'une mauvaise surprise. Ainsi s'explique la présence de Deloncle, probablement imposée à Déat, et qui jette un froid parmi les anciennes gauches. En créant la Milice en 1943, Laval, toujours défiant envers les partis, toujours intéressé par une troupe de protection, ne fera que reprendre cette ligne.

Au début de février, la création du Rassemblement national populaire est annoncée. Le comité directeur comprend Cathala, Déat, Deloncle avec ses lieutenants Fontenoy et Vanor, le dirigeant de la plus grande association des anciens combattants, Goy, le syndicaliste Perrot. Or, quelques jours plus tard, une partie de ces hommes se retirent[20]. Dans le cas de Perrot et de ses amis syndicalistes, l'attelage avec Deloncle fait décidément problème. Cathala et d'autres proches de Laval s'éloignent pour une autre raison. Abetz vient d'annoncer à l'Auvergnat, encore plein d'espoir à la fin de janvier, qu'il ne doit plus compter sur un retour au gouvernement. Celui-ci prend aussitôt ses distances : restant hors du gouvernement, son crédit auprès de Pétain, comme de la population, ne pourrait que souffrir de l'association à un mouvement limité à

la zone occupée et qui, critiquant Vichy, passera pour un agent de l'occupant. Il n'encourage pas moins Déat à poursuivre, en lui apportant « quelques centaines de milliers de francs », recueillis auprès de ses relations, plus tard en laissant entendre qu'il pourrait prendre la parole dans une manifestation publique, ou encore en arborant, à l'occasion, l'insigne du parti[21]. Le nouveau mouvement a tout de même l'avantage de le faire apparaître comme une alternative modérée. A Déat, qui n'en est pas ébranlé, Fontenoy dira d'ailleurs son soupçon que Laval joue « à l'abri du RNP et sans s'engager ouvertement, vis-à-vis de Vichy, tour à tour l'incendiaire et le pompier[22] ». Abetz y trouvait son compte : la demi-retraite de Laval suspendait la menace, comme l'avait demandé Hitler, d'un contre-gouvernement.

Au début de 1941, la scène parisienne est composée de plusieurs cercles, qui, tous, dépendent de l'appui ou de la faveur de l'occupant. Au centre, la plus belle prise d'Abetz, Laval, dont la présence à Paris, avant celle de Déat à Vichy en 1944, montre que l'on va et vient d'une capitale à l'autre et que les marginaux ne sont pas les seuls à faire entrer l'occupant dans leur jeu politique. L'Auvergnat paraît dans les grandes occasions du Paris collaborationniste, ainsi lors de l'ouverture de l'exposition « La France européenne », ou à la cérémonie du départ de la LVF en août, où il est blessé avec Déat. Le plus clair de son temps, il le passe à tisser sa toile d'araignée, gardant le contact avec tout le monde, écoutant, combinant, manipulant.

Abetz le soutient fidèlement et s'efforce à plusieurs reprises de le faire retourner au gouvernement. Mais il est tenu par les directives de ses supérieurs et par la logique de sa politique. Darlan reçu par Hitler et faisant l'affaire, Laval est dévalué. Pendant l'été 1941, l'ambassadeur, qui escompte une victoire rapide en Russie, veut regrouper les équipes de Paris et de Vichy en prévision du déplacement prochain des opérations vers l'Ouest et de cette participation de la France au conflit qu'il appelle de ses vœux. Dans le gouvernement bicéphale Laval (Affaires étrangères et Intérieur)-Darlan (forces armées) qui a ses faveurs,

il y aurait Déat à l'Éducation nationale, Luchaire à la presse et l'information, Georges Bonnet aux Finances, Marquet aux Travaux publics, Pucheu à l'Economie, Barnaud et Lehideux à leur place, Marion à la Propagande, Doriot aux Questions juives[23]. Laval devra attendre le printemps suivant. Cette nouvelle traversée du désert, il la vit comme la première dans la frustration et dans la conviction que les autres rataient les occasions qu'il aurait su saisir. Mais que pouvait-il par lui-même ? il est aussi dépendant de l'appui allemand que les chefs des partis, dont il partage le dilemme. Il ne peut espérer s'installer aux commandes que si Vichy mécontente les Allemands ou si les choses se gâtent, et donc en prenant le risque de passer davantage sous la coupe de l'occupant.

Autour de Laval font cercle des parlementaires, dont plusieurs ont participé aux conciliabules de l'automne 40, et qui ne veulent pas d'un engagement public, tout en écrivant à l'occasion dans la presse parisienne, et surtout en maintenant les meilleures relations avec l'ambassade, au moins jusqu'en 1942. Plusieurs ministres de la défunte République sont dans ce cas. Fernand Bouisson, socialiste dissident, ancien président de la Chambre, éphémère président du Conseil en 1935, l'un des administrateurs de *L'Œuvre*, voulait faire revivre le parlementarisme à Vichy, avec l'appui des nazis. Au début de décembre 1940, il s'active pour mettre au point, avec Laval et l'ambassade, un nouveau gouvernement, auquel devaient participer Paul Faure, Flandin et Déat[24]. Marquet, présent aux origines du RNP, puis s'éloignant comme les proches de Laval, crée à Bordeaux un « Centre de propagande français pour la reconstruction européenne », tout en soignant ses relations parisiennes. L'ancien ministre des Affaires étrangères, Georges Bonnet, très introduit à l'ambassade, où il déjeune le 11 mars 1941 en compagnie de Laval, de Déat et de Scapini, avant d'assister à la réception en l'honneur de Göring le 2 décembre 1941, avec Marquet notamment[25], est tenu assez en estime par Abetz pour que celui-ci l'inclue dans son projet de gouvernement pendant l'été 1941. Bonnet maintient la liaison avec Déat et Laval, qu'il retrouve, par exemple, en décembre 1941 à un petit déjeuner au Ritz offert par Achenbach, où l'Auvergnat fait rire son monde en racontant des anecdotes sur les juifs et les francs-maçons du Sénat[26].

Autre ministre de la défunte République, Anatole de Monzie, qui écrit à Brinon le 5 novembre 1940 pour l'inviter à déjeuner chez lui avec Abetz — l'infraction au code lui est sensible : « J'ai prié M. Achenbach de pressentir M. Abetz pour un repas chez moi. Je dis "chez moi" avec le souci de prolonger sur le même plan personnel les cordiales relations nouées sous vos auspices[27]. » Monzie a des projets de collaboration intellectuelle autour de l'*Encyclopédie française*, dont il dirige l'édition depuis des années. Il partage l'idée de Déat que les Français seraient ramenés à la collaboration par un changement de ligne en politique intérieure[28]. Il ne s'avance pas trop en public, gardant ses entrées à l'ambassade, publiant en consultation avec elle son livre *Ci-devant* (Flammarion, 1941)[29]. Au tournant de 1942, en prévision d'un retour de Laval au pouvoir, il réapparaît avec Bonnet et Montigny dans les réunions d'anciens parlementaires organisées par Déat, débarrassé de Deloncle, pour envisager la convocation de l'Assemblée nationale en cas de décès de Pétain[30]. En novembre 1943, fixé sur la situation, il somme Pétain de convoquer l'Assemblée nationale et de réaliser la « pacification intérieure par le retour à la vie normale d'une République[31] ».

Appartiennent au même cercle quelques députés flandinistes et caillautistes, principalement Montigny et Roche. Le premier, très introduit à l'ambassade, où il est invité avec Brinon le 21 avril 1941, et encore le 17 juillet 1941, avec Monzie. Le second, membre de la commission de propagande et d'organisation du RNP au début de février 1941, puis s'éloignant, garde le contact avec Déat ; en novembre 1941, il envisage avec lui la constitution d'une liste gouvernementale[32]. Ces parlementaires, qui ont été d'ardents munichois et trouvent Vichy réactionnaire, tiennent à rester dans le jeu, sans prendre de risques. Autre manifestation de cette atmosphère qui, dans les deux premières années, pousse des Français à ménager l'avenir du côté allemand.

Le cercle des partisans de la collaboration se met, lui, en pleine lumière et au centre de la scène. Les plus visibles sont évidemment les partis autorisés par l'occupant : le Feu et le Groupe Collaboration en janvier, en février le RNP et la Ligue française de Costantini, en avril le Front Franc de Boissel, en mai le francisme de Bucard. Le PPF de Doriot, toléré d'abord, n'est autorisé qu'à l'automne. D'autres groupements demeurent tolérés, ainsi le PNB ou des

organisations pétainistes, comme les Amis du Maréchal, dont l'implantation est limitée aux régions de Bordeaux et de Rouen, et les Jeunes du Maréchal.

Les chefs de ces formations ont choisi de mener une action politique sous le contrôle de l'occupant, les autorités militaires d'abord, puis la SS à partir de 1942. Leur activité est soumise à une série de prescriptions. Ils doivent solliciter une autorisation pour chaque manifestation publique, pour le port d'uniforme, pour les défilés et les parades. Les drapeaux tricolores et les fanions sont tolérés dans les lieux fermés, mais le chant et la musique de *La Marseillaise* sont absolument interdits[33]. Les Allemands ne veulent pas courir le risque d'un dérapage ou donner le moyen d'une popularité à bon compte en laissant les partis jouer sur le nationalisme français. Ils sont également soucieux de ne pas les soutenir ouvertement, à la fois pour ne pas les enfoncer dans l'opinion et pour n'encourir aucune obligation à leur égard. Les membres des services d'occupation reçoivent l'interdiction de participer, hors service, à des réunions politiques ou à des soirées organisées par les collaborationnistes[34].

En échange de ces contraintes et d'une censure tatillonne, les groupements ont toute latitude pour battre la campagne, recruter et organiser. Mais à quelle fin ? Sur cette scène artificielle, la compétition politique tourne en rond, les élections comme le coup de force étant exclus. Seuls Pétain et l'occupant tiennent la clé de l'accession au pouvoir. Il reste aux chefs parisiens à montrer, en ralliant le plus grand soutien possible, qu'ils sont des interlocuteurs nécessaires, que leur place est au gouvernement, que les Allemands ont intérêt à traiter généreusement la France.

Quand ils se lancent dans cette action, ils savent qu'ils sont minoritaires dans le pays. Déat jette sur son Journal, le jour de Montoire : « Les Parisiens, excités par la radio anglaise, déconnent à pleine gorge[35]. » En janvier 1941, Doriot écrit que « le redressement de l'esprit public » sera « long et difficile », et situe bien la difficulté : « Entraîner un vieux pays démocratique vers un régime d'autorité n'est pas chose facile. Changer l'orientation extérieure de la France ne l'est pas davantage[36]. » François Mauriac, qui dîne, le 26 février 1941, avec Fernandez et Drieu La Rochelle, note : « Ils ont peur, parlant de représailles auxquelles ils s'exposent en cas de défaite, se considérant comme des héros[37]… »

Dans ce milieu mélangé, des professionnels du groupuscule à la recherche d'une commandite stable côtoient des opportunistes et des illuminés, mais aussi des esprits qui n'obéissent pas à des motifs bas. La caractéristique la mieux partagée est une situation d'outsiders et de minoritaires, marqués souvent par la rupture avec une famille politique et l'accumulation de frustrations dans l'immédiat avant-guerre, avec des aspirations et des espérances qui ont été massivement stimulées par l'entrecroisement de la crise française et des succès fascistes. Au rejet de l'ancien régime et au réflexe de vendetta politico-idéologique se combine une mentalité de professionnels de la politique, qui n'admet pas le retrait et l'abstention, en quelque circonstance que ce soit. S'ils constatent l'état d'esprit de la majorité de leurs compatriotes, ces hommes ne désespèrent pas de leur faire entendre raison, par la force s'il le faut. Idée qui s'ancre progressivement, comme chez Pétain d'ailleurs, disant en août 1941 qu'il sauverait les Français d'eux-mêmes.

Les gens de l'ambassade y vont de leurs caresses et de leurs flatteries, sans être trop regardants sur leurs poulains. Ils fournissent un appui considérable à Delaunay, un ancien député modéré, à présent chef du mouvement le Feu, dont l'ambition est de faire comprendre aux Français leur rôle dans la nouvelle Europe « comme le Breton a compris son action dans la France[38] ». Abetz trouve l'homme un peu embrouillé dans sa tête, mais enfin, selon ses mots, il va fanatiquement dans la bonne direction[39]. Tradui-sons : il est tout disposé à se satelliser. Premier parti à être autorisé, lancé avec une prodigieuse dépense de propagande, le Feu ne sera qu'un tout petit feu de paille. Son chef, fait exceptionnel, se retire de la politique après quelques mois.

Chez Déat, Abetz et Achenbach entretiennent l'espoir en dépeignant un Hitler qui s'intéresserait à son mouvement et en parlant de la fameuse lutte de tendances dans le régime nazi, à laquelle il s'agit de prendre part pour orienter l'avenir. En réalité, Hitler porte sur ses partisans parisiens une vue lointaine, cynique et méprisante. Quand il en parle, il est partagé entre l'étonnement devant une attitude qu'il ne comprend pas, sa vieille méfiance des Français, quels qu'ils soient, et de la joie à l'idée que ces hommes soient détestés, impuissants et réduits à sa protection[40]. Il ne leur accordera jamais la moindre importance, ne

pensant certainement pas à les hisser au pouvoir, tant que Pétain, Darlan ou Laval tiendraient leur rôle. Ils n'étaient que des instruments, et de bien faibles, au service de ses objectifs : diviser les Français et assouplir Vichy.

Les chefs parisiens, notons-le, entrent avec d'autant moins de difficulté dans le jeu allemand qu'ils ne tiennent pas la situation pour fermée du côté de Vichy. A tous, la légimité de Pétain paraît essentielle ; chacun enrôle le Maréchal sous sa bannière. L'interdiction de la Légion française des combattants en zone occupée leur réserve un espace, où ils peuvent se présenter en émanation de Pétain, tout en critiquant son gouvernement. Assurément, leur activité fait grincer les dents à Vichy. Le régime, affirmant l'autorité, ne supporte que l'alignement et déteste les frondes, d'où qu'elles viennent. Massivement notable, il regarde de haut des hommes sans crédit social, l'ancien communiste Doriot ou même le professeur Déat, pour ne rien dire des autres. Aux yeux de Pétain, ce sont des gens qui nuisent à l'unité du pays, qui contreviennent à l'autorité de son gouvernement, qui attentent à sa prétention de savoir et de diriger. Ils réintroduisent ce débat politique qu'il souhaite éliminer pour guérir la France.

Mais l'image d'un antagonisme farouche relève d'une erreur de perspective. Les relations entre les deux capitales sont un tissu fait de rivalité et de complicité. Déat n'est pas tout Paris : les autres chefs de partis ont leurs entrées à Vichy, ils sont reçus à l'occasion par Pétain ou l'un de ses ministres, ils bénéficient de facilités et de subventions. En novembre 1941, Darlan autorise le fonctionnement du Groupe Collaboration en zone libre, alors que l'activité des partis y est suspendue depuis l'été ; et il ouvre la zone libre, puis l'Afrique du Nord au recrutement pour la LVF, avant de la subventionner au début de 1942[41]. Pétain, Darlan et les différents ministères, notamment l'information, donnent régulièrement des enveloppes à Bucard, Clémenti, Deloncle et Doriot. Après le retour de Laval au pouvoir, le robinet s'ouvre tout grand pour le RNP, sans se fermer pour les autres, l'Auvergnat usant libéralement de la pression financière[42].

C'est que les divergences ne portent pas sur les principes. Pétain montre le bon chemin, celui de la révolution nationale et de la collaboration. Mais les principes sont mal appliqués ou traduits dans de mauvaises mesures. Les chefs

parisiens sont des rivaux et non des opposants, des ultras du pétainisme, non des antipétainistes. Même en politique extérieure, ils ne s'écartent guère de la ligne. Plus agressifs envers les Anglo-Saxons, évoquant de temps à autre la nécessité de reprendre les colonies dissidentes, de rendre coup pour coup, ils ne réclament pas la guerre à l'Angleterre jusqu'en novembre 1942, quand ils se mettent à prôner l'alliance militaire avec l'occupant. Sans doute, Pétain, Darlan ou Laval ne seraient que trop heureux de leur tordre le coup, au moins à certains d'entre eux. Mais ils se gardent d'une condamnation publique qui se retournerait contre eux. Ils se contentent donc de pratiquer une politique de corruption et de division, jouant les uns contre les autres, en 1941, Bucard et Doriot contre Déat, puis l'année suivante, quand Laval est revenu au pouvoir, tous les partis contre Doriot. Dans ces conditions, les chefs de parti ne se tiennent pas pour des protégés impuissants de l'occupant, quoique leur dépendance ne fasse que s'accroître, faute de soutien populaire et Vichy gardant fermée la porte qui les intéresse.

Abetz apportera tous ses soins au jardinage politique, pour reprendre l'expression de Déat. La scène parisienne, partis et journalistes confondus, se dispose selon la tradition : une gauche, un centre, une droite. Mais c'est une scène tronquée, rétrécie et orientée : il faut tenir pour la collaboration en politique extérieure et savoir moduler ses attaques contre Vichy, en suivant la baguette de l'ambassade et de la censure militaire. Dans ces limites, elle présente une diversité notable, sans équivalent à travers l'Europe nazie. Dans le collaborationnisme se retrouvent toutes les familles politiques de I'avant-guerre, à l'exception notable des radicaux et des démocrates-chrétiens, chacune donnant une équipe, aussi petite soit-elle, qui élabore un discours à partir de son héritage, en le déformant naturellement, mais selon une loi de déformation, si l'on peut dire, qui laisse reconnaître le point de départ et fait une glissière pour l'évolution. Cette pluralité initiale atteste combien le monde politique français a été secoué par la traversée des années 30 et par le choc de la défaite.

Partout, l’argumentaire de la collaboration repose sur l’idée d’une nécessaire et inévitable adaptation. A partir de là, quatre thèmes à choix, diversement accentués selon les courants. La collaboration, politique dans l’intérêt national : la France doit collaborer dans son propre intérêt ; elle peut donc assumer l’égoïsme bienfaisant du nationalisme. La collaboration, moyen d’une lutte efficace contre des ennemis communs, les juifs ou les communistes, les nations isolées étant dangereusement désarmées. La collaboration, facteur de paix : souhait de mettre fin au cycle des guerres franco-allemandes, d’établir la concorde entre les voisins. Enfin, la collaboration, voie vers la construction européenne, laquelle s’impose pour tenir tête à la compétition intercontinentale, pour sauvegarder des positions et une civilisation.

Au début, tend à prédominer l’argument de l’intérêt national, par définition distinct de celui de l’occupant. Puis prévaut l’idée d’une coïncidence des intérêts des deux parties, laquelle réside dans la lutte contre des ennemis communs. S’amplifie et se généralise, du coup, un discours « européen » qui recoupe celui de la propagande nazie, alors que, dans les premiers temps, il prolongeait une thématique présente dans l’avant-guerre, notamment à gauche et au centre. Cette Europe est à présent une communauté négative dont la propagande laisse dans le brouillard les principes d’organisation, en attendant que la victoire donne les coudées franches à Hitler[43].

CHAPITRE XXV

La gauche d'Abetz

Dans le jardin d'Abetz, le carré de gauche est réduit, mais d'une belle variété. Les hommes qu'on y trouve partagent le refus d'une condamnation en bloc du passé et de la sentence prononcée par Vichy sur les responsabilités de la défaite. L'orientation du nouveau régime joue un rôle crucial dans leur engagement. Elle les révulse au point de leur faire accepter le parapluie de l'occupant, en leur donnant, qui plus est, un sentiment de fidélité à leur républicanisme, en tout cas à leur engagement ancien en faveur de la paix et du rapprochement avec l'Allemagne. Une fidélité et une continuité qui sont, ici comme ailleurs, largement factices ; la défaite accélère la révision des valeurs.

La critique de Vichy est âpre, incisive, et pourtant limitée. Les anciens hommes de gauche disent leur allégeance à Pétain, soulignent la nécessité de la révolution nationale et de la collaboration, appellent de leurs vœux un régime autoritaire, appuyé sur un grand parti populaire et introduisant des changements profonds. S'ils critiquent la Charte du travail, ils en approuvent les principes, l'interdiction des grèves et du lock-out, le syndicat unique, la magistrature du travail. Ils se font les hérauts d'un socialisme national rejetant le marxisme et puisant son inspiration chez des penseurs français prémarxistes ou antimarxistes.

Marqué par la dénonciation du nationalisme et sensibilisé à l'idée d'une organisation économique du continent, ce milieu est tout disposé à saisir les hameçons de la propagande « européenne » de l'occupant. Une Europe

organisée, régulée, à la fois briandiste et jaurésienne, réalisée par l’Allemagne nazie ! Une unification fonctionnelle concilierait la paix et le respect des partenaires en établissant « un tel réseau d’interdépendance que celui-ci apparaisse comme la condition même de chaque indépen-dance nationale[1] ». Le nazisme est l’avant-garde d’une transformation historique dont la nécessité mûrissait partout. « Par son caractère anticapitaliste et populaire, la révolution qui a donné le jour à la nouvelle Allemagne dépassait déjà le cadre national, elle prenait une valeur universelle et, pour commencer, une valeur européenne[2]. » Dans le régime du vainqueur, ces hommes mettent en exergue la politique sociale et l’anticapitalisme, l’anticléricalisme, sinon l’antichristianisme, le dévouement communautaire. La méconnaissance touche à son plus haut point dans cette minorité détachée de la gauche, Hitler faisant l’objet de la même déformation admirative. A côté du génie militaire respecté par Vichy, de l’artiste génial et du mécène grandiose cher à Cocteau, on célèbre ici l’homme du peuple, le socialiste, le constructeur de l’Europe. Dans son Journal, Déat note, incrédule, le 29 juin 1940 : « Chateau prétend que le Führer loge à Paris rue Jean-Goujon, dans un modeste hôtel, où il paye sa chambre… »

Faut-il s’étonner que cette gauche soit l’enfant préféré d’Abetz ? Rien ne peut davantage le réjouir que la querelle sur les responsabilités de la défaite de part et d’autre de la ligne de démarcation, les uns faisant le procès des instituteurs, les autres des militaires. Voilà des gens utiles pour soustraire la population à l’influence de Vichy et, si possible, pour la dresser contre lui. Et leur pacifisme, leur dénonciation du nationalisme, leur peu d’inclination pour la puissance vont au-devant de son projet d’une France se satellisant volontairement. Ce soutien à des gens qui persistent à invoquer la république et le socialisme n’ira pas sans provoquer l’irritation d’autres services allemands, prêts à accuser l’ambassade de libéralisme rampant, sans voir à quel point sa politique était efficace, au moins dans les deux premières années.

Depuis l’automne 1940, Déat servait de carrefour à ce milieu. L’association avec Deloncle en provoqua la dispersion. Si les anciens hommes de gauche sont rapprochés par leurs positions, s’ils ont en commun un passé politique et un profil socioprofessionnel — ils sont professeurs, journalistes ou syndicalistes —, il subsiste entre eux d’assez nombreux plans de divergence, qui renvoient à la plus ou moins grande ancienneté de leur rupture, et surtout aux effets persistants de la fragmentation de la gauche française.

Passons sur les anciens pacifistes intégraux, des individualistes sans trop de goût pour l’organisation, et qui n’ont pas perdu celui de s’exprimer, toujours avec la certitude d’avoir raison. On les retrouve à *Aujourd’hui*, lancé en septembre 1940 sous la direction d’Henri Jeanson, un ancien du *Canard enchaîné*, emprisonné pour pacifisme pendant la drôle de guerre, à présent dénonçant la réaction vichyssoise et plaidant la collaboration avec l’Allemagne nazie, qui a pris la tête de la « croisade de l’émancipation des peuples d’Europe[3] ». Jeanson sera bientôt licencié et même emprisonné : un succédané du *Canard* n’a pas de place dans le nouveau paysage. Les autres pacifistes n’en continuent pas moins à écrire, certains jusqu’au bout, dans les organes de la gauche collaborationniste, lesquels peuvent s’orner de la signature de Victor Margueritte (qui meurt en 1942), de René Gérin, Georges Pioch, Félicien Challaye, Marcelle Capy, Robert Jospin…

Les syndicalistes sont représentés par un groupe d’hommes rebutés par le vichysme de Belin et du gros de l’ancienne tendance Syndicats. Plus critiques envers le nouveau régime et plus nets sur la collaboration, ils sont déterminés à agir en zone occupée[4]. *L’Atelier*, qui paraît au début de décembre 1940, leur donne un moyen d’action, même si l’« hebdomadaire du travail français » est massivement subventionné par l’ambassade et, subsidiairement, par Eugène Schueller, qui y écrit à l’occasion[5]. Autour des directeurs, Gabriel Lafaye et René Mesnard, l’équipe est formée de syndicalistes de l’ancienne CGT, dont certains avaient un nom, ainsi Georges Dumoulin, Aimé Rey, Pierre Vigne, Marcel Roy, Gaston Guiraud, Marcel Lapierre.

Cette équipe revendique sa fidélité au « socialisme » et réclame la construction d’un « État communautaire, véritable association des producteurs,

copropriétaires des biens, coparticipants à l'organisation de la production, cobénéficiaires dans la répartition des produits, à travers leur organisation respective[6] ». Elle s'avance tôt et loin dans la collaboration, mue par le souci de préserver les positions acquises, stimulée par un antilibéralisme profond qui facilite l'adoption de conceptions corporatistes et autoritaires, poussée par le pacifisme et un anticommunisme virulent. Ses membres font grand cas de Jaurès partisan de la réconciliation franco-allemande, et prennent fort au sérieux le « socialisme » du nazisme. Aimé Rey, vieux syndicaliste, s'extasie sur l'Allemagne « populaire, anticapitaliste et socialiste qui a puisé en sa foi la force militaire et révolutionnaire qui étonne le monde entier ». Pour lui, « la réalisation du socialisme en Europe est conditionnée par la collaboration des mouvements populaires et anticapitalistes allemand et français[7] ». En mars 1941, une délégation conduite par Dumoulin se rend en Allemagne pour un voyage d'enquête, organisé par l'ambassade qui veut faciliter le recrutement de travailleurs volontaires. Au retour, les syndicalistes font l'éloge des vestiaires et des salles de toilette impeccables, des cantines spacieuses et confortables, de l'organisation des loisirs[8].

En avril 1941, le groupe crée le Centre syndicaliste de propagande (CSP), dans lequel on note l'arrivée de Georges Albertini, un professeur socialiste et syndicaliste, membre de la tendance Redressement. Peu après, le CSP adhère au RNP, lui amenant quelque 800 membres[9]. Le recrutement dans le monde ouvrier a été un échec. En juin 1941, Dumoulin, qui vient d'effectuer une tournée de propagande, constate : « La base est hostile, indifférente ou réfractaire. » L'équipe rencontre plus d'écho en haut, notamment auprès des cadres de l'ancienne CGT. Les dirigeants d'une quinzaine de fédérations écrivent dans le journal, qui tire à 21 000 exemplaires en juillet 1941, avec un bouillon de 64 %, puis entre 15 000 et 18 000 exemplaires[10]. En mars 1944, le CSP réussit à rassembler pour une conférence nationale 685 délégués, venus de 70 départements, la plupart présidents de syndicats locaux, la moitié environ des Unions départementales importantes étant représentée[11]. Cela donne une idée du cercle très minoritaire, sans être négligeable au niveau des cadres, de ce syndicalisme nouvelle manière, ayant fait sa paix avec l'autorité au nom de

l'organisation et avec l'Allemagne nazie dans l'intérêt d'une reconstruction « socialiste » et anticommuniste.

De la SFIO se détachent plusieurs groupes, en particulier de la tendance paul-fauriste. Paul Faure lui-même s'en tient à un rôle discret d'influence et d'intercession, conciliabulant à Paris et à Vichy, surtout pressant Pétain de réaliser l'union sacrée, de suspendre « les luttes partisanes, les conflits sociaux, les querelles religieuses et philosophiques », « le temps d'assurer, autant que faire se peut, le salut et l'indépendance de la patrie[12] ». Quelques-uns de ses anciens fidèles veulent agir au grand jour, et à Paris. Leur chef de file est Francis Desphelippon, qui participe aux travaux préparatoires du RNP, puis s'en éloigne avec la bénédiction de Laval, qui le chaperonne[13]. Il forme bientôt avec René Chateau, député radical, pacifiste, membre de la Ligue des droits de l'homme, et Paul Rives, député socialiste, un groupement dont le titre est bien dans l'air du temps, France-Europe, et qu'il cherche à faire reconnaître par l'ambassade. Ses compagnons viennent pour la plupart de la SFIO : des cadres (Charles Pivert, secrétaire fédéral de la Seine), des syndicalistes (Raymond Froideval, Roland Silly, secrétaire du Syndicat national des ingénieurs CGT), des maires et des députés (Paul Perrin, Jean Garchery, Camille Planche, Louis Sellier), enfin quelques intellectuels, dont Claude Jamet. Pas d'hommes de premier plan, un certain nombre de responsables d'échelon intermédiaire, avec des effectifs qui n'ont probablement pas dépassé quelques centaines de personnes.

Le groupe se prononce pour une république autoritaire et populaire : un chef d'État désigné par la nation, conseillé et contrôlé par des assemblées élues au suffrage universel, un parti révolutionnaire unique et hiérarchisé, la nationalisation des industries clés, la gestion de l'économie par des corporations tripartites. En politique extérieure, il réclame la « construction d'une Europe qui assure enfin la paix », la réconciliation franco-allemande devant se faire « par le renoncement sincère de la France à toute politique d'isolement ou de revanche d'une part ; et, d'autre part, par le renoncement de l'Allemagne à une paix constituant une revanche du traité de Versailles[14] ».

Venu lui aussi du paul-faurisme, Charles Spinasse, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, a été ministre de l'Économie, puis des

Finances sous le Front populaire. En été 1940, il a pris la direction de *L'Effort*, quotidien créé en zone libre pour succéder au *Populaire*. Le changement de titre est parlant, celui du contenu instructif. Le journal, auquel contribuent plus d'une vingtaine de parlementaires, proclame la mort du Parti socialiste et la continuation du socialisme ; il approuve la collaboration, dans la dignité et pour la paix[15]. En été 1941, Spinasse sollicite de l'ambassade l'autorisation de publier à Paris un hebdomadaire visant les milieux ouvriers de la capitale[16].

Dans *Le Rouge et le Bleu*, « revue de la pensée socialiste française », qui commence à paraître en novembre 1941, il développe la conception d'un ordre communautaire inspiré de Proudhon, tout en affirmant la nécessité, pour une période transitoire, d'un État autoritaire, appuyé sur un parti populaire[17]. S'agissant de la collaboration, il réclame l'égalité des droits, en se disant prêt à abandonner une certaine conception de la souveraineté nationale : la France doit renoncer à ses aspirations de puissance et se satisfaire de la santé économique et d'un rayonnement intellectuel[18]. L'hebdomadaire porte la signature de plusieurs députés socialistes, celle de Georges Lefranc qui vient de la tendance Redresssement, d'Anatole de Monzie, des écrivains Pierre Hamp et Nino Frank. Son tirage tourne autour de 35 000 exemplaires[19].

Le dernier groupe s'est détaché du PCF après le pacte germano-soviétique, quand un tiers des députés se désolidarisent, à la différence des permanents qui demeurent fidèles, sauf quelques-uns, dont Marcel Gitton, membre du Bureau politique[20]. Après la défaite, Gitton et ses amis (Capron, Clamamus, Parsal) se rapprochent de Doriot, comme si le désarroi de la rupture ne laissait d'autre choix que de rejoindre l'aîné en dissidence. Mais les esprits ne sont pas accordés, et au printemps 1941, Gitton crée le POPF (Parti ouvrier et paysan français)[21]. Son programme : à l'extérieur, la collaboration en vue d'un traité de paix garantissant l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de la France ; à l'intérieur, la nationalisation d'un certain nombre d'industries, l'institution d'une organisation corporative dans le respect du syndicalisme, la promulgation d'une constitution prévoyant un chef responsable devant la nation, des assemblées consultatives élues, un parti unique[22]. Les effectifs semblent n'avoir pas dépassé le millier, avec une implantation limitée à la région parisienne, le

POPF dirigeant son action vers les milieux communistes, et s'exposant à la vengeance du PCF, qui fait assassiner Gitton et d'autres de ses camarades.

Les gens de l'ambassade font courir plusieurs lièvres à la fois. Chateau, Spinasse, Gitton insistent sur une conception égalitaire de la collaboration et font luire la perspective d'une Europe unie et pacifiée. L'engagement militaire n'appartient pas à leur horizon. Ils refusent l'alignement des méthodes et des conceptions. Et sur l'antisémitisme ou la lutte contre les francs-maçons, ils sont pratiquement silencieux.

Pendant ce temps, Déat s'était lancé dans le RNP en compagnie de Deloncle. Depuis plusieurs années, il affirmait la nécessité de dépasser le clivage gauche-droite. Il demeurait attaché à l'idée d'un parti unique, même s'il avait cessé d'en parler depuis son retour à Paris. Et il avait la conviction que la collaboration était vitale pour la France. Au nouveau mouvement, il a donné deux buts : « faire la révolution nationale, promise en juillet et trahie par le gouvernement de Vichy » ; « sauver tout ce qui peut être sauvé, en assurant le triomphe de la politique de collaboration[23] ». Sauver, cela voulait dire « maintenir la France, la préserver des amputations massives. Ensuite sauvegarder notre part d'Afrique[24] ». Déat veut croire que son mouvement peut jouer un rôle décisif en prenant la relève d'un gouvernement irresponsable. Après avoir entendu Achenbach assez pessimiste à la fin de janvier 1941 sur l'attitude de Hitler, il note : « Raison de plus pour activer notre Rassemblement, qui deviendra la seule chance pour la France de ne pas comparaître en vaincue au moment de la paix, mais en associée européenne[25]. » On ne méconnaîtra pas cette conviction d'agir pour le bien du pays. Il le dit dans la lettre adressée par le RNP à Pétain en mars 1941 : « Nous voulons vous dire, Monsieur le Maréchal, que nous ne laisserons pas assassiner la France, et que nous sommes très exactement résolus à tout pour assurer le salut commun[26]. » En juillet 1941, il dira même à Abetz que « le sauvetage de la France est devenu une affaire privée[27] ». Exact pendant de la résistance affaire privée, en dehors des institutions, sinon contre elles.

Déat est un homme doté d’une présomption intellectuelle qui l’isole du monde alentour. Avec cela, un goût très banal du pouvoir, celui d’un député à éclipses, brièvement ministre au début de 1936, expérience qui lui a laissé un souvenir ébloui. Mais aussi avec une pente activiste, la fascination pour l’idée d’un grand parti dynamique, faisant communier ses membres dans un projet commun. Et encore, une visée organisatrice de la société qui apparaît dans sa conception de la collaboration, son image d’une Europe dont la solidarité serait assurée par l’analogie des régimes et la connexion des économies. La France s’y insérerait en échangeant son intégrité territoriale contre une intégration économique qui dispenserait le vainqueur de prendre des gages. Une idée qu’il n’hésite pas à projeter sur Hitler : « Nous avons, au total, bien de la chance d’avoir affaire à un vainqueur qui est un grand homme. […] Bien de la chance qu’ayant conduit l’Allemagne à la victoire, il conçoive l’hégémonie comme une responsabilité plus haute, et considère désormais comme son essentielle mission la reconstruction de l’Europe. Car, enfin, les choses auraient pu se passer autrement[28]… »

Déat est un homme austère et intègre, l’argent n’entre pour rien dans son engagement. De caractère plutôt timide, c’est un suiveur plus qu’un meneur. Il aura beaucoup de peine à s’affirmer face à Laval, duquel sa fortune politique dépend et qui le mène longtemps par le bout du nez. Plus profondément, il est naïf, comme s’il ignorait que la manipulation appartient à la politique, et que les arguments s’examinent au moins autant sur leur usage que sur leur valeur. Abetz et Achenbach le guident avec beaucoup d’habileté, l’encourageant dans l’idée que « la collaboration économique entrecroisera les intérêts européens » et que « les territoires resteront placés sous la souveraineté des divers pays[29] ».

Quand Déat se met à l’attelage avec Deloncle, ses conceptions sont encore modérées. S’il ambitionne de faire du RNP la base du futur parti unique, il se situe dans une conception autoritaire, et non totalitaire : « Quand le Parti aura trouvé un Chef, il le suivra. Mais il n’est pas sûr qu’en France nous découvrions un Chef unique et indiscuté[30]. » En politique extérieure, même modération lorsqu’il dément toute intention de basculer dans l’alliance allemande :

« Comment la France pourrait-elle accepter ce suprême reniement, et devenir l'alliée de l'Allemagne, après l'avoir été de l'Angleterre[31] ? »

Le RNP ne donnera pas les résultats escomptés. Avec les cagoulards, les différences apparaissent rapidement, non seulement l'opposition des expériences, des mentalités et des réflexes, mais encore une divergence fondamentale sur la nature du parti. Déat voulait « un parti aussi large que possible, admettant le plus possible de bonnes volontés », tandis que Deloncle visait « un parti minoritaire, ferme et pur, plutôt qu'une masse amorphe et invertébrée[32] ». Les tensions se développent pendant l'été, quand Deloncle se rapproche de Vichy, puis que survient l'attentat contre Laval et Déat, où les deux hommes voient sa main. Une intervention de l'ambassade accomplit la scission, laissant Déat maître du RNP, avec l'invitation à reprendre le cap sur les masses populaires. Après un départ en flèche, le recrutement s'était essoufflé, les effectifs atteignant peut-être 20 000 adhérents[33].

La séparation précipite une évolution paradoxale. D'une part, un effort de réorientation vers les anciennes gauches, qui débouche sur l'intégration de groupes qui avaient préféré se tenir à l'écart et sur la relance des conciliabules avec les parlementaires. D'autre part, une radicalisation des conceptions qui fait s'aligner sur le modèle nazi et foncer dans une collaboration pratiquement illimitée. L'équipe de *L'Atelier* avait rejoint le RNP au printemps ; Albertini prend à présent la fonction de secrétaire général du parti. Les gens de France-Europe s'associent sous la forme d'une filiale du RNP, le Front social du travail (FST), qui doit servir à regrouper les adhérents par catégories professionnelles. Pour ratisser plus large, l'ambassade les pourvoit d'un organe de presse, le quotidien *La France socialiste*. Chateau, qui en prend la direction, fait de ce journal la tribune d'un républicanisme rénové, socialiste et autoritaire, en l'ouvrant à tous les courants de la gauche collaborationniste. Le succès est notable, avec un tirage moyen de 110 000/115 000 exemplaires, soit presque autant que *L'Œuvre*, avec son fond de clientèle ancienne. Le journal suscite l'ire de la droite collaborationniste et provoque la critique de la Propaganda-Abteilung et de l'Abwehr, scandalisés par sa défense de la république et surtout

par sa discrétion en matière d’antisémitisme. L’Ambassade couvrit ses protégés en rappelant que l’objectif était d’attirer les cercles de gauche[34].

Cette intégration au RNP, à laquelle le POPF et Spinasse échappent, ne sera pas plus solide que l’association avec les cagoulards. Déat et ses proches se radicalisent furieusement sous un horizon qui noircit. Le retour au pouvoir de Laval s’éloigne, l’ambassade s’accommode de Darlan, la collaboration piétine, la population est hostile, la guerre se prolonge. Dès l’été 1941, après l’attaque allemande contre l’URSS, Déat développe des considérations pessimistes. « Il faut en prendre avec calme son parti : avant une vingtaine d’années, le temps de faire pousser, et bien pousser, la génération de remplacement, il ne se trouvera pas une majorité dans ce pays pour accepter l’ordre nouveau, et encore moins pour le promouvoir ». Conclusion : « Il n’y aura donc de renaissance spirituelle en France que par l’effort tenace, fanatique, d’un grand parti, qui ne se laissera arrêter par rien dans son effort[35]. »

Il accentue à présent la dimension militaire de la collaboration, parlant de reconquérir les colonies dissidentes et la Syrie prise par les Britanniques, appuyant l’idée d’une armée européenne, authentiquement européenne, « non pas simplement formée de contingents nationaux juxtaposés[36] ». Il exprime aussi son refus d’une collaboration d’État fondée sur un donnant-donnant, auquel il oppose l’idée d’un engagement sans marchandage. « Pour tout obtenir, il faut tout donner, et ne rien demander. Attitude inconcevable pour nos diplomates maquignons[37]. » Surtout, il s’aligne sur les conceptions du nazisme, adoptant le principe du chef et affirmant la vocation totalitaire du parti.

Cette radicalisation est renforcée par les frustrations qu’apporte le changement de gouvernement en avril 1942. Laval le tient en dehors et le console de bonnes paroles, en l’encourageant à préparer le parti unique, puis en remettant sous divers prétextes sa nomination. Déat, que l’on commence à voir en uniforme, accomplit la transformation du RNP. Le parti doit devenir le pilier du régime, assurer la relève des élites, opérer le dressage totalitaire de la nation, garantir le maintien de l’ordre (Albertini : « Qui est-ce qui peut nier que le départ actuellement de l’armée allemande serait probablement à l’origine d’une crise intérieure et de troubles sociaux d’une gravité exceptionnelle[38] ? »).

L’accentuation de l’antisémitisme, qui tenait jusque-là une place relativement modeste, s’accompagne de la reprise en bloc du racisme. Déat réclame l’« élevage rationnel et sélectionné des petits Français », prône la stérilisation, proclame : « Nous sommes des métis, mais des métis aryens[39]. » Le rituel nazi s’installe dans les manifestations du parti, avec une variation remarquable : en octobre 1942, à l’appel des morts du parti sous l’uniforme de la LVF, un légionnaire répond : « Tombés pour l’Europe[40] ». Au moment du débarquement en Afrique du Nord, Déat est à l’unisson avec les ultras venus de la droite pour réclamer l’alliance illimitée avec l’occupant. Sur celui-ci, il lui faut s’appuyer de plus en plus, dès lors qu’il ne peut compter sur Laval pour entrer au gouvernement. Alors qu’au départ son souci relativement marqué de la puissance française, par rapport à la gauche collaborationniste, a contribué à sa radicalisation, il se trouve maintenant dans la position d’un homme qui refuse la collaboration d’État dans ses maximes les plus évidentes. Reprochant vivement à Laval, le 24 novembre 1942, d’en rester au jeu des contreparties, il lui dit : « Ne vaudrait-il pas mieux, ne serait-il pas plus conforme, à la fois à la nature des choses et à la vision hitlérienne, de donner des preuves et des gages d’abord, en fonçant éperdument[41] ? »

Toute cette évolution provoque la rupture avec Spinasse, puis avec Chateau et l’ancien groupe France-Europe. En juillet 1942, quand Déat relance l’idée du parti unique, Spinasse dénonce le « mimétisme ». « Que dire de l’idée du chef fondateur de religion et créateur de mythes, du chef qui se dresse seul devant sa conscience, devant Dieu et devant son peuple, du chef qui commande parce que la loi de son être se confond avec celle de sa race ? Qu’en dire sinon qu’elle est totalement incompréhensible aux Français ? » Pour lui, le vrai problème est de « faire disparaître l’anarchie en organisant la société », de fonder une société où les pouvoirs collectifs se limitent les uns les autres, non pas de la mettre dans la camisole de force d’un parti unique, idée renouvelant l’hérésie léniniste condamnée par le socialisme français en 1920. Son souhait, c’est l’union des peuples au sein d’une Europe pluraliste[42]. La revue est interdite peu après, et Spinasse cesse toute activité publique.

Jacobin ayant le culte de la volonté générale, Chateau accepte un parti unique, qu'il conçoit comme un instrument pédagogique : non pas une caserne, mais une « école où l'on délie les esprits, où on leur apprend tout ce qu'il faut savoir pour se prononcer, où on les délivre des préjugés et des ignorances[43] ». La conception totalitaire de Déat élargit le fossé : dans les conditions du moment, reconnaît Chateau, le parti unique implique l'emploi de la contrainte[44]. Le désaccord aboutit à son exclusion du RNP au tournant de l'année, puis à son éviction de *La France socialiste* pendant l'été suivant, en même temps qu'à l'éloignement de l'équipe de France-Europe[45].

Dès l'automne 1942, Chateau a lancé un nouveau mouvement, la Ligue de la pensée française, dont le but est d'unir les Français autour de la liberté de conscience et d'établir la paix entre tous les peuples européens. L'association ne pousse pas la liberté de pensée jusqu'au bout, sans doute comme prix de l'autorisation allemande : elle reste fermée aux juifs, et les anciens dignitaires de la franc-maçonnerie sont exclus des instances dirigeantes. Le groupement comprend, sous la direction de Chateau et de Jamet, des pacifistes intégraux (René Gérin, Robert Jospin), des disciples d'Alain, derrière Alain lui-même, un bon nombre de syndicalistes, des socialistes et des membres du POPF, enfin des personnalités, dont Robert Denoël, Lucienne Delforge, Marcelle Capy, Germaine Decaris, André Salmon, Édouard Chaux, Gabriel Cognacq[46]. La plupart avaient été assez nets sur la collaboration en 1941-1942. Ils font une prudente retraite vers des positions de paix universelle et de concorde intérieure, avec le soutien de Laval, qui fait pièce à Déat, et avec l'autorisation des occupants, qui préfèrent le pacifisme à la résistance. Chateau et la Ligue poursuivront leurs efforts jusqu'au bout, pétitionnant Pétain et Laval en 1944 pour qu'ils accomplissent la réconciliation des Français, qu'ils lancent un appel à la paix et proposent la formation d'une « communauté économique européenne[47] ».

Déat et ses amis, eux, glissent vers la collaboration illimitée dans l'espoir de forcer la confiance de l'occupant. Cela ne doit pas faire oublier que Déat avait rencontré, auparavant, un écho non négligeable, parce qu'il attaquait Vichy au nom de valeurs qui pouvaient paraître familières à des auditeurs peu disposés à

faire un tri. Le 1er mars 1942, il parle à Orléans devant un public nombreux ; beaucoup de curieux, selon la police, parmi lesquels « de nombreux tenants du Front populaire et d'anciens dirigeants de la franc-maçonnerie, qui applaudirent vigoureusement la critique de la politique intérieure du gouvernement faite par M. Marcel Déat[48] ». Au début de 1943, encore, à en croire une note des RG de la Seine-et-Marne, Déat, « par son anticléricalisme, ses violentes attaques du (*sic*) "paternalisme" et le cachet satirique qu'il a su conserver à *L'Œuvre* jouit incontestablement d'un prestige certain auprès d'une assez vaste clientèle de petits employés, instituteurs, bref une bonne part des anciens lecteurs du journal de la rue Louis-le-Grand[49] ».

Si les chemins ont fortement divergé avec le gros de la gauche collaborationniste, il subsiste quelque chose, chez Déat, de ce passé commun. Après avoir adopté une grande partie de l'idéologie nazie, il s'efforce, comme par compensation, de l'ancrer dans le terreau idéologique de la gauche française : référence à Jaurès pour le rapprochement franco-allemand, à Rousseau pour la démocratie totalitaire, à la Révolution française pour un parallèle avec la « révolution nationale-socialiste »… Emblématique de cette empreinte de gauche quasiment effacée, mais encore sentie comme une part d'identité, à l'occasion de son cinquantième anniversaire en mars 1944, ses lieutenants offrent au chef Déat l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert[50].

CHAPITRE XXVI

Les notables

A côté des anciens militants de gauche, tout un centre qui n'est pas un marais et dont les membres se distinguent dès l'abord par le ton et les méthodes. Peu enclins à l'action militante, encore moins à la politique en chemise, ils tiennent tribune dans la presse, font des conférences, écrivent des livres, apportant à la collaboration un nom, une notoriété, une surface sociale. Alors que, dans le rameau de gauche, les universitaires abondent et que les groupements suivent les lignes politiques compliquées de l'avant-guerre, le rameau modéré est fait de personnalités dont les rapports sont réglés par des réseaux et des humeurs. C'est une collaboration pour gens bien, défendue par des gens bien, qui le sont moins dès lors qu'ils s'emballent dans leur engagement comme de vulgaires partisans.

A dire vrai, les notables comprennent deux groupes distincts. Certains sont des libéraux ralliés à l'idée d'un ordre nouveau, sans, avoir renoncé à certains éléments du libéralisme. D'autres sont des conservateurs ou des réactionnaires, souvent d'inspiration catholique, parfois maurrassienne, qui enjambent les barrières du conformisme. Tous manifestent le plus grand respect pour Pétain ; l'hommage rendu au vieux soldat est ici appuyé, la critique du gouvernement mesurée. Le communisme est perçu comme le danger essentiel ; les attaques contre les Anglo-Saxons ont une sourdine, au moins jusqu'en 1942 ; et la dénonciation des juifs et des francs-maçons est tenue en bride.

Aux racines du ralliement à l’ordre nouveau, on trouve le refus de la revendication populaire, de « Popu-roi », et, au fond, la résistance à la société de masse, comme à l’évolution historique qui la porte ; protestation antimatérialiste de libéraux délicats, de nostalgiques des hautes époques de spiritualité, de réactionnaires bien-pensants. Dans l’Allemagne nazie, ils apprécient, tout à l’opposé de sa dimension plébéienne et « socialiste », la restauration qu’elle est censée accomplir de l’ordre et de la hiérarchie, et aussi de la foi et de la « spiritualité ». Lorsqu’il plaide la collaboration, ce rameau insiste sur l’« intérêt national » : l’acceptation de la nécessité au nom du raisonnable. Sans être nationaliste, il est sensible aux valeurs de prestige et de puissance, tout en développant un discours sur l’Europe et son unité économique, ou sur l’Europe et la civilisation chrétienne, face à la compétition, voire à l’agression étrangère, le bolchevisme asiatique et l’impérialisme anglo-saxon.

Que peuvent bien trouver des libéraux dans une Europe nazie ? Certes pas le respect des droits de l’homme, la limitation du pouvoir, l’épanouissement de l’individu…. Mais ces libéraux ont évolué dans les années de crise, mâtinant de dirigisme la liberté économique, revenant sur l’acceptation de la démocratie, régressant vers les valeurs élitaires des origines. Face à la défaite, ils réagissent en adeptes du compromis, de l’adaptation, du moindre mal, en hommes sensibles au coût d’une guerre qui se prolongerait. Et puis, l’économie ne connaît pas les frontières, l’heure peut être venue d’abattre des barrières étouffantes ; la nécessité et l’intérêt bien compris fondent une argumentation familière. Fidèles à l’optimisme mesuré ou, si l’on préfère, au scepticisme qui est dans leur tempérament, ils se refusent à pousser les choses au noir : la France n’était pas libre avant la guerre, elle ne sera pas esclave après la paix. Dans la nouvelle situation, ils ne sont pas dépourvus de repères, ils ont leurs hommes-phares, Briand pour l’idée européenne, Caillaux pour le rapprochement franco-allemand.

Quelques journaux et journalistes en vue revendiquent cette continuité, à commencer par Jean Luchaire, le directeur des *Nouveaux Temps*, dont le

briandisme est ancien. Son journal vise une clientèle centriste, dans les eaux d'un radicalisme de droite, anticommuniste et munichois, que représente assez bien un Émile Roche, qui publie quelques articles, avec d'autres hommes politiques allant de la droite libérale aux socialistes conciliateurs[1]. Le journal suit la ligne de l'ambassade, soutenant Laval et critiquant Vichy. La collaboration est justifiée par un arsenal d'arguments tirés de l'histoire, du bon sens, du moindre mal. Hitler, en faisant le premier pas à Montoire, a montré qu'il n'était pas un vainqueur comme les autres, qu'il voulait l'entente et le bien de l'Europe, que la France aurait tout à gagner en saisissant la main tendue.

Plus à droite, *La Vie industrielle* est tenue par l'aile flandiniste de l'Alliance démocratique, qui, dans l'immédiat avant-guerre, a évolué vers la réforme des institutions et l'acceptation d'un capitalisme organisé. Austère et didactique, le journal est le héraut du courant libéral rallié à Pétain et à l'autorité au nom de la compétence, de l'efficacité et de la stabilité. Ralliement qui se veine de critiques à l'endroit du dirigisme excessif et du gonflement administratif de l'État français. Destiné aux milieux d'affaires, il défend un collaborationnisme « positif », qui raisonne en termes économiques et propose un européanisme de type fonctionnel, dont beaucoup d'éléments feront de l'emploi dans les années 1950.

Avant son appel au gouvernement, Flandin avait fixé lui-même la ligne de ce collaborationnisme. La nouvelle Europe devrait former un grand espace économique, permettant la libre circulation des biens et des capitaux, laquelle serait facilitée par l'adoption d'une monnaie unique et la constitution d'une union monétaire « sur la base d'un rapport fixe des changes européens, rapport garanti par une unification des méthodes d'émission et de gestion des banques centrales[2] ». Le journal poursuit sur cette ligne après le départ de Flandin, continuant d'envisager avec faveur l'organisation du continent, en sauvegardant le plus de libéralisme possible et en réservant les échanges avec le reste du monde. Dans un article intitulé « La communauté économique européenne », l'éditorialiste du journal écrit le 4 juin 1941 : « La constitution de l'Europe en unité économique n'entraînera pas la disparition des nations, mais la communauté d'intérêts créera dans une large mesure la communauté politique. »

Ces positions s'inscrivent dans le prolongement des thèses de l'Alliance démocratique et de cercles technocratiques, comme les Nouveaux Cahiers et le Redressement français, favorables à l'unité européenne par la rationalisation de la production et l'interdépendance économique. Elles convergent avec l'approche de responsables allemands et renvoient à l'existence d'un courant européen pensant en termes de grands espaces économiques. Proches de la gauche collaborationniste dans l'insistance sur l'économie, elles s'en distinguent par l'inspiration rationalisatrice et productiviste, à la différence de la perspective d'organisation sociale, qui semble presque étrangère à l'idée de croissance, d'un Déat ou d'un Spinasse. Pas plus qu'à gauche n'est posée la question du rapport de forces et de l'étendue des avantages que s'arrogera l'Allemagne. L'économie française est censée trouver son avantage dans la nouvelle Europe : elle n'est pas sans atouts, la concurrence stimulera sa modernisation, une insertion volontaire pourrait tempérer les conséquences territoriales de la défaite.

Le cercle des lecteurs est plutôt limité : le tirage se situe entre 15 000 et 20 000 exemplaires. Mais il est composé d'hommes d'affaires qui n'ont pas dû être tous insensibles aux arguments et aux perspectives qu'on leur présentait. A partir de la fin de 1942, le journal modifie sa position, quand les espoirs d'une collaboration économique s'effondrent devant la réalité univoque de l'exploitation de l'économie française[3].

Quelques intellectuels de provenance libérale appartiennent à ces fabricants d'un collaborationnisme modéré et raisonnable, éloigné de l'idéal d'une société encadrée et mobilisée par un parti unique, et favorable à une issue de la guerre qui laisserait la porte ouverte à une réconciliation avec les Anglo-Saxons. C'est avec raison que Drieu réunissait les noms de Chardonne, de Fabre-Luce et de Monzie en les qualifiant d'« esprits libéraux libéralement ouverts sur le contraire du libéralisme ». Il ajoutait qu'ils étaient incapables de s'engager à fond dans cette négation, ce qui était bien fait pour ranimer sa haine des libéraux (« Et c'est pourquoi, nous (moi et je ne sais qui) sommes pour la violence[4] »).

Laissons de côté Monzie, dont l'engagement public fut aussi limité que prudent. Des deux autres, l'un avait un passé politique. Esprit agile, observateur perspicace dans le détail, souvent égaré sur les grandes lignes, Alfred Fabre-

Luce est un homme politique rentré, un conseiller du prince qui ne trouva jamais de prince pour l'écouter. Dans les années 1920, avec Luchaire, avec Jouvenel, il est un censeur rigoureux de Poincaré et du nationalisme français, un partisan de la SDN, du rapprochement franco-allemand et de l'organisation européenne. Au tournant de la décennie suivante, il enregistre le déclin du libéralisme et se dirige vers l'autorité, ce qui le conduit à Doriot, qu'il quitte après Munich. La défaite venue, il prend position en faveur de la collaboration, avec mesure et de manière oblique, notamment dans le deuxième volume de son *Journal de la France*, qui couvre la période allant de la défaite au retour de Laval en 1942 : un bel exemple du libéralisme calculé de l'occupant.

Cette chronique assez informée, qui contient des notations aiguës sur la vie des Français, est écrite avec une certaine liberté de ton. Fabre-Luce fustige les dénonciateurs, bâtonne les profiteurs de la collaboration, critique le Statut des juifs pour ses « atteintes inutiles à l'humanité, à la propriété, aux droits des Anciens Combattants[5] », sans en contester le principe, naturellement. Au fil des pages, il égrène une série d'arguments qui recommandent la collaboration comme la seule politique raisonnable, et tant pis si l'opinion ne suit pas. « L'“Opinion” n'a jamais été favorable qu'aux politiques de suicide national », écrit-il avec aplomb[6]. Pour persuader son lecteur, il utilise tour à tour l'argument de la nécessité historique et celui de l'intérêt national, sans hésiter à désigner une alternative peu flatteuse pour ce vainqueur avec lequel il veut s'entendre : « Le choix qui nous est offert est simple. Une nouvelle Europe s'édifie. On nous invite à participer à sa construction. Si nous acceptons, nous nous inscrivons dans l'aristocratie du sang, nous jouirons de ses privilèges. Si nous refusons, on nous prépare pour l'après-guerre une place d'esclave[7], »

Favorable à Laval, dans le retour duquel il voit une nouvelle chance pour la collaboration, il dévoile son image de l'avenir : « Il nous faut aujourd'hui partir d'une donnée : la victoire allemande. […] L'histoire européenne nous montre la fragilité des conquêtes de la violence, quand elles ne sont pas étayées par le consentement. L'Empire romain reste l'idéal des nations civilisées ; mais il n'a jamais été possible de le recréer par la force d'un seul peuple. C'est une Rome collective qu'il faut construire. Dans cette œuvre, nous ne serons pas sujets, mais

collaborateurs ; nous pouvons même devenir — au terme de l'évolution — co-empereurs[8]. » S'il tient la victoire allemande pour probable, Fabre-Luce souhaite à terme « la réconciliation des combattants », la France jouant un rôle de liaison avec le monde anglo-saxon. L'important étant que l'Europe puisse faire face aux autres continents : « Notre querelle avec l'Allemagne nous a masqué un autre danger : la déchéance de l'Europe entière[9]. »

La France ne se renie pas en adhérant à la politique de collaboration ; elle retrouve au contraire la meilleure part d'elle-même. *L'Anthologie de la nouvelle Europe*, qu'il prépare dans la première moitié de 1941, veut établir que les lettres françaises ont « leur part d'honneur et de responsabilité dans le monde où nous entrons[10] ». Dans ce curieux florilège, Hitler, Mussolini, Maurras, Gobineau, Barrés voisinent avec Valéry, Péguy, Gide, Bergson, au seul motif d'attester la contribution française aux idées qui triomphent, et d'offrir une table des valeurs, sur laquelle pourraient s'accorder les fondateurs de la « Rome collective » : réhabilitation de la force, souveraineté passant du peuple au chef, impérialisme transposé du plan national au plan européen. Fabre-Luce, qui repousse l'importation du nazisme, croit à un mouvement de sens contraire dans les deux pays. « La guerre aura répandu dans les démocraties le socialisme national, une certaine austérité de mœurs, le goût de l'autorité, l'instinct de conservation biologique. Elle aura posé aux dictatures des problèmes supra-nationaux et leur aura inspiré un certain désir de détente. […] Vues de Sirius, ces effroyables convulsions n'auront été que l'accouchement d'un monde nouveau[11]. »

Inscrit dans les astres, le rapprochement sera accéléré par l'épreuve commune : « Déjà, dans le crépuscule de la guerre longue, où les idéologies s'atténuent, 1789 et 1933 apparaissent moins comme deux ennemis que comme une seule Révolution guettée par le bolchevisme. » Fabre-Luce, qui écrit ceci pendant l'été 1941, prend date pour le banquet de la victoire : « L'Europe ne pourra s'organiser d'une façon durable qu'en s'inspirant de la doctrine nationale et sociale dont les éléments sont ici rassemblés. Il me plaît de formuler cette affirmation en pleine bataille, alors que l'avenir est encore incertain[12]. » En 1943, l'avenir ne paraît plus incertain, et Fabre-Luce fait imprimer sans autorisation le troisième volume de son *Journal de la France*, qui n'aurait pas

passé la censure. Les Allemands s'irriteront de cette pirouette calculée venant d'un homme dont ils avaient apprécié les bonnes dispositions[13]. Emprisonné pendant quelques semaines, Fabre-Luce sera renvoyé derrière les barreaux après la libération, de quoi il se fera la gloire indignée d'avoir été persécuté des deux côtés. C'était bien le moins pour l'homme que son éditeur allemand, reprenant une appréciation de Chardonne, avait présenté au public comme « l'homme le plus intelligent de France[14] ».

Si le libéralisme, c'est la délimitation d'une sphère privée et sa protection, Jacques Chardonne est un libéral accompli : romancier des sentiments intimes, défenseur de la nuance, de la qualité, des formes délicates de la civilisation, chantre de Barbezieux, petite société charentaise élevée en idéal d'une France bourgeoise et provinciale, travailleuse, paisible et méritante. Fait à souligner, c'est un homme sans engagement public dans les années 30, poussé sur la scène par la défaite, alors que, pendant la drôle de guerre, il était très monté contre l'Allemagne nazie et dénonçait les totalitarismes[15]. L'acceptation de la défaite, il la justifie par le jugement de l'histoire — comme Fabre-Luce, comme Montherlant : accepter ce qui est parce que cela est, au besoin en prenant la vue des siècles, en spéculant sur les suites imprévisiblement heureuses des grands désastres ; une vision des choses dénoncée par Raymond Aron qui les lit à Londres[16]. Le sentiment national, poursuit Chardonne, peut se rebiffer. Mais il faut se rendre maître d'un mouvement d'humeur mal inspiré et, plutôt que de décrier le vainqueur, s'efforcer de tirer de l'événement ce qu'il peut contenir de bénéfique. La défaite est la révélation d'un mal profond, qui n'est pas militaire, mais civil, et dont le remède est clair : « Pour nous guérir, nous prendrons des leçons chez nos vainqueurs[17]. »

Chardonne emploie le mot de « conversion » pour qualifier son changement d'attitude. Il a aperçu soudain le danger suspendu sur Barbezieux et l'occasion historique qui s'offrait de l'éloigner. Dans *Voir la figure*, il évoque le début du siècle, époque heureuse où il a connu « des ouvriers contents », où l'on vivait paisiblement, sans les distractions méprisables de la presse et du cinéma[18]. La grande vertu de la défaite, c'est d'abord cela : Barbezieux se guérissant de l'« ivresse de bien-être qui a touché toutes les classes de la société », retrouvant

l’austérité salutaire des temps anciens, revenant « à des vues plus justes sur l’ordre des grandeurs et la valeur humaine[19] » — belle illustration de ces aspirations restauratrices qui, débordant la réaction patentée, saisissent une partie des libéraux, ceux qui, comme Chardonne, sentent profondément une menace peser sur l’individu et le bourgeois.

Converti, il entreprend de convertir des compatriotes incompréhensifs. Comme Fabre-Luce, il les regarde de haut : « Jamais je n’ai mieux senti l’honneur de bien penser dévolu à quelques-uns, et la misère du grand nombre[20]. » Grand seigneur, il leur apprendra à « voir la figure », à réunir les éléments de la situation dans l’ensemble qui leur donne sens : la collaboration, politique nécessaire, politique souhaitable. Exhortant ses pauvres compatriotes à « penser contre la pente de leur être et d’une vieille éducation souvent fautive[21] », à consentir à l’inévitable et à rechercher le plus grand bien dans ce qui existe, il accumule les arguments. Certains se rapportent à la situation de la France : la défaite était inscrite dans les faits, la supériorité allemande est sans appel ; une reconquête anglaise, si elle était réalisable, ruinerait le pays ; la France a besoin d’une réfection intérieure. D’autres concernent le vainqueur, qui fait preuve de modération et d’une grande compréhension de sa tâche historique. Argument accompagné de l’indication glissée que ce même vainqueur est tout à fait capable de se comporter autrement : en ne voulant pas reconnaître « le caractère bienveillant de l’occupation allemande », les Français se destinent à « une servitude beaucoup plus tragique[22] ».

Chardonne ne fait pas l’éloge du nazisme. L’Allemagne nazie remplit un rôle historique, elle accomplit une révolution commandée par l’état du continent, à laquelle les Français eux-mêmes aspiraient confusément, ou secrètement, sans être capables de la réaliser. Comme Fabre-Luce, il table sur un rapprochement par assimilation partielle et réciproque des conceptions du monde. « La France désire maintenant plus de rigueur dans la société ; l’Allemagne voudra quelque relâche[23]. » La première n’a pas achevé sa mission : « L’individu, c’est le salut. […] L’idéal communautaire n’est jamais qu’une nécessité de transition, une cure de l’individualisme déchu[24]. » Barbezieux a donc sa place dans l’Europe de Berchtesgaden : « Les gens de Barbezieux, c’étaient des gens d’autrefois ; sans

changer beaucoup, ils seront des gens de l'avenir[25]. » Revenant au présent, Chardonne termine par une nouvelle dénonciation : « Il est urgent d'imposer silence aux Français. […] Il faut un gouvernement implacable. Il faut des tyrans, mais qui sachent leur métier[26]. » Chez Chardonne, chez Bonnard et bien d'autres de ces écrivains-notables, une même dépréciation des Français, dont ils n'ont pas de mots assez durs pour flétrir l'égarement, l'aveuglement, l'intoxication, le délire. Aucun ne veut faire l'effort d'entrer dans les raisons de ces compatriotes qui pensent autrement, tous se raidissent dans la posture des hommes supérieurs, qui sentent leur fragilité et se durcissent en proportion.

Après 1942, Chardonne se montre infidèle à sa théorie de la nécessité historique : même probable, puis certaine, la victoire alliée ne l'attire pas. A présent, il garde pour lui ses opinions, restant obsédé par le danger communiste (« Je vois détruire les villes allemandes avec désespoir. C'est notre forteresse qui s'écroule[27] »), mais renonçant opportunément à publier un livre à l'état d'épreuves, *Le Ciel de Nieflheim*, qui aurait marqué son nom. « Le national-socialisme a créé un monde neuf autour de la personne humaine. » Et encore : « Les SS usent convenablement de leur pouvoir absolu, et la population ne s'en plaint pas, après une certaine accoutumance[28] »…

Les personnalités qui ornent de leur nom le fronton du Groupe Collaboration donnent à leur position plus d'éclat que ne le ferait un ouvrage. Ils ne rompent pas pour autant avec les bonnes manières : un engagement politique, certes, mais de bon aloi, et en bonne compagnie. Le Goupe prolonge le Comité France-Allemagne, avec la même ambition d'enrôler l'élite nationale. Il a pour cela quelques atouts, à commencer par son légitimisme. Placé sous le patronage de Fernand de Brinon, il se réclame de Pétain avec une belle constance, donnant un soutien sans faille à la révolution nationale et à la politique de Montoire. Il trouve d'ailleurs un appui continu à Vichy, auprès de Darlan, qui autorise son fonctionnement en zone libre, en novembre 1941, comme de Laval, qui enjoint aux préfets, en janvier 1943, de le soutenir. Il affirme également, avec non moins

de constance, qu'il n'est pas un parti et qu'il se situe au-delà des partis ; de fait, il n'émet aucune de ces critiques ou admonestations qui déparent le discours des autres groupements parisiens. Enfin, il propose des activités paisibles, essentiellement des conférences publiques et des manifestations culturelles. Sa propagande tient dans l'insertion de communiqués de presse, et le recrutement se fait largement par la sollicitation de personnes connues, ou par des invitations à s'inscrire à l'occasion de ses manifestations.

Ce caractère notable apparaît dans le comité d'honneur, qui comprend 5 membres de l'Institut, le cardinal Baudrillart, Georges Claude, Pierre Benoit, Abel Hermant et Abel Bonnard — les trois derniers siégeant à l'Académie française. Il comprend, en outre, Drieu La Rochelle, Melchior de Polignac, Claire Croiza (professeur au Conservatoire de musique) et René Moulin (membre du Conseil supérieur des Colonies). Quant au comité directeur, il est composé d'Alphonse de Chateaubriant, le président du Groupe, de deux vice-présidents (Jean Weiland et René Richard du Page) et d'un secrétaire général (Ernest Fornairon). Depuis le Comité France-Allemagne, la déperdition est grande. Trois membres seulement du nouveau comité d'honneur figuraient dans les instances dirigeantes du CFA (Drieu, Benoit et Polignac). Alphonse de Chateaubriant, qui aurait paru sulfureux, trône à présent. Il n'y a plus de parlementaires ou d'hommes politiques, plus d'ambassadeurs.

La prédominance de la vie culturelle se marque dans l'organisation du groupement : une section économique et sociale (dirigée par l'architecte Paul Marme) ; une section scientifique (le chirurgien Charles Claoué, avec, dans le bureau : Charles Laville, François Maignan et le Dr Robert Soupault) ; une section littéraire (Bonnard, José Germain) ; une autre juridique (le P^r^ Le Fur) ; enfin, une section artistique, subdivisée en trois : art dramatique (l'auteur dramatique Jean Sarment, qui succède en 1944 à Vaudoyer à la tête de la Comédie-Française) ; musicale (Max d'Ollone, directeur de l'Opéra-Comique, avec comme présidents d'honneur Alfred Bachelet et Florent Schmitt, tous deux de l'Institut) ; arts plastiques (Georges Grappe, conservateur du musée Rodin, vice-présidents Othon Friesz et Paul Belmondo). Ajoutons-y un groupement de jeunesse, les Jeunesses de l'Europe nouvelle, dirigé par Marc Augier, qui vient

de la gauche et part à la LVF en automne 1941, puis par Jacques Schweizer, ancien chef des Jeunesses de Taittinger. Les JEN gardent l'élitisme du groupe parent, recrutant des lycéens et des enfants de notables.

Ces poignées de personnes, même si elles sont très minoritaires dans leur milieu, donnent, toutes ensemble, une surface sociale qui est loin d'être négligeable et dont aucun autre groupement ne peut se vanter. Les dirigeants sont, pour la plupart, d'un certain âge, et leur engagement, dans la diversité de ses mobiles, est comme le condensé des tensions et des tentations éprouvées par une partie des Français depuis la Grande Guerre ; de même que Chardonne, plusieurs d'entre eux sont venus à l'engagement depuis la défaite. Chez tous, des tendances antidémocratiques ou un milieu antidémocratique des inclinations pour le conservatisme, sinon pour le traditionalisme, une image de l'Allemagne brouillée par des phobies et des répulsions pour l'état de leur pays.

Le cardinal Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, en est une illustration. Lui qui avait dirigé, pendant la Première Guerre mondiale, un comité catholique chargé de défendre la cause alliée à l'étranger et de dénoncer les crimes allemands, et qui était demeuré antiallemand, dénonçant en 1939 le nazisme comme une « barbarie renouvelée du paganisme[29] », il est soudain retourné, sans doute sous l'effet d'un travail intérieur de plusieurs années. Son hostilité à l'Allemagne et sa défiance envers le nazisme se trouvent oblitérées par la détestation du communisme, une difficulté qui lui avait été épargnée dans le premier conflit mondial. La peur du communisme soviétique et l'angoisse d'une nouvelle Commune en France lui font « voir la figure » et prendre l'Allemagne nazie pour un moindre mal, et même, après le 22 juin 1941, pour un mal dont pourrait sortir un grand bien.

Autre catholique, sans empreinte maurrassienne, Alphonse de Chateaubriant a été conquis avant la guerre par le nazisme, qu'il lit à travers ses aspirations restauratrices et un spiritualisme chrétien hétérodoxe. Le monde est entré en « décadence » parce qu'il a perdu le lien avec la religion et ses symboles au profit du matérialisme, de l'*homo oeconomicus*, de l'or et de la machine — le communisme en est la conséquence logique. Il faut le respiritualiser dans des cadres communautaires qui permettent aux individus d'éprouver à nouveau la

chaleur de la solidarité et des croyances partagées. Dans cette perspective, la collaboration est la guérison d'un mal de civilisation, et pas seulement d'un mal français, la promesse d'ouverture d'un nouveau cycle historique, lequel se justifie aussi en termes de conjoncture : l'unité européenne sous direction allemande est imposée par une sorte de loi d'unification continentale et de compétition intercontinentale[30].

Marqué par le maurrassisme, Abel Bonnard partage bien des éléments de cette vision, en cela partie d'un courant traditionaliste qui croit trouver en Vichy une machine à remonter le temps, et où se distinguent d'autres académiciens — Henri Bordeaux, Maurice Donnay, La Varende, Pesquidoux… Mais Bonnard s'est enragé vers le milieu des années 30. Il a dénoncé les « modérés », la droite libérale et conservatrice, à tout prendre la responsable de la décadence française. Il s'est rapproché de Doriot et du PPF, attiré par un parti, ce qui est fort peu maurrassien. Et ce qui ne l'est pas du tout, il s'est pris d'admiration pour l'Allemagne nazie. En 1941, il accomplit la rupture : le voilà qui dénonce, après les « modérés », les « réactionnaires », c'est-à-dire Maurras, parce qu'il s'obstine dans un « patriotisme d'impasse », au lieu d'« admettre pleinement l'association de la France et de l'Allemagne dans la grande Europe[31] ». Curieuse figure, dès lors, que cet « académicien de choc », selon la formule de Céline : un traditionaliste par beaucoup d'aspects, attaché à l'image d'une France rurale, vertueuse, immobile, tout en subissant la séduction du fascisme, de la mobilisation et de la communion dans l'action, ce que résume assez bien son image de la société désirable : « Nous vivrons dans une organisation de hiérarchie, animés par un esprit de fraternité[32]. »

A côté des lettres, la science tient une place notable. Charles Laville ou Ernest Fourneau sont des personnalités reconnues, et aussi des convaincus. Le second est un adepte de longue date du rapprochement avec l'Allemagne, n'hésitant pas, après la défaite, à aider l'occupant en effectuant pour lui, à la fin de 1940, l'examen des périodiques scientifiques et en faisant le tri de ceux dont la parution paraît indispensable[33]. Georges Claude a un parcours moins conventionnel, celui d'un inventeur doué dans le domaine des applications pratiques, loin de la théorie et de la science pure. Cet homme qui a réussi, cet

homme prospère et reconnu, a échoué politiquement, lorsqu'il s'est présenté à la députation en 1928. Il s'est tourné alors vers le maurrassisme, sans y mettre un grand attachement, puisqu'il milite bientôt pour le rapprochement franco-allemand. Devenu l'un des conférenciers vedette du Groupe Collaboration, déprimé à la fin de 1942, il aura la bizarre idée de se suicider en public, à la fin d'une conférence, après avoir expliqué ses raisons et préparé un communiqué intitulé « Mort pour la France ». Claude adressait son geste à un autre destinataire : « C'est mon vœu que mon sacrifice soit accepté par le Führer que je sais capable d'être touché par de tels sentiments, qu'il l'accepte comme l'ardente expression de ma confiance, que, indulgentes à ce peuple dont le malheur fut de n'avoir pas su se libérer de ses misérables chefs, l'Allemagne et l'Italie feront à la France enfin régénérée une place digne d'elle dans cette Europe nouvelle qu'elle va les aider, j'espère, à constituer et à organiser[34]. »

Avec une telle brochette de notables, il n'est pas surprenant que le Groupe Collaboration tienne avant tout un discours historique et culturel. Ses conférenciers veulent apprendre à discerner « l'Allemagne réelle[35] », faire voir les « affinités intellectuelles » entre les deux pays et la complémentarité des deux peuples, amener à comprendre la nécessité d'une réconciliation, l'Allemagne se voyant reconnaître un rôle de « conducteur », en raison de ses responsabilités particulières. Le Groupe répercutera à plein la propagande « européaniste » de Goebbels : la construction d'une Europe faite de peuples libres et indépendants mérite des sacrifices pour aider l'Allemagne à protéger le continent et à le libérer des puissances malfaisantes qui l'agressent.

Le profil de ses dirigeants, la caution du gouvernement, la nature de leurs activités, tout cela assure au Groupe un écho non négligeable. L'hebdomadaire de Chateaubriant, *La Gerbe*, tire à 13 0000 exemplaires, dont 100 000 sont vendus[36]. Dans leurs tournées, ses conférenciers, français ou allemands, comme le professeur Grimm, parlent devant des salles remplies, le cachet officiel faisant effet. Au premier rang de l'assistance se trouvent d'ordinaire le préfet ou son représentant, les autorités régionales et municipales, les délégués des services de Vichy, des représentants de l'Ordre des médecins, des chambres de commerce, parfois de l'Église, sans compter les groupements de la collaboration.

En juin 1942, Grimm effectue une tournée en zone libre. A chacune de ses 10 conférences (Lyon, Avignon, Cannes, Marseille, Nîmes, Narbonne, Perpignan, Carcassonne, Montpellier, Toulouse), il fait salle comble. Presque partout, une foule massée en dehors du bâtiment écoute le conférencier grâce à un haut-parleur. Les auditeurs dépassent à chaque fois la barre des 2 000 personnes, les applaudissements sont nourris, les références à Hitler et l'assurance de ses bonnes dispositions à l'endroit de la France accueillies par des ovations. Le professeur allemand est l'objet de réceptions particulières, organisées par la chambre de commerce (Marseille et Toulouse), le recteur de l'université de Toulouse, à Montpellier par un comité d'honneur comprenant le maire, la chambre de commerce et les autorités universitaires. Selon Grimm, le public a changé depuis l'avant-guerre, quand il faisait des conférences pour le Comité France-Allemagne : moins de bonne bourgeoisie, un plus grand mélange social, peut-être l'apport en clientèle des partis de la collaboration[37].

Les conférences du Groupe auraient touché un cercle de 200 000 personnes, selon l'ambassade[38]. Passablement de curieux sans doute, mais la curiosité est indicative d'un état d'esprit. Au 1er juin 1942, Abetz rapporte que le Groupe a 38 000 inscrits, dont 12 000 en zone libre ; à la fin de l'année, l'un des responsables donne le chiffre de 100 000, puis, en mai 1944, l'ambassade encore donne un état détaillé, avec un total de 42 283 adhérents[39]. Parmi ces gens, un bon nombre de notables, mais aussi des agités, les deux qualités ne s'excluant pas toujours. Le responsable du Groupe à Lyon est un docteur ès sciences, assistant à la faculté des sciences ; en juin 1942, il demande à Abetz une aide financière pour sa section : « Je vous prie, Excellence, d'excuser ma requête : mais elle est aussi celle de braves gens d'un réel mérite qui luttent farouchement pour faire éclater aux yeux de tous les Français les mérites du Führer et les sentiments magnanimes du peuple allemand à l'égard de son frère le peuple de France qui a partagé avec lui dans les siècles passés le “collier” de l'esclavage britannique. » La lettre termine ainsi : « Avec vous pour la nouvelle Europe ! Heil Hitler[40] ! »

CHAPITRE XXVII

La droite musclée

Le rameau de droite, ou plutôt d’extrême droite, fait retrouver les militants. A la différence de la gauche d’Abetz, la référence est militaire, le verbe haut et crispé, avec une valeur primordiale, l’autorité, qui fonde un rejet intégral de la démocratie. Ces militants sont pleinement des hommes du Maréchal, et même des partisans farouches, qui exhortent le gouvernement à y aller fort et à fond, et, pour commencer, à châtier les responsables de la guerre, mesure de justice ou de vengeance, surtout gage de rupture avec le passé. Il faut créer « de l’irrémédiable », demandent les doriotistes à la fin de 1940, en creusant un fossé. « Avec, dans le fond, pour le rendre infranchissable, un peu de sang. Celui des responsables de tous nos malheurs[1] » L’épuration, l’exclusion, la répression sont au cœur de leur programme, où vibre un appel inlassable à sévir : contre les responsables de la guerre, les opposants, les résistants, les communistes, les francs-maçons, les juifs… L’antisémitisme tient une place de première importance, la politique nazie est prise sans autre pour modèle.

Dans ce milieu de nationalistes, la collaboration doit naturellement redonner à la France sa puissance, étant entendu que celle-ci sera coordonnée ou associée à celle du vainqueur. L’armée et l’Empire sont des arches saintes, le fondement même de la vie nationale. Le discours sur la collaboration tourne autour de l’intérêt national : point de discours dithyrambique sur l’Europe dans les premiers temps. Peu ou pas d’intérêt pour l’économie, pour l’interdépendance et

la dévalorisation des frontières, et même un intérêt limité pour la dimension « socialiste » du nazisme. En revanche, une attirance évidente pour sa capacité à produire de l'énergie et de la force, pour la volonté totalitaire qu'il applique à l'alignement et au dressage de son peuple.

Ici, un Déat, même au bout de son évolution, ne trouvera jamais grâce, et pas davantage Laval, objet d'une détestation violente. Ici encore, le mouvement de retrait, avec l'évolution de la guerre, est moins ample qu'ailleurs, et la différence sur le plan des valeurs plus petite entre le point de départ et le point d'arrivée. Mais l'évolution existe néanmoins, ne serait-ce que par l'abandon de la germanophobie qui marquait le nationalisme français, et dont l'avant-guerre avait montré l'affaiblissement. Cet abandon, la révision fort basse de certains ouvrages l'atteste avec éclat. L'*Histoire du cinéma* de Maurice Bardèche et Robert Brasillach, parue en 1935, contenait ce passage à propos du cinéma allemand : « L'Allemagne y satisfaisait son romantisme profond, et ce goût du sadisme, de la peur, de la secousse, cette jonction de la sexualité et de la mort, qui enivrèrent tant de ses fils après la guerre. » Dans la réédition après la défaite, la fin de la phrase est modifiée et prolongée par un ajout : « … de la sexualité et de la mort, qui enivrèrent tant de ses Juifs après la guerre. Car, comme partout, les Juifs s'étaient rués sur le cinéma[2]. » Ce qu'il y avait de négatif pour l'Allemagne dans le jugement passé est reporté et fixé sur les juifs ; la désignation de l'adversaire commun jette le pont pour une entente sans réserve.

L'évolution se marque encore et surtout dans l'affirmation enflée de la volonté totalitaire, dans le racisme devenu radical, dans l'assimilation de l'action politique au combat militaire. L'emploi de la force contre les adversaires politiques est désormais tenu pour légitime et même naturel. L'imaginaire de guerre civile, qui avait affleuré au milieu de la décennie précédente, établit son empire dans une situation où ceux qui menacent s'adossent à la force d'un occupant. L'évolution se marque également sur le plan du nationalisme, dont le discours, à partir de l'attaque allemande contre l'URSS, s'incorpore la thématique « européenne ». Après novembre 1942, la confusion des intérêts français et allemands est admise au nom d'une « révolution européenne », qui est d'abord et avant tout un combat contre des ennemis communs, par la

transposition sur le plan continental de la double lutte intérieure contre la démocratie et le communisme. Le vainqueur est vu de moins en moins comme une nation, de plus en plus comme un régime fournissant un modèle grâce auquel la nation française serait fondée à neuf.

Dans ce rameau d'extrême droite, il y a d'abord la petite cohorte des chefs, rodés à l'action militante dans l'avant-guerre, ayant repris alors, au moins en partie, les oripeaux des fascismes, chemises et bras levé, fanions et drapeaux, serment et culte des morts, et établissant des relations plus ou moins étroites, pour certains stipendiées, avec les régimes voisins. Aucun n'a réussi à percer, sauf Doriot, brièvement, en 1936-1937 ; la plupart resteront, après la défaite, des professionnels du groupuscule. Journaliste lancé dans la vie politique en 1934 et récoltant poursuites et condamnations, Clémenti ne mérite d'être signalé que pour sa décision de s'installer à Lyon à l'automne 1941, où il publie son journal, *Le Pays libre*, avec une subvention de Vichy, se faisant bientôt oublier de tous. Jean Boissel, ancien combattant mutilé et pensionné, architecte malheureux dans le civil, a été fixé sur sa destinée par une voyante, qui lui donna pour mission de réconcilier la France avec l'Allemagne et l'Italie, ce qu'il tâcha de faire sur la passerelle du racisme et de l'antisémitisme. Inculpé d'espionnage au profit de l'Allemagne en 1939, il est soumis à une expertise psychiatrique, qui le fait apparaître comme « l'homme prédestiné qui souffre pour sa mission et qui doit pour cela triompher des ennemis acharnés à sa perte[3] ». Tiré de prison par les Allemands, il reprit son combat dans la même veine obsessionnelle. Le rédacteur en chef de son journal, *Le Réveil du peuple*, Auguste Féval, était à l'unisson, voyant partout des francs-maçons et attribuant à des ennemis occultes ses déboires matériels et la maladie mentale de sa femme[4]. Quant à Pierre Costantini, admirateur passionné de Napoléon, en bon Corse, il avait connu un parcours professionnel chaotique dans l'avant-guerre et se consacre à la politique après la défaite, avant de finir dans un asile d'aliénés.

Deloncle, Bucard et Doriot sont d'un plus grand format. Ingénieur et administrateur de sociétés, Deloncle a été poussé dans la politique par l'émeute du 6 février 1934. Il se sépare d'une Action française qui lui paraît impuissante et opte pour le putsch, constituant des réseaux d'hommes, s'armant grâce à l'Italie fasciste qu'il repaie en assassinant des adversaires en exil, pariant sur la stratégie de la tension et les attentats provocateurs pour renverser la République. On comprend qu'il ait saisi la perche que lui tendait la défaite, à la différence de certains de ses compagnons, qui prennent du service à Vichy ou rejoignent de Gaulle.

Rusé, secret, vaniteux, il s'entoure d'hommes de main et d'aventuriers, de quelques figures honorables comme le général Lavigne-Delville et l'industriel Eugène Schueller, de rares intellectuels, le plus notable étant Georges Soulès. Polytechnicien comme son chef, militant SFIO dans les années 1930, de la tendance Redressement, Soulès est séduit et intéressé par cet « homme sans idées[5] ». Ancien militant de gauche, il tâche d'organiser le MSR, découvrant l'éloignement des univers. Deloncle, qui tient tous les fils dans ses mains, ne s'intéresse qu'à l'organisation militaire et aux activités de renseignement. Chez ses hommes, il cherche moins la communion d'idées que des rapports de bande. Et, dans son action, il continue de montrer un goût pour la violence dont on conçoit qu'il ait creusé le fossé avec Déat. C'est ainsi que, en juin 1941, il propose aux Allemands de faire la chasse aux juifs et aux gaullistes en échange de la libération de prisonniers de guerre[6]. En octobre, il fait plastiquer 7 synagogues parisiennes, d'accord avec le SD qui lui fournit les explosifs[7].

Après la séparation avec Déat, il renouvelle son allégeance à Pétain, plaçant à disposition son mouvement, dont il fait valoir le très important SR, avec ses 24 sections consacrées à des recherches spécialisées[8]. Il se lance au même moment dans la diplomatie parallèle, dépêchant des émissaires du côté de la SS comme de l'Italie fasciste, plus tard de l'Espagne franquiste[9]. A Paris, l'ambassade, méfiante, le tient sur la liste des partis tolérés. Pourtant, Deloncle est net dans ses déclarations. « Aujourd'hui c'est l'Allemagne qui nous donne l'exemple à suivre pour réaliser la vérité du xxe siècle. Grâce à l'impulsion géniale de l'Homme qu'elle s'est donné pour Chef, au prix d'un labeur et d'un courage acharnés, elle

a bâti le prototype du régime national-socialiste européen. » La tâche des Français est de seconder « dans son action politique la Nation qui a assumé la charge d'unifier l'Europe[10] ».

En mai 1942, le putschiste est victime d'un putsch, où Soulès a sa main[11]. Les griefs se multipliaient, des méthodes de direction aux liens avec Vichy en passant par l'entourage douteux. Le coup de grâce est donné par le retour au pouvoir de Laval, qui tient l'ancien chef cagoulard dans la plus grande défiance depuis l'attentat de l'année précédente. Les comploteurs s'emparent du siège du parti et en interdisent l'accès aux gens de Deloncle, lequel annonce son retrait de la vie politique, suivi par Schueller, une bonne partie des membres passant au PPF. Fin étonnante pour un homme redouté de tant de côtés, et qui continuera à comploter, avant d'être abattu par la police allemande au début de 1944, apparemment à la suite d'une méprise.

Réduit à quelques centaines de militants, le MSR de Soulès, financé par Laval, tient un discours sur « la race et le sol ». Il se présente comme « le parti le plus proche par l'éthique, la doctrine et les méthodes du parti national-socialiste allemand ». Dans son programme, il affirme sa volonté de « purifier racialement l'Europe, par l'élimination des Juifs » et de l'unir « politiquement, économiquement, spirituellement », le nazisme et Hitler donnant « un exemple grandiose ». L'originalité du deuxième MSR est de vouloir constituer « une nouvelle chevalerie », mais sans chef, ce qui doit favoriser le regroupement des forces collaborationnistes[12]. Après avoir participé aux efforts de Déat en vue du parti unique, le MSR se dirige vers la société de pensée, s'éloignant de l'activité publique et rêvant de réconciliation franco-française.

Ancien combattant jamais revenu de son expérience de guerre, Bucard a eu un parcours d'agitateur professionnel, au service d'autrui (Valois, Coty, Hervé), puis à son compte après 1933. De tous les chefs parisiens, il a les meilleures relations à Vichy, Pétain le recevant à plusieurs reprises et pouvant compter sur son allégeance. Il a de bonnes relations avec Darlan, puis avec Laval, au moins jusqu'à la fin de 1942. Son parti fonctionne en zone libre, et son journal *Le Franciste* est publié à Marseille et à Paris. Bucard essaie de tirer le meilleur profit de ses entrées ici et là.

Nationaliste ligueur passé au totalitarisme fasciste, il a gardé quelque chose de son passé catholique, soulignant volontiers le spiritualisme et le « mysticisme » du francisme. Pour le reste, un langage plébéien et populacier (« Il y a une sacrée lessive à faire et de la crasse à gratter au couteau »), l'analyse et le raisonnement remplacés par une rhétorique de l'indignation et l'appel à la répression[13]. Du nationalisme, il prolonge, dans les premiers temps, le vocabulaire de la grandeur, de l'honneur, de l'héroïsme, par quoi il cherche à faire entendre sa différence. Il affirme refuser la « collaboration bêlante[14] », dénonce l'aplatissement des autres, réclame le respect de l'intégrité territoriale du vaincu. A Orléans, en février 1942, son adjoint, Guiraud, déclare qu'il ne pourrait être question de collaboration si la France devait perdre le Nord et l'Alsace-Lorraine, avant de terminer la réunion en chantant *La Marseillaise* ; double écart qui lui vaut un avertissement du côté allemand[15]. Le francisme maintient jusqu'au bout sa petite note. En 1943, il critique, en visant Laval, une collaboration « faite de bassesses et de platitudes » et réclame un gouvernement qui traiterait « franchement et sans détours » avec l'Allemagne[16].

En fait, dès l'automne 1941, Bucard avait formulé le dilemme et dit son choix : « Faut-il souhaiter la victoire de l'Angleterre, donc de l'URSS sous prétexte qu'elles promettent de maintenir l'intégrité territoriale de la France ? Ou bien convient-il d'accepter une victoire de l'Allemagne qui mène en ce moment, avec d'autres peuples, une véritable croisade de salut européen contre toutes les forces communistes judéo-maçonniques internationales ? Pour nous, la situation est très claire. Nous souhaitons la victoire de ceux qui délivreront l'Europe du bolchevisme et qui la libéreront en même temps de la puissance judéo-capitaliste, car alors seulement l'Europe pourra vivre[17] ! »

Au printemps de 1942, après l'incident d'Orléans, le francisme s'était aplati en indiquant à ses militants que l'égalité des droits et des devoirs entre vainqueur et vaincu était repoussée à l'après-guerre et que, pour le moment, la France devait accepter de ne connaître que les devoirs : si elle n'aidait pas l'Allemagne, il n'y aurait aucune chance pour une vraie collaboration dans l'avenir. Il fallait donc « faire confiance » au vainqueur, une position justifiée par un argument bien fragile : Hitler aurait pu détruire la France en 1940, il ne l'a pas fait, au

contraire il lui a tendu la main[18]. Après novembre 1942, le francisme adopte le thème de « l'Europe », réalité supérieure à la nation, en pointant même, au-delà d'une fédération d'États, la ligne d'horizon d'un État-nation européen[19]. Bucard ira jusqu'au bout du chemin, regardé par les Allemands avec quelque suspicion en raison de son pétainisme et des rumeurs sur son homosexualité, de sorte qu'il est subventionné « suivant sa valeur du jour[20] ». Son parti n'a probablement jamais dépassé les 10 000 adhérents.

Doriot domine de la tête et des épaules le petit groupe des chefs parisiens[21]. Son parti compte les effectifs les plus importants, probablement quelque 40 000 à 50 000 adhérents au plus haut, Afrique du Nord comprise. Dans le rameau de droite, Doriot est le seul à bénéficier de la collaboration de journalistes professionnels et du soutien d'une couronne d'intellectuels. Personnalité vigoureuse et sans scrupule, il a gardé de son expérience communiste le souci de l'organisation, le sens de la manœuvre, l'analyse en termes de rapports de forces, l'ouverture aux questions internationales et aux considérations stratégiques. Pendant l'hiver 1940-1941, il a suivi la ligne du gouvernement. La collaboration est une politique réaliste, expliqua-t-il à l'un de ses adjoints ; la victoire allemande étant probable, il faut limiter les dégâts en montrant de bonnes dispositions et utiliser le temps que donne la prolongation de la guerre pour remonter la pente auprès des Allemands. « Si nous n'étions qu'une poignée autour du Maréchal, lui dit-il, ce serait une trahison ; mais nous sommes plusieurs millions ; c'est une opinion[22]. » C'est un avis qu'il allait oublier.

Au printemps 1941, le piétinement de son action lui est devenu évident. S'il a pu ranimer son parti dans les deux zones, avec un organe de presse ici et là (*L'Émancipation nationale* à Marseille, *Le Cri du peuple* à Paris), et s'il jouit d'une implantation solide en Afrique du Nord, l'horizon politique ne s'est pas éclairci. *Le Cri du peuple* a été un échec, le tirage chutant de 150 000 à 16 000 exemplaires en mars 1941[23]. Le PPF n'est que toléré en zone occupée, ce qui l'empêche de tenir des réunions publiques. Le manque de perspectives du côté de Vichy, la stagnation du parti dans les deux zones et les besoins financiers poussent Doriot à accentuer sa politique de collaboration.

Au congrès du PPF de la zone occupée en mai 1941, il s'avance nettement, mêlant pour la première fois à l'argument de l'intérêt national l'argument « européen ». « J'ai trois raisons de poursuivre la politique de collaboration : comme Français, j'évite le pire à mon pays ; comme Européen, j'aide à unifier le continent ; comme révolutionnaire, je pousse la France dans la voie de la révolution nationale et sociale, la seule qui puisse lui redonner son unité[24]. » A cette occasion, il affiche un programme raciste, absent avant la guerre, en réclamant non seulement un durcissement du Statut des juifs, mais l'interdiction des mariages mixtes et même, à mots couverts, la stérilisation des « métis » juifs : bref, les conceptions de la SS[25].

L'attaque allemande contre l'URSS le jette à fond dans la collaboration. L'occasion lui en est donnée par la création de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme, proposée par les chefs des partis, soutenue par Abetz, freinée par Hitler. Dans cette nouvelle guerre, Doriot voit une ouverture : une victoire rapide, l'Allemagne repue, la France mieux traitée, lui récompensé. Il s'engage et part à l'automne avec le premier contingent. De la LVF, il va s'efforcer de faire un instrument. La politisation qui s'ensuit mécontente les Allemands, qui le renvoient en France au début de 1942, le temps de reprendre en main la formation.

La politique de Doriot entre le printemps et l'hiver 1942 fait ressortir son originalité dans le milieu parisien, en particulier l'ampleur de ses ambitions et sa capacité de manœuvre. Avec Laval, il avait maintenu le contact pendant que l'Auvergnat était à Paris, sans que se dissipe la méfiance de part et d'autre[26]. Après son retour au pouvoir, Laval lui donne un peu d'argent, mais refuse un poste au gouvernement, puis l'autorisation de faire une tournée de conférences en zone libre et en Afrique du Nord. Doriot se lance alors dans une grande campagne de propagande en zone occupée, critiquant Laval vigoureusement, quoique à mots couverts, pour l'insuffisance de sa politique intérieure et extérieure, et se posant en prétendant au pouvoir. Le défi aurait paru grotesque s'il ne supposait des appuis du côté de l'occupant. Seul parmi les chefs parisiens, Doriot cherche systématiquement à exploiter la diversité des tendances dans l'appareil d'occupation[27]. Il s'est créé des sympathies auprès des dirigeants de la

Propaganda-Abteilung en faisant mener par ses militants des campagnes de propagande, puis auprès de l'Abwehr en fournissant des renseignements sur la résistance. Et il a noué de bonnes relations avec la SS, dont le poids s'accroît avec l'arrivée d'Oberg et qui l'utilise pour faire pression sur Laval, de la même façon que l'ambassade s'était servie de Laval et de Déat à l'endroit de Darían. Auprès de tous, Doriot joue sur leur besoin accru d'auxiliaires français.

La diversité des appuis dans les services allemands ne suffira pas à le mettre en selle, malgré le battage autour du congrès qu'il organise à Paris au début de novembre et qu'il essaie d'utiliser pour impressionner les uns et les autres. Mais Laval, qui se plaint auprès des autorités allemandes[28], tient le bon bout. Hitler a besoin de lui et finit par le faire savoir, ce qui met un terme à la campagne de Doriot. A la fin de 1942, le PPF est sur les genoux à cause des dépenses engagées et de la suspension par l'ambassade de sa subvention, tandis que plane la menace d'une dissolution[29]. Au début de 1943, Doriot repart sur le front de l'Est, misant sur un retour de crédit par la preuve de sa fidélité. L'anticommunisme constitue chez lui, il est vrai, un ressort puissant. Maintenant que le danger redouble, un recul, un retrait, à plus forte raison un retournement est inimaginable, même si, plus que d'autres, il en aurait eu le cran.

Dans toute la mouvance de droite, l'antisémitisme est roi, les partis relayant la propagande et parfois l'action des services allemands, ainsi le PPF qui seconde la police dans la rafle du Vel'd'Hiv'. Des hommes et des chapelles en font même leur spécialité exclusive, dans le prolongement de leur action avant la guerre. On se préoccupe peu d'intérêt national ici, ou, plutôt, on le définit d'emblée comme se confondant avec la cause et la victoire de l'Allemagne nazie, dont tout le combat est vu par ce prisme. Il est vrai qu'elle attaque le problème à la racine, de façon inespérée, et qu'elle ouvre une carrière aux souhaits les plus extrêmes des antisémites de tous les pays. Ceux de France ne restent pas à la traîne, ils soutiennent la politique de l'occupant et réclament à grands cris des durcissements. Ce sont des gens pour qui les juifs ne sont jamais

assez discriminés, dépouillés, séparés et châtiés, en attendant le jour heureux où ils disparaîtront de l'Europe.

Leur engagement est fortifié par les avantages de la situation. Tous accueillent, les yeux écarquillés, une si belle conjoncture, où le fait de se livrer à leur passion vaut de surcroît des appuis officiels, des emplois assurés, des rémunérations libérales. Président de l'Association des journalistes antijuifs, Jacques Ménard, rédacteur en chef du *Matin*, écrivant au chargé des affaires juives de l'ambassade, peut à bon droit lui exprimer « l'affectueuse gratitude des membres de l'A.J.A. dont vous êtes bien certainement le fondateur et l'ami le plus précieux qu'il nous ait été donné de rencontrer dans notre lutte antijuive[30] ».

L'antisémitisme professionnel a ses centres spécialisés. L'Institut d'études des questions juives, soutenu par les Allemands, est dirigé par Paul Sézille, un capitaine d'infanterie coloniale à la retraite, alcoolique, querelleur, incapable, au point de lasser ses protecteurs[31]. Les Amis de l'IEQJ compteraient, selon lui, 30 000 adhérents et sympathisants et 7 000 cotisants, qu'il dit venir de toutes les classes de la société, en commençant son énumération par les médecins, puis les ingénieurs, les commerçants, avocats, employés, les ouvriers tout au bout[32]. Le Centre d'action et de documentation, installé au siège de la Grande Loge de France, est animé par Henry Coston, proche du nazisme dès les années 30. Ledit Coston, trouvant pendant l'été 1942 que la propagande « en faveur du rapprochement franco-allemand » est insatisfaisante, recommande aux Allemands de rendre obligatoire la projection du film *Le Péril juif* ; seul moyen, à son avis, de faire comprendre à la population « les excellentes mesures administratives et policières » qui ont été prises[33].

L'antisémitisme dispose également d'organes de presse. Le plus important est *Au pilori*, dirigé par Jean Lestandi, qui, à la fin de 1941, tire à quelque 60 000 exemplaires et en vend près de 50 000. Succès notable pour une prose aussi frénétiquement haineuse : une petite minorité de Français ont pu, en ce temps, assouvir leur détestation. Faisait-elle partie des lecteurs du *Pilori* cette veuve parisienne qui, à la fin de 1943, adresse ses vœux à Brinon ? « Excusez si je prends la liberté de vous écrire je tiens à vous envoyer mes meilleurs Vœux de Bonne Année pour 44 et surtout longue vie je vous prierai excusez-moi d'éviter

de boire des boissons gazeuses les Juifs y mette de la poudre de diamants invisibles ça ne pardonne pas cela coupe tous les fibres des intestins et les médecins comme toujours trouve que la mort est naturel. L'année je crois sera terrible mais j'ai espoir que les Allemands seront vainqueurs sans cela quel malheur pour la France s'il perdait. Enfin espérons des jours meilleurs pour moi la vie est triste j'ai la retraite des vieux et infirme 68 ans si vous pouviez joindre un petit secours cela m'aiderait à payer mon terme[34]. »

Quelques poignées d'intellectuels, dont certains ont un nom dans les lettres, donnent à la haine antijuive la caution de leur talent et la mêlent profondément à leur engagement collaborationniste. Au premier rang, l'équipe de *Je suis partout*, dont l'antisémitisme s'exaspère encore sur l'avant-guerre, s'il est possible, et que leurs positions politiques éloignent de plus en plus du vieux maître. Maurras soutient avec ardeur Pétain et passe le plus clair de son temps à dénoncer les ennemis intérieurs. Mais il est défiant envers la collaboration, sans aller jusqu'à la critiquer par respect pour le Maréchal, en tout cas tout à fait hostile au collaborationnisme. « Je ne suis pas Européen, lance-t-il aux gens de Paris, je suis Français, Français du seul clan de la France[35]. » Ses disciples rompaient déjà avec l'orthodoxie en se ralliant à l'idée du chef et à celle du parti unique, deux institutions des régimes totalitaires ; la première gardant un air de parenté avec l'idée monarchique, à la différence de la seconde. Avec la collaboration, ils larguent les dernières amarres. Après l'avoir soutenue au nom du réalisme et de l'intérêt national, ils la défendent bientôt par l'idée d'un combat commun, en reconnaissant dans le nazisme un modèle qui permettra de régénérer l'Europe et la France elle-même[36]. De l'adhésion militante à un parti, toutefois, ils sont détournés par leur fond d'élitisme et une défiance tenace envers la mobilisation des masses. Et s'ils s'engagent, c'est plus facilement dans la Waffen-SS, où ils peuvent projeter leur imaginaire d'aristocratie héroïque. En décembre 1941, leur journal tire à 78 000 exemplaires ; 55 000 sont vendus sur les 64 000 mis en vente par Hachette, à quoi il faut ajouter les abonnements[37]. Le tirage passera à plus de 150 000 exemplaires en 1943 ; à cette date, il reflète l'appui de l'occupant plus que la disponibilité d'un public.

Céline, lui, creuse son sillon de l'avant-guerre, à l'écart des partis, tout en donnant sa sympathie à Doriot. Enthousiasmé par la guerre contre l'URSS, il songe à s'engager dans le corps sanitaire de la LVF. Au printemps 1942, il est suspendu à l'offensive allemande et accueille favorablement le retour de Laval[38]. A travers les lettres ouvertes qu'il adresse aux journaux les plus engagés (*Au pilori*, *Je suis partout, L'Appel*, etc.), il fait acte politique, en suivant une ligne de pensée très cohérente[39]. Autant qu'antisémite, il est raciste : l'élimination des juifs, désirable, indispensable, n'est pas le tout. Il faut aussi redresser la race française, lui imposer une cure d'abstinence, une mise à l'eau, une rééducation corporelle et physique. Dans *Les Beaux Draps* (1941), dont le ton reflète l'amertume excitée de ses compères, il vitupère les Français qui n'ont rien compris et louchent vers l'Angleterre et le gaullisme. Vichy étant pire que tout, et en attendant qu'une nouvelle éducation ait eu le temps de faire son œuvre, il faut attirer par le « communisme Labiche » ces veaux de Français qui ne pensent qu'à l'argent. Par exemple, en leur distribuant les biens des juifs, seul moyen d'éveiller une conscience raciste qui fait désespérément défaut.

Avec Céline, Drieu La Rochelle est l'intellectuel français le plus proche du racisme nazi, le plus porté à penser en termes de race, de différence biologique, de supériorité et d'infériorité, de corruption, de métissage, de décadence et, inversement, d'épuration, de purification, d'élimination. Au bout, cette conclusion logique, écrite le 8 novembre 1942 : « Je suis d'une race et non d'une nation[40]. » De la même façon que Céline, après la guerre, pourra faire reposer sur son racisme un surprenant et intéressé philosémitisme — les juifs devenant des compagnons de la race blanche contre les races dangereuses, jaune et noire —, de même Drieu, regardant en juin 1944 sur les Champs-Elysées de jeunes SS sur leurs chars, écrit : « J'ai aimé cette race blonde dont je suis, mais elle est aussi bien chez les Anglais, les Américains et les Russes[41]. » D'où le philosoviétisme des derniers temps, qui n'est nullement un ralliement idéologique, mais pure admiration pour la force triomphante.

A côté de la race, un deuxième concept, l'empire. Une forme politique que l'ère de l'État-nation avait balayée en Europe et qui resurgit au moment de l'acceptation de l'hégémonie allemande. Mais l'empire à venir devra

sauvegarder les nations, être un empire de nations — une « Rome collective », disait Fabre-Luce —, une organisation politique qui fasse « la conciliation de l'idée de nation et de l'idée d'empire ou de fédération[42] ». C'est le seul moyen de rendre à l'Europe sa puissance à une époque de lutte intercontinentale et de la rendre maîtresse de l'« espace vital » auquel elle a droit, en Afrique, dans le Proche-Orient et en Russie[43]. Drieu, qui ne voulait pas de guerre avec l'Allemagne et ne rêvait pas d'expansion pour la France, dessine un avenir de grandeur et d'expansion pour l'Europe unifiée par Hitler.

CHAPITRE XXVIII

Gens de partis et gens d’armes

Les hommes politiques qui déclinent le discours de la collaboration ne sont pas des aboyeurs sur une scène vide. Auraient-ils été de l’avant avec une telle ardeur s’ils n’avaient senti quelque chose fermenter dans la masse de leurs compatriotes ? On se rappelle Doriot disant à l’automne 1940 : « Si nous n’étions qu’une poignée autour du Maréchal, ce serait une trahison ; mais nous sommes plusieurs millions ; c’est une opinion. » La plupart des gens opinant pour la collaboration n’allèrent pas s’encarter dans un mouvement politique. Mais quelque chose fermentait, assurément, que révèlent à leur façon les formes extrêmes de cette opinion, par exemple le culte de Hitler. En 1941 et en 1942, plusieurs dizaines de Français adressent des lettres de vœux au chef nazi pour son anniversaire ou pour la nouvelle année, en y ajoutant parfois, souvent les dames, un poème[1]. Poète lui aussi, ce professeur à la retraite qui demande à Brinon de faire parvenir à Hitler un sonnet qu’il a composé pour le remercier d’avoir libéré les prisonniers de la région de Dieppe après le débarquement raté des Canadiens en août 1942 (« Ah ! comme le Führer est un fin diplomate / Et sur tous les terrains un habile vainqueur[2] »)… D’autres écrivent pour solliciter l’honneur de recevoir son portrait, qui n’est pas en vente libre. Ainsi cet ancien du Comité France-Allemagne, qui travaille pour l’un des services d’occupation : « Je désirerais si cela vous est possible que vous me fassiez parvenir un portrait du Führer pour mettre dans notre bureau de travail. J’ai déjà le

Maréchal Rommel et je désirerais que le Führer soit là, comme il doit être partout[3]. »

Les mouvements de la collaboration regroupent les éléments actifs d'un courant d'opinion qui les déborde de loin. Jusqu'en 1942, ils utilisent essentiellement les méthodes classiques de l'action politique : la propagande, le recrutement, l'encadrement, la mobili-sation des adhérents en vue d'une action au grand jour, où il s'agit de se montrer et de prouver son importance. Ils dépensent largement, avec des permanents nombreux et une débauche de propagande, l'argent venant des cotisations et des dons des adhérents, et surtout des subventions de Vichy et des services allemands, principalement l'ambassade, qui règle le robinet selon l'opportunité. Certains groupements, le PPF en particulier, trouvent un appoint auprès de la Propaganda-Abteilung, qui finance une bonne partie de leurs campagnes de propagande, les orientations étant les mêmes[4].

Les mouvements cherchent aussi à cibler leurs efforts de recrutement en direction des différentes professions, des intellectuels, des jeunes. Ils développent, le RNP en particulier, l'assistance sociale en faveur des prisonniers ou des vieux travailleurs, et l'intervention administrative auprès des autorités françaises et allemandes. Ils n'hésitent pas à embrigader des publics captifs ou dépendants, ainsi les familles de prisonniers, en promettant une intercession — c'est une spécialité du RNP et du MSR en 1941 —, ou les travailleurs volontaires en Allemagne, qu'ils aimeraient encadrer, ce qui leur est refusé, à l'exception du Groupe Collaboration[5]. Ils placent aussi des cartes en procurant des emplois dans les services fonctionnant pour l'occupant, bureaux de recrutement ou officines du marché noir.

Avec les adhérents, un lien est maintenu par le journal du parti, par les réunions locales, et surtout par les manifestations. En 1941-1942, Déat et Doriot parlent en province devant des assistances fournies, en particulier le second, lorsqu'il effectue, en avril-mai 1942, une tournée au profit de la LVF. L'anticommunisme, fait recette, dans tous les sens du mot. Les entreprises versent volontiers leur obole pour cette cause[6], et c'est le seul thème qui remplisse le Vel'd'Hiv'. Ainsi le 1er février 1942, où 20 000 spectateurs se

pressent pour entendre notamment Doriot, de retour du front de l'Est[7]. En automne 1942, juste avant le débarquement, les principaux partis tiennent leur congrès, à la queue leu leu, chacun rassemblant quelques milliers de militants. Il s'agit de rivaliser et d'impressionner en montrant sa force. Aussi les adhérents sont-ils rameutés pour faire nombre, tandis qu'à la manifestation est donné le caractère le plus spectaculaire possible, sur le modèle des liturgies nazies. Ces Nuremberg miniature sont l'occasion de faire paraître les services d'ordre, qui prennent de l'importance, surtout au francisme et au PPF.

En 1942, les groupements sont implantés un peu partout, mais de manière éparse et fragile. Leur activité maximale se remarque entre le printemps et l'automne 1942, le PPF étant le plus dynamique et le mieux organisé, de l'avis des autorités françaises et allemandes. Parmi les militants, les plus jeunes en particulier, l'activisme se développe dans des formes qui traduisent la montée de l'agressivité face à un milieu de moins en moins tolérant à leur égard. Des heurts se produisent même avec la police. En mai 1942, après la clôture de leur congrès, 500 jeunes doriotistes en uniforme se répandent dans les rues de Paris et se heurtent aux agents de l'ordre, blessant 24 d'entre eux. Ailleurs, des militants s'en prennent aux bustes de Marianne, aux plaques de rue coupables de républicanisme, à tout ce qui rappelle les Anglo-Saxons. A Paris, dans ce même mois de mai 1942, des jeunes du PPF pénètrent dans une teinturerie et arrachent une enseigne commerciale portant le mot « pressing », tandis que de jeunes RNP exigent le retrait d'une photo de Roosevelt exposée dans la vitrine d'un photographe[8]. A Marseille, le 14 juillet 1942, des militants PPF tirent sur une foule qui manifeste devant le siège du parti, tuant deux femmes.

A l'abri des regards se développe une autre forme d'activisme, tout aussi inquiétante, et bien plus dangereuse, le fichage, le renseignement et la délation. Le MSR de Deloncle et surtout le PPF s'en font une spécialité. Dans le cas du second parti, un service dirigé par Beugras réunit des informations politiques et militaires, notamment sur la résistance, qu'il transmet à l'Awehr en échange d'une subvention[9]. Le RNP est absent de ce domaine, jusqu'au retour au pouvoir de Laval, quand il pense devenir un parti gouvernemental. Il se met alors à la surveillance de l'administration et de la vie publique, en l'accentuant au

lendemain du débarquement en Afrique du Nord : les responsables locaux sont priés de « signaler les personnes dangereuses pour le Gouvernement et les Autorités occupantes[10] ».

Tout cela n'était pas fait pour redresser une image mauvaise dès le départ. L'administration fait souvent des chicanes et montre de la mauvaise volonté quand elle est sollicitée par des partisans de la collaboration. En janvier 1942, un châtelain du Maine-et-Loire écrit à Abetz pour se plaindre. « Dès l'avènement du régime qui a magnifié l'Allemagne, lui permettant de devenir la nation guide de l'Europe, ma famille et moi avons admiré et les doctrines et le grand Chef que vous avez. Aussi est-ce de tout cœur que nous avons adhéré, dès leur constitution, à des mouvements politiques ayant pour but "la collaboration » Le comte, la comtesse et leur fils voulaient propager les idées de la collaboration dans les villages avoisinants à l'aide d'un projecteur. Mais si la Staffel d'Angers a donné son autorisation, la préfecture et la chambre de commerce font attendre la leur depuis des mois. « Que faire, Excellence ? Notre plus vif désir est de travailler à faire connaître votre pays à nos compatriotes, et surtout nous voudrions leur montrer que ce pays peut être notre meilleur ami. Qu'enfin en apprenant à le connaître on est obligé de l'aimer[11]. »

Les militants sont entourés de défiance, sinon d'hostilité. Le cercle de gel dont parlait Guéhenno à propos de l'occupant vaut pour ses amis. Dès l'été 1941, des vitrines de permanences sont brisées, et des avertissements, puis des menaces, adressés à des responsables locaux. A partir de l'automne 1941, des agressions sont commises. Les attentats mortels restent isolés en 1942 ; ils ne sont pas moins inquiétants, faisant mûrir une mentalité de forteresse assiégée chez les militants, rendant prudents les simples adhérents. Nombre de ceux-ci se montraient discrets depuis le début. Ils redoublent de discrétion, quand ils ne commencent pas à se retirer.Il est sans doute représentatif de la situation dans les petites villes de province, dans l'été 1942, ce rapport du chef RNP de Bernay (Eure), indiquant que la section ne comptait que 50 adhérents sur une population de 7 000 habitants ; encore ces gens n'avaient-ils accepté d'adhérer « qu'à la condition que soit tenue dans le plus grand secret leur inscription[12] ».

Partout, le gros des adhésions se fait dans les deux premières années, avec un sommet en 1942 : le décalage est net avec la courbe de l'opinion. Manifestement, le climat général, tout en étant très défavorable à la collaboration, n'exerce pas une pression contraignante et uniforme, l'incertitude sur l'issue de la guerre pesant sur beaucoup d'esprits. Certains sont poussés à s'engager en raison même de la prolongation de la campagne à l'Est, qui semble révéler un danger communiste plus considérable que prévu ; un engagement encouragé par l'espoir d'une victoire finale de l'Allemagne. D'autres se mobilisent en raison du déclin de la révolution nationale, de la détérioration du climat intérieur et de la remontée des anciens adversaires : réaction qui explique largement le phénomène de la Milice.

Les partisans de la collaboration forment une petite société au sein de la société civile, à laquelle les rattachent toutes sortes de liens. Mais des liens inégalement serrés, si bien que se produit bientôt une dissociation, les uns revenant vers la majorité, d'autres s'en détachant et partant dans le jusqu'au-boutisme.

L'engagement partisan est un phénomène masculin : les femmes sont une petite minorité, environ 15 % ; une présence tout de même notable à une époque où elles n'ont pas de droits politiques. C'est, en outre, un phénomène urbain, de grandes villes en particulier. A elle seule, la région parisienne regroupe une bonne partie des effectifs de chaque parti. En mai 1944, le Groupe Collaboration a 42 283 membres, dont 32 882 en zone nord et 9 401 en zone libre ; sur le premier chiffre, 2 983 adhérents rien qu'à Paris[13]. A cette concentration, il y a une logique sociale : la vie urbaine se caractérise par une séparation des lieux de résidence, de travail et de loisirs, elle multiplie les réseaux de relations et les occasions d'un engagement politique. L'adhésion est plus aisée, moins visible, moins stigmatisante aussi.

Dans sa composition socioprofessionnelle sur l'ensemble de la période 1940-1944, le monde partisan montre une grande diversité. La société française

se retrouve dans ce microcosme, mais de façon très déformée[14]. Les paysans et les ouvriers sont faiblement représentés (27,5 % contre 62,9 % dans la population active de 1936) ; ils apportent néanmoins un adhérent sur quatre. Les couches moyennes et supérieures-forment les gros bataillons (71,4 % au lieu de 30,3 % en 1936). Les chefs d'entreprise (patrons de l'industrie, commerçants et artisans) sont aussi nombreux que les ouvriers et les paysans réunis. Leur surreprésentation (27 % contre 13,8 %) est de l'ordre du double, comme celle du monde du bureau (cadres, employés, fonctionnaires : 36,3 % au lieu de 16 %), très en arrière des professions libérales (7,2 % au lieu de 0,5 %). Dans ces catégories, quelques professions ont une présence disproportionnée : ainsi les médecins, alors que les avocats, par exemple, sont pratiquement absents, les cadres, les voyageurs et représentants de commerce. Autant de professions de contact, dont il n'est pas possible de vérifier si leur engagement dans la collaboration est spécifique ou s'il reflète une propension ordinaire à l'action politique. Dans l'ensemble, le poids des couches aisées tire le collaborationnisme vers le pôle d'une réaction sociale classique. Mais la forte présence des couches moyennes salariées et le poids minoritaire, mais non négligeable, des couches populaires (ouvriers, personnel de service), signale une capacité d'attraction plus large, qui donne à ces mouvements un caractère interclassiste relativement marqué.

L'analyse peut être poussée plus avant en mettant à profit un échantillon national, composé de personnes jugées par les chambres civiques pour avoir appartenu à un groupement de la collaboration, en quelque sorte la piétaille des troupes partisanes[15]. Si l'on examine, année après année, la composition socioprofessionnelle des nouveaux adhérents, deux sous-ensembles ressortent distinctement, de part et d'autre de 1942. Il apparaît que la statistique globale donnée plus haut résulte d'une moyenne entre deux profils contrastés ; elle occulte une modification continue et considérable dans le temps du poids des différentes catégories, qui se succèdent les unes aux autres dans l'adhésion, en descendant l'échelle sociale. Les commerçants, les fonctionnaires, les patrons, les professions libérales et les retraités pèsent, en termes relatifs, le plus fortement en 1941. L'année suivante, ce sont les cadres, les enseignants, les

employés, les personnes sans profession, les techniciens. En 1943, les artisans et le personnel de service ; et, en 1944, les étudiants, les ouvriers et les ouvriers agricoles. Pour cette dernière année, notre échantillon ne comprend aucun nouvel adhérent parmi les agriculteurs, les enseignants, les patrons, les professions libérales et les retraités.

En réunissant les volées par paires, ce comportement différencié des catégories sociales apparaît dans toute son ampleur. De tous les patrons de l'échantillon, 87,5 % ont adhéré en 1941 et en 1942, et 83 % des commerçants, professions libérales et retraités, 81 % des enseignants, 80 % des techniciens et 70 % des fonctionnaires. Les adhésions des années 1942 et 1943 regroupent 73 % de tous les employés, 72 % du personnel de service, 70 % des artisans, 67 % des personnes sans profession, 66 % des agriculteurs et 58 % des ouvriers. Enfin, 75 % des étudiants et 83 % des ouvriers agricoles adhèrent en 1943-1944 (la forte présence des étudiants en 1943 est liée à l'instauration du STO et à la création de la Milice : 40 % des étudiants de l'échantillon sont allés à la Milice). Le phénomène se retrouve chez les femmes (15 % de l'échantillon), plus jeunes en moyenne et moins instruites. Les femmes du début, inactives et venant des milieux aisés, sont relevées par des jeunes filles, manuelles ou employées, qui adhèrent surtout en 1943.

Le déplacement des catégories sociales s'accompagne d'un rajeunissement notable, d'une baisse du niveau d'instruction et d'une augmentation des parcours heurtés. Plus on est âgé, plus on adhère tôt (la moyenne d'âge est de 42 ans en 1941, de 26 ans en 1944), et plus on se retire tôt. Comme certaines professions ont un lien fort avec l'âge, par exemple la direction d'entreprise ou l'exercice d'une profession libérale, leur concentration dans les deux premières années s'explique aisément. Dans le cas d'autres catégories, notamment celles qui paraissent moins sensibles à la bissectrice de 1942, le facteur générationnel donne une clé d'explication. Ainsi, les artisans adhèrent à peu près dans la même proportion en 1942 et en 1943. Dans le premier cas, leur année de naissance moyenne est 1891, et dans le second cas 1913. Un quart des fonctionnaires de l'échantillon s'inscrivent en 1943 : ils sont non seulement plus jeunes, mais

situés plus bas dans la hiérarchie, pour la plupart des auxiliaires des PTT ou de jeunes agents de la SNCF.

Enfin, le parcours social est au moins aussi important que l'appartenance socioprofessionnelle. Si l'on regroupe les personnes qui ont eu une trajectoire professionnelle instable et celles qui ont fait l'objet de condamnations judiciaires — appelons-les les agités —, on obtient 19 % de l'échantillon, soit un cinquième de l'effectif. Mais les agités sont 38 % des ouvriers agricoles, 36 % des ouvriers, 30 % des techniciens, un quart du personnel de service et des employés. Il n'y en a aucun chez les agriculteurs, les enseignants et les patrons, pratiquement pas dans les professions libérales, chez les retraités et les cadres. Ainsi, même dans la première période, la minorité provenant des couches populaires et d'une partie des couches moyennes se caractérise par des traits, notamment l'instabilité sociale, qui la distinguent de la majorité, composée de gens aisés, stables, enracinés. Après 1942, le décrochement des seconds s'accompagne d'une relève de génération et d'une accentuation de l'instabilité parmi les premiers (la proportion des agités parmi les ouvriers qui adhèrent en 1944 passe à 68 %). S'il est une conclusion que l'on puisse tirer de cet échantillon, c'est que le caractère relativement interclassiste de la collaboration recouvre une réalité plus complexe. A savoir, la juxtaposition de gens représentatifs de leur catégorie sociale, des gens mûrs, instruits, adhérant tôt, se retirant tôt, bref se comportant en politique comme ils le font dans l'ordinaire de leur vie, et de personnes qui sont souvent des météores sociaux, ayant rompu les amarres avec un milieu d'origine ou ayant connu des vicissitudes qui les en ont détachés. Pour schématiser, les premiers apportent aux groupements les adhérents, les seconds les militants, et aussi le gros des recrues pour les formations militaires sous uniforme allemand.

Dans l'échantillon, une personne sur quatre avait un passé politique. Le cas est plus fréquent que la moyenne chez les commerçants, les enseignants, les fonctionnaires et les professions libérales. Il est presque inexistant chez les personnes sans profession et les ouvriers agricoles, les patrons se situant nettement au-dessous de la moyenne. Après 1942, le passé politique se fait rare : un tiers des adhérents de 1941, 7 % de ceux de 1944. Plus on avance dans le

temps, moins la mémoire politique de l'avant-guerre joue de rôle dans l'engagement, qui sort à présent des déboussolements produits par l'expérience de l'occupation elle-même sur des fractions atomisées des couches populaires.

Des personnes avec un passé politique, un peu plus des deux tiers venaient de l'extrême droite (sur 108 cas, 43 anciens militants de La Rocque, 38 PPF, 10 AF, etc.), 22 % de la gauche (sur 35 cas, 15 SFIO, 4 USR, 6 PCF, etc.) et 8 % seulement de la droite modérée ; les piliers de l'ancien régime, en particulier les radicaux, brillent par leur absence. Ces gens se sont dispersés entre les mouvements de la collaboration, en obéissant tout de même à certaines polarités. Le RNP recueille 3 personnes venues de l'extrême droite pour 18 de gauche ; le PPF 57 de droite contre 8 de gauche, le francisme 17 et 3, le Groupe Collaboration 6 et 4. En somme, à côté d'une présence non négligeable d'anciens hommes de gauche, une continuité plus marquée avec l'extrême droite, mais accompagnée d'un rétrécissement numérique considérable. Les groupements de la collaboration ne récupèrent qu'une petite fraction des effectifs de cette famille dans les années 30.

Le PPF a la plus forte proportion d'adhérents avec un passé politique (41 %), suivi par le francisme ; l'un et l'autre datent d'avant la guerre. Mais seules 23 % des personnes inscrites au PPF sous l'occupation avaient antérieurement appartenu à ce parti ; et encore, une bonne partie d'entre elles n'ont repris leur carte qu'après une interruption de quelques années. De même, si 32 % des francistes ont un passé politique, 10 % seulement adhéraient au mouvement de Bucard avant la guerre. Ces partis se sont donc très largement repeuplés sous l'occupation. Une constatation qui vaut pour les cadres. Sur la trentaine de noms de responsables départementaux relevés dans la presse du PPF en 1937-1938, une dizaine seulement réapparaissent après 1940. En 1942, l'hebdomadaire du parti cite les noms de 17 responsables départementaux qui ont adhéré après la défaite[16].

Neufs ou anciens, les groupements de la collaboration sont recrus d'instabilité, laquelle augmente avec le temps. Des adhérents de 1941, un tiers sont partis avant la fin de l'année suivante ; près de la moitié des inscrits de 1942 ont disparu un an plus tard ; un adhérent sur deux de 1941 et de 1942 reste

pourtant jusqu'au bout. Les cadres semblent moins stables encore ; il est vrai qu'ils sont davantage exposés. Sur 38 responsables départementaux du PPF de zone occupée en place au début de 1942,7 le sont encore à la fin de 1943 ; quelques-uns ont été mutés ou promus, la plupart semblent s'être retirés aux alentours de novembre 1942. Dans le cas du RNP, sur 36 responsables départementaux repérés en 1942, 5 seulement sont toujours à leur poste à l'été 1943[17]. On mesure la fragilité de ces organisations, et l'échappée jusqu'au-boutiste des dirigeants, non seulement par rapport à leur base, mais encore en regard de leurs cadres locaux, plus sensibles qu'eux au milieu et à l'atmosphère.

A en juger d'après notre échantillon, les groupements de la collaboration n'ont pris de la bouteille qu'en attirant des gens qui s'étaient tenus jusque-là à l'écart de l'engagement politique ; ce qui n'est pas dire des gens sans inclinations politiques, mais ici le brouillard enveloppe tout. Cette mobilisation eut des motivations diverses, pour autant qu'on puisse les ressaisir en prêtant attention aux déclarations des intéressés devant les instances de l'épuration. L'intérêt est un mobile qui ne doit pas être négligé ; il se retrouve dans le dossier d'un adhérent sur cinq, et même d'un sur quatre pour les inscrits de 1942 : une carte de parti facilitait les relations avec l'occupant. Des motifs comme la recherche d'une protection, l'influence ou même la contrainte exercée par un membre de la famille ou un supérieur, concernent une personne sur dix au total, mais un bon tiers des inscrits de 1943-1944. La conviction forme la motivation principale, qui explique l'engagement de 75 % des personnes en moyenne, de 80 % des adhérents de 1941, de 41 % seulement de ceux de 1944. Trois éléments ressortent des déclarations au temps de l'épuration : le soutien à Pétain, souvent invoqué ; l'anticommunisme, omniprésent ; une certaine idée de la justice sociale, mentionnée en référence aux difficultés de la vie sous l'occupation. Ce dernier point, mis en avant surtout par des personnes des couches populaires, ne fait pas de ces groupements des mouvements protestataires. En dépit des critiques dirigées contre le gouvernement, ce sont des mouvements de soutien à une politique officielle, celle de Pétain et de l'État français.

Pour les effectifs, on en est réduit à des approximations. Jusqu'à la fin de 1942, tous les groupements réunis ont peut-être eu 150 000 inscrits[18]. En

supposant que les adhérents de 1943-1944 représentent la moitié des inscrits de 1941-1942, comme dans notre échantillon, le total pour la période de l'occupation, en y ajoutant la Milice, pourrait être estimé à 250 000, soit l'équivalent de la SFIO au moment du Front populaire. Autour de ce noyau partisan, bien entendu, une assez large couronne de sympathisants : des gens qui n'adhèrent pas, pour des raisons diverses — désintérêt ou méfiance pour la « politique », absence de sollicitation par un parti, souci de prudence —, tout en ayant des opinions décidées. Telle cette femme dans l'Eure qui clame, comme pour donner raison au Queneau d'*Un rude hiver* : « On est mieux gouverné avec les Allemands qu'avec les Français car il y a plus de discipline que chez nous. Les Français faisaient beaucoup de gueuletons pendant que les Allemands faisaient des armes. Cela vous dégoûte d'être Français[19]. »

Sur le nombre de ces sympathisants, le cercle des lecteurs de la presse politique hebdomadaire donne une indication lointaine, meilleure en tout cas que le tirage des quotidiens, dont la lecture est souvent commandée par la recherche d'informations administratives et dont la vente à Paris diminue par ailleurs de moitié sur l'avant-guerre[20]. L'achat d'un périodique politique est un choix net, qui n'a pas de justification pratique. En 1942, le tirage total de ces hebdomadaires, tous créés après la défaite, sauf *Je suis partout*, fait environ 500 000 exemplaires. Compte tenu d'un bouillon notable, environ 300 000 exemplaires devaient être vendus chaque semaine en zone occupée[21]. En supposant un cercle de lecteurs double ou triple, et en y ajoutant tes lecteurs de périodiques de la zone libre comme *Gringoire* et *Candide*, qui tirent à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires, cela fait, en tout cas, un ou deux millions de Français qui, pour dire le moins, marquent une inclination.

A côté des partisans et des sympathisants d'un groupement politique, il est des Français qui endossent l'uniforme de l'occupant. La Légion des volontaires contre le bolchevisme est chapeautée par les partis parisiens. Mais les recrues, ils ne les fournissent qu'en petit nombre ; la plupart viennent de leur propre

mouvement. L'anticommunisme est une opinion, un sentiment répandus et vivement éprouvés. Chez certains Français, le conflit germano-soviétique, au lieu d'accentuer le décrochement, comme il le fait pour la majorité de leurs compatriotes, consolide ou précipite des inclinations collaborationnistes. Voici un couple d'aristocrates résidant à Versailles qui, « vibrant d'enthousiasme », écrivent à Abetz pour le féliciter de cet événement qui donne au geste de Montoire « toute sa noble et profonde signification » : « C'est avec un enthousiasme fervent que ma femme et moi nous permettons de venir dire à votre Excellence quelle profonde admiration nous éprouvons pour l'héroïsme des armées allemandes que le génie de son Chef mène au plus noble combat. Nos cœurs de Français sont auprès de ces chevaliers servants de l'Europe dont la magnifique bravoure va nous débarrasser à jamais de la vermine juive, anglo-américaine et bolchevique[22]. »

Quelques-uns s'engagent, revêtent l'uniforme allemand, prêtent serment à Hitler en sa qualité de chef de la lutte contre le communisme. Ils le font parfois encouragés par l'assentiment de Pétain, auquel se réfère bruyamment la propagande, et que l'intéressé confirmera publiquement en novembre 1941 (« vous détenez une part de notre honneur militaire »…). Parmi ces volontaires ne manquent ni les convaincus (« Je suis fier de combattre sous l'uniforme allemand aux côtés de nos camarades allemands sous le drapeau du Reich ») ni les excités. Ainsi, ce lieutenant, catholique pratiquant et militant PPF, qui écrit en octobre 1941, sûr de la victoire : « Viendra après le tour de l'Angleterre et de la France, car, c'est surtout dans notre chère patrie que nous voulons jouer de la bombe, de la grenade, de la mitrailleuse et du poignard. » En terminant par : « Vive la France. Heil Hitler ![23] »

A l'automne 1941, les Allemands estiment à 30 ou 40 % la part des idéalistes ; les autres seraient des aventuriers et des chômeurs[24]. C'est probablement au nombre des premiers qu'il faut compter les gens mûrs, souvent anciens combattants de 1914, dont la présence relativement importante frappe les observateurs dans les premiers temps. En mars 1942, les Allemands se plaignent que, dans un convoi important venant de Marseille, personne n'ait pu être retenu, le plus jeune ayant 45 ans[25]. Rappel que l'anticommunisme a une

dimension générationnelle, que les plus rapidement mobilisés ont probablement été des gens réagissant contre lui depuis longtemps. A côté d'eux, une forte proportion de chômeurs, de gens en rupture de ban ou de mariage, d'aventuriers ou d'anciens militaires, dont la présence fait de la LVF une formation mal disciplinée. Pendant l'été 1943, au retour d'une visite avec Brinon, Brasillach et d'autres, l'un des participants décrit la pagaille ambiante et la lutte des partis : « Des coups sont quelquefois échangés, des hommes se sont battus avec les officiers, des officiers ont été assassinés[26]. »

La formation garde jusqu'au bout un caractère composite, avec une baisse des éléments « idéalistes ». Parmi ceux-ci, des gens de l'ancienne France, comme le comte Mayol de Lupé, prélat sans être prêtre, qui s'engage à 67 ans, et pour qui le mot croisade reste sacré. En novembre 1943, il se réjouit que le niveau du recrutement « monte très sensiblement » grâce à l'arrivée de gens de « la société » : « Si nous avons perdu Bernard de Polignac, nous avons parmi nous les sous-officiers ou légionnaires de Villefranche, de Montfort, de Lapeyrouse, de Veilmont, de Parzie, etc. qui font très honneur à leur nom[27]. »

Au premier semestre 1944, le contrôle postal montre des gens motivés par le goût de l'aventure (« Tu connais mon caractère aventureux : j'aime l'action, les voyages et le péril et ici je vis vraiment »), par les nécessités matérielles (« La paye tombe, c'est le principal malgré que cette putain de guerre ne soit pas encore finie ») et par les déboires sentimentaux (« Je me suis engagé à la LVF car je sentais que j'allais faire un malheur avec toi »). Les motivations politiques ressortent chez une minorité, des gens convaincus du danger communiste, parlant de la bonne camaraderie avec les Allemands, assumant leur choix : « Je suis parti dans la LVF parce que les Allemands étaient et restent les seuls capables d'abattre le bolchevisme. La seule chose qui m'arrêtait était l'uniforme vert, mais maintenant il m'est plus cher que le nôtre car il est vierge de toute souillure d'honneur[28]. »

Français sous uniforme allemand, les légionnaires vivent l'écartèlement des allégeances, situation fort éprouvante. Comme l'écrit l'un d'eux, ils sont brouillés avec leurs familles, reçus de façon glaciale quand ils rentrent en permission, abandonnés par le gouvernement et l'administration ; bref, ils se

sentent rejetés de la communauté française[29]. Certains assument leur double allégeance et se fixent une priorité. Tel ce lieutenant qui déclare, en mars 1943, que la LVF a prêté serment à Hitler, et non à Pétain, qu'il respectait Pétain, mais qu'en cas de divergence entre les deux il obéirait au chef qu'il s'était librement donné, Hitler[30]. D'autres se dénationalisent par la bande, sans se retrouver nulle part. Charles Braibant note le 7 septembre 1943 : « L'autre jour, l'un de nos amis médecins remarque un Boche qui parle un très mauvais allemand. Il s'informe. On lui apprend que c'est un type de la Légion "française" contre le bolchevisme. Las d'être insultés par les droits Français, ces misérables mettent dans leur poche la cocarde tricolore que comporte leur uniforme allemand et schlickchloquent de leur mieux, afin de se faire passer pour de purs Boches[31]. » Au total, 5 800 Français ont été pris dans la LVF, dont 3 000 dans le seul premier trimestre de recrutement. Chiffre faible, acquis au prix d'une énorme dépense financière. Il y eut tout de même 13 400 volontaires, dont un grand nombre furent écartés pour des raisons de santé ou à cause de leurs antécédents judiciaires[32].

A partir de 1943, une autre formation combattante cherche des recrues françaises, la Waffen-SS. En décembre 1942, Himmler, inquiet des pertes allemandes, proposa à Hitler de former une unité française, pour laquelle il suggérait le nom de Gobineau ou de Charlemagne[33]. Après une assez longue négociation, où il essaie une fois de plus de faire levier pour obtenir une promesse politique, Laval autorisa l'enrôlement de volontaires (loi du 23 juillet 1943), après avoir reçu l'assurance que la formation ne serait pas employée sur le territoire français ni engagée contre la France libre, et que ses membres seraient désarmés à leur démobilisation[34].

A cette date, la nouvelle venue, qui concurrence de surcroît la LVF, ne peut guère faire de miracle, même si elle excite la curiosité de certains. En janvier 1944, une exposition photographique à sa gloire se tient à Paris pendant dix jours. Au grand plaisir des organisateurs allemands, environ 2 000 personnes la visitent chaque jour, davantage en fin de semaine[35]. Les résultats ne sont pas trop mauvais, en définitive : 3 000 recrues jusqu'en été 1944 pour un nombre de volontaires inconnu, probablement le double[36]. Les volontaires prêtent serment à

Hitler en tant que « Führer germa-nique et réformateur de l’Europe », et non plus seulement comme chef du combat antibolchevique. Presque tous viennent de milieux populaires, beaucoup s’engagent au terme d’un itinéraire chaotique. Certains ont été recrutés parmi les STO, parfois à la suite de pressions, ou parmi de petits délinquants placés devant le choix de la prison ou d’un engagement. Seule une minorité semble avoir obéi à une motivation politique. Pratiquement pas d’officiers et de cadres de valeur, sauf quelques-uns venus de la Milice : c’était déjà le problème de la LVF.

D’autres Français revêtent l’uniforme de formations auxiliaires de la Wehrmacht. Ils sont environ 2 000 à s’engager dans la Kriegsmarine, pour l’entretien de bateaux ou comme gardes armés dans les bases sous-marines[37]. Le *NSKK-Motorgruppe Luftwaffe* est un corps motorisé appartenant au Parti nazi et engagé à des tâches militaires, ici à des transports au profit de la Luftwaffe. Les volontaires, qui serviront de chauffeurs ou de manœuvres, portent l’uniforme de l’armée de l’air allemande avec un écusson tricolore. Ils s’engagent « à lutter avec l’Allemagne et ses alliés contre tout ennemi de l’Ordre nouveau en Europe, où que ce soit et jusqu’à la victoire définitive[38] ». En juin 1943, le chiffre des enrôlés était de 1982[39] ; il a dû atteindre les 3 000. Le déchet est important : jusqu’au 31 mars 1943, 1 374 hommes ont été retenus sur 3 755 volontaires[40]. D’autres s’engagent auprès de l’*Organisation Todt* comme cadres de chantiers ou gardes armés, sous l’uniforme kaki de l’organisation avec un écusson tricolore. Au printemps 1943, les gardes armés français sont déjà plus de 3 000[41].

Jusqu’à l’été 1944, 9 000 Français ont été enrôlés dans des formations de combat, auxquels viendront s’ajouter, quelques mois plus tard, dans le cadre de la division Charlemagne, 1 800 miliciens et plusieurs centaines de collaborationnistes réfugiés en Allemagne, soit un total d’environ 1 2 000 hommes. Au moins une dizaine de milliers d’autres Français ont porté l’uniforme de formations auxiliaires de l’armée allemande. En arrière-plan, un nombre de volontaires probablement deux fois plus grand, ce qui ferait au moins 40 000 Français disposés à porter l’uniforme allemand. En dehors des militants et des convaincus, une bonne partie, sinon la majorité, de ces hommes semblent

avoir fait leur choix dans des conditions et pour des raisons qui le rapprochent de celui des travailleurs volontaires en Allemagne, dont ils partagent souvent l'origine sociale défavorisée, le faible niveau d'instruction et la trajectoire heurtée. S'y ajoutent, dans leur cas, une imprégnation par la propagande, l'impression de la force allemande, des antipathies ou des préjugés de nature politique. Même si elle n'a pas été vue par tous avec la même netteté, la signification politique d'un tel choix était évidente à tous.

CHAPITRE XXIX

Milices

Le débarquement en Afrique du Nord déchaîne les collaborationnistes. Le gouvernement de Vichy perdant ses atouts, c'est comme s'ils les perdaient eux-mêmes. Il ne leur reste, pour reprendre pied, que la surenchère. Tous réclament l'alliance militaire et la collaboration illimitée, tous dénoncent Laval avec violence ; Déat lui-même peine à retenir sa critique. Partout, le thème européen se fait entendre et s'accompagne de déclarations de solidarité avec l'Allemagne nazie. « Nous nous considérons comme les frères en idéal des dirigeants du Reich », déclare un dirigeant du PPF. Costantini parle de transformer son parti en « section française de l'union européenne des forces nationales-socialistes ». « Le devoir français coïncide avec le devoir européen. Il nous commande d'aller droit au but : l'union par le national-socialisme[1]. »

La situation installe une cloche de vide autour de la collaboration, tandis qu'une pesante hostilité enveloppe les collaborationnistes, en particulier ceux qui continuent d'exprimer leur opinion ou de manifester leur engagement. Un grand nombre choisissent de battre en retraite ou de démissionner. Après le début de 1943, en dehors des grandes villes, les fidèles rasent les murs et se réunissent quasi clandestinement. Les partis se replient sur leurs cadres et sur une poignée de convaincus qui se tiennent vis-à-vis de leurs compatriotes comme en face d'un peuple rétif. Rien de plus symptomatique, à cet égard, que la réaction de ce notable, membre du Groupe Collaboration, professeur au Conservatoire national

des arts et métiers, président de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. En 1941, écrit-il à Brinon, les Français favorables à la collaboration pouvaient agir au grand jour. En 1942, la situation s'est renversée. A présent, « les Français fidèles sont entrés dans la nuit ». Que faire des autres, de la grande majorité qui ne veut pas comprendre ? « Ils obéiront à la poigne[2]. »

Dans les partis, les méthodes classiques s'effacent devant l'organisation paramilitaire et l'activité policière. A défaut de faire la preuve que la collaboration jouit d'une base populaire, les ultras vont démontrer d'une autre façon leur utilité. C'est l'heure des milices, des hommes en uniforme, des activités souterraines. Mais, à présent, les partis parisiens ne sont plus seuls. Du sein de Vichy sort la Milice, nouvel acteur sur la scène collaborationniste.

Le collaborationnisme n'a jamais été une exclusivité parisienne. Dans la zone libre, il formait un courant d'opinion, s'exprimait dans la presse, se manifestait dans l'action de partis qui, comme le PPF et le francisme, étaient présents dans les deux zones. Des groupements vichyssois avaient également adopté une ligne qui ne se distinguait pas de celle des formations parisiennes. La principale était le SOL, le « service d'ordre légionnaire », issu de la pétainiste Légion française des combattants en 1941, avec la bénédiction de Darlan et l'appui de Pucheu, qui pensait en faire une police supplétive. Le SOL regroupe les durs parmi les légionnaires, ceux qui portent en sautoir la détestation des parlementaires, des communistes et des juifs. Le chef, Joseph Darnand, est un ancien combattant, un activiste de l'extrême droite, passé de Maurras à la Cagoule. Dans la quinzaine de milliers de militants qu'il recrute, la plupart viennent de la droite ligueuse, au moins d'un milieu de droite. Avec ses parades, ses serments publics, et surtout une action qui n'hésite pas à sortir de la légalité, on ne s'étonne pas que le SOL soit apparu rapidement aux yeux de la population comme une imitation de la SA ou de la SS[3].

La carrière de Darnand va bénéficier du retour de Laval. Les deux hommes, l'ancien cagoulard et l'ancien parlementaire, se regardent avec méfiance, mais

l’intérêt est le plus fort. Laval cherche un instrument qui lui a fait défaut en 1940, il veut contrer Doriot, et il croit Darnand maniable. Celui-ci veut se libérer de la tutelle de la Légion, il ambitionne un espace de pouvoir, qui déborde la zone libre : dès juin 1942, il demande aux Allemands l’autorisation de faire monter le SOL en zone occupée, en faisant valoir que chacun y trouverait son compte[4].

Peu après, il prend publiquement une position en flèche sur la collaboration. Laval l’a envoyé en Pologne visiter la LVF, qu’il veut faire passer sous la coupe de l’État français. Darnand est revenu impressionné par l’écrasement du vaincu et surtout par la rencontre avec le peuple vainqueur. « J’ai vu ce peuple en guerre serré autour de ses chefs et formant un groupe sans fissure. « J’ai senti la sincérité du désir de ce peuple d’éviter le retour des guerres inutiles qui depuis des siècles l’opposent à une France à laquelle il conserve, dans sa défaite, l’estime et le respect. J’ai péniblement ressenti son étonnement devant les hésitations et les réticences du peuple de chez nous qui ne paraît pas réaliser ce que le geste allemand avait de généreux. » C’est pourquoi il faut une collaboration nette, dont la LVF est un premier gage, même si les Français ne comprennent pas l’action de ces hommes, même s’ils n’arrivent pas à réaliser « ce que l’acceptation d’un uniforme étranger et de chefs étrangers comportait de lucides sacrifices, d’oubli des traditions, des préférences, de tout ce qui a modelé nos âmes pour ne laisser place qu’à l’essentiel : la volonté de se sacrifier au Pays, quelles que soient les conditions du sacrifice ». Le gouvernement veut créer, à présent, une Légion tricolore : le devoir du SOL est d’être présent dans cette « avant-garde de la lutte européenne[5] ». Cette position franchement collaborationniste place Darnand sur la même ligne que les chefs parisiens. Il y sera une nouvelle fois en novembre, après le débarquement, quand il soutient la cobelligérance contre (es Anglo-Saxons pour reconquérir l’AFN.

La création de la Milice, au tournant de l’année suivante, sort du projet de Laval de regrouper les partis collaborationnistes dans une formation unique, projet qu’il échoue à réaliser en dépit de « l’intérêt extraordinaire » qu’il lui accordait[6]. A défaut, il crée la milice qui devait accompagner le parti unique. Le régime, qui n’a plus d’armée, a besoin d’une garde prétorienne. Darnand, lui, ne

perd pas de vue son objectif politique, et il souligne, dès le départ, la double mission de la Milice française : le maintien de l'ordre et l'encadrement politique du pays, marchepied vers le pouvoir[7].

Le mouvement est organisé sur le modèle du parti nazi. A côté de la Milice générale, qui accueille tous les adhérents, femmes comprises, et de l'Avant-Garde pour les filles et les garçons de 14 à 18 ans, une Franc-Garde bénévole regroupe les militants en âge de combattre, tandis qu'une Franc-Garde permanente, militarisée et encasernée, doit servir de bras armé. Une annexe aux statuts prévoit que la Franc-Garde permanente peut avoir une section extérieure, « une formation politique et militaire composée de personnes désireuses d'affirmer leur foi politique en combattant hors du territoire français le Bolchevisme, aux côtés des formations analogues constituées par les autres pays de l'Europe[8]. » Darnand place sur son horizon l'absorption de la LVF.

Du SOL à la Milice, la déperdition semble avoir été importante. Parmi les miliciens, une partie a suivi l'évolution de Darnand. Une autre partie est composée de jeunes à la recherche d'un emploi, attirés par l'exercice d'une autorité, ou désireux d'échapper au STO en s'engageant dans la Franc-Garde permanente. Par rapport aux partis parisiens, la différence se marque dans la bien plus forte proportion d'agriculteurs, elle-même en nette diminution sur le SOL, dans une présence plus marquée des étudiants, de l'armée et de la police, dans la relative absence des enseignants. Parmi les responsables, beaucoup de notables et même de nobliaux, une dérivation catholique conservatrice, souvent traditionaliste et maurrassienne. L'anticommunisme est fondamental, il ramasse en pelote les phobies et les détestations de ce milieu, c'est lui qui a conduit, souvent, à une révision des idées sur l'Allemagne depuis l'été 1941[9]. Plus généralement, les miliciens sont des hommes d'ordre, qui accordent le plus grand prix à la légitimité de Pétain et de l'État français, et qui ne souffrent pas la montée de la résistance sur leurs terres, bien plus insupportable que la présence de l'Allemand, et même qui justifie un rapprochement et une coopération. Alors que les collaborationnistes de zone occupée se sont engagés pour défendre une option politique au milieu d'une population repliée, quoique défavorable à la

collaboration, la Milice est dès sa naissance une arrière-garde, celle d'un régime qui n'a plus d'avenir dans l'opinion, et donc une troupe de guerre civile.

Le recrutement est au-dessous des attentes, comme le reconnaît Darnand, qui note la disproportion entre un gros appareil administratif et une troupe de militants peu nombreuse et insuffisamment active. Mais il ne démord pas de son but. « Nos ennemis les plus acharnés voudraient que nous restions un mouvement militarisé, hiérarchisé, uniquement investi de missions de police supplétive. » Alors qu'il s'agit de créer aussi « le mouvement politique seul capable d'exercer une influence profonde dans le Pays et de préparer les cadres de remplacement dont la France a tellement besoin[10] ».

Les déboires se prolongent sur le plan politique. Darnand veut faire monter la Milice en zone nord, Laval résiste par crainte de se retrouver en face d'un nouveau Doriot, plus puissant. A son habitude, il ne dit pas non et lui demande d'étudier la question avec les Allemands. L'idée de Darnand est de regrouper les partis autour de ses 25 000 Miliciens, ce qui ferait un total de 40 000 à 50 000 hommes, la Milice devenant parti unique. Des négociations ont lieu à Paris, en juillet, sous l'égide de l'ambassade. La majorité des chefs parisiens ne veulent pas aller plus loin qu'un comité de coordination[11], et l'ambassade, qui est favorable à un regroupement, ne peut l'imposer en raison de sa directive de division. Laval se trouve fort aise de ne pas avoir à bouger, et ne bouge pas, bien que les Allemands acceptent l'arrivée de la Milice en zone nord[12].

A partir du début de l'été, un fort courant de démissions se produit, causé par les difficultés de toutes sortes et surtout par le tournant pris par la guerre[13]. Darnand, qui semble n'avoir pas exclu, vers mai-juin, de rallier la France libre[14], envoie à Laval sa démission. Il se plaint des réticences de l'administration, de l'absence de moyens, notamment pour créer des francs-gardes encasernés, des atermoiements de l'Auvergnat. Il répète que la collaboration, seule, « peut permettre à la France de reprendre parmi les nations européennes enfin réconciliées une place et un rang dignes de son passé ». Il reste « persuadé que l'entente viable des nations européennes sera toujours conditionnée par l'unité de l'idéal politique et par l'harmonie des régimes intérieurs ». En d'autres

termes, il exhorte Laval à mettre la politique intérieure à la hauteur de sa politique extérieure[15].

S'il reprend sa démission, les choses ne s'arrangent pas pour autant. Chez ses lieutenants, l'état d'esprit est tout aussi mauvais. Les attentats commencent à frapper des miliciens, la résistance s'amplifie. Or les moyens en armes font défaut, et Laval allègue la méfiance des services allemands. Les chefs départementaux de la Milice, qui le rencontrent en août, ne le croient pas et décident de s'adresser aux autorités d'occupation locales, en faisant valoir qu'il leur faut être armés pour maintenir l'ordre et pour affronter le soulèvement gaulliste ou communiste qui accompagnera le débarquement anglo-saxon[16].

Dans ce climat de piétinement et de méfiance envers Laval, Darnand se cherche des alliés. Depuis l'automne précédent, il a des contacts avec Déat. Tous deux, ils dépendent de Laval, dont ils ont bien des motifs de se plaindre, et ils peuvent se rendre service, Déat en facilitant l'implantation de la Milice en zone nord, Darnand en facilitant la création du parti unique dans tout le pays : c'est l'attelage du parti unique et de la milice. Déat ranime le regroupement tenté l'automne précédent avec Bucard, le Groupe Collaboration et le MSR de Soulès, cette fois en mettant à l'ordre du jour l'union de leurs milices, prélude à la jonction avec Darnand.

Du coup, le paramilitaire vient également au premier plan en zone nord. Les milices des partis sont de petites forces qui rivalisent pour occuper la scène et faire impression. Au printemps 1943, pour la première fois, les Allemands les autorisent à défiler dans la rue. Ils peuvent prouver leur résolution et leur combativité, lancer un signal à l'intention des opposants et de la population. Entre avril et août, les principales milices passent en cortège, aucune n'alignant plus de 2 500 hommes, celle du RNP la moins fournie[17]. Le PPF est le dernier à défiler, le dernier aussi à se doter d'une milice, s'étant contenté jusque-là de son service d'ordre. Selon un observateur de la résistance, le Vel' d'Hiv' est à moitié plein, le défilé sur les Champs-Élysées réunit seulement 2 200 participants, femmes et jeunes filles comprises. Au milieu de ce qui est censé être la troupe de choc du parti, il remarque un bossu et plusieurs boiteux. La plupart des hommes, maigres et voûtés, paraissent sous-alimentés — les fidèles appartiennent aux

couches populaires, touchées par les restrictions. Des curieux nombreux cachaient à peine leur hostilité, et quelques sympathisants passifs au milieu de la foule ne réagissaient pas aux injures et aux moqueries autour d'eux. En conclusion. cet observateur estimait que les Allemands avaient cessé toute action politique et ne se préoccupaient plus que de favoriser la formation de groupes de combat pour leur servir d'auxiliaires dans la lutte contre la résistance[18].

Le rapprochement Déat-Darnand déboucha sur un manifeste, le Plan du 4 septembre, adressé aux principaux dirigeants nazis. Les deux hommes, flanqués de Luchaire, réclament l'aide de l'Allemagne pour fusionner les milices, créer le parti unique, remanier profondément le gouvernement. Ils demandent également la conclusion d'un pacte garantissant à la France, en échange de son concours militaire, l'intégrité territoriale, la souveraineté administrative et politique, une aide pour reconquérir son Empire[19]

Pendant ce temps, Darnand a cherché appui dans une autre direction, auprès de la SS, qui a besoin elle-même d'aide pour mettre sur pied l'unité française de la Waffen-SS. Oberg a rencontré des réticences auprès de Doriot, qui commença par refuser en disant qu'il n'accepterait pas une germanisation, puis promit d'aider le recrutement au nom de la bataille européenne[20]. Darnand manifeste plus de bonne volonté et s'engage à fournir de 200 à 300 francs-gardes. Garantie supplémentaire, il se porte volontaire et prête serment à Hitler, « Führer germanique et réformateur de l'Europe », en lui jurant obéissance jusqu'à la mort. On soulignera l'importance du geste : Darnand est le premier homme politique français à jurer fidélité à Hitler sans restriction, pas seulement dans le cadre du combat contre le bolchevisme, comme l'ont fait Doriot et les légionnaires de la LVF. Il est entré dans le système de la SS, fondé sur l'allégeance d'homme à homme, en franchissant la frontière de la nationalité, ses interlocuteurs feignant de le tenir pour le ressortissant d'un peuple « germanique ». Et il a pris l'engagement de faire du service actif au moment où le décideraient ses nouveaux supérieurs, se liant les mains en cas de désaccord.

Darnand a sauté le pas pour avoir de l'aide et des alliés, pour faire bouger Laval et avancer vers le pouvoir, devenu à présent un but évident pour lui. Dans l'immédiat, il veut un armement pour la Franc-Garde permanente. La montée

des attentats l'inquiète et surtout, comme il l'explique aux Allemands, il veut disposer d'une force convenable en cas de difficultés intérieures pour éviter leur intervention : l'État français doit être en mesure de maintenir l'ordre seul, ce qui est le raisonnement de Pétain et de Laval[21].

A la fin de septembre, les services d'occupation décident de donner aux collaborationnistes les moyens de se protéger. Des autorisations d'armements allaient être accordées, avec précaution. Une protection des familles serait mise en place, et on établirait des plans en vue d'un éventuel repli en cas d'« invasion ». A la Milice, la SS concédait le droit d'ouvrir dans 21 départements des camps de formation pour un total de 600 miliciens, qui recevraient une instruction policière et militaire sous la direction d'un officier du SD. L'armement, elle n'avait qu'à se le procurer dans les caches de la résistance. Quant à ses responsables, ils allaient recevoir des armes pour se défendre[22].

Envers les partis parisiens, les Allemands se montrent moins généreux ; où se marque bien le rang acquis par la Milice, au détriment d'un Doriot, qui avait les sympathies de la SS l'année précédente. On leur donnerait quelques armes, mais les hommes qui les porteraient seraient mis à la disposition de la police allemande. C'est ainsi qu'est décidée, en novembre 1943, la création d'une (force d'autoprotection), une force paramilitaire composée de membres des groupements collaborationnistes et entraînée pendant deux semaines dans un camp à Taverny[23].

A la fin de 1943, le carré des militants se resserre. Le chiffre de 40 000 à 50 000, avancé par des responsables collaborationnistes, paraît recevable s'il s'agit de désigner ceux qui, après la césure de l'été, restent vaillants. La situation les rapproche et les type comme jamais auparavant. Darnand a rattrapé les chefs parisiens et parle l'« européen », affirmant la nécessité d'une Europe unie face aux dangers qui la menacent, l'impérialisme américain et surtout le communisme. « A l'internationale communiste et à ses alliés, il faut opposer l'union des nationalistes européens. Car nul ne peut plus prétendre que cette

guerre est un conflit ordinaire, dont l'enjeu serait quelques provinces. Elle oppose, dans une révolution mondiale, les mêmes conceptions que celles qui s'opposaient dans l'Allemagne de 1920 et l'Espagne de 1936[24]. » Brasillach, lui, a lâché pendant l'été ses amis de parce qu'il refusait ce glissement. « Germanophile et Français », il était « Français plus que national-socialiste ». Il refusait ce qu'il appelait la « dénationalisation », vers laquelle ils allaient en faisant leur une devise — « le fascisme, le seul fascisme » — où il voyait « du Maurrassisme à l'envers » et le déni des intérêts de la France[25].

Les fidèles — « Nous ne sommes pas des dégonflés » est le thème d'une réunion salle Wagram le 15 janvier 1944 — dégagent une agressivité qui rendra possibles tous les excès de l'année suivante. Depuis l'été, les incidents se multiplient avec la population, mais aussi avec les forces de l'ordre. A Paris, lors du deuxième anniversaire de la LVF, le 27 août 1943, des légionnaires s'en prennent à la police, blessant 47 agents[26]. Des groupes de jeunes militants, d'ordinaire PPF ou francistes, parfois des permissionnaires de la LVF en uniforme, se livrent à des expéditions vengeresses, déboulonnant les plaques de rue, cassant les bustes de mairie, faisant des quêtes forcées chez les commerçants, et parfois frappant les personnes qui refusent de saluer ou de prendre leurs tracts. Pris à partie par la population, ils brandissent des armes et réclament la protection des Allemands. A Elbeuf, en automne, des jeunes PPF, revolver au poing, arrêtent les passants, les fouillent, en conduisent certains à la Kommandantur[27]. En zone sud, la Milice s'arroge, elle aussi, des pouvoirs de police, empiétant sur les compétences de l'administration, ce qui produit des frictions croissantes.

Exemple parmi d'autres de l'état d'esprit des jusqu'au-boutistes, cette lettre d'un PPF à un ami de la LVF, le 15 décembre 1943 : « Ici, grande joie, nous avons enfin trouvé le combat, la mort nous guette partout ; nous avons enfin la sensation de n'être pas des embusqués. Chaque jour, le parti paye de son sang son attachement à l'Europe et au chef. » La lettre se termine par : « En avant pour la victoire de l'Europe et celle du christianisme sur la brute. Vive Doriot ! Vive la France ! Vive Hitler ![28] »

Cette exaltation, les chefs ne font rien pour la calmer, bien au contraire. Guiraud, l'adjoint de Bucard, demande que « l'antiterrorisme combatte le terrorisme avec les moyens et les méthodes du terrorisme ». Il appelle à créer de toutes pièces « le climat de terreur fasciste » qui puisse neutraliser la résistance[29]. Darnand exhorte à se battre le dos au mur : « Il faut aujourd'hui vaincre ou mourir. Plutôt mourir libres que vivre esclaves d'Israël, dans un monde d'où seraient bannies toutes les hautes valeurs de notre idéal occidental[30]. » Depuis le printemps, 33 miliciens ont été tués, et 165 blessés[31], et le 16 octobre l'hebdomadaire de la Milice,, porte en première page cet encart : « Milicien, tu seras peut-être attaqué lâchement demain. Désigne de suite, à tes chefs, des otages. » A Perpignan, dans les locaux de la Milice, une affiche est placardée : « Soyez forts. Répondez coup pour coup. Tu seras peut-être attaqué lâchement. Désigne de suite à tes chefs des otages. Frappe dur et tais-toi[32]. »

En novembre, Darnand autorise des opérations de représailles, avec l'approbation d'Oberg. A Annecy, 6 personnes jugées proches de la résistance sont tuées pour venger autant de miliciens abattus dans la région. Deux des victimes ont été choisies parce qu'elles étaient juives, une autre parce qu'elle était franc-maçonne[33]. Le PPF agit de même à Lyon, où son responsable, Francis André, fait tuer 7 personnes entre l'automne 1943 et le printemps 1944. Sur les corps des victimes, un billet : « Terreur contre terreur. Cet homme paye de sa vie la mort d'un national. » A Nice, le responsable du service d'ordre du PPF extrait de la prison municipale, le 27 décembre, avec l'accord des Allemands, 6 détenus et les abat en représailles pour l'assassinat d'un membre du parti[34].

Le contre-terrorisme est un déchaînement meurtrier qui s'origine dans un délire idéologique bien plus que dans une stratégie antiguérilla. A défaut d'atteindre les auteurs des attentats, on abat des « adversaires idéologiques », au premier rang desquels les juifs, selon une logique parfaitement nazie. Il ne suffit plus de les isoler, de les marquer, de les exproprier, de les concentrer, il faut s'en servir comme d'otages : pour chaque Français assassiné, en fusiller cent[35].

Cet état d'esprit est capital pour comprendre les horreurs de la suite. La guerre civile est une désignation excessive dans la mesure où il n'existe pas de lutte mettant aux prises des portions notables de la population. Les résistants et

les collaborationnistes sont deux petites minorités ; mais les premiers jouissent d’une très large sympathie, tandis que les seconds sont l’objet d’un opprobre quasi général. Un climat de guerre civile n’en est pas moins présent, qui se marque, de part et d’autre, par la diabolisation de l’adversaire. Les attentats contre les collaborationnistes visent des symboles au moins autant que des hommes coupables d’actes préjudiciables à leurs compatriotes. Tandis que certains sont tués sur la base de reproches précis — dénonciations aux lourdes conséquences, rôle d’auxiliaire de la police allemande, etc. —, d’autres paient un engagement purement politique, et parfois un engagement passé, comme ce responsable du PPF à Grenoble, un professeur d’université, démissionnaire en 1942 et assassiné l’année suivante.

Les ultras posent en victimes qui ne font que répondre aux agressions qui les visent. Ils oublient leur volonté de mettre au pas la majorité de leurs compatriotes, leur exaltation de la violence, forceps d’accouchement d’une nouvelle France, leur valorisation de la virilité et de la guerre, leurs appels à la vengeance et aux représailles. En tout cela d’autant moins pardonnables qu’ils sont adossés à un occupant qui utilise sa force d’une manière de plus en plus brutale.

CHAPITRE XXX

Déroutes

A la fin de 1943, le gouvernement s'adjoint Darnand comme secrétaire général au Maintien de l'ordre et Philippe Henriot, milicien et fier de l'être, comme secrétaire d'État à la Propagande et à l'information. La Milice étend son emprise sur les forces de l'ordre, le système pénitentiaire, la propagande, tout en s'efforçant de pénétrer le reste de l'administration. L'État-milicien devient une virtualité, à laquelle il manque pour s'accomplir un appui populaire, des moyens en hommes et en compétences, le soutien des plus hauts dirigeants du régime. La Milice tient au moins des points stratégiques, avant tout le maintien de l'ordre. Son action, coordonnée avec celle de l'occupant, occasionne à la résistance des dégâts considérables.

Deux mois après Darnand et Henriot, un autre ultra, le seul chef parisien dans ce cas, accède au pouvoir : Déat, enfin récompensé de sa fidélité envers Laval, récompensé chichement par un poste qui donne des charges plus que du pouvoir. La position de Darnand apparaît d'autant plus forte qu'il jouit du soutien continué de la SS, où certains envisagent même de forcer à son avantage l'unification des groupements collaborationnistes. C'est le cas de Gottlob Berger, le responsable des troupes armées de la SS, qui cherche par tous les moyens à renforcer la lutte contre la résistance. Comme il l'explique à Himmler, aucune mère allemande ne pleure quand un étranger meurt pour l'Allemagne. Oberg était contraire au projet, et il intervint avec succès auprès de

Himmler pour lui remettre en mémoire la directive de Hitler : s’il fallait placer la collaboration en vitrine, il ne fallait pas perdre de vue le but final, l’écrasement de la France ; pour cela il importait de garder la possibilité de jouer les uns contre les autres les groupements français[1].

Darnand put au moins faire monter la Milice en zone nord, Laval levant son opposition. Sur la demande de la SS, les chefs parisiens durent inviter leurs partisans à s’y inscrire et s’engager à répondre à un ordre de mobilisation en cas de « troubles ». Darnand est désormais en position de force dans le petit monde des ultras, laissant Doriot loin derrière, pour les effectifs comme pour les moyens, maintenant qu’il a l’autorité de l’État et un budget considérable, dont il ne cesse de réclamer l’augmentation. Au tournant de l’année, la Milice comprend, selon les Allemands, de 26 000 à 30 000 hommes, dont la moitié de francs-gardes, plus une quinzaine de groupes de francs-gardes encasernés (probablement un millier d’hommes). Les démissions de l’été-automne précédent avaient donc pu être compensées[2]. Compensées par un afflux de Lacombe Lucien, de personnages douteux et de repris de justice, d’admirateurs de la force, de baroudeurs en quête d’une solde confortable et d’aventures guerrières, de quelques fils à papa suivant le mouvement ou de têtes brûlées préférant la Franc-Garde au STO.

Aux autres groupements, que reste-il à faire, sinon à devenir davantage les auxiliaires de l’occupant ? Ils réclamaient de l’armement : on leur en donne, à condition de placer les hommes qui les recevront à la disposition de la police allemande. La « force d’autoprotection », dont la création a été décidée à l’automne précédent, se met en place — selon Oberg, les chefs parisiens ne tinrent pas leurs engagements en hommes, et il n’y aurait pas eu plus de 400 personnes entraînées au centre de Taverny[3]. La SS ne semble pas avoir eu de difficulté à trouver d’autre façon les auxiliaires dont elle a un emploi croissant, recrutant parmi les collaborationnistes, les anciens travailleurs volontaires en Allemagne, les gens en difficulté avec la justice, ou en mettant sur la brèche ses équipes du marché noir. Armés et dotés de cartes allemandes, les auxiliaires sont intouchables pour la police française ; ils font des ravages dans leur travail de surveillance de l’opinion et d’infiltration de la résistance. Leur

nombre reste indiscernable dans le réservoir des agents employés par les occupants tout au long de la période, dont le nombre total a été évalué par un juge d'instruction après la libération à 9 000 ou 10 000[4].

Au début de 1944, les partis sont sollicités de faire vivre une nouvelle force supplétive, cette fois pour le compte de Sauckel. Le « négrier de l'Europe » veut combattre le flot des réfractaires du STO et redresser la courbe des départs vers l'Allemagne. Pour cette tâche, la SS n'a ni le temps ni les moyens ; et quant à compter, à présent, sur la police française… Appelée diversement « Comité pour la paix sociale » ou « Groupe d'action pour la justice sociale », la nouvelle force doit rechercher les réfractaires et, subsidiairement, protéger les employés français de l'administration allemande, les familles des travailleurs volontaires en Allemagne et les proches des légionnaires de la LVF. Sa mise sur pied débuta à Marseille, où Sauckel obtint le concours de Sabiani, le chef local du PPF, qui semble avoir forcé la main des responsables du parti[5]. En tout cas, au 10 mars 1944, sur les 460 membres que la force comptait, 431 se trouvaient à Marseille. Puis les recrues affluèrent à la caserne Mortier à Paris. En août, au moment du repli vers l'Est, 1 800 hommes étaient enrôlés[6].

Laval doit souffrir la montée en puissance de Darnand, même si elle a l'avantage de comprimer les ultras de Paris. La distinction des politiques demeure nette sur le plan des idées, brouillée dans la pratique. Les ultras, ceux de Vichy et de Paris réunis, veulent une politique résolue d'association avec l'occupant. Les plus hauts dirigeants de l'État français espèrent toujours une paix de compromis et soulignent à présent de leur mieux qu'ils agissent sous la pression des Allemands. Pétain s'accroche comme à une planche de salut aux vestiges de sa popularité, qui fait un peu retour à l'occasion de son voyage en zone nord au printemps 1944, où il est fêté par de petites foules. Les services de la propagande allemande, surpris de cet accueil, expliquent que sa présence a été ressentie avec émotion parce qu'il est apparu comme un symbole de la patrie et comme un point fixe auquel se raccrocher dans le climat anxieux produit par les

bombardements et le risque de bouleversements au moment de la libération[7] A l'approche de l'inconnu, Pétain reprend, aux yeux du peuple des trembleurs, la fonction de refuge qu'il avait remplie en grand quelques années plus tôt. Tout le monde n'accueillera pas avec une joie sans réserve la libération. En octobre 1944, Galtier-Boissière peut écrire : « Si un Institut Gallup avait existé en France, je crois qu'il eût décelé 95 p. 100 de maréchalistes après l'armistice, 50 p. 100 jusqu'à l'invasion de la zone sud et encore 30 p. 100 à l'époque du débarquement[8]. »

L'écart des conceptions se réduit dans la pratique, parce que les uns et les autres ont la volonté de maintenir l'ordre, fût-ce au prix d'une répression qui alimente un climat de guerre civile. Sur ce point, nul interstice entre la position de Darnand et celle de Pétain ou de Maurras, ce dernier écrivant en février 1944 : « Nous disons plusieurs fois par semaine que la meilleure manière de répondre aux menaces des terroristes est de leur imposer une légitime contre-terreur[9]. » Pétain et Laval exhortent leurs agents à redoubler de sévérité et témoignent à Darnand leur soutien. Pétain le reçoit à plusieurs reprises et, à l'occasion, fait allusion aux mutineries de 1917[10].

Darnand n'a pas besoin d'être poussé. Comme Henriot, il martèle que le maintien de l'ordre, d'un « ordre français », est dans l'intérêt national et qu'il ne travaille pas pour l'occupant. Le journal de la Milice a baissé d'un ton dans l'exaltation du combat européen depuis que le chef est au gouvernement. La Milice mène une action française, mais parallèle à celle des Allemands, sur sol français, contre des Français. Les cours martiales, instituées au début de l'année, font exécuter sans appel les personnes prises en flagrant délit de « terrorisme », que leur action soit dirigée contre des Allemands ou contre des agents français : cela indique le durcissement et la coïncidence des politiques.

Les forces de l'ordre de Vichy travaillent en étroite coordination avec la SS, qui les guide et les emploie au mieux de ses intérêts. En réalité, plus qu'une force de maintien de l'ordre, la Milice est une force de police, de basse police. Dès que les affaires deviennent sérieuses — présence d'un maquis combatif, comme aux Glières, ou actions de grande échelle de la résistance —, elle passe la main aux Allemands. Dans beaucoup d'opérations, ses hommes servent

surtout d’éclaireurs ou d’agents d’infiltration, qui préparent l’intervention de l’occupant. Leur rôle, leur vocation, si l’on ose dire, ce sont des tâches que ce dernier peinerait à remplir par lui-même, parce qu’il n’est pas comme un poisson dans l’eau : la détection, la surveillance, la capture des suspects, et même leur interrogatoire, où la torture commence à être systématiquement pratiquée. La Milice se met au-dessus de la loi, même celle de Vichy, et bientôt hors la loi. A côté des sévices et des exécutions sommaires, elle pratique le vol et le pillage, en particulier aux dépens des juifs, cibles d’une haine frénétique, comme l’atteste l’assassinat, entre autres, de Victor Basch, l’ancien président de la Ligue des droits de l’homme, et de sa femme, tous les deux octogénaires, en attendant les meurtres de Jean Zay et de Georges Mandel.

Un peu partout, pendant ce temps, les collaborationnistes sont la cible d’attentats qui augmentent à un rythme soutenu. En juin, Abetz donne les chiffres de 300 miliciens tués, de 270 PPF, de 130 francistes, de 100 membres du Groupe Collaboration, de 50 RNP[11]. D’autres personnes sont victimes de cette vague de meurtres : des fonctionnaires de Vichy, des animateurs de la Légion des combattants, des personnes accusées de dénonciations ou d’activité en faveur de l’occupant. Jusqu’au 6 juin 1944, un peu plus de 2 000 Français sont assassinés[12]. La lutte contre les collaborationnistes devient inexpiable et double la lutte contre l’occupant, avec plus de haine, comme il en va entre frères ennemis.

Lorsque les troupes alliées débarquent en Normandie, le 6 juin, Pétain et Laval appellent les fonctionnaires à demeurer à leur poste et les Français à obéir au gouvernement. « Nous ne sommes pas dans la guerre[13] » : leur position est conforme à la logique de « la seule France ». Elle satisfait l’occupant, puisqu’elle doit détourner la population d’aider les Alliés. L’État français mobilise ses dernières forces pour maintenir l’ordre « français » derrière les lignes allemandes. Laval nomme Darnand secrétaire d’État à l’intérieur et le dote de « tribunaux du maintien de l’ordre », qui s’ajoutent aux cours martiales et, comme elles, rendent des jugements immédiatement exécutoires. Les chefs parisiens remplissent leur promesse et exhortent leurs militants, ainsi le PPF, à « offrir et apporter la collaboration entière du parti aux forces loyales de l’État

français et aux organisations de sécurité des armées européennes pour le maintien de l'ordre intérieur[14] ». Une fois de plus, ils se scandalisent de la position de Vichy et réclament leur entrée au gouvernement, une répression tous azimuts, un engagement inconditionnel du côté allemand.

Le 14 juin, ils demandent à Abetz le retour de la LVF et de la Waffen-SS en France pour les engager contre les « envahisseurs ». Abetz, qui y est favorable, détaille cet appoint de Français pour la guerre allemande : 3 000 Waffen-SS, 1 050 NSKK, 400 gardes de la Kriegsmarine, 300 membres de la Légion wallonne, plusieurs milliers d'hommes en service armé dans la Transport Brigade Speer, dans les unités de surveillance de l'Organisation Todt et comme auxiliaires de la police allemande. A ces quelque 8 000 à 10 000 Français sous uniforme allemand viendraient s'ajouter les 10 000 miliciens mobilisés, plus 5 000 à 10 000 hommes que doivent fournir les partis parisens[15]. Si l'on joint à ces chiffres celui des quelque 2 000 LVF à l'Est, 25 000 à 30 000 Français sont alors engagés activement du côté de l'occupant, dans la variante « ordre français » ou « uniforme allemand ».

Mais Oberg et les autorités militaires ne veulent pas ramener la LVF et la Waffen-SS[16]. Les Français se battront mieux contre les Soviétiques que contre les Alliés. Darnand n'y est pas favorable non plus, probablement par crainte que la Milice ne se perde dans l'amalgame des forces collaborationnistes. En attendant, il l'emploie avec acharnement pour la mission que les dirigeants de Vichy lui ont fixée, traquant les résistants et épaulant l'action des forces allemandes. Les sévices et les exactions s'emballent au-delà de toute imagination : le sentiment d'être le dos au mur nourrit une volonté haineuse de faire payer chèrement la défaite prévisible. D'où ces tortures innombrables, l'orgie de sévices exercés sur des corps pantelants, où l'efficacité policière n'est plus qu'une justification ténue à la rage d'abaisser et de dégrader.

A Vichy, au début d'août, quand la percée alliée est acquise, voilà que Pétain se préoccupe de prendre des distances. Ecrivant à Darnand, il désapprouve les excès que la Milice vient de commettre dans la défense de l'« ordre français[17] ». Tandis que le Maréchal cherche à prendre contact avec de Gaulle, tout en réaffirmant sa légitimité, Laval manœuvre auprès d'Herriot pour faire convoquer

l'Assemblée nationale et lui faire patronner un gouvernement de transition qui accueillerait les vainqueurs, damerait le pion à de Gaulle et plaiderait pour la réconciliation nationale au nom de la lutte contre les communistes. Les Allemands mettront le holà à ces efforts de toute façon voués à l'échec.

A partir de la mi-août, l'issue ne fait plus de doute. La retraite s'organise, et, tandis que Pétain et Laval sont emmenés, les ultras se joignent en hâte aux convois allemands. Certains d'entre eux ont connu un périple éprouvant depuis le Midi à travers les embuscades de la résistance, entraînant parfois dans leur débâcle des proches qui n'en peuvent mais. Pour ceux qui ont décidé de rester ou qui n'ont pu s'enfuir, le temps des épreuves commence. Environ 4 000 Français sont les victimes d'exécutions sommaires entre le 6 juin et la fin de la libération[18].

Pétain et Laval se considèrent comme prisonniers, non sans que le premier cherche, une fois de plus, à se démarquer du second. Pétain a décidé qu'il n'y avait plus de gouvernement, mais qu'il demeurait un État français, qu'il incarne, et il demande à Laval de démissionner, ce que celui-ci refuse en objectant que le Maréchal, ayant renoncé à toute activité, ferait un acte de gouvernement s'il enregistrait sa démission[19]… Les ultras ne sont pas résignés, eux. Entre le 23 août et le 1er septembre, ils ont une série de rencontres avec Ribbentrop, puis sont reçus par Hitler. Il y a là Doriot, Déat, Darnand, Marion, de Brinon ; manque Bucard, probablement discrédité par une fusillade de ses gardes du corps avec la police française. Les Allemands sont soucieux, à un moment où ils tiennent encore une partie du territoire français, de regrouper les forces collaborationnistes, si possible avec la bénédiction de Pétain, et de les utiliser pour créer un maquis en France et fomenter une opposition « nationale » à de Gaulle et à ses alliés communistes.

Leur préférence va nettement vers Doriot, cette fois, et ils s'efforcent d'amener les autres chefs à se ranger derrière lui. Doriot exige la direction du gouvernement et réclame une garantie d'intégrité pour la France, moins l'Alsace-Lorraine, et pour son Empire ; il est le seul à manifester une attitude politique, même si elle paraît dérisoire dans la situation. Mais les autres ne sont pas disposés à se ranger derrière lui, et, au bout du compte, Ribbentrop décide

que Brinon prendra, avec la bénédiction de Pétain, la tête d'un gouvernement officieux, avec la mission de travailler le Maréchal pour obtenir la nomination de Doriot.

L'avance des Alliés se poursuivant, les Français se replient sur territoire allemand et sont installés à Sigmaringen, où les pays de l'Axe détachent des légations : Abetz dirige l'ambassade allemande, l'Italie de la République de Salo est représentée, comme le Japon. Dans ce monde en carton-pâte, rivalités et querelles reprennent de plus belle. Le 6 septembre est créée la « Délégation gouvernementale française pour la défense des intérêts français en Allemagne ». Déat, Darnand et Bridoux en font partie, avec Luchaire et Brinon, tandis que Marion, Bonnard, Bichelonne suivent Pétain et Laval dans leur retraite et la préparation de leur défense. Les ultras, qui veulent croire à un retournement miraculeux de la situation militaire, s'affairent à reconstruire un semblant d'État, avec ministères, organigrammes, lois et Mais l'essentiel de leur énergie va à contrer les prétentions de Doriot, qui marque sa différence en prenant ses quartiers à Neustadt, puis à Mainau sur le lac de Constance. Les uns et les autres cherchant à se rendre utiles aux Allemands en faisant de la propagande radiophonique vers la France et en établissant des écoles pour former des agents de renseignement et de sabotage ; apparemment sur les quelque 200 agents instruits, seule une poignée furent parachutés en France[20].

Combien sont-ils ces nouveaux émigrés ? Probablement de 10 000 à 15 000, dont 4 000 miliciens, plusieurs milliers de doriotistes, quelques centaines de RNP et de francistes, une partie de ce monde accompagné de femmes et d'enfants[21]. Les Allemands n'allaient pas les laisser sans emploi. Quelques centaines de personnes demeurent auprès de la Délégation et des chefs de parti. Et tandis que les femmes et une partie des hommes sont envoyés au travail, les hommes valides sont enrôlés dans la division Charlemagne de la Waffen-SS, qui regroupe les Français sous uniforme allemand (LVF, Waffen-SS, divers services allemands) et quelque 1 800 miliciens, en tout 7 000 hommes. Darnand avait accepté de fournir ses Miliciens dans l'espoir de diriger la nouvelle formation. Mais, une fois ses hommes enrôlés, les Allemands lui claquèrent la porte au nez. Ulcéré, il demanda, sans plus de succès, à s'engager dans la troupe du chef

belge, Degrelle, qui ambitionne de prendre la tête de tous les francophones, auxquels il entend donner la conscience de leur germanité[22]. Un cinquième peut-être de l'effectif de la Charlemagne survivra à la guerre ; les autres seront morts pour prolonger l'agonie du nazisme.

A la fin de 1944, la situation a tourné en faveur de Doriot, qui annonce, le 6 janvier 1945, la naissance d'un Comité de la libération française placé sous sa direction et auquel Brinon se rallie, à la grande colère de Déat et de Darnand, qui se résignent petit à petit. C'est à la veille d'une rencontre avec ses deux derniers rivaux que Doriot trouve la mort, mitraillé par des avions non identifiés, probablement anglo-saxons. La débâcle arrive, et bientôt la capture et les procès : Laval, Bucard et Darnand fusillés, seul Déat en réchappe, caché dans un cloître en Italie.

L'écart entre les hommes d'État et les hommes de parti s'était maintenu jusqu'au bout. N'ayant plus d'État et de sol français sous les pieds, Pétain et Laval se montrent logiques avec eux-mêmes en faisant grève, tandis que les ultras le sont en cherchant à tenir ne serait-ce que l'apparence d'un pouvoir étatique, objet de leurs ambitions depuis le début et dont la poursuite les a fait glisser de plus en plus du côté de l'occupant. Ils se retrouvaient dans une situation qu'ils auraient eu de la peine à envisager en 1940, quand ils se lançaient dans leur politique au nom de la protection de leur pays et de la défense de ses intérêts.

La Révolution française avait trouvé, un peu partout en Europe, des appuis au cours de son expansion. Ceux qui faisaient bon accueil à ses armées se désignaient du nom de “ patriotes ” : le bien de leur patrie, ils le voyaient dans l'aide étrangère qui permettrait de se libérer de l'Ancien Régime. Comme l'écrit Tocqueville, la Révolution française a effacé les anciennes frontières, rapproché ou divisé les hommes « en dépit des lois, des traditions, des caractères, de la langue, rendant parfois ennemis des compatriotes, et frères des étrangers ; ou plutôt elle a formé, au-dessus de toutes les nationalités particulières, une patrie

intellectuelle commune dont les hommes de toutes les nations ont pu devenir citoyens[23]. » Déat aimait à comparer les deux expansions pour en tirer l'attestation, sans doute consolatrice, du caractère révolutionnaire du nazisme. Pourtant, la différence est patente : le nazisme déborda sur l'Europe en se réclamant d'une vision du monde particulariste et raciste, et non d'une mission universaliste, la force justifiant la domination de la race supérieure et l'écrasement des vaincus.

Mais il trouva des concours un peu partout en Europe ; des hommes en vinrent à mourir pour lui. Ici un rapprochement se justifie et mérite considération. Citant encore Tocqueville, on peut dire que se reproduisit, sous des formes et dans un esprit différents, un phénomène qu'avait connu l'Europe au temps des guerres de Religion, puis de la Révolution française : « Toutes les guerres étrangères prirent quelque chose des guerres civiles ; dans toutes les guerres civiles des étrangers parurent[24]. » Mais, à la différence des époques précédentes, l'Europe est, dans les années 1940, au zénith de l'ère du nationalisme. Partout, les collaborateurs de l'Allemagne nazie se réclament de l'impératif national : l'accession à l'indépendance pour les uns, la sauvegarde d'une identité et de chances de développement pour les autres.

A la défense des intérêts de leur pays, ils restent attachés. Simplement, ils ne conçoivent plus de les dissocier de ceux de l'Allemagne nazie. Au cours de leur combat de minoritaires, ils ont distendu les attaches avec la société nationale, vis-à-vis de laquelle ils se sont mis en état d'extériorité. Se radicalisant, ils restent fidèles à leurs valeurs de force et de combat, à leur refus des principes libéraux et démocratiques. Mais ils se laissent entraîner dans le camp de l'occupant par la lutte contre des ennemis communs, qu'ils finissent par mettre au-dessus de la défense de la nation charnelle. Nous voilà bien dans l'âge des totalitarismes.

La pénétration de l'esprit totalitaire fit le reste. Des hommes comme Déat ou Doriot pouvaient trouver dans leur bagage culturel ou leur expérience partisane l'idée de la nation à former à neuf. Mais des nationalistes comme Bucard ou Darnand ? La droite avait traditionnellement dénoncé l'artificialisme de la pensée révolutionnaire, celle de la table rase et de la société nouvelle. Le

pétainisme restait dans la lignée en croyant à la capacité de la nation de dégager d'elle-même l'énergie et les moyens de son redressement, pour peu que l'État posât des cadres favorables. Les nationalistes collaborationnistes, eux, ne croient plus qu'au dressage et à la mobilisation permanents. Leur évolution montre que l'imaginaire de la plasticité humaine avait trouvé un accueil à droite, au service de ses valeurs, ce qui avait été précisément l'originalité des mouvements fascistes. Pour cette minorité, la nation charnelle pèse peu devant la nation idéale qu'il s'agit de façonner. L'occupant est à la fois un partenaire national et un modèle politique : en créant la nouvelle France, on sauverait en même temps la nation française. Encore fallait-il que l'occupant fût un partenaire, et l'alliance des nationalistes autre chose qu'un souhait couvrant la réalité d'hommes devenus les harkis d'une nouvelle puissance coloniale.

En été 1944, Drieu La Rochelle, qui ne partira pas en Allemagne et se suicidera peu après, s'était apitoyé et mis en accusation. « Je suis écrasé par la banalité de tout : les lieux communs sont plus forts que moi. Ma concierge avait raison : “ Les Allemands sont toujours bêtes, Hitler refait Napoléon, l'Angleterre ou l'Amérique gagne toujours la dernière bataille. ” Je me suis battu contre les lieux communs depuis quatre ans en vain, et contre la sagesse des nations[25]. » Sa concierge avait eu raison, mais Drieu gardait sa vérité. « Hitler me plaît jusqu'au bout, en dépit de toutes ses erreurs, de toutes ses ignorances, de toutes ses bourdes. En gros, il a dressé devant moi mon idéal politique : fierté physique, recherche de l'allure, du prestige, héroïsme guerrier — et même besoin romantique de s'épuiser, de se détruire dans un élan non calculé, non mesuré, excessif, fatal[26]. » Cela venait d'un homme qui se trouvait toujours en dessous de lui-même et se reprochait indéfiniment sa mollesse, sa faiblesse, sa décadence. Mais ce qu'il disait touchait un des traits les plus profonds du nazisme. Drieu n'avait pas tout à fait méconnu le caractère sombrement destructeur et suicidaire de ce mouvement qui le fascinait.

Conclusion

Après la libération, l'Europe fut le théâtre d'une vaste épuration, qui toucha des millions de personnes. Le phénomène n'avait pas de précédent dans les occupations qui ont jalonné l'histoire depuis la Révolution française. Aussi bien celle-ci sortait de la série. L'Allemagne nazie avait imposé un joug pesant et réduit à la misère les peuples occupés ; sa botte s'était faite de plus en plus écrasante, elle avait écrasé des millions de personnes, laissant Auschwitz en symbole de la barbarie moderne. Elle avait voulu, de surcroît, anéantir toutes les idéologies modernes, le libéralisme, la démocratie, le socialisme, le communisme, et éradiquer, à terme, le christianisme. Elle avait attenté au droit des nations en prétendant imposer la domination d'une race maîtresse qui déciderait de leur vie et de leur mort. Il n'est pas surprenant que ceux qui s'étaient associés, sous une forme ou une autre, à une force qui n'était pas seulement un occupant national, mais encore un régime menant une politique d'hégémonie idéologique, aient attiré sur eux le châtiment.

La France fut le premier pays libéré à demander des comptes. Après une épuration extra-judiciaire qui avait fait 8 000 à 9 000 victimes, l'épuration judiciaire commençait par l'instruction de plus de 300 000 dossiers et finissait par le jugement de 124 613 personnes. Dans ce total, un peu moins de

50 000 personnes recevaient des peines de prison ; sur 6 763 personnes condamnées à mort, 767 furent exécutées, à quoi s’ajoute un chiffre équivalent de personnes exécutées après jugement par des tribunaux militaires. Un peu plus de 50 000 autres encoururent une privation des droits civiques. S’y ajouta l’épuration professionnelle, en particulier dans l’administration, où au moins 25 000 personnes furent sanctionnées. Au total, probablement 150 000 Français ont été frappés d’une façon ou d’une autre[1].

Cette épuration, qui contribuait à fixer l’image du passé proche, cherchait à régler le passif de l’occupation en définissant et en isolant un groupe de responsables, sur lesquels se concentrait et se défoulait le sentiment collectif, purgeant du même coup les ambivalences, les ambiguïtés, les incertitudes qui avaient marqué l’expérience vécue de beaucoup de Français. Le mythe du peuple

mv cbn,junh,juè-(trfdcx deséésistant allait assez logiquement et rapidement déboucher, la guerre froide aidant, sur une amnistie qui devait apaiser par la réintégration de la poignée de traîtres. A partir des années 1970, cette image du passé se brisait : l’épuration paraissait ratée, une sorte de culture du soupçon, nourrie par le sentiment d’un grand oubli ou d’un long mensonge, diffusait l’impression de crimes non châtiés, de responsabilités insuffisamment désignées, d’un peuple français qui avait tout entier trempé dans les eaux troubles de la période. L’attention accordée à la persécution des juifs et la sensibilité aux droits de l’homme qui prenait la relève du nationalisme et des grandes idéologies aboutissaient à donner à cette période une noirceur qui s’étend de proche en proche à tous ceux qui l’ont vécu[2].

L’historien ne peut entériner ni l’une ni l’autre de ces images. Il doit rappeler que l’accommodation est un phénomène courant dans les occupations, où se créent inévitablement certains points, certaines surfaces de contact, et s’opère un ajustement à la nouvelle réalité. Comme une dictature, une occupation ne fonctionne pas grâce à la pure contrainte, mais en trouvant une base, plus ou moins stable et durable, dans des intérêts partagés, en tissant des réseaux d’accommodements qui lient occupants et occupés, et permettent à la machine de tourner. Les Français, avec leur passé colonial, sont bien placés pour savoir qu’il n’est pas de domination sans une acceptation minimale, aussi fragile soit-

elle, et que les divisions, les divergences d'intérêts dans les sociétés subjuguées facilitent la domination impériale. Au surplus, le phénomène ne mérite pas systématiquement une connotation péjorative ou négative. Après la catastrophe nazie, les Allemands, ceux qui eurent la chance de se trouver dans les zones d'occupation des Alliés occidentaux, jugèrent qu'il était dans leur intérêt de s'associer à leurs vainqueurs et de jeter avec eux les bases d'un nouvel État.

L'accommodation a des formes et des degrés qu'il faut différencier pour ne pas tout amalgamer. Et d'abord une forme contrainte ou structurelle, liée au besoin de faire fonctionner les services publics et marcher l'économie. Chose d'autant moins évitable que la société est diversifiée, la division du travail développée, dense l'imbrication des intérêts et des secteurs. Dès lors que l'occupant cherche à exploiter l'économie pour ses besoins, s'imposent des choix de moindre mal, en mettant en balance l'intérêt de survie de la communauté nationale et l'aide apportée à l'ennemi, une aide grâce à laquelle il pourrait gagner sa guerre et perpétuer le joug. Choix pénibles et angoissants, le plateau de la balance penchant d'un côté, celui du plus fort, mais dont il est difficile de se dispenser, dès lors qu'une société ne peut prendre le maquis comme un individu. Cette adaptation se fait du moins en mesurant au plus juste les concessions, en s'abstenant d'anticiper sur des demandes, à plus forte raison de mener une politique qui engage l'avenir. C'est ce que les Français ont fait : comment auraient-ils pu ne pas le faire ?

Mais l'accommodation a été au-delà, chez certains. Elle a pris un caractère volontaire, dépassé l'adaptation minimale, comporté des initiatives, où se marquaient un souci de rapprochement ou la recherche d'un accord ; démarche qui revenait à donner une aide directe ou indirecte, matérielle ou morale, à la politique de l'occupant. Ici, on ne fait pas que s'accommoder de l'occupation, on tente de s'accommoder à l'occupant, selon deux formes distinctes. L'une, on la qualifiera d'accommodation d'opportunité, faute d'un meilleur terme. Elle s'inscrit dans un horizon limité, avec un œil sur l'évolution de la situation, et elle a pour ressort principal le souci de défendre ou de promouvoir des intérêts personnels ou corporatifs dans une conjoncture incertaine. Elle n'en fait pas moins aller au-devant de l'ennemi et de sa politique : ainsi lorsque des gens

nouent des relations sociales avec lui, choisissent de produire ou de travailler pour lui, de fréquenter ses lieux de propagande ou d'apprendre sa langue, de s'ajuster au cadre qu'il a posé, alors que d'autres choix sont possibles et que l'abstention n'est pas coûteuse. Le terme d'opportunité ne signifie pas que cette poursuite d'intérêts est purement cynique et libre de valeurs. Si la plupart des accommodements dans cette catégorie n'obéissent pas en premier lieu à des motivations politico-idéologiques, celles-ci sont souvent présentes, sous une forme limitée ou diffuse, établissant une connivence qui facilite le rapprochement.

L'autre est l'accommodation politique au sens large. Un accord est ici recherché en se plaçant dans la durée, en suivant une décision dont la nature est fondamentalement politique, même si les mobiles se mélangent, même si la recherche de cet accord sort de la résignation plus que de l'adhésion, même si elle se donne des limites. Cela peut aller du soutien déclaré à une politique d'entente à l'enrôlement sous l'uniforme de l'occupant, en passant par l'appui à sa propagande. Dans tous ces cas, l'accommodation s'articule nécessairement sur une connivence idéologique, aussi limitée ou faiblement éprouvée soit-elle.

Ces trois formes se retrouvent dans les occupations en général Par leur éventail, elles embrassent le champ d'une manière large et différenciée, contrairement à la notion de collaboration, avec son optique essentiellement politico-idéologique, son inspiration punitive, son emploi dénonciateur et polémique. A la libération, le délit de collaboration fut défini et poursuivi au croisement d'un rapport de forces politique, d'une conception du droit et de pratiques judiciaires, en suivant une logique et en obéissant à des critères que l'historien ne peut pas tout uniment reprendre ou prolonger. Elle laissait hors du champ, conformément à des critères qui privilégiaient l'aide apportée sciemment à l'ennemi, l'accommodation structurelle, alors qu'elle a été de loin la plus importante du point de vue de l'occupant. Pendant au moins trois ans, les Allemands ont réussi à maintenir le joug en réduisant au minimum les troupes chargées du maintien de l'ordre, ce qui permettait de renforcer les autres fronts, et à exploiter efficacement les ressources économiques du pays. En 1944, en incluant les prisonniers de guerre et les requis du STO, plus de 4 millions de

Français travaillent directement pour eux (2 660 000 en France, 1 314 000 en Allemagne), soit 37 % de la population masculine française entre 16 et 60 ans[3]. Encore ne tient-on pas compte de toute la main-d'œuvre qui, en amont dans l'économie française, contribue indirectement à l'effort de guerre allemand. Cet apport massif, obtenu par la contrainte et l'intimidation, facilité par un intérêt évident des Français à se nourrir, l'action courageuse des résistants ne pouvait pas le contrebalancer objectivement, même si elle apportait une contribution notable sur le plan du renseignement, de l'action symbolique, du combat politique, de la lutte armée, en particulier dans les derniers temps.

Il est clair que la collaboration inclut l'accommodation politique définie ici ; elle englobe également une partie de l'accommodation d'opportunité. Mais le tracé exact de la frontière au sein de cette deuxième catégorie ne répond pas à des raisons impératives,

intellectuellement parlant. Il était possible de faire passer la ligne du justiciable plus ou moins loin, notamment en fonction du rapport des forces politiques ; les communistes l'auraient sans doute beaucoup poussée bien plus avant. L'historien n'a pas pour tâche de dire s'il fallait punir plus ou moins ; sa perspective est tout simplement autre que celle des épurateurs. Ainsi, les personnes qui se sont mises à l'apprentissage de l'allemand, en particulier auprès d'un Institut allemand, dont je ne sache pas qu'elles aient été poursuivies : collaboration ou non ? Selon les règles posées par l'épuration et dans la logique d'un droit libéral où chaque cas doit être apprécié sur ses mérites, en recherchant notamment l'intention, ce comportement pouvait apparaître comme n'ayant pas le caractère d'une aide immédiate à l'ennemi, sans compter qu'il resterait à prouver que les intéressés avaient l'intention de l'aider. En revanche, dans la perspective de l'historien, rien de plus significatif que ce mouvement vers la langue de l'occupant, rien de plus intéressant que les formes quotidiennes, ambiguës, furtives de l'ajustement de la société française à la présence de l'occupant.

Au terme de cette enquête, il apparaît en tout cas que l'accommodation volontaire a eu une bien autre ampleur que le cercle des personnes sanctionnées par l'épuration. On comprend que cet écart, paradoxalement ressenti plus

fortement avec le temps qui passait, peut-être à travers la prise de conscience de la popularité de Pétain, ait nourri dans les vingt dernières années une culture du soupçon. Redisons pourtant que la grande majorité des Français ne croyait pas à la collaboration et n'en voulait pas, qu'ils se sont comportés dignement, même si leur flottement et leur passivité dans les deux premières années ont laissé du champ à ceux qui allaient plus loin dans l'accommodation. Beaucoup de Français, assurément, ont vécu une drôle de guerre prolongée de 1939 à 1944, en espérant que leur pays soit le plus possible épargné : le souvenir de l'épreuve précédente, le sentiment de la faiblesse nationale l'expliquent assez. Pour être inactive, leur attente de la libération n'était pas moins impatiente. Il est honorable d'être un héros ; il n'est pas déshonorant de ne pas en être un.

Il demeure que, sur le plan de l'opinion, plusieurs millions de Français ont suivi, pour un temps au moins, souvent avec résignation ou scepticisme, la politique de collaboration du gouvernement. Sur le plan du comportement, plusieurs centaines de milliers d'occupés ont été s'embaucher auprès de l'occupant, ou solliciter des commandes. D'autres, par dizaines sinon par centaines de milliers, ont voulu apprendre sa langue, ont fréquenté les manifestations culturelles qu'il organisait, visité en masse ses expositions de propagande, quand ils ne se sont pas rapprochés de lui à travers des relations mondaines, sentimentales ou sexuelles. Sur le plan partisan, enfin, plusieurs centaines de milliers de personnes eurent des opinions nettement affirmées sur la collaboration, qu'elles traduisirent, pour une partie d'entre elles, dans un engagement politique ou militaire. Ces Français venaient de tous les milieux, avec une forte présence des couches populaires, dans certains rôles plutôt que dans d'autres. En proportion, les couches aisées ont été plus touchées, même si c'était de façon minoritaire, en raison de réflexes politiques et sociaux, renforcés par les ressentiments hérités de l'avant-guerre, et d'une situation qui les mettait souvent en première ligne, dans le cadre administratif ou dans le monde de l'entreprise. Les intérêts étant plus grands, le refus était plus coûteux, l'accommodation plus payante.

Pour comprendre cette ampleur, il faut prendre en compte les conditions qui l'ont déterminée, comme dans toute occupation, et qui ont joué particulièrement

dans les deux premières années. La première condition, qui décide de tout le reste, est la politique de l'occupant : c'est lui qui borne le terrain et ouvre le jeu. En martyrisant la Pologne, en voulant la détruire non seulement dans son organisation étatique, mais encore dans son identité nationale, les nazis paralysent d'avance toute tentative de coopération de la part de ses habitants. Alors qu'en France ils appliquent une politique à la fois bien moins brutale qu'en Europe orientale et plus souple que dans les autres pays d'Europe occidentale dits « germaniques ».

La deuxième tient dans les alternatives existantes, que délimitent l'estimation de la puissance du vainqueur, de la durée probable de sa domination, ainsi que la vision des éventuels libérateurs. Pour ce qui est du premier point, la perspective d'une soumission durable explique largement la résignation au joug impérial, comme cela se passa pour les empires européens ; résignation, et même acceptation dans la mesure où le conquérant apporte des éléments qui compensent en partie sa domination. Dans le cas de la France entre 1940 et 1944, la continuation de la guerre tout autour ne pouvait qu'entretenir l'espoir ; elle empêcha une résignation plus large. Quant au second point : si la France avait eu pour voisin et libérateur potentiel l'Union soviétique, comme les peuples de l'Europe orientale, il est probable que l'accommodation politique en aurait été renforcée. La libération par les Soviétiques ne pouvait être vue du même œil que l'arrivée des Anglo-Saxons.

La troisième est la cohésion interne de la société occupée. Sa réceptivité à l'égard de la politique de l'occupant et les dispositions à l'accommodation seront d'autant plus amples que cette société est en proie à une crise ou divisée contre elle-même. Or la société française, comme les autres sociétés européennes occupées par l'Allemagne nazie, était parcourue de tensions, qui ont fragilisé le refus patriotique, pourtant indiscutablement la valeur de base, comme le montre la conscience tôt répandue que la situation d'occupation commandait une certaine conduite, qu'elle appelait l'observance d'un code de conduite pour temps d'exception.

Certaines de ces tensions étaient d'ordre social, et allaient au-delà de ressentiments entre catégories ou couches de la société. On a vu l'importance qui

revient au phénomène d'atomisation, à l'emprise affaiblie de la conscience civique et nationale en fonction de trajectoires sociales difficiles, d'un manque d'instruction, d'une situation dominée, qui érodent le refus et poussent à tirer parti des occasions nées de la situation. La même attitude peut sortir de l'arbitrage rendu entre le sens national et la protection d'intérêts particuliers. D'autres tensions étaient politiques : les aspirations restauratrices, l'autoritarisme, l'anticommunisme, l'antisémitisme faisaient voir des aspects positifs dans le nazisme, avec beaucoup de myopie. Le nationalisme, qui était au point de départ de la plupart de ces attitudes, se trouvait affaibli par la reconnaissance d'une solidarité partielle avec l'occupant dans la lutte contre des ennemis communs ; mouvement qui, chez les collaborationnistes, va jusqu'à nourrir l'idée de refaire la nation en s'appuyant sur le vainqueur. Enfin, d'autres tensions avaient à voir avec le pacifisme, le sentiment de la faiblesse du pays, le souci de préserver le sang français, qui faisait tenir pour une nécessité ou même pour un bienfait l'unification forcée du continent. Tous ces éléments étaient présents avant la défaite ; ils prennent d'autant plus de poids que Vichy les met en exergue et les cautionne.

En menant sa politique de collaboration, l'État français ne fait pas que payer de concessions importantes la poursuite d'un redressement illusoire, la récupération de la souveraineté et la restauration du rang au milieu d'une guerre qui se prolongeait et se mondialisait. En voulant faire vivre son régime, il se rapproche de plus en plus de l'occupant. Même si elle était placée à l'enseigne de la seule France, sa politique finit par servir de marchepied pour les entreprises criminelles du nazisme. L'occupant aurait peut-être réussi à déporter autant de juifs en donnant des ordres directement à la police française, comme il le fit dans les pays dont les gouvernements étaient à Londres. Le fait demeure que Vichy lui prêta la main en livrant des juifs étrangers, en dénaturalisant une partie des juifs français, en faisant arrêter des juifs de nationalité française.

On ne pensera pas pour autant que, sans Vichy, la collaboration n'aurait pas existé. La société française avait ses propres ressorts pour l'accommodation. Mais l'État français leur a donné une légitimité, exerçant une influence qui n'a problement pas été univoque, mais reste lourdement négative. Quand on

compare la situation dans les pays occupés d’Europe occidentale, malgré la diversité des passés et des contextes nationaux, il apparaît que, pour les formes marquées de l’accommodation politique, adhésion à un groupement de la collaboration ou engagement sous uniforme allemand, la France est au bas de l’échelle. Ici l’existence de l’État français et surtout la popularité de Pétain ont probablement joué un rôle de déflecteur : le soutien donné à Pétain pouvait détourner d’un engagement radical. D’un autre côté, dans son comportement, la société française semble avoir été plus portée vers l’accommodation d’opportunité, Vichy jouant ici en sens inverse, en donnant un encouragement aux intérêts qui cherchaient une défense ou une promotion. Les autres sociétés occupées d’Europe occidentale, tout en fournissant plus d’adhérents et de recrues au collaborationnisme, montrent en même temps des exemples de résistance civile dont il ne se voit pas l’équivalent en France : grève d’Amsterdam en faveur des juifs, mouvements de refus de la part d’universitaires ou de professions médicales en Hollande et en Norvège, etc.[4]. Autant de manifestations d’opposition aux tentatives de mise au pas opérées par les nazis locaux, alors qu’en France l’État français étendait une apparence de légalité qui désarmait le rejet ouvert.

En définitive, le temps de l’occupation a laissé une écharde douloureuse dans la mémoire des Français. Car c’est une certaine image de la France qui a été blessée par la compromission avec l’un des pires régimes de l’Europe moderne. L’expérience de la Seconde Guerre mondiale renversait l’image glorieuse de la Grande Guerre, qui non seulement s’était terminée par la victoire, mais encore avait connu l’union sacrée dans l’épreuve. La défaite de 1940 apporta l’effondrement des institutions et ouvrit la voie à un régime pour qui la redéfinition du pacte politique avait priorité sur le salut national, avant de s’effondrer dans l’infamie. Avec, de part en part, des divisions profondes sur qui incarnait la légitimité politique et l’intérêt national. Dans une circonstance comme l’occupation, un individu, homme ou femme, peut se révéler à lui-même. Une société peut difficilement en faire autant. La France entra dans l’épreuve sur une lancée qu’il était difficile de corriger à court terme, en dépit de la grande figure du général rebelle et du sacrifice d’une minorité de Français.

Annexes

Remerciements

L'aboutissement de ma recherche doit beaucoup à M. Jean Favier, directeur général des Archives nationales, et à Mme Chantai de Tourtier-Bonazzi, directrice de la Section d'histoire contemporaine, ainsi qu'aux responsables des centres d'archives départementales que j'ai eu l'occasion de fréquenter. J'exprime également mes remerciements aux responsables et au personnel des archives du ministère des Affaires étrangères à Bonn, du Bundesarchiv à Coblence, du Militärarchiv à Fribourg-en-Brisgau, de l'Institut für Zeitgeschichte à Munich, des archives du Collège de France et du CDJC à Paris, ainsi qu'aux bibliothécaires de l'Institut d'histoire du temps présent (Paris) et de l'IUHEI (Genève).

Mon travail a considérablement bénéficié des travaux des correspondants départementaux de l'ancien Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale. Je dois des remerciements particuliers à Jean-Pierre Besse, Claude Cherrier et Jacques Jarriot pour m'avoir fourni des renseignements complémentaires.

Je remercie, enfin, mes amis et relations de Paris qui m'ont soutenu et stimulé pendant ce long travail : Jean-Pierre et Marie-France Azéma, Marie Chaix et Harry Mathews, Jacqueline Cauët, Nadine Fresco,

Valérie Hannin, Stéphane Khémis, Denis Peschanski, Henry Rousso, Éric Vigne et Michel Winock.

Abréviations

ACS : Archivio Centrale dello Stato. Rome.

AD : Archives départementales.

ADAP : Akten zur Deutschen Auswärtigen Politik.

AN : Archives nationales, Paris.

ASMAE : Archivio Storico-diplomatico, Ministerio degli Affari esteri, Rome.

BAK : Bundesarchiv. Coblence.

BA-MA : Bundesarchiv-Militärarchiv. Fribourg-en-Brisgau.

CDJC : Centre de documentation juive contemporaine. Paris.

DFCAA : Délégation française auprès de la Commission allemande d’armistice.

FRUS : Foreign Relations of the United States.

IfZ : Institut für Zeitgeschichte, Munich.

IHTP : Institut d’histoire du temps présent, Paris.

PA-AA : Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Bonn.

RHDGM : Revue d’histoire de la Deuxième Guerre mondiale.

RHMC : Revue d’histoire moderne et contemporaine.

(Le lieu d’édition est Paris, sauf mention contraire.)

Notes de l’Introduction

1. Je pense, en particulier, aux travaux de Jean-Pierre Azéma, Stanley Hoffmann. Eberhard Jäckel, H.R. Kedward, Pascal Ory, Robert Paxton, John Sweets et bien sur de l’équipe de l’Institut d’histoire du temps présent. Dans l’immense production consacrée aux autres pays occupés par l’Allemagne nazie, j’aimerais signaler les livres de Gerhard Hirschfeld (*Fremdherrschaft und Kollaboration. Die Niederlande unter deutscher Besatzung 1940-1945*, Stuttgart. Deutsche Verlags-Anstalt, 1984, trad. anglaise, 1988) et de Mark Mazower (*Inside Hitler’s Greece : The Experience of Occupation 1941-44*, New Haven, Yale University Press. 1993). Pour un instrument de travail, voir Donna Evleth, *France under the German Occupation. An Annotated Bibliography*, New York, Greenwood Press. 1991.
2. Sur le parcours du mot « collaboration ». voir Hans Lemberg, « *Kollaboration in Europa mit dem Dritten Reich um das Jahr 1941* », in K. Bosl (s.d.), *Das Jahr 1941 in der europäischen Politik*, Munich, Oldenbourg Verlag, 1972, p. 143-162.

Notes du chapitre I
Avenirs d'une défaite

1. Robert Aron, *Histoire de Vichy*, Fayard, 1954, p. 16.
2. Marc Ferro, *Pétain*, Fayard, 1987, p. 80.
3. L'expression figure dans une lettre de Pétain à Reynaud du 26 mai 1940 (citée par Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *Les Français de l'An 40*, t. 1, *La guerre oui ou non ?*, Gallimard, 1990. p. 572).
4. Texte dans Emmanuel Berl, *La Fin de la III[e] République*, Gallimard, 1968, p. 81-82.
5. Henri Michel, *Vichy année 40*, Laffont, 1966, p. 39.
6. Ferro, *Pétain, op. cit.*, p. 97.
7. Voir Jean Lacouture,*De Gaulle*, t. 1,*Le Rebelle*, Seuil, 1984.
8. *FRUS*, 1940, t. 2, p. 462-469.

Notes du chapitre II
Un présent indécis

1. Antoine de Saint-Exupéry, *Écrits de guerre*, Gallimard, 1982, p. 431.
2. Edmond Duméril, *Journal d'un honnête homme pendant l'occupation, juin 1940-août 1944*, présenté par J. Bourgeon, Thonon-les-Bains, L'Albaron, 1990, p. 26-27.
3. Guy de Pourtalès, *Journal.* II. *1919-1941*, Gallimard, 1991, p. 387 (24 juin 1940).
4. *Ibid.*, p. 397 (18 juillet 1940).
5. Paul Claudel, *Journal.* II. *1933-1955*, Gallimard, 1969, p. 317 (25 juin 1940) ; Gérald Antoine, *Paul Claudel*, Laffont, 1988, p. 320.
6. Crémieux-Brilhac, *Les Français de l'An 40, op. cit.*, t. 1, p. 602.
7. Voir Jean Vanwelkenhuyssen et Wichert Ten Have sur la Belgique et la Hollande in Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (s.d.), *Vichy et les Français*, Fayard, 1992, p. 689 *sq.*
8. Duméril,*Journal d'un honnête homme, op. cit.*, p. 27-28.
9. « Ce reste de fierté », *Le Figaro*, 29 juin 1940, reproduit in Jean Touzot, *Mauriac sous l'Occupation*, La Manufacture, 1990, p. 199-200.
10. Cité par Daniel Cordier, *Jean Moulin. L'inconnu du Panthéon*, J.-C. Lattès, 1989, t. 2, p. 365.
11. Paul Léautaud, *Journal littéraire.* Mercure de France, 1986, t. III, p. 82 (14 juin 1940), p. 88 (15 juin 1940), p. 89-90 (17 juin 1940).
12. Jacques Copeau,*Journal 1901-1948.* II. *1916-1948*, Seghers, 1991, p. 493 (21 juin 1940).
13. Léautaud, *Journal littéraire, op. cit.*, p. 164 (5 septembre 1940).

14. Theodor Fontane, *Aus den Tagen der Okkupation*, in *Sämtliche Werke*, t. XVI, Munich, Nymphenburger Verlagshandlung, 1962, p. 252-253.

15. « *Lagebericht für die Zeit bis 31.7.40* », BA-MA, *RW 24* 15.

16. Léon Werth, *33 jours*, Viviane Hamy, 1992, p. 118.

17. Simone de Beauvoir, *La Force de l'âge*, Gallimard, 1960, p. 467-468.

18. « *Tâtigkeitsberichte* », 21 et 28 août 1940, AN, *AJ 40* 1232.

19. Cité par Paul Christophe, « Le cardinal Baudrillart et ses choix pendant la Seconde Guerre mondiale », *Revue d'histoire de l'Église de France*, n° 200, janv.-juin 1992, p. 60.

20. Yves Farge, *Rebelles, Soldats et Citoyens. Carnet d'un commissaire de la République*, Grasset, 1966, p. 199. « L'Allemagne va leur apprendre l'ordre », entend dire Maurice Martin du Gard, *Chronique de Vichy*, Flammarion, 1948, p. 32.

21. Pourtalès, *Journal*, *op. cit.*, p. 409 (2 août 1940) ; p. 421-422 (30 août 1940).

22. Werth, *33 jours*, *op. cit.*, p. 86.

23. Voir les notices pour la fin mai et la première partie de juin 1940 dans son *Journal 1939-1945*, Gallimard, 1992.

24. Cité par Ginette Guitard-Auviste, *Chardonne*, Orban, 1984, p. 204.

25. Henri Guillemin, *Parcours*, Seuil, 1989, p. 400.

26. « Le dernier coup », *Le Figaro*, 15 juillet 1940, in Touzot, *Mauriac sous l'Occupation*, *op. cit.*, p. 205.

27. Mauriac à Édouard Bourdet, 25 juillet 1940, *Lettres d'une vie*, Grasset, 1981, p. 244.

28. « Les Cahiers de la Petite Dame, 1937-1945 », *Cahiers André Gide*, n° 6, Gallimard, 1975, p. 180 (22 juillet 1940).

29. André Gide, *Journal*, *1939-1942*, Gallimard, 1946, p. 57 (9 juillet 1940) ; p. 83 (5 septembre 1940).

30. Copeau, *Journal 1901-1948*, t. 2, *op. cit.*, p. 493 (21 juin 1940).

31. *Ibid.*, p. 501 (6 juillet 1940).

32. Bibliothèque nationale (BN), Journal d'Alain. III, p. 122.

33. Jean Paulhan, *Choix de lettres.* II. 1937-1945. Traité des jours sombres, Gallimard, 1992, p. 181 (lettre à Henri Pourrat, 13 août 1940).

34. Voir les premiers mois de son *Journal des années noires*, Gallimard, « Folio », 1973.

35. Rapports du *Rü In Paris*, 2 et 5 août 1940, BA-MA, *RW 19*, *Wi I A 3* 99.

36. « *Kriegstagebuch* », 13 août 1940, BA-MA, *RW 24* 2.

37. Pose à Voigt, 2 août 1940, AN, *AJ 40* 823. Négociations entreprises « en vue de limiter à un manque à gagner les dommages que les conséquences de la guerre semblent devoir entraîner », comme dit délicatement le pv de la réunion du conseil de la BNCI en date du 23 septembre 1940 (AN, *F 12* 9564).

38. Lettre de Pose, 12 août 1940, AN, *AJ 40* 823.

39. « *Kriegstagebuch* », 5 septembre 1940, BA-MA, *RW 24* 2.

40. Éts Querel, 18 septembre 1940, PA-AA, *Botschaft Paris* 2404.

41. AN, *AJ 40* 862, dr.7.

42. AN, *F 12* 9623, dr. Félix Potin.

43. *Chronique de Vichy, op. cit.*, p. 30.

44. « *Lageberichte des Wi- u.Rü.-Stabes Frankreich* », rapport pour le mois d'octobre 1940, BA-MA, *RW 24* 15.

45. Léautaud, *Journal littéraire, op. cit.*, p. 124.

46. Pascal Fouché, *L'Édition française sous l'Occupation (1940-1944)*, Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'université Paris-VII, 1987, t. 1, p. 46 *sq.* ; ainsi que annexe VI, lettres des 30 et 31 juillet, p. 348 et 350.

47. *Ibid.*, p. 20-21.

48. Lifar à Abetz, 21 août 1940 ; Schleier à Lifar, 30 août 1940 PA-AA, *Botschaft Paris* 1379 ; *Botschaft Paris* 1 101a.

49. Stéphane Courtois, « Un été 1940. Les négociations entre le PCF et l'occupant allemand à la lumière des archives de l'Internationale communiste », *Communisme*, n°s 32-33-34,4^e^ trimestre 1992, 1er et 2e trimestre 1993, p. 88.

50. *Mémoires d'un Français rebelle*, Laffont, 1948, p. 197 ; lettre de Loustaunau-Lacau à l'ambassade d'Allemagne, PA-AA, *Botschaft Paris* 1298.

51. Adam Philibert à Streicher, 3 août 1940, PA-AA, *Botschaft Paris* 1318.

52. Édouard Daladier, *Journal de captivité (1940-1945)*, Calmann-Lévy, 1991, p. 170.

53. Guéhenno, *Journal des années noires, op. cit.*, p. 222.

54. Pourtalès, *Journal*. II *op. cit.*, p. 441.

Notes du chapitre III
Le passé présent

1. Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *Les Français de l'An 40, op. cit.*

2. Maurras, *Devant l'Allemagne éternelle*, Éditions « A l'étoile », 1937, p. 215.

3. Voir, par exemple, l'ébranlement des milieux radicaux : Serge Berstein, *Histoire du Parti radical*, vol. 1.*La Recherche de l'âge d'or*, Presses de la FNSP, 1980 ; et du même, *Édouard Herriot ou la République en personne*, Presses de la FNSP, 1985.

4. Serge Berstein, *Histoire du Parti radical*. Vol. 2. *Crise du radicalisme* (1926-1939), 1982 ; William Irvine, *French Conservatism in Crisis*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1979 ; Paul Christophe, *Les Catholiques et le Front populaire*, Éditions ouvrières, 1986.

5. Daniel Lindenberg, *Les Années souterraines* 1937-1947, La Découverte, 1990.

6. Jean-Jacques Becker et Serge Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France*, t. 1, 1917-1940, Orban, 1987.
7. William H. Schneider, *Quality and Quantity. The Quest for Biological Regeneration in Twentieth-Century France*, New York, Cambridge University Press, 1990.
8. Voir ses articles donnés au *Figaro* en 1935-1936 et repris dans *Pleins Pouvoirs*, 1939.
9. Bloch à Lucien Febvre, 3 mai 1940, AN, 318 *Mi* 1.
10. La formule « dépression pacifiste » est du ministre grec Politis (Jean-Baptiste Duroselle, *La Décadence* 1932-1939, Imprimerie nationale, 1979, p. 179). Pour le retour de la guerre au début de la décennie, voir Ladislas Mysyrowicz, *Autopsie d'une défaite. Origines de l'effondrement militaire français de* 1940, Lausanne, L'Age d'Homme, 1973.
11. Rémy Pithon, « Opinions publiques et représentations culturelles face aux problèmes de la puissance. Le témoignage du cinéma français (1938-1939) », *Relations internationales*, n° 33, printemps 1983, p. 101.
12. Voir Ralph Schor, *L'Opinion française et les Étrangers* 1919-1939, Publications de la Sorbonne, 1985 ; du même, *L'Antisémitisme en France pendant les années trente*, Bruxelles, Complexe, 1992 ; et de Pierre Birnbaum, *Un mythe politique : la République juive*, Fayard, 1988.
13. Schor, *L'Antisémitisme en France, op. cit.*, p. 2.
14. Paul Lévy, *La Langue allemande en France. Pénétration et diffusion des origines à nos jours*, vol. 2. *De 1830 à nos jours*, IAC, 1952, p. 225.
15. Voir Fernand L'Huillier, *Dialogues franco-allemands 1925-1933*, Publications de la faculté des lettres de l'université de Strasbourg, 1971 ; Jean-Claude Delbreil, *Les Catholiques français et les Tentatives de rapprochement franco-allemand (1920-1933)*, Metz, SMEI, 1972 ; Hermann Hagspiel, *Verständigung zwischen Deutschland und Frankreich ? Die deutsch-französische Ausssenpolitik der zwanziger Jahre im innenpolitischen Kräftefeld beider Länder*, Bonn, Ludwig Röhrscheid Verlag, 1987.
16. Claudel, *Journal*, *op. cit*. p. 53 (18-19 mars 1934) ; p. 92 (21 mai 1935).
17. *Correspondance générale*. VI. *1933-1936*, Gallimard, 1990, lettre au colonel Meyer, p. 490 (16 mars 1936).
18. Teichler, *Internationale Sportpolitik im Dritten Reich*, Schorndorf, Verlag K. Hofmann, 1991, p. 153.
19. *Les Carnets de la drôle de guerre. Novembre 1939-mars 1940*, Gallimard, 1983, p. 274 (20 février 1940).
20. *L'Allemagne nouvelle*, Flammarion, 1936, p. 262-263. La pensée française a été « profondément déconcertée par le phénomène national-socialiste » (Ladislas Mysyrowicz, « L'image de l'Allemagne nationale-socialiste à travers les publications françaises des années 1933-1939 », in *Les Relations franco-allemandes 1933-1939*, Éditions du CNRS, 1976, p. 134).
21. Alain Fleury, *La Croix et l'Allemagne*, Cerf, 1984, p. 409.
22. . George Pistorius, *L'Image de l'Allemagne dans le roman français entre les deux guerres (1918-1939)*, Nouvelles Éditions Debresse, 1964, p. 206.
23. François Garçon, *De Blum à Pétain. Cinéma et société française (1936-1944)*, Cerf, 1984, p. 165-166.

24. *Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich*, années 1928-1938. Notons qu'en 1935 le nombre des Britanniques visitant l'Allemagne était presque le triple et celui des Hollandais le quadruple de celui des Français (qui ne forment qu'environ 5 % des étrangers entrés en Allemagne).

25. Gordon Dutter, « *Doing Business with the Nazis : French Economic Relations with Germany under the Popular Front* ». *Journal of Modern History*, juin 1991, p. 296-326.

26. « Échanges pratiqués entre la France et l'Allemagne avant la guerre », s.d., AN, *70 AJ* 29. Les indications sur la correspondance scolaire proviennent de Dieter Tiemann, *Deutsch-französische Jugendbeziehungen der Zwischen-kriegszeit*, Bonn, Röhrscheid, 1989, p. 170, 310.

27. Pour les jocistes, voir Alain René Michel, *La Jeunesse étudiante chrétienne face au nazisme et à Vichy (1938-1944)*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1988, p. 46. Pour les scouts, voir le *Völkischer Beobachter*, 29 décembre 1938, p. 11.

28. Epting, « *Bericht der Zweigstelle Paris des DAA über ihre Tätigkeit vom 1. April 1936 bis 30. September 1937* », PA-AA, *Botschaft Paris* 1053/4. Ils sont encore 2 000 en 1937-1938 (rapport de Digeon, 29 mars 1939, AN, *70 AJ* 4).

29. Epting, « *Bericht der Zweigstelle Paris des DAA über ihre Tätigkeit vom 1. Oktober 1937 bis 30. September 1938* », PA-AA, *Botschaft Paris* 1053/4.

30. Voir Marius-François Guyard, *La Grande-Bretagne dans le roman français* 1914-1940, Marcel Didier, 1954. Pour le cinéma, voir Garçon, *De Blum à Pétain*, *op. cit*., p. 137 *sq*. ; et pour le dessin de presse, Christian Delporte, *Les Crayons de la propagande. Dessinateurs et dessin politique sous l'Occupation*, CNRS Éditions, 1993, p. 87-88.

31. Ignatius Frederick Clarke, *Voices Prophesying War 1763-1984*, Londres, Oxford University Press, 1966, p. 166 *sq*.

32. Par exemple *Feuilles françaises dans la tourmente. Les héros de la presse clandestine dans le Nord envahi*, d'Henry de Farge et Jean Mauclère (Berger-Levrault, 1932) ou *Condamnée à mort* de Louise Thuliez avec une préface de Weygand (Flammarion, 1933).

33. Annette Becker, « Mémoire et commémoration : les "atrocités" allemandes de la Première Guerre mondiale dans le Nord de la France », *Revue du Nord*, n° 295, avr.-juin 1992, p. 339-354.

34. Voir pour la période avant 1914, Marieluise Christadler, « *Politik, Mythos und Mentalität. Französische und deutsche Jugendliteratur vor dem I. Weltkrieg* », in *Deutschland-Frankreich. Alte Klischees – Neue Bilder*, Duisburg, Verlag der Sozialwissenschaftlichen Kooperative, 1981, p. 73-75, et Michael Jeismann, *Das Vaterland der Feinde. Studien zum nationalen Feindbegriff und Selbstverständnis in Deutschland und Frankreich 1792-1918*, Stuttgard, Klett-Cotta, 1992.

35. Maxence Van der Meersch, *Invasion 14*, Lausanne, Grand-Chêne, 1948, vol. 2, p. 327 (1re édition, Albin Michel, 1935).

36. Garçon, *De Blum à Pétain, op. cit*., p. 161-162.

37. Queneau, *Journal* 1939-1940, 27 août 1939, Gallimard, 1986, p. 35.

38. Queneau, *Un rude hiver*, Gallimard, 1939, p. 132-133.

Notes du chapitre IV
Les maîtres de l'heure

1. Éditions Coopération, 1939, p. 27 et p. 23.
2. Eugen Weber, *La Fin des terroirs. La modernisation de la France rurale 1870-1914*, Fayard, 1983, p. 108 *sq*. Pour ce qui suit, voir notamment Christian et Solange Gras, *La Révolte des régions d'Europe occidentale de 1916 à nos jours*, PUF, 1982 ; et Christian Gras et Georges Livet (s.d.), *Régions et Régionalisme en France du XVIIIe siècle à nos jours*, PUF, 1977.
3. Voir Gérard Cholvy, « Régionalisme et clergé catholique au XIXe siècle », in *Régions et Régionalisme en France du XVIIIe siècle à nos jours, op. cit.*, p. 187-201.
4. Voir, par exemple, l'ouvrage de Kleo Pleyer, *Die Landschaft im neuen Frankreich*, Stuttgart, 1935 ; ou H. Brühl, « *Das französisches Nationalitäten-problem* », *Die Westmark*, février 1939, p. 249-256.
5. Voir notamment Franz Petri, *Germanisches Volkserbe in Wallonien und Nordfrankreich*, Bonn, Röhrscheid, 1937, 2 vol.
6. Voir F. Pomponi, « Le régionalisme en Corse dans l'entre-deux-guerres (1919-1939) », in *Régions et Régionalisme en France du XVIIIe siècle à nos jours, op. cit.*, p. 393-415.
7. Paul Lévy, *La Langue allemande en France, op. cit.*, vol. 2, p. 235-238, p. 250.
8. E. Defoort, « Jean-Marie Gantois dans le mouvement flamand en France (1919-1939) », in *Régions et Régionalisme en France du XVIIIe siècle à nos jours, op. cit.*, p. 327-336.
9. Willem Meyers, « Les collaborateurs flamands de France et les contacts avec les milieux flamingants belges », *Revue du Nord*, 1978, no 237, p. 338.
10. Lévy, *La Langue allemande en France, op. cit.*, p. 240-241. Sur l'autonomisme alsacien, voir Philip Bankwitz, *Les Chefs autonomistes alsaciens 1919-1947, Saisons d'Alsace*, no 71, 2e trimestre 1980.
11. Voir Bernard Reimeringer, « Un communisme régionaliste ? Le communisme alsacien », in *Régions et Régionalisme en France du XVIIIe siècle à nos jours, op. cit.*, p. 361-392 ; ainsi que Samuel Goodfellow, « *From Communism to Nazism : the Transformation of Alsatian Communists* », *Journal of Contemporary History*, 27, avril 1992, p. 231-258.
12. Sur Bickler, voir Francis Arzalier, *Les Perdants. La dérive fasciste des mouvements autonomistes et indépendantistes au XXe siècle*, La Découverte, 1990.
13. Alain Déniel, *Le Mouvement breton (1919-1945)*, Maspero, 1976, p. 380-384.
14. Cité par Michel Denis, « Mouvement breton et fascisme. Signification de l'échec du second EMSAV », in *Régions et Régionalisme en France du XVIIIe siècle à nos jours, op. cit.*, p. 500.
15. Déat, *Journal de guerre*, 28 juin 1940 (AN, *F 7* 15342).
16. Voir Pierre Milza, *Fascisme français. Passé et présent*, Flammarion, 1987.
17. Maurice Merleau-Ponty, « La guerre a eu lieu », *Les Temps modernes*, no 1, octobre 1945, p. 49-50. Sur Abetz, voir Rita Thalmann, « Du Cercle de Sohlberg au Comité France-Allemagne : un exemple d'évolution ambiguë de la coopération franco-allemande », in *Les Relations culturelles franco-allemandes dans les années trente*, colloque DAAD et IHTP, Paris, 6-8 décembre 1990,

p. 103-121 (publié sous le titre : *Entre Locarno et Vichy : les relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*, s.d. Hans Manfred Bock *et al*., Éditions du CNRS, 1993, 2 vol.).

18. Voir in PA-AA, *Botschaft Paris* 1049/1.

19. *Cahiers franco-allemands*, mai 1937.

20. Lors de l'Assemblée générale de mars 1937, le trésorier du CFA annonçait 419 adhésions reçues (*Cahiers de l'UF*, 20 mars 1937, p. 4). Un des adjoints de Déat, Levillain, qui s'était inscrit en 1938, possédait la carte nº 955 (« Exposé », *Z 6* 415, Maurice Levillain). Sur l'attitude des AC, voir Antoine Prost, « Les anciens combattants français et l'Allemagne 1933-1938 », in *La France et l'Allemagne 1932-1936*, CNRS, 1980, p. 131-148.

21. *Cahiers franco-allemands*, octobre 1936, p. 353 ; nºs 3-4, 1937, p. 126 ; février 1938, p. 87 ; PA-AA, *Botschaft Paris* 1049/2.

22. *Cahiers franco-allemands*, septembre 1937, p. 307.

23. PA-AA, *Botschaft Paris* 1060/4. Sacha Guitry semble avoir été empêché en dernière minute de participer au congrès.

24. Köster, 22 mai 1935, PA-AA, *Abt. Pol. II*, vol. 23.

25. Michel Grunewald, « L'idéologie du “rapprochement franco-allemand” dans les *Deutsch-französische Monatsheftel Cahiers franco-allemands (1934-1939)* », in *Les Relations culturelles franco-allemandes dans les années trente, op. cit*., p. 12-33. Voir également Barbara Unteutsch, *Vom Sohlbergkreis zur Gruppe « Collaboration ». Ein Beitrag zur Geschichte der deutsch-französischen Beziehungen anhand der Cahiers franco-allemands, 1931-1944*, Münster, Kleinheinrich, 1990.

26. Pichot, « Pour être lu à Berlin », *L'Œuvre*, 16 novembre 1938.

27. Welczek à Goebbels, 25 janvier 1939, PA-AA, *Botschaft Paris* 1057d.

28. Hans-Joachim Teichler, *Internationale Sportpolitik im Dritten Reich, op. cit*., p. 188.

29. Welczek, 8 août 1939, PA-AA, *Botschaft Paris* 1056b.

30. Feihl, 19 novembre 1936, PA-AA, *Botschaft Paris* 554d.

31. Céline, *L'École des cadavres*, Denoël, 1938, p. 95, 98. Voir Philippe Alméras, *Les Idées de Céline*, Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'université Paris-VII, 1987.

32. *Devant l'Allemagne éternelle. Gaulois, Germains, Latins. Chronique d'une résistance*. Éditions « A l'étoile », 1937, p. VII.

33. Voir Pierre-Marie Dioudonnat, *Je suis partout, 1930-1944. Les maurrassiens devant la tentation fasciste*, La Table ronde, 1973.

34. Voir Philippe Machefer, « Les Croix de Feu devant l'Allemagne », *La France et l'Allemagne 1932-1936*, *op. cit*., p. 109-129.

35. Jouvenel, *« Das französische Weltreich », Cahiers franco-allemands*, nº 3-4, 1938, p. 103-105 ; Fabre-Luce, « La race blanche joue sa vie », *Candide*, 23 juin 1939.

36. Doriot, « La Chine, champ de bataille pour la suprématie mondiale », *Revue de Paris*, 15 août 1937, p. 814-820.

37. Flandin, « *Weltsorgen der Gegenwart* », *Europäische Revue*, novembre 1933, p. 588-595.

38. Burrin, *La Dérive fasciste. Doriot, Déat, Bergery, 1933-1944*, Seuil, 1986, p. 72-75. Voir Norman Ingram, *The Politics of Dissent. Pacifism in France 1919-1939*, Oxford University Press, 1991 ; et Patrick de Villepin, « Plutôt la servitude que la guerre ! Le pacifisme intégral dans les années trente », *Relations internationales*. n° 53, printemps 1988, p. 53-67.

39. René Belin, « Les avertissements de la raison au-dessus des mouvements du cœur », *Syndicats*, 30 octobre 1936.

40. Voir, par exemple, Soulès, « Le socialisme doit-il réviser sa critique du fascisme ? », *Redressement*, avril 1939, p. 10-12.

41. *Le Journal*, 30 avril 1936, in Philippe Pétain, *Actes et Écrits*, Flammarion, 1974, p. 421-422.

42. *Paroles aux Français, Messages et Écrits, 1934-1941*, Lyon, Lardanchet, 1941, p. 14 *sq*. (discours au congrès de l'Union nationale des anciens combattants).

43. « *Conversazione R. Ambasciatore-Maresciallo Petain* », ASMAE, *Affari politici Francia* 20.

44. Voir François Monnet, *Refaire la République. André Tardieu, une dérive réactionnaire (1876-1945)*, Fayard, 1993.

45. Landini à MCP, rapports des 9 mars, 18 mars et 6 avril, NA (National Archives, Washington), T 586/475.

46. Rapport du 6 avril 1938, *ibid*.

47. Duroselle, *La Décadence, op. cit*., p. 125. En octobre 1940, Charles Rist, qui avait accompagné Laval dans un voyage officiel aux États-Unis en 1931, dit à Barnaud : « Laval s'est toujours trompé dans sa politique extérieure, et ignore tout des sentiments de ses interlocuteurs, qu'ils soient allemands, italiens, américains ou anglais » (Charles Rist, *Une saison gâtée*, Fayard, 1983, p. 9, 19 octobre 1940).

48. *Ibid*., p. 398.

49. *Ibid*., p. 371.

50. Welczek à AA, 12 avril 1937, PA-AA, *Pol. II 109*, vol. 3. Ce Comité publie des *Cahiers du Rassemblement national pour la reconstruction de la France.*

Notes du chapitre V
La seule France

1. Voir Stanley Hoffmann, *Sur la France*, Seuil, 1976, et *Essais sur la France*, Seuil, 1974 ; Jean-Pierre Azéma, *De Munich à la Libération 1938-1944*, Seuil, 1979 ; Azéma et Bédarida (s.d.), *Vichy et les Français, op. cit*.

2. Voir Pierre Laborie, *L'Opinion française sous Vichy*, Seuil, 1990.

3. Voir Robert Paxton, *La France de Vichy 1940-1944* (Seuil, 1973) et *Parades and Politics at Vichy. The French Officer Corps under Marshall Pétain* (Princeton University Press. 1966).

4. Voir Michèle Cointet, *Le Conseil national de Vichy*, Aux Amateurs de Livres, 1989 ; Jean-Paul Cointet, *La Légion française des combattants*, Henri Veyrier, 1991.

5. Pétain à Baudrillart, 28 novembre 1940, AN, *2 AG* 493, dr. CC 74 17.

6. *Discours aux Français,* Albin Michel, 1989, p. 172.

7. Henri Du Moulin de La Barthète, *Le Temps des illusions. Souvenirs (juillet 1940-avril 1942)*, Genève, Éd. du Cheval Ailé, 1946, p. 93.

8. *Ibid*., p. 392.

9. Voir le témoignage de Baudouin. *Neuf mois au gouvernement (avril-décembre 1940)*, La Table ronde, 1948, p. 366.

10. Maurice Moch, *L'Étoile et la Francisque. Les institutions juives sous Vichy*, édité par A. Michel, Cerf, 1990, p. 69 (entretien du 15 mars 1941).

11. Du Moulin, *Le Temps des illusions, op. cit*., p. 427.

12. Leahy à Roosevelt, 18 mars 1941, *FRUS*, vol. II Europe, p. 129 ; Valeri à Maglione, 25 septembre 1941, *Actes et Documents du Saint-Siège*, Libr. editrice vaticane, Rome, 1969, t. 5, nº99.

13. Pierre Limagne, *Éphémérides de quatre années tragiques 1940-1944*, Bonne Presse, 1945-1947, vol. 1, p. 566 (29 mai 1942) ; Claudel, *Journal, op. cit*., p. 413 (3 septembre 1942).

14. Du Moulin, *Le Temps des illusions, op. cit*., p. 196-197.

15. Baudouin, *Neuf mois au gouvernement, op. cit*., p. 256.

16. Benoist-Méchin, *De la défaite au désastre*, Albin Michel, 1984, t. 1, p. 79.

17. Philippe Masson, *La Marine française et la Guerre 1939-1945*, Tallandier, 1991, p. 24 *sq*., p. 292.

18. Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Darlan*, Fayard, 1989, p. 338.

19. Nerin E. Gun, *Les Secrets des archives américaines. Pétain-Laval-De Gaulle*, Albin Michel, 1979, p. 96.

20. Du Moulin, *Le Temps des illusions, op. cit*., p. 147.

21. *Ibid*., p. 359-360.

22. *Ibid*., p. 146.

23. Claudel, *Journal*, *op. cit*., p. 358 (8-10 mai 1941).

24. Voir Jean-Baptiste Duroselle, *L'Abîme 1940-1944*, Imprimerie nationale, 1982.

25. Coutau-Bégarie et Huan, *Darlan, op. cit*., p. 288-289.

26. *Ibid*., p. 315-316.

27. Baudouin, *Neuf mois au gouvernement, op. cit*., p. 265 *sq.*

28. Entretien Bouthillier-Hemmen, 27 août 1940, *DFCAA*, t. 1, p. 182-185.

29. Abetz à AA, 14 juillet 1940, PA-AA, *Büro des St. S. Frankreich* 2.

30. Grimm, « *Besprechung mit Ministerpräsident Laval im Hause von Marcel Ribardière am 28. August 1940* », BAK, *Nachlass Grimm*. L'idée de se compenser sur les colonies britanniques circule également dans la délégation française à Wiesbaden (Paxton, *La France de Vichy, op. cit*., p. 66).

31. Maurras, *La Seule France*, Lyon, Lardanchet, 1941.

32. Voir la grille voisine de Robert Frank, « Vichy et le monde, le monde et Vichy : perceptions géopolitiques et idéologiques », *in* Azéma et Bédarida (s.d.), *Vichy et les Français*, *op. cit*., p. 105 *sq*.

33. Huntziger à Weygand, 30 août 1940, AN, *AJ 41* 138, dr. Archives historiques.

34. Von Neubronn à DWStK, 20 février 1941, AN, *AJ 40* 1233.

35. *Carnets du pasteur Boegner*, Fayard, 1992, p. 186 (27 juin 1942).

36. Jouvenel, *Un voyageur dans le siècle*, Laffont, 1979, p. 435-436.

37. Carcopino lui-même, parlant à Achenbach en juin 1941, rend hommage à la « Force par la joie » (« Notes prises au cours de l'entretien du 5 juin 1941 à l'ambassade d'Allemagne », AN, *F 60* 429, dr. Organisation générale de l'enseignement).

38. AN, *F 60* 1433, dr. Études-traités de paix.

Notes du chapitre VI
L'appareil d'occupation

1. Voir Hans Umbreit, *Der Militärbefehlshaber in Frankreich 1940-1944*, Boppard-sur-le-Rhin, Harald Boldt Verlag, 1968, et Eberhard Jäckel, *La France dans l'Europe de Hitler*, Fayard, 1968.

2. Pour la mention des 6 millions d'expulsés, voir W. Wagner, *Belgien in der deutschen Politik während des Zweiten Weltkrieges*, Boppard-sur-le-Rhin, Harald Boldt Verlag, 1974, p. 176. Pour les plans concernant la Bourgogne, voir Conrad F. Latour, *Südtirol und die Achse Berlin-Rom 1938-1945*, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1962, p. 74-75.

3. *Monologe im Führerhauptquartier 1941-1944*, édité par W. Jochmann, Munich, Heyne Verlag, 1980, p. 245.

4. W.A. Boelcke, *Kriegspropaganda 1939-1941. Geheime Ministerkonferenzen im Reichspropagandaministerium*, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1966, p. 420 (9 juillet 1940).

5. Ils sont 531 à Paris, 325 dans les régions et 596 dans les *Feldkommandanturen* (Best, « *Die deutschen Aufsichtsverwaltungen* », BA-MA, *RW 24* 319). Voir également Lucien Steinberg, *Les Allemands en France*, Albin Michel, 1980 ; et Rita Thalmann, *La Mise au pas. Idéologie et stratégie sécuritaire dans la France occupée*, Fayard, 1991.

6. *Die faschistische Okkupationspolitik in Frankreich (1940-1944)*, choix de documents édité par L. Nestler et F. Schulz, Berlin, Deutscher Verlag der Wissenschaften, 1990, p. 31-32.

7. Ernst Jünger, *Premier Journal parisien*, Christian Bourgois, 1980, p. 107 (23 février 1942).

8. *Ibid*., p. 108.

9. Voir Heinrich Bücheler, *Carl-Heinrich von Stülpnagel*, Berlin, Ullstein, 1989.

10. Helmut Krausnick, *Hitlers Einsatzgruppen*, Frankfort-sur-le-Main, Fischer, 1985, p. 191-192.

11. *Die faschistische Okkupationspolitik in Frankreich*, *op. cit*., p. 31, note 44.

12. « *Tätigkeitsbericht der Propaganda-Abteilung Frankreich für die Zeit vom 8. 1. – 25.1 1941* », p. 14, AN, *AJ 40* 1001.

13. *Die faschistische Okkupationspolitik in Frankreich, op. cit*., p. 31.

14. Umbreit, *Der Militärbefehlshaber in Frankreich, op. cit*., p. 106.

15. « *Übersicht über den Einsatz deutscher Firmen im Bereich des MBF* », 28 juin 1944, BA-MA, *RW 35* 854.

16. *Die faschistische Okkupationspolitik in Frankreich, op. cit*., p. 31.

17. Voir Klaus Kirchner, *Flugblattpropaganda im 2. Weltkrieg*, vol. 2, *Flugblätter aus Deutschland 1939/1940*, Erlangen, Verlag D+C, 1982.

18. Voir les récriminations de Wiesbaden in AN, *AJ 40* 1368, dr. *Allg. Bd.2.*

19. PA-AA, *Botschaft Paris* 1930.

20. Benoist-Méchin, *A l'épreuve du temps*, Julliard, 1989, t. 2, p. 220.

21. André Weil-Curiel, *Le Temps de la honte*, Éd. du Myrte, 1946, t. 2, p. 123-124 ; Bertrand de Jouvenel, *Un voyageur dans le siècle*, Laffont, 1979, p. 200.

22. Voir les pièces dans PA-AA, *Botschaft Paris* 1050/1, ainsi que Tiemann, *Deutsch-französische Jugendbeziehungen der Zwischenkriezszeit, op. cit*., p. 117-118.

23. Voir son dossier, SS-Personal-Akte Abetz, Berlin Document Center. La SS appuiera son retour en France à la fin de 1943.

24. *Ibid.*

25. Audition de Feihl, 1er septembre 1946, AN, *3 W* 358, dr. Feihl.

26. Abetz à Speidel, 22 juin 1940, CDJC, LXXI-1.

27. « *Politische Arbeit in Frankreich* ». 30 juillet 1940, CDJC, LXXI-28.

28. Best, « *Grundsätzliche Richtlinien für die politische Behandlung des besetzten Gebietes* », 19 août 1940, CDJC, XXIV, 1a

29. Témoignage d'Albert Wenceslas, membre de la section d'Information de l'ambassade, AN, *F 7* 15 307.

30. *Monologe, op. cit*., p. 254 (2 février 1942) ; p. 53 (2 août 1941).

31. *Pétain et les Allemands. Mémorandum d'Abetz sur les rapports franco-allemands*, Gaucher, 1948, p. 87-89, rapport du 23 juin 1941. Une semaine auparavant, Abetz avait expliqué à un diplomate italien : « La France sera demain ce qu'elle fut au temps de l'Empire de Rome : une province, une province bien entendu très importante, qui jouira de sa liberté et de son autonomie, mais enfin une province et non la première » (note d'Anfuso, 15 juin 1941, ACS, *MCP 168*, dr.168/124).

32. *Die Tagebücher von Joseph Goebbels*, édité par E. Fröhlich, Munich, K.G. Saur, 1987, t. 4, p. 370 (20 octobre 1940) ; p. 411 (26 novembre 1940).

33. Abetz, *Das offene Problem. Ein Rückblick auf zwei Jahrzehnte deutscher Frankreichpolitik*, Cologne, Greven Verlag, 1957, p. 217.

34. *Monologe, op. cit*., p. 305 (27 février 1942).

35. Deux exemples de cette solidarité : le 11 juillet 1942, Brinon demande à Laval, de la part d'Abetz, une information pour Berlin sur un aspect de la politique de Vichy, en précisant :

« L'ambassadeur ne m'a pas caché que pour poursuivre ses efforts personnels il avait également besoin d'être informé complètement sur la position prise par nous » (Brinon, « Message pour le Président Laval », 11 juillet [1942], AN, *F 60* 1479). Quand Achenbach quitte Paris en 1943, Laval, qui ne peut assister au dîner de départ, lui fait dire son « amitié » : « Je l'ai connu à des heures difficiles et ma joie sera de le rencontrer le jour où nous pourrons ensemble constater l'heureux résultat de nos efforts communs » (message téléphoné de Laval à Brinon, nº 611, 17 mai 1943, *ibid*).

36. Audition de Knochen, 6 janvier 1947, AN, *3 W* 358, dr. Knochen.

Notes du chapitre VII
Montoire

1. Jäckel, *La France dans l'Europe de Hitler, op. cit*., p. 162. Voir aussi la thèse de Karl-Volker Neugebauer, *Die Errichtung der deutschen Militärkontrolle im unbesetzten Frankreich und in Französisch-Nordwestafrika. Eine Studie zum Problem der Sicherung der Südwestflanke von Hitlers Kontinentalimperium*, Diss. Cologne, 1977.
2. Yves Bouthillier, *Le Drame de Vichy*, Plon, 1950, p. 56 ; Baudouin, *Neuf mois au gouvernement, op. cit*., p. 372 (19 octobre 1940).
3. *Discours aux Français, op. cit*., p. 88-89.
4. Schmidt, 22 octobre 1940, *ADAP*, D 11/1, nº 212.
5. Schmidt, 24 octobre 1940, *ADAP*, D 11/1, nº 227.
6. Déat, *Journal de guerre*, 25 octobre 1940.
7. *Discours aux Français, op. cit*., p. 94-96.
8. Schleier à AA, 15 novembre 1940, *ADAP*, D 11/2, nº 338.
9. Réunion d'armistice du 20 novembre 1940, AN, *AJ 41* 33, dr. PV réunions d'armistice 1940-1941.
10. Outre Du Moulin, voir le pasteur Boegner qui recueille le témoignage de plusieurs personnes à Vichy les 21 et 22 décembre, puis de Peyrouton le 4 février (*Carnets du pasteur Boegner, op. cit*., p. 63-64, p. 77).
11. Cahiers Tasca, 18 décembre 1940 (je remercie Denis Peschanski de m'avoir permis de consulter ces cahiers).
12. Abetz à AA, 26 octobre 1940, *ADAP*, D 11/1, nº 234.
13. Voir le « Journal de La Ferté-Hauterive » de Benoist-Méchin, reproduit dans *A l'épreuve du temps, op. cit*., t. 2, p. 66.
14. Boegner, *Carnets du pasteur Boegner, op. cit*., p. 77 (4 février 1941).
15. Bouthillier, *Le Drame de Vichy, op. cit*., p. 242.
16. Ferro, *Pétain, op. cit*., p. 202.

17. C’est ce que dit Darlan à Hitler le 25 décembre (Schmidt, *ADAP*, D 11/2, nº 564).

18. Baudouin, *Neuf mois au gouvernement*, *op. cit*., p. 422.

19. Gun, *Les Secrets des archives américaines*, *op. cit*., p. 211 *sq*.

20. Sur le différend Laval-Bouthillier à propos des actions de Bor, voir la mise au point de Michel Margairaz, *L’État, les Finances et l’Économie. Histoire d’une conversion 1932-1952*, Imprimerie nationale, 1991, p. 632-633.

21. Il le dit à Göring, par exemple, voir Abetz à AA, 9 novembre 1940, *ADAP*, D 11/1, nº 306.

22. Réunion d’armistice du 7 décembre 1940, AN, *AJ 41* 33, dr. PV réunions d’armistice 1940-1941.

23. « Réunion franco-allemande du 10 décembre 1940 à l’ambassade allemande à Paris », AN, *AJ 41* 138, dr.13.

24. Voir R.T. Thomas, *Britain and Vichy. The Dilemma of Anglo-French Relations 1940-1942*, New York, St. Martin’s Press, 1979 ; et Robert Frank, « Vichy et les Britanniques 1940-1941 : double jeu ou double langage ? », *Vichy et les Français*, *op. cit*., p. 144-163.

25. Llewellyn Woodward, *British Foreign Policy in the Second World War*, vol. 1, Londres, Her Majesty’s Stationery Office, 1970, p. 429-430.

26. Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et Notes de l’amiral Darlan*, Économica, 1992, p. 203.

27. Leahy à Roosevelt, 13 mai 1941, *FRUS*, 1941, vol. II Europe, p. 170.

28. Télégramme de Tuck du 20 juillet 1942, cité par Gun, *Les Secrets des archives américaines*, *op. cit*., p. 262.

29. Note de Darlan pour Pétain, 8 novembre 1940, *Lettres et Notes de l’amiral Darlan*, *op. cit*., doc. 142, p. 248.

30. « Note relative aux négociations pour la suppression de la ligne de démarcation », 7 décembre 1940, AN, *AJ 41* 39, dr. Cab. 62 « dossier préparé par le ministère des Finances pour M. Flandin 15 décembre ».

31. « Note pour le Ministre. Réflexions sur la politique de “collaboration” », 6 novembre 1940, non signé, probablement de Barnaud, AN, *F 37* 1, dr. b.

32. Plusieurs de ces arguments sont soulevés par Darlan lui-même dans sa note pour Pétain du 8 novembre 1940 (voir *supra* n. 29).

33. Note de Darlan du 17 novembre 1940, *Lettres et Notes de l’amiral Darlan*, *op. cit*., doc. 144, p. 252.

34. Leahy à Roosevelt, 13 mai 1941, *FRUS*, 1941, vol. II Europe, p. 167.

35. Note de Darlan du 22 juillet 1941, cité par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Darlan*, *op. cit*., p. 449.

Notes du chapitre VIII
L’ère Darlan

1. Abetz à AA. 18 décembre 1940, *ADAP*, D 11/2, nº 531.
2. Schmidt, daté par erreur du 24 décembre 1940, *ADAP*, D 11/2, nº 564.
3. Hencke, 16 décembre 1940, ADAP, D 11/2, nº 521 ; Schuchardt, « *Unterredung mit Botschafter Abetz am 29.1.41* », AN, *AJ 40* 1202, dr. *V.O. zur Deutsch Bot. Paris.*
4. Benoist-Méchin, *A l'épreuve du temps, op. cit*., t. 2, p. 71, 11 janvier 1941.
5. Schuchardt, « *Unterredung mit Botschafter Abetz am 29.1.41* », AN, *AJ 40* 1202, dr. *V.O. zur Deutsch Bot. Paris.*
6. Brinon à Pétain, 30 janvier 1941, in Alain Darlan, *L'amiral Darlan parle*, Amiot-Dumont, 1952, p. 271-274.
7. Abetz à AA, 31 janvier 1941, *ADAP*, D 11/2, nº 736.
8. Déat, *Journal de guerre*, 30 janvier 1941 ; « *Niederschrift über die Besprechung bei der Deutschen Botschaft* », 6 février 1941, AN, *AJ 40* 539.
9. Notes de Huntziger, cité in Coutau-Bégarie et Huan, *Darlan, op. cit*., p. 369.
10. « *Niederschrift über die Besprechung bei der Deutschen Botschaft* », 6 février 1941, AN, *AJ 40* 539.
11. Note du 8 février 1941, AN, *AJ 40* 1 202, dr. *V.O. zur Deutsch Bot. Paris.*
12. *Pétain et les Allemands, op. cit.*, p. 79-84.
13. Voir Richard F. Kuisel, « *The Legend of the Vichy Synarchy* », *French Historical Studies*, printemps 1970, p. 365-398.
14. Note du 30 janvier 1941, in Coutau-Bégarie et Huan, *Lettres et Notes de l'amiral Darlan, op. cit.*, doc. 165, p. 288.
15. Autre note du 30 janvier 1941, *ibid.*, doc. 166, p. 290.
16. Barthélemy, *Ministre de la Justice*, Pygmalion, 1989, p. 345 (rapportant des propos tenus par Darlan en juin 1941).
17. Audition du 18 novembre 1945, AN, *3 W* 358.
18. Stohrer, Madrid, 17 février 1941, *ADAP*, 12/1, nº 62.
19. Lettre de Pétain à un industriel du Nord, 5 juillet 1941, reproduite par Étienne Dejonghe, « Le Nord isolé : occupation et opinion (mai 1940-mars 1942 », *RHMC*, janv.-mars 1979, p. 92-93.
20. *Lagevorträge des Oberbefehlshaber der Kriegsmarine vor Hitler, 1939-1945*, Munich, J.F. Lehmann, 1972, 18 mars 1941, p. 203.
21. Voir AN, *AJ 40* 1 201, dr. 18a « *Syrien* ».
22. Mémo d'Abetz, p. 101 (6 mai 1941) ; voir Benoist-Méchin, *De la défaite au désastre, op. cit.*, t. 1, p. 68 *sq.*
23. Pétain à Hitler, 5 mai 1941, *ADAP*, D 12/2, nº 462.
24. Schmidt, 11 mai 1941, *ADAP*, D 12/2, nº 491 ; Benoist-Méchin, *ibid.*, p. 89.
25. Coutau-Bégarie et Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 406.
26. Pétain, *Discours aux Français, op. cit.*, p. 132.

27. Texte du protocole additionnel in Benoist-Méchin, *De la défaite au désastre, op. cit.*, t. 2, p. 435-436.

28. *Ibid.*, p. 141 *sq.*

29. Dossier récapitulatif « Négociations avec l'Allemagne 7 mai 1941-31 juillet 1942 », *AN, AJ 41* 138.

30. Vogl, 11 juin 1941, AN, *AJ 40* 1 203, dr. 27 *Pariser Besprechungen*. Voir aussi le dr. 25 Biserta.

31. Louis Noguères, *Le Véritable Procès du maréchal Pétain*, Fayard, 1955, p. 308.

32. *DWStK Abordnung Paris*, 8 juillet 1941, AN, *AJ 40* 1203, dr. 25 Biserta. Le dossier récapitulatif « Négociations avec l'Allemagne 7 mai 1941-31 juillet 1942 » (AN, *AJ 41* 138) précise que, le 14 juillet, « le gouvernement français, las de discuter des concessions françaises sans obtenir de contreparties politiques, fait remettre deux notes politiques à M. Abetz par M. Benoist-Méchin ».

33. Coutau-Bégarie et Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 434.

34. *Ibid.*, p. 435.

35. Texte *in* Benoist-Méchin, *De la défaite au désastre, op. cit.*, t 1, p. 440 *sq.*

36. Coutau-Bégarie et Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 441-442.

37. 17 novembre 1941, *ADAP*, 13/2, n” 478 ; voir aussi mémo d'Abetz du 4 décembre 1941 cité dans note 16 du n° 529.

38. « Note sur des études préliminaires à des négociations de paix », non signée, s.d. [fin 1941], AN, *F37* 1, dr. Doc. générale.

39. Schmidt, 21 décembre 1941, *ADAP*, E/l, n° 45.

40. AN, *AJ 41* 41, dr. Négociations Juin-Göring.

41. Schleier, 22 décembre 1941, *ADAP*, E/l, n° 47.

42. Commentaire d'un haut fonctionnaire français : « Le transit à travers la Tunisie que nous refusions à l'Allemagne depuis le 28 mai (protocoles de Paris) est ainsi accordé à l'Italie » (dossier récapitulatif « Négociations avec l'Allemagne 7 mai 1941-31 juillet 1942 », AN, *AJ 41* 138).

43. Ribbentrop, « *Bemerkungen zur franxösischen Antwort* », 31 décembre 1941, *ADAP*, E/l. n° 76.

44. Woermann, 21 janvier 1942, *ADAP*, E/l n° 153.

45. Abetz, 5 janvier 1942, *ADAP*, E/l, n° 94.

46. Benoist-Méchin, *A l'épreuve du temps, op. cit.*, t. 2, p. 304-305.

47. Benoist-Méchin, *De la défaite au désastre, op. cit.*, t. 1, p. 358-363.

48. *Ibid.*, p. 251.

49. *Ibid.*, p. 251.

50. Leahy à Roosevelt, 11 décembre 1941, *FRUS.* 1941, vol. II Europe, p. 199.

51. « *Pol. und wirt. Probleme des unbesezten Gebietes* », 14 août 1941, non signé, PA-AA, *Botschaft Paris* 1329.

52. Déat, *Journal de guerre*, 16 mars 1942.

Notes du chapitre IX
La négociation permanente

1. Voir Isabelle Boussard, « Les négociations franco-allemandes sur les prélèvements agricoles : l'exemple du champagne », *RHDGM*, n° 95 juillet 1974, p. 3-24.
2. Voir AN, *AJ 41* 336, dr. Problèmes concernant les fonctionnaires.
3. « *Abschlussbericht der Verwaltung Allgemein und Gruppe Allgemeine und innere Verwaltung* », p. 17, AN, *AJ 40* 536, dr. 2.
4. Boemelburg, « *Präfektenversammlung Vichy 19.2.42* », AN. *AJ 40* 539. Pour les mouvements préfectoraux sous Vichy, voir Sonia Mazey et Vincent Wright, « Les préfets », in Jean-Pierre Azéma et François Bédarida *Vichy et les Français, op. cit.*, p. 275 *sq*.
5. Note de l'*Abt. Verwaltung, Gruppe V1 (in)*, 21 avril 1942, AN. *AJ 40* 539.
6. « *Tätigkeitsbericht der Gruppe Allgemeine und Innere Verwaltung* » p. 20 AN, *AJ 40* 536, dr. 4.
7. « *Lagebericht über Verwaltung und Wirtschaft Oktober-Dezember 1942* » AN, *AJ 40* 444.
8. Hervé Villeré, *L'Affaire de la Section spéciale*, Fayard, 1973, pièce n° 7 en annexe.
9. Voir Michaël R. Marrus et Robert O. Paxton, *Vichy et les Juifs*, Calmann-Lévy, 1981.
10. Serge Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz*, Fayard, 1983, t. 1, p. 49-50.
11. Marrus et Paxton, *Vichy et les Juifs, op. cit.*, p. 91, p. 111.
12. *Carnets du pasteur Boegner, op. cit.*, p. 86.
13. Voir Michel Margairaz, *L'État, les Finances et l'Économie, op. cit.*
14. « Note sur la conduite de la négociation générale avec l'Allemagne », 6 novembre 40, AN, *AJ 41* 39, dr. DSA Négociation générale.
15. « État résumé des négociations économiques à Wiesbaden au 15 novembre 1940 », annexe XI au compte rendu n° 34, *DFCAA*, t. 3, p. 104-106.
16. Comme l'explique Doyen à Huntziger le 8 mars 1941, « le gouvernement allemand apporte tous ses soins à présenter des demandes par chapitres distincts, et il veille à ce que la discussion en reste rigoureusement fractionnée. Il sait qu'il met ainsi en posture difficile le gouvernement français, puisque celui-ci est amené à formuler en ordre dispersé les demandes dont il sollicite l'examen à l'occasion des pourparlers engagés » (note de Doyen à Huntziger, 8 mars 1941, annexe IV au compte rendu 47, *DFCAA*, t. 4, p. 195). Sur l'exploitation économique de la France occupée, voir Alan Milward, *The New Order and the French Economy*, Oxford University Press, 1970.
17. Margairaz, *L'État, les Finances et l'Économie, op. cit.*, p. 616 *sq.*
18. Note de Bouthillier, 7 novembre 1940, AN, *AJ 41* 168, dr. Négoc. générales.

19. « Note sur les rapports économiques franco-allemands depuis l'armistice », août 1941, AN, *AJ 41* 168, dr. Négoc. générales.

20. Henry Rousso. « Vichy face à la mainmise allemande sur les entreprises françaises », in Claude Carlier et Stefan Martens (s.d.), *La France et l'Allemagne en guerre. Septembre 1939-novembre 1942*, Institut historique allemand, 1990, p. 469-487 : Margairaz, *L'État, les Finances et l'Économie, op. cit.*, ch. XIX, p. 631 *sq.*

21. Voir Michel Gratier de Saint-Louis, « Les dessous d'une négociation : la main-d'œuvre française en Allemagne (8 septembre 1941-16 février 1943) », *Bulletin du Centre d'histoire économique de la Région lyonnaise.* 1987, n° 4.

22. Réunion du 14 janvier 1942 au Majestic, AN, *F 37* 4.

23. Note de Berthelot à Hemmen, 8 mai 1941, AN, *AJ 41* 101 ; « 1er rapport du Comité d'étude des autoroutes françaises ». *Revue économique franco-allemande*, décembre 1942, p. 15.

24. Benoist-Méchin, *De la défaite au désastre, op. cit.*, t. 2, p. 71.

25. Margairaz, *L'État, les Finances et l'Économie, op. cit.*, p. 611-612.

26. AN, *F 37* 27, dr. Aide apportée par l'Allemagne à l'économie française.

27. Milward, *The New Order, op. cit..* p. 273.

28. Margairaz, *L'État, les Finances et l'Économie, op. cit.*, p. 599-600.

29. Voir Margairaz, *ibid.*, p. 601 *sq.*, et les notes dans AN, *F 3 7* 20, dr. Études sur la collaboration économique franco-allemande.

30. « *Wirt. berichte des MBF* », rapport pour décembre 1941-janvier 1942, BA-MA, *RW 35* 304.

31. Huntziger à Weygand, 19 août 1940, *DFCAA*, t. 1, p. 155-156.

32. Réunion d'armistice du 29 janvier 1941, *DFCAA*, t. 4, p. 71.

33. Voir Peter F. Klemm, « La production aéronautique française de 1940 à 1942 », *RHDGM*, n° 107, 1977, p. 53-74 ; Patrick Façon et Françoise de Ruffray, « Aperçus sur la collaboration aéronautique franco-allemande (1940-1943) », *RHDGM*, n° 108, 1977, p. 85-102.

34. Claude Huan, « La construction navale française 1940-1942 », in *La France et l'Allemagne en guerre, op. cit.*, p. 197-210.

35. Klemm, « La production aéronautique… », art. cité, p. 67 ; Huan, « La construction navale… », art. cité, p. 210.

36. Klemm, « La production aéronautique… », art. cité, p. 72-73.

37. Note de Huntziger, 10 juillet 1941, *DFCAA*, t. 4, p. 631.

38. Arnaud Teyssier, « L'armée de l'Air d'armistice face à l'Allemagne (juillet 1940-novembre 1942) », in *La France et l'Allemagne en guerre, op. cit.*, p. 187 ; Coutau-Bégarie et Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 308 *sq.*

39. « Mise au point à la date du 15 septembre des questions principales traitées par la Sous-commission des forces terrestres » ; et note d'Allier (Sous-commission de l'armement), 24 septembre 1941, AN, *AJ 41* 38, dr. Historiques.

40. Bridoux, « Note pour les Délégations françaises près des Commissions d'armistice de Wiesbaden et de Turin », 12 juin 1942, AN, *AJ 41* 627, dr. Armée d'armistice.

41. Yves Durand, *La Captivité. Histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945*, FNCPG-CATM, 1980, p. 34.
42. Voir par exemple la note de Leroy-Beaulieu, « Note pour le Délégué général aux relations économiques franco-allemandes », 8 juillet 1941, AN, *AJ 41* 167, dr. Poudres et explosifs.
43. Coutau-Bégarie et Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 557.

Notes du chapitre X
Le retour de Laval

1. Pétain, *Discours aux Français, op. cit.*, p. 245.
2. Leahy, 27 avril 1942, *FRUS*, 1942. p. 181-182.
3. Kupferman, *Laval*, Balland, 1987, p. 333-334.
4. Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz, op. cit.*, t. 1, p. 221.
5. Benoist-Méchin, *De la défaite au désastre, op. cit.*, t. 2, p. 50.
6. Abetz, 1er juin 1942, in *Pétain et les Allemands, op. cit.*, p. 179.
7. Krug, 20 août 1942, *ADAP* E/3, nº 205.
8. Benoist-Méchin, *De la défaite au désastre, op. cit.*, t. 2, p. 63-64.
9. Déclaration de Barnaud, « Réunion franco-allemande du 27 septembre 1942 à l'Hôtel Majestic », AN, *AJ 41* 83. Voir Michel Gratier de Saint-Louis, « Les dessous d'une négociation… », art. cité, p. 48-51.
10. *La Vie industrielle*, 22 octobre 1942.
11. Voir Jean-Pierre Husson, « L'itinéraire d'un haut fonctionnaire : René Bousquet », in *Vichy et les Français, op. cit.*, p. 287-302.
12. Panlucci, 16 octobre 1941, ASMAE, *Affari politici Francia*, B. 49.
13. Daladier, *Journal de captivité, op. cit.*, p. 168-170 (16 septembre 1942).
14. Bousquet à Oberg, 18 juin 1942, in Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz, op. cit.*, t. 1, p. 209.
15. Note de Hagen, 4 juillet 1942, sur l'entretien du 2 juillet 1942 entre Oberg et Bousquet, in *ibid.*, p. 228-229.
16. Schleier à AA, 9 septembre 1942, PA-AA, *Botschaft Paris* 1125a.
17. Zeitschel à Schleier, 28 février 1942, in Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz, op. cit.*, t. 1, p. 196.
18. *Ibid.*, p. 231.
19. *Ibid.*, p. 233.
20. Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz, op. cit.*, t. 1, p. 192.
21. Audition du 4 janvier 1947, AN, *3 W* 358.
22. Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz, op. cit.*, t. 1, p. 184.

23. *Carnets du pasteur Boegner, op. cit.*, p. 205 (11 septembre 1942).
24. Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz, op. cit.*, t. 1, p. 308, p. 312.
25. Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz, op. cit.*, t. 1, p. 408.

Notes du chapitre XI
Vichy fantoche

1. « *Gespräch mit Marschall Pétain Vichy am 20. Oktober* », note de Rohan transmise le 20 novembre 1942 par von Grote, *ADAP*, E/4, n° 202.
2. Strack à l'ambassade de Paris, 6 novembre 1942, *ibid.*, n° 141.
3. Duroselle, *L'Abîme, op. cit.*, p. 383 ; texte légèrement différent dans Couteau-Bégarie et Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 595.n° 176
4. Schmidt, 14 novembre 1942, *ADAP*, E/4, .
5. Benoist-Méchin, *De la défaite au désastre, op. cit.*, t. 2, p. 238.
6. Schleier, 11 novembre 1942, *ADAP*, E/4, n° 161.
7. *Discours aux Français, op. cit.*, p. 288 (19 novembre 1942) ; voir aussi l'appel du 23 novembre aux Français de l'AOF, p. 289.
8. Barthélemy, *Ministre de ta Justice, op. cit.*, p. 388 *sq.*
9. AN, 2 AG 26, dr. Dossier spécial AFN (reproduit dans Albert Kammerer, *Du débarquement africain au meurtre de Darlan*, Flammarion, 1949, p. 675-676).
10. Abetz, 15 novembre 1942, *ADAP*, E/4, n° 182.
11. Abetz, 16 novembre 1942, *ADAP*, E/4, n° 184.
12. *Discours aux Français, op. cit.*, p. 288 (19 novembre 1942).
13. Schleier, 22 novembre 1942, *ADAP*, E/4, n° 217 et 220.
14. Ribbentrop à Laval, et Hitler à Pétain, 26 novembre 1942, *ADAP*, E/4, n°s 226 et 227.
15. Jäckel, *La France dans l'Europe de Hitler, op. cit.*, p. 372.
16. Mémorandum du 23 décembre 1942 sur une réunion des services allemands concernés par la France, *OKW 131*, *Mfm IfZ* MA 167.
17. Schmidt, 19 décembre 1942, *ADAP*, E/4, n° 310.
18. Abetz à Ribbentrop et Ribbentrop à Abetz, 19 novembre 1942, PA-AA, *Büro des Staatssekretärs, Frankreich* vol. 10.
19. Von Rundstedt, 11 décembre 1942, AN, *AJ 40* 1382, dr. 8 *Politische Angelegenheiten 1943/4.*
20. Schleier, 15 décembre 1942, *ibid.*
21. Schmidt, 19 et 24 décembre, *ADAP*, E/4, n°s 310 et 314.
22. Barthélemy, *Ministre de la Justice*, *op. cit.*, p. 351.

23. Abetz, 23 décembre 1942, AN, *AJ 40* 1382, dr. 8 *Politische Angelegenheiten 1943/4.*

24. Schleier, 31 décembre 1942, *ADAP*, E/4, nº 334.

25. *Discours aux Français, op. cit.*, p. 297.

26. Laval à Rundstedt, 12 janvier 1943, AN, *AJ 41* 615, dr. Armée nouvelle.

27. Jäckel, *La France dans l'Europe de Hitler, op. cit.*, p. 376, n. 49.

28. Voir AN, *AJ 41* 615, dr. Armée nouvelle.

29. La lettre de Laval à Hitler est reproduite dans un télégramme de Schleier du 11 mars 1943, *ADAP*. E/5, nº 193.

30. Hitler à Pétain, 28 avril 1943, *ADAP*, E/5, nº 353 ; pour la rencontre Hitler-Laval, Schmidt, 3 mai 1943, *ADAP*, E/6, nº 7.

31. Voir Marc Ferro, *Pétain, op. cit.*

32. Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz, op. cit.*, t. 2, p. 145 *sq.* ; Susan Zuccotti, *The Holocaust, the French and the Jews*, New York, Basic Books, 1993, p. 190 *sq.*

Notes du chapitre XII
L'opinion

1. Georges Bernanos, *Le Chemin de la Croix-des-Ames*, Gallimard, 1948 p. VIII.

2. Claude Mauriac, *Bergère ô tour Eiffel. Le Temps immobile 8, Grasset, 1985, p. 462 (22 septembre 1983).*

3. *« Zusammenfassung der seit 1940 bis heute von der Informationsabteilung der Deutschen Botschaft Paris geleisteten Arbeit* », PA-AA, *Botschaft Paris* 1125b/2 (les rapports en question ne semblent pas avoir survécu).

4. Denis Peschanski, « Le régime de Vichy a existé », in Denis Peschanski (s d), *Vichy 1940-1944. Archives de guerre d'Angelo Tasca*, Fondazione Giangiacomo Feltrinelli, CNRS, et Feltrinelli, 1986, p. 41 *sq.* Voir aussi Antoine Lefébure, *Les Conversations secrètes des Français sous l'occupation*, Plon, 1993.

5. « *Kulturpolitische Arbeit in Frankreich* », s.d. [fin 19421, PA-AA, *Botschaft Paris* 1125b/2.

6. Voir Pierre-Marie Dioudonnat, *L'Argent nazi à la conquête de la presse française 1940-1944*, Jean Picollec, 1981.

7. François Garçon, « Nazi Film Propaganda in Occupied France », in David Welch (ed.), *Nazi Propaganda. The Power and the Limitations*, Londres, Croom Helm, 1983, p. 173.

8. Denis Peschanski, « Contrôler ou encadrer ? Information et propagande sous Vichy », *Vingtième Siècle*, nº 28, oct.-décembre 1990, p. 65-75.

9. Étienne Dejonghe, « Être occupant dans le Nord », *Revue du Nord*, 1983, nº 259, p. 723-724. Voir, du même, « Le Nord isolé : occupation et opinion (mai 1940-mars 1942) », *RHMC*, XXVI, janv.-mars 1979, p. 48-97.

10. « *Lagebericht für die Zeit bis 31.8.40* », BA-MA, *RW 24* 15.

11. « Synthèse hebdomadaire des interceptions des contrôles téléphoniques, télégraphiques et postaux, 20 décembre 1940-5 janvier 1941 », AN, *AJ 41* 25, dr. Contrôles techniques.

12. « Synthèse décadaire du contrôle téléphonique », l^er^-13 mai 1941 ; l^er^-30 juillet 1941, AN, *F 7* 14930,

13. « Synthèse décadaire… », 1er-15 mars 1941, *ibid.*

14. « Synthèse des interceptions… », 7 septembre-7 octobre 1941, AN, *AJ 41* 25, dr. Contrôles techniques.

15. Inspection régionale de Clermont-Ferrand, commission téléphonique, 1er-10 novembre 1940, AN, *F 7* 14927.

16. « Synthèse décadaire… », 1er-13 mai 1941, AN, *F 7* 14930, dr. Commission centrale de contrôle téléphonique.

17. « Synthèse hebdomadaire des interceptions… », 6 juin 1941, AN, *AJ 41* 25, dr. Contrôles techniques.

18. « Synthèse décadaire… », 1er-31 août 1941, AN, *F 7* 14930, dr. Commission centrale de contrôle téléphonique.

19. Voir les « *Tätigkeitsberichte* » de la *Kontrollinspektion* (K.I.), AN, *AJ 40* 1232.

20. K.I., « *Tätigkeitsbericht* », 1er août 1941, AN, *AJ 40* 1234.

21. Rapports des 15 et 25 août 1941, AN, *AJ 40* 1234 ; rapport du 16 octobre 1941, *AJ 40* 1235.

22. « Synthèse des interceptions… », 7 novembre-7 décembre 1941, AN, *AJ 41* 25, dr. Contrôles techniques.

23. K.I., « *Tätigkeitsbericht* », 7 avril 1942, AN, *AJ 40* 1235.

24. « Synthèse hebdomadaire des interceptions… », 30 juin 1942, AN, *F 7* 14926, dr. Direction des contrôles techniques.

25. « Synthèse des interceptions… », 10 septembre-10 octobre 1942, AN, *AJ 41* 25, dr. Contrôles techniques.

26. « Statistique des contrôles techniques », AN, *F 7* 14926, dr. Direction des contrôles techniques ; 2 *AG* 461, dr. Synthèse des contrôles.

27. « Synthèse hebdomadaire des interceptions… », 18 novembre 1941, AN, *F 7* 14926, dr. Direction des contrôles techniques.

28. AN, *F1a* 3689, dr. Rapports des préfets de zone libre.

29. « Synthèse des interceptions… », 7 septembre-7 octobre 1941, AN, *AJ 41* 25, dr. Contrôles techniques.

30. « Synthèse hebdomadaire des contrôles… », 17 novembre 1942 ; 24 novembre 1942, AN, *2 AG* 461, dr. Synthèse des contrôles. L’ouvrage de Sarah Fishman (*We Will Wait. Wives of French Prisoners of War, 1940-1945*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1991) laisse de côté cet aspect du sujet.

31. « État d’esprit des prisonniers », annexe II à synthèse du 6 juin 1941, AJ 41 25, dr. Contrôles techniques. Voir aussi Yves Durand, *La Captivité, op. cit.*, p. 341 *sq.*

32. « Synthèse des interceptions… », 7 octobre-7 novembre 1941, AN, AJ 41 25, dr. Contrôles techniques.

33. K.I., « *Tätigkeitsbericht* », 20 janvier 1942, AN, *AJ 40* 1235.

34. « C'est le manque de résultats positifs qui semble amener dans l'opinion des critiques sur la collaboration, beaucoup plus que son principe » (« Synthèse hebdomadaire des interceptions des contrôles téléphoniques, télégraphiques et postaux », 25 novembre-4 décembre 1940, AN, *AJ 41* 25, dr. Contrôles techniques). « Il semble que si l'occupant faisait preuve de psychologie, une grande partie de l'opinion s'y rallierait » (1er septembre 1942, *ibid.*).

35. Voir Pierre Laborie, *L'Opinion française sous Vichy, op. cit.*

36. Voir par exemple Guéhenno, *Journal des années noires, op. cit.*, p. 233 (25 janvier 1942) et p. 260 (27 mai 1942).

37. Hans Pfahlmann, *Fremdarbeiter und Kriegsgefangene in der deutschen Wirtschaft 1939-1945*, Dissert. Würzburg, 1964, p. 77-78. De tous les pays occupés d'Europe occidentale, 56 800 travailleurs étaient partis pour l'Allemagne en juillet, leur chiffre tombe à 8 300 en septembre (*ibid.*, p. 144).

38. Charles Bettelheim, *Bilan de l'économie française 1919-1946*, PUF, 1947, p. 234.

39. Voir le colloque *Les Ouvriers en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, s.d., D. Peschanski et J.-L. Robert, Actes du colloque Paris-CNRS, 22-24 octobre 1992 ; ainsi que le no 158 du *Mouvement social* (janv.-mars 1992) consacré aux ouvriers en France pendant la Seconde Guerre mondiale.

40. Voir le Manifeste de novembre 1940, Daniel Cordier, *Jean Moulin, op. cit.*, t. 1, p. 25-28.

41. AN, *F 60* 408, dr. Condamnations à mort

42. Hans Umbreit, « Auf dem Weg zur Kontinentalherrschaft », in *Das deutsche Reich und der Zweite Weltkrieg*, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 5/1, 1988, p. 199.

43. Bobkowski, *En guerre et en paix*, Les éditions Noir sur Blanc, Montricher (Suisse), 1991, p. 178 (16 décembre 1940).

44. Guéhenno, *Journal des années noires, op. cit.*, p. 242 (26 février 1942) ; p. 320 (22 février 1943) ; p. 406 (30 avril 1944).

45. Paulhan à Jouhandeau (mars 1941), in Paulhan, *Choix de lettres.* II. 19371945, *op. cit.*, p. 213.

46. Doyen, « Note sur l'état d'esprit en zone occupée », 28 avril 1941, AN, *F 60* 502, dr. Situation politique intérieure.

47. Bloch à Febvre, 8 mai 1942, AN, *318 Mi* 1.

48. Guéhenno, *Journal des années noires, op. cit.*, p. 141 (21 mai 1941).

49. François Mauriac à Fernandez, 12 février 1941, *Lettres d'une vie, op. cit.*, p. 238.

50. Rapport du préfet du Finistère pour septembre 1941, AD Rennes, *43* W1.

51. Claude Mauriac, *Bergère ô tour Eiffel. Le Temps immobile 8, op. cit.*, p. 209 (18 décembre 1942). Pierre Mauriac, doyen de la faculté de médecine de Bordeaux, était un collaborationniste engagé.

52. Tasca, Cahier B-B, 27 juillet 1941.

53. Guéhenno, *Journal des années noires, op. cit.*, p. 182 (26 août *1941)* ; Paulhan à Jouhandeau, 5 septembre 1941, *Choix de lettres.* II. *1937-1945*, *op. cit.*, p. 232.

54. Jules Jeanneney, *Journal politique (septembre 1939-juillet 1942)*, Armand Colin, 1972, p. 192 (10 septembre 1941).

Notes du chapitre XIII
Français et Allemands

1. Werth, *33 jours, op. cit.*, p. 134-135.
2. *Ibid.*, p. 139.
3. *Ibid.*, les deux citations à la p. 127.
4. Reproduit dans *Chronique privée de l'an 1940*, Stock, 1941, p. 143.
5. Chardonne, *Voir la figure*, Stock, 1941, p. 11.
6. Pour la reconstruction de l'image unitaire de l'ennemi, voir Margaret Atack, *Literature and the French Resistance. Cultural Politics and Narrative Forms, 1940-1950*, Manchester, Manchester UP, 1989, p. 64 *sq.*
7. Texte en annexe IV, Henri Noguères, *Histoire de la Résistance en France*, Laffont, 1967, t. 1, p. 468-471.
8. « La guerre a eu lieu », *Les Temps modernes*, n° 1, octobre 1945, p. 52.
9. Léautaud, *Journal littéraire, op. cit.*, p. 107 (25 juin 1940). Même écho chez Maurice Martin du Gard, *Chronique de Vichy, op. cit.*, p. 73. Certaines autorités ont accueilli les occupants en offrant un bouquet, ainsi le préfet de la Gironde (René Terrisse, *Bordeaux 1940-1944*, Perrin, 1993, p. 18).
10. Marie Bonaparte, *Mythes de guerre*, Londres, Imago, 1946, p. 103.
11. *Ibid.*, p. 106.
12. 12. *Ibid.*, p. 76-77.
13. « On constate une certaine admiration pour la puissance de l'armée allemande » (« Synthèse hebdomadaire des interceptions des contrôles postaux, télégraphiques et téléphoniques », n° 136, 25 avril 1941, AN, *F 7* 14 926, dr. Direction des contrôles techniques).
14. Léautaud, *Journal littéraire, op. cit.*, p. 688 (28 août 1942).
15. Bobkowski, *En guerre et en paix, op. cit.*, p. 348-349 (26 août 1942).
16. Guéhenno, *Journal des années noires, op. cit.*, p. 293 (9 octobre 1942).
17. Charles Braibant, *La Guerre à Paris (8 novembre 1942-27 août 1944)*, Corréa, 1945, p. 370-371 (1er décembre 1943).
18. Maupassant, *Boule de suif et autres histoires de guerre*, GF-Flammarion, 1991, p. 66-67.
19. Voir Étienne Dejonghe, « Être occupant dans le Nord », *Revue du Nord*, 1983, n° 259, p. 708-745 ; et Jacques Natali, « L'occupant allemand à Lyon de 1942 à 1944, d'après les sources

allemandes », *Cahiers d'histoire*, XXII, n° 4, 1977, p. 441-464.

20. Voir par exemple la directive du *Kommadostab Ic* du 17 février 1942, AN, *AJ 40* 451, dr. AG 106.

21. Guéhenno, *Journal des années noires, op. cit.*, p. 321 (22 février 1943).

22. Léautaud, *Journal littéraire, op. cit.*, p. 178 (24 septembre 1941).

23. *Ibid.*, p. 720 (17 octobre 1942).

24. Felix Hartlaub, *Das Gesamtwerk. Dichtungen, Tagebücher*, Francfort-sur-le-Main, Fischer, 1955, p. 459.

25. Jünger, *Premier Journal parisien, Journal.* II. *1941-1943*, Christian Bourgois, 1980, p. 178-179 (18 août 1942).

26. Jünger, *Second Journal parisien, Journal.* III. *1943-1945*, Christian Bourgois, 1980, p. 170 (29 septembre 1943).

27. Guéhenno, *Journal des années noires, op. cit.*, p. 45 (19 septembre 1940).

28. *Ibid.*, p. 324 (22 février 1943).

29. Braibant, *La Guerre à Paris, op. cit.*, p. 271 (3 septembre 1943).

30. Sartre, « Paris sous l'occupation », *Situations, III*, Gallimard, 1949, p. 20. Guéhenno éprouve le même sentiment, *op. cit.*, p. 321 (22 février 1943).

31. Léautaud, *Journal littéraire, op. cit.*, p. 999 (16 janvier 1944).

32. « Paris sous l'occupation », *op. cit.*, p. 20-21.

33. Lettre du 19 décembre 1870, *Correspondance*, Librairie de France, 1928. t. II, p. 492.

34. Léautaud, *Journal littéraire, op. cit.*, p. 173 (19 septembre 1940) ; Rist, *Une saison gâtée, op. cit.*, p. 120 (18 décembre 1940).

35. Claude Mauriac, *Bergère ô tour Eiffel. Le Temps immobile 8, op. cit.*, p. 464-465 (28 décembre 1940). Après la guerre, François Mauriac évoquera cette expérience en se référant, sur la défensive, à Vercors, dont la prescription était devenue norme, le poussant à se justifier : « Pour tout ce qui touche à cela, nous vivons encore en pleine hypocrisie et il faudra beaucoup de temps pour que chacun rapporte librement sa propre expérience » (Jean Touzot, *Mauriac sous l'Occupation*, La Manufacture, 1990, p. 361).

36. Jünger, *Premier Journal parisien*, II, *op. cit.*, p. 14 (7 mars 1941) ; p. 115 (5 mars 1942) ; p. 38-39 (13 juin 1941).

37. Ministère de la Défense, État-Major de l'armée de terre, Service historique, *Rapports d'activité du XXVe corps d'armée allemand en occupation en Bretagne (13 décembre 1940-20 novembre 1944)*, Château de Vincennes, 1977, p. 95.

38. *Boule de suif et autres histoires de guerre, op. cit.*, p. 45-46.

39. Louis Chevalier, *Les Relais de la mer*, Fayard, 1983, p. 382.

40. Georges Vigne, « Voyage d'enquête en Normandie et en Bretagne (15 novembre-1er décembre 1940) », AN, *2 AG* 454.

41. Claude Mauriac, *Bergère ô tour Eiffel, Le temps immobile 8, op. cit.*, p. 45-46 (2 mars 1942).

42. Rist, *Une saison gâtée, op. cit.*, p. 97-98 (17 octobre 1940).

43. *Ibid.*, p. 240 (22 mars 1942) ; p. 262-263 (24 juillet 1942) ; p. 227 (24 septembre 1942).

44. Jünger. *Premier Journal parisien.* II, *op. cit.*, p. 49 (8 octobre 1941).

45. Claude Mauriac, *Bergère ô tour Eiffel. Le Temps immobile 8*, *op. cit.*, p. 262-263 (19 février 1943). Sur Gould, voir Gilles Cornut-Gentille et Philippe Michel-Thiriet, *Florence Gould, une Américaine à Paris*, Mercure de France 1989.

46. Jünger, *Premier Journal parisien.* II, *op. cit.*, p. 159 (22 juillet 1942).

47. Corinne Luchaire, *Ma drôle de vie*, Sun, 1949, p. 138.

48. Audition du 10 juin 1947, AN, *3 W* 358, dr. Epting.

49. AN, *3 W* 359, dr. Origines diverses.

50. Audition du 6 janvier 1947, AN, *3 W* 358.

51. Fabre-Luce, *Journal de la France*, t. 2, p. 133.

52. *Ibid.*, p. 147-148.

53. Copeau, *Journal*, t. 2, *op. cit.*, p. 504.

54. Franz Seidler, *Prostitution, Homosexualität, Selbstverstümmelung. Probleme der deutschen Sanitätsführung 1939-1945*, Neckargemünd, Vowinkel Verlag, 1977, p. 145 et 171.

55. *Ibid.*, p. 156 *sq.*

56. Voir, par exemple, « Le lit 29 », in *Boule de suif et autres histoires de guerre, op. cit.*

57. Ernst Fraenkel, *Military Occupation and the Rule of Law. Occupation Government in the Rhineland, 1918-1923*, Oxford University Press, 1944, p. 143.

58. Ulrich Herbert, *Fremdarbeiter. Politik und Praxis des « Ausländer-Einsatzes » in der Kriegswirtschaft des Dritten Reiches*, Berlin, Verlag Dietz, 1985, p. 126.

59. Michèle Bood, *Les Années doubles. Journal d'une lycéenne sous l'occupation*, Laffont, 1974.

60. Jünger, *Premier Journal parisien.* II, *op. cit.*, p. 22 (1er mai 1941).

61. Voir Edmonde Charles-Roux, *L'Irrégulière ou mon itinéraire Chanel*, Grasset. 1974.

62. Pierre Gounand, *Carrefour de guerre, Dijon 1940-1944*, Besançon, Éditions Franc'Albert, 1990, p. 294 ; Paul Jankowski, *Communism and Collaboration. Simon Sabiani and Politics in Marseille, 1919-1944*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1989, p. 132.

63. François Rouquet, *Une administration française face à la Seconde Guerre mondiale : les PTT*, doctorat d'histoire, Toulouse-Le-Mirail, t. III, p. 118 *sq.* (du même, *L'Épuration dans l'administration française*, CNRS, 1993).

64. Marguerite Duras, *Hiroshima mon amour*, Gallimard, « Folio », 1991, Appendices, p. 125 *sq.*

65. Henri Michel, *Paris allemand*, Albin Michel, 1981, p. 287-288.

66. AD Gard,*3 U 7* 314, dossier M.-L. R.

67. Marcel Baudot, « L'épuration : bilan chiffré », *Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent*, no 25, septembre 1986, p. 50.

68. Dr. Albath à Oberg, 4 septembre 1942, PA-AA, *Botschaft Paris* 1206.

69. « *Monatsbericht der Staffel für Dezember und Besprechung zwischen Herrn Oberstleutnant Schmidtke und Staffelführer Leutnant Knöbel am 15.1.43* », AD Bourges, Prop. Staffel/2.

70. Voir André Halimi, *La Délation sous l'Occupation*, Alain Moreau, 1983, qui est consacré en fait à la dénonciation des juifs.

71. AD Rennes. *43 W* 1. rapport du préfet des Côtes-du-Nord pour septembre 1941.

72. Annie Lacroix-Riz, « Les relations sociales dans les entreprises », in Peschanski et Robert (s.d.), *Les Ouvriers en France pendant la Seconde Guerre mondiale, op. cit.*, p. 225-226.

73. Dossier Baudot sur la répression, IHTP ; Julien Papp, *La Collaboration dans l'Eure 1940-1944*, Éditions Tirésias Michel Reynaud, 1993, p. 181.

74. Voir la composition sociale dans Marcel Ruby, *La Résistance à Lyon*, Lyon, L'Hermès, 1979, 2 vol. ; et Jean Goueffon, « La cour de justice d'Orléans », RHDGM, n° 130, avril 1983, p. 59.

Notes du chapitre XIV
Église et associations

1. Abetz à Speidel, 22 juin 1940, PA-AA, *Botschaft Paris* 1313.

2. Texte du 26 juin 1940, in Denis Peschanski, « La demande de parution légale de *L'Humanité* (17 juin 1940-27 août 1940) », *Le Mouvement social*, n° 113, oct.-décembre 1980, p. 88-89.

3. « *Aufzeichnung über die französische kommunistische Partei* », 7 juillet 1940, *AJ 40* 888, dr. 12.

4. Note de Best du 19 août 1940, CDJC, XXIV, 1a.

5. Stéphane Courtois, « Un été 1940. Les négociations entre le PCF et l'occupant allemand à la lumière des archives de l'internationale communiste », *Communisme*, n°s 32-33-34, 4e trimestre 1992-1er et 2e trimestre 1993, p. 85-128.

6. Lettre du 26 juillet 1940, AN, *AJ 40* 888, dr. 12.

7. Lettre du 7 août 1940, AN, *AJ 40* 890, dr. 2.

8. Ces organisations étaient l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants, l'Union nationale des combattants, l'Union nationale des mutilés, réformés et anciens combattants, le Comité d'entente des grands invalides (voir le dossier UF Randoux, PA-AA, *Botschaft Paris* 1302).

9. Pétain, « Note pour Monsieur le Secrétaire général aux Anciens Combattants », 8 décembre 1940, AN, *F 41* 266.

10. Déclarations de Schleier, note de la Direction des services de documentation, 30 juillet 1945, AN, *Z 6* 417.

11. « *Besprechung in der Deutschen Botschaft am 7. Januar 1941* », AN, *AJ 40* 551, dr. 3.

12. Circulaire de Rivollet du 24 mars 1941, AN, *Z 6* 417.

13. Abetz, « *Vorschlag zu einer Neuordnung des Gewerkschaftswesen und zu sozialistischen Massnahmen im besetzten Frankreich* », 26 septembre 1940, PA-AA, *Handakten Etzdorf* 20.

14. Voir la correspondance Abetz-Best en novembre 1940, PA-AA, *Botschaft Paris* 1315.

15. Liste dans 75 646, *Mfm IHTP* 61.

16. Abetz à AA, 14 janvier 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1315.

17. Voir le dossier « *Gewerkschaften* » in AN, *AJ 40* 551, dr. MBF II V pol 21.

18. Schleier, « *Französische Gewerkschaftswesen* », 23 avril 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1315 ; en 1943, un syndicaliste estime à 100 000 ou 120 000 les ouvriers syndiqués (« Notes pour une doctrine du FST », *Informations ouvrières et syndicales*, 18 mars 1943).

19. *L'Atelier*, 9 mai 1942, p. 3.

20. Delmas à Grosse, 25 février 1941, AN, *AJ 40* 551, dr. MBF II V pol 21. Voir le même dossier pour la suite de l'affaire Delmas.

21. Note de Dahnke, « *Berufsverbände der Hochschullehrer* », reprenant une communication de Grosse, *ibid.*

22. Claude Langlois, « Le régime de Vichy et le clergé d'après les Semaines religieuses des diocèses de la zone libre », *Revue française de science politique*, XXII, nº 4, août 1972, p. 762.

23. Wilfred D. Halls, *Les Jeunes et la Politique de Vichy*, Syros, 1988, p. 108 et p. 440, n. 9.

24. « Rapport sur la situation présente de la jeunesse et sur les conditions de son organisation et de son éducation », s.d. [fin 1941], AN, *F1a* 3687.

25. Jean-Paul Cointet, « L'Église catholique et le gouvernement de Vichy. Église et Légion », in *Églises et Chrétiens dans la IIe Guerre mondiale. II. La France*, s.d. Xavier de Montclos *et al.*, Presses universitaires de Lyon, 1982, p. 438-439.

26. Après l'été 1941, les discours de Pétain ne sont plus reproduits dans les Semaines religieuses (Langlois, « Le régime de Vichy et le clergé… », art. cité, p. 755). Sur l'Église pendant cette période, voir Jacques Duquesne, *Les Catholiques français sous l'occupation*, Grasset, 1986 ; Renée Bédarida, « La hiérarchie catholique », et Étienne Fouilloux, « Le clergé », in Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (s.d.), *Vichy et les Français, op. cit.*, p. 444-462 ; p. 463-477.

27. Hubert Claude, « La hiérarchie catholique, le gouvernement de Vichy et l'occupant, dans la zone réservée », *Églises et Chrétiens pendant la Seconde Guerre mondiale dans le Nord-Pas-de-Calais*, 5-6 novembre 1977, in *Revue du Nord*, t. LX, nº 237, avr.-juin 1978, p. 271-272 ; Pierre Barrai, « Le clergé lorrain sous l'occupation », *Églises et Chrétiens dans la IIe Guerre mondiale. II. La France*, *op. cit.*, p. 94 ; Baudrillart, *Le Testament politique d'un Prince de l'Église*, Guillemot et Lamothe, 1942.

28. Hubert Claude, « La hiérarchie catholique… », art. cité, p. 272-273.

29. *La Croix*, 9 novembre 1940, cité par Alain Fleury, *La Croix et l'Allemagne*, Cerf, 1984, p. 391.

30. « *Bericht über die Aktion gegen die Erzbischöfe und Bischöfe im Bereich der Aussenstelle Dijon* », 17 décembre 1940, AN, *AJ 40* 927.

31. Pour Tricot, voir PA-AA, *Botschaft Paris* 1372 ; et pour Renaud, voir von Bose, « *Aufzeichnung* », 19 mars 1942, *Botschaft Paris* 1299 ; et « *Aufzeichnung* », 24 juillet 1943, *Botschaft Paris* 2481.

32. Abetz à AA, 12 octobre 1942, PA-AA, *Botschaft Paris* 2481. Voir aussi Hans Umbreit, « Les services d'occupation allemands et les Églises chrétiennes en France », *Églises et Chrétiens pendant la Seconde Guerre mondiale dans le Nord-Pas-de-Calais*, 5-6 novembre 1977, in *Revue*

du Nord, t. LX, n° 237, avr.-juin 1978, p. 299-309.

33. Jean Vinatier, *Le Cardinal Suhard*, Le Centurion, 1983, p. 121.

34. « Le cardinal Suhard et le Conseil national », 6 février 1941, non signé, mais de Suhard ou d'un de ses proches, *2 AG*493, dr. CC 74 17.

35. Abetz à AA, 13 décembre 1940 et 28 janvier 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1372.

36. Klassen, « *Aufzeichnung* », 2 décembre 1943, PA-AA, *Botschaft Paris* 2481.

37. Knochen à Abetz, 31 juillet 1941, et Schleier à AA, 6 août 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1372.

38. AN, *F 37* 1, dr. b : le gouvernement souhaite donner à la cérémonie « tout l'éclat compatible avec les difficultés du moment ». Voir Benoist-Méchin, *De la défaite au désastre, op. cit.*, t. 2, p. 171 *sq.*

39. Note de von Thienen, 14 novembre 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1372 ; liste des invités à l'ambassade, *Botschaft Paris* 1101a.

40. Beaussart à Abetz, 5 janvier 1942, PA-AA, *Botschaft Paris* 1372.

41. 29 décembre 1941, AN, *F 60* 1492, dr. Chevrier.

42. Abetz à AA, 28 janvier 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1372.

43. « Note pour le Ministre », non signé, 10 décembre 1941, AN, *F1a* 3687.

44. Suhard à Abetz, 3 mai 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 2452.

45. Nonce Valeri au cardinal Maglione, 29 juillet 1942, in Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz, op. cit.*, vol. 1, p. 297.

46. Réunion Laval-Knochen 3 août 1942, in *ibid.*, p. 312, et entretien Hagen-Bousquet, 8 octobre 1942, p. 475.

47. Krug à Abetz, 30 octobre 1942, PA-AA, *Inland I D*, R 98 802.

48. Claudel, *Journal*, *op. cit.*, t. 2, p. 400-401.

49. 30 juin 1942, AN, *2 AG* 492, dr. CC 72 AC.²

50. Suhard à Pétain, 24 juin 1943, AN, *2 AG* 493.

51. Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz, op. cit.*, p. 106.

52. Suhard à Pétain, 22 février 1943, *2 AG* 492, dr. CC 72 AC ; Suhard à Abetz, 18 février 1944, PA-AA, *Botschaft Paris* 2481.

53. Mgr Chappoulie à Bérard, 15 mai 1943, *2 AG* 492, dr. CC 72 ; Schleier à Krug, 24 juin 1943, PA-AA, *Botschaft Paris* 2481.

54. Gossmann, « *Aufzeichnung für Herrn Gesandten Schleier* », 9 juin 1943 ; Schleier à Suhard, 28 juin 1943, PA-AA, *Botschaft Paris* 2841.

55. « *Aufzeichnung für Herrn Gesandten Schleier* », 4 août 1943, PA-AA, *Botschaft Paris* 2841.

56. Voir Markus Eikel, « *Die religiöse Betreuung der französischen Zivilarbeiter in Deutschland 1943-1945* », Revue d'Allemagne, XXIII, oct.-décembre 1991, p. 467-485.

57. Klassen, « *Aufzeichnung* », 22 mars 1944, PA-AA, *Botschaft Paris* 2481.

58. Vinatier, *Le Cardinal Suhard, op. cit.*, p. 192.

59. Abetz à AA, 14 juillet 1944, PA-AA, *Inland I-D*, R 98 802.

60. Rapport hebdomadaire sur la situation dans les territoires occupés, 8 octobre 1942, AN, *F 60* 1536.

61. Alain Dantoing, *La « collaboration » du cardinal. L'Église de Belgique dans la guerre 40*, Bruxelles, De Boeck, 1991.

62. Klassen. « *Aufzeichnung* », 2 décembre 1943, PA-AA, *Botschaft Paris* 2481.

63. Renée Bédarida, « Dans la tourmente 1940-1944 : des droits de la personne aux droits de l'homme », in Pierre Colin (s.d.), *Les Catholiques français et l'Héritage de 1789*, Beauchesne, 1989, p. 205.

Notes du chapitre XV
Les cadres patronaux

1. Voir Richard Vinen, *The Politics of French Business 1936-1945*, Cambridge University Press, 1991 (un ouvrage stimulant et contestable).

2. Sur les CO, voir Henry Rousso, « L'organisation industrielle de Vichy », RHDGM$_y$ n° 116, 1979, p. 27-44 ; Adrian Jones, « *Illusions of Sovereignty : Business and the Organization of Committees of Vichy France* », *Social History*, II, 1, 1986, p. 1-32 ; Richard F. Kuisel, *Le Capitalisme et l'État en France. Modernisation et dirigisme au* XX*e siècle*, Gallimard, 1981, p. 237 *sq.* ; Margairaz, *L'État, les Finances et l'Économie, op. cit.*, p. 511 *sq.*

3. Rousso, « L'aryanisation économique : Vichy, l'occupant et la spoliation des Juifs », Yod, nos 15-16, 1982, p. 66-69.

4. Voir les rapports des différentes directions du ministère de la Production industrielle (MPI) pour 1943-1944 in AN, *F 12* 10 030.

5. G. Liet-Veaux, « L'organisation professionnelle 1939-1946 », *Revue d'économie politique*, n° 6, nov.-décembre 1947, p. 1282.

6. Les directeurs de deux grandes sections du MPI (produits chimiques et constructions mécaniques) supervisent, à eux deux, 35 comités (« Étude sur les CO », réalisée par le CETS, 10 septembre 1941, AN, *F 37* 20, dr. Organisation professionnelle). Pour un exemple de relations entre commissaire et CO, voir AN, *F12* 10 070, dr. CO énergie électrique.

7. « *Wirtschaftsberichte des MBF* », avr.-mai 1941, BA-MA, *RW 35* 303.

8. Pour les incidents, voir le rapport de la *Rüstungsinspektion Paris*, 23 mai 1941, BA-MA, *RW 24* 56 ; et pour la négociation autour du rôle des CO, AN, *AJ 40* 776, dr. 1.

9. Jones, « *Illusions of Sovereignty…* », art. cité, p. 5.

10. AN, *AJ 40* 781, dr. 3.

11. André Dubois, *La Collecte du cuir brut dans les temps présents et l 'Organisation d'un marché dans une économie nouvelle*, avril 1941, AN, *AJ 40* 777, dr. Cuir.

12. « *Wirtschaftsberichte des MBF* », rapport pour décembre 1940-janvier 1941, BA-MA, *RW 35* 303, et rapport pour février 1941, *RW 24* 15.

13. Avant-projet de Bichelonne pour la rencontre de janvier 1941, 7 janvier 1941, in Jörg Raubaum, *Die Entwicklung der Kollaboration zwischen den deutschen und französischen Monopolen in einigen wichtigen Industriezweigen und der Raub von französischen Unternehmen und Beteiligungen durch deutsche Konzerne in der ersten Periode der faschistischen Okkupation (Juni 1940-Juni 1941)*, Diss. Berlin (-Ost), 1968, Annexes, p. 9.

14. Voir AN, *F 37* 20, dr. Chambres de commerce.

15. Lettre du 29 janvier 1942, AN. *AJ 40* 784, dr. 2.

16. *La Vie industrielle*, 27 février 1941.

17. Note du 4 décembre 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1382. Les voyages continuent jusqu'à la veille de la libération (voir BAK, *R 13 XIII* 238).

18. Rapport du *Wi-Rü. u. Rü.-Stab Frankreich* pour novembre 1940, BA-MA, *RW 24* 15.

19. « *Bericht über Verhandlungert in Paris vom 30. Oktober bis 3. November 1942* », BAK, *R 13 VI* 55.

20. *La Vie industrielle*, 3 février 1941 ; voir aussi « *Pucheu : Wir haben gleiche Interessen », Panser Zeitung*, 13 avril 1941, p. 4.

21. *La Vie industrielle*, 19 mars 1941.

22. Raubaum, *Die Entwicklung der Kollaboration…*, *op. cit.*, p. 70-78.

23. Voir le *Frankreich-Bericht* du *Reichsgruppe Industrie*, in Dietrich Eichholtz, *Geschichte der deutschen Kriegswirtschaft 1939-1945*, Berlin, Akademie-Verlag, 1969, p. 352-364.

24. Raubaum, *Die Entwicklung der Kollaboration…*, *op. cit.*, p. 181 *sq.*

25. AN, *F 37* 28, dr. Accords franco-allemands.

26. Voir Hermann Wandschneider, « *Pläne der deutschen Elektrokonzerne zur "Neuordnung der europäischen Wirtschaft" im Zweiten Weltkrieg », Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte*, 1970/4, p. 219-243.

27. Allocution de Guérard au banquet de la Société de géographie le 17 juin 1941, AN, *F 37* 11. dr. Assurances.

28. AN, *AJ 40* 838, dr. 2.

29. G. Cheneaux de Leyritz, 11 septembre 1940, *AJ 40* 835, dr. 1. Jean Fourastié qualifie Cheneaux de Leyritz de « haut fonctionnaire d'une exceptionnelle valeur » (« Les assurances », *Revue d'économie politique*, n° 5, sept.-octobre 1947, p. 1184).

30. AN, *AJ 40* 835. dr. 1.

31. Rapport de Hemmen pour la période juillet-décembre 1941, BAK, *R 91* 721 ; voir aussi PA-AA, *Ha Pol IIa Frankreich*, R 107 478.

32. Cheneaux de Leyritz, « Note pour M. le Kriegsverwaltungsrat Docteur Capitan », 12 septembre 1941, AN, *AJ 40* 835, dr. 2.

33. « Conférence plénière au Reichswirtschaftsministerium le 16 décembre à 10 h. », *F 37* 11, dr. Assurances ; voir aussi une note du *RWiM*, « *Vermerk* », 18 décembre 1941, *AJ 40* 836, dr. 17.

34. Dr. Sondermann, « *Vermerk* », 7 novembre 1942. *AJ 40* 836, dr. 17. La négociation ne connaîtra plus guère de développements. Jusqu'en février 1942, les sociétés allemandes auraient repris environ 20 % des polices autrefois détenues par les sociétés britanniques (note du 16 février 1942,

F 37 11, dr. Assurances).

35. Si l'on en croit *La Vie industrielle*, 5 août 1941, p. 4, « Quelques précisions sur l'accord international de Berlin ».

36. *La Vie industrielle*, 26-28 septembre 1942, p. 3.

37. Voir par exemple les propos d'une délégation d'industriels allemands, AN, *F 37* 32, dr. Fabrication de pigments plombiques.

38. Norguet à Barnaud, « Avantages que l'industrie française peut retirer de sa situation actuelle vis-à-vis de l'industrie allemande », AN, *F 37* 27, dr. Aide apportée par l'Allemagne à l'économie française.

39. Benoist-Méchin, *De la défaite au désastre, op. cit.*, t. 2, p. 124.

40. Rapport hebdomadaire de la DGTO, 2 juillet 1942, AN, *F 60* 1536.

41. Réunion des 8 et 9 juillet 1942 des CO de l'optique et instruments de précision, BA-MA, *RW 19 WiIA3* 156.

42. *Ibid.*

43. « Protokoll », BAK, *R 13 XIII* 236.

44. Lettre du 2 novembre 1943 au secrétaire général du CO des industries du cuir, BAK, *R 13 XIII* 238.

45. AN, *F 12* 9595, dr. Ugine.

46. Voir AN, *AJ 40* 824, dr. 1.

47. Lettre au Dr. Koebe, 30 mai 1944, AN, *AJ 40* 838, dr. Personnel des sociétés d'assurances.

48. Dr. Michel, « *Vermerk* », 17 mars 1943, AN, *AJ 40* 779, dr. 1.

49. Dossier dans AN, *72 AJ* 1928.

Notes du chapitre XVI
Capitaines d'industrie

1. « *Lagebericht des Wi- u. Rü.-Stabes Frankreich* », décembre 1941, BA-MA, *RW 24* 17. Pour une synthèse sur la situation des entreprises, voir Michel Margairaz et Henry Rousso, « Vichy, la guerre et les entreprises », *Histoire, Économie et Société*, 1992, nº 3, p. 337-367.
2. Note du 5 septembre 1941, AN, *AJ 41* 73, dr. Commissaires allemands.
3. « *Lagebericht des Wi- u. Rü.-Stabes Frankreich* », novembre 1940, BA-MA, *RW 24* 15.
4. Rapports de février et de mars 1941, *ibid.*
5. « *Lagebericht der Rü In A* » pour février 1941, BA-MA, *RW 24* 48.
6. « *Schlussbericht über die Deutsche Technische Ausstellung im Petit Palais zu Paris* », 11 novembre 1941, AN, *AJ 40* 775, dr. 5.
7. « *Lagebericht der Rü In A* », BA-MA, *RW 24* 49.
8. Richard Vinen, « *The French Coal Industry During the Occupation* », *The Historical Journal*, mars 1990, p. 105-130.
9. Peter Lessmann, « *Industriebeziehungen zwischen Deutschland und Frankreich während der deutschen Besatzung 1940-1944. Das Beispiel Peugeot-Volkswagenwerk* », *Francia*, 17/3, 1990, p. 141.
10. Philippe Mioche, « Les sidérurgistes », in Azéma et Bédarida (s.d.), *Vichy et les Français, op. cit.*, p. 604-605.
11. Rapport final du Groupe banque, AN, *AJ 40* 820.
12. François Marcot, « Les ouvriers de Peugeot, le patronat et l'État », in Peschanski et Robert (s.d.), *Les Ouvriers en France pendant la Seconde Guerre mondiale, op. cit.*, p. 252-253.
13. Dr. Giebel à RWiM, 28 mai 1941, et note de Schlotterer, 23 mai 1941, AN, *AJ 41* 813, dr. *Kapitalinvestionen.*
14. « *Kriegsgeschichte des Wi-Rü, 1. 0ktober l940-31. Dezember 1941* », BA-MA, *RW 24* 19.
15. *Die faschistische Okkupationspolitik in Frankreich (1940-1944), op. cit.*, doc. 221, extrait d'un rapport du *Feldwirtschaftsamt im OKW* pour la période janvier-avril 1944, p. 310-311.
16. *Pariser Zeitung*, 9 avril 1941.
17. Fernand Picard, *L'Épopée de Renault*, Albin Michel, 1976, p. 185 (12 janvier 1943).
18. Voir, par exemple, l'affaire Basset in BA-MA, *Wi I A 3* 108, dr. James Basset ; le dr. Licences de AJ 40 812 est peu fourni ; pour les travaux publics, voir Dominique Barjot, « L'industrie française des travaux publics », *Histoire. Économie et Société*, 1992, nº 3, p. 425.
19. *Referat Handel, « Deutsch-französische Zusammenarbeit* », s.d., *AJ 40* 782, dr. 2.

20. Le directeur des Industries chimiques, « Note pour Monsieur le Ministre », 11 novembre 1941, AN, *F 37* 32, dr. Buna.

21. M. Margairaz, *L'État, les Finances et l'Économie, op. cit.*, p. 662-664.

22. Pucheu à Duchemin, 23 avril 1941, *ibid.*, p. 650-651.

23. Peter Hayes, « La stratégie industrielle de l'IG Farben en France occupée », *Histoire, Économie et Société*, n° 3, 1992, p. 493-514, ainsi que son ouvrage, *Industry and Ideology. IG Farben in the Nazi Era*, New York, Cambridge University Press, 1987.

24. Pierre Cayez, « Négocier et survivre : la stratégie de Rhone-Poulenc pendant la Seconde Guerre mondiale », *Histoire, Économie et Société*, n° 3, 1992, p. 483-484 ; du même, *Rhône-Poulenc 1895-1975*, Colin/Masson, 1988, p. 147-150.

25. Résumé du rapport à l'assemblée des actionnaires. *La Vie industrielle*, 12 novembre 1942, p. 6.

26. Voir AN, *F 37* 32, dr. Aluminium, et Margairaz. *L'État, les Finances et l'Économie, op. cit.*, p. 624-628.

27. Jean Dupin au ministre de la Production industrielle, 11 juin 1941, AN, *F 37* 32, dr. Construction usine d'alumine.

28. Note de Terray, 4 septembre 1941, *ibid.*

29. Leroy-Beaulieu à Barnaud, « Entretien avec M. Hemmen », 23 avril 1941, AN, *F 37* 1.dr. b.

30. Milward, *The New Order and the French Economy, op. cit.*, p. 105.

31. Voir le dossier d'épuration d'Ugine, AN, *F 12* 9595.

32. A partir des listes des Tables rondes du 13 mai, 1er juillet et 28 octobre 1942 (PA-AA, *Botschaft Paris* 1101b) et de l'enquête de police à la libération (AN, *F 12* 9 559, dr. Papiers relatifs aux affaires de banques).

33. Picard, *L'Épopée de Renault, op. cit.*, p. 143 (27 février 1942).

34. Achenbach à AA, 7 janvier 1943, *ADAP*, E/5, n° 20.

35. Claude Lévy, « *Les Nouveaux Temps* » *et l'idéologie de la collaboration*, Presses de la FNSP, 1974, p. 40-41.

36. Voir l'affaire de la Société cotonnière du Nord et de l'Est in AN, *AJ 40* 816, dr. 92b.

37. Audition du 6 janvier 1947, AN, *3 W* 358. Le dossier d'épuration de Boussac sera classé. Voir Marie-France Pochna, *Bonjour, Monsieur Boussac*, Laffont, 1980.

38. PA-AA, *Botschaft Paris* 1122 et 1309 ; un fichier d'environ 1 000 fiches se trouve dans le dossier d'épuration de Chaux, AN, *Z 6* 249 et 250. Chaux était un héritier (banque, hôtellerie) ruiné au début des années 30, qui joue ensuite un rôle actif dans les cercles planistes.

39. AN, *Z 6* N.L. 11 108.

40. Picard, *L'Épopée de Renault, op. cit.*, p. 214 (23 septembre 1943).

Notes du chapitre XVII
Manieurs d'argent

1. Voir Henri Laufenburger, *Les Banques françaises depuis 1914*, Sirey, 1940 ; Jean Bouvier, *Un siècle de banque française*, Hachette, 1973 ; Hubert Bonin, *L'Argent en France depuis 1880. Banquiers, financiers, épargnants dans la vie économique et politique*, Masson, 1989.
2. Voir Claire Andrieu, *La Banque sous l'Occupation. Paradoxes de l'histoire d'une profession*, Presses de la FNSP, 1990.
3. Dieter Wolf, *Doriot*, Fayard, 1969, p. 212.
4. « *Bericht über die Tätigkeit des Bankenaufsichtsamtes in Paris (Juli 1940 bis August 1941)* », AN, *AJ 40* 822, dr. 4.
5. Rapport final du Dr. Koebe, AN, *AJ 40* 820, dr. 2.
6. Note de l'ambassade du 1er mars 1941, PA-AA, *Ha Pol IIa Frankreich. Paket 7 Finanzwesen* 20, vol. 2.
7. Scheffler au vice-président de la Reichsbank, 11 août 1941, AN, *AJ 40* 833, dr. 5.
8. « *Übersicht über den Einsatz deutscher Firmen im Bereich des MBF* », 28 juin 1944, BA-MA, *RW 35* 854.
9. Andrieu, *La Banque sous l'occupation*, *op. cit.*, p. 155.
10. *Ibid.*, p. 188 *sq.*
11. *Ibid.*, p. 221 *sq.*
12. *Ibid.*, p. 195-196.
13. Voir sur l'Aerobank, AN, *AJ 40* 824, dr. 3.
14. Pour un bilan de l'activité de cette société, voir la note du 17 juin 1943 in PA-AA, *Botschaft Paris* 2405.
15. Voir par exemple les commentaires de Scheffler dans sa lettre à la Reichsbank du 11 août 1941, *AJ 40* 833, dr. 5.
16. « *Lagebericht des Wi- u. Rü.-Stabes Frankreich* », mars 1941, BA-MA, *RW24* 15.
17. Note de Gerstner, 10 septembre 1941, PA-AA, *Ha Pol IIa Frankreich*, R 107 413.
18. Gerstner à RWiM, 17 mars 1942 et 6 octobre 1942, PA-AA, *Ha Pol IIa Frankreich*, R 107 017.
19. Note du RSHA du 16 avril 1943, PA-AA, *Ha Pol IIa Frankreich, Paket 7 Finanzwesen* 20, vol. 2 ; audition de Knochen du 6 janvier 1947, AN, *3 W* 358.
20. Voir Annie Lacroix-Ruiz, « Les grandes banques françaises de la collaboration à l'épuration, 1940-1950. I. La collaboration bancaire », RHDGM, no 141, janvier 1986, p. 32 *sq.*
21. Voir les rapports aux assemblées générales dans *La Vie industrielle* de juillet et août 1942.
22. Rist, *Une saison gâtée, op. cit.*, p. 267 (23 août 1942).
23. Rapport d'expertise comptable, AN, *Z 6* N.L. 74.

24. 24. En janvier 942, Bouthillier, informant le CO des banques de son refus de donner une garantie pour risques de guerre aux banques qui accordent des crédits aux sociétés aéronautiques pour leurs commandes allemandes, soulignait néanmoins que le gouvernement portait intérêt à l'exécution de ces commandes et concluait : « J'attache, par conséquent, un grand prix à ce que les banques prêtent dans toute la mesure du possible leur concours au financement de telles opérations » (AN, *F 37* 35, Bouthillier à Ardant, 22 janvier 1942). Sur le rôle de l 'État dans les sociétés mixtes et les affaires d'aryanisation, voir les remarques d'Henry Rousso, « Vichy face à la mainmise allemande sur les entreprises françaises », in Carlier et Martens (s.d.), *La France et l'Allemagne en guerre*, *op. cit.*, p. 486-487, n. 40.

25. Boyer à Stiehr, 13 octobre 1942, AN, *32 AQ* 46.

26. Conseil d'administration du 23 décembre 1941, AN, *F 12* 9565.

27. Rapport final du Groupe banque du *MBF*, AN, *AJ 40* 820.

28. A ces quatre banques, l'Office des changes règle immédiatement les exportations vers l'Allemagne effectuées par leurs entreprises clientes, en leur accordant à titre exceptionnel un délai d'un mois pour produire les pièces justificatives. Une facilité bien faite pour attirer de nouveaux clients, ce dont elles ne se privèrent pas, et qui donnait aussi l'occasion de prélever une commission (Lacroix-Riz, « Les grandes banques françaises de la collaboration à l'épuration », art. cité, p. 28).

29. « Compte rendu de la visite de M. Masson [du Crédit lyonnais] le 15 juillet 1941 » ; 21 juillet 1941, AN, *F 37* 2.

30. A propos de la première société : Ardant souhaitait que la participation des banques prenne une forme collective, par le truchement du Comité des banques. Il y renonce sur la demande de Barnaud, qui juge préférable que le CO ne donne pas un patronage officiel à une société destinée à fonctionner comme toutes les sociétés privées. Chaque banque dut donc décider de sa participation (voir notes des 17 et 22 avril 1941, dr. rapports Terray, AN, *F 37* 2). Pour Radio Monte-Carlo, voir AN, *F 37* 27.

31. Note du 12 avril 1943, *AJ 40* 823, dr. 1.

32. Voir Philippe Marguerat (avec la collaboration de L. Jilek), *Banque et Investissement industriel. Paribas, le pétrole roumain et la politique française 1919-1939*, Genève, Droz, 1987.

33. Voir *F 12* 9565, dr. Paribas.

34. Rist, *Une saison gâtée*, *op. cit.*, p. 272-273. Rist donna alors sa démission de la Banque des Pays de l'Europe centrale.

35. *Ibid.*, p. 164 (24 mai 1941) ; p. 250 (21 mai 1942).

36. *Ibid.*, p. 267 (23 août 1942).

37. Déposition du 18 octobre 1945, AN, *F 12* 9559.

38. Note de Gerstner, 15 octobre 1941, PA-AA, *Ha Pol IIa Frankreich, Paket 7 Finanzwesen* 20, vol. 2.

39. Chéradame au *MBF*, 22 mars 1943, AN, *AJ 40* 823, dr. 2. Pose est l'auteur d'un ouvrage paru en 1942 (*La Monnaie et ses institutions*, PUF, 2 vol.), dans lequel il parle de « la France à l'école allemande » (t. 2, p. 818-820). Il sera élu en 1953 à l'Académie des sciences morales et politiques.

40. Voir les pièces dans AN, *F 12* 9566.

41. Chéradame au *MBF*, 22 mars 1943, AN, *AJ 40* 823, dr. 2.

42. Diverses attestations dans AN, *F 12* 9564.

43. Coutau-Bégarie et Huan, *Darlan, op. cit.*, p. 696 *sq.* ; p. 716 *sq.*

44. Le commissaire sera retiré après quelques mois au vu de l'engagement continué de la banque dans les affaires allemandes et en échange du retrait de plusieurs cadres de la société, jugés peu fiables (AN, *AJ 40* 823, dr. 2).

45. Ziegesar au MBF, 5 mai 1941, AN, *AJ 40* 827B.

46. Sa rémunération annuelle est de 500 000 francs en 1941 et de 700 000 en 1944 (AN, *Z 6* N.L. 74).

47. Sur le cercle autour de Le Roy Ladurie, voir Drieu La Rochelle, *Fragment de mémoires 1940-1941*, Gallimard, 1982, p. 55-56, p. 77 ; pour le dîner du 20 janvier 1941, voir PA-AA, *Botschaft Paris* 1101a.

48. Rapports de Ziegesar des 20 novembre 1940 et 20 janvier 1941 ; rapport de Falkenhausen, 24 novembre 1941, AN, *AJ 40* 827B, dr. 1.

49. Voir la correspondance de Ziegesar avec Karl Hettlage, AN, *32 AQ* 35 (archives de la représentation de la Commerzbank à Paris).

50. « *Gründung einer französischen Gesellschaft zur Entwicklung der wirtschaftlichen Beziehungen zwischen Frankreich und Deutschland* », AN, *AJ 40* 75, dr. 5.

51. Voir le dossier Dr. Hettlage in AN, *32 AQ* 35.

52. Lettre de la banque Worms à la représentation parisenne de la Commerzbank, 23 juin 1942, AN, *32 AQ* 46.

53. De nombreux exemples in AN, *32 AQ* 6, 38, 42…

54. Lettre de Stiehr, Paris, au siège à Berlin, 25 septembre 1941, *32 AQ* 46. Pour un exemple de réalisation, voir dossier Moteurs Salmson, *32 AQ* 42.

55. Voir le dossier SPEB in AN, *32 AQ* 42. Le rapprochement des archives de la Commerzbank et des déclarations de Le Roy Ladurie lors de son procès est éclairant.

56. Rapport de Falkenhausen, 12 octobre 1942, AN, *AJ 40* 827B, dr. 1.

57. Drieu La Rochelle, *Fragment de mémoires, op. cit.*, p. 80.

58. « *Lagebericht über Verwaltung und Wirtschaft Juli/September 1943* », *AJ 40* 444.

59. Voir *La Lutte en France contre le travail forcé pendant l'Occupation. Monographie relative aux banques*, FDT, 1949, p. 62.

60. Dossier dans AN, *AJ 40* 833, dr. 1.

61. Bloch-Lainé, « Le financement de la résistance », *RHDGM*, n° 1, novembre 1950, p. 13.

62. Audition du 18 octobre 1944, AN, *Z 6* N.L. 74. Le Roy Ladurie produira en outre une attestation de Joliot-Curie, auquel il a fourni à partir de la fin de 1942, probablement non sans arrière-pensées politiques, des moyens financiers lui permettant de mener des études sur la radioactivité destinées à combler en partie le retard pris sur les autres pays du fait de l'occupation (Joliot-Curie, « Note pour M. Denivelle », s.d., AN, *F 12* 9566).

63. 63. AN, *F 12* 9569, réquisitoire du Ministère public contre Ardant.

Notes du chapitre XVIII
Forbans et soutiers

1. AN, *F 12* 9619, dr. Gilet et Descas.
2. Descas à Boemers, 12 mai 1942, *ibid.*
3. Descas à Boemers, 18 octobre 1943, *ibid.*
4. Pour tout ce qui suit, voir Jacques Delarue, « Les dessous du marché noir », in *Trafics et Crimes sous l'Occupation*, Fayard, 1968.
5. *Ibid.*, p. 61 *sq.*
6. BAK, *R 121* 893.
7. Dossiers d'épuration in AN, *F 12* 9629 et le rapport de l'OSS, « The Goring Collection », 15 septembre 1945, in *F 12* 9633.
8. Dossiers d'épuration dans AN, *F 12* 9596.
9. AN, *32 AQ* 38, Éts Sandéfo.
10. BAK, *R 9 I* 575 à 578.
11. BAK, *R 9 I* 578/1, lettre du 9 mai 1942.
12. AN, *AJ 40* 816, dr. 77, lettre du 18 juin 1941.
13. AN, *AJ 40* 816, dr. 83. Dans le cas d'espèce, les responsables économiques du MBF décidèrent de se passer de l'autorisation du gouvernement français, estimant que cette démarche, en faisant connaître le changement de propriétaire, ruinerait les chances de développement de la société.
14. AN, *32AQ* 36, dr. Stés parisiennes de Travaux biochimiques, 7 octobre 1941.
15. « *Lagebericht ü. Verwaltung u. Wirtschaft Okt. Dez. 1943* », AN, *AJ 40* 444.
16. Correspondance in *AJ 40* 814, dr. 1.
17. « *Übersicht der vom Generalkommissariat für Judenfrage erfassten jüdische Unternehmen von Aufnahme der Tätigkeit an* », 10 mai 1944, AN, *AJ 40* 615, dr. 4. Marrus et Paxton (*Vichy et les Juifs*, *op. cit.*, p. 146) donnent le total de 7 400, tandis qu'Henry Rousso parle de 10 500 administrateurs provisoires nommés en mai 1941 (« L'aryanisation économique : Vichy, l'occupant et la spoliation des Juifs », *Yod*, n°s 15-16, 1982, p. 60).
18. Paul Pesquel à *MBF*, 17 juillet 1941. AN, *AJ 40* 783. dr. 6.
19. Lettres du 12 mai 1941 et du 8 juin 1941, AN. *AJ 40* 621, dr. 2.
20. Intendant beim MBF, « *Tätigkeitsbericht für die Zeit vom 1.7.1942 bis 31.12.1942* », BA-MA. *RW 35* 98.
21. « *Lagebericht des Wi- u. Rü.-Stabes Frankreich* », rapport pour décembre 1941, BA-MA. *RW 24* 17 ; *Die faschistische Okkupationspolitik in Frankreich (1940-1944), op. cit.*, doc. 221. extrait d'un rapport du *Feldwirtschaftsamt im OKW* pour la période janvier-avril 1944, p. 310-311.
22. Jacqueline Sainclivier. « Le poids de la guerre sur l'emploi et la vie des ouvriers en Bretagne (1938-1944) », *Les Ouvriers en France pendant la Seconde Guerre mondiale, op. cit.*, p. 87. Voir

aussi Rémy Desquesnes, « L'Organisation Todt en France (1940-1944) ». *Histoire, Économie et Société*, nº 3, 1992, p. 535-550.

23. Chiffres tirés des « *Lageberichte* » de l'*Abteilung Ia.* AN, *AJ 40* 443.

24. *Pariser Zeitung* 5 juillet 1942, p. 7.

25. Abetz au AA, 6 juillet 1944. AN, *AJ 40* 846, dr. MBF C4LVII IC4.

26. « *Wochenkurzbericht für die Woche vom 23.7-29.7.44* », AN, *AJ 40* 866, dr. 11

27. Alan S. Milward, *The New Order and the French Economy, op. cit.*, p. 124, tableau 13. Les données chiffrées fluctuent d'une source à l'autre, en particulier pour cette période.

28. Voir les rapports du Dr. Petzsch des 27 février et 29 mai 1941, AN, *AJ 40* 860. dr. 2.

29. Ulrich Herbert, *Fremdarbeiter*, Berlin-Bonn, Verlag J.H.W. Dietz, 1985, p. 99. On notera qu'une très petite minorité des travailleurs volontaires ont été poursuivis à la libération.

30. Rapport du Dr. Petzsch, 15 octobre 1941, AN, *AJ 40* 860, dr. 2.

31. Voir le dr. 1. AN, *AJ 40* 896.

32. Pfahlmann. *Fremdarbeiter und Kriegsgefangene*, *op. cit.*, p. 134.

33. Herbert, *Fremdarbeiter, op. cit.*, p. 272.

34. Pfahlmann, *Fremdarbeiter und Kriegsgefangene*, *op. cit.*, p. 32-33.

35. Voir les rapports mensuels des visites médicales *in* AN, *AJ 40* 860, dr. 2.

36. Jean-Marie Guillon. « Y a-t-il un comportement ouvrier spécifique. Les ouvriers varois », *in Les Ouvriers en France pendant Ia Seconde Guerre mondiale, op. cit.*, p. 472-473.

37. Voir Henri Raczymov, *Maurice Sachs*, Gallimard, 1988.

38. Brinon à la DFCAA. 24 août 1943. AN. *AJ 41* 461.

39. AD Gard. CC 307/308.

40. BA-MA, RW35 1157.

41. E. Aubert-Weiss, « *Tätigkeit der Abt. Auswertung* », 22 septembre 1942, PA-AA, *Botschaft Paris* 1125b/2.

42. Lettre du 19 octobre 1940, AN, *AJ 40* 860, dr. 5.

43. Dr. Kohi. « *Anwerbung von Arbeitskräften in Frankreich* », 26 août 1941 AN, *A J 40* 846.

44. S.d. [automne 1940], AN, *AJ 40* 864, dr. 1.

45. *MBF* à l'ambassade. 27 décembre 1941, AN, *AJ 40* 864, dr. 3.

46. Julien Papp confirme l'efficacité de cette propagande de proximité pour l'Eure, *La Collaboration dans l'Eure, op. cit.*, p. 168.

47. Voir AN, *AJ 40* 856, dr. 3 à 5.

48. « *Gastarbeiter. Bericht über das vierte Quartal 1941* », BAK, *R 41* 264.

49. « Conditions d'existence d'un ouvrier français ayant travaillé en Allemagne », 10 juillet 1942, AN, *AJ 41* 346, dr. Informations diverses.

50. Yves Durand, *La Captivité, op. cit.*, p. 331 *sq.*

51. *Dommages subis par la France*, t. 9, Monographie D.P.I : Exploitation de la main-d'œuvre française par l'Allemagne, p. 108-110.

52. AN, *AJ 40* 859, dr. 1 et 2.

53. AN, *F12* 9610, dr. Panoma et Paros.

Notes du chapitre XIX
Sprechen Sie deutsch ?

1. Goethe, *Aus meinem Leben. Dichtung und Wahrheit*, Leipzig, Inselverlag, 1922, p. 116.

2. Voir Martin Süss, *Rheinhessen unter französischer Besatzung. Vom Waffenstillstand im November 1918 bis zum Ende der Separatistenunruhen im Februar 1924*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1988, p. 41 *sq.*, p. 136 ; et Gerhard Brunn, « *Französische Kulturpolitik in den Rheinlanden nach 1918 und die Wiesbadener Kunstausstellung des Jahres 1921* », in Peter Hüttenberger et Hansgeorg Molitor (s.d.), *Franzosen und Deutsche am Rhein 1789-1918-1945*, Essen, Klartext, 1989, p. 219-242.

3. Abetz à AA, 15 octobre 1940, PA-AA, *Botschaft Paris* 1319. Les journaux montrent avec plaisir les files d'attente (*Paris-Soir*, 15 octobre 1940, et *L'Œuvre*, 16 octobre 1940).

4. 49 428 visiteurs à Bordeaux en février-mars 1941, 42 805 à Lille en août-septembre, 21 697 à Rouen en décembre 1941-janvier 1942 (voir pour cette exposition les dossiers in PA-AA, *Botschaft Paris* 1339-1340 et 2497).

5. « *Bericht über die Freimaurerausstellung in Paris* », PA-AA, *Botschaft Paris* 1339.

6. Voir Dominique Rossignol, *Vichy et les Francs-Maçons*, J.-C. Lattès, 1981.

7. PA-AA, *Botschaft Paris* 1340.

8. « *Zusammenfassung der seit 1940 bis heute von der Informationsabteilung der Deutschen Botschaft Paris geleisteten Arbeit* », PA-AA, *Botschaft Paris* 1125b/2.

9. *Ibid.*

10. André Kaspi, « Le Juif et la France, une exposition à Paris en 1941 », *Le Monde juif*, n° 79, juill.-septembre 1975, p. 8-20, du même, *Les Juifs pendant l'occupation*, Seuil, 1992, p. 104-110.

11. Voir dossier in PA-AA, *Botschaft Paris* 1191.

12. PA-AA, *Botschaft Paris* 1192.

13. Voir les rapports de la *Propaganda-Abteilung* pour juin et juillet 1942, BAK, *R 55* 1337.

14. Une note de Gidel à Bonnard du 16 juillet 1942 (AN, *F 17* 13 360) contient la liste nominative des enseignants qui ont organisé la visite de l'exposition. Condorcet vient très largement en tête (45 professeurs) devant Janson (16 noms), Voltaire (13), Pasteur (11), Charlemagne (10), Henri-IV (2), Louis-le-Grand et Montaigne (1), etc.

15. Taubert à Goebbels, 31 mars 1943, BAK, *R 55* 964.

16. Note du consulat allemand de Toulouse, 13 juin 1944, PA-AA, *Botschaft Paris* 1111b.

17. Luther à Krüger, 8 septembre 1942, PA-AA, *Handakten Luther* 13.

18. 2 559 038 visiteurs pour les expositions de l'ambassade (« *Zusammenfassung der seit 1940 bis heute von der Informationsabteilung der Deutschen Botschaft Paris geleisteten Arbeit* », PA-AA, *Botschaft Paris* 1125b/2), plus d'un demi-million pour celle de la *Propangada-Abteilung*.

19. Lettre du 25 octobre 1940, PA-AA, *Botschaft Paris* 1339.

20. Feger, « *Rilkes schöpferische Freundschaft* », *Pariser Zeitung*, 7 mars 1942, p. 5. Sur l'Institut allemand, voir Eckard Michels, *Das Deutsche Institut in Paris 1940-1944*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1993.

21. Serge Added, *Le Théâtre dans les années Vichy, 1940-1944*, Ramsay, 1992, p. 104-107.

22. « La musique allemande à Paris », *Pariser Zeitung*, 13 septembre 1941, p. 7.

23. Gertrud vom Steeg, « *Zwei Jahre deutscher Musik und deutschen Theaters in Frankreich. Ein Tätigkeitsbericht des Deutschen Instituts* », *Deutschland-Frankreich*, n° 3, 1943, p. 134-137.

24. « *Arbeitsbericht Mai 1942-Juli 1943* », PA-AA, *Botschaft Paris* 1124.

25. Fabre-Luce, *Journal de la France*, Imprimerie J.E.P., 1942, t. 2, p. 154.

26. « *Akademische Abteilung* », s.d. [été 1942], PA-AA, *Botschaft Paris* 1112a.

27. Voir ses articles, « *Die Formung des französischen Geistes durch den Legisten* », *Deutschland-Frankreich*, n° 2, 1942 ; et « Souveraineté d'État et liberté des mers », in *Quelques Aspects du droit allemand*, Sorlot, Cahiers de l'Institut allemand, n° 6, 1943.

28. Schleier à AA, 16.9.41, PA-AA, *Botschaft Paris* 1376.

29. Epting, 1er mai 1942, PA-AA, *Pol. II Richtlinien* 15, *Deutsches Institut (Berichtsdoppel)*.

30. Rist, *Une saison gâtée*, *op. cit.*, p. 247 (27 avril 1942).

31. « *Akademische Abteilung* », s.d. [été 1942], PA-AA, *Botschaft Paris* 1112a.

32. Voir ses rapports annuels dans PA-AA, *Botschaft Paris* 1053/4.

33. Lettre du rectorat de Paris au ministère de l'Éducation nationale, 8 juin 1941, *AJ 16* provisoire/6, dr. Rapports du rectorat.

34. Abt. Ia, « *Lageberichte* », rapport pour mars 1941, AN, *AJ 40* 443 ; Schleier, 22 novembre 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1374.

35. Paul Lévy, *La Langue allemande en France*, *op. cit.*, p. 212.

36. *Id.*, « Les incidences des guerres sur l'enseignement des langues vivantes », *Revue universitaire*, n° 3, mai-juin 1947, p. 135.

37. En l'absence de statistiques sur les choix de langues des seuls nouveaux élèves, il s'agit d'une évaluation sommaire effectuée en rapportant l'augmentation des élèves des cours d'allemand entre 1940 et 1941 au nombre estimé des élèves entrant dans le secondaire. Epting confirme cette proportion des deux tiers dans l'un de ses rapports (« *Entwicklung der Germanistik in Frankreich* », 11 décembre 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1374). Les chiffres de base sont tirés de Paul Lévy (*La Langue allemande en France*, *op. cit.*, p. 215-216) ainsi que des tableaux statistiques pour les années 1939-1945 aimablement communiqués par le Centre de documentation de la Direction de l'évaluation et de la prospective — Ministère de l'Éducation nationale. Les statistiques par sexe font défaut pour les années après 1941. Je n'ai pas réussi à

trouver de statistiques pour l'enseignement privé.

38. Fabre-Luce, *Journal de la France, op. cit.*, t. 2, p. 121.

39. Pierre Girard, « La SNCF sous l'occupation », in Institut Hoover, *La Vie de la France sous l'occupation (1940-1944)*, 1957, vol. 1, p. 327.

40. Bobkowski. *En guerre et en paix, op. cit.*, p. 178.

41. Chiffres donnés par Richard Cobb (*Vivre avec l'ennemi. La France sous deux occupations : 1914-1918 et 1940-1944*, Éditions du Sorbier, 1985, p. 146) sans indication de source.

42. AN, *AJ 40* 563, dr. V Kult 409.

43. *L'Œuvre*, 19 décembre 1940.

44. Voir le dossier « Miméphone », avec en particulier la note « Résultats de la première année du Miméphone », in AN, *AJ 16 provisoire* 1939-1944, carton 39.

45. BAK, *R 51* 61, voir aussi Besançon, *R 51* 64.

46. « *Arbeitsbericht Mai 1942-Juli 1943* », PA-AA, *Botschaft Paris* 1124.

47. « *Liste der Lehrkräfte* », 15 janvier 1943 ; « *Einzelbericht über eine Inspektionsreise zur Zweigstelle Wassy am 19.5 1943* », BAK, *R 51* 110.

48. Epting à Abetz, 17 et 28 octobre 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1368.

49. « *Vergleichszahlen der Kursteilnehmer von 1942/43 und 1943/44* », BAK, *R 51* 476.

50. « *Arbeitsbericht Mai 1942-Juli 1943* », PA-AA, *Botschaft Paris* 1124.

51. « *Bericht der Sparchabteilung des Deutschen Instituts […] vom 1.11 1943 bis 30.6 1944* », BAK, *R 51* 171.

52. « *Bericht über die Arbeit des Lektorats Paris für die Monate Mai-Juin 1944* », BAK, *R 51* 171.

53. Estimation obtenue en faisant l'hypothèse d'une réinscription de 50 % de l'effectif de fin d'année scolaire.

54. A Bordeaux, sur les 1783 personnes inscrites à la fin de 1942, 30 % ont moins de 20 ans, 23 % entre 20 et 30 ans, 24 % entre 30 et 40 ans, 20 % entre 40 et 60 ans, 3 % plus de 60 ans (BAK, *R 51* 110).

55. Regroupement de différentes données comparables — l'unification des catégories étant imparfaite pendant les deux premières années — à diverses dates en 1941 et 1942 pour Paris (BAK, *R 51* 169-170), Angers (*R 51* 93), Dijon (*R 51* 131), Nantes (*R 51* 159).

56. Les chiffres de l'Institut de Paris pour février 1943 (4 284 cas connus) permettent de préciser certaines catégories, la distribution des masses restant la même. Les commerçants sont 6 % (254 personnes) ; les artisans et ouvriers sont séparés, les premiers 3 % (137) et les seconds 2,6 % (114). Dans les professions libérales (9 %), 5 % (216) ont un diplôme universitaire (médecins, pharmaciens, etc.). Enfin, la fonction publique, ici isolée, fait au total 13 % : 7,3 % de petits fonctionnaires (317), 1,6 % de hauts fonctionnaires (71), 2,2 % d'enseignants du primaire (97) et 1,5 % d'enseignants du secondaire (66). Source BAK, *R 51* 170.

57. Voir le rapport du commissaire spécial de Besançon sur la clientèle de l'Institut allemand local, 19 août 1941, AN, *F 60* 408, dr. Propagande antinationale en zone occupée.

58. BAK, *R 51* 131 et *R 51* 170.

59. « *Arbeitsbericht Mai 1942-Juli 1943* », PA-AA, *Botschaft Paris* 1124.

60. *Ibid.*

61. Note de Funke, 8 avril 1941, BAK, *R 51* 64.

Notes du chapitre XX Science et présence

1. Circulaire de Faral, 5 août 1940, Archives du Collège de France, H-II-e-36.

2. Texte portant au crayon « remis à la Délégation générale le 25 janvier 1941 », *ibid.*, H-II-e-65.

3. 7 novembre 1940, *ibid.*, H-II-e-62.

4. Rapport de l'Abteilung Verwaltung pour le mois d'octobre 1940, AN, *AJ 40* 566, dr. École libre des sciences politiques.

5. Benoist-Méchin, *A l'épreuve du temps, op. cit.*, vol. 2, p. 28.

6. Pierre Birnbaum, *La France aux Français*, Seuil, 1993, p. 176 ; Joseph-Barthélemy, *Ministre de la Justice, op. cit.*, p. 303-304, n. 6.

7. Epting, « *Liste der deutschen und französischen Persönlichkeiten, die in den Monaten Januar und Februar an Frühstücksveranstaltungen des Deutschen Instituts teilgenommen haben* », PA-AA, *Botschaft Paris* 1368. Sur Siegfried, voir Birnbaum, *La France aux Français, op. cit.*, p. 145-186.

8. Leriche répercute auprès de Ménétrel la crainte de ses collègues d'une modification des statuts du Collège (lettre du 22 mai 1941, AN, *2 AG* 77). Pour la mauvaise image du Collège à Vichy, voir AN, *2 AG* 459, dr. Éducation nationale. Pour Béraud, l'institution était un repaire de juifs (*Sans haine et sans crainte*, Les Éditions de France, 1942, p. 233).

9. Faral au secrétaire d'État à l'Éducation nationale. 23 août 1941, Archives du Collège de France, H-II-e-62.

10. Note manuscrite, s.d. [1944], *ibid.*, H-II-e dr. Réparations et sanctions.

11. Voir la notice de Nicole Racine in Jean Maîtron (s.d.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Éditions ouvrières, t. 32, 1988.

12. Spencer R. Weart, *Scientists in Power*, Harvard University Press, 1979 p. 155 ; Bertrand Goldschmidt, *Les Rivalités atomiques 1939-1966.* Fayard, 1967, p. 55-56.

13. Lettre citée par Maurice Goldsmith, *Frédéric Joliot-Curie. A Biography*, Londres, Lawrence and Wishart, 1976, p. 97. Voir aussi Rosalynd Pflaum, *Marie Curie et sa fille Irène. Deux femmes, trois Nobel*, Belfond, 1992.

14. Voir l'« Historique » laissé par Faral, *Archives du Collège de France*, H-II-e-66, dr. Occupation du laboratoire Joliot.

15. David Irving, *The German Atomic Bomb. The History of Nuclear Research in Nazi Germany*, New York, Da Capo Press, 1983, p. 71.

16. Wolfgang Gentner, *Entretiens avec Frédéric Joliot-Curie à Paris occupé 1940-1942*, Heidelberg, Max-Planck-Institut für Kernphysik, 1980, p. 2 (je remercie Nicole Racine de m'avoir communiqué une copie de ce texte).

17. Toutes les citations qui suivent sont tirées du dossier « Laboratoire Joliot-Curie » (AN, *AJ 41* 71) et notamment du rapport d'ensemble de Faral, s.d. [18 août 1940].

18. Annotation du général Koeltz sur le dossier, *ibid*. La clause d'information ne semble pas avoir été utilisée.

19. « Note pour le secrétaire d'État à l'instruction publique », 3 octobre 1940, AN, *F17* 13 385, dr. Collège de France.

20. Gentner, *Entretiens avec Frédéric Joliot-Curie…*, *op. cit.*, p. 7.

21. Pierre Biquard, *Frédéric Joliot-Curie et l'Énergie atomique*, Seghers, 1961, p. 74.

22. *Kommandostab Ic* (*I*), « *Aktennotiz* », 20 novembre 1940, AJ 40 566, dr. 21. La suspicion dont Joliot est l'objet perce en mars 1941, lorsque l'ambassade, alertée par le SD qui avait capté une rumeur selon laquelle Joliot allait être nommé administrateur du Collège de France, fit aussitôt connaître son opposition au ministère de l'Éducation nationale (notes des 24 et 29 mars 1941, dr. 19, *AJ 40* 566).

23. *Kommandostab Ic (I)*, « *Aktennotiz* », 23 novembre 1940, *AJ 40* 566, dr. 21. L'arrestation de Langevin avait été opérée par le SD, sur demande d'Epting, sans que le MBF, qui seul avait pouvoir de police, ait été informé. Cette querelle de compétences facilita le succès de la pression de Joliot et de l'intervention du *Heereswaffenamt*.

24. Lettres des 10 et 11 février 1941, *Archives Collège de France*, H-II-e-66.

25. Lettre de Faral au ministre de l'Éducation nationale, 23 août 1941, H-II-e-62.

26. Gentner, *Entretiens avec Frédéric Joliot-Curie…*, *op. cit.*, p. 5.

27. L'expérience à Paris servit aux Allemands pour la construction de leurs cyclotrons, les amenant à modifier leurs plans (voir *Archiv Max Planck Gesellschaft*, *Nachass Walther Bothe* 78, Bothe à *Bauinspektor* Treiber, 10 mars 1941) ainsi que pour des expériences sur la radioactivité artificielle (*ibid.*, 101). Je suis reconnaissant à Mark Walker de m'avoir transmis, sur les travaux du laboratoire Joliot, des éléments d'information tirés d'autres archives allemandes et américaines, ainsi que de précieux avis.

28. Parlant de la recherche nucléaire en général, Joliot écrivait en 1943 : « Ces travaux peuvent, s'ils aboutissent, avoir de grandes conséquences ; ils sont interrompus en France depuis juin 1940 » (« Note remise à M. Trefouel, directeur de l'institut Pasteur le 22 novembre 1943 », AN Fontainebleau, *Archives du CNRS*, 800 284-55, dr. Papiers Joliot-Curie).

29. Bobkowski, *En guerre et en paix*, *op. cit.*, p. 303-304 (4 mars 1942). Dans *L'Avenir de la science* (Plon, « Présences », 1941), on trouve à côté d'une contribution de Louis de Broglie, qui l'évoque doctement, une évocation de science-fiction, due à Pierre Devaux, et notamment ce scénario qui allait connaître le succès que l'on sait après 1945 : « Malgré une surveillance draconienne des désintégrateurs, placés sous le contrôle du contre-espionnage, une masse désintégrable grosse comme le poing est dérobée par un exalté, lancée au moyen d'une fusée sur une capitale étrangère qui flambe et croule comme un château de cartes. La riposte arrive, Paris s'effondre ; les survivants taillent des haches de pierre » (« Prophètes et inventeurs », p. 212).

30. Voir Mark Walker, *German National Socialism and the Quest for Nuclear Power*, Cambridge University Press, 1989.
31. Voir la lettre de Bloch à Febvre du 22 juin 1938, AN, *318 Mi* 1. Sur Bloch, voir Carol Fink, *Marc Bloch : A Life in History*, New York, Cambridge University Press, 1989.
32. Febvre à Bloch, s.d. [automne 1940], AN, *318 Mi* 1.
33. « Memento de questions à traiter oralement », s.d. [automne-hiver 1940], *ibid*. ; lettre s.d. [automne 1940], AN, *318 Mi* 2.
34. Febvre à Bloch, 13 avril 1941, *ibid*.
35. Bloch à Febvre, 16 avril 1941, AN, *318 Mi* 1.
36. Febvre à Bloch, 19 avril 1941, AN, *318 Mi* 2 (il existe deux versions de cette lettre). Le dernier passage a déjà été cité par Massimo Mastrogregori, « Le manuscrit interrompu. *Métier d'historien* de Marc Bloch », *Annales ESC*, janv.-février 1989, p. 149.
37. Bloch à Febvre, 16 avril 1941, AN, *318 Mi* 1.
38. Bloch à Febvre, 16 mai 1941, *ibid*.
39. Bloch à Febvre, 7 mai 1941, *ibid*.
40. Bloch à Febvre, 16 mai 1941, *ibid*.
41. Febvre à Soustelle, 16 juillet 1945, AN, *F 41* 1 028, dr. *Annales ESC*.
42. Febvre au directeur de la presse, 14 septembre 1945, *ibid*.
43. « Note pour M. Roy », 8 février 1943, AN, *F 17* 13 381, dr. Presse pédagogique et scientifique.
44. Dans le formulaire administratif de demande de reparution, rempli par Charles Morazé (10 août 1945, *F 41* 1 028, dr. *Annales ESC*), à la question la revue a-t-elle été « sabordée », la réponse donnée est : « Oui, sous sa forme régulière. » « A quelle date » : « En juin 1940. Elle a continué à paraître sous forme de *Mélanges*. » C'était sauter à pieds joints sur la demande d'autorisation auprès des autorités allemandes, en 1941, et la publication de la revue, sous le titre des *Annales*, pendant une année. Febvre, lui, dans sa lettre au directeur de la presse (*supra*, n. 42), fait allusion au changement de titre en 1942, mais pour le présenter comme un acte de quasi-résistance aux « proscriptions » de Vichy.

Notes du chapitre XXI
Inter arma silent Musae

1. Cocteau, *Journal 1942-1945*, Gallimard, 1989, p. 557 (23 septembre 1944).
2. Evelyn Ehrlich, *Cinema of Paradox. French Filmmaking under the German Occupation*, New York, Columbia University Press, 1985, p. 148-150.
3. Léautaud, *Journal littéraire, op. cit.*, p. 464 (11 décembre 1941).
4. *Adjudantur der Wehrmacht beim Führer*, 31 mars 1942, transmis sous forme de circulaire par la Propaganda-Abteilung, AD Bourges, *Aussenstelle Bourges der Prop. Staffel NW*, dr. 2.

5. Jean-Pierre Bertin-Maghit, *Le Cinéma sous l'occupation*, Olivier Orban, 1989, p. 98-99.
6. Bremer, « *Lage des französischen Schriftums* », 17 juin 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1377.
7. Voir, par exemple, Léautaud, *Journal littéraire, op. cit.*, p. 447 (26 novembre 1941).
8. Added, *Le Théâtre dam les années Vichy, op. cit.*, p. 129.
9. Ehrlich, *Cinema of Paradox, op. cit.*, p. 43 *sq.*
10. Pascal Fouché, *L'Édition française sous l'Occupation, op. cit.*, t. 1, p. 19 *sq.*
11. *Ibid.*, p. 52.
12. Heller, « *Arbeits- und Lagebericht* », 20 mars 1942 ; « *Für das Tätigkeits-bericht* », 27 décembre 1941 ; « *Tätigkeitsbericht vom 17.5.- bis 23.5.41* » ; « *Tätigkeitsbericht vom 15.- bis 22.1.41* », AN, *AJ 40* 1005, dr. 7.
13. Note d'Epting, 31 janvier 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1377.
14. « *Kulturpolitische Arbeit in Frankreich* », s.d. [fin 1942], PA-AA, *Botschaft Paris* 1125b.
15. Claire Girou de Buzareingues, « La traduction en France », in Le *Livre français*, s.d. Julien Cain, Robert Escarpit et Henri-Jean Martin, Imprimerie nationale, 1972, p. 269 ; Herbert Lottman, *La Rive gauche*, Seuil, 1981, p. 209.
16. Le Mercure de France publie 6 traductions entre 1940 et 1944 sur un total de 10 pour la période 1919-1944 ; Denoël 4 sur 8 ; PUF 7 sur 17 ; Masson 2 sur 8 ; Hachette 8 sur 14 (chiffres obtenus par dépouillement de Liselotte Bihl et Karl Epting, *Bibliographie französischer Übersetzungen aus dem Deutschen 1487-1944*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1987).
17. AN, *AJ 40* 1007, dr. 1
18. Note d'Epting, 8 février 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1377.
19. Note de Bremer, 15 février 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1377.
20. Heller, « *Tätigkeitsbericht vom 13. -19.2.41* », AN, *AJ 40* 1005, dr. 7.
21. Gérard Loiseaux, *La Littérature de la défaite et de la collaboration*, Publications de la Sorbonne, 1984, p. 91-92 ; Fouché, *L'Édition française sous l'Occupation, op. cit.*, t. 1, p. 268, p. 389-406.
22. Fouché, *L'Édition française sous l'Occupation, op. cit.*, t. 2, p. 231.
23. Heller, « *Tätigkeitsbericht vom 20. bis 27. September 1941* » et « *Tätigkeitsbericht vom 28.9. bis 4.10.41* », AN, *AJ 40* 1005, dr. 7.
24. Girodias à Hartmann, 22 octobre 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1378, Hartmann qui le recommande à Abetz le qualifie de « *absolut deutschfreundlich* », 23 octobre 1941, *ibid.*
25. *Les Cahiers de la Petite Dame*, 1937-1945, *Cahiers André Gide*, nº 6, Gallimard, 1975, p. 198 (5 octobre 1940).
26. *Henry de Montherlant-Roger Peyrefitte, Correspondance*, Laffont, 1983, p. 122 (octobre 1940).
27. Fouché, *L'Édition française sous l'Occupation, op. cit.*, p. 68 *sq.*
28. *Pariser Zeitung*, 19 août 1942, p. 5. On peut lire dans le même journal le 18 septembre 1941 (A. Salar, « Le programme de la NRF », p. 7) : « Je suis allé demander à M. Queneau, l'aimable directeur littéraire de la NRF, de bien vouloir me donner un aperçu de ses projets, et j'ai pu constater qu'un effort très intéressant va être fourni pour faire connaître au public français certaines des œuvres les plus marquantes de la littérature allemande. »

29. AN, *AJ 40* 1007, dr. 1.

30. Fouché, *L'Édition française sous l'Occupation, op. cit.*, p. 126 *sq.*

31. Drieu, *Journal 1939-1945, op. cit.*, p. 289 *sq.* ; Paulhan, *Choix de lettres.* II. *1937-1945, op. cit.*, p. 266 *sq.* Après la libération, au moment de l'épuration, Paulhan parlera de séparation « entière » et de « scission absolue » entre la maison d'édition et la revue, « dont les autorités allemandes s'étaient emparées en 1940 » (Pierre Assouline, *Gaston Gallimard*, Balland, 1984, p. 382).

32. Lettre du 7 juillet 1942, non signée (mais très certainement de Gaston Gallimard), *Botschaft Paris* 1203. La seconde liste Otto, parue peu après, éliminera tous les livres d'auteurs juifs, sauf les ouvrages scientifiques.

33. « *Neues deutsch-französisches Kulturzentrum in der Hauptstadt* », *Pariser Zeitung*, 22 avril 1941, p. 4.

34. Wiemer à Abetz, « *Aufzeichnung* », 12 août 1942, PA-AA, *Botschaft Paris* 1139a.

35. Note du Sipo/SD, 19 mars 1943, PA-AA, *Botschaft Paris* 1141b.

36. Voir Assouline, *Gallimard, op. cit.*

37. Guéhenno, *Journal des années noires, op. cit.*, p. 73-74 (30 novembre 1940).

38. *Les Cahiers de la Petite Dame, 1937-1945, op. cit.*, lettre du professeur A. Marcou, p. 217 (4 janvier 1941).

39. Léautaud, *Journal littéraire, op. cit.*, p. 172 (18 septembre 1940).

40. Paulhan, *Choix de lettres.* II. *1937-1945, op. cit.*, lettre à Mauriac, p. 333 (28 août 1943).

41. Louis Guilloux, *Carnets 1921-1944*, Gallimard, 1978, p. 270-271.

42. Sur la réception du théâtre de Sartre, voir Ingrid Galster, *Le Théâtre de Jean-Paul Sartre devant ses premiers critiques*, Jean-Michel Place, 1986, t. 1. Voir aussi Annie Cohen-Solal, *Sartre*, Gallimard, 1985.

43. Déat, *Journal de guerre*, 26 août 1940.

44. Roger Vailland, *Ecrits intimes*, Gallimard, 1968, p. 72-73 (à la date du 6 juin 1942).

45. Lettre à Drieu, 11 décembre 1940, in François Mauriac, *Lettres d'une vie, op. cit.*, p. 244-245.

46. Henri Guillemin, *Parcours*, Seuil, 1989, p. 401.

47. Lettres de Mauriac à sa femme, 24 février et 1er mars 1941, cité par Touzot, *Mauriac sous l'Occupation, op. cit.*, p. 31-32.

48. Bremer, « *Lage des französischen Schriftums* », 17 juin 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1377.

49. Lettre à sa femme, 7 juin 1941, cité par Touzot, *Mauriac sous l'Occupation, op. cit.*, p. 34.

50. Lettre à Drieu, 18 juillet 1941, *Lettres d'une vie, op. cit.*, p. 255.

51. Touzot, *Mauriac sous l'Occupation, op. cit.*, p. 56.

52. Bremer, « *Lage des französischen Schriftums* », 17 juin 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1377. Duhamel après la guerre : « Je suis allé à l'institut allemand sur une convocation expresse pour y recevoir des avertissements colorés de menaces » (Georges Duhamel, *Le Livre de l'amertume*, Mercure de France, 1983, p. 377).

53. Léautaud, *Journal littéraire, op. cit.*, p. 363 (26 juin 1941).

54. Voir Jean-Marc Morjean, « Camus ou le prix des mots (juin 1940-août 1944) », in *La Littérature française sous l'Occupation*, Presses universitaires de Reims, 1989, p. 27-41 ; et Jean-Pierre Rioux, « Camus et la Seconde Guerre mondiale », in Jeanyves Guérin (s.d.), *Camus et la Politique*, L'Harmattan, 1986, p. 97-106.

55. Saint-Exupéry, *Écrits de guerre, op. cit.*, p. 255.

56. Pierre Chevrier, *Antoine de Saint-Exupéry*, Gallimard, 1949, p. 177.

57. Voir « Saint-Exupéry traduit en allemand », *Pariser Zeitung*, 5 février 1941.

58. *Pariser Zeitung*, 2 août 1941, « *Tagebuch aus dem Kulturleben* », p. 8 ; 14 octobre 1941, p. 5.

59. Voir pour ces péripéties éditoriales, Fouché, *L'Édition française sous l'Occupation, op. cit.*, t. 1, 174-175 ; t. 2, p. 110-111.

60. Michel Apel-Muller, « L'édition de 1942 des *Voyageurs de l'impériale* : une entreprise " diabolique " », *Recherches croisées*, 1988, p. 196 *sq.*

61. Cité in *ibid.*, p. 188.

62. Apel-Muller penche de ce côté, *ibid.*, p. 204.

63. Voir les extraits de correspondance in *ibid.*, p. 180-181.

64. Aragon à Paulhan, 8 avril 1943, cité in *ibid.*, p. 203.

Notes du chapitre XXII
Les muses enrôlées

1. PA-AA, *Botschaft Paris* 1101a.
2. Jouvenel assiste à deux reprises (le 29 octobre 1941 et le 2 juin 1942) à ces petits déjeuners que l'ambassadeur aime à donner (PA-AA, *ibid.*). Lui-même mentionne dans ses Mémoires d'autres rencontres (*Un voyageur dans le siècle*, *op. cit.*, p. 402 *sq*, p. 426 *sq*). Il est sur la liste des invités de la section commerciale de l'ambassade pour la « *Heldengedenkfeier* » au Grand Palais le 15 mars 1942 (PA-AA, *Botschaft Paris* 1101b).
3. Jouvenel, *Après la défaite*, Plon, 1941, p. 229 *sq.*
4. « La France en Europe. A propos d'un livre de Bertrand de Jouvenel », *Pariser Zeitung*, 13 février 1941.
5. *Après la défaite*, *op. cit.*, p. 238.
6. Déat, *Journal de guerre*, 10 février 1941.
7. Note de Bremer, 18 juin 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1377.
8. « Midi », in *Le Solstice de juin*, Grasset, 1941, p. 89.
9. *Ibid.*, p. 292, 310, 311-312.
10. Pierre Sipriot, *Montherlant sans masque*, Laffont, 1990, t. 2, p. 177 *sq.*
11. Bremer cite dans un rapport une lettre de Montherlant où celui-ci se plaint de l'étouffoir de la zone libre, Bremer, « *Lage des französischen Schriftums* », 17 juin 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1377.
12. *Henry de Montherlant-Roger Peyrefitte, Correspondance*, *op. cit.*, p. 282 (27 avril 1941).
13. Peyrefitte à Montherlant, *ibid.*, p. 284-285 (2 mai 1941).
14. Epting au consulat de Vichy, 18 avril 1942, PA-AA, *Botschaft Paris* 1111a. Montherlant participe à une soirée « Rive gauche » à l'ambassade le 3 novembre 1942 (PA-AA, *Botschaft Paris* 1101b).
15. *Le Solstice de juin*, *op. cit.*, p. 316-317.
16. Reproduit dans Sipriot, *Montherlant sans masque*, *op. cit.*, p. 192-194.
17. Peyrefitte à Brinon, 17 mai 1943, AN, *F 60* 1496.
18. Ginette Guitard-Auviste, *Paul Morand*, Hachette, 1981, p. 172-173.
19. *Chroniques de l'homme maigre*, Grasset, 1941, p. 64, 66, 98-99, p. 182.
20. Jünger, *Second Journal parisien*, *op. cit.*, 29 août 1943, p. 144.
21. Gertrud vom Steeg, « *Zwei Jahre deutscher Musik und deutschen Theaters in Frankreich. Ein Tätigkeitsbericht des Deutschen Instituts* », *Deutschland-Frankreich*, nº 3, 1943, p. 134-137.
22. Bremer à Schleier, 13 novembre 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1379.

23. Note de Bremer, 19 août 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1380.

24. Schleier à Epting, 15 janvier 1942, PA-AA, *Botschaft Paris* 1379.

25. Voir PA-AA, *Botschaft Paris* 1111b ; voir aussi Laurence Bertrand Dorléac, *Histoire de l'art, Paris 1940-1944*, Publications de la Sorbonne, 1986.

26. Cocteau, *Journal 1942-1945, op. cit.*, p. 34 (13 mars 1942).

27. Propaganda-Abteilung à Brinon, 6 mai 1941, AN, *F 60* 1488.

28. Cocteau, *Journal, op. cit.*, 5 mai 1942, p. 111.

29. *Ibid.*, p. 188 (24 juillet 1942).

30. *Ibid.*, p. 173 (2 juillet 1942).

31. *Ibid.*, p. 234 (9 janvier 1943) ; p. 335 (18 août 1943).

32. Note pour Schleier, 7 août 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1379.

33. PA-AA, *Botschaft Paris* 1142.

34. Bertrand Dorléac, *Histoire de l'art, Paris 1940-1944, op. cit.*, p. 94 *sq.*

35. Rita Thalmann, *La Mise au pas, op. cit.*, p. 209-212.

36. Heller, « *Tätigkeitsbericht vom 6. bis 13. September 1941* », AJ 401 005, dr. 7 ; PA-AA, *Botschaft Paris* 1378.

37. Jouhandeau, *Journal sous l'Occupation*, Gallimard, 1980, p. 83-84 (5 octobre 1941).

38. Heller, « *Kurzbericht* », 7 mars 1942, AN, *AJ 40* 1005, dr. 7.

39. Giono au consul d'Allemagne à Marseille, 27 septembre 1942, PA-AA, *Botschaft Paris* 1111a.

40. Fabre-Luce, *Journal de la France, op. cit.*, t. 2, p. 195.

41. Knothe à AA, 23 août 1943, et réponse de Berlin du 15 novembre 1943, PA-AA, *Botschaft Paris* 1142 ; pour le reproche d'absence de réciprocité dans le théâtre, voir Added, *Le Théâtre dans les années Vichy, op. cit.*, p. 120.

42. Gr.4 à Best, 20 août 1941, AN, *AJ 40* 567, dr. *Angeleg. der intern. wissenschaft. Organis. in Frankreich.*

43. Note de Best, 8 juillet 1941, *AJ 40* 567, dr. *Wissensch. Beziehungen D. zu Fr.*

44. Voir *AJ 40* 567, dr. *Wissensch. Beziehungen D. zu Fr.* ; ainsi que PA-AA *Botschaft Paris* 1382.

45. Spenlé à Brinon, 5 juillet 1941, AN, *F 60* 1496. De Spenlé, voir son *Nietzsche et le Problème européen*, Armand Colin, 1943.

46. AN, *F 17* 13 359, dr. Comité franco-européen.

47. Circulaire de Mouraille, 25 décembre 1942, AN, *F 17* 13 343, dr. Correspondance avec les dir. 1942.

48. Bertrand au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, 23 octobre 1942, *F 17* 13359.

49. Velut à Bonnard, 11 juillet 1942, et note du cabinet du ministre au sujet du rapport de Velut, s.d., AN, *F 17* 13 359, dr. Velut. Le camp prévu pour la fin de l'été 1942 ne semble pas avoir eu lieu.

50. PA-AA, *Botschaft Paris* 1210.

51. « *Akademische Abt.* », s.d. [1942], PA-AA, *Botschaft Paris* 1112a.

52. AN, *AJ 40* 556, dr. *Franz. Germanisten an d. Universit.*

53. Conférences réunies en volume. *Esquisses allemandes*, Cahiers de l'institut d'Études germaniques n° 1, Aubier, 1942. Voir le compte rendu dans la Pariser Zeitung, 5 juillet 1942, p. 5 (Alfred Buesche, « *Erneuerte Universitas* »).

54. Epting, « *Entwicklung von der Germanistik in Frankreich* », 11 décembre 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1374.

55. AN, *F 17* 13 360, dr. Relations culturelles avec l'étranger.

56. La plupart d'entre eux contribuent à la revue *Deutschland-Frankreich.* Voir aussi Lionel Richard, *Le Nazisme et la Culture.* Maspero, 1978. p. 297 *sq.*

57. Voir correspondance in PA-AA, *Botschaft Paris* 1055a.

58. Epting à AA, 7 août 1940, et réponse du 19 août 1940, PA-AA, *Botschaft Paris* 1138.

59. « Avant-propos », *Bulletin of the International Committee of Historical Sciences.* n° 46, juin 1941, p. 6-8 ; voir aussi « L'activité du Comité international des sciences historiques en 1940-41 », archives du CISH, Dorigny Lausanne, dr.
1941-1944.

60. Correspondance in PA-AA, *Botschaft Paris* 1138.

61. Karl-Dietrich Erdmann, *Die Oekumene der Historiker. Geschichte der Internationalen Historikerkongresse und des Comité International des Sciences historiques*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1987, p. 257.

62. AN, *F 17* 13 343, dr. Lhéritier.

63. Rapport de H. Geppert, 20 décembre 1940, PA-AA, *Botschaft Paris* 1382. Sur les plans nazis de mainmise sur les mathématiques, voir Reinhard Siegmund-Schultze, « *Faschistische Pläne zur " Neuordnung " der europäischen Wissenschaft. Das Beispiel Mathematik* », *NTM-Schriftenreihe für die Geschichte der Naturwissenschaft, Technik und Medezin*, 1986/2, p. 1-17.

64. AN, *AJ 40* 567, dr. Wissensch. Beziehungen D. zu Fr.

65. Note du 5 décembre 1941, *ibid.*

66. Note du 10 octobre 1942, PA-AA, *Botschaft Paris* 1115a.

67. AN, *F 17* 13 359, dr. Comité franco-européen. Julia ne semble pas avoir été inquiété à la libération.

68. PA-AA, *Botschaft Paris* 1138 ; voir ses efforts pour améliorer le sort de ses deux fils prisonniers en les faisant transférer dans l'industrie allemande, Dunoyer à Bonnard, 15 juillet 1942, lettre accompagnée de la lettre des fils Dunoyer à leur père, 23 juin 1942 in AN, *F 17* 13 360, dr. Professeurs d'allemand et d'histoire prisonniers.

69. Note du 11 février 1942 sur un entretien de Carcopino avec le Dr. Rilke au Majestic le 10 février 1942, AN, *AJ 16 provisoire* 6.

70. Voir la présence au sommet de l'Institut d'anthroposociologie, créé par le Commissariat aux questions juives, de notables comme Claude Vacher de Lapouge (docteur en médecine et en droit), Saint-Germes (professeur d'économie politique à la faculté de Caen), le professeur Achard (secrétaire général de l'Académie de médecine), le professeur Gruveilhier (de l'Institut Pasteur), le professeur Guillermond (membre de l'Académie des sciences), le professeur Martial (faculté de médecine), le révérend père Bergougnioux, professeur à l'Université catholique de Toulouse

(« *Antijüdische Propaganda* », non signé, s.d., PA-AA, *Botschaft Paris* 1190).

71. « Comme à chacun de mes voyages, je reviens réconforté et confiant dans l'avenir après avoir vu le Maréchal. Il est le pilier qui soutient, à lui seul, tout l'édifice et ce pilier m'apparaît plus inébranlable et plus solide que jamais. Que Dieu […] nous le conserve longtemps encore et la France, une fois de plus, sera sauvée par lui » (Ramon à Ménétrel, 2 avril 1942, AN, *2 AG* 77).

72. Ramon à Ménétrel, 16 novembre 1941, *ibid.*

73. Ramon à Ménétrel, 2 avril 1942, *ibid.*

74. Leclainché à Brinon, 10 juillet 1941, AN, *F 60* 1494.

75. Note de la DGTO du 8 juillet 1942, AN, *F 60* 1494.

76. Voir PA-AA, *Botschaft Paris* 1376.

77. François Gibault, *Céline 1932-1944*, Mercure de France, 1985, p. 245.

78. Voir Elisabeth Roudinesco, *Histoire de la psychanalyse en France*, Seuil, 1986, t. 2, p. 170 *sq.* ; du même auteur, « Documents concernant l'histoire de la psychanalyse en France durant l'Occupation », *Confrontation*, automne 1986, p. 243-278 ; Alain de Mijolla, « La psychanalyse et les psychanalystes en France entre 1939 et 1945 », *Revue internationale d'histoire de la psychanalyse*, nº 1, 1988, p. 167-222 ; du même, « Documents inédits. Les psychanalystes en France durant l'occupation allemande, Paris, novembre 1943 », *ibid.*, nº 2, 1989, p. 463-473.

79. AN, *2 AG* 75, lettre du 16 juin 1941, reproduite in Alain Drouard, *Alexis Carrel et la Fondation française pour l'étude des problèmes humains*, thèse d'État, Paris-IV, 1989, Annexe 11/21, p. 113-115 (thèse publiée sous le titre *Une inconnue des sciences sociales : la fondation Alexis Carrel, 1941-1945*, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1992).

80. Alexis Carrel, *Jour après jour 1893-1944*, Plon, 1956, p. 235 (à la date du 4 décembre 1942).

81. Note de Unger pour Schleier, 12 août 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1376.

82. Carrel à Schleier, 13 mai et 22 juillet 1942, *ibid.*

83. Alice Epting-Kullmann, *Pariser Begegnungen*, Hänner-über-Säckingen, Privatdruck, 1972, p. 73.

84. Lettre du 14 septembre 1943 in Drouard, *Alexis Carrel et la Fondation française, op. cit.*, p. 524. Carrel meurt peu après la libération.

85. Les noms cités par Epting, parfois avec leur prénom, sont les suivants : Angelloz, Marcel Aubert, Maurice Bardèche, Georges Blonde, Boucher, Carrel, Cazamian, Clement, Dauphin-Meunier, Desmarets, Dolléans, Dumézil, Dunoyer, Esmein, Fauconnet, Bernard Fay, Fourneau, Gilbert Gidel, Gouhier, Paul Hazard, Hourticq, Julia, Henri Labroue, Le Fur, Lhéritier, René Maunier, Mestre, Mignon, Robert Pitrou, Réau, Ripert, Roussy, Albert-Marie Schmidt, Jacques Seydoux, Spenlé, Jean Thomas (audition du 10 juin 1947, AN, *3 W* 358, dr. Epting). Il se peut qu'Epting ait fait une confusion à propos de l'un ou de l'autre de ces noms, ainsi entre Jacques et Roger Seydoux, ou à propos de Paul Hazard, qui a eu une activité de résistance (mais l'époque n'est pas en noir et blanc). La présence sur cette liste du nom de Dumézil, alors tout à fait inconnu, empêche de clore le dossier sur son philonazisme (voir Didier Eribon, *Faut-il brûler Dumézil ?*, Flammarion, 1992).

86. René Maunier est présent, le 21 octobre 1941, au petit déjeuner donné par Abetz en l'honneur de Carl Schmitt, en compagnie de Gidel, Le Fur, Pierre Gide, Ripert et Germain Martin (PA-AA, *Botschaft Paris* 1101a). Il donne des contributions au *Weltwirtschaftliches Archiv* (juillet 1942 et

janvier 1943), de même que Joseph Saint-Germès, professeur d'économie à Caen (*ibid.*, juill.-septembre 1944). Emmanuel Leclainché publie dans des revues médicales allemandes en 1942 et 1943 (voir la *Bibliographie der deutschen Zeitschriftenliteratur*).

Notes du chapitre XXIII L'anti-France

1. Sur les projets allemands de l'été 1940, voir Lothar Kettenacker, *Nationalsozialistische Volkstumspolitik im Elsass*, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1973, p. 49-51. L'ouvrage de Thomasset (*Pages bourguignonnes*, Bruxelles, Éditions de la Phalange, 1938) est discuté dans *Das Schwarze Korps*, 22 août 1940 (voir Robert Specklin, « La frontière franco-allemande dans les projets d'Adolf Hitler », *Recherches géographiques à Strasbourg*, n° 24, 2e trimestre 1986, p. 21, n. 36).
2. Voir Pierre Barrai, « Idéal et pratique du régionalisme dans le régime de Vichy », *Revue française de science politique*, XXIV, octobre 1974, p. 911-939.
3. Philip Bankwitz, *Les Chefs autonomistes alsaciens 1919-1947, Saisons d'Alsace*, n° 71, 2e trimestre 1980, p. 76.
4. Kettenacker, *Nationalsozialistische Volkstumspolitik im Elsass, op. cit.*, p. 320, n. 47.
5. *Ibid.*, p. 115 *sq.*
6. Bankwitz, *Les Chefs autonomistes alsaciens, op. cit.*, p. 83-84.
7. Voir Kettenacker, *Nationalsozialistische Volkstumspolitik, op. cit.*, p. 163
8. *Ibid.*, p. 212-213.
9. *Ibid.*, p. 218.
10. Bankwitz, *Les Chefs autonomistes alsaciens, op. cit.*, p. 78, p. 95. Il n'y a pas d'exécutions sommaires en Alsace pendant la guerre ou après, donc pas de réprobation violente de la population contre l'autonomisme qui sera toutefois après la libération identifié avec la collaboration : pour les chambres civiques, l'Alsace (6 953) vient juste après Paris (8 245) pour le nombre de condamnations.
11. Voir Willem Meyers, « Les collaborateurs flamands de France et les contacts avec les milieux flamingants belges », *Revue du Nord*, 1978, n° 237, p. 337-349.
12. Note de Gantois du 11 juin 1940, AN, *AJ 40* 12, dr. 5.
13. Document reproduit in Étienne Dejonghe, « Un mouvement séparatiste dans le Nord et le Pas-de-Calais sous l'occupation (1940-1944), le “ Vlaamsch Verbond van Frankrijk ” », *RHMC*, janv.-mars 1970, p. 74.
14. *Ibid.*, p. 61.
15. Note de l'*Abwehr* II/1W, 27 mai 1940, AN, *559 Mi*.
16. Alain Déniel, *Le Mouvement breton (1919-1945)*, Maspero, 1976, p. 224.

17. Best, « *Die Bretagne als Eckpfeiler der deutschen Wacht am Atlantik* », s.d. [juillet 1940], AN, AJ 40 547, dr. *MBF* III Vin 40 ; voir la traduction dans Henri Fréville, *Archives secrètes de la Bretagne 1940-1944*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1985, p. 29-31.
18. Himmler à Heydrich, 4 juillet 1940, AN, *F 7* 15 144, dr. 1.
19. Voir AN, *AJ 40* 547, dr. *MBF* III Vin 40 ; les pièces essentielles ont été traduites et présentées par Henri Fréville, *Archives secrètes, op. cit.* Voir aussi Hans Umbreit, « *Zur Behandlung der Bretonenbewegung durch die deutsche Besatzungsmacht im Sommer 1940* », *Militärgeschichtliche Mitteilungen*, 1968/1, p. 145-165.
20. Best à Schilling, 17 juillet 1941, AN, *F 7* 15 144, dr. 1.
21. Déniel, *Le Mouvement breton, op. cit.*, p. 232.
22. Fréville, *Archives secrètes, op. cit.*, p. 65. Sur les émissions en breton de Radio-Rennes, voir le rapport de Weisgerber in Gerd Simon, « Zündschnur *zum Sprertgstoff. Leo Weisgerbers keltologische Forschungen und seine Tätigkeit als Zensuroffizier in Rennes während des 2. Weltkriegs* », *Linguistische Berichte* , 79, juin 1982, p. 47-50.
23. Le journal figure sur la liste des périodiques possédés ou influencés par l'ambassade (note de Feihl, 2 avril 1942, PA-AA, *Botschaft Paris* 1134).
24. H. von Delwig Tiesenhausen à Roeder, 13 décembre 1940, AN, *AJ 40* 547, trad, in Fréville, *Archives secrètes, op. cit.*, p. 52-53.
25. Voir par exemple le rapport du préfet d'Ille-et-Vilaine du 16 août 1941, *F1 CIII* 1156.
26. Voir correspondance in AN, *F 7* 15 144, dr. 1.
27. Christian et Solange Gras, *La Révolte des régions d'Europe occidentale de 19 16 à nos jours*, PUF, 1982, p. 164 ; Déniel, *Le Mouvement breton, op. cit.*, p. 268-269.
28. Note du VI B, 13 août 1942, « *Sprachregelung in der Frage der Umorganisation der PNB in MvtNB zwecks evtl. Erlangung der offiziellen Zulassung* » ; VI, « *Aktennotiz* », 20 août 1942, AN, *F 7* 15 144, dr. 1.
29. Arzalier, *Les Perdants, op. cit.*, p. 115.
30. Achenbach à *MBF*, 14 octobre 1941, AN, *AJ 40* 547, dr. *MBF* III Vin 42.

Notes du chapitre XXIV
La fronde parisienne

1. 1. PA-AA, *Kult. Pol. II*, R 67 018. Des libérations ont lieu sur intervention d'autres services allemands — Pierre Brisson, le rédacteur en chef du *Figaro* grâce à une démarche du ministère allemand des Affaires étrangères, deux membres de la famille Polignac sur demande de Ribbentrop, Fernand de Rohan-Chabot sur intervention d'un haut officier SS — ou de dirigeants français — Georges Izard sur demande de Laval, le général Bridoux par Brinon (PA-AA, *Kult. Pol. II*, R 67 018). Quelques-uns de ces hommes, Izard notamment, s'engageront plus tard dans la résistance.

2. AN, *AJ 40* 551, dr. V pol 256/01.
3. Rapport transmis par la *Propaganda-Staffel* de Paris, 12 septembre 1940, AN, *AJ 40* 888, dr. 12.
4. 4. Balestre au chef du SD, 5 août 1941 ; Hersant à Brinon, 30 septembre 1941, AN, *F 60* 1480/2. Hersant figure sur la liste des invités prévus pour un thé à l'ambassade le 31 janvier 1942, en compagnie de Marc Augier, Blond, Bonnard, Benoist-Méchin, Brasillach, Fraigneau, Luchaire, Drieu (PA-AA, *Botschaft Paris* 1101b).
5. Heydrich à Ribbentrop, 27 juillet 1940, *ADAP*, D/10, n° 247.
6. Grimm, rapport du 16 juillet 1940, BAK, *Nachlass Grimm, FrankreichBerichte.*
7. Janvier à MBF, 12 septembre 1940, et réponse du 19 septembre 1940, AN, *AJ 40* 888, dr. 12.
8. 100 000 à 150 000 francs par mois selon Fossati (audition du 27 juin 1946, AN, *Z 6* 99).
9. Note de Schleier, 16 octobre 1940, PA-AA, *Botschaft Paris* 1328.
10. Abetz à MBF, « *Aufz. über die wichtigsten politischen Besprechungen in der Zeit vom 1. bis 20. Oktober 1940* », AN. *AJ 40* 1367, dr. 43 ; Déat, *Journal de guerre*, 15 octobre 1940.
11. *Ibid.*, 19 octobre 1940.
12. *Ibid.*, 31 octobre et 1er novembre 1940.
13. *Ibid.*, 26 décembre 1940.
14. « *Besprechung in der Deutschen Botschaft am 7. Januar 1941* », AN, *AJ 40* 551, dr. 3.
15. *Journal de guerre*, 3 janvier 1941.
16. *Ibid.*, 6 janvier 1941.
17. *Ibid.*, 31 décembre 1940 ; 19 janvier 1941.
18. Major Schuchardt, « *Aufzeichnung über politische Morgenbesprechung in der Botschaft am 22.1.41* », AN, *AJ 40* 1202, dr. *V.O. zur Deutsch Bot. Paris.*
19. Déat, *Journal de guerre*, 16 janvier 1941.
20. « La première semaine du RNP », non signé, s.d., PA-AA, *Botschaft Paris* 1312.
21. Déat, *Journal de guerre*, 13 février 1941 ; 4 mars 1941 ; 12 avril 1941.
22. *Ibid.*, 4 mars 1941.
23. *Ibid.*, 21 août 1941.
24. *Ibid.*, 9 décembre 1940.
25. PA-AA, *Botschaft Paris* 1101a.
26. Sur Bonnet et Déat, *Journal de guerre*, 30 octobre 1941 ; 12 mars 1942. Pour le repas au Ritz, « *Aktenvermerkung über Besprechung am 4.12.41* », AN, AJ 40 544, dr. MBF II F 22.
27. Monzie à Brinon, 5 novembre 1940, AN, *F 60* 1495.
28. Déat, *Journal de guerre*, 29 novembre 1940.
29. « *Tätigkeit Dr. Klassen* », s.d. [1942], PA-AA, *Botschaft Paris* 1125b/2.
30. Déat, *Journal de guerre*, 18 décembre 1941, 29 janvier 1942, 6 mars 1942.
31. Lettre reproduite in Martin du Gard, *Chronique de Vichy, op. cit.*, p. 390-392.

32. « La première semaine du RNP », non signé, s.d., PA-AA, *Botschaft Paris* 1312 ; Déat, *Journal de guerre*, 18 novembre 1941. Roche participe à un déjeuner de la Table ronde en 1942 (audition de Roche le 13 décembre 1945, AN, *F12* 9559, dr. Papiers relatifs aux banques).

33. Voir les circulaires du MBF du 23 juin 1941 et du 15 mars 1942, ainsi que celle du Befehlshaber der Sipo und des SD du 7 juillet 1942, AN, *AJ 40* 551 et *F 7* 15 145.

34. Circulaire du 17 février 1942 et note du MBF du 5 mars 1943, AN, *AJ 40* 451, dr. AG 106.

35. Déat, *Journal de guerre*, 24 octobre 1940.

36. Doriot, « Ordre nouveau », *Le Cri du peuple*, 3 janvier 1941 ; « La collaboration franco-allemande », *ibid.*, 4 janvier 1941.

37. Cité par Jean Lacouture, *Mauriac*, Seuil, 1980, p. 364.

38. Delaunay à Abetz, 9 octobre 1940, PA-AA. *Botschaft Paris* 1301.

39. « *Besprechung in der Deutschen Botschaft am 7. Januar 1941* », AN, *AJ 40* 551, dr. 3.

40. Note d'Etzdorf, 20 février 1942, « *Führer über die "Cooperation" mit Frankreich* », PA-AA, *Handakte Etzdorf* 3.

41. Darlan à Pucheu, 9 décembre 1941, AN, *FIA* 3 652, dr. LVF ; Déat, *Journal de guerre*, 26 janvier 1942.

42. Voir les dossiers d'épuration de Lebrun (AN, *Z6* 580), Bucard (*Z6* 181), Ménétrel (*Z6* N.L. 10 605), Albertini (*Z 6* 8), Fossati (*Z 6* 99). Ou encore Pierre Assouline, *Une éminence grise, Jean Jardin*, Balland, 1986, p. 94, p. 96-97 ; Soulès-Abellio, *Ma dernière mémoire*. III. *Sol Invictus 1939-1947*, Ramsay, 1980, p. 313.

43. Voir Paul Kluke, « *Nationalsozialistische Europaideologie* », *Vierteljahrs-hefte für Zeitgeschichte*, 3 juillet 1955, p. 240-274, et Peter Longerich, *Propagandisten im Krieg. Die Presseabteilung des Auswärtigen Amtes unter Ribbentrop*, Munich, Oldenbourg, 1987, p. 77 *sq*.

Notes du chapitre XXV
La gauche d'Abetz

1. Charles Albert, *L'Angleterre contre l'Europe*, préface de M. Déat, Denoël, 1941, p. 113.

2. *Ibid*., p. 90-91.

3. « *Aujourd'hui* : sa raison d'être », *Aujourd'hui*, 10 septembre 1940, p. 3.

4. « *Bericht über einen Besuch des Herrn Vigne* », 3 octobre 1940, PA-AA, *Botschaft Paris* 1315.

5. Bilan de Feihl sur la presse contrôlée par l'ambassade, 2 avril 1942, PA-AA, *Botschaft Paris* 1134. Pour les subventions de Schueller, voir le rapport de l'administrateur provisoire du journal, 15 octobre 1944, AN, *Z 6* 561 (G. Lafaye).

6. Discours de Roger Paul à la Conférence nationale syndicale. *L'Atelier*, 22 novembre 1941.

7. Rey, « Pourquoi nous sommes collaborationnistes », *ibid.*, 21 février 1942.

8. Dumoulin, « On n’a pas voulu de moi à Vichy », *L’Atelier*, 4 avril 1941
9. Audition de Lafaye du 14 février 1945, AN, *Z 6* 561, dr. G. Lafaye.
10. Dumoulin, « Convient-il d’organiser un congrès syndical national ? », *L’Atelier*, 28 juin 1941.
11. Pierre Albert *et al., Documents pour l’histoire de la presse aux* XIXe *et* XXe *siècles*, CNRS, 1977, p. 78.
12. Abetz à AA, 29 février 1944, PA-AA, *Botschaft Paris* 1315. Voir aussi *L’Atelier*, 4 mars 1944.
13. Voir sa lettre au cabinet de Pétain, 6 décembre 1941, AN, *2 AG* 449. Voir Marc Sadoun, *Les Socialistes sous l’Occupation. Résistance et collaboration*, Presses de la FNSP, 1982.
14. Desphelippon à Achenbach, 2 septembre 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1304.
15. Spinasse, « Au service de la France », *L’Effort*, 5 septembre 1940 ; « Il n’y a pas de collaboration sans espoir », *ibid*., 10 octobre 1940.
16. Spinasse à Feihl, 30 juillet 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1242.
17. Spinasse, « Ce que nous voulons », *Le Rouge et le bleu*, 15 novembre 1941 ; « La République des sages », *ibid*., 20 juin 1942.
18. Spinasse, « Réponse à des amis », *ibid*., 17 janvier 1942.
19. *Documents pour l’histoire de la presse, op. cit.*
20. Claude Pennetier et Denis Peschanski, « *Partir*, se taire, rester : les choix des élus de la Seine », Azéma, Prost, Rioux (s.d.), *Le Parti communiste français des années sombres 1938-1941*, Seuil, 1986, p. 222-223.
21. Note de von Nostitz sur un entretien avec Gitton et Capron, 10 mai 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1304.
22. Voir AN, *AJ 40* 1 008, dr. 5.
23. Déclaration de Déat à la conférence des cadres de la RP, dépêche de l’AFIP, 15 février 1941, AN, 72 *AJ* 1 832, dr. RNP.
24. *L’Œuvre*, 8 janvier 1941.
25. Déat, *Journal de guerre*, 28 janvier 1941.
26. Lettre citée par Martin du Gard, *Chronique de Vichy, op. cit*., p. 170-171.
27. Déat, *Journal de guerre*, 9 juillet 1941.
28. « Aspects d’un grand destin », *L’Œuvre*, 20 avril 1941.
29. Déat, *Journal de guerre*, 15 octobre 1940, 5 et 17 décembre 1941.
30. Déat, « Structure et fonction du Parti », *L’Œuvre*, 23 décembre 1940.
31. Déat, « Les Allemands n’ont rien demandé », *ibid*., 25 janvier 1941.
32. Fontenoy, « Nous savons ce que nous voulons », *Révolution*, 12 octobre 1941. Voir aussi le rapport de Bard du 1er juillet 1941, AN, *2 AG* 520, dr. CC 104 H ; voir aussi AN, *F 60* 234.
33. Sur le RNP, voir Reinhold Brender, *Kollaboration in Frankreich im Zweiten Weltkrieg. Marcel Déat und das Rassemblement National Populaire*, Munich, Oldenbourg, 1992.
34. Notes de la Propaganda-Abteilung des 23 avril et 30 juin 1942, réponse de l’ambassade du 11 septembre 1942, PA-AA, *Botschaft Paris* 1238.

35. Déat, « Incompréhensions majeures », *L'Œuvre*, 21-22 juillet 1941.
36. « Valeurs anciennes, valeurs nouvelles », *ibid*., 13 janvier 1942.
37. « Nous n'avons rien à marchander », *ibid*., 2 janvier 1942.
38. Rapport au conseil national, *Le National populaire*, 8 août 1942. Voir aussi les articles de Déat dans *L'Œuvre*, 13 et 20 juillet 1942.
39. Déat, « Le sol et le sang », *ibid*., 25 septembre 1942 ; discours de Déat au congrès des JNP, *Le National populaire*, 10 octobre 1942.
40. « *Jugendpressedienst* », 6 octobre 1942, in PA-AA, *Botschaft Paris* 1374.
41. Déat, *Journal de guerre*, 24 novembre 1942.
42. Spinasse, « Contre tout mimétisme », *Le Rouge et le Bleu*, 4 juillet 1942 ; « La fuite en avant », *ibid*., 1er août 1942.
43. Chateau, « Partis et parti », *La France socialiste*, 8 avril 1942.
44. Chateau, « Le parti unique et le climat présent », *ibid*., 26-27 septembre 1942.
45. Schleier, 6 septembre 1943, PA-AA, *Botschaft Paris* 2 463.
46. *La France socialiste*, 23-24 janvier 1943, p. 2 ; 16 février 1943. Delmas et Lefranc apparaissent dans la première liste du Comité central de la Ligue (PA-AA, *Botschaft Paris* 1308). Pour les statuts, voir AN, *Z 5* 270 (Chateau).
47. Château à Pétain, 25 avril 1944, PA-AA, *Botschaft Paris* 1308 ; lettres de la Ligue à Pétain et Laval du 10 janvier et 16 février 1944, MAE. *Alger-CFLN* 1442.
48. Rapport du préfet pour mars 1942, AN, *FICIII* 1163.
49. RG, Melun, 18 mars 1943, AN. *F 7* 14 904.
50. *Le National populaire*, 11 mars 1944.

Notes du chapitre XXVI
Les notables

1. Claude Lévy, *Les Nouveaux Temps et l'Idéologie de la collaboration*, Armand Colin, 1974, p. 88-89.
2. Flandin, « Échangisme européen », *La Vie industrielle*, 11 décembre 1940 ; voir aussi, du même, « Collaboration », 21 novembre 1940.
3. Voir Olivier Wieviorka, « Une droite moderniste et libérale sous l'occupation : l'exemple de *La Vie industrielle* », *Histoire, Économie et Société*, 1985, no 3, p. 397-431.
4. Drieu La Rochelle, « Libéraux », *NRF*, novembre 1942, p. 607.
5. *Journal de la France, op. cit*., t. 2, p. 300.
6. *Ibid*., p. 119.

7. *Ibid.*, p. 285.
8. *Ibid.*, p. 307.
9. *Ibid.*
10. *Anthologie de la nouvelle Europe*, Plon, 1942, p. VI.
11. *Journal de la France, op. cit.*, t. 2, p. 308-309.
12. *Anthologie de la nouvelle Europe, op. cit.*, p. XLV (même page pour la citation précédente).
13. Voir les notes sur l'affaire dans PA-AA, *Botschaft Paris* 1 139b. La Propaganda-Abteilung avait jugé le deuxième volume du *Journal de la France*, qui avait par ailleurs été préparé en étroite coordination avec l'ambassade (« *Tätigkeit Dr. Klassen* ». PA-AA, *Botschaft Paris* 1 125b/2), particulièrement approprié pour les prisonniers de guerre français ; il offrait un aperçu intéressant, du point de vue de la propagande allemande, sur les développements intervenus en France depuis la défaite (Heller, « *Kurzbericht* », 10 juillet 1942, *AJ 40* 1 005, dr. 7).
14. Chardonne, se rendant pour la première fois à un concert de l'Institut allemand, scrute les visages, puis se rassérène en remarquant la présence de Fabre-Luce : « On est rassuré quand on voit à ses côtés l'homme le plus intelligent de France »'(*Voir la figure*, Grasset, 1941, p. 42).
15. Voir sa *Chronique privée*, Stock, 1940.
16. Raymond Aron, « Au service de l'ennemi » (I et II), in *L'Homme contre les tyrans*, New York, La Maison française, 1944, p. 186 *sq*.
17. *Chronique privée de l'an 1940*, Stock. 1941, p. 118.
18. *Voir la figure*, *op. cit.*, p. 48. p. 52.
19. *Ibid.*, p. 198, 206.
20. *Ibid.*, p. 43.
21. *Ibid.*, p. 78.
22. *Ibid.*, p. 80.
23. *Ibid.*, p. 63.
24. *Ibid.*, p. 62.
25. *Ibid.*, p. 72.
26. *Ibid.*, p. 89.
27. Guitard-Auviste, *Chardonne*, *op. cit.*, p. 224.
28. *Ibid.*, p. 227.
29. Paul Christophe, « Le cardinal Baudrillart et ses choix pendant la Seconde Guerre mondiale », art. cité, p. 58.
30. Voir L.-A. Maugendre, *Alphonse de Chateaubriant*, André Bonne, 1977.
31. Bonnard. « Les réactionnaires », *Je suis partout*, 26 mai 1941.
32. Bonnard, *Pensées dans l'action*, Grasset, 1941, p. 93. Voir J. Mièvre, « L'évolution politique d'Abel Bonnard », *RHDGM*, n° 108, octobre 1977, p. 1-26.
33. Heller, « *Tätigkeitsbericht vom 19.12. bis 25.12.40* », AN, *AJ 40* 1 005, dr. 7 ; note de l'*ABt. Verw*. du MBF, 5 février 1941, *AJ 40* 560, dr. 4.

34. *Procès Georges Claude* (Bleuet, BDIC). p. 90-91.

35. « Les statuts de notre groupement », *Collaboration*, mai-juin 1944, p. 14. Voir Catherine Brice, *Le Groupe Collaboration 1940-1944*, mémoire de maîtrise, Paris, I, 1977-1978 ; et Barbara Unteutsch, *Vom Sohlbergkreis zur Gruppe « Collaboration », op. cit.*

36. *Documents pour l'histoire de la presse*, *op. cit.*, p. 78.

37. « *Bericht über ein Vertragsreise in das unbesetzte Gebiet Frankreichs vom 4.-22. Juni 1942* », BAK. *Nachlass Grimm*.

38. Schleier, 6 septembre 1943, PA-AA, *Botschaft Paris* 2463.

39. Abetz, « *Notiz für III* », 19 juin 1942, PA-AA, *Botschaft Paris* 1122 ; Schleier, 19 janvier 1943. *Botschaft Paris* 1121/3 ; von Bose, 16 juin 1944, *Botschaft Paris* 1304.

40. G. Duch à Abetz, 19 juin 1942, PA-AA, *Botschaft Paris* 1134.

Notes du chapitre XXVII
La droite musclée

1. Henri Lèbre, « Le fossé », *Le Cri du peuple*, 12 décembre 1940.

2. Alice Yaeger Kaplan, « *Fascist Film Aesthetics : Brasillach and Bardèche's "Histoire du cinéma", Modern Language Notes*, vol. 95/4, mai 1980, p. 867.

3. Voir AN, *Z 6* 233 (Boissel).

4. Rapport Féval, s.d., AN, *AJ 40* 1 014, dr. 5[bis].

5. Raymond Abellio (pseud. de Georges Soulès), *Ma dernière mémoire*. III. *Sol invictus*, *op. cit.*, p. 192. Voir aussi Philippe Bourdrel, *La Cagoule*, Albin Michel, 1970 ; et Bertram Gordon, « *The Condottieri of Collaboration : Mouvement social révolutionnaire », Journal of Contemporary History*, avril 1975, p. 261-275.

6. Schleier à Knochen, 23 juin 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1311.

7. Voir le dossier de l'affaire, IHTP, *Mfm all*. 110, H 2 646.

8. Deloncle, « Organisation du MSR en zone occupée », s.d. [automne 1941], AN, *F1A* 3 684.

9. Voir ASMAE, *Affari politici Francia* 49 et *Archivio del Gabinetto,* bobine 11, UC 62.

10. Discours de Deloncle du 23 novembre 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1313.

11. Abellio, *Sol invictus*, *op. cit.*, p. 282 *sq*.

12. « Note sur le Mouvement social révolutionnaire », 23 mai 1942, non signé, CDJC, XIXa-15.

13. Bucard, « Hardi ! la France ! », *Le Franciste* (Paris), juin 1941 ; « Où sont les guillotines ? », *ibid*., 30 juin 1941. Voir Alain Deniel, *Bucard et le Francisme*, Jean Picollec, 1979.

14. Discours de Bucard au congrès de zone occupée, ibid., 11 octobre 1941.

15. Il donnera l'assurance écrite de ne pas renouveler l'infraction (lettre du 14 avril 1942, AN, *AJ 40* 1 008, dr. Francisme).

16. Voir le dr. Francisme, AN, *F 41* 347.

17. Discours de Bucard au congrès de zone occupée, *Le Franciste* (Paris), 11 octobre 1941.

18. « Quelques idées premières du francisme », *ibid*., 11 avril 1942, p. 4.

19. F. Antona, « Faire de l'Europe une réalité vivante », *ibid*., 6 février 1943.

20. Röhrig, 28 octobre 1943, « Note sur la conversation avec le *SD-Hauptsturmführer* Dr. Kuntze a. s. de Bucard », PA-AA, *Nachlass Schleier*, III/14.

21. Voir Dieter Wolf, *Doriot*, Fayard, 1969 ; et Jean-Paul Brunet, *Doriot*, Balland, 1986.

22. Carnets Beugras, 1939-1941/1. Je remercie Marie Chaix de m'avoir permis de consulter cette source.

23. « *Pariser Journalisten 1941* », s.d., et « *Aufbau der Pariser Presse* », s.d. [les deux, printemps 1941], AN, *AJ 40* 1 008, dr. 3.

24. Discours reproduit dans Doriot, *Réalités*, Éditions de France, 1942, p. 106.

25. *Ibid*., p. 114.

26. Voir le rapport de l'*Abwehr*, « *Bericht über die Beziehungen Laval-Doriot* », 21 octobre 1942, IHTP, *Mfm all*. 85, III C A *Heeresarchiv Potsdam*.

27. Voir l'analyse qu'il en fait, avec un certain réalisme, mais non sans quelques illusions, Cahiers Beugras, 1941-1944/1.

28. Note de Lischka, 12 août 1942, AN, *F 7* 14 937, dr. PPF.

29. Le PPF aurait 6 millions de dettes fin novembre 42, forçant Doriot à congédier une série de permanents (Knochen à Schellenberg, 25 novembre 1942, AN, *F 7* 15 145, dr. 3). Dans le Parti, on parle d'une éventuelle dissolution, les responsables de l'appareil mentionnent un éventuel passage dans l'illégalité (voir rapports du Nord, *F 7* 14 610).

30. Ménard à Zeitschel, 27 septembre 1942, PA-AA, *Botschaft Paris* 1125a.

31. *Ibid*.

32. Sézille, « Création de l'IEQJ », s.d. [printemps 1942], PA-AA, *Botschaft Paris* 1190.

33. Coston à Buscher, 3 août 1942, avec en annexe deux notes, « Note sur la propagande en faveur du rapprochement franco-allemand » et « Note sur la propagande anti-judéo-maçonnique », PA-AA, *Botschaft Paris* 1170.

34. AN, *F 60* 1 498.

35. Maurras, *La Seule France, op. cit*., p. 36.

36. Dioudonnat, *Je suis partout, op. cit*., p. 356, 437.

37. AN, *AJ 40* 1 013, dr. S.P.10.

38. François Gibault, *Céline 1932-1944, op. cit*., p. 229, 249.

39. Philippe Alméras, *Les Idées de Céline, op. cit*., p. 149 *sq*.

40. *Journal 1939-1945, op. cit*., p. 302.

41. *Ibid*., p. 385.

42. « Le sens du tragique », *Idées*, novembre 1941, in *Chronique politique 1934-1942*, Gallimard, 1943, p. 329.

43. « Nécessité continentale », *La Gerbe*, 9 juillet 1942, in *ibid*., p. 363-364.

Notes du chapitre XXVIII
Gens de partis et gens d'armes

1. Voir PA-AA, *Botschaft Paris* 1344.
2. Ernest Lacroix à Brinon, 23 septembre 1942, AN, *F 60* 1 494.
3. A. Caruel au ministère allemand de la Propagande, 2 septembre 1942, PA-AA, *Botschaft Paris* 1187.
4. Voir in AN, *AJ 40* 1 011.
5. Voir, par exemple, la lettre de Beugras, « Rapport sur les travailleurs français en Allemagne », 20 octobre 1941, et son deuxième rapport du 15 décembre 1941, AN, *AJ 40* 864 ; et le dossier PA-AA, *Botschaft Paris* 2445.
6. Voir le cas des grands magasins de Paris, AN, *F12* 9 621.
7. Voir le rapport de Schmidtke, 2 février 1942, BAK, *R 55* 1 337.
8. Préfecture de police, « Incidents quotidiens signalés », notice des 22, 25 et 26 mai 1942, AN, *AJ 40* 884.
9. Voir procès Beugras et ses Cahiers 1941-1944/1.
10. Lettre du responsable RNP de Beauvais à Levillain, 23 novembre 1942, AN, *F 7* 14 904, dr. Oise.
11. Lucien d'Awigné à Abetz, 16 janvier 1942, PA-AA, *Botsckaft Paris* 1186.
12. Lettre du responsable de la section de Bernay au responsable départemental, 15 août 1942, AN, *F 7* 14 610, dr. Eure.
13. Von Bose, 16 juin 1944, PA-AA, *Botschaft Paris* 1304 ; à la libération, la police a retrouvé au siège du Groupe Collaboration un fichier avec 18 226 fiches, note de la Sûreté nationale, 16 octobre 1945, AN, *3 W* 145.
14. Voir les tableaux de l'appendice.
15. L'échantillon est formé de 648 personnes jugées par des chambres civiques pour appartenance à un mouvement de collaboration. Il s'agit donc de personnes contre lesquelles aucun délit aggravant, tels que port d'armes pour les Allemands, dénonciation, etc., n'a été retenu. Les dossiers, par groupes de 50, ont été examinés dans les centres d'archives suivants : Aix-en-Provence, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Caen, Chambéry, Lille, Limoges, Lyon, Montpellier, Nancy, Nîmes, Rennes, Rouen, Toulouse. Sur ces 648 personnes, 158 étaient membres du PPF, 99 du RNP, 96 du Groupe Collaboration, 74 du francisme, 73 de la Milice, 31 de la LVF, 28 du SOL, 19 du MSR, 17 des JEN, etc. L'échelonnement des adhésions est le suivant : 12 en 1940, 152 en 1941, 220 en 1942, 137 en 1943, 52 en 1944. La composition socioprofessionnelle ne diffère pas significativement du tableau 1 de l'appendice, sauf pour les ouvriers qui sont 21,1 % au lieu de 8,1 %, ce qui peut avoir plusieurs raisons, la principale étant que les correspondants de l'IHTP n'ont pris en compte dans cette catégorie que les ouvriers

d’industrie, alors que j’y ai compris les ouvriers de l’artisanat plutôt que de les verser dans la catégorie artisans.

Pour une analyse pionnière, voir François Marcot et Jean-Pierre Massonie, « Les collaborateurs dans le Doubs (analyse factorielle) », *RHDGM*, n° 115, juillet 1979, p. 29-54.

16. *L’Émancipation nationale*, 28 novembre 1942, p. 3 ; voir aussi Canobbio, le responsable à l’organisation : « Le nombre des militants nouveaux qui viennent à nous est […] considérable » (Canobbio, « Où en sommes-nous ? », *L’Émancipation nationale*, 8 août 1942).
17. Listes de responsables des partis de la collaboration, AD Bourges, Archives de la *Propaganda Staffe*1/6 ; et presse du PPF et du RNP, notamment pour ce dernier le *Bulletin des cadres*, septembre 1943.
18. L’estimation est ainsi faite : 40 000 à 50 000 pour le PPF ; 50 000 pour le Groupe Collaboration ; 15 000 à 20 000 pour le RNP ; 10 000 pour le francisme ; quelques milliers pour les autres réunis, plus les séparatistes. A quoi il faudrait ajouter une vingtaine de milliers d’inscrits à l’Amicale des travailleurs français en Allemagne, et au moins autant aux Amis de la LVF, tout en tenant compte des adhésions multiples.
19. Papp, *La Collaboration dans l’Eure, op. cit*., p. 154-155 ; Papp fait ressortir l’importance de cette collaboration extra-partisane.
20. Claude Lévy et Henri Michel, « La presse autorisée de 1940 à 1944 », in Claude Bellanger et *al.*, *Histoire de la presse française*, PUF, t. IV, p. 36-37.
21. AN, *AJ 40* 1 013, dr. S.P.10 et S.P.11.
22. De Saint-Quentin à Abetz, 27 juin 1941, PA-AA, *Botschaft Paris* 1313.
23. Lettres du 10 et du 12 octobre 1941, AN, *F1A* 3 684, dr. LVF.
24. MBF à OKW, 23 septembre 1941, AN, *AJ 40* 1 204, dr. *Akte* Nr.40 ; voir aussi Rémy Ourdan, « Rapport concernant l’esprit, l’organisation et l’activité de la LVF », 12 décembre 1941, Service historique de l’armée de terre (SHAT), *2 P* 14, dr. 4.
25. Compte rendu de la séance du 13 mars 1942 du Comité central de la LVF, AN, *F 7* 14 956.
26. « Rapport d’un membre de la mission de Brinon à son retour d’un voyage en Pologne et en Russie », 16 juillet 1943, AN, *F1A* 3 748, dr. LVF,
27. Mayol de Lupé à Brinon, 5 novembre 1943, AN, *F60* 1 495.
28. Rapports statistiques sur la LVF, mai-juillet 1944, AN, *F 7* 14 933, dr. Milice et LVF.
29. Chef de bataillon Simoni, « Rapport sur la situation de la LVF dans l’Est », mai 1943, SHAT, *2 P* 14, dr. 4.
30. Note du préfet, 11 mars 1943, AN, *F 7* 14 904, dr. Vienne.
31. Charles Braibant, *La Guerre à Paris, op. cit*., p. 275.
32. Maurice Delarue, *Trafics et Crimes sous l’Occupation, op. cit*., p. 225-226.
33. Note de Himmler pour Hitler, 12 décembre 1942, *Mfm IfZ*, MA 326 (T 175).
34. Brinon à Laval, s.d. [juillet 1943], AN, *F60* 1 479, dr. Laval 1942-1944.
35. Reinbold, « *Bericht über die Propagandaausstellung für die Gründung einer französischen Waffen-SS Division* », PA-AA, *Botschaft Paris* 1111b.

36. Le chiffre de 3 000 est donné par Abetz, 14 juin 1944, PA-AA, *Inland II g* 304. Au cours du mois de décembre 1943, il y a 154 volontaires, la moitié seulement se présentent à l'inspection, et 64 sont admis (*Germanische Leitstelle*, « *Monatsbericht für Dezember 1943* », PA-AA, *Inland II g* 294).

37. Albert Merglen, « Soldats français sous uniformes allemands 1941-1945 : LVF et *Waffen-SS* français », *RHDGM*, n° 108, octobre 1977, p. 80.

38. Exemplaire de contrat dans PA-AA, *Botschaft Paris* 1175.

39. Schleier à AA, 5 juin 1943, PA-AA, *Inland II g* 304.

40. Voir AN, *AJ 40* 848, dr. 1.

41. Abetz, « *Notiz für Herrn LR Wagner* », 10 avril 1943, PA-AA, *Inland II g* 304. Selon Merglen (art. cité, p. 80), les cadres de chantiers auraient été environ 5 000.

Notes du chapitre XXIX
Milices

1. Note du préfet des Vosges, 2 décembre 1942, AN, *F 7* 14 904, dr. Vosges ; note du commissariat de police d'Amiens, 10 mars 1943, *ibid.*, dr. Somme ; rapport de Costantini, 16 avril 1943, AN, *AJ 40* 1 007, dr.1.
2. H.M. Magne à Brinon, 18 janvier 1943, AN, *F 60* 1 495.
3. Voir J. Delperrie de Bayac, *Histoire de la Milice*, Fayard, 1969 ; Jean-Paul Cointet, *La Légion française des combattants*, *op. cit.* ; Jean-Pierre Azéma, « La Milice », *Vingtième Siècle*, n° 28, oct.-décembre 1990, p. 83-105.
4. Krug, 11 juin 1942, PA-AA, *Botschaft Paris* 1303.
5. Tract de 4 p. *Investiture des SOL de Lyon 12 juillet 1942. Discours du Chef Damand*.
6. Abetz, « *Vorschläge Lavals nach seinem Empfang im Führerhauptquartier* », transmise le 23 décembre 1942 par l'*Amt Ausland* de l'Abwehr, *OKW 999, Mfm IfZ* MA 190/5.
7. *Mission politique de la Milice française. Discours prononcé par J. Damand à Vichy le 30 janvier 1943*.
8. « Annexe aux statuts de la Milice française », 3 juillet 1943, AN, *F 60* 514, dr. Milice.
9. Voir les propos de Jean Boudet-Gheusi, « Avec un camarade retour du front de l'Est », *Combats*, 10 juillet 1943.
10. Lettre de Darnand aux chefs départementaux 7 juin 1943, AN, *F1A* 3 747, dr. Milice.
11. Guilbaud, «Note sur l'organisation des forces collaborationnistes en France », 21 juin 1943, et « Annexe à la note du 21 juin », 19 juillet 1943, celle-ci remise à Laval, l'ambassade et la SS, PA-AA, *Botschaft Paris* 2463/2.
12. Schleier indique dès juin 1943 que l'ambassade est favorable à cette extension (CDJC, CLXXXIV-30a, 13 juin 1943).
13. Voir AN, *AJ 40* 1 210, dr .*Frz. Miliz*, et *AJ 40* 1 261, dr. *Heer*/19 ; selon la Milice, les effectifs au 30 juin 1943 étaient de 30 412 miliciens, dont 12 945 francs-gardes ; les Allemands sont dubitatifs (« *Sonderbericht Nr. 9 betr. die frz. Miliz* », 1er décembre 1943, *AJ 40* 1 210, dr. indiqué ci-dessus).
14. Azéma, « La Milice », art. cité, p. 93.
15. Darnand à Laval, 14 juillet 1943, IHTP, *Mfm all* 155, *OKW* 1 056.
16. Rapport du colonel Tessier, DWStK à KK de Bourges, 22 août 1943, OKW 1362, *Mfm IfZ* MA 34.
17. La Milice du RNP aurait, selon son responsable (un capitaine des sapeurs-pompiers de Paris) en mai 1943, 1463 inscrits (« Note de renseignement », 25 mai 1943, AN, *F 7* 15 301, dr. Milice, divers 1943-1944).

18. Note non signée, « Paris au 3 août 1943 », AN, *F1A* 3 956.
19. AN, *3 W* 145.
20. Note d'Achenbach, 19 mars 1943, voir aussi la note d'Abetz du 10 avril 1943, PA-AA, *Inland II g* 304.
21. Bran, Frankreich-Komitee, « *Bericht über die Sitzung am 4.11.* », PA-AA, *Inland II g* 304.
22. « *Besprechungsnotiz betr. Besprechung beim Militärbefehlshaber wegen französ. Milizbewaffnung am 23.11.43* », IHTP, *Mfm all*. 152, *OKW1492* ; voir aussi AN, *AJ 40* 1 210, dr. *Frz. Miliz*.
23. HSSP à Knochen, 12 février 1944, *Mfm IHTP* 152, *OKW 1492*.
24. *Combats*, 4 décembre 1943.
25. Dioudonnat, *Je suis partout, op. cit*., p. 366-367.
26. Rapports dans AN, *F1A* 3 959.
27. Voir AN, *F 7* 14 904, dr. Rouen.
28. AN, *F1A* 3 747, dr. Milice.
29. Guiraud à la réunion de Wagram, *Le Franciste* (Paris), 20 novembre 1943.
30. Damand, « Alerte miliciens », *Combats*, 6 novembre 1943.
31. Réunion Darnand/Henriot à Nice, *Combats*, 4 décembre 1943.
32. Note de police, Perpignan, 24 décembre 1943, *AD Hérault, 111 W* 18.
33. Delperrie de Bayac, *Histoire de la Milice, op. cit*., p. 216.
34. Rapports de police du 8 octobre 1945 et du 24 juin 1946, AN, *Z 6* 580.
35. Déclarations de Sicard, « Il faut résoudre la question juive », *Le Cri du peuple*, 24 janvier 1944.

Notes du chapitre XXX
Déroutes

1. Berger à Oberg du 8 février 1944, Oberg à Himmler, 10 février 1944, IfZ, *T 175* 125 (MA 327).
2. KI Bourges, « *Ergänzungs-und Abschlussbericht zu Sonderbericht Nr.9 betr. die französische Miliz* », 4 avril 1944, AN, *AJ 40* 1 210, dr. *Frz. Miliz*.
3. CDJC, Procès Oberg-Knochen, CCCLXIV-2, p. 86-88, CCCLXIV-6, p. 27.
4. H. Michel, *Paris allemand, op. cit*., p. 131. Voir Yves Lecouturier, « Au service de la Gestapo en Normandie », *RHDGM*, n° 156, octobre 1989, p. 37-44. Le chiffre de 30 000 auxiliaires, souvent cité, aurait besoin d'être soutenu par des indices.
5. Victor Barthélemy, *Du communisme au fascisme. L'histoire d'un engagement politique*, Albin Michel, 1978, p. 374 *sq*.
6. « *Arbeitseinsatz in Frankreich, Stand : 20.8.44* », AN, *AJ 40* 847, dr. MBF C64.

7. « *Stimmungsbericht* », rapports du 30 avril 1944 et du 1er juin 1944, *Aussenstelle Bourges der Prop. Staffel NW*, AD Bourges, dr. 3.

8. Galtier-Boissière, *Mon Journal depuis la libération*, La Jeune Parque, 1945, p. 38-39 (18 octobre 1944).

9. Delperrie de Bayac, *Histoire de la Milice*, *op. cit*., p. 265.

10. *Ibid*., p. 233 ; voir aussi Ferro, *Pétain*, *op. cit*., p. 533 *sq*.

11. Abetz, 14 juin 1944, PA-AA, *Inland II g* 304.

12. Marcel Baudot, « L'épuration : bilan chiffré », art. cité, p. 52.

13. Discours de Laval du 6 juin 1944, cité par Delperrie de Bayac, *Histoire de la Milice*, *op. cit*., t. 2, p. 69.

14. Barthélemy, *Du communisme au fascisme*, *op. cit*., p. 400.

15. Abetz à AA, 14 juin 1944, PA-AA, *Inland IIg* 304. Selon la Milice, à la fin de juillet, 10 400 francs-gardes bénévoles sont mobilisés, dont 6 600 en zone sud et 3 800 à Paris (« Effectif de la Milice française à la date du 25 juillet 1944 », AN, *F60* 514, dr. Milice). A quoi il faut ajouter 2 000 FG permanents, 415 FG en zone nord et 1 540 en zone sud (Henri Longuechaud, *« Conformément à l'ordre de nos chefs… ». Le drame des Forces de l'Ordre sous l'Occupation 1940-1944*, Plon, 1985, annexe p. 225).

16. Wagner, 19 juin 1944, PA-AA, *Inland II g* 304.

17. Delperrie de Bayac, *Histoire de la Milice*, *op. cit*., t. 2, p. 221-226.

18. Baudot, « L'épuration : bilan chiffré », art. cité, p. 52. Sur l'épuration, voir Peter Novick, *L'Épuration française 1944-1949*, Balland, 1985 ; Herbert Lottman, *L'Épuration 1943-1953*, Fayard, 1986.

19. Voir Henry Rousso, *Pétain et la Fin de la collaboration. Sigmaringen 1944-1945*, Bruxelles, Complexe, 1984.

20. Auditions de Beugras, 22 janvier 1946 (AN, *Z 6* 514) et du 4 juillet 1946 (*Z 6* 511).

21. Abetz donne le chiffre de 10 000 dans ses Mémoires (*Das Offene Problem*, *op. cit*., p. 300). Le même chiffre est contenu dans un document allemand de décembre 1944 (Arnulf Moser, *Das französische Befreiungskomitee auf der Insel Mainau und das Ende der deutsch-französischen Collaboration 1944145*, Sigmaringen, Thorbecke Verlag, 1980, p. 8). Pour le nombre des miliciens, voir Abetz, 10 septembre 1944, PA-AA, *Inland II g* 369, et pour celui des autres, voir AN, *Z 6* 413.

22. Degrelle à Himmler, 10 décembre 1944, *IfZ Mfm T 175* 130, MA 332.

23. Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Gallimard, 1952, t. 1, p. 87.

24. *Ibid*.

25. Drieu La Rochelle, *Journal 1939-1945*, *op. cit*., p. 403 (12 juillet 1944).

26. *Ibid*., p. 416 (7 août 1944).

Notes de la conclusion

1. Henry Rousso, « L'épuration en France : une histoire inachevée », *Vingtième Siècle*, nº 33, janv.-mars 1992. Voir aussi Klaus-Dietmar Henke et Hans Woller (s.d.), *Politische Säuberung in Europa. Die Abrechnung mit Faschismus und Kollaboration nach dem Zweiten Weltkrieg*, Munich, Deutscher Taschenbuch Verlag, 1991.
2. Voir Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy*, Seuil, 1987.
3. Extrait d'un rapport de l'officier de liaison du *Feldwirtschatsamt im OKW zum Chef der Heeresrüstung und Befehlshaber des Ersatzheeres über den Gesamteinsatz der franz. Arbeiter* pour la période janvier-avril 1944, in *Die faschistische Okkupationspolitik in Frankreich (1940-1944)*, Berlin, Deutscher Verlag der Wissenschaften, 1990, doc. 221, p. 310-311.
4. Voir Jacques Semelin, *Sans armes face à Hitler. La résistance civile en Europe, 1939-1943*, Payot, 1989.

APPENDICE. TABLEAU 1

Composition sociale des principaux groupements de la collaboration

	Fran.	G. C.	PPF	RNP	SOL	Milice	LVF	WSS	Total
Patrons	7	57	111	52	48	56	—	—	331
d'industries	***1,7***	***3***	***3,6***	***2,2***	***3,5***	***2,2***	—	—	***2,9***
Commer-	37	189	376	334	124	199	6	—	1 265
çants	***9,3***	***10***	***12,4***	***14,3***	***9,1***	***7,8***	***4***	—	***11,4***
Artisans	33	110	231	163	72	206	16	6	837
	8,3	***5,8***	***7,6***	***7***	***5,3***	***8,1***	***10,8***	***4,8***	***7,5***
Agric.	16	95	221	107	428	465	12	11	1 355
	4	***5***	***7,3***	***4,6***	***31,7***	***18,3***	***8,1***	***8,8***	***12,2***
Ouvr. agric.	5	7	34	22	13	42	22	13	158
	1,2	***0,3***	***1,1***	***0,9***	***0,9***	***1,6***	***14,8***	***10,4***	***1,4***
Prof.	28	136	235	100	88	137	6	1	731
libérales	***7***	***7,2***	***7,7***	***4,3***	***6,5***	***5,4***	***4***	***0,8***	***6,6***
Cadres	12	94	126	123	82	123	2	2	564
	3	***4,9***	***4,1***	***5,2***	***6***	***4,8***	***1,3***	***1,6***	***5,1***
VRP	5	21	40	35	3	9	—	—	113
	1,2	***1,4***	***1,3***	1,5	***0,2***	***0,3***	—	—	***1***
Enseignants	16	28	44	80	12	17	—	—	197
	4	***1,1***	***1,4***	***3,4***	***0,8***	***0,6***	—	—	***1,7***
Fonction-	23	44	190	90	96	155	4	—	602
naires	***5,7***	***2,3***	***6,2***	***3,8***	***7,1***	***6,1***	***2,7***	—	***5,4***
Ouvriers	49	45	246	249	102	210	36	43	980
	12,3	***2,3***	***8,1***	***10,7***	***7,5***	***8,2***	***24,3***	***34,4***	***8,8***
Employés	80	267	505	430	139	347	15	27	1 810
	20,1	***14,1***	***16,7***	***18,5***	***10,3***	***13,7***	***10,1***	***21,6***	***16,3***
Personnel de	9	12	55	50	3	31	1	2	163
service	***2,2***	***0,6***	***1,8***	***2,1***	***0,2***	***1,2***	***0,6***	***1,6***	***1,4***
Étudiants	34	21	85	49	12	130	4	7	342
	8,5	***1,1***	***2,8***	***2,1***	***0,8***	***5,1***	***2,7***	***5,6***	***3***
Retraités	5	82	115	95	54	57	2	—	410
	1,2	***4,3***	***3,8***	***4***	***4***	***2,2***	***1,3***	—	***3,7***
Sans prof.	28	164	321	273	37	222	6	4	1 055
	7	***8,6***	***10,6***	***11,7***	***2,7***	***8,7***	***4***	***3,2***	***9,5***
Armée	5	8	23	25	8	58	5	1	133
	1,2	***0,4***	***0,7***	***1***	***0,5***	***2,2***	***3,3***	***0,8***	***1,2***
Police	1	2	12	11	20	19	1	2	68
	0,2	***0,1***	***0,3***	***0,4***	***1,4***	***0,7***	***0,6***	***1,6***	***0,6***
Ecclésias-	—	6	9	9	5	1	—	—	30
tiques	—	***0,3***	***0,2***	***0,3***	***0,3***	***0,03***	—	—	***0,2***
Autres	4	102	38	25	2	47	10	6	234
	1	***5,4***	***1,2***	***1***	***0,1***	***1,8***	***6,7***	***4,8***	***2,1***
Total	397	1 490	3 017	2 322	1 348	2 531	148	125	11 047
	100	***100***	***100***	***100***	***100***	***100***	***100***	***100***	***100***

Les chiffres en italique gras indiquent les pourcentages.
Source : **Tableau établi à partir de 38 enquêtes départementales effectuées par les correspondants du CHDGM, IHTP. Enquête sur la collaboration.**

TABLEAU 2

	Population active 1936[1]	Ensemble des gr. de la coll. ci-dessus[2]	Échantillon chambres civiques[2]
Patrons de l'indu. et du commerce	13,8 %	27 %	19 %
Agriculteurs	23,5 %	15 %[3]	5,5 %
Salariés agricoles	8,1 %	1,7 %	2,3 %
Prof. libérales	0,5 %	8,1 %	7,8 %
Cadres et employés (fonct. compris)	16 %	36,3 %	35,5 %
Ouvriers	31,3 %	10,8 %	23,6 %
Domestiques	3,3 %	1,8 %	4,3 %
Armée-police	2,8 %	2,2 %	1,4 %
Clergé	0,6 %	0,3 %	0,1 %

1. Claude Thélot et Olivier Marchand, *Deux Siècles de travail en France : population active et structure sociale, durée et productivité du travail,* INSEE, 1991, p. 186-187.

2. Pourcentages recalculés après élimination des catégories suivantes: retraités, étudiants, sans profession, autres. La comparaison pour la catégorie « domestiques » est très déformée, dans la mesure où l'enquête sur la collaboration a retenu la catégorie beaucoup plus large de personnel de service.

3. La part des agriculteurs est de 5,9 % dans les quatre principaux groupements (PPF, RNP, Groupe Collaboration et francisme). C'est leur présence plus importante dans le SOL et la Milice qui remonte la moyenne.

Index